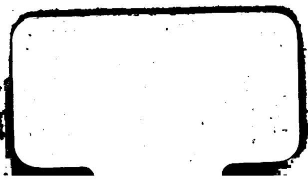


eok 18 vol:

~~#52~~

1153



LE
LYCÉE ARMORICAIN.

AN 1823.

FRONTISPICE.

Antè omnia musæ.

Cette épigraphe du *Lycée Armoricain* a donné l'idée du fleuron qui se trouve à la première page. Apollon, ayant à ses pieds la levrette de Bretagne, s'appuie sur un écusson aux armes de cette province. Les muses entourent le dieu des beaux-arts. Clio, couronnée de lauriers, inscrit sur le livre de l'histoire, que supporte le buste d'un Druïde, les noms de Duguesclin et de Clisson : à côté d'elle sont les armes des preux de l'Armorique. Melpomène, tenant d'une main le poignard tragique, et de l'autre un sceptre et une couronne, rappelle cet Artur, l'honneur de sa patrie, célébré par le génie de Shakespeare. La folâtre Thalie, en montrant la marotte de Momus, se prépare à observer les mœurs des descendans des vieux Bretons. Euterpe unit les doux accens de sa flûte aux accords harmonieux de la harpe de Terpsichore. Érato tient la lyre armoricaine : elle sourit à l'aspect de l'amour qui vient d'en tirer un son. Calliope embouche la trompette héroïque, pendant que Polymnie, au-dessus de toutes ses sœurs, montre d'un geste orgueilleux Apollon appuyé sur les hermines de Bretagne. Uranie, le front ceint d'étoiles, est entourée d'instrumens de mathématiques et suit, sur un globe, les travaux que chantent les autres muses. Dans le fond, Pégase s'élance vers le temple de mémoire.

LE

LYCÉE ARMORICAIN.

Antè omnia musæ.

PREMIER VOLUME.



A NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET-MALASSIS.

1823.

AN. 1823. 1.re LIVRAISON.

LE
LYCÉE ARMORICAIN.

Ante omnia musæ. (VIRGILE.)

LE LYCÉE ARMORICAIN sera consacré uniquement à la philosophie, aux sciences physiques et naturelles, à la littérature et aux beaux-arts ; on y rendra compte des ouvrages les plus importans publiés sur ces matières, soit en France, soit à l'étranger. La politique seule en sera exclue.

Dans les sciences intellectuelles, qui feront une partie essentielle de cet ouvrage, la religion et la morale ne seront jamais séparées de la philosophie.

Les sciences naturelles, dont le développement a été si rapide de nos jours, seront suivies dans tous leurs progrès par les auteurs du *Lycée Armoricain*. Tout en laissant à d'autres le soin d'en exposer les principes, ils ne se borneront pas seulement à consigner les faits utiles. Ils savent que toute connaissance est fondée sur l'expérience ; mais ils ne perdront jamais de vue cette vérité, que l'expérience doit être soumise au raisonnement, et que ce n'est que par une philosophie transcendente qu'on peut classer les faits et juger les méthodes.

Fidèles à ces doctrines classiques, puisées chez les anciens, et qui ont élevé si haut notre théâtre, ils ne négligeront cependant pas ce qui, dans les littératures étrangères, semble être produit par des mœurs différentes, et souvent par un autre système. Persuadés que les lois conventionnelles du goût n'ont pas la fixité des lois de la nature, ils réprouveront ce qu'un goût épuré doit à jamais rejeter; mais ils adopteront, peut-être, ce qu'un goût dédaigneux blâmerait sans examen.

En traitant des beaux-arts ils ne s'interdiront pas ces théories générales qui apprennent à analyser ce que trop souvent on se borne à sentir.

Ils traiteront l'histoire et les antiquités nationales avec l'étendue que réclame leur importance, et surtout avec cette impartialité, trop rare de nos jours.

Les arts industriels, la statistique, l'agriculture exigeant plus de pratique que de théorie et étant devenus généralement l'objet spécial de l'attention des diverses Sociétés établies dans les chefs-lieux de départemens et d'arrondissemens, n'entreront dans ce recueil que par le simple énoncé de leurs principales découvertes.

Les procès-verbaux des Sociétés savantes et les pièces nouvelles jouées sur les divers théâtres de cette province seront analysés dans le cahier qui suivra le mois dans lequel ils auront paru. Quelques livraisons renfermeront des notices biographiques sur les hommes de lettres les plus célèbres de la Bretagne que la littérature aura perdus dans le courant de l'année.

A une époque où les journaux se sont multipliés à un tel point qu'ils sont presque devenus la seule littérature du peuple, il est nécessaire que de nouvelles feuilles dirigent l'attention de leurs lecteurs vers les objets les plus nobles, qu'elles substituent au talent facile de médire celui plus rare d'éclairer, et qu'au lieu de provoquer ces disputes indécentes qui livrent des talens recommandables à la plaisanterie, elles soient les premières à reconnaître que si la profession de journaliste donne le droit d'honorer les lettres, elle s'avilit elle-même en ne remplissant pas ce que lui prescrit son titre.

Tel est l'esprit dans lequel sera rédigé le *Lycée Armoricain*. Répandre autour d'eux les connaissances utiles; accueillir ces talens modestes qui, ne tenant à aucune corporation, restent trop de fois dans l'oubli; exercer une critique sévère, qui ne dégénérera jamais en satyre; décerner des louanges toujours méritées et qui ne seront point des flatteries; respecter les auteurs, en les éclairant sur leurs ouvrages : voilà ce que se proposent les collaborateurs de ce nouveau recueil. La vérité sera leur but.

La Bretagne a établi chez elle la plus ancienne Société d'agriculture qui ait existé en France. Si les autres provinces l'ont devancée en créant, depuis long-tems, des journaux littéraires, les auteurs du *Lycée Armoricain* conçoivent l'espérance de rivaliser avec ces journaux, et de combattre cette injuste prévention qui décrédite tout ce qui s'écrit ou s'imprime en province.



APPEL AUX BRETONS.

Levez-vous à ma voix, enfans de l'Armorique!
Rassemblez les débris de votre gloire antique;
La patrie a parlé : suivez ses défenseurs,
Descendez dans l'arène et revenez vainqueurs!
A ce début pompeux, plein de justes alarmes,
Plus d'un bourgeois paisible a préparé ses armes,
Ranime sa valeur, demande à ses voisins
S'il faut aller encor battre les Sarrazins.
Non, Messieurs, retenez votre zèle héroïque :
Vous êtes belliqueux!... Je suis plus pacifique;
Et, d'une autre croisade ardent prédicateur,
A de plus doux combats j'appelle votre cœur.
Du souverain des arts, venez, docte milice;
Apprêtez vos pinceaux, que la presse gémisse :
Sous les traits du génie ou sous le poids des vers,
Des préjugés du siècle étouffez les travers;
Opposez le bon goût au venin du reptile;
Que sur le sol breton il n'ait pas un asile :
Versez l'encre à grands flots, noyez-le pour jamais,
Et que le monstre expire au bruit de vos succès!
« A quoi tend, s'il vous plaît, ce discours emphatique,
Et que fait aux Bretons votre appel dramatique?
(Semble crier déjà le peuple des censeurs) :
Vous offrez, dites-vous, un asile aux neuf sœurs?
Ces fières déités, Messieurs, à vous entendre,
Du haut de l'Hélicon vont exprès vous descendre....
Paris est leur séjour : c'est là que leurs autels
Portent aux cieux l'encens de quarante immortels;

Les verra-t-on jamais, cédant à vos prières,
Abandonner leur temple et passer les barrières ?
Croyez-moi, réprimez ces transports indiscrets.
Rimez des madrigaux, chantez, dans vos couplets,
L'élégante du lieu, la femme du notaire ;
De la noble charade égayant le mystère,
Allez de vos savans irriter les désirs
Et du bon percepteur amuser les loisirs.
Mais, par vos vers bourgeois, du pays des merveilles
N'espérez point charmer les sublimes oreilles.
Dans ces augustes murs vos enfans sont proscrits :
Nul n'aura de l'esprit, si ce n'est à Paris. »
  Eh bien ! j'ose braver ce terrible anathême ;
Cet arrêt ne peut-être un jugement suprême.
Le Dieu brillant du jour, du génie et des vers,
Dans son cours radieux embrasse l'univers.
Il est plus d'une source aux flots de l'Hippocrène !
Le laurier ne croît-il qu'aux rives de la Seine ?
Des muses en tout tems les nourrissons chéris
Chantaient dans leur province aussi bien qu'à Paris.
Osons nous affranchir d'un préjugé barbare ;
Du divin sanctuaire en vain il nous sépare :
Des desservans du Temple osons braver les lois ;
Que la victoire un jour légitime nos droits.
  Et toi, modeste auteur, qui, pour cacher ta trace,
Parcours *incognito* les sentiers du Parnasse,
Pourquoi, dans ces secrets livrés à l'amitié,
Ton pays avant tout n'est-il pas de moitié ?
Ouvre ce portefeuille où sommeille ta gloire.
Veux-tu déshériter les filles de mémoire ?
De ce larçin honteux tout le Pinde irrité
T'appelle à rendre compte à la postérité.
  Approche, que ton nom aux nôtres s'associe ;
Atteignons les hauteurs de la philosophie.

D'une morale auguste enseignons les décrets,
Allons de la nature arracher les secrets,
Des fastes de la France en déroulant la page,
Redisons les hauts faits des Bretons du vieil âge :
Ils combattaient pour nous, sachons vaincre comme eux ;
Soyons toujours Français... Mais de nos vers joyeux
Bannissons sans pitié l'aride politique.
Nous voulons vivre en paix dans notre république :
On n'y connait qu'un chef, qu'un seul maître, Apollon !
Les partis sont d'accord en prononçant son nom.
  Et vous, sexe adoré du savant et du sage,
Ne fuyez point ; venez protéger notre ouvrage.
Le titre vous fait peur ? mais tous nos lycéens
N'en sont pas moins galans pour être Armoricains !
Ils fêteront l'amour, le plaisir et les belles :
De l'esprit ranimant les vives étincelles,
Un seul mot, un regard peut d'un chantre breton
Faire un nouveau Bertin, un autre Anacréon.
  Ah ! si l'une de vous, brûlant d'un beau délire,
Osait monter parfois les cordes de sa lyre,
Parler de Dufrenoy le langage enchanteur,
Abandonner sa plume aux élans de son cœur ;
Livrée au vague heureux de la mélancolie,
Avec Valmore en deuil soupirer l'élégie,
Et, passant tour à tour de la joie aux douleurs,
Appeler sans effort le sourire et les pleurs !
  Réalisez bientôt cette aimable chimère :
C'est notre espoir à tous, c'est celui du libraire !
Son livre aimé du ciel et chéri des lecteurs
Serait même à Paris entouré d'acheteurs !
  Mais quoi, sexe charmant, avec vous je m'oublie.....
Le manuscrit en main, plus d'un auteur s'écrie :
Finirez-vous enfin ce babil infernal ?
Voulez-vous à vous seul remplir tout le journal ?

— Encore un mot, Messieurs, et je cède la place...
— Vous en avez trop dit. — Mais un seul mot, de grace...
— Non, taisez-vous. — Je veux... — Taisez-vous. — Un moment,
Laissez-moi donc du moins finir mon compliment.

Messieurs, je vous l'adresse : un nouvel an commence,
Dans le monde avec lui ce cher enfant s'élance.
Daignez guider ses pas toujours heureusement :
Qu'il triomphe au-delà de son département ;
Que son nom respecté retentisse avec gloire
Des rives de la Seine aux rives de la Loire ;
Que, dès le second jour, l'amateur, tout chagrin,
Gémisse en demandant un exemplaire en vain !
Puisse chaque lecteur en garder la mémoire !
Enfin, pour compléter son étonnante histoire,
Puissions-nous (mais, hélas! cet espoir est trop beau !)
Ne jamais voir, vivans, son dernier numéro !!!

LUDOVIC.





OBSERVATIONS

SUR LA GAULE CELTIQUE ET SUR L'ARMORIQUE.

LES anciens auteurs, comme Hérodote, ont compris sous le nom de Celtes, les Gaulois et les Germains. Dans la suite, Polybe, Diodore, Plutarque, etc., ne donnent ce nom qu'aux Gaulois, ou, tout au plus, à quelques habitans du nord de l'Espagne, que l'on a appelés Celtibériens.

César, dans ses commentaires, divise la Gaule en trois parties : la Belgique, l'Aquitanique et la Celtique. La dernière était la plus considérable; elle s'étendait de la mer jusqu'au Rhin, entre les Monts Vosges, la Seine et la Marne, d'un côté; le Rhône, les montagnes des Cevennes et la Garonne, de l'autre. Les Belges étaient au nord de la Marne et de la Seine, et les Aquitains au sud de la Garonne. Les Celtes, les Belges et les Aquitains différaient de mœurs, de coutume et de langage. Sous Auguste et les empereurs romains, la Celtique fut démembrée, et une assez grande partie fut ajoutée à l'Aquitanique, qui s'étendit jusqu'à la Loire.

Dans la Gaule Celtique, une partie portait le nom d'Armorique, et les peuples qui l'habitaient s'appelaient Armoricains. Suivant l'abbé Déric, ce mot vient des mots bretons *ar*, *Moor*, *rich*, province située sur la

bord de la mer (1). Quoi qu'il en soit, l'Armorique renfermait les provinces qui, depuis, ont porté le nom de Bretagne, de Maine, de Normandie et quelques cantons du Poitou.

Cette contrée contenait plusieurs peuples que César et les anciens géographes nomment *Redones*, *Namnetes*, *Diablentes*, *Curiosoliti*, *Veneti*, *Ossismii*, etc.

Les Redones avaient pour capitale *Condate*, mot qui, suivant Déric, vient de *Conk*, qui, en breton, signifie coin.

Je pense qu'il vaut mieux regarder ce mot comme dérivé du gaulois, *Condat*, *Condé*, *Cande*, suivant les pays, et qui signifiait confluent; en effet, la capitale des *Redones* était au lieu où l'Ille et la Vilaine unissent leurs eaux. C'est maintenant Rennes, qui a pris son nom des peuples dont elle était la capitale. Les *Redones* étaient séparés de la mer, au nord, par les *Diablintes*; et, au sud, par les *Veneti* et les *Namnetes*.

Les *Namnetes* avaient pour capitale Condivicnum; au confluent de la Loire, de l'Erdre et de la Sèvre. La Loire les séparait des *Pictones*. On ne sait pas précisément ce qui formait la limite entre les *Redones* et les *Namnetes*. L'abbé Deric pense que la paroisse de Messac appartenait aux derniers. *Condivicnum* a pris depuis le nom des peuples qui habitaient son territoire et s'appelle Nantes.

---

(1) J'aimerais mieux faire dériver ce mot de *ar* sur, *Moor* la mer; *sic* terrain inculte. Tous ces mots sont de l'ancien gaulois. Il est vrai que le mot *Moor* est aussi breton; mais il est certain que ce mot était gaulois. Notre mot actuel de *Mer* et de *Mare* en est une corruption. Peut-être le mot latin *Mare* a-t-il été apporté en Italie par les Gaulois, quand ils s'en emparèrent.

Annius, dans ses commentaires sur Manethon, fait descendre les Namnetes d'un certain Namnès qui régnait sur les Celtes avant la prise de Troyes. Ce fondateur de Nantes était contemporain de Ramsès, roi d'Egypte, et d'Itus, roi de Phrygie. Il est le 22.me roi des Gaules porté dans la liste de Beroze; toutefois on ne peut guère ajouter foi à cette liste, qui nous a été conservée par Annius de Viterbe, qui vivait dans le XV.me siècle. Il nous la donne comme de Beroze ; mais est-elle bien de cet historien ? Voici ce qu'il dit de Namnès : ce prince régna sur les Celtes après Picus, l'avant-dernière année de Ramsès, roi d'Egypte, c'est-à-dire un an avant le commencement du règne de Metophis, roi d'Egypte, du tems de Laomedon, roi de Troyes et de Sosarmes, roi des Assyriens, vers l'époque de la naissance d'Hercule, fils d'Amphitrion, ou plutôt de Jupiter et d'Alcmène. Il accompagna les Argonautes dans leur expédition, et finit par s'établir dans la Gaule, sur les bords de la Loire, où il bâtit une ville que Ptolémée appelle Condivicnum et qui se nomme aujourd'hui Nantes.

Ce récit est évidemment un conte indigne de toute croyance. Nous n'avons rien de positif sur les *Namnetes* et sur leur capitale, avant César. Il parait même que, du tems de ce général romain, *Condivicnum* était peu considérable; car il ne parut la craindre en aucune manière, quand il fit construire à Angers la flotte avec laquelle il se proposait d'attaquer les *Venètes* : il la fit descendre depuis le Pont-de-Cé ou de César, jusqu'à son embouchure, pour aller combattre ses ennemis. Il n'éprouva le long de la Loire, aucune opposition. Si, cependant, il y avait eu une ville considérable sur les bords de ce fleuve, il aurait dû y trouver quelque retard et il n'aurait pas manqué d'en parler.

Pithéas, célèbre géographe ancien, parle d'une ville appelée *Corbilo*, qu'il range parmi les plus opulentes des Gaules. Strabon en parle aussi, et dit que c'était un port sur la Loire. Il parait donc que *Corbilo* était dans le pays des Namnetes. Sanson pense que Corbilo est la même ville que Condivicnum et, par conséquent, Nantes. D'Anville croit que *Corbilo* était Couëron. Sa situation à 2 lieues de Nantes, en descendant la Loire, et la ressemblance de Couëron avec Corbilo lui paraissent des raisons suffisantes. Il serait plus vraisemblable que Corbilo fût la traduction latine de *Ker-Bilo*, ou ville de Bilo. Alors, il serait plus juste de mettre cette ancienne cité à Montoir. En effet, on trouve auprès de cette paroisse un banc de sable, qui découvre à basse-mer, et qui porte encore le nom de *Bilo*. La ville voisine a donc dû s'appeler *Ker-Bilo*.

Les Diablintes, appelés par Pline Diablindi, ont porté aussi les noms de *Diablitæ*, *Diabliti*, *Diaplintes*, *Deablites et Deabliti*. César les place vers le diocèse de Boulogne, position qui ne leur convient nullement. Pline les met dans la Gaule Lionnaise, à la suite des *Curiosuélites* et avant les *Redones* : c'est la place qui leur convient. Cette différence entre les auteurs anciens a occasioné beaucoup de difficultés à ceux qui ont voulu fixer exactement leur situation.

Ptolémée appelle la capitale des Diablintes *Nœdunum*, et la notice de la province des Gaules l'appelle *Civitas Diablintum*. Sanson a cru que c'était Nogent le Rotrou. D'Argentré la place à Château-Neuf, près de Saint-Malo; parce que, dans un acte de 1383, ce bourg est appelé *Castrum Novum*; or, suivant lui, *Novum* vient de *Noa*, dont a fait *Noue* et *Noe* (*eau* en Bas-Breton). L'abbé Lebœuf et Deric pensent que cette capitale était

dans le Maine à Jublains, qui a été appelée, dans un acte passé en 616, Oppidum Diablentis. Ce n'est plus maintenant qu'un bourg situé à 2 lieues de Mayenne. En suivant le sentiment le plus probable, les *Diablintes* confinaient aux *Cenomani*, qui occupaient le Mans; aux *Abrincatui*, qui occupaient l'Avranchin; aux *Redones*, et, vers la cité d'Alet, aux *Curiosolites*. Ainsi, ils occupaient, dans la Bretagne, l'évêché de Dol.

Les *Curiosolites* de César, ou les *Coriosuelites* de Pline, avaient pour capitale *Corsilium*, qui n'est plus qu'un bourg entre Dinan et Lamballe. On y a trouvé, en 1738, des médailles, des ruines de temple et plusieurs autres monumens anciens, qui prouvent que c'était une ville considérable. D'ailleurs, plusieurs voies romaines partent de ce lieu : l'une va à Vannes; la seconde se dirige vers Quintin, et passe à Iffiniac, près de Saint-Brieuc; une troisième se dirigeait vers Rennes, et la quatrième vers la mer. Les *Curiosolites* confinaient aux *Diablintes*, par Alet, appelée maintenant le Clos-Poulet; aux Osismiens, par Iffiniac, *ad fines*, et avec *les Venètes*, du côté de Comblessac.

Strabon place *les Venètes* en Belgique. Mais les autres auteurs anciens leur donnent une position qui convient au Morbihan. Pline appelle *insulæ veneticæ*, quelques isles qui en dépendaient, comme *Vendilis*, depuis *Guédel* et enfin *Belle-Isle*, *Houat* (*siata insula*), *Hédic*, *Grouan* et *Quiberon*. La capitale *des Veneti*, suivant Ptolémée, s'appelait Dariorigum; suivant la table Théodosienne, c'était *Dartoritum* : elle porte à présent le nom de Vannes; mais Dom Lobineau pense qu'elle n'occupait pas le lieu où se trouve Vannes. Suivant lui elle était placée sur une pointe de terre qui dominait sur le Morbihan (la petite mer). Cette pointe s'appelle

à présent *Darouec*. Le président de Robien et le comte de Caylus prétendent, au contraire, que la capitale des *Venètes* était située dans le lieu où se trouve aujourd'hui *Lomariaquer*. Le Vindana portus de Ptolémée paraît être *Port-Navalo*, à l'entrée du Morbihan.

Les Venètes étaient les peuples les plus puissans des Armoricains. César arma contre eux à Angers, et vint à bout de les vaincre; mais il éprouva de grands obstacles. On peut lire les détails de cette guerre dans ses *Commentaires*. *Les Venètes* étaient entourés au nord par les *Curiosolites*; à l'ouest, par les *Ossismiens*, et à l'est par les *Namnetes* et les *Redones*. Suivant Strabon, c'est une colonie de *Venètes Armoricains*, qui, environ 600 ans avant notre ère, alla s'établir en Italie et fonda Venise.

Tous les géographes anciens font mention des Ossismiens ou Ofismiens; toutefois les savans ne sont pas parfaitement d'accord sur leur position. Quelques-uns les mettent au diocèse de Séez, en Normandie; mais ce sentiment ne peut cadrer avec Strabon, qui les place auprès des Venètes : *Post Venetos sunt Ossismii quos Timios Pitheas vocat, versus Oceanum habitantes in promontorio quodam satis longe porreceto*. Pomponius Méla les place vis-à-vis de l'isle de Sein : enfin, Pline semble dire que les Ossismiens terminaient la Gaule Lionnaise, du côté de la mer. La capitale s'appelait *Vorganium*, selon Ptolémée. La table de Peutinger l'appelle *Vorgium*, et la place sur la route de *Condivicnum* par *Dariorigum*, à *Gésocribate*, qui occupe la position de Brest. Cette situation convient parfaitement à Carhaix, et *les Ossismii* occupaient le département du Finistère et une partie de celui des Côtes-du-Nord. On appelait *Corisopiti* ceux qui habitaient les environs de Quimper. L'ancien dio-

cèse de Saint-Paul-de-Léon était habité par les *Agnotes*, et quelques-uns prétendent, mais mal à propos, que les *Lexobii* occupaient celui de Treguier, ayant pour capitale une ville détruite, dont on trouve encore les ruines à *Cozquended*. Peut-être a-t-il existé en ce lieu une ville portant le nom de *Lexobie;* mais elle n'a jamais été la capitale des *Lexobii;* car c'était *Noviomagus*, appelée à présent Lisieux. Les *Ossismiens* ne s'étendaient que jusqu'à Iffiniac. Le port d'Erqui, qui s'appelait *Reginea*, était sur le territoire des *Curiosolites*.

Voilà les six peuples principaux, qui occupaient ce que l'on a depuis appelé Bretagne, et qui étaient les plus considérables parmi les Armoricains. Chacun de ces six États ou cités (*civitates*), était gouverné par ses lois particulières, avait ses magistrats, ses prêtres et sa religion; mais toutes ces nations, ainsi que les autres de l'Armorique, s'étaient confédérées pour l'intérêt commun. Elles étaient liées, en outre, avec les autres peuples de la Gaule; leur Gouvernement était une espèce de république aristocratique. Des Sénateurs, appartenant aux premières familles gouvernaient : le peuple était tenu dans l'esclavage. Leurs magistrats étaient toujours tirés des familles les plus remarquables parmi la noblesse, qui était le premier ordre après les Druides.

Ils avaient trois classes de prêtres, les premiers et les plus honorés étaient les Druides qui habitaient au milieu des forêts. Leur nom venait de Δρυων, forêt, ou de Δρυς chêne. C'était à eux qu'étaient confiés l'éducation de la jeunesse, et l'enseignement des sciences divines et humaines. Ils n'écrivaient rien; mais ils apprenaient à leurs élèves leurs préceptes en vers, en les confiant à leur mémoire.

La seconde classe de prêtres était les Bardes, qui

étaient chargés de composer des hymnes pour les dieux et les héros. Enfin, la troisième était les Devins, qui faisaient des sacrifices pour découvrir l'avenir. Ils sacrifiaient même assez souvent des hommes. Ce n'était point dans des temples qu'ils répandaient le sang des victimes; mais sous le Ciel, que les anciens Armoricains adoraient comme une divinité. Des pierres, placées dans les forêts, loin des bourgs et des villes, leur servaient d'autels.

On trouvait dans les Gaüles, et surtout dans les cités armoricaines, des espèces de couvens de Druïdesses, qui offraient aussi des sacrifices à leurs dieux, et qui avaient, de plus, le pouvoir d'annoncer l'avenir. Il y avait, à Sein et au mont Saint-Michel, des temples desservis par des Druïdesses. Parmi les pouvoirs que le Ciel leur avait départis, on comptait celui d'exciter et d'appaiser les tempêtes. Aussi les matelots les invoquaient-ils, au moment où ils allaient entreprendre un voyage.

Les Armoricains n'adoraient qu'un seul Dieu, sous les noms de *Teutates*, *Belenus*, *Esus*, *Taranis* et *Dis*. Le premier mot signifie *père des hommes*, le second *maître du Ciel*, le troisième *tout-puissant*; *Taranis*, *maître du tonnerre*, et *Dis* le *Theos* des Grecs, ou le *Deus* des latins. Quelques auteurs ont assuré qu'ils croyaient à la métempsycose, ou au passage des âmes d'un corps dans un autre : l'abbé Deric, dans son *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, s'efforce de prouver le contraire, et, si on l'en croyait, leur religion le cédait peu, par sa beauté, au christianisme même. Il en fait le plus bel éloge. Il est malheureux que ses assertions ne soient pas conformes à ce que les historiens anciens nous en ont laissé.

Les Romains, après les avoir conquis, leur donnèrent leurs Dieux: *Taranis* devint Jupiter; *Teutates*, Mercure;

Belenus, Apollon; *Esus*, Mars; et *Dis*, Pluton. Ils cessèrent de rendre en plein air leurs hommages aux Dieux; ils le firent dans les villes, et bâtirent des temples. Témoin ce temple qui se trouvait à Nantes, au 3.me siècle, et qui était desservi par douze Druïdes. Ces mêmes Romains partagèrent la Gaule en plusieurs provinces, et une grande partie de l'Armorique fut comprise dans la troisième province Lyonnaise, dont le chef-lieu était Tours. Cette province subsiste encore sous le rapport ecclésiastique.

On a, depuis, donné le nom de Petite-Bretagne, à la partie qui renfermait les *Namnetes*, les *Redones*, les *Venètes*, les *Curiosolites*, les *Ossismiens* et une partie des *Diablentes*, parce qu'il y a passé, à plusieurs reprises, des colonies de la Grande-Bretagne.

Dès l'an 383, un grand nombre de Bretons de l'isle vinrent s'établir dans notre presqu'isle. Maxime, général des troupes romaines dans la Grande-Bretagne, s'étant fait proclamer Empereur par son armée, enrôla une partie de la jeunesse de l'isle, se mit à sa tête et passa dans l'Armorique. Il donna beaucoup de terres à ses soldats, qui les conservèrent même après la victoire que Théodoze remporta sur Maxime. Quelques historiens pensent qu'ils s'établirent dans les pays qui avoisinent l'embouchure de la Loire; mais l'abbé Deric soutient que ce fut dans les environs de Dol.

Vers le 5.me siècle, d'autres Bretons, chassés de leur pays par les Saxons, les Juttes et les Angles, vinrent se refugier dans la partie de l'Armorique où s'étaient déja établis leurs compatriotes. Ceux-ci leur donnèrent des terres, et il parait qu'ils eurent la partie occidentale de la presqu'isle appelée à présent Basse-Bretagne.

Une autre colonie, venue de la Cornouaille Anglaise,

appelée alors *Domnonée*, s'établit dans le pays occupé par la section des Ossismiens, appelée *Corisopiti*, et donna à ce pays le nom de *Domnonée* ou *Cornouaille*.

Toutes ces colonies ont chassé les habitans des pays qu'elles ont occupés, et ont fait donner le nom de Bretagne à la presqu'isle. Elles y ont apporté une langue différente de celle des Gaulois. Cette langue est parlée aussi dans la principauté de Galles, parce qu'une partie des peuples de l'isle se refugia dans cette principauté. Les montagnes dont elle est hérissée empêchèrent les *Saxons*, les *Juttes* et les *Angles* de les y poursuivre. Cette langue a été regardée par quelques personnes comme celle que l'on parlait dans la Gaule Celtique ; je me propose de démontrer le contraire, dans un prochain numéro du *Lycée Armoricain*.

J. Le Boyer.





LES SOUVENIRS DE L'ARMORIQUE.

A M. MIORCEC DE KERDANET.

Salut, terre de gloire, immortelle Armorique !
Quels rayons éclatans ornent ton front antique !
Du culte du grand Être instruisant les mortels,
Chez toi le vieux Druïde élevait ses autels (1);
Les neuf vierges de Saine, annonçant les oracles,
Sur tes rochers déserts appelaient les miracles (2);
Tes bardes apprenaient à voler aux combats (3);
Et, des bords de l'Afrique au séjour des frimas,
Tes fiers navigateurs, sur l'empire de l'onde,
Au tribut de la force avaient soumis le monde (4).
  L'Egypte vainement offre à nos yeux surpris
De ses mille palais les fastueux débris,
Tes nombreux monumens, énigmes du vieil âge,
Des fils de Sésostris ont précédé l'ouvrage.
Ces monts audacieux, qui dominent les flots,
Voilà de tes enfans les informes travaux (5);
Aucun nom n'est inscrit sur leur masse affaissée :
D'un peuple évanoui c'est la grande pensée.
Du tems qui nous entraîne il a bravé les coups,
Mais il n'a pas daigné s'illustrer comme nous.
Quels sont de toutes parts ces rochers solitaires (6) ?
Des jours qui ne sont plus ils gardent les mystères.
Peut-être ils ont été lancés contre les Dieux (7);
Peut-être ils figuraient les mouvemens des cieux (8).

Ton peuple a disparu de la terre où nous sommes,
Mais il vivra long-tems chez les enfans des hommes :
Que sont, auprès des siens, nos frêles monumens
Fléchissant chaque jour sous le fardeau du tems ?
Que dis-je ? au bord des mers, sa brute architecture,
Dans un ouvrage immense, a vaincu la nature :
Quatre mille rochers sont dressés dans les airs
Et, depuis cinq mille ans, habitent tes déserts (9) :
Tout ce peuple immobile atteste ta puissance.
Mais les muses du nord ont bercé ton enfance :
Ces chants, dont Ossian consolait ses ennuis,
Voilà ceux qu'autrefois tes fils avaient produits (10).
Le même enthousiasme avait monté leur lyre :
Les torrens et les mers inspiraient leur délire.
Tantôt sur la bruyère, aux derniers feux du jour,
Ils chantaient les combats, la patrie et l'amour ;
Tantôt, près du tombeau qui couvrait la colline,
Quand la lune brillait sur la tour en ruine,
Ils voyaient se pencher les ombres des héros,
Et leur lyre plaintive attristait les échos.
Vain éclat ! le tems vole et ton peuple succombe !
Vingt peuples avec lui s'endorment dans la tombe :
L'aigle du Capitole a soumis l'univers !
Du moins, s'il a péri, sa chute orna ses fers.
Son orgueil, sa constance effacent la victoire,
Et sa défaite encore est un titre de gloire.
C'est peu que Rome entière appelle ses soldats,
C'est peu que César même ait dirigé leurs pas :
Le ciel, les vents, les flots, contre lui tout conspire,
Et les rois de la mer ont perdu leur empire (11).
Tes guerriers ne sont plus ; mais un sceptre plus beau,
La palme des talens renait sur leur tombeau.
Ces vers, dont l'Arioste a doté l'Ausonie,
De tes bardes nouveaux proclament le génie.

Ces nains, ces enchanteurs, bizarres demi-dieux;
Qui de fables sans nombre amusaient nos aïeux,
Inconnus à la Grèce, ils t'ont dû la naissance (12).
Chez toi le grand Artur signala sa vaillance.
Sur tes rochers brillans de férie et d'amour,
Avec la blonde Yseult Tristan reçut le jour.
Merlin, tout-à-la-fois guerrier, barde et prophète,
Des volontés du Ciel infaillible interprète,
Naquit, dans tes déserts, d'un Génie imposteur.
Aujourd'hui, dans tes bois s'est caché l'enchanteur.
Sous la forme d'un cerf, par un charme invincible,
Dans l'épaisse aubépine il s'égare invisible (13).
Ainsi tes fictions, tes sublimes concerts,
Les hauts faits de tes preux ont charmé l'univers.
Avec ce jour nouveau que Charles fit éclore,
Tes bardes, plus connus, sont plus chéris encore (14).
A la cour de nos Rois quand nos gais troubadours
Sont venus célébrer les ris et les amours,
De ces chantres fameux respectant la mémoire,
La lyre armoricaine a fait toute leur gloire (15).
  Guillaume s'est assis sur le trône des Rois,
Et le glaive d'Alain légitime ses droits (16).
Je vois de tes héros la phalange guerrière
De Solyme conquise adorer la poussière (17),
Et du plus saint des Rois, loin de craindre le sort,
Sous les murs de Carthage insulter à la mort (18).
Que dis-je? pour tes fils il est un plus beau titre,
Du sort des nations jadis tu fus l'arbitre,
Et l'Europe, en suspens, deux fois a vu ton bras
Imprimer ton génie à deux puissans États.
Du premier des Valois disputant l'héritage,
Édouard sur nos bords vient assumer l'orage:
En vain d'un noble espoir animant ses héros,
La victoire à l'Ecluse a suivi ses vaisseaux,

Philippe tient long-tems la fortune indécise ;
Mais Montfort l'abandonne, et la France est soumise (19).
La France ! ô jour de deuil ! son prince est dans les fers,
Et son vainqueur superbe insulte à l'univers.
Duguesclin naît pour elle, et la vengeance est prête :
L'Anglais fuit, et la foudre est partout sur sa tête ;
De son armée entière accueillant les débris,
Édouard a pleuré sur ses lauriers flétris :
Partout l'aigle bretonne a dévoré sa proie,
Et le cri de douleur se change en cri de joie (20).
De quels tableaux divers tes fastes éclatans
Ont enrichi pour nous les archives du tems !
C'est Artur, immolé d'une main domestique,
Qui demande des pleurs à la muse tragique (21) ;
C'est Gurvand, abattu, plus grand que ses rivaux (22) ;
Et de Blois, qui combat et qui cède en héros (23) ;
Et Beaumanoir, vengeur d'une illustre querelle,
Lui qui buvait son sang en combattant pour elle (24).
Dirai-je Duchatel, payant, dans sa douleur,
Les obsèques d'un Roi, devant son successeur (25) ;
Ou François acquittant la dette de son crime (26) ;
Ou Landais, tour-à-tour oppresseur et victime (27) ?
Ici Jeanne de Flandre éclipse son époux (28) ;
Là, son fils a bravé les destins en courroux (29).
Voyez-vous Duguesclin, expirant dans sa gloire,
Qui dans le cercueil même enchaîne la victoire (30) ?
Plus loin, Clisson, captif, est prêt, dans les cachots,
D'expier, par sa mort, quarante ans de travaux :
Un serviteur fidèle a rougi du parjure,
Et le pardon du prince efface son injure (31).
Je peindrais Richemond, esclave de sa foi,
Défendant la patrie en dépit de son Roi (32) ;
Mais un plus grand exemple a droit à notre hommage,
Anne apporte avec elle un immense héritage :

Sa patrie est sa dot; Charles, à ses genoux,
Doit au vœu des Bretons le nom de son époux (33).
C'en est fait : au repos il n'a pu se résoudre ;
Il part, et l'Italie a vu tomber sa foudre :
Les Rohan, les Rieux, affrontant les hasards,
Ont placé sur son front le bandeau des Césars ;
L'Europe s'en alarme, et, sur les bords du Tibre,
Voit des États croulans se rompre l'équilibre ;
Elle marche, et Fornoue apprête à nos guerriers
Et des périls nouveaux et de nouveaux lauriers (34).
Mère illustre des preux, des savans et des sages,
Toi dont le nom sacré vivra dans tous les âges,
Tu vis naître Abeilard, consumé tour-à-tour
Du flambeau du génie et des feux de l'amour (35).
Descartes t'appartient. Dans sa vaste carrière,
Aux peuples aveuglés dispensant la lumière,
Du prince de l'École il renversa l'autel (36).
Tu vis Dugay-Trouin, dans un règne immortel
Sur l'abîme des mers, combattre et la tempête
Et les bronzes tonnans qui grondaient sur sa tête (37).
Bouguer, Maupertuis, tes fils audacieux,
Pour mesurer la terre interrogeant les cieux,
Des feux de l'équateur jusqu'aux glaces de l'ourse,
Devancés par la gloire ont dirigé leur course (38).
Salut, noble Armorique, orgueil du nom gaulois!
Tu regnas par le glaive et la lyre et les lois :
Aucun génie encor n'avait poli la Grèce,
Et le monde idolâtre honorait ta vieillesse (39).
De l'antique Albion les aïeux triomphans,
Fiers de t'appartenir, se sont dits tes enfans (40).
Venise est un débris de ta gloire éclipsée (41).
Ta splendeur immortelle étonne la pensée :
Mais le sort est jaloux et le monde est ingrat ;
Aujourd'hui tes fils même ont nié tant d'éclat !

Du tems qui détruit tout, méprisant les outrages,
En vain sur tes rochers, dans tes forêts sauvages,
Tes vastes monumens arrêtent les regards,
On oublie et tes mœurs, et tes lois, et tes arts (42).

ED. RICHER.

NOTES DE LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

(1) Les Druïdes enseignaient l'existence d'un seul Dieu et l'immortalité de l'âme.

(2) L'île de Saine, située sur les côtes de Bretagne, renfermait un collége sacré, composé de neuf prêtresses. Ces prêtresses calmaient ou excitaient à leur gré les tempêtes de l'Océan : elles *vendaient le vent* aux navigateurs, qui ne se mettaient jamais en mer sans les consulter. Le Mont Saint Michel renfermait également un collége semblable. Strabon parle d'une île située à l'embouchure de la Loire, où se retiraient des femmes *samnites* : sans doute c'était là l'île de Saine. L'abbé Déric croit que c'était l'ilot de Dumet; il se pourrait que ce fût Noirmoutier; car il n'est pas possible de croire que ce fût l'une des îles que la Loire renferme aujourd'hui dans son bassin : à cette époque, à l'exception d'Indret, de la Haute et de la Basse-Indre, ces terrains d'alluvion étaient encore sous les eaux. Pomponius Mela la place au nord de la Bretagne, où se trouve encore aujourd'hui l'île de *Sein*. L'opinion la plus commune est que c'est là la véritable île de Saine. L'auteur des *Martyrs* pense que c'est Jersey. L'auteur de cette pièce a écrit sur ce sujet un mémoire inédit qui paraîtra dans un des prochains numéros du *Lycée armoricain*.

(3) On connait les chants des bardes et leur influence sur les mœurs des nations celtiques. Cette influence était telle que, dans une contrée qui jusqu'à nous a conservé la langue et les mœurs de la Bretagne, on vit un grand prince échouer plusieurs fois dans la conquête qu'il avait projetée, et ne réussir qu'en faisant massacrer les bardes, qui entretenaient l'esprit belliqueux de ses nouveaux sujets. Cet événement à fourni à Gray une des plus belles odes dont se glorifie la poësie anglaise.

(4) Les Venètes, un des six peuples principaux répartis sur le territoire de l'Armorique, passaient pour les premiers et les plus habiles navigateurs de l'ancien monde. Ils faisaient payer un droit de passage à tous les vaisseaux qui naviguaient dans l'Océan Atlantique. Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui que la raison du plus fort est réputée la meilleure.

(5) Tout le monde connait les collines factices que les antiquaires ont nommées des *Tumuli*. L'opinion la plus vraisemblable est que ce sont des tombeaux ; mais rien n'est prouvé à cet égard, et l'on ne peut raisonner sur cette matière que par analogie. Les champs de la Troade, ceux de la Sibérie présentent des monticules

semblables quoique moins considérables. Les premiers même sont désignés comme les tombeaux de quelques-uns des héros les plus renommés de l'Iliade. Enfin, ce qui jette quelque lumière sur cet objet, c'est la forme plus régulière des pyramides d'Egypte, qui paraissent évidemment des *Tumuli*, portant l'empreinte de la puissance d'un peuple parvenu à un degré de civilisation plus avancé. Les *Tumuli* les plus connus de Bretagne sont ceux qui sont désignés dans la presqu'île de Rhuis, sous les noms de *Grand* et *Petit Monts*. On en voit également un à Beauvoir-Sur-Mer, à Prigny dans le pays de Retz. Près de la petite ville de Blain, on en a indiqué un qui a été rasé et dont on ne remarque plus que la circonférence.

(6) Outre les *Tumuli*, le sol de la Bretagne est couvert de *peulven*, de *Dolmen*, de *menhir*, de grottes factices, etc. Ces monumens, dont la destination est inconnue, paraissent à plusieurs antiquaires avoir servi à-la-fois de tombeaux et d'autels. Ossian parle à chaque instant des pierres qui indiquent la tombe des héros. Les mœurs des Calédoniens, à une époque reculée, ont été celles des anciens Armoricains, il est donc permis de conjecturer que les pierres qui couvrent le sol de la Bretagne ont eu jadis une destination semblable. Cette opinion est celle de M. Athénas, un de nos plus respectables et de nos plus savans antiquaires.

(7) La fable du combat des titans contre les dieux ne paraît pas avoir été particulière à la Grèce seulement. On l'a retrouvée dans la mythologie de plusieurs autres peuples. La terre a paru à toutes les nations avoir été habitée par une race d'hommes différente de celle qui existe aujourd'hui. Les recherches des érudits et des naturalistes, à cet égard, sont d'accord avec ce que l'écriture dit des siècles qui ont précédé le déluge.

(8) Quelques érudits ont cru voir dans la disposition de ces pierres des thêmes célestes; mais, sans combattre entièrement cette opinion, il est permis d'observer qu'elle a été émise par les anciens membres de l'académie celtique, à une époque où les phénomènes astronomiques étaient regardés comme la clef de toutes les théogonies. Des découvertes plus recentes ne permettent plus de croire que cette explication suffise pour l'intelligence de tous les problèmes dont s'occupent les antiquaires.

(9) Il n'est personne qui n'ait entendu parler des quatre mille pierres de Carnac. Ces pierres sont disposées sur onze lignes parallèles, et occupent la surface d'une lande immense, dans le voisinage de la mer. Un antiquaire, qui s'est acquis en Bretagne, une célébrité justement méritée, M. de Penhouët, a cru qu'elles avaient été élevées par les Venètes après leur défaite par les Romains; mais cette opinion ne semble pas vraisemblable, et tout porte à croire que ce monument incompréhensible date d'une époque plus reculée. Un monument non moins étonnant, c'est celui qui se trouve à la pointe de Toull-Inguet, dans le Finistère. Ce sont des masses de quinze pieds de base sur autant de hauteur, et placées les unes à côté des autres sur trois rangées, dont la plus considérable présente une longueur de 1800 pieds. M. de Cambry, M. de Penhouët, Ogée parlent avec détail des pierres de Carnac. L'amiral Thevenard nous a laissé une description de celles de Toull-Inguet.

(10) Les poésies Erses ont été celles de toutes les nations celtiques avant la conquête des Romains. Ce point d'histoire n'a pas besoin d'être prouvé.

(11) *Ar mor rich* signifie littéralement *Roi de la mer*. Le combat

naval que les Venètes soutinrent contre les Romains fut le dernier effort des Gaulois pour recouvrer leur liberté. Les détails dans lesquels est entré le vainqueur à ce sujet font juger de l'importance qu'il attachait à sa victoire. La valeur des Armoricains balança celles des Romains jusqu'à l'instant où le calme étant survenu permit aux Romains d'accrocher les navires de leurs ennemis. La ruse, la force, la tactique militaire elle-même, tout favorisa les agresseurs et les Armoricains furent vaincus.

(12) La férie est née sur le sol de la Bretagne. Le savant mémoire de M. de la Rue sur *les bardes armoricains* a mis cette opinion hors de toute contestation. Aujourd'hui elle est considérée comme une vérité historique. C'est en Bretagne que se trouve, entre Landerneau et Brest, le château de *Joyeuse garde*, le séjour des héros de la Table Ronde. Ce château est désigné dans l'histoire sous le nom de *Goy la forest*. La mythologie ossianique et la férie, qui ont partagé le nord et le midi de l'Europe, appartiennent toutes deux à l'ancienne Armorique. La première seulement lui était commune avec toutes les nations gauloises septentrionales.

(13) On sait que l'enchanteur Merlin disparut dans la forêt de Brocéliane ou Brocéliand, aujourd'hui la forêt de Lorge, près de Quintin, dans le département des Côtes-du-Nord. C'est là, dit la fable, qu'il vit encore sans qu'on ait pu le revoir. Les merveilles de cette forêt, si vantée par les bardes armoricains, ont donné au Tasse l'idée de sa forêt enchantée. On n'a pas assez étudié cette littérature armoricaine, qui a fait naître un merveilleux qu'on peut regarder comme la véritable mythologie de l'Europe du moyen-âge. Elle a eu une influence directe sur les mœurs du peuple de la Bretagne, et on la retrouve même dans son histoire. Long-tems les Bretons ont attendu le retour du grand Artur, qui avait été confié à des fées pour panser ses blessures. C'est cet espoir si frustré auquel on faisait allusion en appelant *espoir breton* toute chose sur laquelle on compte sans apparence de la posséder. C'est dans l'attente de cet événement que, vers la fin du 12.e siècle, les Bretons imposèrent le nom d'Artur au fils de leur duc Geoffroi, dans l'espoir que ce serait le grand Artur de la Table Ronde.

(14) Vers le siècle de Charlemagne, la réputation des bardes armoricains s'étendit dans toute l'Europe.

(15) C'est encore une de ces vérités historiques prouvées par M. de la Rue, que les poëmes des troubadours, des trouverres français et anglo-normands ont été calqués sur ceux des anciens bardes armoricains. Ainsi, la Bretagne, dans le moyen-âge, a été le berceau de la poésie anglaise et française.

(16) Alain le Roux, comte de Penthièvre, aida puissamment Guillaume, duc de Normandie, dans la conquête que ce prince fit de l'Angleterre. Il reçut de ce monarque le comté de Richemond, qui resta depuis à la maison de Bretagne. La plupart des historiens se sont trompés en disant que c'était Alain Fergent, fils du duc de Bretagne régnant alors, qui secourut Guillaume dans son expédition.

(17) Les Bretons prirent part à toutes les croisades avec un empressement dont on n'a pas eu d'exemple dans les contrées voisines. Au milieu des guerres sans cesse renaissantes qu'ils soutinrent contre Richard-cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, sous la minorité de Geoffroy II et la tutelle de Constance, le célèbre Hellouin, moine de Saint-Denis, ayant prêché une nouvelle croisade, emmena avec lui en Palestine une armée de croisés, composée en presque totalité de Bretons.

(18) Le duc Jean Ier et une grande partie de la plus illustre noblesse de Bretagne accompagnèrent Saint-Louis devant Tunis, où ce prince périt d'une maladie contagieuse.

(19) La guerre civile élevée entre Jean-de-Monfort et Charles-de-Blois, pour la succession du duc Jean III, fut la cause pricipale de tous les malheurs qui affligèrent la France sous les règnes de Philippe de Valois, Jean et Charles V. Jean de Montfort rechercha l'alliance de l'Angleterre, et Edouard III, qui avait tenté de pénétrer dans le royaume par les Pays-Bas, trouva dans la Bretagne l'alliée naturelle qui lui ouvrit le chemin qu'il avait inutilement cherché ailleurs.

(20) Duguesclin portait un aigle sur ses armes. L'expulsion des anglais fut son ouvrage. Rien n'est comparable à la rapidité avec laquelle il attaqua et dispersa l'armée de Knolles, qu'il força de se refugier en Bretagne.

(21) La mort d'Artur II, assassiné par Jean-Sans-Terre, son oncle, à fourni à Shakespeare le sujet d'une de ses tragédies.

(22) La mort de Gurvand et sa belle défense contre les Normands, sont un de ces sujets ensévelis dans l'histoire de la Bretagne, sans qu'on le remarque, et auquel il ne faut que le style que les anciens savaient donner à leurs annales pour les rendre célèbres.

(23) Charles-de-Blois a joué un trop grand rôle dans l'histoire de la Bretagne pour ne pas être compté au rang de ses grands hommes. L'histoire, plus juste que le sort, lui a décerné un titre dont son courage le rendait digne, et l'Eglise, en le canonisant, a rendu à ses vertus un hommage plus authentique encore.

(24) Ce mot fameux, que Geoffroy-du-Bois adressa à Beaumanoir, ce mot qui est devenu le *cri de la maison* du héros qui était digne de l'entendre, et ce *combat des Trente*, si injustement révoqué en doute eussent suffi seuls chez les anciens pour attacher des souvenirs durables à l'histoire d'une nation.

(25) On sait que Dûchatel, seul fidèle au milieu d'une cour ingrate, qui abandonna un prince expirant pour porter ses hommages à l'héritier de la couronne, révolté contre son père, fit faire à ses frais les funérailles de Charles VII.

(26) L'assassinat de Gilles-de-Bretagne et la mort du duc François Ier, son frère, sont des événemens importans qui ont influé sur les destinées de la France et de l'Angleterre. Darnaud a tiré de ce passage de l'histoire de la Bretagne le sujet d'une nouvelle qu'il n'a pas su rendre aussi intéressante qu'elle pouvait l'être.

(27) L'élévation et la chute de Landais offrent un des spectacles les plus frappans de l'histoire moderne. Ce ministre, à qui il n'a manqué qu'un plus vaste théâtre, pour être compté au rang des plus grands hommes, tenta de détrôner un Roi d'Angleterre, renouvela les hostilités entre les Pays-Bas et la France, alluma la guerre civile dans le royaume, en protégeant la faction du duc d'Orléans, et amena, durant son administration, des événemens qui consommèrent l'union de la Bretagne à la France.

(28) Jeanne-de-Flandre, épouse du comte de Montfort, soutint seule son parti durant la captivité de son époux. Mézerai la désigne comme une des héroïnes les plus célèbres dont l'histoire fasse mention.

(29) Aucun événement, peut-être, ne prête d'avantage aux réflexions de l'écrivain philosophe, que la destinée de Jean-de-Montfort, placé sur le trône par les Anglais, perdant sa couronne par suite de l'attachement que son intérêt et sa reconnaissance lui dictaient envers ses alliés; exilé pendant sept ans, rappelé de nouveau par ses

sujets qui l'avaient chassé, et forcé, pour le maintenir, de sacrifier l'alliance de l'Angleterre, qui lui avait mis la couronne sur la tête, pour celle de la France qui la lui avait ravie.

(30) Lefebvre, dans sa vie de Duguesclin, ne dit rien de cette circonstance; mais tant d'autres témoignages la confirment qu'elle peut passer pour une vérité historique.

(31) Ce trait de l'histoire de la Bretagne a fourni à Voltaire, au jugement de La Harpe, un des dénouemens les plus beaux qui soient au théâtre.

(32) Artur-de-Richemond, duc de Bretagne et connétable de France, fut un des héros qui contribuèrent davantage à la splendeur du règne de Charles VII, de ce monarque dont un historien célèbre dit qu'il n'avait été que le témoin des merveilles de son règne. Ce jugement est vrai si on l'applique aux premières années du règne de ce prince, que Richemond servit, en quelque sorte, malgré lui et les favoris qui abusaient de sa puissance. Il réconcilia ce monarque avec le duc de Bourgogne, le fit entrer dans Paris, et soumit à la France la Basse-Normandie, lorsque la guerre se fut rallumée entre les deux couronnes, à l'occasion de l'emprisonnement du prince Gilles. Ce fut alors qu'il gagna la bataille de Formigny, dont il céda l'honneur au comte de Clermont, qui était prince du sang.

(33) Anne était déjà fiancée à Maximilien, roi des Romains, quand elle se maria à Charles VIII.

(34) La conquête de l'Italie fut la suite immédiate de l'union de la Bretagne à la France. Alors Charles VIII s'aida du secours de ces seigneurs bretons, dont, auparavant, il avait eu toutes les forces contre lui. Aussi l'histoire rapporte-t-elle que Laurent-de-Médicis, un des plus profonds politiques de son siècle, ayant appris cette union s'écria : *Quelle puissante monarchie que la France, et, si elle connait ses forces, que deviendra l'Italie?*

(35) Abeilard naquit au Pallet, petit bourg à quatre lieues de Nantes, il est plus connu aujourd'hui par ses amours que par ses ouvrages, qui lui avaient fait un grand nom, de son tems, dans la dialectique.

(36) On connait l'influence que Descartes exerça sur la philosophie; c'est à lui qu'on doit Newton, et, quoiqu'on ait réfuté cette assertion, Newton n'eût pas fait ses découvertes s'il n'eût déjà trouvé la route déblayée des anciennes erreurs et l'empire d'Aristote détruit. Le père de Descartes était conseiller au parlement de Bretagne. Sa mère accoucha de lui dans un voyage qu'elle fit en Touraine, mais le jeune Descartes fut élevé dans la maison de son père, et ce philosophe et toute sa famille ont toujours été dans la suite réputés Bretons.

(37) Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo. Dans un siècle si fertile en grands hommes, il fut un des plus illustres marins du siècle de Louis XIV. Si on exigeait d'un fragment de ce genre l'exactitude d'un morceau d'histoire, on pourrait ajouter aux marins célèbres que produisit la Bretagne, CARTIER à qui on doit la découverte du Canada; FORBIN, CASSART et le contre-amiral BARIN DE LA GALISSONNIÈRE.

(38) Parmi les savans dont la Bretagne s'honore, on s'est contenté de citer Bouguer et Maupertuis, le premier né au Croisic, et le second à Saint-Malo. On sait qu'ils furent choisis tous deux, conjointement avec la Condamine et Clairaut, pour ce fameux voyage entrepris dans le dernier siècle, afin de déterminer la figure de la terre. Ce sont ces entreprises éclatantes qui rendent

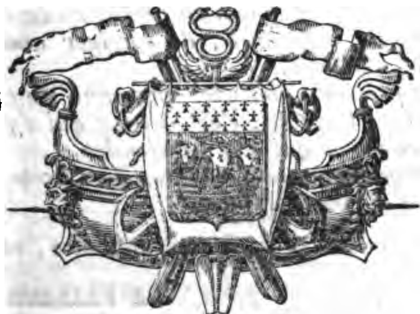
souvent célèbres des hommes qui, avec beaucoup de génie, seraient restés sans cela dans l'obscurité. Les Bretons peuvent ajouter à ces noms celui de Volney.

(39) Dans l'opinion des érudits, la petite Bretagne passe pour un des pays les plus anciennement occupés. C'est chez elle que les Druïdes, les prêtres et les législateurs des Gaulois se tenaient de préférence, et c'est d'elle, et non de la Bretagne insulaire qu'il faut entendre ce que disent les auteurs anciens de la Bretagne. M. de Cambry a donné des preuves de cette vérité.

(40) La grande Bretagne a été peuplée et nommée par la petite : c'est une vérité dont personne ne doute plus aujourd'hui, et que M. de Cambry a mise dans tout son jour, dans ses recherches sur les *monumens celtiques*.

(41) Suivant Strabon, Venise a *été* fondée par une colonie de Venètes. S'il était permis à la poésie d'entrer dans le champ de l'érudition, on aurait pu indiquer d'autres peuples de l'Italie sortis également de l'Armorique. Peut-être découvrirait-on avec surprise que les croyances religieuses des Grecs et des Romains avaient été puisées dans les opinions que ces colonies avaient apportées avec elles de leur mère-patrie. C'est ce qu'a prouvé M. Ursin, dans un savant mémoire, intitulé : *Recherches sur le culte apporté des bords de la Loire en Italie, par les premières colonies celtiques*. Il est assez remarquable que les deux peuples modernes qui ont porté le plus loin, dans l'Europe, le génie de la navigation et l'audace des grandes entreprises, ont été les successeurs immédiats des Venètes.

(42) Il n'est pas de partie de la France aussi complètement oubliée que la Bretagne : les exagérations de quelques écrivains, entr'autres de Le Brigand, ont fait tourner en ridicule ce qui méritait un examen attentif, et l'on sait que chez nous un ridicule mérité ou non, est une tache dont on ne se lave jamais : l'oubli a été porté si loin que récemment une académie célèbre, dans ses recherches sur les voies romaines, ignorait qu'il en existât en Bretagne.





A M. L'ÉDITEUR DU LYCÉE ARMORICAIN.

Monsieur, je suis garçon, j'ai soixante ans, trois mille livres de rentes, de la santé, de la gaîté, et point d'occupations. Je me promène toute la matinée (ce qui m'a fait donner, par mes voisins, le surnom de Flaneur*); et le soir, au coin de mon feu, je me plais à récapituler mes observations du jour. Votre prospectus, en faisant un appel à tous vos compatriotes, m'a donné l'idée de vous soumettre quelques tableaux de mœurs : je vous prie de les admettre dans votre* Lycée*, si vous les jugez dignes d'y figurer.*

Je sais qu'un Hermite célèbre a déjà exploité ce champ si vaste et si fécond du ridicule; aussi, sans avoir la prétention de moissonner après lui, je me contenterai de ramasser quelques fleurs échappées aux regards de l'observateur de la Capitale; je ne chercherai mes tableaux que dans notre bonne ville, qui, je l'espère, me fournira plus d'un sujet.

Pour être à même de juger, de tout voir, j'ai établi mon observatoire sur la place Royale; c'est du centre des affaires et des plaisirs que je pourrai étendre, multiplier mes observations.

Peut-être mon style se ressentira-t-il de la faiblesse de mon âge : pardonnez-le moi en faveur de l'intention, qui a été d'amuser, de plaire, de corriger quelquefois en frappant les ridicules.

Je n'ai prétendu désigner personne : mes portraits sont pris dans la foule; c'est à ceux qui s'y reconnaîtront à prendre ce qui leur conviendra.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir ces délassemens d'un vieux Nantais,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LE FLANEUR BRETON.



PREMIÈRE REVUE BRETONNE.



LE PREMIER DE L'AN A NANTES.

> Le bon tems que celui où je me croyais obligé de courir pendant huit jours de maison en maison, pour y distribuer avec profusion une quantité de petits cadeaux achetés à grands frais, donnés avec prétention et la plupart du tems reçus avec indifférence.
>
> (*L'Hermite de la Chaussée d'Antin.*)

DEMAIN !... jour de bonheur !... tout ressent déjà ton heureuse influence. L'époux est plus complaisant, l'épouse plus prévenante, la coquette s'humanise, l'amant espère, l'élégant triomphe, le grand-papa sourit, les ennemis se rapprochent et vont peut-être se réconcilier. Heureux jour ! pourquoi n'es-tu qu'un jour ?

Tel était le petit monologue que je débitais, le 31 décembre 1822, en parcourant, par extraordinaire, la rue de la Casserie, à huit heures du soir, au risque de me faire gronder par ma vieille gouvernante ; et je répétais : aujourd'hui tout est espérance, demain tout sera-t-il bonheur ? — *Demain... !* dit tout bas, en souriant, ce jeune homme, qui sort de la *Pèlerine*, un paquet sous le bras. — *Demain* j'aurai ma plisse, dit cette jeune femme, en serrant tendrement la main de son mari. — *Demain !* dit à son tour le mari, d'un air triste et préoccupé, en comptant sur ses doigts.... *demain !* ce mot lui arrache un long soupir !... Pour Dieu ! monsieur, ne passez pas devant ce magasin : voyez-vous ces bonnets élégans, rangés tout exprès pour faire tourner les têtes les plus sages ? Celle de votre épouse pourra-t-elle y résister ?... Non, elle vous jette un coup-d'œil si expressif ;

il faut céder. Elle vous entraîne, elle passe en revue ce joli bataillon; tous les bonnets obtiennent son suffrage, enfin elle vient de faire un choix; mais un autre plus attrayant se présente, il est de toute nécessité alors d'en avoir deux : l'un pour recevoir ses visites, l'autre pour paraître en loge au Grand-Théâtre. Payez, tout est gain pour vous dans cette affaire : vous achetez quelques mois de tranquillité, et vous retrouvez votre chère moitié aussi aimable qu'aux premiers jours de votre hymen. D'ailleurs, ce couple intéressant vous donne l'exemple : le mari achète et paie sans marchander. Ce n'est pas étonnant, il n'est marié que depuis huit jours : rien n'est trop cher pour celui qui aime bien, rien n'est trop beau pour l'objet chéri !... Que fait ce jeune ouvrier, en contemplation? Il retourne dans sa main son dernier écu, il hésite, il balance, mais le mot *demain* se fait entendre, il sent palpiter son cœur, son bras s'avance, l'argent est donné, le bonnet emporté; il va peut-être conclure un mariage : qui pourrait résister à cette preuve d'amour! Et vous, charmantes grisettes, qui regardez d'un œil d'envie ces séduisans colifichets.... éloignez-vous : vous ne pourriez peut-être pas triompher de l'attrait enchanteur, et *demain!...* éloignez-vous.

Quel coup-d'œil brillant et animé présente ce quartier si fréquenté : c'est notre rue Saint-Honoré! L'éclat des lumières, l'élégance des magasins, tout rappelle ce séjour des merveilles. Le petit commis écarte d'un air orgueilleux les curieux en extase devant l'étalage appetissant du confiseur, le sanctuaire se referme; mais la foule suit des yeux notre jeune homme qui calcule ses achats d'après le montant de son trimestre, prend quelques pastilles pour les grands parens et réserve les friandises pour des visites plus intéressantes; ici l'homme du jour, semblable à un général prêt à entrer en campagne, donne ses ordres, prépare ses nombreux approvisionnemens. Plus loin, le surnuméraire sacrifie noblement ses gratifications du mois.... Patience! demain il sera peut-être en place : à défaut d'un dîner, des bonbons offerts à propos sont souvent d'excellentes recommandations. Quel bruit! quel mouvement! on se pousse, on se heurte, tout s'apprête pour le grand jour, tout annonce l'événement du lendemain; on visite ses fournisseurs, on apprête sa robe, ses cartes, ses complimens, ses discours, sa figure..., on

court, on écrit, on s'impatiente, on espère....; moi je vais me coucher et dormir en paix. Dormir en paix! vain espoir!... les musiciens du régiment fêtent un officier, et l'harmonie un peu bruyante de ces messieurs m'oblige à partager les honneurs qu'ils rendent à leur chef. Enfin, ils ont fait leur devoir, l'objet de la fête doit être satisfait, cette musique guerrière vient de livrer son âme à d'agréables chimères, il rêve peut-être qu'il est maréchal de France : dans cette douce persuasion il s'endort délicieusement, je vais faire comme lui. Autre événement! Un commis-voyageur, qui loge à l'*Hôtel des Etrangers*, a réuni ses amis autour d'un bol de punch ; la flamme pétillante inspire les joyeux convives, ils répètent en chœur les chansons du *Caveau Moderne* et des *Soupers de Momus*. Au nom du ciel, Messieurs, ménagez mes oreilles... mais le bol est épuisé ainsi que les chansonniers, j'en rends grâce à Dieu, et pour la troisième fois j'invoque les faveurs de Morphée. Tout-à-coup au beau milieu d'un songe, un roulement sinistre me réveille en sursaut; plein d'un juste effroi, j'abandonne mon lit..., j'ai cru entendre crier *au feu!* je passe ma robe de chambre, j'ouvre ma croisée...; et je vois les tambours de la garde nationale qui battent un ban sous les fenêtres d'un gros marchand, mon voisin. Celui-ci, étonné, se rappelle avec orgueil qu'il est sous-lieutenant : il prend un air noble et martial pour recevoir la visite du tambour, qui, la serviette sous le bras, lui apporte le bouquet d'usage ; déjà la main du bourgeois-militaire a cherché dans sa poche la modeste pièce de monnaie; mais on vient de l'appeler mon lieutenant!.... à ce titre, la petite vanité est agréablement chatouillée, la pièce de monnaie est remplacée par le petit écu, et, nouveau M. Jourdain, notre sous-lieutenant irait jusqu'à six francs, si on l'appelait *mon capitaine*.

Les tambours s'éloignent pour fêter un autre héros ; personne n'échappe à cet honneur ; le sous-officier même reçoit son bouquet et son aubade, ce qui est très-flatteur : cela vous donne une certaine considération dans le quartier !

Je reste à mon balcon pour jouir du spectacle. Le jour vient de paraître, les petits marchands s'établissent sur la place, les grands magasins s'ouvrent, les domestiques courent de tous côtés, chez le tailleur, demander

l'habit de Monsieur ; chez la marchande de modes, le chapeau de Madame ; mais l'habit n'est pas prêt, le chapeau se fait attendre ; Monsieur gronde, Madame s'impatiente. Pour la calmer, le garçon coiffeur vient préparer ses cheveux, *l'artiste* le suit de près. Au coiffeur succède la couturière. Que d'amours propres à contenter, que de petites colères, que de larmes de dépit !... Tout s'empresse, tout s'agite ; c'est le lever du rideau ; c'est l'introduction à la grande scène.

Neuf heures sonnent..., le tableau change. Des groupes de paysans endimanchés vont saluer leurs bourgeois. Les ouvriers s'arrêtent devant la maison de leur maître, un d'eux s'empare d'un violon et joue la marche des Tartares ; l'exécution manque un peu d'harmonie, mais elle paraît digne de Kreutzer à celui qui inspire cet orphée impromptu. Le bouquet est donné, le discours prononcé, la famille contente ; encore une vanité satisfaite. Ici, la petite bonne traîne l'enfant de mauvaise humeur chez le grand-papa, qui le trouvera charmant ; là, le filleul reconnaissant remercie son parrain de l'avoir placé à l'enseignement mutuel. Pourquoi ce petit Monsieur, en négligé élégant, semble-t-il craindre d'entrer dans cette maison. Il ne sait s'il doit visiter l'humble toit de ses pères, qui ont eu la bonhomie de ne pas vouloir s'élever au-dessus de leur état. L'orgueil livre un combat terrible à la nature, enfin ce dernier sentiment l'emporte, mon jeune fat entre.... Malheureux ! tu demeures insensible aux douces caresses de cette bonne mère qui verse des pleurs d'attendrissement en revoyant son fils bien aimé, et t'adresse de tendres reproches sur ta trop longue absence ; ton cœur ne peut trouver une larme pour cette mère attentive qui, pendant que son époux te trace les devoirs de l'homme de bien, s'approche tout doucement et glisse dans ta main le montant de ses petites économies. Il te tarde de la quitter pour aller visiter les gens du monde. Insensé ! au jour de l'infortune, quand tous les cœurs se fermeront pour toi, où trouveras-tu un refuge, si ce n'est dans le sein des auteurs de tes jours ? Près de ce jeune orgueilleux s'avance une famille de bons artisans, le père et la mère ouvrent la marche, d'un air grave et silencieux ; les enfans suivent en repassant tout bas leur compliment ; ils arrivent chez le bon papa, l'embrassent avec franchise, expriment leurs vœux

avec la naïveté du bonheur; le bon aïeul attendri croit renaître encore, en contemplant sa famille groupée autour de lui et l'œil humide des larmes du plaisir. Tableau charmant! pourquoi ne te rencontre-t-on pas toujours? pourquoi faut-il que le doux instinct de la nature cède au vain préjugé du monde!

Onze heures!.... Nouvelle scène.... Toutes les administrations voyagent, des groupes civils et militaires s'empressent de faire acte de comparution chez le chef, qui, avec un sourire ministériel, leur adresse quelques mots flatteurs. Le sous-chef, après avoir rendu hommage à son supérieur, retourne chez lui, pour recevoir à son tour ses subordonnés : ainsi, par ricochets, la vanité arrive au dernier échelon, et le petit surnuméraire trouve encore le garçon de bureau pour entendre la phrase bannale qui a parcouru tous les rangs, et est restée toujours la même, à quelques modifications près.

Midi....... Les toilettes sont achevées, le tailleur, la marchande de modes congédiés, plus ou moins satisfaits. Le riche équipage attend le grand capitaliste, l'humble fiacre la petite propriété, et le modeste employé commence à pied sa carrière. Tout est en mouvement, tout respire un air de fête. Le bruit des voitures, le cri des cochers, ceux des marchands, les embrassades des amis, les conversations des familles qui se rencontrent, en variant le tableau commencent à le rendre un peu confus; abandonnons mon observatoire, descendons à mon tour sur la scène, j'ai aussi mes visites à faire.

Toinette!... mon habit noir, ma perruque et ma canne à pomme d'or! Fort bien; me voilà en route, muni de notes instructives, que Monsieur mon neveu vient de me fournir. Je veux bien les communiquer à ceux de mes lecteurs qui ignorent les usages du grand monde. D'abord, est-il noté, on ne peut offrir de dragées en bonne société, si elles ne sortent des magasins de la *rue du Moulin* ou de la *rue de la Casserie*; on doit aller aussi, par ton, visiter le nouvel établissement de la *rue de la Fosse;* en effet partout les jolies marchandes ne peuvent suffire aux demandes empressées des consommateurs. Bons papas, complaisans maris, tendres amans, qui voulez donner un collier à votre fille, une montre à votre femme, une chaîne à votre maîtresse, dirigez vos

pas vers la Bourse ; arrêtez-vous devant ce brillant magasin ; rappelez-vous ce jeune Nantais qui exploite avec une persévérante intrépidité les monumens de la superbe Egypte, après avoir découvert les mines d'émeraude de cette terre féconde du génie, dont vous admirez les trésors reproduits et perfectionnés par les enfans de notre belle France ; voyez-les briller à vos yeux dans ce riche séjour : refuseriez-vous de payer le tribut que vous devez à votre pays, à deux compatriotes ?.... Mais la *Vielleuse* ou le *Gagne-Petit* vous réclament, allons, Monsieur encore un cachemire français, et votre femme vous adorera : vous aimez trop votre patrie pour ne pas encourager cette nouvelle conquête de l'industrie nationale sur la terre étrangère.

Hâtez-vous, faites vos emplettes, déjà les cercles se forment. Ici, c'est une imitation de la Chaussée-d'Antin : la maîtresse de la maison, dans tout l'éclat de sa parure, accueille les femmes d'un léger sourire, les hommes d'un salut gracieux. O vous, qui n'avez pas vu Paris, qui ne connaissez point les usages de la capitale, gardez-vous de paraître devant elle, vous la feriez rougir ; n'allez pas surtout débuter par embrasser les dames en leur adressant des complimens de bonne année, rien n'est de plus mauvais ton, cela sent tout-à-fait la province. Regardez ce jeune merveilleux ; il entre et fait trois légers signes de tête, il va s'asseoir sans prononcer un mot, son chapeau sur les genoux ; il présente à ses voisins, d'un air négligent, quelques jolis bonbons qu'il aura soin de laisser sur la cheminée, et saisit, pour s'évader, le moment où une autre visite est annoncée ; suivez ce brillant modèle, et l'on dira alors que vous savez votre monde. Près de cette grande dame demeure la petite épouse d'un chef de bureau; celle-ci est ambitieuse et donne dans les honneurs, par ce que son mari sollicite une sous-préfecture : remarquez comme elle mesure ses égards d'après l'importance de ses visites ; comme elle a su enchasser avec art, à sa glace, toutes ses cartes : les personnages remarquables sont en tête, heureuse quand elle peut vous offrir le nom d'un fonctionnaire public ou d'un administrateur.

Redescendons chez le gros marchand. Là, c'est tout différent : il sort de son comptoir, et vous embrasse de manière à vous étouffer ; sa femme, ses enfans en font

autant, et, sans vous donner le tems de respirer, on vous questionne sur votre santé, chacun vous adresse ses souhaits francs et sincères. Ma foi, j'aime autant cet accueil, quoiqu'il ne soit pas approuvé par le bon genre. L'heure du dîner arrive; la famille affamée, assistée de quelques amis, entoure une dinde... aux truffes ?... non, aux châtaignes. Debout et Monnier voient accourir dans leurs salons la foule des consommateurs. Chez le riche propriétaire c'est le repas d'étiquette, chez l'homme en place le dîner d'apparat. Aura-t-on partout le même appetit! Avec mon bon bourgeois on rit, on boit, on chante ; plus loin on crie, on se dispute ; ici, on cherche à faire de l'esprit, et là on garde le silence. Le repas est terminé, on court pleurer au mélodrame du jour, ou l'on improvise un bal, grâce à l'amateur qui a apporté son violon. Les tables de boston sont dressées; l'écarté fait pâlir plus d'un petit financier. Le plaisir, l'ennui, la crainte, l'espérance, circulent tour-à-tour au milieu de cette foule capricieuse et légère. La soirée s'avance, les heures s'envolent, on se sépare. Les voitures roulent encore, des chants joyeux se font entendre, s'éloignent, cessent... tout se tait. Le silence a remplacé cette bruyante cohue : le marchand ferme son comptoir et récapitule en riant le montant de sa recette; chacun rentre chez soi et réfléchit sur l'emploi de sa journée. L'enfant passe en revue ses joujous, l'élégante sa toilette, la coquette les hommages de nos *fashionables*, l'homme en place les courbettes plus ou moins profondes de ses administrés. Tous font leurs observations, forment leurs projets, établissent leurs espérances ; et si parfois le petit commis soupire en contemplant sa bourse maintenant trop légère, et songe qu'il faut attendre un mois pour la remplir ; si le pauvre solliciteur se demande où il ira dîner demain ; si le mari calcule en frémissant les mémoires de Madame ; si.... et Messieurs, pourquoi vous affliger... vous avez reçu en échange tant de complimens flatteurs, tant de franches protestations, tant de sourires protecteurs... Les regrets diminuent, le plaisir du jour éloigne les craintes du lendemain ; bercé par d'agréables souvenirs on s'abandonne au sommeil, en répétant : Heureux jour! pourquoi n'es-tu qu'un jour ?

LE FLANEUR BRETON.



FRAGMENT

D'UN

DISCOURS SUR LES MOEURS.

QUAND le Tibre vainqueur contempla sur ses rives
De l'univers soumis les nations captives,
Le luxe de l'Asie et ces beaux monumens
Qu'abandonna la Grèce aux Romains triomphans ;
Ces prodiges des arts où le feu du génie
Donne au marbre, à l'airain la chaleur et la vie ;
Ces vases, ces tableaux, ces bijoux précieux,
Cet or, pour la vertu cet or si dangereux,
Il gémit en lui-même, et de son urne antique
Sortit, avec les flots, cette voix prophétique :
« Rome, de tes succès crains de t'énorgueillir.
Si Mars n'a plus pour toi de lauriers à cueillir,
Si ta gloire est au comble et ton empire immense,
Si l'univers finit où finit ta puissance,
Crains la prospérité : ses flatteuses douceurs
Sont dans tous les états un poison pour les mœurs.
La gloire, qu'elle endort au sein de la molesse,
En savoure bientôt la dangereuse ivresse ;
Et le mâle courage, à ses pieds abattu,
Cède à cet ennemi sans l'avoir combattu.

. . . .

Ce que prédit le Tibre à la grandeur Romaine,
Nous le voyons, Ariste, aux rives de la Seine :
Manque-t-il un chef-d'œuvre à nos regards surpris ?
La Grèce était dans Rome, et Rome est dans Paris.

. . . .



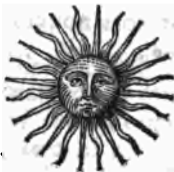
LE SOLEIL ET LA VAPEUR.

FABLE.

Le soir d'un beau jour de printems,
Saison charmante où la nature
Etale aux yeux sa brillante parure,
Couvre de fleurs et les prés et les champs,
　　Près de terminer sa carrière
Le soleil aperçut, du bout de l'horizon,
Une vapeur infecte et meurtrière
Qui sur les fleurs répandait son poison.
— Tu saisis, lui dit-il, le tems de mon absence
Pour exercer la maligne influence
　　De ton souffle empesté,
Jouis quelques instans du plaisir de mal faire;
Demain, de mes rayons la chaleur salutaire
Dissipera l'effet de ta malignité.

Cette vapeur du mensonge est l'image:
Le soleil est la vérité
Qui tôt ou tard dissipe le nuage
Qui nous dérobait sa clarté.

A.te D*****.





L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ.

QUEL jour fait luire dans notre ame
Le flambeau de l'antiquité ?
Quel éclat ! De quels traits de flamme
Il frappe la postérité !
Pour nous il n'est plus de ténèbres ;
Nos pères, à jamais célèbres,
Se montrent sans cesse à nos yeux :
Nous avons leur exemple à suivre ;
Jaloux de les faire revivre,
Nous recommençons nos aïeux.

Ce n'est qu'à toi, divin Homère,
A tes poëmes immortels,
Que Milton, Le Tasse et Voltaire
Doivent leur culte et leurs autels :
Epris d'Ovide et de Virgile,
De nos jours Saint-Ange et Delille
Nous ont rendu leurs doux accens ;
Fidèle imitateur d'Horace,
Dans un style rempli de grâce,
Daru le rappelle en ses chants.

Adoptant Pindare pour guide,
Par un sentier peu fréquenté,
Le Brun, d'un vol fier et rapide,
S'élance à l'immortalité ;
De Pline le meilleur ouvrage,
Buffon, prodige de son âge,
Débrouille l'antique cahos,
Des sens dévoile l'imposture,
Et d'une source neuve et pure
Fait jaillir des trésors nouveaux.

Si les Racines, les Corneilles
Ont des triomphes si constans,
Si les fruits de leurs doctes veilles
Bravent les outrages du tems,

Des Sophocles, des Euripides,
Rivaux heureux, lecteurs avides,
Ils dévorèrent les écrits;
Ainsi, d'après Plaute et Térence,
Molière, l'honneur de la France,
De son art remporta le prix.

Esope, en inventant la fable,
Des hommes fut le bienfaiteur;
Phèdre, plus orné, plus aimable,
Séduit par un style flatteur;
Après eux le bon La Fontaine,
Simple et naïf comme sa veine,
Fait le charme de l'univers :
Sa touche est plus noble et plus sûre :
Il a mieux senti la nature;
Mais ils ont inspiré ses vers.

Ah! si de l'amant de Cynthie,
Bertin le digne successeur,
Soupirant la douce élégie,
A trouvé le chemin du cœur;
Dans le chantre d'Eléonore,
Si Tibulle respire encore;
Si, favorite d'Apollon,
Dufresnoy de près suit ses traces,
C'est qu'ils invoquèrent les graces,
Qui couronnaient Anacréon.

Toi, de qui les leçons savantes
Instruiront encor nos neveux,
Que des cités reconnaissantes
Placèrent au rang de leurs dieux,
Hippocrate ! à ton influence
Barthez dut sa vaste science
Et Dessaux sa célébrité;
Loin que son courage chancelle,
Mazet, à son devoir fidèle,
Meurt en servant l'humanité (1).

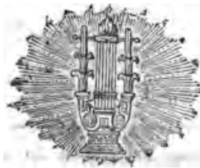
(1) On ne peut se rappeler la mort de ce jeune médecin, sans consacrer, en même tems, le courage héroïque de ses collègues, MM. Parizet (de Nantes), Audouard, Bally, François et le dévouement sublime des sœurs de Sainte-Camille.

C'est à Rome, c'est dans l'Attique,
Séjour des Dieux et des héros,
Que l'artiste, d'après l'antique,
Médite ses nobles travaux :
Vitruve, Phidias, Appelle
L'éclairent, dirigent son zèle,
Du goût lui prescrivent les lois,
Et, d'après leur nobles exemples,
Des Dieux il élève les temples
Ou bâtit le palais des Rois.

Si le sage avec fruit consulte
La respectable antiquité,
Maîtres du monde, à votre culte
Elle offre aussi la vérité :
Là, vous la verrez sans nuage.
Des flatteurs dédaignant l'hommage,
Voulez-vous des guides certains ?
Suivez ces princes magnanimes
Qui, par tant d'actions sublimes,
Firent le bonheur des humains !

Trajan, Antoine et Marc-Aurèle,
Dont nous adorons les vertus,
Des souverains sont les modèles,
Et leur modèle fut Titus :
En imitant leur bienfaisance,
Un Roi; l'idole de la France,
Henri subjugua ses sujets.
Aussi, toujours cher à la gloire,
Il vit au temple de mémoire,
Comme dans le cœur des français.

BLANCHARD-DE-LA-MUSSE.





FRAGMENS D'UN POÉME

SUR

L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Sic mihi persuasi, sic sentio, quum tanta celeritas animorum sit, tanta memoria prœteritorum futurorumque providentia, tot artes, tantæ scientiæ, tot inventa, non posse eam naturam quæ res eas contineat, esse mortalem.

(Cicéron.) *De Senectute.*

Tombeau, qui dois un jour recueillir ma poussière,
Réponds-moi : seras-tu ma demeure dernière ?
Y dormirai-je au sein d'une éternelle nuit !
Non, non ; l'homme en mourant à lui-même survit,
Par delà le trépas règne encor l'espérance :
De l'immortalité je me revets d'avance,
Et mon âme, qu'en vain je voudrais retenir,
Déjà, loin du présent, dévore l'avenir.

Je vois, à ces accens qu'un juste espoir m'inspire,
Les sages de nos jours avec dédain sourire :
« Quelle erreur, disent-ils, quel orgueil vous séduit ?
« L'âme, ainsi que les sens, et s'use et s'affaiblit ;
« Tout meurt, et d'un vain nom la mémoire incertaine
« Des plus fameux mortels est ce qui reste à peine. »

Ah ! si nous en croyons ces apôtres nouveaux,
Si du reptile impur, souverain des tombeaux,
Notre être tout entier doit devenir la proie,
Homme de bien, abjure et tes vœux et ta joie.
Que te sert-il de faire, en ta pieuse erreur,
Une sévère garde à l'entour de ton cœur ?
Tu crois de la raison suivre les lois austères
Et n'es qu'un insensé qui combat des chimères.
O sagesse ! ô vertu ! noms saints, titres sacrés,
Des humains, en tous tems, en tous lieux révérés,
Vous n'êtes que des sons dépouillés de substance,
Des mots dont l'orgueil seul a créé l'importance ;

Fuyez, portez ailleurs vos désolans flambeaux :
Sans les guérir, hélas ! vous éclairez mes maux.
D'un incommode frein mon âme se dégage ;
Folâtrer et mourir : voilà tout mon partage.
Passions, au hasard poussez-moi désormais ;
Sens, gouvernez mon cœur ; ignorance, à jamais
Etends sur mes destins tes ténèbres propices ;
Il n'est plus ici-bas d'autres Dieux que les vices :
Quand tout le reste échappe, ils sont le bien certain.
Si le moment présent n'a point de lendemain,
Si l'avenir flétri pour nous se décolore,
Si d'un jour plus serein ne brille point l'aurore
Et qu'un gouffre éternel absorbe tout espoir,
Il n'est plus de morale, il n'est plus de devoir.

. . . .

Tout ne semble finir, que pour soudain renaître ;
Chaque être successif se fond dans un autre être ;
Chaque point qui descend, sans jamais s'arrêter,
Dans l'éternelle roue est prompt à remonter ;
Aux mêmes lois toujours la matière fidelle,
En perdant une forme, en prend une nouvelle,
Et l'homme, l'homme, hélas ! à ce point avili,
Seul ne renaîtrait point, quand tout renait pour lui !
Il mourrait à jamais, lui qui seul peut connaître
Le bonheur d'exister, l'horreur de cesser d'être !
Quoi ! dans cet océan, ouvert pour m'engloutir,
Un rocher devant moi ne viendrait point s'offrir,
Où je puisse, de l'œil embrassant le rivage,
Sonder ma destinée et sourire au naufrage !
Quoi ! celui dont la voix instruisait l'univers,
Le sage tout entier serait promis aux vers !
De l'Eternel à peine une si noble image
D'un éclat incertain brille sur son passage,
Que la mort, effaçant ses majestueux traits,
A la nuit du néant le condamne à jamais !
Tant de vertu n'était qu'une ombre passagère !
Tant de grandeur, hélas ! finit par la poussière !
Sublime Bossuet, modeste Fénélon,
Vous, Corneille et Racine, et toi brillant Buffon,
Boileau, Montesquieu, La Fontaine, Molière,
Vous tous dont s'honoraient et la France et la terre,
Les tems épargneront vos immortels écrits ;
Et ce souffle divin qui les avait produits,
Cet instinct créateur, ce beau feu du génie,

Tout serait dans la fange éteint avec la vie !
Non, non : vous n'avez fait, illustres voyageurs,
Que passer de ce monde en des climats meilleurs ;
Non, non : l'âme, abjurant sa céleste nature,
Ne saurait du trépas devenir la pâture,
Mais d'un rapide essor elle fuit les tombeaux,
Et rien d'elle ne meurt, que la peine et les maux.

. . . .

Interrogez les tems, remontez d'âge en âge,
Et des peuples sans nombre écoutez le langage :
Les peuples, et les tems, fidelles à s'unir,
Entonnent de concert l'hymne de l'avenir.
L'Arabe voyageur, le Lapon, le Tartare,
Et le mol Indien et l'Africain barbare,
Le farouche Illinois, le valeureux Français,
L'habitant des cités et le fils des forêts,
Tous les mortels épars sur les deux hémisphères,
Si différens de lois, de mœurs, de caractères,
Divisés sur le reste et sur ce point d'accord,
Portent leur espérance au delà de la mort.
A leurs regards en vain chaque jour disparaissent
Des parens, des amis qui jamais ne renaissent ;
En vain chaque matin on pose tristement
Sur leur tombe muette un stérile aliment ;
Vainement l'on suspend à l'arbre qui l'ombrage
Et l'arc et le carquois qui servit leur courage :
Soins à jamais perdus ! il n'est plus de retour....
Ni sermens réclamés par l'hymen, par l'amour,
Ni cris, ni désespoir, ni larmes, ni prière,
Rien ne saurait des morts réchauffer la poussière ;
De nos vœux, de nos pleurs qu'attendons-nous, hélas !
Espérons-nous fléchir l'inflexible trépas ?
Ah ! d'où peut aux mortels venir une croyance
Qu'à leurs yeux chaque jour dément l'expérience,
Si de vivre à jamais l'espoir n'était en eux
Un sûr pressentiment, inspiré par les Cieux ?
C'est parmi les tombeaux que cette étroite vie,
Par un charme puissant, à la mort est unie :
La tombe est un sentier qui communique au Ciel,
Et l'homme rajeuni s'y proclame immortel.

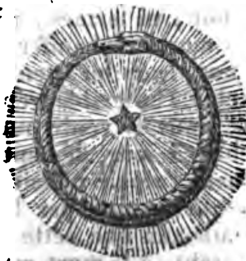
. . . .

Oui, Dieu puissant, Dieu bon, je crois à ta clémence :
L'enfant qui, fatigué de sa propre inconstance,
Sur le sein paternel s'endort paisiblement,

Pourrait-il du réveil redouter le moment ?
Pensers consolateurs ! vous ranimez mon âme ;
Mon être s'agrandit, un feu divin m'enflamme,
Je m'élève et regarde avec de froids dédains
Cette fange orgueilleuse, où rampent les humains ;
Tout brille autour de moi d'une clarté nouvelle,
L'espace au loin s'étend, l'infini se révèle,
Et je suis transporté sur des bords inconnus
Dans l'heureuse patrie, où l'on ne gémit plus.
C'est là que pour jamais refleurit l'existence :
L'ami revoit l'ami dont il pleurait l'absence ;
Pour la première fois le fils presse en ses bras
La mère à qui ses jours coutèrent le trépas ;
L'amant retrouve enfin l'amante idolâtrée,
Qui près de prononcer la formule sacrée,
Et déjà de l'hymen ajustant le bandeau,
Le front paré de fleurs, descendit au tombeau ;
Et moi, j'embrasserai cette fille chérie,
Qui tout-à-coup frappée au matin de sa vie,
Quand du prix de mes soins j'allais enfin jouir,
S'échappa de mon sein, fuyant vers l'avenir.

. . . .

DUFAY DE LIVOYS.





FRAGMENS D'UN VOYAGE

DANS

L'ARRONDISSEMENT DE SAVENAY,

PAR GUSTAVE V...,

ancien colon de Saint-Domingue.

LA LOIRE.

Rendu à Saint-Nazaire, on a encore douze lieues à parcourir avant d'arriver à Nantes, et l'on peut faire ce trajet par terre, en prenant la route de Savenay; ou par eau, en remontant la Loire. Je préférai cette dernière voie par plusieurs motifs : d'abord parce qu'étant venu par Savenay, je me souciais peu de revoir de nouveau le pays que j'avais déjà visité; en second lieu, parce que j'avais envie, comme l'auteur *de Paris à Saint-Cloud*, d'effectuer mon voyage *par terre* et *par mer*. La Loire est d'ailleurs un fleuve si fameux que j'étais bien aise de le connaître, et l'aspect qu'il offre à son embouchure m'en faisait encore éprouver plus vivement le désir.

Après avoir, dans un espace de plus de 200 lieues, traversé un pays fertile, où elle répand l'abondance, et les cités opulentes dont elle fait la richesse, la Loire vient enfin, auprès de St.-Nazaire, décharger dans l'Océan la masse de ses eaux. Son onde claire et limpide prend cependant la teinte jaunâtre du sable et des graviers qu'elle entraîne. Son cours rapide et majestueux à-la-fois respecte ordinairement les limites que la nature lui a données; mais, en hiver, lorsque la fonte des neiges a grossi ses flots, c'est un torrent irrité qu'aucun obstacle n'arrête; il inonde les plaines immenses qui le bordent, et les énormes glaçons qu'il charrie, rompant les cables des navires qui n'ont pas eu la précaution de chercher un abri, occasionnent souvent les plus grands désastres.

La Loire a toujours été et sera toujours célèbre dans les annales du commerce. Dès la plus haute antiquité, les vaisseaux de tous les peuples sont venus lui apporter les tributs des quatre parties du monde; mais aujourd'hui

elle a acquis une triste célébrité : toute la France se rappelle qu'elle a été l'instrument et le témoin des cruautés de Carrier.......

Je m'embarquai à St.-Nazaire par un tems calme et serein, qui me promettait, avec une heureuse traversée, la facilité de jouir du beau spectacle qu'offrent souvent ses rives fertiles. La Loire a près de trois lieues de large à son embouchure : entre Paimbœuf et St.-Nazaire, elle forme une rade immense presque toujours couverte de vaisseaux de toutes les nations, que le peu de profondeur de ses eaux, en plusieurs endroits, empêche de remonter jusqu'à Nantes. Les sables, qui s'amoncellent tous les jours davantage, rendent la navigation extrêmement difficile. Depuis quelques années, l'on a vu s'élever tout-à-coup des îles de plusieurs lieues d'étendue, dont le sol est maintenant consolidé par les roseaux qui le couvrent. Plusieurs plans ont été formés ; différens projets ont été proposés pour remédier à cet inconvénient ; mais tous, dispendieux ou même impraticables, sont restés sans exécution ; de sorte que le lit de la rivière est plus que jamais obstrué. Souvent, lorsque la mer se retire, les bancs opposent une barrière insurmontable à tous les navires, excepté toutefois au bateau à vapeur récemment établi pour le transport des passagers (1). La force de cette machine est prodigieuse ; rien ne l'arrête, et les grèves sont un obstacle qu'elle franchit aisément. J'en ai eu la preuve sous les yeux. La chaloupe où je me trouvais était, ainsi que plusieurs autres, arrêtée en face de Couëron par les sables qui nous obligeaient d'attendre tristement que le retour de la marée nous permît de continuer notre route. Le bateau à vapeur arrive ; ses ailes s'engrènent dans le gravier, l'agitent, l'enlèvent, le rejettent en un instant derrière elles et lui fraient ainsi un large canal où notre flotille passe à sa suite. Mais revenons sur nos pas ; les rives de la Loire méritent bien qu'on les examine en détail.

Nous traversâmes promptement la forêt de Mats qui couvre la rade de Mindin. En face de Paimbœuf, la rivière se resserre et permet de distinguer à-la-fois les deux bords. A droite, Paimbœuf, jolie petite ville, s'étend le long de la Loire ; mais les maisons qui bordent le quai, la plupart en bois ou en briques, étant anciennes et irrégulières, son aspect, de ce côté, est

(1) Construit par M. Guibert.

peu agréable ; dans l'intérieur de la ville, au contraire, les rues sont larges, droites et assez bien bâties. Au reste, Paimbœuf est très-commerçant et le deviendra davantage si l'encombrement du lit du fleuve continue d'obliger les bâtimens d'y décharger leurs marchandises.

A gauche, on remarque Donges, petit bourg maintenant sans importance, mais qui jadis a joué un grand rôle dans l'histoire de Bretagne. Les seigneurs de Donges, qui portaient le titre de Vicomte, étaient assez puissans pour faire la guerre aux ducs. En 1124, Savary, vicomte de Donges, entra dans une ligue formée par Olivier-de-Ponchâteau et plusieurs autres seigneurs, pour se soustraire à la domination de Conan III, qui gouvernait alors. Mais la coalition ne fut pas heureuse ; le duc défit l'armée des confédérés et rasa le château de Donges. La famille de vicomtes de Donges s'est fondue dans celle des comtes de Rochefort.

Donges se glorifie d'avoir donné le jour à M. le contre-amiral Halgan, officier distingué, qui, depuis long-tems célèbre dans la marine, vient de mettre le sceau à sa réputation par sa glorieuse expédition du Levant. Au moment où les Turcs, aveuglés par un fanatisme barbare, menaçaient d'envelopper tous les Chrétiens dans leur haine contre les Grecs, M. Halgan a fait briller dans l'Orient le pavillon français comme un étendard de salut, à l'ombre duquel tous les Francs ont trouvé sûreté et protection. Cette expédition mémorable a fait autant d'honneur à notre nation qu'au chef habile choisi pour la représenter, et les services que M. Halgan a rendus à l'humanité sont plus glorieux pour lui qu'une victoire. Sa conduite ferme et généreuse a rappelé les beaux jours de la monarchie, ce tems où, sans tirer un coup de canon, Duguay-Trouin obligeait les fauteurs de l'Islanéisme à rendre les captifs faits sur la chrétienté, et cette époque, plus glorieuse encore, où les Beaufort et les Duquesne, poursuivant les pirates jusque dans leurs repaires, forçaient l'orgueil des Barbaresques à s'humilier devant la puissance de Louis XIV...

Depuis quelques années l'on fait au port de Donges des travaux utiles. Le Gouvernement a accordé les sommes nécessaires pour cette entreprise aux sollicitations de M. Halgan, qui s'est fait un devoir d'employer son crédit pour l'avantage de son pays.

(La suite au prochain cahier).



MÉDECINE.

Dans un journal consacré aux lettres, aux arts et aux sciences la médecine ou la science de l'homme doit occuper un rang distingué. Quelque abstrait et monotone que paraisse aux gens du monde un pareil sujet, il ne peut manquer d'offrir de l'intérêt à ceux qui cherchent dans leurs lectures autre chose qu'un frivole amusement. La science médicale a essentiellement pour but de connaître l'homme et de tirer de cette connaissance toutes les applications qui peuvent améliorer sa santé ou la rétablir quand elle est altérée. Connaître l'homme ! quel objet plus grand fut jamais offert à nos méditations et à nos recherches ? Connaître l'homme, en effet, c'est connaître tout ce qui fait partie de son être ; sa structure, ses organes, les liens qui les unissent, les fonctions départies à chacun d'eux, les lois qui règlent leurs mouvemens ; les altérations plus ou moins grandes qui viennent en troubler le cours ; la nature de ces altérations, leur origine, leurs progrès, leur terminaison et toute la série de désordres qui les accompagnent. Mais l'homme ne vit pas seul au milieu de la nature ; il est entouré, pressé, pénétré par une multitude d'êtres qui agissent sur lui ; il se meut sous leur influence, il en reçoit la santé comme la maladie, il s'approprie leur substance : il vit, pour ainsi dire, de leur vie. Serait-ce connaître l'homme, que d'ignorer ces rapports aussi merveilleux qu'innombrables par lesquels il est lié à tout l'ensemble de la création ? La médecine est donc, sous ce point de vue, inséparable des sciences physiques et naturelles et présente au savant et à l'homme du monde un haut degré d'intérêt. Considérée dans ses rapports avec la société, l'homme d'état, le jurisconsulte l'interrogent à chaque instant. C'est elle qui trace les règles d'hygiène publique, qui étend sa surveillance partout où la santé des citoyens peut être intéressée ;

sur les objets de subsistance que la fraude peut altérer ou que l'avidité mercantile peut exposer en vente dans un état suspect ; c'est elle qui démasque le charlatanisme et préserve le peuple de son ignorance et de sa crédulité; c'est elle enfin, qui dans plusieurs questions de droit civil et criminel, détermine la conduite des magistrats, poursuit le crime ou fait triompher l'innocence. La société toute entière retire donc d'immenses services de la médecine, elle est donc essentiellement intéressée à ses progrès, et rien de ce qui la touche, ne peut et ne doit lui rester étranger.

Que, semblable à toutes les sciences naturelles, la médecine soit destinée à s'enrichir et se perfectionner sans cesse, c'est ce qu'il est impossible de révoquer en doute pour peu que l'on connaisse ses élémens et sa nature. Si quelques nuages pouvaient obscurcir cette vérité, l'histoire même de la science depuis sa naissance jusqu'à nos jours, et la comparaison de ses divers états avec son état actuel, rendraient sensible à tous les esprits, cette marche progressive qui fait l'un de ses principaux caractères, et que rend d'ailleurs si évidente la révolution opérée sous nos yeux par Monsieur le professeur *Broussais*. (1), Brillant de génie doué tout-à-la-fois de cette sagacité vive qui pénètre en quelque sorte les objets, et de cette retenue qui s'arrête à chaque pas pour les considérer sous tous leurs aspects ; de ce coup-d'œil rapide et vaste qui les saisit dans leur ensemble, et de cette observation patiente qui poursuit avec scrupule leurs moindres détails, il parait, et les dogmes fondamentaux de la physiologie de *Bichat* sont rétablis ; les faits se multiplient, les analogies s'étendent, les inductions se forment, les principes se généralisent ; la physiologie pathologique commence à naître ; la pathologie prend une face nouvelle : elle ne consiste plus à recueillir des symptômes pour en composer une maladie, pour lui imposer un nom, pour lui trouver une place dans un système nosographique ; on analyse, on évalue ces symptômes, on détermine quel est l'organe dont la souffrance les produit, on explique comment cet organe est devenu souffrant et on indique ce qu'il faut faire pour qu'il cesse de souffrir. La connaissance approfondie des

(1) M. Broussais est Breton. Il est né à Saint-Malo le 17 décembre 1772.

différens états morbides de l'estomac, celle des sympathies étonnantes qui lient ce viscère au reste de l'économie, ont levé un coin du voile qui couvre encore la thérapeutique. Il ne s'agit plus, au lit du malade, *d'essayer* tour-à-tour une foule de remèdes dont *l'expérience* a démontré les *excellens effets*, il faut étudier la nature, le caractère, le produit des lésions de nos organes, et si, pour effacer ces lésions, pour rétablir les parties malades dans leur condition première, le thérapeutiste met en jeu divers moyens tirés de l'hygiène, de la matière médicale, etc., c'est qu'il a reconnu une opposition entre ces lésions et l'opération des remèdes dont il veut se servir. Mais je sortirais des bornes qui me sont prescrites, si j'entreprenais d'énumérer ici les avantages que font espérer pour la science, les travaux de M. *Broussais* : j'exposerai et je commenterai sa doctrine dans un cours de pathologie interne que je me propose de faire aux élèves de l'école de médecine de Nantes.

Toutefois une révolution aussi étonnante et aussi rapide ne pouvait s'opérer sans blesser bien des amours propres, sans éveiller bien des passions..... Cependant tout s'est borné à des déclamations verbales. L'auteur de la nouvelle doctrine médicale a jeté le gant et personne ne l'a encore relevé d'une manière satisfaisante. Les médecins, que Monsieur *Broussais* devait considérer comme ses juges, attendirent en silence que le tems et une observation sévère eussent prononcé sur les grandes questions qu'il agitait : ce moment n'était pas éloigné, et bientôt on vit les médecins les plus distingués de la capitale modifier leur pratique, les hommes les plus justement célèbres venir s'asseoir aux leçons du professeur du Val-de-Grace, et proclamer hautement l'immense service qu'il venait de rendre à l'humanité !

Sans doute, tout n'est pas fait encore ; toutes les parties de l'édifice qui s'élève ne sont pas également achevées, la place des anciennes erreurs renversées n'est point complètement occupée par des vérités généralement reconnues, mais au moins il est facile de voir qu'on est dans la route du perfectionnement, et qu'appuyée sur l'anatomie et la physiologie pathologiques la science n'a plus à craindre les systêmes et les erreurs où tant de fois elle est tombée. Une nouvelle ère commence pour la médecine ; la direction donnée aux études médicales est comme une lumière soudaine qui dissipe les fantômes

tre la nuit et rend aux objets leur véritable forme, on commence à secouer le joug des réputations, des autorités et surtout de l'usage. Ce respect outré, cette foi aveugle qu'on a eus si long-tems dans les décisions et la manière de voir des pères de l'art, et qui si long-tems ont retardé les progrès de la science, ne sont plus aujourd'hui que ce qu'ils doivent être : sans doute, les anciens méritent notre admiration et nos hommages ; les médecins de nos jours, qui ont consacré leur laborieuse carrière à défricher le champ aride de l'enseignement, à imprimer aux études médicales une direction sévère, à ramener à l'observation les esprits long-tems égarés par de faux systêmes, ces médecins, dis-je, ont acquis des droits éternels à la reconnaissance et au respect de tous ceux qui savent ce qu'on doit au talent et à la vertu. Mais dans une science telle que la nôtre, les faits qui se passent sous nos yeux sont tout pour nous, et nous ne devons reconnaître d'autorité que celle de la nature même des choses. Quand il s'agit d'objets et de phénomènes que le cours ordinaire de la vie ramène et reproduit à chaque instant, interrogeons la nature et non les livres, voyons ce qu'il y a dans ces faits et dans ces phénomènes, sans trop nous occuper de ce que les anciens ont cru y voir ; car, si on se laisse entraîner par l'opinion d'autrui, si on s'obstine à ne pas croire aux progrès toujours croissans des lumières, il n'est point d'absurdités qui ne puissent paraître principe évident, vérité certaine ; il n'est point de vérité grande et forte qui ne puisse passer pour une erreur dangereuse ou coupable.

Cependant, marchons avec une prudente réserve dans la brillante carrière qui vient de s'ouvrir à nos regards ; faisons une étude approfondie des faits avant de nous laisser aller à la pente rapide des conséquences. Ai-je besoin de rappeler que c'est à des conclusions presque toujours prématurées, qu'il faut attribuer toutes les déviations et toutes les erreurs de l'esprit humain. Ne précipitons donc rien, n'admettons que des faits mille fois constatés ; défions-nous de cette impatience du bien qui en est la plus dangereuse ennemie. Regardons la nature : rien ne s'y fait par secousses et par des fermentations précipitées ; tout se prépare en silence, tout se mûrit par des progrès insensibles et lents. Ainsi agiront les idées nouvelles ; jetées au milieu des médecins, elles ont déjà singulièrement modifié la pratique ; elles travaillent

en secret, elles minent sourdement les opinions, elles se glissent à travers les préjugés, elles s'insinuent comme les eaux qui se filtrent sans être aperçues et déposent lentement à travers le limon les germes de fécondité qu'elles portent.

Le plus brillant avenir se prépare donc pour la science : des communications faciles entre tous les médecins de l'Europe et même ceux du nouveau monde, entretiennent l'éveil des esprits, propagent les découvertes et établissent entre toutes les âmes éclairées cette harmonie de sensibilité morale qui les fait participer en même-tems aux pensées les unes des autres. La grande secousse qui ébranle aujourd'hui la médecine, exerce sur elle une heureuse et vivifiante influence : elle provoque les recherches en excitant les contradictions, elle aiguillonne les esprits en irritant les amours propres ; on cherche à reculer les limites de l'art, on s'élance au delà du cercle qui le renferme ; mais, malgré tant et de si nobles efforts, il est des points demeurés incertains, des côtés où la lumière n'a pas encore pénétré, des lacunes qui rompent la chaîne des vérités connues, et laissent entre elles un vide plus ou moins grand. C'est ce vide qu'il faut combler: c'est là que doivent tendre les efforts de tous les médecins amis de leur art et de l'humanité. Pour y concourir autant qu'il est en moi, je me propose, puisque notre département est encore privé d'un journal de médecine, je me propose, dis-je, de publier dans le *Lycée Armoricain* les faits les plus intéressans que me fournira ma pratique; d'y insérer avec une égale franchise mes succès et mes revers. Toujours mes observations pratiques seront précédées de quelques considérations physiologiques sur l'organe ou le système d'organes dont la lésion aura occasioné la maladie. Des rapprochemens de causes et d'effets entre les symptômes observés pendant la vie et les désordres trouvés après la mort ; des réflexions sur la nature, la cause, la marche de la maladie, sur le traitement suivi, ou sur celui qu'on aurait dû suivre, termineront ces observations que je m'efforcerai de rendre profitables à la science.

Dans un prochain numéro, je donnerai quelques réflexions suivies d'observations pratiques sur la nature et le traitement de *la chorée* ou *danse de Saint-Guy*, une des maladies les plus cruelles dont les enfans puissent être atteints.

P. DROUET., D.-M.

DU ROMANTIQUE.

Vers le milieu du siècle dernier, quelques littérateurs allemands, voulant donner un caractère nouveau à leur langue, et trouvant tous les genres traités par les anciens envahis par des hommes dont ils ne pouvaient espérer de surpasser les travaux, se jetèrent dans une route différente.

Les anciens avaient peint la nature extérieure sans se rendre compte des émotions qu'elle procure, ils avaient représenté l'homme aux prises avec la fortune, la gloire, le malheur dans ces circonstances où la vie est toute en action; mais, dans aucun cas, ils n'avaient essayé de peindre ces passions solitaires, ce tourment d'une âme qui se consume sans objet apparent. Toutes ces sensations confuses, qu'on retrouve en soi, et qui naissent subitement comme autant de révélations, étaient ignorées dans la littérature grecque et latine. On donna à celle-ci le nom de littérature *classique*, nom qu'elle méritait en effet; et l'autre, qui semblait ne se nourrir que d'un certain vague plus idéal que réel, fut appelée la littérature *romantique*.

Ce genre nouveau, qui peignait dans la nature et dans l'homme un côté inaperçu, fut accueilli avec enthousiasme. Il ne demandait pour juge que le sentiment qui ne trompe jamais et qui se fait entendre chez tous les hommes, tandis que la littérature ancienne exigeait, pour être appréciée, un goût exercé, une raison cultivée et une connaissance approfondie des règles auxquelles elle était soumise.

La littérature romantique eut pour admirateurs tous ces hommes à passions fortes, qui, ignorant ou ne pouvant supporter le joug des règles, s'applaudirent de trouver enfin un genre qui s'accommodait à leurs préjugés ou plutôt à leur ignorance. Elle eut pour partisans ces êtres légers, toujours prêts à voler vers la nou-

veauté, sans s'inquiéter si le nouveau est le mieux. Enfin, ces âmes tendres qui ne jugent que d'après elles, et qui ne peuvent consentir à rejeter ce qui leur a fait verser des larmes, s'abandonnèrent sans réserve à une littérature qui provoquait sans cesse chez elles ces émotions.

Il n'en fallut pas tant pour soulever les partisans des doctrines classiques de l'antiquité. Les Français surtout, qui avaient plus de raison que leurs voisins de s'attacher à ces règles qui avaient rendu leurs écrivains immortels, rejetèrent loin d'eux ces ouvrages que l'Allemagne idolâtrait, et, comme c'est l'ordinaire chez les hommes qui ne pensent pas assez, on voulut terminer la dispute en opposant les grands hommes d'un parti à ceux dont se glorifiait le parti contraire.

Des penseurs profonds survinrent. Ils démontrèrent que, si la littérature romantique n'était pas d'accord avec les règles imposées par Aristote, on ne devait pas considérer comme infaillibles les jugemens littéraires d'un homme dont l'autorité était depuis long-tems rejetée dans les sciences. Ils n'eurent pas de peine à prouver que les lois du goût étant variables de siècle en siècle, ne devaient pas l'emporter sur les sentimens inspirés par la nature, qui seuls doivent juger ce que le cœur a produit.

Le nouveau genre était à peine créé que ses sectateurs, qui s'honoraient des ouvrages de Klopstock, de Goëthe, de Schiller, voulurent placer dans leurs rangs des hommes non moins illustres, et qui jusqu'ici avaient semblé sortir de la ligne ordinaire. Rétrogradant dans le passé, ils cherchèrent quels étaient les auteurs qui avaient écrit d'après eux-mêmes, sans suivre une impulsion étrangère, et tout ce qui ne parut pas provenir des Grecs ou des Romains, leur sembla avoir appartenu à la littérature romantique. Ainsi, les écrits des anciens bardes, ceux des troubadours et des trouverres furent rangés dans cette série nouvelle. Homère était le chef de la littérature antique. Ossian fut considéré comme le père de celle qui lui succéda. A la perfection de Racine, on opposa la verve désordonnée de Shakespeare ; aux réalités exprimées par la muse épique de Virgile, les abstractions métaphysiques de celle de Klopstock.

La résistance était toujours la même en France quand

parut le célèbre ouvrage de M.me de Staël sur l'*Allemagne*. Rien de plus profond, de plus entraînant à la fois n'avait été écrit sur ce sujet dans notre langue. Une admiration universelle s'attacha à cette production brillante, et c'est sans doute à elle qu'on doit de lire aujourd'hui, presque sans surprise, les conceptions des auteurs allemands et anglais qui n'avaient fait que nous révolter jusqu'alors. Si lord Byron est lu en France, on doit attribuer ce changement qui s'est manifesté dans le goût des gens de lettres aux ouvrages de M.me de Staël.

Nos académies, nos colléges retentissent toujours des condamnations portées sans appel sur ces innovations littéraires; mais le peuple, qui forme la masse, et qui enfin force les gens de lettres d'écrire pour lui, n'accueille presque plus que ce qui porte le sceau du romantique. En vain les nations étrangères vantent exclusivement leurs auteurs, les Français, qui ont été les premiers dans la littérature classique, prétendent l'être encore dans celle-ci. L'auteur de *Télémaque*, Rousseau, Bernardin-de-Saint-Pierre, sont placés par eux au-dessus de tous les écrivains romantiques dont se glorifient l'Allemagne et l'Angleterre. Dans le siècle présent, on oppose aux auteurs illustres de ces deux pays, M. de Châteaubriant, M.me de Staël, et, parmi les poëtes, M. de la Martine.

Mais la plupart des hommes ne jugent les productions du génie que par les défauts qu'ils y observent. Bien plus, les beautés véritables n'étant qu'une imitation parfaite de la nature, par cette ressemblance même ne sont pas remarquées de la foule des adeptes; c'est presque toujours ce qu'il y a de plus répréhensible que ceux-ci imitent de préférence, parce que c'est ce qu'il y a de plus saillant.

Aussi, n'est-il pas de genre qui ait donné lieu à plus d'absurdités que le genre romantique chez la plupart de nos écrivains. Les brillans défauts de l'auteur de René, ont séduit M. d'Arlincourt, et, on a vu paraître le *Solitaire*. Incohérence dans les idées, emphâse dans le style, voilà presque toujours ce qui caractérise ce qui appartient à la nouvelle école. C'est une poésie gigantesque et non pas grande, qui s'élance dans les régions d'une métaphysique inconnue, et qui, tout-à-

coup, pour se montrer plus naturelle, redescend sur la terre, où elle se perd dans la peinture de détails ignobles. A des expressions outrées succèdent chez elle des phrases triviales, et l'on ne sait souvent ce qu'on doit le plus admirer de la prétention de l'auteur ou de son ignorance, des phrases ronflantes qu'il accumule ou des expressions prosaïques qu'il admet à dessein.

Voilà ce que quelques-uns s'obstinent à appeler le genre romantique ; mais ce n'en est que l'abus. Quoi qu'en disent les rhéteurs, il y a autre chose dans le cœur de l'homme que ce que l'éducation des sens lui a appris. Nous avons une religion qui met l'homme en communication avec l'invisible, et les Grecs et les Romains, nos éternels instituteurs, ne nous ont parlé que de ce qui affecte nos organes. Des sophistes, qui désenchantent tout, ont voulu démontrer que les sentimens du cœur étaient des chimères, ils ont rejeté tout ce qui n'est pas matériel, et c'est ce qu'ils *ont rejeté* qui est devenu *la pierre angulaire* du nouvel édifice que la vraie philosophie a élevé de nos jours.

Imitons, admirons les chefs-d'œuvre des siècles d'Auguste et de Louis XIV ; mais ne proscrivons pas ce qui sort du cercle dans lequel d'imprudens législateurs cherchent à renfermer la pensée ; comme si l'immatériel, qui échappe au tems et à l'espace, pouvait être limité. La littérature romantique, puisée à sa source véritable, sera d'accord avec ces théories qui expliquent l'homme et sa fin, et elle ne tombera ni dans le vague, ni dans l'absurde. Elle nous agrandira à nos yeux, et elle excitera le talent partout où il y aura de la pensée et du sentiment.

ED. RICHER.



LETTRE SUR LE THÉATRE ET LA MUSIQUE.

Nantes, 1er janvier 1823.

QUE vous êtes heureux, mon ami, et combien j'envie votre sort! Retiré dans une petite ville de notre Bretagne, sur les rives charmantes de la Moine et de la Sèvre, dans ce pays enchanteur, où, pour me servir des expressions d'une femme célèbre, la nature a une puissance et une originalité que l'on ne peut expliquer par aucun des charmes que l'on recherche ailleurs, rien ne manque à votre bonheur dans cette paisible retraite; cependant vous avez encore des désirs. Privé des journaux de la capitale, parce que vous dédaignez de prendre part à toutes nos discussions politiques, vous voulez, au milieu de vos rochers et de vos cascades, vous rappeler un art qui vous a laissé d'aimables souvenirs, et c'est moi que vous chargez du soin de vous en faire suivre les progrès. La tâche que vous m'imposez est difficile à remplir; toutefois je cède à votre demande, sans espérer d'en atteindre le but; car je ne puis vous promettre, pour y parvenir, qu'une inaltérable franchise. Etranger à toutes les intrigues de théâtre, à toutes les petites coteries littéraires, je vous donnerai mon opinion non comme bonne, mais comme *mienne*.

La fin de l'année n'a été remarquable par aucune nouveauté digne d'être mentionnée; mais, à défaut de pièces, nous avons reçu de Paris d'excellens mémoires sur l'art dramatique, au nombre desquels je vous citerai le volume consacré à Molière et publié par M. Desprès. Lisez-le, mon ami, et vous comprendrez mieux les chefs-d'œuvre de ce génie immortel, qui peut-être n'aura jamais de rivaux sur la scène comique: il me suffira, pour vous y engager, de vous citer deux alinéa de M. Desprès:

« C'est une malice ingénieuse que de rassembler les hommes pour leur dire leurs vérités, de les rendre spectateurs de leurs propres sottises, de les attacher en se moquant d'eux, et de les forcer d'applaudir à celui qui les démasque.... Notre nation spirituelle et maligne eut inventé la comédie. »

« Un homme dont les premières années avaient été négligées, qui n'avait pu recevoir qu'une éducation tardive et nécessairement insuffisante, se laisse entraîner par la passion du théâtre, ou plutôt par un instinct dominant qu'il ne peut ni subjuguer, ni conduire. Il court de province en province, caché dans une troupe de comédiens, et subsistant comme eux de leur métier qui n'était pas encore un art. Du sein de cette vie pénible, errante, aventureuse, un hasard heureux le rappelle à Paris; le premier coup-d'œil qu'il jette sur la société l'éclaire et le revelle à lui-même; il observe, il saisit; il a pris ses pinceaux. Voila le génie! voilà Molière! »

Il y a des auteurs dont on n'entend jamais prononcer le nom sans une émotion qui nait de l'intérêt que nous ont fait éprouver leurs ouvrages : si tel est Molière, tel est aussi Méhul, non moins célèbre dans la musique que Molière dans la comédie. On vient de représenter à *Feydeau*, avec le plus grand succès, un opéra posthume de ce compositeur qui a su réunir, dans ses productions, la verve brillante et féconde de l'école italienne, la science profonde de l'école allemande et l'expression dramatique de l'école française. Je vous en entretiendrai plus longuement quand il paraîtra sur notre théâtre. Le poëme est de M. Bouilly, l'auteur de *l'Abbé de l'Epée*, de *Françoise de Foix*, des *Deux Journées*, d'*Hélena*, etc. Il a pour titre *Valentine de Milan*. On y voit figurer le vaillant connétable dont vous contemplez peut-être en ce moment l'antique manoir, que nous avons visité, il y a deux ans, avec M. Rebeyrol. Ce jeune artiste, que vous n'avez pu oublier, a été entraîné dans la carrière musicale par ce penchant irrésistible qui détermine pour toujours notre état et nos goûts : aussi promet-il de la parcourir d'une manière brillante. Il vient de composer plusieurs quatuors et quintettes où l'on retrouve les saines doctrines et la pureté des principes puisés dans la lecture des chefs-d'œuvre qui ont illustré l'Allemagne et dans ses études à l'école royale de musique, sous les yeux des grands maîtres dont s'honore notre patrie. Parmi ces habiles professeurs nous aimons à citer un autre jeune Breton, M. Benoist fils, aujourd'hui le premier organiste de France, après avoir été, au Conservatoire, un des meilleurs élèves des classes de composition et de piano.

Vous parler du piano, c'est vous rappeler un professeur distingué, qui se propose de se fixer dans notre

bonne ville et qu'il suffit d'entendre une fois pour être certain qu'il est encore au-dessus de sa réputation : vous avez nommé M. Mansui. Il a donné deux soirées musicales, qui ont réuni dans la grande salle de la Mairie une assemblée nombreuse et choisie. Vous ne pouvez vous faire une idée du talent d'exécution de M. Mansui sur cet instrument qui, suivant un spirituel écrivain, que tous nos critiques devraient prendre pour modèle, est au compositeur ce que le dictionnaire des rimes est au poëte : on y trouve tout, on l'y trouve trop vite ; quoi qu'on fasse, on est séduit par une certaine harmonie et l'on perd de vue l'objet essentiel, la mélodie, l'expression, la vérité : quand Mozart était en verve, il n'approchait jamais du piano : ce n'est pas que sa tête ne fût un instrument plus vaste encore, et que son imagination ne fût plus rapide que ses doigts ; mais, dans ses compositions dramatiques, il voulait s'attacher à la pensée et eût craint de s'abandonner au mécanisme.

M. Démonchy, premier violon au Grand-Théâtre, et M. Ponchard, professeur de chant à Nantes, frère du fameux Ponchard de Feydeau, ont partagé avec M. Mansui les suffrages de nos mélomanes : l'un par un jeu souvent rempli de grâce et d'énergie, toujours aimable, dans une charmante composition qui doit être gravée très-prochainement ; l'autre par un chant expressif, qui dénote l'élève de la bonne école. Quelques autres artistes et amateurs, dont j'aurai souvent l'occasion de vous faire l'éloge, ont eu une égale part aux applaudissemens de l'assemblée.

Je ne terminerai point sans vous parler d'un écrivain dont vous avez lu les ouvrages avec un vif intérêt, de M. Castil-Blaze. Il a transformé en opéra *les Folies amoureuses*, avec la musique, prise çà et là, de Mozart, Cimarosa, Paër, Rossini, Steibelt, etc. C'est une réunion des plus jolis morceaux d'une foule d'opéra qu'il serait impossible de faire connaître autrement sur la scène française, tels que *Tancredi*, *la Donna Soldato*, *la Rosa*, *Agnèse*, etc., et qui doit avoir un succès fou. La partition se grave à Paris en même-tems qu'on l'étudie à Lyon. Bientôt, sans doute, on s'occupera de sa mise en scène sur le théâtre de Nantes. Elle ne tardera pas à être suivie du *Don Juan* de Mozart, de *la Pie voleuse*, du *Barbier de Séville*, de Rossini, et, plus tard, du terrible *Otello*, auquel M. Castil-Blaze

travaille dans ce moment. Il appartient à M. Bousigue, qui vient d'obtenir la direction du Grand-Théâtre, de réaliser nos espérances à cet égard. Il n'oubliera pas non plus *le Solidaire* de MM. Auber et Caraffa, extrait de l'incompréhensible roman de M. d'Arlincourt, et qui a donné lieu au quatrain suivant :

Certain Monsieur invente un *Solitaire*,
Pour le théâtre on l'arrange en Français,
En magasin l'arrange le libraire,
Chez l'épicier on l'arrange en cornets.

Adieu, mon ami, j'envie votre bonheur et cependant je vous plains de n'avoir pas entendu M. Mansui.

FRANCIS.





L'ALBUM D'UN BRETON.



DES FEMMES.

→ Les femmes sont, si j'ose le dire, une seconde âme de notre être, qui, sous une autre enveloppe, correspond entièrement à toutes nos pensées qu'elles éveillent, à tous nos désirs qu'elles font naître, et partagent, à nos faiblesses, qu'elles peuvent plaindre sans en être atteintes.
(*De Ségur.*)

→ Le cœur d'une femme est un abîme dont nul n'a encore osé sonder la profondeur, et toutes celles qui essaieront de se peindre elles-mêmes, ne se peindront jamais qu'en buste. (*Mely-Jeannin.*)

→ Il existe des femmes tellement recueillies dans leur beauté qu'elles ne disent précisément que les choses qui leur siéent bien. (*Mme de Sévigné.*)

→ La femme a naturellement l'instinct du mystère ; elle prend plaisir à se voiler et ne découvre jamais qu'une moitié de ses graces et de sa pensée ; elle peut être devinée, mais non connue ; comme mère et comme vierge elle est pleine de secrets ; elle fut formée pour la vertu et le sentiment le plus mystérieux, la pudeur et l'amour.
(*De Châteaubriant.*)

→ On a vu des femmes chez les peuples anciens donner des preuves de la plus rare intrépidité ; mais la France est la seule contrée où leur sexe puisse s'honorer d'avoir produit la libératrice de tout un peuple. (*Tissot.*) Il n'y a pas eu, en effet, deux Jeanne d'Arc dans le monde.

→ O femme, quel souffle divin épura tes traits, fit éclore ton sourire, et plaça sur tes lèvres le baume qui vivifie et le poison qui consume.
(*De Marchangy.*)

→ Voilà le caractère des femmes : Voulez-vous une chose, elles ne ne la veulent pas ; ne vous en souciez-vous plus, elles la désirent. (*Térence.*)

→ En France, disait une jeune Arabe, les femmes sont libres ; elles peuvent cesser d'aimer les premières. la France est le paradis des femmes.

➳ Les femmes se perdent beaucoup plus souvent par des imprudences que par des fautes réelles. (*Ninon.*)

➳ Sermens des belles, c'est sur l'haleine des vents, c'est sur la surface des ondes que vous êtes gravés. (*Catulle.*)

➳ Lorsque les femmes veulent vraiment désarmer ceux qui les blessent, elles ne font plus de reproches, elles montrent leur douleur. (*Lacretelle.*)

➳ Qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un homme dont on achète le cœur et les soins, si ce n'est la femme qui les paie. (*J.-J. Rousseau.*)

➳ La légèreté a toujours été l'apanage d'une belle femme. (*Properce.*)

➳ Les vertus des femmes sont difficiles, parce que la gloire n'aide pas à les pratiquer. (*Mme de Lambert.*)

➳ Il n'y a pas de gloire à se venger d'une femme. (*Virgile.*)

➳ Une cour sans femmes est une année sans printems, un printems sans roses. (*François I.er*)

➳ Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes. (*Fénélon.*)

➳ Une mère trouve son éloge dans les traits de ses enfans. (*Horace.*)

➳ La nature les éprouve par la douleur, les lois par la contrainte, et la vertu par des combats. (*Thomas.*)

➳ C'est en poussant un hélas! qu'une femme en admire une autre quand elle n'a plus de raisons de lui trouver des défauts. (*Mme de Simiane.*)

➳ Les femmes vont autant au spectacle pour voir que pour être vues. (*Ovide.*)

➳ Oh! ces femmes! voulez-vous donner de l'adresse à la plus ingénue, enfermez-la. (*Beaumarchais.*)

➳ La beauté passe rapidement : quelle est la femme raisonnable qui oserait se fier à un bien aussi fragile. (*Sénèque.*)

➳ Ce n'est qu'aux hommes que nous enseignons la morale, et ce n'est qu'aux femmes que nous demandons des mœurs. (*Demoustier.*)

➳ Depuis que les femmes sont devenues des objets de luxe, on est obligé de consulter sa fortune avant d'en faire la dépense. (*De Jouy.*)

➳ Que la femme que vous épouserez n'ait point un

langage affecté : il faut qu'un mari puisse faire impunément un solécisme. (*Juvénal.*)

→ Les femmes sont coquettes comme elles sont jolies, sans y penser, et quand elles n'aiment que nous, il faut bien leur pardonner de vouloir plaire à tout le monde. (*Dupaty.*)

→ Il est plus aisé de lire dans les astres que dans le cœur des femmes. (*Etienne.*)

→ La pudeur chez les femmes est le plus riche des ornemens. (*Plaute.*)

→ Il faut toujours croire sa femme plus que ses propres yeux, sans cela point de bon ménage. (*Florian.*)

→ Le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature. (*Grétry.*)

→ Le plus grand malheur des femmes, c'est de ne compter dans leur vie que leur jeunesse.
(*Mme de Staël.*)

→ Tu demandes pourquoi je ne veux pas épouser une femme riche ? c'est que je ne veux pas être la femme de mon épouse. Le mari doit être supérieur à la femme : autrement la femme et le mari ne sont pas égaux.
(*Martial.*)

→ O femme ! consolation de l'infortune, premier présent fait par le ciel à l'homme, dernière création du sixième jour, chef-d'œuvre de la divinité ; ah ! quand votre âme s'offre pure, qu'êtes-vous parmi les hommes ? une pensée d'amour de l'Éternel ! (*D'Arlincourt.*)

→ *Arlequin défenseur du beau sexe*, dans le théâtre italien de Gherardi, trace ainsi le portrait des femmes : Voulez-vous bien connaître une femme, figurez-vous un joli petit monstre qui charme les yeux et qui choque la raison ; qui plaît et qui rebute ; qui est ange au dehors et harpie au dedans. Mettez ensemble la tête d'une linotte, la langue d'un serpent, les yeux d'un basilic, l'humeur d'un chat, l'adresse d'un singe, les inclinations nocturnes du hibou, le brillant du soleil et l'inégalité de la lune ; enveloppez tout cela d'une peau bien blanche, ajoutez des bras, des jambes, etc., vous aurez une femme toute complète.

→ Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leurs passions. (*De la Rochefoucault.*)

→ Le dieu dont le tonnerre éclate sur nos têtes, créa la femme pour soulager nos peines, pour partager nos travaux, et souvent, nous donnant le mal pour le bien,

la femme devient une source de douleurs pour les malheureux mortels. (*Hésiode.*)

➻ Pour pouvoir être toujours aimé d'une femme, il faut conserver le même cœur qui a commencé à l'aimer.

➻ Je suis femme, l'humilité n'est pour nous qu'un masque. (*Mlle Clairon.*)

➻ La femme est une espèce moqueuse. Si la nature ne nous a départi les belles formes de l'Antinoüs ou de l'Apollon, méfions-nous du premier regard des femmes : c'est un examen dont rarement l'indulgence est le résultat. Elles raillent dabord : voilà leur jugement provisoire, et, dussions-nous gagner ensuite notre procès, avant l'instruction même nous payons les dépens. (*J. Pain.*)

➻ Qui pourrait sonder la profondeur du cœur féminin, labyrinthe inextricable pour les plus habiles.
(*Dumeilard.*)

➻ La pudeur et la modestie sont inséparables chez les femmes ; quand la première s'en va, l'autre la suit.
(*De Lingrée.*)

➻ Une femme insensible est le plus grand oubli de la nature : rien à faire pour son instruction, pour son bonheur : c'est un être qui sommeille debout, mais qui n'existe pas. (*Bouilly.*)

➻ Il y a plus de femmes qui ont fait tort à leur réputation par des imprudences et des étourderies que de celles qui ont manqué à l'honneur de leur sexe.
(*Mme de Renneville.*)

➻ A quelles dégoûtantes pratiques le désir d'embellir n'a-t-il pas soumis les femmes. (*Mme Elise Voïart.*)

➻ Il n'y a, sans doute, rien de plus déplaisant pour une femme qu'un grand nigaud timide, non de cette aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire ; mais de l'embarras d'un sot qui ne sait que dire.

➻ Quand nous n'aimons pas, ce sexe n'est rien pour nous ; l'adorons-nous, nous nous plaisons à le tourmenter : par quelle fatalité faut-il qu'il ait à redouter notre passion et notre indifférence. (*Arneaudeau.*)

➻ Ces divertissemens, ces danses, ces spectacles, où les mœurs sont si peu respectées, sont autant de piéges tendus à la fragilité des femmes et leur présentent une foule d'occasions dangereuses. (*Gibbon.*)

➻ Le premier bien, c'est l'amitié d'une femme.
(*Mme de Staël.*)

[*La suite au prochain cahier.*]

LE

LYCÉE ARMORICAIN.

A M. L'EDITEUR DU *LYCÉE ARMORICAIN*.

J'AI reçu, Monsieur, la première livraison du *Lycée Armoricain*. Le titre m'avait prévenu en faveur de ce nouveau journal, et j'ai éprouvé le plus vif intérêt à la lecture des travaux de mes compatriotes. Ce numéro donne beaucoup; il promet encore davantage. Un beau plan est tracé; un champ vaste est ouvert. Déjà nous y voyons briller le talent aimable, les réflexions sages et l'érudition profonde. Déjà nous y voyons paraître avec distinction des écrivains avantageusement connus, et d'autres qui, pour ajouter au mérite de leurs productions, se dérobent, sous le voile de la modestie, aux regards du public. Mon premier dessein avait été de faire quelques considérations sur certaines doctrines littéraires qui y sont exposées, et d'examiner avec attention les principes qui leur servent d'appui. Cette sorte de polémique eut présenté peu de charmes aux lecteurs. Cependant elle pouvait être utile, en ce point que, dans les beaux arts, il y a des règles absolues et éternelles, et des règles qui n'ont qu'une fixité relative. Les écrivains sans goût sont les seuls à s'écarter des premières; tandis que l'on peut, sans hérésie, varier sur les secondes. Tant de choses étrangères influent sur la littérature, qu'il est toujours avantageux de prendre acte des notables modifications qu'elle en reçoit. C'est en se tenant au niveau des connaissances acquises, *en marchant avec son siècle*, que l'on peut écrire soi-même avec succès, et arrêter par une juste et sévère critique

les écarts que commettent les fanatiques partisans des faux systêmes. Je reviendrai sur cette matière. Pour le moment, je me bornerai à rassembler les idées que j'ai crues importantes à une entreprise bien conçue et qui sera sans doute suivie d'une réussite complète.

On ne peut qu'applaudir à l'heureuse idée de vouloir, en conservant le feu sacré, restituer gloire et honneur aux muses que nous négligeons un peu trop, au milieu du tourbillon qui nous entraîne. Ce furent leurs noms que nous bégayâmes en notre enfance, alors que nous descendîmes dans l'arène où elles guidaient nos pas. Nous y rencontrâmes de généreux rivaux qui, comme nous, venaient briguer leurs divines faveurs, et disputer cette palme, image d'une autre gloire, qui est fumée sans doute, mais qui dans tous les tems eut le privilège d'enflammer les ames, parce qu'elles ne vivent que d'immortalité. Enfin, c'est sur leur autel que nous déposâmes les prémices de nos faibles travaux; c'est à leurs flambeaux, à leur éclat réfléchi au sein de la brillante antiquité, que nous allumâmes notre génie naissant! Heureux jours dont le doux souvenir subsiste encore dans nos cœurs! C'est vraiment le culte de la reconnaissance que nous rendons aujourd'hui à la séduisante inspiration, qu'en charma si rapidement la durée.

Elle colore tout, et sa vive imposture
Multiplie, agrandit, embellit la nature;...
Et suppléant aux lois, ou servant leur pouvoir,
Par des liens de fleurs elle enchaîne au devoir. (DELILLE.)

C'était sans doute un beau tems que celui où ne circulaient en France que *le Journal de Leyde, le Journal des Savans et l'Almanach de Liége*. Mais aujourd'hui qu'ils se sont multipliés, sous tous les titres, d'une manière effrayante, ils ont créé chez les hommes de nouveaux besoins; on ne peut se le dissimuler. La curiosité est devenue tributaire, et cette mine a été exploitée quelquefois avec un rare succès. Rien, en effet, n'est plus commode. Que de gens ne lisent pas, ou du moins lisent fort peu! N'est-ce donc pas pour eux d'un intérêt inappréciable, d'avoir chaque jour, à point nommé, des nouvelles toutes fraîches, et des réflexions politiques et morales, toutes digérées, pour servir d'aliment à leur conversation stérile? Les feuilles quotidiennes se sont approprié les hautes discussions sur l'ordre social, sur

ce qui est relatif à son origine et sa fin. Ces matières immenses requièrent de profonds écrivains pour les exposer, et de savans lecteurs pour les sentir. C'est un genre austère de sa nature et hérissé d'écueils, et qui, de plus, n'est ni à la portée, ni du goût de tout le monde. Le *Lycée Armoricain* réunit de suite un grand nombre de suffrages, en se proposant pour but unique de répandre avec une aimable variété, sur des sujets plus simples et d'un usage plus ordinaire, le charme qui les fait valoir. Que d'autres, dans l'extase de l'étonnement, contemplent ce volcan qui lance au loin sa lave enflammée! qu'ils frémissent au fracas retentissant de la cataracte du désert! Pour nous, nous aimerons mieux contempler les effets bienfaisans de la culture de l'esprit, de la puissance des lettres et des arts; nous nous placerons avec délices auprès d'Amphion, bâtissant les murailles troyennes, au son de sa lyre. Pour nous, nous préférerons à des scènes imposantes qu'admire le commun des hommes, la situation dans laquelle un de nos peintres a représenté Homère aveugle : il chante les lamentables malheurs de la famille de Priam, sur une place publique; une foule nombreuse, dans un auguste silence, frappée de respect, entoure le chantre divin; les habitans lui offrent des guirlandes, et des rapsodes recueillent pour la postérité ces fragmens précieux. Lorsque Bajazet pleure son fils immolé par le glaive du farouche Tamerlan,

Il entend les accens de la flûte champêtre.
..... Un berger, assis au pied d'un hêtre,
Remplissait, en chantant, ses innocens loisirs,
Sans songer si l'Asie allait changer de maître.
Le monarque immobile observait le pasteur.
Hélas ! l'infortuné contemplait le bonheur !

Cette douce émotion, qu'il est dans l'essence des lettres de causer, est sans doute bien à préférer à cette sombre politique qui ne nous entretient le plus souvent que des tristes effets de la haine, et qui peut bien quelquefois instruire l'esprit, mais qui presque toujours dessèche l'imagination. Tout pour les muses, *antè omnia musæ ;* cette jolie épigraphe promet beaucoup au lecteur. Ces chastes sœurs, comme le dit aussi un de leurs plus chers favoris, cherchent la paix et le doux loisir, *Pacem, otia quærunt;* et il n'y eut jamais que le souffle du zéphyre

à balancer mollement les lauriers qui ornaient les bords des fleuves poétiques.

Les principes qui dirigeront le *Lycée Armoricain* dans ce qui est relatif aux sciences, portent l'empreinte d'une raison éclairée. L'examen rigoureux qui concourt à établir sur de solides bases ce que nous nommons expérience, n'est à la rigueur qu'une induction scholastique, quel que soit le soin avec lequel on la déguise. C'est elle qui est le guide des découvertes, et c'est à elle que nous sommes redevables de ce que nous savons. La méthode de l'autorité régna trop long-tems dans l'école et y arrêta l'élan du génie. Mais, en voulant nous livrer à une observation trop exacte, prenons garde de tomber dans l'excès opposé, en cherchant à apercevoir constamment ce que d'autres n'ont pas aperçu, et à sentir des rapports que d'autres n'ont pas sentis. C'est un écueil qui séduit l'esprit de l'homme, en flattant sa pénétration. Il est des rêveries dont les conséquences nuiraient à la science même. Le ridicule qui a flétri à si juste titre l'astrologie judiciaire, n'avait d'autre source que des rêves creux, qu'une inquisition poussée trop loin et appliquée mal à propos. Il faut toujours avoir soin, tout en voulant reculer les limites, de ne pas placer trop haut, trop loin des regards, la certitude que cherchent nos efforts. On peut bien parer telle méthode du nom de *transcendante*. Qu'importe la dénomination, si un bon esprit n'y trouve qu'une classification incertaine, que des faits mal explorés, qu'un tissu de principes douteux, qu'uue source de rêveries ou même de préjudiciables erreurs? Ce ne sera qu'une nouvelle preuve de l'abus que l'on peut faire des mots.

Il est un esprit philosophique qui doit présider à tout; de là on dit *la philosophie de l'histoire*, *la philosophie de la littérature*. On ne dit pas *la philosophie de la jurisprudence*, parce que c'est ici *la raison écrite, justi propè mater et æqui*, et que ces deux parties sont inséparables de nécessité. C'est cet esprit qui, dans nos annales redresse la vérité altérée par la passion, ou écrasée sous les pieuses légendes de nos ancêtres; c'est lui qui renonce, dans un autre ordre de connaissances, à prouver l'horreur prétendue de la nature pour le vide; c'est lui qui, par opposition aux doctrines des novateurs, constitue, à proprement parler, les doctrines classiques, conserve le bon goût

dans les lettres, et rétablit, sur les ruines de théories mensongères, les principes d'une saine physique, et de la sévère impartialité exigée dans l'histoire. Mais cet esprit est le fruit de l'observation et d'une observation universelle, et non cet élan orgueilleux que rien ne guide, et réservé seulement à un petit nombre d'écrivains privilégiés qui vont renversant ce qui est admis, et révélant ce que *l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce que l'homme n'a pu comprendre.* Nos facultés intellectuelles ont sans doute une extension à laquelle il est difficile d'assigner des bornes; mais cependant notre intelligence est forcée d'en reconnaître, quelque soit l'objet auquel elle s'applique. De plus, tout n'est pas perceptible, ni au même degré, pour la généralité des hommes; et cependant, si l'on se propose autre chose que de satisfaire une vaine curiosité, c'est pour cette généralité qu'il faut penser et écrire; c'est cette généralité que l'écrivain se vante d'avoir en vue, lorsqu'il réclame ses droits à notre estime. Tout ce que se proposent les études doit être consacré à sa perfection, à son avantage; faute de quoi, nous les dédaignerons comme des labeurs sans fruit; *inutiles nugæ*; la providence a tellement disposé l'homme, et a mis dans son cœur un tel germe d'émulation, que l'on ne reconnaît pas l'aristocratie du talent; cette expression n'offre de sens dans aucune langue.

La vérité, c'est-à-dire *ce qui est*, ou bien encore *la philosophie* (car c'est tout un) peut être justement appelée la voix des siècles; et par cela seul, elle dédaigne ces règles de caprice, ces projections vagues auxquelles le génie ne se soumit jamais. Forte de son immuabilité à travers le torrent des âges, et trouvant dans le présent le germe fécond de l'avenir, elle s'élève en souveraine au-dessus de ces misérables systêmes qui, sans rien produire, vont s'étendre et s'appliquer à tout; qui, entassant échafaudage sur échafaudage, isolent les principes de leurs antécédens, multiplient les divisions et les genres, pour confondre les espèces, et finissent d'ordinaire par ébranler et détruire ce que consacrait la croyance des peuples. Disposition malheureuse d'un siècle qui ne peut, sans tomber dans des écarts, se rendre maître de ses propres pensées; d'un siècle qui s'enfonce dans des routes tortueuses, en voulant en quelque sorte agrandir son ame! Oublions-nous

que les découvertes qui nous honorent sont dues plutôt au hasard qu'à la force de nos recherches ? Tandis que nous nous égarons dans un lointain sans bornes, il est peut-être tout près, et, pour ainsi dire, sous notre main, un principe bien simple, comme ce que fait la nature, qui va surgir tout-à-coup dans l'esprit d'un génie supérieur, et qui, reçu comme *criterium* essentiel de nos connaissances, de nos théories les plus accréditées, doit opérer un de ces bouleversemens de doctrines, une de ces révolutions étonnantes que constate l'histoire de la littérature et des arts.

Quelque soit votre motif de n'admettre, relativement aux arts industriels, que l'énoncé des procédés nouveaux, vû que les principes qui les appuient ont été suffisamment développés, ou dans les mémoires des sociétés d'agriculture, ou dans les journaux spécialement consacrés à cette branche, je croirais qu'il serait néanmoins bon de ne pas s'interdire sur ces objets des détails, même théoriques, lorsque telle découverte mise en pratique, telle machine inventée pourrait être d'un avantage général. Tout le monde n'est pas à lieu de lire les journaux savans. Le *Lycée Armoricain*, qui semble promettre davantage à l'agrément, n'aurait-il pas encore plus de droits à l'accueil du public, s'il offrait à l'occasion, joint à bien d'autres, ce genre de mérite, de généraliser des connaissances utiles à un grand nombre d'individus ? N'est-ce pas d'ailleurs le complément des doctrines, que de montrer leur application aux choses de la vie ?

Si, sur plusieurs points de notre Bretagne, des landes immenses accusent encore sous nos yeux l'agriculture de retard, ne serait-il pas, par exemple, glorieux pour votre journal de remédier à cette négligence ? Il y parviendrait sans peine, en publiant la description d'instrumens aratoires plus simples, les moyens d'élever plus de bestiaux et à moindres frais, d'améliorer les races, de former plus d'engrais, soit en les puisant dans le sein même de la terre, soit en ayant recours à la trituration de ce que dédaigne l'ignorance; d'apprendre à donner aux plantes une végétation plus active, en créant un nouvel *humus* par la simple mixtion des élémens primitifs, et de conserver au sol sa vigueur pendant de longues années par la méthode des assolemens. C'est cette application de la chimie et de l'histoire natu-

telle aux procédés de la culture qui a enrichi nos voisins. Nul doute que des principes de ce genre, pratiqués depuis long-tems par des cultivateurs habiles, ne parvinssent à vaincre l'empire de la routine, et à ouvrir une source inépuisable de richesses pour ceux qui les ignorent L'importation dans un pays d'une graine, d'un arbrisseau, d'un procédé facile, est une glorieuse conquête qui augmente les charmes de la paix; de plus, c'est un bienfait pour le colon qui *supporte le poids de la chaleur et du jour.*

Je croirais donc, d'après cela, avantageux de consacrer souvent quelques articles à cette partie si importante en tous les tems, et plus que jamais, dans les circonstances actuelles, parce que de nouveaux fonds de culture et d'industrie sont exigés par la population qui s'augmente et se concentre sur elle-même. Si l'ancienne Capitale de la Bretagne eut la gloire de posséder la première une société d'agriculture, oublions-nous que c'est à notre ville qu'appartient celle d'avoir produit le généreux citoyen, le négociant Montaudoin, qui en avait donné l'idée et fait adopter le plan aux états de la province, en l'année 1756. Il est une foule de moyens de se tenir au courant sur ces matières. Outre les rapports de nos cultivateurs, ces hommes laborieux qui, pour enrichir leur contrée, arrachent péniblement à la nature ses secrets, on peut puiser avec profit daus les journaux spéciaux; c'est toujours un éminent service rendu à son pays, que de tirer de la poussière des sociétés et des bibliothèques tel mémoire, telle discussion, qui, sans cela, y eussent été inévitablement ensevelis; *nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.*

Voilà les idées particulières que je me suis faites sur le *Lycée Armoricain*, et les améliorations dont son plan m'a paru susceptible. Cette entreprise, formée sous de favorables auspices, offrira un point de réunion de doctrines. Donnant aux principes cette force irrésistible de raison qui coordonne, elle activera par une noble émulation ces écrivains modestes dont les veilles sont laborieuses et cependant infécondes pour la société. Les Muses sont sœurs, dit-on; aussi y paraîtront-elles tour à-tour; aussi verrons-nous Uranie ouvrir son compas pour *abaisser* jusqu'à nous *la hauteur des Cieux*, avec le même plaisir que nous méditerons les leçons dérobées

au burin de Clio. Si ce n'est que dans la Capitale que l'on puise cette délicatesse, cet exquis sentiment de convenance qui donne à tout le ton et la nuance qu'il doit avoir ; s'il est un *faire* qui ne peut s'apprendre, une inspiration qui ne peut se recevoir que parmi les merveilles que les arts ont produites, que là où se concentrent, comme dans leur foyer naturel, les lumières, pour diverger ensuite avec un nouvel éclat ; une association bien fondée peut encore, ce me semble, lutter, et même avec un certain succès, contre le préjugé qui flétrit *in globo* tous les lauréats de province ; préjugé injuste, sans doute, et d'autant plus mal établi, que la plupart de nos bons auteurs, de nos auteurs classiques, y sont nés, ou y ont écrit ; et cela est vrai généralement pour toutes les parties, pour les plus légères comme pour les plus profondes, pour la littérature comme pour la jurisprudence. Peut-on ignorer que, sur ce point, ainsi que sur bien d'autres, la Bretagne est riche de souvenirs et fière de ce qu'elle possède aujourd'hui ? Une glorieuse auréole entoure le berceau des Lesage, Desfontaines, Maurice, Tournemine, Sainte-Foix, Ginguené, Gerbier, Duparc-Poulain, d'Argentré, Caradeuc de la Chalottais, etc. Que dis-je ? je crois les voir, secouant la poussière de leurs tombeaux, venir, leurs ouvrages à la main, venger leur mémoire de l'injurieux dédain de la postérité méconnaissante.

Je dois aussi vous parler de quelques omissions que j'ai remarquées dans votre prospectus. Vous n'y annoncez ni poëmes, ni odes, ni cantates, ni épitres, ni contes, ni nouvelles. Néanmoins, si vous n'en faites pas mention, nos craintes ont été amplement dissipées par ce que nous trouvons dans la première livraison. Prenez-garde : votre tâche ici a bien ses difficultés. La gent qui habite le Parnasse est par fois susceptible. Horace l'avoue : *genus irritabile vatum*, et son aveu est ici d'un certain poids. Si, frappé de délire, vous aviez seulement eu l'air de dédaigner ces hommes inspirés qui nous promettent l'immortalité, et de faire peu de cas des divers genres auxquels ils appliquent leurs loisirs, il n'est pas de si mince nourrisson des Piérides qui aussitôt n'eut invoqué leurs faveurs, *n'eut enflé ses joues*, pour vous déclarer une guerre ouverte en vers bien méchans, et peut-être aussi en bien méchans vers. Une semblable négligence

eut justifié son indignation, *son ardeur homicide*; *facit indignatio versum*. Ne vous y méprenez pas; la poésie est l'aliment des belles ames. Sans remonter au déluge, son privilège fut toujours de flatter et d'encourager les sentimens qui honorent l'homme, au moins depuis Alexandre qui s'animait par l'exemple d'Achille, et qui, pour relever son courage, avait la précaution de mettre sous son chevet les poémes du vieil Homère. On ne conteste point l'émotion sublime qui caractérise l'ode, la cantate. L'épitre, sous la plume de Voltaire, remplit nos heures avec délices; l'agrément y est toujours, l'utilité s'y rencontre souvent. Parlerons-nous du mérite des contes? Ils amusèrent notre enfance et nous plaisent encore dans le cours de notre vie, parce qu'elle est tissue d'illusions, et que nous la passons presqu'entourés de féerie. *Si Peau-d'Ane m'était conté*, dit le bon La Fontaine, *j'y trouverais un plaisir extrême*. Qu'eût-il donc dit, s'il eut connu toutes les aimables productions en ce genre qui sont à notre disposition? qu'eut-il donc dit, s'il eut vu ces peintures séduisantes des situations les plus critiques, des passions les plus orageuses, dans ces recueils que notre siècle a appelé *moraux*? Telle est sa tendance et l'altération par fois assez singulière qu'il fait subir au langage. Telle est la grave fonction que s'imposent nos écrivains, de mettre les préceptes qui forment le cœur, là où nous ne songions qu'à trouver ce qui charme l'esprit.

Pour justifier votre titre, pour élever un monument vraiment national, il sera encore de votre devoir de montrer que la *langue des Dieux* est entendue et parlée dans les contrées les plus lointaines et les plus opposées de l'Armorique; qu'elle n'a point dégénerée depuis le 15.e siècle, ou, selon Dom Lepelletier, vers l'an 1450, elle servait aux *Prophéties de Gwinglaff*, et à la *Vie de Saint-Gwenolé*, premier abbé de Landevenec; que l'on est sensible à ses accens, par exemple, depuis

(*) Plus tard, dans le XIV.e siècle, le poéte Chaucer disait dans son vieux langage :

These olde gentil *Breton* in hir dayes
Of diverse aventures maden layes
Rimeyed in hir firste *Breton* tongue
Which layes with hir instruments they songe.
(Canterbury tales.)

Plancoet jusqu'à Roscoff et Plenascat, et de là, jusqu'à Rosporden et Queslemberg. Je n'oserais prétendre que ces dénominations locales résonassent aussi doucement à l'oreille que les beaux vallons de Tempé, d'Aonie, et des moindres collines du sol classique. Cependant n'est-il pas d'autres qualités qui peuvent rendre cet idiôme recommandable à nos contemporains ? Il leur est généralement assez peu familier, nous l'avouerons; mais mieux connu, il leur fournira sans doute des beautés qu'on ne trouve pas dans un autre. Un poéte du siècle de Louis XIV a bien dit : *Faites choix dans vos vers de mots harmonieux;* mais chacun ne donne que ce qu'il a ; c'est un axiôme. La force, le pittoresque de la pensée n'est-il pas mieux senti, lorsqu'il est appuyé sur des mots un peu rudes, un peu sauvages. La langue des High-Landers de l'Ecosse n'est-elle pas, par exemple, en parfaite analogie avec les scènes terribles qu'elle a à dépeindre ? Alors on peut répéter et même avec un certain amour-propre, *ces vers sont durs de son, mais forts de choses* ; voilà encore un mérite dans un tems où l'on n'écrit que pour écrire, sans s'inquiéter beaucoup de l'utilité de tant d'écrits. Ainsi donc, nous nous attendons bien à lire de tems en tems dans le *Lycée Armoricain*, quelques tirades composées en *Armoricain*, ou autrement, pour le vulgaire, en *Bas-Breton;* langue mystérieuse, comme celle des hyéroglïphes, à laquelle, par la flexibilité des intonations, on fait dire tout ce qu'on veut ; langue sacrée qui, selon les chroniques, se parlait dans le Paradis terrestre, ou tout au moins, à l'érection de la tour de Babel, époque où elle s'apparenta avec le Saxon, le Tudesque, le Slave, le Latin, voire même un peu avec le Basque et le Chinois ; enfin langue savante qui occupe à elle seule toute une société laborieuse, et qui, émule de la Grecque, a quatre ou cinq dialectes; avantage inappréciable pour la facilité du poéte, l'agrément des lecteurs, aussi bien que pour le voyageur qui visite notre belle contrée.

Il est encore une omission à réparer ; c'est que vous ne parlez que fort peu d'antiquités. Cependant c'est là une belle portion de notre gloire. Notre sol est couvert de roches, de dolmens qui doivent attirer la curiosité des savans. Il offre des grottes mystérieuses sur lesquelles, en s'enfonçant un peu dans le lointain de l'histoire, on peut dire de fort belles choses. Voilà comme

on procède. On commence par donner l'étymologie du nom vulgaire ; le Celtique ou l'*Armoricain* est pour cela d'une ressource infinie. On décrit le lieu, le monument ; on s'étend dans les champs qui l'entourent. On examine de quel côté se lève le soleil, et pour donner à ses observations toute l'exactitude de rigueur, on examine aussi de quel côté il se couche. Monté sur des pierres où l'on croit voir des vestiges qu'y a imprimés la main de l'homme, on creuse, pour ainsi dire, dans le domaine des siècles ; on les voit, comme l'eau du fleuve silencieux, s'écouler avec leurs générations. On reconnaît successivement les Druïdes, les Bardes, César, et puis, *le règne des jongleurs*. On trouve des traces de la conquête des maîtres du monde, et ailleurs, de la forme républicaine que soutint avec courage l'Armorique, sous les derniers Empereurs. On rappelle, chemin faisant, les mœurs et usages, la taille et la chevelure de ces peuples. On dit les sacrifices horribles dont furent témoins ces bois solitaires ; on fait ici une citation ; cela prouve toujours qu'on n'est pas seul de son avis :

Hic barbara ritu
Sacra Deûm, structæ sacris feralibus aræ ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbos. (LUCAIN, Liv. 3.)

On prête une oreille attentive aux chants rauques et grossiers qui se font entendre, et même à ceux dont les mères se servent pour endormir leurs enfans, qui étaient appelés *Mabinogion*, d'après M. Owen, auteur d'un dictionnaire Gallois. Car, pour cette contrée, des chants, c'est là son histoire, comme aux anciens jours. Rien ne se perd; on prend note de tout; le moindre monosyllabe devient un trait de lumière. On rencontre des opinions, on les méprise ; des systêmes, on les repousse. Enfin, on se prépare au combat ; on quitte son bouclier ; on entre en lice ; on dit son opinion ; on expose son systême ; on rassemble, on accumule les preuves ou les nouvelles opinions que l'on appelle ainsi. On puise dans l'antiquité ; on voudrait mettre d'accord les modernes ; *tantæ molis!*.... Cependant, après un long effort de constance, il se trouve que vous avez placé un tombeau, précisément là où était érigé un autel ; que vous faites camper les Romains là où ils n'avançaient qu'en tremblant ; que vous affirmez avec l'air de la persuasion, lorsque

peut-être d'autres détails concentrés sur ces tems ténébreux contrediront bientôt vos doctes conjectures. Vous cherchiez à faire triompher la vérité ; et vous n'avez bâti à tant de frais qu'un roman où l'on voudrait encore trouver de l'intérêt, à l'usage de ceux qui, vivant dans le présent, ne se nourrissent pas que d'antiquités. N'importe ; le chapitre est fait. Une satisfaction intérieure est déjà le fruit que vous retirez de votre travail. Vous vous flattez d'avoir atteint votre but, d'avoir produit un résultat qui sera jugé utile par vos contemporains. Idée décévante ! Vanité de l'esprit de l'homme ! Vous avez sur ces monumens primitifs consumé bien des veilles ; et le plus souvent vous n'avez réuni que des traditions incertaines, que des légendes frauduleuses ; et cela, parce qu'avant de vous livrer à ce pénible labeur, vous n'aviez pas assez réfléchi qu'il n'est pas toujours permis à l'homme de dérober aux siècles ses vieux secrets. On peut les soupçonner long-tems ; mais rarement on peut avec raison penser les avoir complettement connus.......... *Et voilà comme on écrit l'histoire.* (*)

F.-C. DE LAROUSSIÈRE, professeur.

(*) Si dans un journal destiné à recueillir les diverses productions de l'esprit humain, et à encourager par l'attrait de la publicité les développemens qui lui sont donnés, je me suis permis de prendre le ton de la plaisanterie, qu'on ne croye pas que j'aye voulu déverser le ridicule sur ceux qui s'adonnent à l'étude des antiquités. Je serais ainsi tombé dans une contradiction étrange. J'ai seulement voulu montrer (et il n'est personne qui n'en convienne) que cette recherche exige l'observation la plus exacte, quelquefois même la plus minutieuse, la constance la plus à l'épreuve, le tact le plus fin, et la plus judicieuse critique, lorsqu'il s'agit d'interroger des témoins muets d'évènemens que nous tait absolument l'histoire, ou qu'elle ne retrace que d'une manière imparfaite. Ignore-t-on aussi que, pour mériter dans cette partie de la considération, il ne suffit pas de *compiler*, *compiler* citations sur citations, étymologies sur étymologies, etc. ; d'amasser un indigeste fatras d'opinions, de suppositions sans preuves, sans intérêt, sans suite naturelle avec l'histoire qui est entre nos mains ? Cette manière de procéder est loin de cet esprit scrutateur, qui n'avance qu'avec cet ordre, ce système qui coordonne avec clarté ce qu'il a découvert avec patience. C'est avec cette marche lucide que l'on voit peu à peu se débrouiller les ténèbres des vieux annalistes. Chacun certainement aime à connaître ce qui fonde ses mœurs, ses usages, l'origine des monumens qui l'entourent, en un mot, ce qui peut former en quelque sorte la généalogie du peuple dont il fait partie. Mais, d'un autre

côté, on n'apprécie une science que par ses résultats ; et, si l'on sait gré à l'écrivain de ses efforts, on exige aussi qu'il épargne à ses lecteurs son propre travail, qu'il se borne à des détails précis, et à ne lui rien enseigner au-delà de ce qui lui est utile de savoir. Cette dernière règle qui résume toutes les autres, est donnée par l'honorable M. Daunou, professeur au [illegible] de France. (*Recueil des Leç. publ.*, prem. année, page 14[illegible].

C'est d'après cette méthode que [illegible] Caylus, l'abbé Barthelemy, et ces autres historiens qui s'occupèrent de la palæographie ; c'est d'après cette méthode que le savant Larcher redressait les récits et les hypothèses d'Hérodote, que M. Raoul-Rochette éclairait le règne des Lagides, et Laureau et Dubos, notre histoire avant Clovis. C'est comme cela que travaillaient nos Bénédictins dont les œuvres sont aujourd'hui d'un si haut prix. Ils pâlissaient sur les anciennes chartes, sur les anciens diplômes, les médailles, les inscriptions, les marbres à demi rongés par le tems ; et presque toujours ce qu'ils avaient soupçonné, après de si pénibles analyses, était la vérité. Enfin, c'est comme cela que travaillaient de Guignes ; lorsqu'il suivait, à travers mille obstacles, les Hiong-Nou ou les Huns jusque dans les déserts de la Tatarie ; les Gaubil, du Halde, Anquetil-Duperron, frère de notre historien ; ayant recueilli leurs renseignemens des naturels du pays qu'ils observaient, ayant compulsé les manuscrits tracés dans la langue même des *lettrés*, ils faisaient jaillir une lumière éclatante dans les siècles les plus obscurs du moyen âge ; ils nous donnaient de précieux matériaux, ignorés jusqu'alors, pour refaire cette histoire, en nous montrant l'origine de ces hordes terribles, de ces Goths, de ces Vandales, de ces Abares qui refluèrent les uns sur les autres, jusque sur le territoire de l'empire, et qui auparavant étaient regardés, selon Jornandès, comme le *fruit des exécrables amours des sorcières et des esprits infernaux*. On sait comment le philosophe auteur de *The fall and decline of the Roman empire* a profité de ces richesses.

Il est juste de le reconnaître l'étude des antiquités, faite d'après de tels principes, n'a rien de superficiel. Elle est digne de toute notre estime et, devient un des flambeaux les plus sûrs de l'histoire ; du reste, ce dernier genre, par sa nature se rapproche si fort de la palæographie, que ce qu'on dit de l'une peut s'appliquer à l'autre. Il faut encore le rappeler, (et c'est le seul cas où la plaisanterie fut admissible dans un sujet aussi grave) il n'y a rien de commun ni pour le travail, ni pour sa récompense entre ces hommes éclairés que nous ne nommons qu'avec reconnaissance et ces auteurs dont l'érudition nullement digérée croit avoir élevé un monument durable, *ære perennius*, en n'entassant sans goût sur ce qu'ils ont à peine vu que des notions incertaines et disparates, que des opinions tombées en désuétude, ou depuis long-tems foudroyées par la raison historique. A proprement parler, ce sont de ridicules manœuvres qui n'ont point de but, point de plan tracé, point de connaissance de ce dont ils doivent se servir ; tandis que les autres, les véritables palæographes, sont à juste titre assimilés à ces habiles architectes qui, tout en employant des matériaux grossiers et souvent imparfaits, élèvent un superbe portique, un édifice régulier et majestueux. Les premiers rabaissent la science des antiquités, en n'en retirant que des résultats vagues ou puérils ; les seconds donnent un nouveau prix à leurs veilles par le mérite de leurs savantes découvertes. *Tantùm series et junctura pollet.*



MÉDITATIONS POÉTIQUES

PAR M. [illegible]. DE LA MARTINE.

NEUVIÈME ÉDITION.

Les éditions de ces charmantes poésies se multiplient, et cette fois la vogue récompense le talent. Le public a accueilli le livre de M. de La Martine avec une telle faveur, qu'il n'est pas trop tard encore pour revenir sur une production qui a fait autant de sensation.

C'est après que les louanges et les critiques ont passé sur un ouvrage, qu'on peut l'examiner avec plus de sang-froid et moins de prévention. Je vais donc exprimer mon opinion toute entière et sans réserve sur ces poèmes qui semblent ne devoir trouver des détracteurs que parmi les détracteurs de la poésie, de l'imagination et du sentiment. Je ne reviendrai pas sur les détails des vers : ils sont dans la mémoire de tous les lecteurs. Je ne veux parler que de l'ensemble.

Sous le rapport des idées, la poésie de M. de La Martine a été accueillie comme une sorte de besoin de la génération présente, et quand on se met à l'unisson de son tems on ne peut manquer d'en être reçu favorablement.

La philosophie, qui a présidé à la plupart des ouvrages publiés dans le dernier siècle, avait porté le désenchantement sur tous les sentimens poétiques : il n'était resté aux versificateurs que le mécanisme seul de leur art. On leur permettait ces espèces de tours de force qui consistent dans les secrets du langage ; mais il n'y avait plus aucune connexion entre le style et les objets qu'on se proposait de peindre : la divinité, la vertu, la conscience paraissaient encore dans nos vers, mais on avait cessé d'y croire. On mêlait les grandes vérités de la religion aux riantes fictions de la fable, sans attacher plus d'importance aux unes qu'aux autres. Les idées et

les sentimens poétiques étaient rangés au nombre de ces lieux communs agréables qui n'ont de réalité que dans l'imagination, et, en portant ces sentimens dans la pratique de la vie, on s'exposait à passer pour un extravagant.

Il est rare que la société se soutienne long-tems dans une disposition si contraire à la voix intérieure de l'ame. L'incrédulité n'a qu'un tems comme la maladie. Des philosophes, sortis des rangs même des hommes les plus irréligieux, ont commencé à soupçonner les premiers qu'il pouvait y avoir en nous quelque chose de plus profond que les sensations, et de plus sérieux que la moquerie. Effrayés du vide dans lequel ils étaient tombés, ils ont cherché dans la nature tout ce qui pouvait leur rappeler la divinité et l'autre vie, et ce monde invisible, qui se dévoile quand on le cherche où il est, s'est montré de toutes parts.

Autant le dénigrement des choses morales était de mode il y a cinquante ans, autant aujourd'hui tout ce qu'il y a en Europe d'hommes distingués par le talent ou le caractère se rattache à la religion et à la philosophie qui l'explique. Tous les ouvrages de génie qui se publient aujourd'hui, portent le cachet d'une philosophie religieuse d'autant plus exacte qu'elle est sortie victorieuse de l'erreur, d'autant plus entraînante, qu'en offrant à l'homme un remède à ses maux, elle semble montrer en même tems à nu les blessures que le cœur avait reçues.

Jusqu'ici nos prosateurs seuls avaient marché dans cette route. Nul poéte n'avait essayé de suivre leurs traces. Des auteurs religieux avaient écrit, il est vrai, des vers sublimes sur la divinité et l'homme moral, mais dans un tems où il n'y avait nul doute dans les ames : c'était une hymne au dieu de paix, dans le calme de toutes les passions ; mais ce n'était pas ce pieux cantique d'un siècle entraîné dans l'erreur, et qui, après avoir suivi des guides trompeurs, est enfin sur la voie du retour.

M. de La Martine, le premier, a revêtu du langage poétique ces sentimens qu'éprouvent aujourd'hui tous les hommes éclairés troublés dans leur croyance, toutes les ames tendres inquiétées dans leurs affections : partout il a présenté des tableaux en harmonie avec cette partie

de notre âme qui ne se nourrit que d'amour et de sentiment. Mais ce qui a donné à son ouvrage une vogue que n'ont pas ceux de nos prosateurs, c'est ce style si simple et souvent si sublime; tantôt c'est une poésie vague, qui, comme une musique délicieuse, donne plus d'alimens à la rêverie qu'à la pensée; tantôt, au contraire, c'est un langage concis, où, sans nuire à l'élégance, chaque vers est une idée, chaque phrase une vérité.

Dans un tems où les ames froissées par les doctrines et, ce qui est plus encore, par les événemens, ont senti tout le néant de la vie, le poëte nous apprend à nous refugier dans l'avenir: il cherche des consolations dans cette religion qui appelle heureux ceux qui sont opprimés, qui établit l'égalité entre le tyran et l'esclave, qui substitue l'éternité à la vie. Jamais la religion chrétienne n'est venue plus à propos fermer les plaies du cœur, et jamais poëte n'avait proclamé plus à propos, non plus, les sublimes vérités de cette religion.

Une teinte religieuse, répandue sur tous les poëmes de M. de La Martine, en fait tout le mérite: c'est sa philosophie comme celle d'Horace est un épicuréisme qui cherche le secret de jouir d'une vie sans avenir.

Puisque c'est ici le caractère véritable des vers de M. de La Martine, qu'on me permette de finir par des observations essentielles. Quand on a eu le courage de louer plus franchement que personne, on a acquis, en quelque sorte, le droit de juger plus sévèrement aussi:

Je pense donc qu'en plusieurs passages, M. de La Martine a méconnu le genre de poésie dont il aurait dû revêtir les idées religieuses. Sans doute, j'applaudis au poëte quand il se sert des plus brillantes images de la nature pour prouver l'existence de la divinité; mais je crois qu'il avait à sa disposition des preuves non moins frappantes. Pascal a remarqué avec raison qu'aucun des auteurs canoniques ne s'était servi de la nature pour prouver Dieu.

Le nouveau Testament présente au poëte chrétien des pensées plus graves, des vérités d'un ordre plus sublime, et la poésie française, pour la première fois, se fût enrichie de ces vérités. Je ne ferais pas ce reproche à M. de La Martine s'il n'était pas doué d'un mérite si

supérieur ; aucun poëte avant lui n'a osé marcher dans la route que j'indique, et s'il l'eut apperçue il était digne de la tracer aux autres.

Je me sers de ces expressions dans l'intime persuasion où je suis que ce genre de poésie lui est inconnu, comme à tant d'autres, qui ne saisissent dans l'évangile que le sens littéral ou purement moral. Plusieurs passages de son livre en font foi. *L'espace est ton séjour*, dit-il, à Dieu ; mais l'espace et le tems dans la rigoureuse métaphysique, et l'écriture n'est autre chose que cela, ne sont que des modes accidentels et sensibles de notre entendement. *Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre*, dit-il ailleurs, quand il s'agit de détruire les objections des matérialistes et de prouver l'immortalité de l'ame : ce n'est pas ainsi que parle Saint-Paul (Ep. aux Corinth. ch. 2.) ; ce n'est pas ainsi non plus que se serait exprimé M. de Maistre.

Cette même pièce sur l'immortalité de l'ame, roule toute entière sur des preuves morales ; mais ces sortes de preuves ne font qu'ouvrir un vaste champ au scepticisme. Ce sont celles auxquelles se sont bornés Young, Rousseau, Bernardin-de-Saint-Pierre, et, si elles étaient sans replique, on n'aurait pas besoin d'ajouter chaque jour de nouveaux raisonnemens pour les étayer. On a été même jusqu'à vouloir tirer de l'observation de la nature des preuves morales ; et, de ce que rien ne s'y détruit, on en a conclu qu'il en était de même de l'ame ; comme s'il y avait encore de l'immortalité où il n'y a plus la conscience du moi. Par un autre abus de termes si communs dans cette matière, Le Tourneur, en traduisant Young, a appelé ces analogies des *preuves physiques*. Ainsi, égarés par nos idées trompeuses, nous créons une métaphysique puisée dans les objets sensibles, comme si l'étymologie du mot n'excluait pas une alliance aussi bizarre.

J'en ai dit assez pour qu'une lecture attentive des *Méditations poétiques* fasse découvrir ce qui leur manque de ce côté-là. Je pourrais multiplier les exemples à l'appui de mon opinion ; mais ces citations accumulées auraient trop l'air d'une critique, et ce n'est certainement pas ce que je me suis proposé ici.

ED. RICHER.

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

LA LANGUE DES BAS BRETONS

EST-ELLE L'ANCIENNE LANGUE CELTIQUE?

LA plupart des auteurs modernes qui se sont occupés de l'histoire et des antiquités de la Bretagne Armoricaine ont paru persuadés que la langue qu'on parle dans l'extrémité occidentale de cette presqu'isle, est la langue que parlaient les anciens Gaulois. Le celtique s'est corrompu, disent-ils, dans le reste de la Gaule, par le mélange du latin qu'y ont apporté les Romains et du teutonique qu'y ont apporté les Francs. L'extrémité de notre province ayant été beaucoup moins fréquentée par ces deux peuples conquérans, la langue s'y est conservée dans toute sa pureté. Dom Lobineau, le père Pezron, l'abbé Gallais, Le Brigant et plusieurs autres antiquaires bretons ont cherché à étayer cette opinion sur des raisons plus ou moins spécieuses. L'académie Celtique elle-même a paru se laisser séduire par ces raisons, toutes faibles qu'elles sont.

Je ne sais ce qui a pu répandre ainsi ce préjugé. Je me propose ici de le combattre, et j'espère que je le ferai avec avantage. Ma tâche cependant sera difficile, parce qu'il a pris, en Bretagne surtout, de profondes racines. J'avouerai aussi que ce pays doit attacher une espèce d'orgueil à avoir conservé la langue que parlaient les druides et que les écrivains bretons doivent en être fiers. Je leur demande pardon de soutenir une thèse qui diminue un peu la gloire qu'ils se sont créée : ce n'est point dans l'intention de les humilier ; je ne suis animé que par l'amour de la vérité. *Antè omnia veritas.*

Je diviserai cette petite discussion en deux parties. Dans la première, je refuterai les raisons qu'on a alléguées pour faire du Bas-Breton et de l'ancien Celtique une seule et même langue ; dans la seconde, je prouverai par un grand nombre de faits irrécusables que ces deux langues sont différentes.

Les preuves qu'on a données de l'identité de ces deux langues se reduisent aux suivantes, qui se trouvent en partie consignées dans un mémoire de Dom Lobineau (Histoire de Bretagne, tome 2). 1.° Plusieurs noms de rivières, de villes, de montagnes, de caps, etc., situés dans les Gaules dérivent du breton ; donc on parlait cette langue dans les Gaules. 2.° Les anciens historiens grecs et romains nous ont conservé plusieurs mots gaulois dans leurs écrits. La plupart de ces mots sont bretons, ou ressemblent beaucoup à des expressions bretonnes. Ainsi plus de doute que ces deux langues n'en fassent qu'une. 3.° Les Gaulois envoyaient les druides dans l'isle pour y perfectionner leur éducation ; donc on y parlait la même langue que sur le continent. L'isle d'Albion, suivant les historiens que je combats, n'avait été peuplée que par des Celtes. Ainsi, les colonies qui sont venues s'établir dans notre presqu'isle, n'ont point apporté une langue différente de celle qui y était parlée. Ces historiens sont forcés de convenir que les Albionais ou Bretons chassèrent les habitans indigènes des lieux où ils s'établirent ; mais ils ne changèrent point leur langue. Les Bretons et les Celtes avaient la même. Ils firent périr les hommes et s'ils coupèrent la langue aux femmes qu'ils gardèrent, c'était dans la crainte que leurs enfans ne fussent élevés dans le druidisme qui regnait encore dans la plupart des cités armoricaines. Voilà en abrégé à quoi se reduisent toutes les raisons alléguées, j'espère en démontrer aisément le peu de solidité.

Commençons par les étymologies. Tout le monde convient maintenant que les preuves qu'on en tire sont peu propres à opérer la conviction. Je ne sais quel auteur a dit avec raison que, lorsqu'on s'y livre sans une grande réserve, elles ressemblent à ces nuages où la crédulité du vulgaire retrouve tous les fantômes conçus par une imagination déréglée. D'ailleurs les étymologies sur lesquelles on s'étaye sont souvent assez forcées. On en jugera

par les trois suivantes, tirées de Dom Lobineau. Si l'on s'en rapporte à lui, *la Dordogne* vient de *dour* eau, *doun* profonde ; *Arles* vient de *Ar-laith*, lieu humide; *Toulon* dérive de *Tolen*, une hampe. On est forcé d'avouer que ces mots *ont bien changé sur la route*. La meilleure étymologie est celle de la rivière qui passe à Bayonne, elle s'apelle *Adour*, l'eau. Il est malheureux pour nos étymologistes qu'elle soit située dans la gaule aquitanique; car, suivant César et Srabon, la langue des Aquitains était différente de celle des Celtes. Comment donc peut on penser à trouver dans ce pays des étymologies Celtiques? (1)

D'ailleurs dans une langue monosyllabique comme celle des Bretons, on peut trouver tout ce qu'on veut. L'abbé Déric, dans *son histoire ecclésiastique de Bretagne*; M. Gueignard, dans *son voyage en ballon autour de Nantes*; le curé de St. Similien, dans l'histoire de sa paroisse, ont tant de manière de former les étymologies qu'ils trouvent souvent dans le même mot des sens tout à fait opposés. Ils pourraient expliquer dans leur celtique le premier son articulé prononcé au hazard.

On sait que M. Le Brigant de Treguier, ne demandait qu'un quart d'heure pour trouver, à l'aide du Breton, le sens d'une phrase tirée d'une langue quelconque. Il est allé jusqu'à prouver, par ses étymologies, qu'Adam et Eve étaient des mots Bretons et que nos premiers parens parlaient cette langue dans le paradis terrestre. On est

---

(1) César, au commencement de sa guerre des Gaules, divise la Gaule en trois parties, l'une habitée par les *Belges*, l'autre par les *Aquitains*, et la troisième par ceux qui dans leur langue s'appellent *Celtes* et dans la langue des Romains *Galli*. « Tous ces peuples, « ajoute César, diffèrent entr'eux de langage, de mœurs et de lois. « *Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt.* » Suivant le même historien les Celtes sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine.

Strabon, dans son livre 4, au commencement, donne la même division de la Gaule; et il assure que les Aquitains ressemblaient beaucoup aux Espagnols par la taille, la tenue du corps et la langue; que tous les autres peuples avaient la figure vraiment Gauloise; mais qu'ils n'avaient pas la même langue. Cette langue variait d'une contrée à l'autre. [illegible]

même forcé d'avouer que ses étymologies ont plus de vraisemblance que la plupart de celles que nous offrent Dom-Lobineau, Déric et les autres historiens Bretons. Je trouve alors ces derniers bien modestes ; car si les noms des premiers hommes étaient Bretons ; le Bas-Breton aurait été la première langue du monde : ce serait la langue inspirée par Dieu même au moment de la création. Qui empêcherait alors de placer, avec je ne sais quel auteur Bas-Breton le paradis terrestre à Quimper-Corentin ? Quelle gloire en rejaillirait sur la Basse-Bretagne ! malheureusement ce qui prouve trop ne prouve rien. Les raisons qui prouvent que le Celtique et le Breton sont la même langue, peuvent aussi servir à prouver que le Breton était la langue de nos premiers parens. Quelle confiance dois-je donc leur accorder ?

On trouve dans une comédie de Plaute, intitulée le *Carthaginois, Pœnulus*, un passage qui a fort embarrassé les savans. Plaute a introduit dans sa pièce un personnage carthaginois, qui parle la langue Punique. Deux ou trois tirades écrites en cette langue ont fait le tourment des commentateurs. Quelques savans Irlandais ont trouvé assez d'analogie entre le Carthaginois et leur propre langue pour en donner une explication qui a de la vraisemblance. On a aussi trouvé assez de ressemblance entre le Bas-Breton et la langue Punique, pour traduire le passage de Plaute, au moyen du Bas-Breton. Cela prouve-t-il que le Celtique et le Bas-Breton sont une seule et même langue ? Non. Cela prouve seulement qu'il y avait quelque ressemblance entre la langue parlée dans quelques parties de l'isle et celle qu'on parlait dans la presqu'isle, et que l'une et l'autre pouvaient bien venir de Carthage. Nous en donnerons plus loin la raison.

Les historiens anciens nous ont conservé quelques mots Gaulois. Suivant Dom Lobineau, ce sont des mots Bretons. Examinons cette seconde preuve : nous la trouverons aussi peu concluante que la première. *Taranis* signifiait chez les Gaulois Jupiter Tonnant ; en Breton *Taran* signifie Tonnerre. *Divona*, suivant le poète Ausone, signifiait fontaine de Dieu. Dom Lobineau assure que ce mot vient de *Diou, Vonim. Druide*, suivant l'historien breton vient de *Derv*, et, suivant Pline, de *Drus*. Lequel a raison ? *Caterva*, signifiait troupe en Gaulois, c'est, dit Dom Lobineau, le *Caturfa* des Bretons (1). Le mot *Caterva*

(1) Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire Breton.

a beaucoup plus d'analogie avec le vieux mot français *Caterne*, qui signifiait une brigade de soldats. La fougère, suivant quelques auteurs, s'appellait en Gaulois *Ratis*; c'est sans contredit le *Redin* des Bretons. Le surreau était appellé *Scovies* en Celtique, en Breton c'est *Iscau*. Quelle ressemblance! les Celtes appellaient le pastel *Glastrum*; or, cette plante produit le bleu, et en Breton *Glas* signifie *bleu*. Il n'en faut pas davantage pour conclure que le *Glastrum* des Gaulois est du Breton latinisé.

Pausanias, dit à l'occasion du second Brennus, que les Gaulois appellaient *March* un cheval. Les Bretons disent encore *Març'h*: mais ce mot parait avoir appartenu aux deux langues; car notre mot Maréchal, que l'on a écrit d'abord *Marchal*, prouve que nos ancêtres se sont ervis de ce mot; *March* a peut être été emprunté aux Gaulois par les Bretons.

Brennus changea le nom de la ville où les consuls avaient pesé l'or qu'ils lui avaient apporté pour la rançon de la capitale, et il l'appella *Pesour*. Grande joie pour nos étymologistes. Ce mot vient évidemment de *poez*, *aour*, balance pour l'or. Mais pourquoi ne pas faire venir ce mot de l'ancien Gaulois *Peze*, *or*? Cette ville s'appelle maintenant *Pezaro*.

Servius, commentateur de Virgile, raconte un fait relatif à César qui ne se trouve pas consigné dans les mémoires de ce général. Je ne chercherai pas à le nier. César fut pris un jour par un Gaulois, qui l'avait fait monter sur son cheval et le conduisait prisonnier. Ils furent rencontrés par un autre Gaulois qui lui dit *Kecos César*; ce qui suivant Servius, signifiait: laisse aller César. M. Kerdanet le traduit par une expression plus énergique. Quelqu'un qui ne rapporterait pas tout au Breton, pourrait regarder *Kecos*, comme ayant donné lieu au vieux mot Gaulois *Kekouer*, d'où nous avons fait *secouer* et alors *Kecos César*, pourrait signifier *secoue César*, ou *jette-le à bas de ton cheval*.

Au reste, je suis loin de penser qu'il n'y ait pas quelques mots communs à l'ancien Gaulois et au Breton. Des peuples aussi voisins que les habitans de l'isle d'Angleterre et du continent Gaulois devaient être en relations continuelles de commerce. Ce qui ne peut se faire sans que les uns adoptent quelques expressions des autres.

Il y a d'ailleurs d'autres raisons. On sait que les Car-

thaginois commercèrent avec Albion. Diodore de Sicile dit qu'ils en tiraient l'étain. Il est assez vraisemblable qu'ils auront établi quelques colonies dans la Cornouaille, où se trouvent des mines de ce métal. Il est possible aussi qu'ils en aient établi sur quelques points des côtes armoricaines, où il y avait aussi du minerai d'étain. On en a trouvé dans ces derniers tems sur les côtes de Piriac. Un cap voisin porte encore le nom de *Penestin*, ou cap d'étain. Ces colonies, en se mêlant avec les peuples de l'isle et avec ceux de la presqu'isle, leur auront certainement porté un grand nombre de mots de leur langue. Il paraît même que les Carthaginois ont donné leurs caractères aux anciens Gaulois, puisque César assure qu'ils se servaient de lettres grecques, et on sait que les Grecs avaient tiré leurs caractères de la Phénicie. Strabon et Pline nous ont transmis le même fait. César trouva dans le camp des Helvétiens, après les avoir vaincus, des tableaux de l'état de leurs forces écrits en lettres grecques. Plusieurs médailles, frappées par les anciens Gaulois, portent aussi des caractères grecs, et celles qui en ont de latins n'ont été frappées que lorsque les Romains dominaient les Gaules. Il est prouvé, par l'alphabet, que Bouteroue a tiré des vieilles légendes gauloises, que les Gaulois avaient encore conservé jusqu'au 6me siècle le delta, le gamma, l'éta, le lambda, le pi, le rho, le sigma et le chi. L'inscription sépulcrale du martyr Gordien, messager ou courrier des Gaules à Rome, qui fut trouvée dans le cimetière de Ste. Agnès, sur le chemin de Nomenta, est en latin, écrit en caractères grecs. Il y est marqué que toute la famille de Gordien souffrit le martyr et fut inhumée au même endroit. C'est une domestique, appelée Ythphile, qui fit cette inscription. Elle porte *is Gordianus Galliæ nunsius jugulatus pro fide cum familiâ totâ quiescunt in pace. Ythphila ancilla fecit.*

On voit donc que s'il y a des mots communs aux anciens Celtes et aux Bas-Bretons actuels, ils peuvent très bien venir d'une mère commune, la langue phénicienne. Mais le nombre de ces mots n'est pas aussi nombreux qu'on voudrait le faire croire. Le Journal des Savans du mois de juillet 1707 rend compte d'un ouvrage sur divers sujets d'antiquité, dans lequel l'auteur anonyme soutient la même thèse que moi, et il prouve que la langue des Celtes se conserve dans le français et que pour

un mot celte qu'on trouve dans le Bas-Breton, il y en a cent dans le français.

Voyons maintenant si la troisième preuve est meilleure que les deux précédentes. Les druides allaient dans la Bretagne, a dit César, pour s'y initier aux mystères de leur religion, donc les Bretons et les Gaulois devaient parler la même langue.

Je cite d'abord le passage de César, il se trouve au livre 6. « Tous les ans, dit-il, les druides s'assemblent « en une certaine saison sur la frontière du pays char- « train (*in finibus Carnutum*), qui passe pour le milieu « de la Gaule, et cela dans un lieu consacré à ces assem- « blées. Là, tous ceux qui ont quelque différent, se « rendent de toutes parts et acquiescent à leur jugement. « On croit que leur institution vient d'Angleterre, d'où « elle a passé en Gaule : de là vient que ceux d'à-présent, « qui en veulent être mieux instruits, y font pour la « plupart un voyage. »

Si l'on me disait : les Romains faisaient étudier leurs enfans dans la Grèce, pour le perfectionnement de leur éducation ; en devrais-je conclure que le grec et le latin étaient une même langue ?

On doit seulement conclure du passage de César que le druidisme s'était conservé plus parfait dans l'isle que dans le continent, où le mélange des peuples altérait les dogmes, par leur union et par la vue de cérémonies différentes. Peut être croyait-on, comme à présent, qu'il était utile que les hommes en place sûssent plusieurs langues ; mais je ne vois pas qu'on puisse en tirer la conséquence que la langue des Bretons de l'isle et celle des Gaulois étaient la même ; pas plus qu'on ne peut conclure de ce que nos prêtres sont obligés d'apprendre le latin, que le latin et le français ne sont qu'une même langue.

César, il est vrai, paraît croire que les institutions des Gaulois venaient de la Bretagne ; mais il ne s'ensuit pas de là que la langue en vienne aussi. On prend souvent des institutions dans un pays dont on ne parle pas la langue. Nous continuons à prendre des institutions dans le même pays, et plus d'une de nos lois nous vient de l'autre côté des eaux. Plus d'un français est allé en Angleterre étudier les usages Anglais sans que pour cela la langue soit la même.

On cite contre mon opinion un passage de Tacite (vie d'Agricola chap. II.) qui lui est au contraire très favorable. « On a, dit cet historien, peu de lumières « sur les premiers habitans de la Bretagne (il s'agit ici « de l'isle). Etaient-ils nés dans le pays même? Venaient- « ils d'ailleurs? Une nation barbare ne peut nous éclairer « la dessus. Dans la figure et dans l'air des peuples qui « partagent cette isle, on remarque certaines différences, « d'où l'on tire des inductions. Les cheveux roux des « Calédoniens et leur grande taille annoncent une origine « germanique. Aux cheveux crépus, au teint olivâtre des « Silures, vous reconnaissez les descendans d'une peu- « plade d'Ibères. On prendrait pour des Gaulois, ceux « qui sont voisins de la Gaule : et cette ressemblance « est l'effet ou du même sang, ou du même climat. En « général il est permis de croire que des Gaulois se sont « établis dans une contrée dont leur pays n'est séparé « que par un bras de mer. Tout favorise cette idée. Ils « ont les mêmes cérémonies religieuses, un attachement « égal aux mêmes superstitions : et leur langue ne diffère « pas beaucoup : *sermo haud multùm diversus.* »

Il est aisé de voir que ce passage est pour moi; car Tacite, en disant que les habitans des parties de l'isle voisines de la Gaule parlaient une langue qui ne différait pas beaucoup de la Gauloise, laisse entendre que dans le reste de l'isle la langue était bien différente ; or, d'où sont venus Conan, Maxime et les Bretons qu'ils amenèrent et qui, comme nous le verrons, détruisirent le Celtique dans les lieux où ils s'établirent ? D'où vinrent ceux qui, dans le 5ème siècle, furent chassés par les Angles et les Juttes et qui se réfugièrent aussi dans l'Armorique ? Ils venaient sans doute de l'intérieur de l'isle et non pas seulement du littoral qui avoisine la Manche ; et quand i's en seraient venus, quoique Tacite ne trouve pas une grande différence dans la langue, il est cependant certain qu'il y en trouve une. La différence était peut-être comme entre l'Anglais et le Français, langues qui ont beaucoup de mots communs ; mais qui ont une différence suffisante pour être regardées comme deux langues distinctes.

Le vénérable Bede est aussi cité. Il dit dans son histoire d'Angleterre que la Bretagne a été vraisemblablement habitée par une colonie de Gaulois. Cet historien Anglais, qui écrivit dans le huitième siècle, est regardé en général

comme exact et véridique pour les faits qui se sont passés de son tems ; mais il a montré peu de critique et de discernement pour les tems antérieurs à lui et sa grande crédulité est cause qu'on s'en défie. Son sentiment est d'ailleurs puisé dans Tacite et n'a pas plus de force que le passage de cet historien que nous venons de retracer. D'ailleurs Bede ne dit pas de quelle contrée de la Gaule étaient venus ces peuples. S'ils étaient venus de la Gaule Belgique, dont la langue était différente de celle des Celtes, son témoignage ne prouverait pas l'identité du Celtique et du Breton.

Enfin on cite un passage de Guillaume de Malmesbury. Il dit que dès le commencement du 4me siècle, Constantin, allant de l'isle de Bretagne à Rome, débarqua dans l'Armorique, près de S^{t}. Pol de Léon. Que sa suite et lui virent avec étonnement que l'on y parlait à-peu-près la même langue que dans l'isle. *Immane quantum coaluere moribus linguâ que !* on pourrait expliquer cela par les colonies Phéniciennes dont nous avons déjà parlé. Mais le bénédictin Anglais écrivait dans le 12eme siècle et il ne cite point ses autorités ; ainsi on pourrait nier gratuitement ce qu'il avance gratuitement. D'ailleurs il se borne à dire que les mœurs et le langage des deux peuples avaient de la ressemblance ; ce que nous ne nions pas.

Après avoir refuté les plus fortes raisons alleguées en faveur de l'identité du Bas-Breton et du Celtique, apportons maintenant des preuves du contraire.

En langue bretonne on appelle la France *Gall*, *Bro-Gall.* La Basse-Bretagne n'est donc pas la Gaule pour les Bretons. Les Français reçoivent le nom de *Gallaoüed* et sont donc les Gaulois. Enfin la langue Française est nommée par les Bas-Bretons *Gallek*, le Gaulois ; pendant qu'ils appellent leur propre langue *Brezonec.* Cette seule considération prouve la différence des deux langues.

Les mots *au gui l'an neuf*, ou *au gui lanné*, comme on le prononce dans les campagnes, sont comme on sait, un reste du druidisme. Tout le monde, au renouvellement de l'année, cherchait le gui salutaire et cette coutume s'est conservée jusqu'à présent dans plusieurs cantons de la Bretagne, malgré les fulminations des évêques et les défenses du parlement. Si le Bas-Breton avait été la langue des anciens Gaulois, pourquoi ne prononceraient-ils point cette phrase dans leur langue ? il

me semble qu'ils devraient dire, *uhel varr ar Bloaz newez*, ce qui signifie *au gui l'an neuf*. On conçoit que dans les cantons français où l'on prononce encore ces cris superstitieux, on les ait traduits dans la langue dont ils se servent. Mais, dans ceux où l'on parle le Bas-Breton, certainement ils se seraient conservés en Celtique, si l'extrémité de la presqu'isle avait conservé cette langue. Mais lisez Grégoire de Rostrenen, vous verrez que dans les cantons de la Basse-Bretagne qui ont conservé cet usage, on se sert des mots *hoguillané*, ou *haguithané*, qui sont évidemment du français mal orthographié. Ne serait-il pas singulier que les Bretons, qui ont conservé l'ancienne langue gauloise, eussent traduit cette formule de leur propre langue dans une qui leur est étrangère, pour leur usage particulier ?

Mais passons à des preuves historiques et qui ne soient plus conjecturales. Voici un passage tiré de l'histoire de Bretagne par Pierre Le Baud (ed. de Paris 1638, page 36).

Geffroy de Monmouth et l'auteur du livre d'Artur assurent que lorsque Conan et Maxime se présentèrent dans la presqu'isle, qu'on a depuis appellée Bretagne, les troupes commettaient tant d'horreurs et se montraient si cruelles que tous les habitans prenaient la fuite. Ils ajoutent que les insulaires firent périr tout ce qu'ils trouvèrent du sexe masculin et ne gardèrent que les femmes. L'auteur de l'histoire de St. Gueznou (Guillaume, vicaire de Goueznou dans le 9ème siècle, qui a écrit en latin et qui a été traduit en français par Albert le Grand) dit en outre que Conan Mériadec, homme catholique et belliqueux, voulut se fixer dans le pays dont il s'était emparé. Il fit occire les habitans qui étaient tous payens. Ses soldats ne gardèrent que quelques femmes auxquelles néanmoins ils coupèrent la langue; afin que par elle le langage breton ne fut pas changé. « Ils en usaient les « aucuns en leur mariage et à leurs autres services, « ainsi que la nécessité des tems le requérait. » Ce sont les propres expressions de Le Baud.

Lorsque Conan fut arrivé en Bretagne, vers 383, disent tous les légendaires, il écrivit à Dionot, roi de l'Isle, de lui envoyer des femmes parlant Breton, *Britannico idiomate et caractere*; ce qui indique non-seulement une différence dans la langue, mais même dans les caractères. Donc la langue Bretonne était parlée à la

cour du roi Dionot, qui n'habitait pas le littoral de la Manche, mais bien les contrées mitoyennes de l'Isle. Ce roi leur envoya Sainte-Ursule et les 11 mille Vierges, comme on le voit au Martyrologe Romain. Ces femmes débarquèrent sur les côtes de la Hollande, et y furent martyrisées. Les soldats de Conan furent donc forcés d'épouser des Gauloises, auxquelles, comme nous l'avons déjà dit, ils coupèrent la langue ; et, pour faire voir que ce n'était pas seulement parce qu'ils craignaient que des femmes payennes n'enseignassent le paganisme à leurs enfans, j'emprunterai les propres paroles du légendaire : *Ne earum successio maternam linguam disceret.* Leur langue maternelle, c'est-à-dire la langue Gauloise, a donc été proscrite dans l'endroit où les Bretons se sont établis.

Je sais qu'on m'opposera quelques raisons spécieuses pour les esprits superficiels. On me dira que les écrits de Geffroy de Monmouth, que cite Le Baud, ne sont que des romans. Je conviendrai qu'il s'y trouve beaucoup de fables mêlées à l'histoire. Mais on conviendra aussi que c'est à ces romans qu'on a été obligé d'avoir recours pour trouver les commencemens de notre histoire. Ils retracent les mœurs et les usages du tems, et contiennent beaucoup de faits incontestables, parce qu'ils concordent avec d'autres mémoires du tems. Il ne faut donc pas tout rejeter dans ces Romans historiques, parce qu'il y a du fabuleux. C'est vers 1138 que Geffroy de Montmouth traduisit du Bas-Breton en latin le Brut d'Angleterre. Cet ouvrage très-ancien se composait de poésies amoureuses et guerrières. Suivant M. de La Rue, on doit ajouter foi aux faits que l'auteur rapporte, et qui sont relatifs au tems où il écrivait. Or, il nous apprend que les gestes et faits de ses héros étaient gravés dans l'esprit des peuples de son tems. Il reconnaît, d'ailleurs, qu'il ne fait que traduire des ouvrages anciens. Ainsi, il me paraît que nous devons le croire lorsqu'il nous explique un fait qui, s'il n'avait pas été vrai, aurait été contredit par tous ses contemporains, savoir la différence entre la langue que ses ancêtres avaient portée en Bretagne, et celle du reste des Gaules. Ce fait est d'ailleurs inutile à son roman. Pourquoi aurait-il inutilement blessé la vérité de l'histoire.

Mais, ce qui donne une nouvelle force à l'assertion de

Geffroy de Monmouth, c'est la légende de Guillaume qui nous a donné la vie de Saint-Goueznou ; c'est l'histoire de Sainte Ursule et des onze mille Vierges, qui s'est conservée dans l'eglise, et quelques autres anciennes légendes. Je ne vois pas pourquoi ceux qui invoquent continuellement ces légendaires pour d'autres faits, les rejetteraient pour celui-ci.

La langue de l'isle qui, comme nous l'avons fait voir, était différente de celle du continent, s'est établie en totalité dans une partie de la presqu'Isle. Il faut bien qu'on ait employé pour cet effet des moyens violens. Jamais vainqueur, à moins d'employer les moyens attribués à Conan, ne parvint à changer la langue des vaincus. Les vainqueurs donnent leurs lois, leurs Dieux, leur culte et une partie de leurs usages, mais jamais leur langue. Il est donc vraisemblable, quand même nous ne l'apprendrions pas par les historiens, que Maxime et Conan ont usé de force pour y parvenir. Dans la suite, ces princes poussèrent leurs conquêtes plus loin ; Rennes, Nantes et des pays asssez étendus se soumirent à leur domination ; mais alors ils agirent comme le font ordinairement les conquérans. Ils laissèrent aux habitans leur langue, parce qu'ils ne purent la détruire. Quelques-unes de leurs expressions se seront sans doute mêlées au Gaulois ; mais ce serait mal raisonner que de conclure de ce peu de mots communs que les deux langues n'en faisaient qu'une.

Quelques personnes se sont prononcées il y a quelque tems contre mon opinion, et, pour me réfuter, ils ont avancé, d'un ton qui m'a paru un peu tranchant, que trop de témoignages attestaient que le Bas-Breton était un reste du Celtique ancien, pour pouvoir en douter. Je ne sais de quels témoignages ils veulent parler. Je ne pense pas que ces témoignages soient dûs à des contemporains ; car j'ai prouvé que César, Tacite et Strabon avaient avancé des faits qui m'étaient favorables. Le vénérable Bede et Guillaume de Malmesbury ne me sont pas opposés. Les légendaires, qui ont écrit quatre à cinq siècles après les événemens, établissent mon opinion par des faits incontestables. Voyons donc quels sont ces témoignages irrécusables qu'on pourrait m'alléguer? Quelques auteurs modernes, sans doute. Mais sur quoi ont-ils fondé leur opinion ? Sur des conjectures

et des étymologies hazardées. Je pourrais aussi citer en ma faveur des écrivains modernes; et entr'autres, un historien distingué qui s'est beaucoup occupé des antiquités Gauloises. Claude Fauchet, après être convenu que la langue Gauloise a été singulièrement modifiée par la langue Latine et par la Franque qui s'y sont mêlées, se demande quels sont les lieux de la France où il est vraisemblable qu'on en trouverait plus de traces. Il répond avec raison que ce doit être dans les lieux montagneux, dans les pays marécageux, et dans les lieux retirés où les Romains et ensuite les Francs eurent peine à pénétrer. Il cite le pays des Basques, l'Auvergne, les Alpes et, dans l'Armorique, ce que nous appelons à présent la Basse-Bretagne; mais, ce qui le fait rentrer dans mon opinion, c'est qu'il a soin d'observer que, pour ce dernier pays, les colonies de l'isle qui vinrent s'y établir, dûrent changer la langue. Au reste, voici ses propres expressions. Après avoir dit que dans les pays mêmes, où il a supposé que l'on pourrait encore trouver quelques traces de Gaulois, des passages d'étrangers, des communications avec les lieux voisins ont dû faire des changemens notables dans la langue :

« Pour le regard de l'Armorique, ajoute-t-il, il y » a eu aussi bien qu'autre part du changement; car, » après avoir caché les Gaulois, elle a servi aux » Romains contre les Francs, quand ils conquirent le » pays d'entre Seine, Loire et la mer d'Angleterre; et » encore quand les Gots entrèrent en Aquitaine; puis » quand les Bretons d'Albion (qui est Angleterre) y » vindrent à refuge, estant chassez par les Anglo-Saxons, » peuples Germains que nos Romains appellent Sesues. » *et sy je dy que ces Bretons fuitifs, s'estant logez en* » *un coin d'Armorique, en lui faisant changer de* » *nom, quant et quant y apportèrent leur langue,* » *sera-ce chose plus vraisemblable, que soustenir que* » *le langage Breton-Bretonnant soit celui des vrais* » *Gaulois?* Je conclus donc que le tems, la force, mes- » lange et fréquentation de divers peuples, ayant esteinte » cette ancienne langue, il faut en divers lieux de » France chercher son antiquité. »

J. LE BOYER.



CHATEAUX DE BRETAGNE.



LE CHATEAU DE BREST.

Cette citadelle, que Froissart appellait de son tems *le plus fort chastel du monde*, est assis sur le roc à l'entrée du port, et présente la forme d'un trapèze.

Cinq grandes tours en défendent l'approche; une de ces tours porte le nom de César (1). Une autre tour, plus modeste, rappèle aux âmes sensibles les malheurs d'une jeune captive, la princesse Azénor, qui, victime des rigueurs d'un époux cruel et jaloux, pleura son innocence dans les noirs réduits de ce cachot.

Après une dure captivité, Azénor, enceinte depuis quelques mois, fut mise dans une faible nacelle et abandonnée aux flots de l'Océan. Elle aborda sur des rives lointaines, où elle mit au monde un fils, dont les destinées, précieuses à l'Eglise, devaient le placer un jour sur le siége de Dol.

Dans le VIIme siècle, le jeune prince Mélaire, fuyant le barbare Rivod, son oncle, vint se cacher dans le château de Brest, où ayant été découvert, il alla chercher un autre asile au château de Conmor en Aginense, et c'est-là que les satellites de Rivod égorgèrent le jeune prince dans le moment où il prenait le repos.

En 1197, André de Dinan se sauve aussi dans le château de Brest avec le jeune Artur, pour le mettre à l'abri des fureurs de Richard, roi d'Angleterre.

Depuis ce tems, que d'intéressantes victimes ont trouvé l'exil et les larmes dans ce château !.....

---

(1) En 1596, Sourdeac avait fait démolir une vieille tour du château pour en bâtir une nouvelle. Il trouva dans les anciens fondemens une platine en cuivre, dans la forme d'une grande assiette. Elle portait d'un côté l'effigie de César, et sur le revers ces mots : *Julii Cæsaris*. Sourdeac remit cette platine dans les fondemens de la nouvelle tour, il y ajouta une autre platine en argent massif, sur laquelle il avait fait graver le nom de Henri IV et le sien avec ses armoiries et ses qualités de lieutenant-général et de gouverneur de Brest.

En 1275, le prodigue Hervé de Léon avait cédé son château de Brest au duc Jean Leroux pour une haquenée blanche.

En 1341, Garnier de Clisson commandait dans la place. Montfort le somme de la rendre. Clisson s'y refuse. Assaut. Clisson fait une sortie à la tête de quarante hommes et tue plusieurs ennemis. Montfort accourt, et repousse Clisson jusqu'à la porte du château, dont par mégarde les assiégés avaient baissé la herse. Leur brave commandant soutint seul le combat, adossé à la porte, et fit des prodiges de valeur. Ses gens s'apperçurent bientôt du danger où il se trouvait. Ils relevèrent la herse pour le faire rentrer dans la place ; mais Clisson avait été tellement criblé de blessures, qu'il en mourut le surlendemain (1). Ce funeste événement jetta la consternation dans le château, qui se soumit à Montfort.

En 1373, le château était sous la domination Anglaise. Il fut rendu à son souverain légitime le 12 juin 1397. Depuis cette époque, à jamais mémorable, les insulaires ont essayé plusieurs fois de rentrer dans la place. Le siècle suivant les vit renouveller leurs fréquentes tentatives, et fut sans cesse le témoin de leurs humiliantes défaites.

LE MANOIR DE L'ARMORIQUE,

Antique forteresse sur le Havre d'Anteralen, ou vieux port de Morlaix.

L'an 383, le tyran Maxime, marchant à la conquête des Gaules, aborda au Havre d'Anteralen, et logea au Manoir d'Armorique (1).

Sur l'autre bord, était le fort Castel de Trebez, qui ne paraît qu'une fois dans l'histoire pour annoncer sa ruine.

En 1163, le fougueux Guyomarch de Léon y soutint sa révolte contre Henri II, roi d'Angleterre, qui prit la place, la rasa et soumit Guyomarch au tribut.

MIORCEC DE KERDANET.

(La suite au prochain cahier.)

---

(1) Il fut enterré dans la chapelle du château.
(2) Albert le Grand.



FRAGMENS D'UN VOYAGE

DANS

L'ARRONDISSEMENT DE SAVENAY,

PAR GUSTAVE V...,

ancien colon de Saint-Domingue.

SUITE. — LES VOYAGES.

Au dessus de Paimbœuf la Loire se divise en plusieurs branches, et ses rives prennent un aspect sauvage. Ce n'est plus ce fleuve majestueux, dont la vue ne pouvait embrasser à-la-fois les limites, c'est une humble rivière, qui se traîne péniblement entre les îles qui entravent son cours; et, au lieu des bourgs populeux qui couronnent ses bords à la hauteur de Paimbœuf, on ne voit plus que des plaines couvertes de roseaux, semblables aux immenses savannes, qui se déroulent aux yeux du voyageur dans les déserts de l'Amérique. Tout était tranquille autour de nous. Le silence n'était interrompu que par le murmure des flots qui venaient se briser sur notre chaloupe et par le bruit du vent qui courbait mollement les roseaux. En suivant lentement le cours de l'onde, placé entre deux rivages, où l'on n'aperçoit aucune trace de culture ou d'habitation, je me croyais transporté tout-à-coup au milieu des solitudes du nouveau monde (1).

(1) En cet endroit les rives de la Loire se présentent sous un aspect tout différent aux yeux des personnes qui font la traversée dans le bateau à vapeur; élevé alors au dessus du niveau de la rivière, le voyageur peut étendre sa vue au de-là des iles, et découvrir au loin le coteau de Savenai; tandis qu'assis au fond d'une chaloupe, il n'apercevrait autour de lui que des savannes de roseaux. L'on sentira facilement pourquoi je n'ai pas voyagé dans le bateau à vapeur. Je suis loin d'en contester les avantages, je les ai appréciés moi-même en différentes circonstances; vitesse dans la marche, élégance et commodité dans le logement, rafraîchissemens de toute espèce, le bateau à vapeur réunit tous les agrémens que l'on peut désirer; mais ordinairement l'on y trouve une société nombreuse, et il est bon d'être seul lorsqu'on voyage en observateur.

Mon imagination n'étant plus distraite par les objets antérieurs, se reporta sur les événemens de mon voyage. Il a été court, disais-je, et cependant combien d'objets intéressans ont frappé mes regards. Je n'ai parcouru qu'un petit coin de la grande nation, et pourtant combien de coutumes et d'usages dignes de remarque ont fixé mon attention. Ah! pour l'observateur éclairé, tous les lieux sont féconds en plaisirs.

Ces réflexions me conduisirent bientôt à plaindre les insensés que possède la manie des voyages lointains. Heureux habitans de la France, répétais-je intérieurement, quelle aveugle folie peut vous engager à la quitter? Etes-vous dévorés de la soif du savoir? Où trouverez-vous un champ plus vaste que celui qui vous a vu naître, pour moisonner cette science que vous ambitionnez? Cherchez-vous des émotions? Vos provinces sont remplies de glorieux souvenirs. Que de lieux marqués par les victoires de vos ancêtres ou de vos contemporains feront palpiter votre cœur et enflammeront votre courage. Une pierre, une chaumière, sources inépuisables de sensations, parleront mieux à votre âme émue que les ruines de Palmyre et de Babylone. Si vous voulez contenter une avide curiosité, où trouverez-vous de quoi la satisfaire, si les chefs-d'œuvre du bon goût, du luxe et des arts ne peuvent lui suffire, si les merveilles rassemblées dans Paris n'ont plus de charmes pour vous? Enfin, si poursuivis par une inquiétude secrète qui vous ronge et vous consume, vous vous fuyez vous-même au bout de l'univers; en vain vous parcourez les cités florissantes et les déserts les plus inconnus, en vain vous traversez l'immensité des mers, plus prompt que les vents, le chagrin, invinciblement attaché à sa proie, la suit et la dévore partout.

O Saint-Domingue! ô ma belle patrie! Si les destins jaloux ne m'avaient point arraché de ton sein; si, dans une douce obscurité, j'avais pu vivre aux lieux où j'ai reçu le jour, l'on ne m'eut point vu, philosophe ambulant, parcourir les contrées lointaines pour découvrir péniblement les restes d'une ville détruite, ou suivre pas à pas les traces d'un héros dont la mémoire s'est presque perdue dans les siècles. Tranquille, j'aurais vieilli sous les arbres qui ont ombragé mon berceau. Oubliant toute la terre et oublié d'elle, le cercle d'une modeste habitation aurait suffi à mes désirs. Le ciel en a ordonné autrement. Chassé du toit paternel, errant

loin de ma patrie, sans parens, sans asile, réduit à mendier les secours d'un peuple hospitalier, j'erre au gré des orages qui troublent mon existence. Triste jouet de la fortune, toujours ardente à me persécuter, j'ai perdu l'espoir de goûter en cette vie le repos et le bonheur. Dieu l'a voulu ainsi, que sa volonté s'accomplisse : *Non nobis, domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

L'ANTIQUAIRE.

Nous voguions rapidement sur la Loire, le flux refoulant les eaux du fleuve, le forçait à remonter vers sa source, en nous entraînant avec lui; un vent favorable enflait nos voiles, et nous voyions fuir loin de nous les bords sur lesquels se fixaient nos regards, tandis que nous-mêmes semblions immobiles. Bientôt nous sortîmes de nos savannes de roseaux, et nous nous trouvâmes entre deux rives pittoresques et fertiles, riches et bien cultivées, dignes enfin d'être baignées par la Loire. En passant nous saluâmes Indret, maintenant désert, mais à qui la guerre rendrait toute son activité. Cet établissement, inutile en tems de paix, rallume ses fourneaux à la voix de la discorde, et devient un autre Etna, où de nouveaux cyclopes forgent les foudres qui doivent terrasser les ennemis de la France. Pendant la nuit, on entend au loin gémir les enclumes sous la masse pesante des marteaux, et chaque cheminée de l'édifice, semblable à un volcan, vomit une colonne lumineuse, d'où retombe une pluie de feu...... C'est une fonderie de canons.

De l'autre côté nous aperçûmes les chantiers abandonnés de la Basse-Indre qui, comme Indret, a perdu toute sa splendeur. C'est là que l'on construit ces belles frégates qui rendent la Loire aussi fameuse, pendant la guerre, que les bâtimens marchands la rendent riche, pendant la paix.

De toutes parts nous découvrions de jolies maisons de campagne, d'immenses prairies couvertes de nombreux troupeaux et parsemées çà et là de bouquets d'arbres, à travers lesquels l'on apercevait les tuiles qui couvrent les cabanes des pêcheurs. Comme Rousseau, j'aime cette espèce de toiture : plus champêtre que l'ardoise, elle est moins pauvre que le chaume, et le mélange du rouge de la tuile avec le feuillage vert des arbres forme un contraste agréable.

Le tems était assez calme, et le soleil, brillant de tout son éclat, donnait à la campagne cet aspect de vie et de fraîcheur qu'elle doit au printems ; qu'elle n'a plus durant les brûlantes chaleurs de la canicule, mais qu'elle recouvre dans les beaux jours d'automne. C'était un dimanche : les habitans des hameaux voisins se délassaient des travaux de la semaine, en se livrant à des danses et à des jeux, ou regardaient passer les bateaux qui, en ce moment, remontaient le fleuve en grand nombre. L'éléganee de leur costume, leur gaîté franche et bruyante, la vivacité de leur danse au son des rustiques instrumens, répandaient sur toute la scène un air d'innocence et de bonheur que l'on ne pouvait contempler sans émotion. Ce coup-d'œil enchanteur me tira de ma rêverie, et, éprouvant le besoin de faire partager mes sensations, ou du moins de les augmenter en les exprimant, je me rapprochai d'un de mes compagnons de voyage que le souvenir de la patrie absente m'avait fait un peu négliger. C'était un véritable antiquaire, un amateur passionné de tout ce que les siècles ont rendu respectable, et qui, comme M.me Dacier, aurait volontiers couru les risques de s'empoisonner pour avoir le plaisir de goûter le brouet noir des spartiates, ou de manger un ventre de truie farci à la romaine ; du reste, homme d'esprit, aimable sans pédantisme toutes les fois qu'il n'était pas question d'antiquités.

Nous nous entretenions de la beauté de la nature, lorsque notre attention fut tout-à-coup attirée par une discussion très-vive, qui s'éleva entre un matelot de notre chaloupe et plusieurs jeunes gens qui passaient dans un léger canot tout auprès de nous. Cette discussion paraissait très-animée : à en juger par la vivacité et par le langage des interlocuteurs, la querelle pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. Mon compagnon de voyage, plus étranger que moi à la navigation de la Loire, s'informait déjà avec anxiété du sujet d'une dispute aussi inopinée et qui nous était suscitée aussi brusquement, par des gens avec qui nous n'avions rien à démêler ; mais je m'empressai de le rassurer en lui faisant connaître les coutumes du pays. Toutes les fois que deux bateaux se rencontrent, il est d'usage que les gens de l'équipage et même les passagers se provoquent par des propos piquans et peu mesurés. Alors, liaison, parenté, alliance tout est oublié pour se livrer à cette

guerre de langue, où l'on fait assaut d'*esprit* et d'*érudition* dans le style poissard; si Vadé avait navigué sur la Loire, il aurait pu enrichir ses ouvrages d'un nouveau bouquet. Les mœurs et la décence sont peu respectées, comme on peut bien le croire, dans ces altercations imitées de la halle: les railleries qu'emploient les interlocuteurs sont plus piquantes que délicates; cependant, au milieu des plus grossiers propos, il s'échappe des traits heureux d'une bonne plaisanterie. Le grand mérite, pour cette sorte de lutte, est d'avoir de vigoureux poumons, avec une mémoire assez bien ornée pour accabler son adversaire d'un déluge de paroles, sans lui laisser le tems de répondre: il faut surtout éviter de rester court, c'est un honteux signe de défaite.

Mon antiquaire ainsi rassuré, nous écoutâmes sans inquiétude les combattans, qui avaient de l'*esprit* et *des poumons*. Si l'attaque était vive, la repartie ne l'était pas moins. Nous n'étions pas épargnés dans les quolibets de nos adversaires; mais, loin d'en être choqué, mon compagnon de voyage ne fit que rire des plaisanteries qu'excitèrent la forme grotesque de sa perruque et l'antiquité de son costume. Ce fut là sa première pensée; la seconde fut naturellement de rechercher l'origine d'un usage aussi opposé aux règles de l'urbanité française. Mon antiquaire, suivant sa noble coutume, remontait de suite aux siècles de Péricles et d'Auguste; mais, cette *fois*, son érudition fut en défaut et ne lui suggéra rien de satisfaisant. Quoique ma science fut certainement bien inférieure à la sienne, ce fut moi qui vins à son secours et le tirai d'embarras. Je lui rappelai l'usage où étaient les anciens, dans le tems des vendanges, d'injurier les passans: à l'appui de mon opinion, je lui citai ce passage d'Horace:

Durus
Vendemiator et invictus, cui sæpe viator
Cessisset, magnâ compellens voce cucullum.

Ces mots furent un trait de lumière que mon antiquaire saisit avidement. Ravi de la découverte, son imagination traça de suite le plan d'une savante dissertation sur ce sujet, et je sais qu'il se dispose à publier incessamment au moins un in-4° pour prouver que l'usage de s'injurier sur la Loire nous vient des Romains, et qu'il fut introduit dans les Gaules lorsqu'on planta en vignes les bords du fleuve; ce qui ne laisse pas d'être

aussi intéressant que les recherches du bon abbé Fennel pour prouver que c'était un usage chez les anciens Gaulois de tirer la langue en signe de mépris.

LE RETOUR.

Soufflez, vents du couchant, gonflez nos voiles, faites voler sur l'onde notre barque légère, et bientôt nous serons à Nantes. J'aperçois déjà cette superbe reine de la Loire, cette cité florissante, que le commerce enrichit des tributs de tout l'univers. Je distingue déjà ces hôtels élégans qu'habite l'opulence, ces édifices somptueux signes certains de la prospérité. Voilà ces îles couvertes de majestueux monumens, entre lesquels le fleuve promène ses eaux limpides ; voilà ces quais magnifiques où viennent aborder toutes les nations. Je vois s'agiter et se confondre la foule des promeneurs, des groupes de cavaliers, des chars portant l'apparence de la richesse et du bonheur. Encore une heure et je serai à Nantes, atôme oublié dans cette immense cité ! encore une heure, et j'aurai achevé mon voyage de quelques jours ! Ah ! puissé-je jamais n'en faire de plus long désormais sur la terre ! Il est tems enfin de fixer ma course vagabonde. Il faudra bientôt, hélas ! songer à entreprendre un plus long trajet ; il faudra retourner incessamment vers la céleste patrie. Déjà mon corps courbé vers la terre, mes cheveux blanchis par l'âge, m'avertissent que la tombe est ouverte sous mes pas ; déjà les infirmités de la vieillesse m'annoncent tous les jours que mon exil touche à sa fin. Ah ! parmi ceux avec qui j'ai commencé le pénible voyage de la vie, combien l'ont achevé avant moi, combien m'ont abandonné dans la carrière ! Jeune encore, lorsqu'un moment de tranquillité me permettait de retourner dans mon pays, j'ai visité les lieux où j'ai reçu le jour, j'ai reconnu les arbres témoins des jeux de mon enfance ; mais en vain j'ai recherché les compagnons de mes premiers plaisirs ; ma voix les a vainement appelés ; et, lorsque je répétais : je reconnais les lieux qui me furent toujours chers ; je revois ce séjour si long-tems heureux pour moi ; mais ceux qui m'y faisaient trouver le bonheur, les amis de mon enfance où sont-ils ? L'écho seul répondait tristement : où sont-ils ?........

Ah! je les rejoindrai bientôt pour ne m'en séparer jamais! Il est tems de les suivre! j'entends déjà la voix de la mort qui m'appelle à grands cris; mais ces accens lugubres, qui font trembler le fortuné coupable au sein de la prospérité, sont aussi doux à mon oreille que les chants de la patrie aux oreilles de l'exilé. Ils annoncent à mon ame attristée la fin de ses douleurs, et, depuis longtems je m'écrie avec le psalmiste : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!*



LATOUR-D'AUVERGNE.

M. de la Villemeneuc, auteur breton, qui a consacré sa plume à son pays, vient de publier un nouvel ouvrage, sous le titre de *l'Influence de la civilisation, suivie d'une Analyse raisonnée des Origines Gauloises, de Latour-d'Auvergne.* On remarque surtout dans cet écrit la notice suivante sur *Latour d'Auvergne.*

« Théophile Malo Corret de la Tour d'Auvergne naquit à Carhaix, en Bretagne, le 23 novembre 1743.

« Il choisit la carrière des armes. Latour d'Auvergne, après avoir fait des prodiges de valeur en Espagne, à la tête des grenadiers de la 46e demi-brigade, aussi savant que brave, publia sa première édition de ses Origines Gauloises. A peine était-il retourné dans la solitude qu'il avait choisie près de la capitale, qu'il apprit que son ami le Brigant, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Armorique, allait fournir son cinquième fils à la conscription...... Il ne marchera pas...... Latour d'Auvergne prend sa place; et, dans la campagne d'Helvétie, l'Epaminondas des Français se distingue encore...... Les Russes sont chassés de Zurich : à la reprise de cette ville, il force les ennemis d'accepter la vie que les grenadiers de la 46e s'étaient lassés de leur offrir!.. Latour d'Auvergne, après cette campagne, revient à Paris se livrer à l'étude; les devoirs d'un citoyen restent gravés dans son cœur. La France est de nouveau menacée par l'étranger : il reprend ses

armes..... Tant de vertus ne restent pas dans l'oubli ; la patrie reconnaissante lui décerne une épée d'honneur ; il la fera briller aux yeux de l'ennemi ! Latour d'Auvergne est proclamé *premier Grenadier de France*........ Il part pour ne plus apparaître au banquet de la vie. Destin cruel ! six jours après son entrée dans l'armée du Danube, il tombe percé d'un coup de lance au cœur, en combattant à la tête de la 46e sur les hauteurs d'Oberhauzen........ Il n'est plus....

« Un grenadier, voyant ses compagnons abattus par la mort du héros, présente le visage inanimé de Latour d'Auvergne du côté de l'ennemi. Cette idée sublime produit alors un choc terrible; les guerriers, qu'il avait tant de fois animés du feu de son courage, le vengent en taillant en pièce les Autrichiens. Que de vertus sur son front sillonné !.... « Tambours voilez-vous de deuil pendant trois soleils.... Grenadiers, Latour d'Auvergne n'est point mort ! vous le verrez toujours à la tête de la 46e. » Tel fut l'ordre du jour du général Dessoles.

« Ce modèle des braves repose au champ d'honneur ; la patrie le pleure encore, mais la gloire couvre son tombeau......! »



ÉPIGRAMME.

L'impudent Isidor, médisant d'habitude,
Qui ne connut jamais les charmes de l'étude,
Critiquait le labeur d'un auteur excellent,
Devant un écrivain doué d'un vrai talent.
— Quoi ! vous restez muet, les yeux fixés à terre,
Sans dire comme moi : *ce style est peu coulant?*....
— Moi, parler comme vous ; j'aime bien mieux me taire !

J. PICART.





LA CHATELAINE HOSPITALIÈRE.

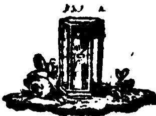
Transi de froid, marchant à peine,
Un jeune et gentil ménestrel
Implorait noble châtelaine,
Sous les créneaux du vieux castel.
Il disait : sauvez moi la vie,
Ouvrez au pauvre voyageur;
Ouvrez, quand on est si jolie
On doit encore avoir bon cœur.

C'était l'hiver : de la veillée
Les longues heures s'écoulaient,
Et, dans la forêt dépouillée,
Les vents déchaînés mugissaient.
Blanche était jeune, elle était femme,
Elle eût pitié du voyageur,
Puis, rentrant au fond de son âme,
Se repentit de son bon cœur.

Alors, pour saint pélerinage,
Le châtelain imprudemment,
Laissait sa belle, en son veuvage,
Passer ses jours languissamment :
Pour charmer sa mélancolie,
Elle écouta le voyageur......
La châtelaine était jolie,
Et l'on dit qu'elle eût trop bon cœur.

Vous, dont l'âme aimante et naïve
Aisément se laisse attendrir,
Femmes, d'une pitié trop vive
Sachez par fois vous garantir :
Le plaisir fait place à la peine,
S'il s'achète au prix de l'honneur;
N'imitez pas la Châtelaine,
Gardez vous d'avoir trop bon cœur.

J. BOUTEILLER.





CACUS.

Extrait d'une traduction inédite de l'Énéide.

Jam primùm saxis suspensam hanc adspice rupem, etc. (Liv. VIII.)

Vois sur ce mont désert ces rochers entassés,
Vois ces blocs suspendus, ces débris dispersés ;
Là, dans un antre immense, au jour inaccessible,
Vivait l'affreux Cacus, noir géant, monstre horrible.
A ses portes pendaient des crânes entr'ouverts,
Pâles, souillés de sang, et de fange couverts.
Ses meurtres chaque jour faisaient fumer la terre.
De ce monstre hideux Vulcain était le père ;
Sa gorge vomissait des tourbillons de feux,
Et son énorme masse épouvantait nos yeux.
Enfin, comblant nos vœux et vengeant ses victimes,
De ce géant farouche un dieu punit les crimes.
Heureux et fier vainqueur du triple Géryon,
Arriva sur nos bords, le fils d'Amphitrion ;
Ses taureaux, bondissant dans de vastes prairies,
Erraient en liberté sur ces rives fleuries.
Cacus, que rien n'étonne et qui veut tout ôser,
Au courroux du héros craint peu de s'exposer ;
Il dérobe à la fois, par d'obscurs artifices,
Quatre taureaux fougueux, quatre ardentes génisses.
Tremblant de voir leurs pas déceler ses larcins,
De leur superbe queue il saisit les longs crins,
Il les traîne en arrière., espérant que peut-être
Leur trace déguisée abusera leur maître.
Mais Hercule s'apprête à quitter ces beaux lieux.
Ses taureaux font mugir les bois de leurs adieux,
Et, fuyant pour jamais ces fertiles campagnes,
De leurs regrets plaintifs remplissent les montagnes.
Soudain, trompant l'espoir du monstre qui frémit,
Du vaste sein de l'antre un des taureaux gémit.
Le fiel de la fureur bouillonne au cœur d'Alcide ;

Terrible, il court, il prend sa massue homicide :
Pour la première fois on vit Cacus trembler,
Son front hideux pâlir et ses yeux se troubler.
Hercule, au haut du mont, s'élance plein de rage.
Cacus l'évite, et fuit vers son antre sauvage.
Aussi prompt que le vent, redoutant le trépas,
Il s'échappe, la peur précipite ses pas.
Ce noir géant détache une roche pesante
Dont Vulcain suspendit la masse menaçante ;
Sa main brise le fer, rompt les chaînes d'airain,
Et le roc en tombant ferme le souterrain.
Mais Hercule le voit : il court, frémit de rage,
Et de ses yeux errans cherche au loin un passage.
En vain de la caverne il tente d'approcher ;
Trois fois son bras robuste ébranle le rocher ;
Trois fois, d'un pas rapide, il parcourt la montagne,
Et trois fois fatigué s'assied dans la campagne.
Un roc, triste séjour des sinistres oiseaux,
S'inclinait vers la gauche et menaçait les eaux,
Et ses flancs escarpés, et sa cime orgueilleuse,
Couvraient de l'antre obscur la voûte ténébreuse ;
Pour le déraciner rassemblant ses efforts,
Le dieu sur son bras droit penche son vaste corps,
Pèse, l'ébranle enfin : la masse qui s'écroule
Dans la plaine à grand bruit tombe, bondit et roule.
D'un fracas prolongé l'air au loin retentit,
Dans les flots écumans la rive s'engloutit,
Le fleuve épouvanté recule.... l'antre sombre,
Par les feux du soleil voit dissiper son ombre.
Si la terre brisait ses vieux flancs entr'ouverts,
Tels s'offriraient à nous les ténébreux enfers,
Le gouffre craint des Dieux, et les pâles fantômes,
Tremblant de voir le jour dans ces tristes royaumes.
Le géant dans son antre, en hurlant de terreur,
Loin du jour ennemi se roule avec fureur ;
Mais Alcide le presse, et d'un bras implacable
D'arbres et de rochers à la fois il l'accable.
Cacus, n'espérant plus échapper au danger,
Par un dernier effort veut du moins se venger.
O prodige ! sa gorge, en sa caverne obscure,
Vomit en tourbillons une fumée impure ;
Le monstre, avec ses feux, souffle une affreuse nuit,
Et se cache aux regards du Dieu qui le poursuit.
Parmi des flots épais et de flamme et de soufre,
Alcide impatient se plonge au sein du goufre,

Et, malgré son courroux, malgré ses feux vaincus,
Dans ses bras vigoureux saisit le noir Cacus,
L'étreint, et fier de voir sa vengeance assouvie,
Arrête dans sa gorge et son sang et sa vie.
Le Dieu brise le seuil de ce fatal séjour;
Les larcins de Cacus se découvrent au jour.
Le peuple, par les pieds, traîne son corps difforme;
De ses membres hideux il contemple la forme,
Il voit ses yeux sanglants, ses flancs noirs et velus,
Et ses feux expirants, qu'il ne redoute plus.

VICTOR HUGO.



LA MOUCHE ET LE TAUREAU.

FABLE.

UN Taureau ruminait un jour tranquillement.
Une Mouche, en volant, vint sur son dos se mettre,
Non sans lui dire poliment :
Monsieur, voulez-vous bien permettre
Qu'ici je me pose un moment?
Mais si mon poids vous incommode,
Vous n'avez qu'à parler, je m'en vais à l'instant,
D'importuner les gens, ce n'est pas ma méthode.
— Qui parle là? répond brutalement
Messer Taureau. — C'est moi. — Qui? je ne vois personne.
— Moi, dit la Mouche. — Oh! oh! c'est toi, ma bonne!
De ta personne ici fais un peu moins de cas.
On ne te voit seulement pas;
On sent ton poids bien moins encore.
Tais-toi, tu n'es qu'une pécore.

Vous verrez un jour, mes enfans,
Que le monde est rempli de gens
Qui ne sont pas beaucoup plus sages,
Se croyant ici bas d'importans personnages,
Pensant que l'Univers entier s'occupe d'eux,
Et que sur eux enfin se fixent tous les yeux.
Les pauvres gens! j'admire leur folie.
Ils se tourmentent bien à tort,
On ne s'aperçoit de leur mort
Pas plus qu'on ne s'était aperçu de leur vie.

A.[te] D*****.

A M. GIRARD (DE LA VENDÉE), AU MANS.

MON digne ami, sur nos *Bretons*
Que pourrait-il rester à dire,
Quand un auteur, sur tous les tons,
Pour les chanter monta sa lyre ?
De *Montfort*, d'*Artur*, de *Guesclin*
Alors qu'il consacre la gloire,
On se croit leur contemporain,
Et leurs hauts faits dans la mémoire
Sont mieux gravés que sur l'airain.
  Mais, flatté de ta confiance,
Je dois te parler des Nantais
Qui firent le bien en silence,
Dont *Clio* peut-être jamais
N'aurait signalé l'existence.
  D'abord, en entrant au palais,
Je vois que toujours on révère
Les *Angébault* et les *Gédoüin* (1),
Qui marquèrent dans leur carrière ;
Des *Delaville* et des *Droüin* (2)
Ainsi la Bourse est toujours fière !
  Partout on cite encor ce Maire
Doué de tous les attributs
Qui caractérisent le sage :
Parmi nous, hélas ! tu n'es plus,
Bon *Kervégan* (3), mais ton image
Y perpétuera les vertus.
  De tous les *Nantais*, d'âge en âge,
Tu recevras aussi l'hommage,
Ceynerai (4), toi dont les talens

---

(1) Célèbres jurisconsultes ; le premier mort en 1769, et le second au mois de mars 1821.

(2) M. Delaville mort à Nantes au mois de janvier 1806, et M. Droüin quelques années après, ont laissé des souvenirs bien chers aux Nantais.

(3) M. de Kervégan mort le 2 octobre 1817. Son portrait est placé dans la chambre du Conseil de la Mairie, et dans une des salles de la Bourse.

(4) M. Ceynerai, architecte-voyer de la ville de Nantes, y a terminé ses jours le 30 Juin 1811.

Désarmèrent jusqu'à l'envie :
Tes palais et tes monumens
Furent l'ouvrage du génie.
Combien d'hommes intéressans
Je pourrais évoquer à *Nante*,
D'une cité reconnaissante
Le juste orgueil en tous les temps !
C'est dans son sein que de mes ans,
Ami, j'ai vu poindre l'aurore ;
Heureux de ce doux souvenir,
Sur *Nantes* se repose encore
Le bonheur de mon avenir !

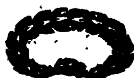
J'aurais pu, mon ami, citer encore plusieurs Nantais qui ont rendu des services éminens à leur patrie ; mais c'eût été anticiper sur le travail d'un historien qui se propose incessamment de faire connaitre Nantes dans tous ses détails. On ne peut donc pas douter qu'il ne joigne à cette *Statistique* une notice des grands hommes qui s'y sont fait un nom par leurs talens et par leur zèle.

Je ne terminerai cependant pas ma lettre sans vous dire que MM. Angébault, Gédouin et Kervégan ont trouvé de dignes successeurs ; que MM. Delaville et Droüin sont remplacés par des négocians très-estimés, auxquels il ne faut que des occasions favorables pour développer les connaissances qu'ils ont acquises dans le commerce. Je vous dirai aussi que M. Crucy aîné, membre de l'institut, à qui nous devons la salle des spectacles et l'hôtel de la Bourse, a déjà marqué sa place auprès des artistes distingués dont la patrie pourra s'enorgueillir dans tous les temps.

Vous pouvez être persuadé, mon ami, que je m'empresserai de vous faire parvenir la Statistique dont je viens de vous parler, aussitôt qu'elle sera imprimée.

Comptez sur le tendre et sincère dévouement de votre ancien collègue et toujours votre ami,

BLANCHARD DE LA MUSSE.



Erratum : page 40 du dernier cahier, lisez ainsi le 21ᵉ vers : *Trajan, Antonin, Marc-Aurèle.*



L'ARMORIQUE.

Un des collaborateurs du *Lycée Armoricain*, M. Blanchard-de-la-Musse, ayant envoyé la première livraison de ce recueil littéraire à M. le comte Daru, ce savant académicien lui a adressé quelques observations, que M. Blanchard-de-la-Musse a bien voulu nous transmettre. On nous saura gré de les publier, en les faisant suivre de la réponse de M. Edouard Richer, auteur de la pièce de vers qui y a donné lieu. Les opinions de M. le comte Daru, combattues par notre historien Breton, sont en grande partie celles de la plupart des savans français et étrangers, et une discussion de ce genre ne peut que jeter un jour favorable sur l'histoire et les antiquités Bretonnes.

A M. Blanchard-de-la-Musse.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 décembre, monsieur, m'est parvenue il y a quelques jours, et le 1.er n.o du *Lycée Armoricain* l'a suivie de près. Je m'empresse de vous exprimer ma reconnaissance pour cet envoi, et de féliciter les auteurs de ce recueil de l'idée qu'ils ont eue de consacrer un ouvrage périodique à l'honneur de leur pays et à l'exploration de tout ce qu'il renferme d'intéressant. Ils débutent sur un ton qu'il leur sera difficile de soutenir ; car, par exemple, comment feront-ils pour renchérir sur ces deux vers :

> Tes fiers navigateurs, sur l'empire de l'onde,
> Au tribut de la force avaient soumis le monde ?

Il est bien difficile de n'y pas voir une petite exagération ; car vos Venètes, avec leurs voiles faites de peaux de bœuf, ne pouvaient pas voyager bien loin. Plus tard, les Bretons firent payer un tribut aux étrangers qui naviguaient sur leurs côtes ; mais ce tribut n'était qu'une espèce d'assurance contre le droit de bris et naufrage.

Je me garderai bien de nier que les monumens druidiques ne soient antérieurs aux pyramides ; mais

j'avoue que je ne connais point vos poésies celtiques, et vos bardes sont à Homère comme les pierres de Carnac sont au temple de Memphis.

M. Ed. Richer qui, avec raison, se croit l'hyperbole un peu permise, nous rappelle en beaux vers les exploits du grand Arthur et les enchantemens de Merlin. Il me semble pourtant que ce grand Arthur n'était pas Breton, et qu'il vint seulement au secours de la princesse Hélène, que le géant des Pyrénées avait enlevée et tenait prisonnière sur le haut du Mont-Saint-Michel. Quant à Merlin, la reconnaissance des Bretons est juste; car ils lui doivent une grande partie de leur histoire.

M. Raynouard ne conviendra pas avec vous que les troubadours soient redevables de leurs poésies aux Bardes Armoricains.

Il me semble que M. Richer dénature les choses lorsqu'il dit, à propos de la guerre des Anglais et des Français pendant le 14.ᵉ siècle, que l'Europe a vu le bras de la Bretagne imprimer son génie à deux puissans états; le compétiteur de Charles de Blois ne fut point l'arbitre des destinées de ces deux royaumes, mais une espèce de fou qui trahit tour-à-tour l'Angleterre et la France. Ce qu'il y eut d'héroïque dans cette guerre, ce fut la conduite de Jeanne de Flandres, comtesse de Montfort, de la veuve de Charles de Blois et de celle de Clisson.

Les noms de Duguesclin et d'Olivier de Clisson appartiennent sans-doute à la Bretagne et l'honorent; mais il ne faut pas appeler l'aigle de Duguesclin l'aigle Bretonne; car on ne peut pas oublier que ce connétable servit presque constamment le Roi de France contre les ducs de Bretagne.

Je ne comprends pas ce vers où l'auteur dit, à propos de la captivité de Clisson, que

... le pardon du prince efface son injure.

Le prince ne pardonna point; le meurtre était ordonné; et, si le prisonnier fut sauvé, ce ne fut pas la faute du duc. Voltaire a embelli tout cela, parce qu'il pouvait, dans une tragédie, dénaturer les faits, en changeant les noms des auteurs; mais l'histoire ne peut pas trouver d'excuse pour un crime si lâche.

Est-il bien vrai que Charles VIII reçut à genoux la main d'Anne de Bretagne, et qu'il ne la dût qu'aux vœux des Bretons? Il me semble que, lorsque ce mariage fut

conclu, la princesse était assiégée dans Rennes, et, qu'à l'exception de quelques conseillers que la France avait gagnés, les Bretons ne se souciaient pas d'une alliance qui leur faisait perdre leur indépendance politique.

Enfin, je crains qu'il ne faille ranger parmi les exagérations poétiques cette assertion de M. Richer :

> De l'antique Albion les aycux triomphans,
> Fiers de t'appartenir, se sont dits tes enfans.

Je crois me rappeler que les anciennes chroniques, notamment celle de Geoffroy de Montmouth, assurent, au contraire, que la petite Bretagne fut peuplée par les émigrations de la grande, et on en cite cinq ou six qu'on ne peut révoquer en doute.

Quant à ce vers :

> Venise est un débris de ta gloire éclipsée !

Il suffit, sans doute, d'un passage assez équivoque de Strabon pour autoriser un poéte à dire que ce sont les Venètes qui ont fondé Venise; mais cela ne suffit pas, à beaucoup près, pour que l'histoire adopte cette opinion.

Je ne prétends point reprocher à un poéte Breton d'avoir pris un peu ses avantages pour exalter son pays; mais il faut bien que les lecteurs étrangers les réduisent à ce qu'il y a de juste et d'avoué par l'histoire. Au reste, j'ai lu les vers de M. Ed. Richer et tout le 1.er n.° du *Lycée Armoricain* avec beaucoup de plaisir, et je vous prie, Monsieur, d'en agréer mes plus sincères remerciemens.

Recevez, etc. *Le comte* DARU.

Paris, le 10 janvier 1823.

M. Daru convient que l'exaltation est permise à un poéte qui entreprend de célébrer son pays : un éloge n'est pas un récit. Cette réflexion suffirait seule pour excuser les expressions hyperboliques que j'ai pu employer, et je bornerais là ma justification si quelques-unes des observations de M. Daru ne portaient atteinte à la vérité historique et ne demandaient à être discutées.

Ce que j'ai dit des Venètes est tiré des Commentaires de César. Les précautions que prit ce grand capitaine pour s'assurer la victoire, les termes mêmes dont il se sert en parlant de ses antagonistes, ne font pas croire

que la marine des Venètes fut si méprisable à ses yeux. Une guerre qui arrêta six mois le vainqueur des Gaules, une guerre que terminèrent la ruse italique et une arme employée à propos, ne dénotent pas que les Armoricains fussent des ennemis indignes du nom Romain.

Les voiles de leurs navires étaient de peaux apprêtées. Il ne faut pas en conclure, cependant, qu'ils ignoraient l'art de préparer le lin. Pline, liv. 19, cite tous les peuples de la Gaule qui cultivaient le lin, et faisaient de cette culture la plus grande partie de leur revenu. Il est plus naturel de croire, avec César, que les Venètes préféraient les peaux aux toiles, parce qu'ils ne pensaient pas que celles-ci pussent résister aux vents impétueux de l'Océan, et faire mouvoir des vaisseaux aussi pesans que les leurs.

Des navires construits de bois de chêne, dont les poutres traversantes d'un pied d'épaisseur (c'est toujours César que je cite) étaient attachées avec des clous de la grosseur du pouce, dont les ancres tenaient à des chaînes de fer, des navires dont la poupe surpassait en hauteur les galères romaines surmontées elles-mêmes de tours, pouvaient sans doute s'éloigner assez des rivages pour soumettre les étrangers au tribut auquel tous les vaisseaux étaient assujétis en entrant dans les ports de la Venétie.

Si, comme on le croit communément, les Venètes ont fondé la ville de Venise, s'ils ont pénétré dans la Baltique, et que ce soit d'eux que le golfe de Dantzick ait pris le nom de *Sinus Venedicus*, on avouera qu'aucun peuple dans l'antiquité n'a porté plus loin le génie de la navigation; j'ai donc pu dire sans exagération que leur puissance s'étendait sur le monde entier; car je ne crois pas que l'univers connu alors comprit autre chose que les bords de la Méditerranée, de l'Atlantique et de la mer Suévique. C'était à ces illustres Armoricains, sans doute, qu'on pouvait appliquer justement ce vers fameux de Lemierre :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Ces *peaux de bœufs*, au reste, n'auraient pas été un obstacle à la puissance maritime des Venètes. On sait que les Saxons et les Normans ont parcouru toutes les mers de l'Europe sur de simples bateaux d'osier revêtus de cuir. Si l'on en croit même quelques érudits, les Normans, devançant le génie, avaient découvert dès le

10.e siècle les côtes ignorées de l'Amérique Septentrionale. Je sais qu'il existe un préjugé contre les Venètes. Ce préjugé cent fois combattu se reproduit toujours, parce qu'il est appuyé de plusieurs passages d'auteurs anciens. Mais le savant Huet, évêque d'Avranches, accuse les anciens d'avoir ignoré ou tû la réputation des Venètes sur mer. . . . .

Enfin, et ceci suffirait pour établir d'une manière incontestable leur puissance maritime, et prouver qu'ils osaient s'éloigner des côtes, ils étaient dans l'usage de peindre en bleu d'azur les voiles, les cordages, les habillemens des marins, les corps mêmes des vaisseaux, afin qu'ils fussent moins aperçus sur la mer. C'est ce qui leur avait fait donner le surnom de *Cyanites*. Les Romains avaient pris d'eux cette coutume, et peignaient des mêmes couleurs les navires qu'ils envoyaient à la découverte. Au reste, l'usage des voiles teintes subsiste encore chez leurs descendans, mais au bleu a succédé le rouge. . . . .

Quant au droit de bris, je n'ai pas dit, et je ne pense pas, comme l'ont osé avancer quelques écrivains, que ce fut un reste de l'ancien droit qu'avaient exercé les Venètes. Nous ne voyons ce droit paraître pour la première fois dans l'Histoire Bretonne que dans le 6.e siècle, sous le règne de Hoël II. C'était alors un comte de Léon qui l'avait usurpé, et ce comte, possesseur d'un territoire éloigné de la Venétie, n'était pas certainement l'héritier direct des anciens *rois de la mer*. On sait, pour le dire en passant, que ce comte appelait le raz de Brest, sur lequel se brisaient tant de navires, *une pierre plus précieuse pour lui que toutes celles de l'univers*. C'est ainsi qu'on plaisantait alors. . . . .

Montesquieu dit que le droit de bris naquit chez les peuples du nord, qui, étrangers les uns aux autres, trouvaient dans leurs écueils même une source de richesses. Je le pense comme lui, et je crois que ce droit pénétra dans l'Armorique avec les colonies venues de la grande Bretagne dans le 5.me siècle. A ce droit, succéda dans le 13.e ou 14.e siècle celui de Brieux, par lequel, au lieu de dépouiller les naufragés, les ducs se contentèrent de leur faire payer des saufs-conduits.

Il n'est rien parvenu jusqu'à nous des poésies celtiques. Nous n'avons pas encore eu un Macpherson, qui ait

songé à les réunir ou à les supposer. Nous concluons, par l'analogie des mœurs et des coutumes, que ces poésies ont dû ressembler à celles des anciens Calédoniens, qui paraissent avoir été celles de toutes les nations Celtiques. C'est un point d'histoire qu'a très-bien prouvé Thomas, dans son *Essai sur les Eloges*.

Je ne conteste pas la suprématie d'Homère. Je ne nie pas non plus que les temples de Memphis ne soient des ouvrages supérieurs aux pierres de Carnac; mais les institutions ou les monumens des peuples, pour différer les uns des autres, n'en sont pas moins également intéressans aux yeux du philosophe. Dans cette échelle, qui classe, selon l'ordre de leur prééminence, les productions du génie, les chants d'Homère obtiendront chez quelques nations la préférence sur ceux d'Ossian; d'autres vanteront au contraire exclusivement ces derniers, le type de ceux de nos Bardes. Ce n'est plus ici qu'une affaire de goût, et, dans cette matière, je m'en rapporterai volontiers à l'élégant traducteur de *l'Art Poétique*.

J'ajouterai seulement un mot sur les pierres druidiques. Une foule de preuves attestent que les Celtes connaissaient l'art de tailler et de polir les pierres. Des fouilles faites dans le Morbihan par M. de Penhouet, ont mis cette vérité hors de doute. Si nos *Peulven* et nos *Dolmen* ne sont que des masses brutes, il est naturel de penser avec l'abbé Dério, que c'était par suite des opinions religieuses de ces peuples. On ne peut donc leur imputer à barbarie ce qu'ils ont fait avec intention.

J'ai consacré quelques vers à la féerie, parce que j'ai pensé que cette mythologie toute moderne était l'une des sources d'illustration qu'on pourrait le moins contester à la Bretagne. J'ai rappelé l'enchanteur Merlin et le fameux Artur de la Table-Ronde, non que j'aie prétendu leur attribuer tout ce que les Bardes du moyen-âge en ont imaginé; mais parce que ces souvenirs appartenaient de droit à la poésie. L'histoire doit les restreindre dans de justes bornes, et non les oublier. Je ne crois pas que les peuples tirent moins de gloire des fables qui environnent leur berceau, que des réalités qui désenchantent leur vieillesse.

J'ai dit que nous n'avions plus rien des anciennes poésies celtiques. Il en est ainsi de celles du moyen âge. Celles-ci sont également perdues pour nous. Mais elles

sont trop souvent citées par les trouvères Anglais et anglo-Normans pour nier qu'elles aient existé. Sans aucun doute, la poésie Armoricaine a précédé celle du midi de la France. Je ne dis pas cependant que les troubadours n'aient pas puisé ailleurs les images poétiques dont ils revêtirent leurs chansons galantes. J'ai consigné moi-même cette vérité dans un autre ouvrage. Mais il suffit que, comme les trouvères, les troubadours aient cité les bardes Armoricains qui les avaient devancés, pour autoriser un poëte à désigner ceux-ci comme leurs premiers modèles. Parmi ceux qui en parlent on peut lire entr'autres Foulques de Marseille.

Si M. Raynouard ne convient pas des emprunts que les troubadours ont fait à ces Bardes, je laisserai à un plus habile que moi le soin d'en discuter avec lui. Je recommanderai seulement aux lecteurs comme un ouvrage trop peu connu, et qui mérite sous tous les rapports d'être consulté, l'excellent *Mémoire* de M. de La Rue, *sur les Bardes Armoricains*, mémoire lu à l'Académie des inscriptions le 30 décembre 1814.

J'en viens actuellement aux tems historiques. Je n'ai pas voulu, je l'avoue, présenter la Bretagne comme *l'arbitre des nations*. L'influence qu'elle a eu sous les règnes de Philippe de Valois, Jean II et Charles V, suffit sans doute pour légitimer cette expression. Je parlais en poëte, et ceci me semble tout aussi excusable que nombre de passages de l'éloge de l'Italie que contiennent les Géorgiques, ou l'éloge de la Grande-Bretagne, par Thompson.

Jean de Montfort, compétiteur de Charles de Blois, ne trahit tour-à-tour ni l'Angleterre ni la France. Il n'abandonna une première fois Philippe que pour reconnaître pour son seigneur suzerain Édouard III, à qui il resta fidèle jusqu'à la mort. Son fils, redevable de la couronne aux Anglais, continua de se liguer avec eux, quand la guerre se fut rallumée entre ces insulaires et Charles V. Plus tard, il est vrai, il sacrifia leur alliance; mais alors sa couronne était compromise; les vertus d'un prince ne sont pas celles d'un particulier : je ne crois pas que l'histoire soit assez sévère pour flétrir du nom de *folie* une conduite que la morale excuse.

Je conviens que Jeanne de Flandre, pendant la détention de son époux, Jeanne de Penthièvre, surnommée *La Boiteuse*, après la captivité du sien, ont donné l'une

et l'autre des marques d'héroïsme et d'opiniâtreté, que leur sexe a rendues plus frappantes encore ; mais je ne connais, durant la longue dispute élevée entre les deux maisons rivales qui ensanglantaient la Bretagne pour la gouverner, d'autre fait d'armes à l'honneur de Clisson que la bataille d'Auray. Ce n'est pas assez sans doute pour associer sa gloire à celle de ces deux héroïnes. Le massacre de la garnison de Bénon, et quelques extorsions trop avérées ont obscurci la réputation militaire qu'il s'est acquise, et il n'est pas permis de le citer sans restriction, même en faisant la part des tems, comme l'honneur de sa patrie.

Il n'en sera jamais ainsi de Duguesclin, et si j'ai appelé son aigle *l'Aigle Bretonne*, j'y ai été autorisé par l'histoire. D'Argentré, si empressé de recueillir tout ce qui peut rehausser la gloire de ses compatriotes, ne manque jamais, dans le récit de chaque bataille remportée par Duguesclin en France ou en Espagne, de faire une longue énumération des guerriers Bretons qui l'accompagnaient. C'étaient si bien ces Bretons qui l'avaient fait vaincre, que la seconde fois qu'il entra à main armée en Bretagne pour en chasser le duc, les soldats l'ayant abandonné pour suivre le parti de leur prince, le connétable se vit sans armée, et, demandant au Roi à porter la guerre dans une autre partie du royaume, il lui dit : *Que son aigle ne pouvait plus voler depuis qu'on lui avait enlevé ses pennes.*

Cette opinion, au reste, était si bien accréditée que M.me de Sévigné écrivait en 1689, en voyant le régiment de Corman : « Je crois que c'était de guerriers de cette » espèce que Bertrand-Duguesclin disait qu'il était » invincible à la tête de ses Bretons. »

Du reste, Duguesclin ne servit pas constamment les Rois de France contre les ducs de Bretagne. Fidèle au parti de Charles de Blois, il ne quitta la Bretagne que pendant les trêves jurées entre les deux prétendans, et ce ne fut qu'après la bataille d'Auray qu'il laissa sa patrie pour n'y plus rentrer qu'en ennemi.

Quant à la captivité de Clisson, sans doute le crime était commis, puisqu'il était ordonné, et le repentir du prince ne le doit pas absoudre aux yeux de l'histoire. Cependant, la philosophie, la morale, la religion elle-même sont moins sévères ; et si cette dernière a placé

le repentir au-dessus de l'innocence, il ne siérait pas à la poésie d'être moins indulgente. Il existe, en effet, dans les remords du coupable une sorte d'expiation qui le rend plus sacré à ses propres yeux, et qui, lorsqu'il est élevé sur un grand théâtre, subjugue en secret ceux qui n'en sont que les témoins.

Quoique Voltaire, dans le dénouement d'*Adélaïde Duguesclin*, ait changé les noms, il n'a pas dénaturé le fait principal. Il a si bien senti que *le pardon du prince effaçait ses injures*, que c'est là le grand ressort moral qui fait tout l'intérêt de sa pièce.

J'ai dit que c'était au vœu des Bretons que Charles VIII dût la main d'Anne de Bretagne. Ceci demande à être expliqué. En donnant un époux aussi puissant à leur jeune souveraine, les Bretons voulaient échapper au danger présent et faire cesser la guerre civile. La main de la duchesse était recherchée par vingt rivaux. Il fallait faire un choix, et, pour mettre un terme aux divisions intestines, il fallait que les volontés se fussent réunies sur le parti le plus puissant. Le maréchal de Rieux sentit si bien la nécessité de ce choix, qu'il cessa de s'intéresser pour d'Albret, qu'il voulait imposer pour époux à sa pupille, et que ce fut de son consentement que les armées françaises vinrent sous les murs de Rennes assiéger l'inflexible Bretonne.

Le consentement des Bretons à ce mariage ne comporte pas leurs assentimens à l'union de leur patrie à la France. Je sais que cette union ne se fit que par la violence. J'en ai parlé ailleurs dans ce sens. Mais cet événement, qui n'arriva que sous le règne de François I.er, bien qu'il fut la suite du mariage de cette princesse, n'était pas encore prévu au moment où les noces royales se célébrèrent à Langeais, en Tourraine. Les précautions prises dans le contrat de mariage prouvent assez cette assertion.

En mettant Charles VIII *aux genoux* d'Anne de Bretagne, je n'ai fait qu'user d'un privilège qu'on ne contestera jamais aux poétes. Les amours des Rois ne ressemblent pas sans doute à celles de leurs sujets; mais la poésie ne connaît pas ces distinctions-là, et à moins de peindre l'intérieur d'un sérail, les poètes présenteront toujours les amans aux genoux de leurs maîtresses, sans considérer s'ils sont revêtus de la pourpre ou couverts du sayon du berger.

Je suis loin de croire qu'il y ait de l'exagération dans l'opinion que j'ai émise, que la Grande-Bretagne a été peuplée par la petite.

Je sais que César dit que cette isle doit ses habitans aux Belges ; mais il ne parlait alors que de la partie orientale.

Une portion de l'Armorique portait originairement le nom de *Britannia*. Volaterran, cité par Strabon, place une ville de ce nom dans l'Aquitaine. Or, on sait que primitivement l'Armorique comprenait toute la portion des rivages de la Gaule qui s'étend depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux Pyrénées. L'abbé Deric voit une faute dans cette assertion, et il attribue à la Venétie la dénomination de *Britannia*.

Avant que les Romains eussent pénétré en Angleterre, Lucrèce parlait déjà de la Bretagne, et sans doute ce ne pouvait être que de celle du continent. Cornélius Nepos dit que les Bretons étaient avec Hercule au ravissement d'Hésione. De quels Bretons pouvait-il être question du tems d'Hercule ? Tacite dit positivement que l'isle appelée Albion, a été nommée *Britannia* des *Britanni* de la Gaule. Le vénérable Bède, dans son Histoire Ecclésiastique d'Angleterre, s'est rangé de cette opinion, qu'appuie aussi Campden dans sa *Britannia*.

César dit que les Venètes faisaient le commerce *in Britanniam insulam*; pourquoi *insulam*, disent très-bien MM. de Kerdanet et de Cambry, s'il n'eut pas craint que le mot *Britanniam* seul se fut entendu de la Bretagne continentale. Pomponius Gallus ne craint pas d'avancer que ce sont les Bretons de la Gaule qui ont peuplé l'isle d'Albion. L'abbé Déric va plus loin ; il attribue cet honneur aux Venètes. Il est certain que ceux-ci commerçaient dans la Cornouaille insulaire, et Galfride et Virunnius déposent que c'est cette partie de la Grande-Bretagne qui a été peuplée la première. »

Si Hume et Temple n'en parlent pas, c'est qu'ils ont considéré les tems obscurs de l'histoire de leur patrie comme tellement incertains, qu'ils les ont abandonnés aux érudits, ne se réservant que ce qui était digne des méditations du publiciste, et ce qui tournait à l'utilité morale de l'histoire.

Un grand nombre d'autorités viennent se ranger à l'appui de cette assertion ; pour ne pas fatiguer l'attention

au lecteur, je me bornerai à une dernière. César dit, dans le livre troisième de ses Commentaires, que les Vénètes faisaient le commerce de l'étain dans l'isle d'Albion; or, Pline, au livre quatrième de son Histoire Naturelle, ajoute d'après Timée, qu'il faut six jours pour se rendre de la Bretagne à l'isle où se trouve l'étain. M. de Cambry, dans ses Monumens Celtiques, observe fort justement que, s'il ne s'agissait pas de la Bretagne continentale, la phrase de Pline serait celle-ci : Il faut six jours pour se rendre de l'Angleterre en Angleterre.

Les anciennes chroniques, qui rapportent cinq ou six émigrations des Bretons insulaires dans l'Armorique, depuis le 4.e siècle jusqu'au huitième, ne démentent en aucune manière cette opinion. Ces chroniques parlent d'un événement postérieur, bien différent de celui qui nous occupe ici, et dont il est impossible à l'histoire de désigner l'époque.

Ce sont ces migrations, qu'on ne peut révoquer en doute, comme l'observe très-bien M. Daru, qui, selon qu'elles ont été avancées ou reculées d'un siècle par les chronologistes, ont causé tant de disputes dans le siècle dernier, sur la mouvance de Bretagne. Il est aujourd'hui hors de toute contestation, que la première expédition des insulaires sur le continent date de l'époque où Constance-Chlore gouvernait les Gaules. La seconde et la plus considérable se fit l'an 383 sous Gratien. L'an 409, les Armoricains se rendirent indépendans, et ils avaient déjà des Rois particuliers, que les Francs n'occupaient encore que les marais des Bataves.

J'en viens au dernier passage contesté. Il se peut que ce que dit Strabon de l'origine de Venise, soit équivoque. Polybe, l'empereur Julien disent la même chose, peut-être avec aussi peu de fondement. Celui-ci appelle les Gaulois les Venètes ou Henètes de l'Italie. Dans tous les cas, j'aurais été bien mal adroit de ne pas me servir de ces autorités dans un morceau de poésie.

La famille des Badoer, l'une des plus illustres de Venise, au rapport de l'auteur de *l'Histoire de la langue des Gaulois*, se disait issue des Venètes Bretons. Les *Mémoires de l'Académie Celtique*, rapportent qu'un petit canton de l'état Vénitien parle encore aujourd'hui le Bas-Breton.

M. Ursin, dans le mémoire que j'ai cité dans les

notes qui expliquent ma pièce de vers, dit qu'une inscription trouvée à Aquilée constate la fondation de Venise par une colonie Armoricaine. Je ne sais si cette dernière preuve paraîtra plus convaincante que les autres à l'habile Académicien qui nous dispute tant de titres de gloire ; mais si M. Daru a des raisons de penser autrement, je crois que tous les Bretons s'empresseront comme moi de se rendre sur ce point à l'autorité du savant auteur de l'*Histoire de Venise*.

Resserré par les bornes de ce recueil, je n'ai pu donner à ces explications toute l'étendue convenable ; mais telles qu'elles sont, elles suffiront peut-être pour appeler sur cette matière l'attention de personnes plus habiles que moi : des discussions de ce genre ne peuvent que jeter un nouveau jour sur l'histoire et les antiquités Bretonnes.

Je ne suis pas Breton, et je ne crois pas que les opinions que j'ai avancées aient besoin d'être excusées par un amour de la patrie ou un enthousiasme poétique qui, bien que louable dans leur source, ne suffisent jamais pour justifier des faits extraordinaires aux yeux de lecteurs étrangers.

ÉD. RICHER.



DEUXIÈME REVUE BRETONNE.

MES VISITES

OU

L'INTÉRIEUR D'UNE MAISON DE LA PLACE ROYALE.

...Me voilà donc, nouvel Asmodée (mais sans aucune de ses vertus cabalistiques), initié en un moment dans les mystères de vingt ménages.
(*L'Hermite de la Chaussée d'Antin.*)

Mon installation sur cette fameuse place ne date que depuis un mois ; et chaque jour je me félicite de plus en plus d'être venu y établir mon hermitage. — Il est un peu bruyant, me direz-vous ? J'en conviens ; mais quelle position favorable ! quelle mine féconde pour l'observateur ! Le matin, assis à mon balcon, je me figure un théâtre immense ; je crois assister à une représentation de toutes les actions de la vie humaine. Mille personnages différens d'âge, de condition, de caractère, de physionomie, se pressent, se succèdent, disparaissent, repassent, animent, égayent cette scène imposante et variée.... C'est l'ouvrier qui se rend à son atelier ; la grisette à sa journée, la petite dame à sa provision ; l'employé à son bureau ; c'est l'arrivée d'une diligence ; l'éloquence burlesque d'un orateur en plein vent, une querelle, un mariage, une cérémonie funèbre... En vérité, celui qui parviendrait à recueillir tout ce qui se passe seulement dans un jour, sur cette place, offrirait une description aussi curieuse qu'amusante.

C'est ce dont nous pourrons nous occuper par suite ; mais aujourd'hui nous avons à faire connaissance avec les habitans de ma maison ; je suis même en retard, car c'est une vieille habitude que j'ai prise et je m'en trouve bien. Si l'on m'accueille, je renouvelle ma visite ; pour peu que les personnes me conviennent, je reviens souvent ; à la fin on s'abandonne à moi, parce que mon âge inspire de la confiance : on me consulte, on m'écoute, on me confie ses peines secrètes, ses inquiétudes ; j'ai

dû parfois à cette prévenance l'agrément d'avoir d'aimables connaissances, et le bonheur d'acquérir de véritables amis. Dans le cas contraire, je laisse les gens pour ce qu'ils sont, et je me console du petit malheur de ne pouvoir plaire à tout le monde. . . . .

Ma pendule marque midi : il n'est certainement pas en province une petite maîtresse qui ne soit levée à cette heure. Je vais, si vous voulez bien me le permettre, faire un peu de toilette : il faut paraître avantageusement dans une première visite. Un habit noir que je n'ai encore porté que deux fois, une perruque neuve sortie de l'atelier du Michalon nantais, mes boucles d'argent et ma canne à pomme d'or me donnent l'air d'un homme en place, ou tout au moins d'un marguillier de la paroisse. Après avoir jetté sur ma glace un regard de satisfaction, sûr d'être bien accueilli partout, j'entreprends mon expédition d'un air grave et composé. Un moment.... Par où commencerai-je ? Par le propriétaire, c'est dans l'ordre. Je monte donc au quatrième, car il logerait dans les greniers, s'il l'osait, pour être à même de louer toute la maison. J'entre dans une chambre assez mal propre : un petit homme, maigre, pâle, assis près d'une table couverte de papiers, donne audience à ses nombreux fermiers, et, pendant que celui-ci soupire, que l'autre essuie une larme à la dérobée, le financier impassible compte l'argent, signe ses bordereaux, et laisse échapper quelques mots entrecoupés, tels que : huissiers, saisie, contrainte par corps.... La foule s'écoule tristement, mon homme encaisse ses espèces, et me fait l'honneur de me regarder. Je m'annonce comme le locataire du second étage. Le Crésus m'invite à m'asseoir, me félicite sur le bon marché que j'ai fait en prenant cet appartement. « Il est pour rien, me « dit-il. Ah ! monsieur, les temps sont bien durs. Au- « trefois cette maison me rapportait le double, encore « suis-je obligé aujourd'hui d'employer les moyens de « rigueur pour faire rentrer mes loyers ; c'est un état « bien pénible que celui de propriétaire ! »

Je plaignis ce pauvre homme, dont le seul calcul est de toujours recevoir et de ne jamais donner, et je me hâtai de sortir : l'image de l'avarice et de l'égoïsme me faisait mal. . . . .

Je vais sonner vis-à-vis ; aussitôt j'entends une demi-douzaine de chiens qui viennent de mon côté en aboyant.

Plein d'un juste effroi je m'apprête à retourner sur mes pas, mais la porte s'ouvre, la meute se jette sur moi, je veux parler à une vieille fille qui se présente, les aboiemens des chiens me coupent la parole. J'ai le malheur de marcher sur la patte de l'un, deux; à ses cris plaintifs, la maîtresse du logis accourt effrayée, prend son cher Joujou entre ses bras, me gronde sur ma maladresse et cherche à soulager l'animal souffrant. Au bout d'un petit quart d'heure, le calme renaît, les aboiemens cessent, le blessé se console, j'explique le motif de ma visite; l'on m'introduit sur le champ dans un salon tapissé en point de Hongrie et garni de fauteuils antiques. Je me trouve tête à tête avec trois vieilles demoiselles, qui depuis plus de vingt ans attendent des maris, sans avoir perdu l'espérance d'en rencontrer: elles se désennuient en médisant du prochain. Je crois qu'elles me prirent pour un prétendu à en juger par l'accueil flatteur qu'elles me firent. Je suis accablé de questions sur mon état, ma famille, mes goûts, mes habitudes, et, sans me donner le temps de répondre, ces demoiselles s'empressent, avec une volubilité extraordinaire de passer en revue les habitans de la maison. En un instant j'ai pu connaître leurs noms, leurs caractères, ce qu'ils font, ce qu'on en pense. De là, me conduisant dans le quartier, elles m'instruisent des aventures de M.me ***, du mariage de M.lle ***, de la conduite de M.r *** Elles sont au courant de toutes les généalogies, de toutes les anecdotes, qu'elles embellissent par des traits mordans et satiriques. Personne n'échappe à l'inspection de ces trois censeurs femelles, pour qui le bonheur suprême est d'épier ce qui se passe chez les autres, afin d'augmenter la liste nombreuse de leurs commentaires. . . . . . .

O bienheureux habitans de Paris, retirés dans votre demeure, vous ignorez presque toujours le nom, l'état de votre voisin; vous agissez librement, personne ne s'occupe de votre conduite, ne blâme vos actions! Venez en province: vous ne pourrez faire une démarche qu'elle ne soit strictement examinée, critiquée, et le moins qui puisse vous arriver, c'est de gagner un petit ridicule ou bien de recevoir quelques traits malins. Cependant, comme on ne saurait toujours parler, les trois demoiselles s'arrêtent; je profite de ce moment de silence pour les saluer et regagner, non sans crainte,

l'escalier, escorté de tous les chiens et poursuivi par les voix glapissantes de mes institutrices.

Délivré de ce bruyant cortège, je m'arrête et me rappelle avoir entendu dire que les mansardes étaient habitées. Allons, point de fierté, et puisque j'y suis, visitons tout le monde :

Le mérite souvent habite le grenier.

Je monte, une porte est ouverte : je vois un vieux maître de danse, le violon à la main, enseignant une figure nouvelle à un jeune clerc de notaire, qui, échappé de son étude, se hâtait de prendre sa leçon, pour paraître avec avantage, le dimanche suivant, à un superbe pique-nique. En attendant la fin de la séance j'observe à mon aise ce singulier professeur : un petit habit jadis noir, une culotte pour le moins aussi vieille que l'habit, des bas de soie repris dans cinq ou six endroits composent son accoutrement ; la tête haute, le jarret tendu, la voix forte, il prend le ton d'un chef de bataillon, et affecte un sérieux vraiment comique ! La contredanse finie, le jeune clerc s'échappe, et mon homme me salue ; nous eûmes bientôt fait connaissance. Il me parle de son art avec enthousiasme. « Ah, monsieur, me dit-il, si l'on rendait justice au mérite, je jouirais tout comme un autre de ma pension de retraite à l'Opéra. Dans ma jeunesse, mon cher monsieur, j'étais d'une jolie force sur la pirouette ; j'avais un jarret d'enfer : je voulus débuter à l'opéra ; mais des rivaux jaloux de ma gloire parvinrent à m'éloigner. Je dis donc adieu à cette ville ingrate, et, mon violon sous le bras, l'escarpin dans la poche, j'arrivai en dansant jusqu'ici pour y professer mon art. Trois pensionnats, vingt écoliers à trois francs par mois m'assuraient une existence honnête.... Hélas ! un beau matin les danseurs du Grand Théâtre débarquent, m'enlèvent mes pensionnats et mes écoliers ! Dans mon désespoir j'allais me jeter à l'eau ; mais je fais un pas en arrière, un instant de réflexion me rend tout mon courage, je me roidis contre le sort et, effaçant de mon souvenir mon bonheur passé, je viens m'établir dans cette mansarde, où j'enseigne la contredanse aux petites filles du quartier ; j'ai de plus l'honneur de faire danser messieurs les amateurs, l'été au *Rossignol* ou à Pilleux ; l'hiver, dans les bals particuliers. Si parfois quelques pensées mélancoliques viennent me chercher jusques dans ma retraite, un jetté battu écarte le chagrin, un entrechat me rend à mes beaux jours ; je saisis mon violon, le seul ami

qui me soit resté fidèle, et j'oublie l'ingratitude des hommes, mon état, ma misère, pour reprendre ma gaîté et mes espérances. »

Je félicitai ce Figaro d'une nouvelle espèce sur sa philosophie, qui en valait bien une autre, en l'engageant à continuer toujours de même : il me pria de son côté, de lui procurer des écoliers et de ne pas l'oublier si je donnais un bal.

Je frappe à l'autre porte : des chants joyeux semblent annoncer que le bonheur habite cet asile. J'entre... Un ouvrier, jeune encore, au regard vif, à l'air franc et ouvert, travaille avec ardeur et s'anime en répétant des couplets grivois; près de lui, trois jeunes enfans l'imitent et crient à qui mieux, mieux. Un coup d'œil jetté sur la chambre m'arrache un soupir douloureux; c'est le désordre et la misère, près de la gaîté et de l'indifférence. Aujourd'hui c'est l'homme actif, qui cherche par son travail à sauver sa famille des horreurs du besoin; demain ce sera l'insensé, qui livre imprudemment son salaire pour satisfaire un penchant funeste, et se remet gaîment à l'ouvrage. En faisant ce triste examen, je considère l'air riant des enfans, la joyeuse humeur du père, et je cherche à m'expliquer ce contraste. La mère arrive; elle vient de toucher le montant de son travail, j'aperçois dans sa main un billet de loterie qu'elle a soin de dérober aux regards de son mari; on compte l'argent, il manque quelque chose; la femme s'excuse en disant qu'il a fallu payer de petites dettes. En voyant cette faible somme, la famille enchantée forme le projet d'aller passer la journée à cette fameuse *Ville-en-Bois*, patrie des buveurs; on s'amusera, on y fera bonne chère. — Mais demain? — Demain, on travaillera. — Si le travail vous manque? — On fait comme on peut. — Et si vous êtes réduit.....? — Ah! nous n'allons pas si loin; on n'en finirait pas s'il fallait penser à tout cela. On vit de ce qu'on a; un jour amène l'autre. — Eh voilà le peuple! toujours le présent, jamais l'avenir, toujours léger, jamais prévoyant..... et l'âge, les maladies, les enfans.. Sortons, je ne puis me faire à ce tableau de l'insouciance et de la folie.

Je redescends au premier étage, chez M. Dorceville, riche négociant, d'abord simple commis, et parvenu par son assiduité au travail à réaliser une brillante fortune, et à épouser une riche héritière. M. Dorceville est ce

qu'on appelle dans le monde un bonhomme; mais spéculateur intrépide, il ne conçoit pas comment on peut goûter d'autres plaisirs que celui de gagner de l'argent. Hors du commerce, rien ne peut l'intéresser : les calculs occupent tous les instans de sa vie. A la Bourse, dans son comptoir, à la promenade, au spectacle, partout il apporte les mêmes désirs, les mêmes idées. C'est ainsi que s'écoulera son existence monotone, sans qu'il ait éprouvé une seule sensation étrangère à son état. Son épouse, fière de l'avantage que lui donne sa naissance, commande en maîtresse absolue dans la maison.

Je sonne; tout est en mouvement : on nettoie, on court, on se presse; tout annonce un grand événement. Un domestique à tournure, qu'on a fait venir de Paris, se présente, et comme on lui a appris dans ce pays à mesurer ses politesses d'après l'habit des gens, il me conduit très-respectueusement dans le salon, où madame Dorceville s'occupe à attacher une garniture de roses sur une robe de bal; sa fille, qui n'a pas encore atteint sa dix-neuvième année, est entre les mains du coiffeur, et, près d'elle, un grand jeune homme, bien sec et bien fat, se penche nonchalamment sur sa chaise, en jouant avec un ruban. La dame me fait un salut de protection, le grand jeune homme se lève lentement, m'examine en souriant, puis reporte ses regards sur lui-même, comme pour dire : quelle différence d'un homme comme vous à un homme comme moi! La jeune personne n'a pas détaché les yeux de dessus son miroir. Je vois, dis-je, que tout s'apprête pour le bal? — Oui, mon cher monsieur, reprend la mère, nous donnons une soirée; vous jugez quel embarras! Cent cinquante personnes au moins! Mes deux salons sont un peu petits; c'est égal, on se gênera; il faut bien qu'il y ait du monde. C'est pour procurer quelque distraction à ma fille. — D'honneur! mademoiselle Eugénie sera charmante! s'écrie notre élégant! — Ah! mon dieu! que dites-vous là, monsieur Armand! Je suis d'une pâleur effrayante, j'ai les yeux horriblement battus. — Il est vrai, dit Mme Dorceville, que depuis trois nuits cette chère enfant n'a pas fermé l'œil. — Eh! quel plaisir, répondis-je, mademoiselle peut-elle trouver à se fatiguer de la sorte! — Il y avait trois soirées brillantes, il était indispensable qu'elle s'y montrât : on aurait cru qu'elle n'avait pas été invitée; elle aurait été perdue de réputation. — Ainsi,

pensai-je en moi-même, par un amour-propre déplacé, on sacrifie sa santé et son repos ! — Ce soir, ajoute madame Dorceville, ma fille a promis toutes les contredanses ; nous avons ce qu'il y a de mieux : deux magistrats, un directeur, un inspecteur, deux colonels ; ce sera charmant ! — Avouez, me dit monsieur Armand, que de votre temps, on ne s'amusait pas comme cela ? — De mon temps, on s'amusait plus, on se fatiguait moins ; on finissait la soirée à l'heure où on la commence maintenant, on se levait le lendemain frais et dispos, et le plaisir ne nuisait en rien aux affaires.

Pendant cette réplique, monsieur Armand se penche vers mademoiselle Eugénie et sourit d'un air de pitié. La mère m'apprend en confidence que M. Armand arrive de Paris pour épouser sa fille ; c'est l'unique héritier d'un correspondant de son mari, les fortunes sont égales, ils doivent se convenir parfaitement et sont faits l'un pour l'autre. J'écoute leur conversation : des mots futiles, des idées vagues et sans suite, pas une expression tendre ! Et voilà deux êtres qui vont jurer de s'aimer toujours, parce que leurs fortunes sont égales et que deux négocians ont déclaré dans leur correspondance qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Mais monsieur Dorceville arrive de la Bourse, il me salue et annonce qu'il va faire son courrier. — Non, non, s'écrie sa femme, nous n'avons que le temps de dîner à la hâte et de faire nos préparatifs ! — Mais, madame, mon courrier ! — Eh ! monsieur, vous le ferez demain. — Les affaires !... — Mon bal avant tout. — Et le mari de céder, en maudissant les bals et les femmes ; et moi de les saluer, en me félicitant d'être resté garçon.

L'entresol est divisé en chambres garnies, occupées par une marchande, un commis et un voyageur : l'une est à son magasin, l'autre à son bureau et le voyageur à la promenade.

Je remonte tranquillement au troisième. J'ai appris que là demeurait un couple aussi heureux qu'intéressant : j'ai voulu garder cette visite pour la dernière, l'aspect d'un bon ménage a toujours un charme nouveau pour moi. J'entre dans un joli appartement : point de luxe, mais une propreté exquise qui frappe la vue. Une jeune femme, tout en travaillant, regardait un petit marmot se rouler sur le parquet. Elle me reçoit avec cette douce affabilité, cette politesse aimable qui dénote

une bonne éducation. Cette femme est belle; mais de plus elle a cet air de bonté qui plaît, qui entraîne au premier coup d'œil et vaut mieux encore que la beauté. La fraîcheur de la jeunesse anime, embellit son visage: pendant qu'elle me parle, elle ne perd pas de vue son enfant; ses gestes, ses regards, tout décèle une bonne mère. J'amène l'entretien sur le bonheur que l'on peut goûter dans une union bien assortie: c'est alors qu'elle épanche toute sa sensibilité. Comme elle loue avec enthousiasme les qualités de son époux, comme elle s'applaudit de la félicité dont elle jouit auprès de lui et de son enfant; son œil est animé, sa voix semble avoir quelque chose de plus touchant, ses paroles coulent avec plus de grace: c'est le cœur seul qui parle. Je l'écoute avec un ravissement inexprimable, je voudrais toujours l'entendre parler. J'apprends que son mari occupe dans une administration un emploi modique, mais qui suffit à leurs besoins. « Ah! monsieur, me dit cette tendre épouse, si vous saviez comme je suis heureuse, comme j'attends avec impatience le retour de mon Adolphe, comme après une courte absence, je sens mieux le plaisir de l'embrasser. A table, auprès de mon fils, nous oublions en le regardant tous nos petits chagrins; le soir, nous allons visiter avec lui les environs; et la journée s'écoule comme un rêve. Il y a trois ans que je suis mariée, il me semble qu'il n'y a que trois jours! mais, ajoute-t-elle, en fixant la pendule, il est quatre heures, mon Adolphe va venir. En effet, un instant après, un jeune homme, d'une figure riante, se présente, me salue respectueusement, embrasse sa femme et prend son enfant sur ses genoux. En voyant ce tableau charmant, je ne pus me défendre d'une émotion douce qui faisait palpiter mon cœur; je me rappelai cette pensée de Diderot: Une belle femme, un homme de bien, sont les deux êtres les plus touchans de la nature.

Je quittai M. et M.me Dorcis, en me promettant bien de venir souvent les voir. L'image du bonheur est si rare, qu'on ne saurait trop la contempler, quand on l'a trouvée une fois. . . . . .

Allons, me dis-je, en rentrant chez moi, je ne suis pas mécontent de ma matinée; mais avouons que mon habit n'a pas peu contribué à m'attirer une grande partie des égards qu'on m'a témoignés, et que je puis dire aussi:

> Ah! mon habit, que je vous remercie,
> C'est vous qui me valez cela.

LE FLANEUR BRETON.



FRAGMENT D'UN DISCOURS SUR LES MOEURS.

(*Suite.*)

Redirai-je ces jours si chers à la mémoire,
Jours où, moins corrompus, nos jeunes citoyens,
De leurs engagemens respectaient les liens ;
Où, toujours révéré, l'époux plus digne d'elle
Reposait dans les bras de l'épouse fidèle ;
L'amour les animait et par de chastes nœuds
Formait une union qui les rendait heureux.
L'innocence et la paix régnaient dans les familles,
Le fard de la pudeur ornait le front des filles,
Et les pères charmés dans leurs embrassémens,
Rassurés par l'honneur trouvaient de vrais enfans.
Que les tems sont changés ! Le coupable adultère
Tous les jours chez l'Hymen porte un pied téméraire ;
Dans son temple sacré ce Dieu voit tous les jours
Brûler le noir flambeau des profanes amours,
Et, souillant des autels le culte légitime,
Fumer l'encens impur allumé par le crime.
Les époux, réunis dans leurs déportemens,
Trahissent de concert la foi de leurs sermens.
Ah ! s'il en est quelqu'un dont l'ame irréprochable
Gémisse des excès d'une épouse coupable,
Comment dans les liens d'un hymen détesté
Peut-il chérir les fruits de sa fécondité !
Ce noble sentiment, et le plus doux peut-être,
De former son semblable et de s'y voir renaître,
Vers la postérité cet élan créateur
N'ose éclore pour lui ni sortir de son cœur.
Ou du moins si flattant le vœu de sa tendresse,
La nature sourit à des fils qu'il caresse,
Bientôt l'affreux soupçon, à l'égal des remords,
Arrête la nature et glace ses transports.

. . . .

O père malheureux ! . . . .
L'Etranger, sous ton nom, ravit ton héritage.

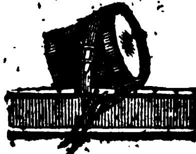
LE TAMBOUR ET LES BAGUETTES.

Apologue.

Couple inutile et méprisable,
Qu'au tien mon sort est préférable!
Aux Baguettes disait un jour
Le Tambour.
J'anime un soldat au carnage;
Au milieu des combats
Où j'ai guidé ses pas,
Mes sons enflammant son courage,
Lui font braver mille trépas....
Mais, vous, chétives Perronnelles,
Parlez, quel est votre emploi?
Des plus minces, je le croi...
— Insensé! répond l'une d'elles,
A quoi bon ces vains discours?
Il te sied bien, ma foi! d'avoir tant de jactance,
Toi que l'on voit tous les jours
Emprunter notre secours....
Quitte ce ton d'arrogance
Et conviens avec nous
Que, sans nos coups,
Point n'aurais cette importance
Dont tu parais si jaloux.

Semblable
Au Tambour de la fable
Mons *Figéac* est en vogue aujourd'hui;
Chacun ne parle que de lui.
A tort vraiment il s'en étonne;
Car tout ce bruit,
Qui le produit?
Ce sont les coups que l'on lui donne.

Eugène.



LETTRE SUR LE THÉATRE.

Nantes, 25 janvier 1823.

Fielding — le Paria — Ali-Baba.

Les souvenirs du collége ne se perdent jamais : on les conserve toute sa vie avec un plaisir qu'il serait impossible de définir. Aussi, j'en suis persuadé, vous avez encore présentes à la mémoire, mon cher Alphonse, ces grandes manœuvres militaires que nous exécutions sous le commandement de notre sergent-major, de ce jeune Édouard Mennechet, Nantais comme nous, au Lycée d'Angers. Édouard Mennechet était un des élèves les plus distingués de ce bel établissement, dirigé par M. Ferri de St. Constant : c'est à son mérite seul qu'il devait de porter le double galon d'or. Chaque distribution des prix devenait pour lui un ample moisson de couronnes. Eh bien, il a tenu tout ce qu'il promettait alors. Le jeune lauréat a remporté depuis plus d'une palme académique ; et tout récemment il a fait représenter sur le premier Théâtre Français une comédie en vers, intitulée *Fielding*, dans laquelle il a mis en scène un trait de la vie de l'auteur de *Tom Jones*. En attendant que l'impression de cet ouvrage me mette à même de mieux vous le faire connaître (car notre théâtre est fermé depuis quelque tems par suite de discussions d'intérêt entre les acteurs sociétaires et le directeur privilégié) je vous dirai que *Fielding* a été presque continuellement applaudi par les Parisiens et qu'il n'y a pas eu un seul moment d'hésitation ou de murmure dans le parterre de la capitale.

Vous apprendrez les succès d'un ancien condisciple avec intérêt, mon cher Alphonse ; car « les liaisons « qu'on forme aux écoles, dit un auteur que nous avons « expliqué ensemble, se conservent jusque dans la « dernière vieillesse avec une sorte de religion. »

Un succès dans les lettres et dans les arts, et surtout dans la carrière dramatique n'exige rien de plus impérieusement que d'être suivi d'un autre succès pour le

moins aussi marqué. Vous vous rappelez, mon ami, la représentation des *Vêpres Siciliennes* sur le grand théâtre de Nantes. Alors je vous trouvai froid spectateur de cette première production de M. Casimir Delavigne. Je n'aime pas, disiez-vous, à élever une statue pour être forcé plus tard de la briser : attendons un second ouvrage. ce second ouvrage a paru, à la fin du mois dernier, sur le même théâtre, et il a pleinement justifié l'enthousiasme du public.

Le Paria, c'est le titre de la nouvelle tragédie de M. Casimir Delavigne, n'est pas, sans doute, à l'abri de la critique ; mais les beautés l'emportent de beaucoup sur les défauts. Le style est surtout la partie brillante de l'ouvrage : toutes les richesses poétiques y apparaissent à-la-fois ; quelques citations suffiront pour vous en convaincre. Comme moi, vous serez séduit par une versification toujours harmonieuse, tour-à-tour élégante ou énergique ; comme moi, vous admirerez la vérité des descriptions, la grâce des images, le charme des détails, et cette chaleur de coloris qui ajoute à l'illusion de l'auditeur en le transportant sous le beau ciel de l'orient ; mais il y a beaucoup à blâmer dans la conception générale du *Paria*. C'est ce que vous reconnaîtrez en lisant l'analyse que je vais vous soumettre.

La scène se passe dans un bois sacré auprès de Bénarès.

Tout repose dans l'ombre et le seul Idamore
Des murs de Bénarès s'échappe avant l'aurore.

Chef de la tribu des guerriers ; malgré la gloire de son nom, le respect et l'admiration du peuple, il est livré à des tourmens affreux, dont il ne peut plus supporter le poids. C'est dans le sein d'Alvar, chevalier portugais que le sort des combats a rendu son captif et que la confiance a fait son ami, qu'Idamore cherche des consolations.

Il est sur ce rivage une race flétrie,
Une race étrangère au sein de sa patrie ;
Sans abri protecteur, sans temple hospitalier ;
Abominable, impie, horrible au peuple entier,
Les Parias : le jour à regret les éclaire ;
La terre sur son sein les porte avec colère,
Et Dieu les retrancha du reste des humains.
Quand l'univers créé s'échappa de ses mains.
L'Indien, sous les feux d'un soleil sans nuage,
Fuit la source limpide où se peint leur image,
Les doux fruits que leur main de l'arbre a détachés,
Ou que d'un souffle impur leur haleine a touchés.

D'un seul de leurs regards a-t-il reçu l'atteinte
Il se plonge neuf fois dans les flots d'une eau sainte ;
Il dispose à son gré de leur sang odieux ;
Trop au-dessous des lois, leurs jours sont à ses yeux
Comme ceux du reptile ou des monstres immondes
Que le limon du Gange enfante sous ses ondes.
Profanant la beauté, si jamais leur amour
Arrache à la faiblesse un coupable retour,
Anathême sur elle, infamie et misère !
Morte pour sa tribu, maudite par son père,
Promise après la vie au céleste courroux,
Un exil éternel la livre à son époux.

Idamore est Paria, Idamore aime la charmante Néala, l'innocente fille du puissant Akébar, chef de la tribu des Brames ; Idamore est Paria et il est aimé de Néala, qui ignore sa naissance.

Mais telle n'est pas la seule source de ses malheurs : fatigué d'une vie oisive et méprisée, entraîné par un vague désir de gloire, par une invincible curiosité, Idamore abandonna son vieux père. Il pénétra pour la première fois dans l'enceinte d'une ville : les belliqueux accens des clairons le firent tressaillir; son ame comprit leur langage. Les Portugais avaient conquis une partie de l'Indostan et s'avançaient vers Bénarès. Idamore vola au secours des guerriers effrayés, il ranima leur courage par son exemple, il les rallia, les délivra de l'esclavage et devint leur chef. Vainqueur des ennemis de Brama, il fut couronné des mains de la fille d'Akébar : il vit Néala,

Il connut ce premier esclavage
Q'embrasse avec transport une ame encor sauvage,
Ce tumulte des sens et ces brulans désirs ;
Ces craintes, ces fureurs, dont il fait des plaisirs :

Idamore surprit Néala, il lui peignit la violence de ses tourmens avec toute l'éloquence de l'amour : l'amour lui répondit par la bouche de Néala. Mais il n'osa révéler à sa jeune amante le secret qui l'oppressait ; il gémit de la tromper et pourtant il n'osa la désabuser.

Cependant le chef de la tribu des Brames n'a pu voir sans envie la gloire d'Idamore, qui a méprisé son vain pouvoir. Akébar veut alors l'enchaîner par un indissoluble lien : il lui offre sa fille pour épouse, sa fille, l'objet de tous les vœux d'Idamore. L'orgueil vaincu du guerrier s'humilie aux pieds du Brame.

Néala vient confirmer le bonheur de son amant. Cette scène est la plus belle de la tragédie de M. Casimir Dela-

vigne. Idamore ne pouvant supporter l'idée de taire plus long-tems la vérité à celle qu'il aime, lui découvre le mystère de sa naissance.... La timide Néala, épouvantée en apprenant cet horrible secret, se réfugie auprès de la statue de Brama : elle supplie son amant, qu'elle n'ose plus regarder, de la fuir pour jamais.... Idamore essaie de vaincre l'horreur qu'il inspire à la jeune bramine, qui ne voit dans l'avenir que l'exil et l'infamie.... Le guerrier la conjure de tourner ses yeux vers lui.... Néala le regarde, elle s'attendrit en écoutant Idamore :

Ma vue
N'a pas troublé tes sens d'une horreur imprévue !
Non. Qu'avais-tu pensé ? Que tu reconnaîtrais
Le sceau de la vengeance empreint sur tous mes traits.
Se sont-ils revêtus d'une forme nouvelle ?
Crois-tu qu'un feu sinistre en mes yeux étincelle ?...
Ils brillent, Néala, de tendresse et d'espoir.
Laisse les s'enivrer du plaisir de te voir.
Ne tremble pas ainsi : que mon bras te soutienne ;
Que je sente ta main tressaillir dans la mienne....
Eh bien ! le tout puissant, de mon bonheur jaloux,
Pour désunir nos mains descend-il entre nous ?
Sa fureur sous tes pieds n'ébranle point la terre ;
Il ne t'accuse pas par la voix du tonnerre ;
Il pardonne, il sourit à d'innocens transports ;
Pardonne à son exemple, étouffe un vain remords...
Ah ! d'un doute accablant qu'un seul mot me délivre :
Dois-je fuir ou rester ? Dois-je mourir ou vivre ?
--- Reste pour mon malheur !

dit la craintive Néala, entraînée par le charme des discours d'Idamore, et l'infortunée jure d'unir sa destinée à celle du Paria.

Néala fait ses adieux à ses compagnes : elle confie à leurs soins

Les plantes que par goût cultivait sa tendresse,
Les rameaux que ses dons courbaient sous leur richesse,
Les oiseaux familiers, qui, nourris dans ces bois,
Descendaient sur sa trace et venaient à sa voix.

Pendant ces naïfs entretiens, un étranger pénètre dans l'asile sacré. Couvert des lambeaux de la misère, accablé sous le poids des ans, il marche avec peine. Néala remplit auprès de lui les devoirs touchans de l'hospitalité. Il a entrepris un pénible voyage, il n'est pas terminé, et il n'a, pour le continuer, que

les dons du passant qu'il implore,
Pauvre, demandant peu, recevant moins encore.

Il veut parler au chef des guerriers, le seul qui puisse tarir ses larmes. Idamore arrive, on le laisse seul avec

le vieillard: il reconnait Zarès, son père qui, en revoyant un fils ingrat dont il fut délaissé, oublie sa juste colère et ne pense qu'au bonheur de le revoir : mais sa tendresse devient exigeante, et, plus cruel pour son fils que ses plus barbares ennemis, il ordonne à ce fils de le suivre, il veut que la main d'Idamore ferme ses yeux sous le toit paternel. Idamore est au désespoir : il faut qu'il abandonne celle qu'il aime, qu'il renonce au bonheur ; mais, vaincu par la douleur de son père, de ce vieillard inexorable, il ne lui demande qu'une heure pour voir Néala et promet de le suivre. Zarès se dérobe aux regards des Brames en se réfugiant dans le bois sacré. Idamore revoit Néala : il lui annonce le serment qu'il vient de faire et son prochain départ : elle veut suivre celui qui sera bientôt son époux.......

Cependant tout se prépare pour célébrer l'hymen du chef des guerriers avec la fille du chef des Brames. Akébar unit leurs destins. Tout-à-coup Zarès, qui se croit trahi par son fils, apparaît au milieu du peuple prosterné au pied des autels et se déclare Paria. Déjà le glaive vengeur est suspendu sur sa tête quand Idamore, s'élançant entre la victime et le bourreau, se jette dans les bras de Zarès et le nomme son père. Tous deux, par les ordres d'Akébar, sont livrés au conseil des vieillards. Excusant la faiblesse d'un père au désespoir, ils ont prononcé son pardon et ont condamné son fils à la mort.

Zarès, croyant son fils absous comme lui, vient lui parler du bonheur de revoir sa patrie :

> Tout est plaisir pour moi dans ce prochain voyage :
> Chaque jour de fatigue au bonheur me conduit.
> L'œil fixé sur le but que mon espoir poursuit,
> Vers nos monts en idée avec toi je m'élance.
> J'en connais les chemins ; c'est moi qui te devance,
> C'est moi qui suis ton guide, et quelle volupté
> De nous asseoir tous deux où seul je m'arrêtai !
> Je t'embrasse au lieu même où, me rendant la vie,
> Ton nom frappa soudain mon oreille ravie...
> Que vois-je ? ô mon pays ! ô jour cent fois heureux!
> Mes pleurs baignaient ces champs qu'ont animé tes jeux;
> Leurs charmes sont flétris, leur enceinte est déserte....
> Qu'ils cessent désormais de déplorer ta perte !
> Oui le voilà ! c'est lui ! je reviens triomphant :
> Je ramène mon fils, non plus un faible enfant :
> C'est mon ferme soutien, mon orgueil, ma conquête !
> Prévois-tu les transports que ce beau jour m'apprête ?

Conçois-tu quelle ivresse inondera mes sens,
Quand nos échos chéris rediront tes accens;
Quand je verrai la mer réfléchir ton image,
Et, moins beau que mon fils, ce palmier du même âge,
Qui semblait loin de toi pleurer son frère absent,
Se couronner de fleurs en te reconnaissant.....

Idamore laisse à Zarès son erreur; puis il le quitte, pour paraître une dernière fois, lui dit-il, devant le peuple assemblé... Il marche au supplice !

Akébar retrouve Zarès dans le bois sacré: il lui ordonne de s'éloigner: le vieillard lui demande à attendre son fils.... mais un Brame s'avance: il vient annoncer à Akébar la mort du Paria:

.....Le peuple, accouru pour demander sa proie,
Mêlait des cris de rage aux clameurs de sa joie.
Idamore paraît, superbe et l'œil serein;
Il écarte la foule, il marche en souverain,
Nous guide, et semble encor, comme aux jours de sa gloire
Promener dans nos murs l'orgueil d'une victoire.
Ce captif ennemi, toléré parmi nous
Tant qu'un indigne chef nous vit à ses genoux,
Alvar, qui l'attendait, à ses côtés s'élance,
Et nous prenons nos rangs dans un morne silence.
Pendant que le chrétien, prolongeant ses adieux,
D'une pitié coupable importunait nos yeux.
Lui, des derniers accens de sa voix sacrilège,
Bravait à chaque pas son funèbre cortège:
Hâtez-vous, disait-il, *quel brame ou quel guerrier*
Se réserve l'honneur de frapper le premier?
Puis, passant près des lieux, où du haut des murailles
Son bras armé pour nous semait les funérailles:
Choisissez, a-t-il dit, pour déchirer mes flancs,
Ces rocs, dont j'écrasai vos ennemis tremblans!
Le peuple s'en indigne, et sa prompte justice
Pour ce crime nouveau cherche un second supplice,
Le trouve, et dans son cours soi-même s'irritant,
Au massacre d'Alvar prélude en l'insultant.
Idamore s'arrête à leur voix menaçante.
Déjà les plus hardis reculaient d'épouvante,
Quand mille bras vengeurs sur lui de toutes parts
Font pleuvoir les débris dans la poussière épars.
Un nuage s'élève, il s'ouvre, et la tempête
Eclate sur son sein, siffle autour de sa tête....
Il défend son ami, l'embrasse, oppose en vain
Au coup qui cherche Alvar sa poitrine et sa main;
Ce chrétien sans fureur, qui succombe et qui prie,
Sur le signe impuissant de son idolatrie
Attache un œil d'amour, l'invoque et, radieux,
Tombe aux pieds d'Idamore en lui montrant les cieux:
Seul debout, l'insensé, faible et presque sans vie,
Lève à travers l'orage un front qui nous défie,
Protège encore Alvar, pâlit, tombe accablé,

Et le couvre en mourant de son corps mutilé.

. . . .

Mais une femme accourt, elle approche, elle atteste,
Sur ces membres flétris qu'ont dispersés nos coups,
Qu'elle aimait Idamore et qu'il est son époux.
J'ai profané, dit-elle, un divin ministère.
Pour vous j'offrais au Gange un encens adultère;
J'ai trahi son hymen, j'ai violé mes vœux,
Et j'attends de vos lois le prix de ces aveux.
L'infidelle à ces mots dans les traits d'Idamore
Cherche et ne trouve plus l'image qu'elle adore,
Pleure, et sur son visage, à ce spectacle affreux,
Ramène avec effroi son voile et ses cheveux.
Les brames, par mon ordre, entourent la coupable;
De l'exil, qui l'attend, l'arrêt inévitable
Doit signaler ici votre juste courroux.
On murmure contre elle, on s'attendrit sur vous;
Vous même frémirez quand vous l'allez connaître....

C'est Néala! « C'est ma fille, dit Akébar: que cherches-tu? » — « Mon père! » Et elle se jète dans les bras de Zarès. Akébar, dont le cœur est combattu par deux sentimens opposés, la tendresse et l'ambition, oublie qu'il est père et voue sa fille à l'exil. Néala soutient la marche chancelante du père infortuné d'Idamore. Ils vont s'éloigner ensemble. Zarès regarde un moment Néala qu'il embrasse, puis Akébar, et il s'écrie:

Pontife! il est des dieux!

Telle est la tragédie qui a obtenu le succès le plus brillant, le mieux mérité, et que le public Nantais a accueillie avec des applaudissemens continuels. Puissé-je, mon ami, vous faire partager toute l'émotion qu'elle m'a fait éprouver.

Il n'a paru sur le grand Théâtre, à l'exception du *Paria*, aucun ouvrage digne de fixer votre attention; car je ne vous parlerai point de la niaiserie *mélodramatique* portant le titre *d'Ali-Baba*. Le public n'a pas eu la patience d'entendre jusqu'au dénoument cette rapsodie. Il est vrai que nos *directeurs-sociétaires* n'avaient pas eu l'idée, comme le directeur de Nîmes, de faire mettre sur l'affiche ces mots, plus amusans peut-être que toute la pièce: mélodrame *historique*, extrait des *Mille et une nuits*.

FRANCIS.



★ L'ambition, l'avarice et la tyrannie des hommes [illegible] qui opprime le droit naturel à la femme; [illegible] est donné au mari, et la maîtresse légitime est [illegible]
(Charles ***.)

★ [illegible] de l'esprit souvent [illegible] du cœur.
(Duclos.)

★ [illegible] ressort de l'amour, les [illegible] souveraines; c'est d'elles que [illegible] notre bonheur; elles le seront [illegible] gouverner nos cœurs [illegible] propre penchant et mai[illegible] compromettre et sans en abus[illegible]
(St Evremont.)

★ La beauté ne déplaît jamais; mais elle peut [illegible] charme secret qui invite à la regar[illegible] remplit l'âme d'un sentiment doux[illegible]
(Voltaire.)

★ [illegible] Ce nom seul touche l'âme; mais [illegible] il ne fait naître que des sen[illegible] un moment après des [illegible] tendres; et le philosop[illegible] plus qu'un homm[illegible]
(Desm[illegible])

[illegible] de ce qu'ils p[illegible] quelque chose; qu[illegible] dames, [illegible] heures [illegible] parler des [illegible]
(Addis[illegible])

[illegible]

LE
LYCÉE ARMORICAIN.

MÉMOIRE

SUR LA VÉRITABLE SITUATION
U *BRIVATES PORTUS* DE PTOLOMÉE,
ET SUR LE NOM QUE PORTAIT *BREST*,
ANS LES PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE;

PAR M. ATHENAS.

PREMIÈRE PARTIE.

les géographes modernes tentent, avec les
ciens sous les yeux, d'assigner à chaque
ntiquité la place qu'elle occupait, ils sont
les changemens arrivés pendant les siècles
peuples qui se sont succédé dans les diverses
ont apporté des langages différens, et
altéré les noms des villes et des lieux.
nènes de la nature en ont détruit les aspects.
lcan a englouti plusieurs villes et détourné
des rivières. Les feux sous-marins soulèvent
des abîmes de l'Océan; du sein de la mer
nante et blanchie par le soufre s'élancent
onnes de fumée, qui se déploient en noirs
lons; des torrens de laves enflammées les tra-
it; elles retombent dans le gouffre des eaux,
s'y solidifient et en dominent enfin la surface.



L'ALBUM D'UN BRETON.



DE L'AMOUR.

➳ On aime l'amour pour lui-même, disait Montaigne : il est la cause du bonheur, il est la vie.

➳ Juvénal a dit :

Les écus de la dot sont les traits de l'amour.

➳ Gzillparzer a dit, en parlant de l'amour : son souffle ravissant épure tout ce qu'il touche, semblable au soleil qui transforme en flots d'or les nuages des tempêtes.

➳ L'amour vrai, comme l'a dit Gentil Bernard :

Désire tout, prétend peu, n'ose rien.

➳ Si je dors, écrivait Henri IV à la marquise de Verneuil, mes songes sont de vous ; si je veille, mes pensées sont de même. Le bon roi ne pouvait mieux définir l'amour.

➳ On n'oublie jamais son premier amour.

➳ Tant de gens parlent d'amour et si peu savent aimer.

➳ Celui qui aime véritablement a trop d'amour pour songer aux jouissances de l'amour-propre.

➳ Il n'y a pas de véritable amour sans retour, disait naguères une jolie bretonne.

DES FEMMES. (*Suite.*)

➳ *Des femmes* ! Quel mot charmant ma plume vient de tracer..... Les femmes ! Il y a je ne sais quoi de doux, d'harmonieux qui séduit l'oreille et ravit les sens. Au seul aspect d'une femme notre œil s'anime, notre cœur palpite, nous semblons prendre un nouvel être. La nature les fit comme les fleurs qui brillent doucement sur le parterre qui les voit naître : ce sont autant de roses que le ciel place sur la terre pour enchanter le triste désert de la vie. (*Charles Malo.*)

➳ Tous les poëtes ont senti l'influence des femmes sur le génie ; animés par le désir de leur plaire, ils ont tiré de leur lyre des chants inspirés par le besoin d'aimer. (*De la Villemeneuc.*)

➳ Les femmes sont presque aussi attachées à la parure qu'à l'existence. (*d'Arnaud.*)

➳ Il y a des femmes pour lesquelles on a une amitié si vive qu'on s'imagine seul les savoir aimer, et qu'on

leur dirait volontiers comme Mme de Sévigné à sa fille : ceux qui vous aiment plus que moi vous aiment trop.

➳ Demandez ce que peut une femme que la jeunesse et la pitié inspirent ? (*Lord Byron.*)

➳ Jeunes filles de Crotone, disait Pythagore, gardez vos promesses : le plus léger parjure gate la plus jolie bouche.

➳ Quand on n'aime pas toutes les femmes on n'est pas digne d'en aimer une. (*de Beauchêne.*)

➳ Les femmes écrivent en général avec bien plus d'ame et de conscience que nous. (*Aignan.*)

➳ La plupart des femmes n'ont pas besoin d'être aimées, elles veulent seulement être préférées. (Mlle *de Lespinasse.*)

➳ En France, les femmes sont presque toujours les amies de leurs maris, même quand des nœuds plus étroits que ceux de l'amitié ont cessé d'exister. (*Lady Morgan.*)

➳ Rarement les belles femmes ont de la grace. (*Montesquieu.*)

➳ Je n'ay pas mesme opinion que Thucydides, touchant la vertu des femmes, pour ce que luy estime que celle-là soit la plus vertueuse et la meilleure de qui on parle moins, autant en bien qu'en mal, pensant que le nom de la femme d'honneur doisve estre tenu renfermé comme le corps, et ne jamais sortir dehors. Et me semble que Gorgias estoit plus raisonnable, qui vouloit que la renommée, non pas le visage, de la femme fut cogneue de plusieurs ; et m'est advis que la loy ou coustume des Romains estoit très bonne qui portoit que les femmes, après leur mort, fussent publiquement honorées à leurs funérailles des louanges qu'elles avoient méritées. (*Plutarque.*)

➳ Il y a des femmes qui, dans leur nudité, sont voilées de leur pudeur et qui, sous les plus riches habits, laissent encore deviner qu'elles sont belles. (*Keratry.*)

➳ La liberté des femmes est presque aussi difficile à définir que celle des républiques. (*Geoffroy.*)

➳ Les caprices des femmes ne sont pas toujours dûs à la mobilité de leur imagination : elle s'en servent pour mesurer au juste toute l'étendue de leur pouvoir. (*de Saint Prosper.*)

➳ Je connais une mère qui dit vingt fois le jour à sa fille : *tenez-vous droite*, et qui ne lui a pas dit encore une seule fois : *soyez modeste.* (*Soret.*)

➻ Une honnête femme aime plus la modestie que la beauté, parce qu'elle est honnête femme ; celle qui ne l'est pas aime mieux la beauté. (*l'abbé Goursault.*)

➻ Telle dame douce et tendre, qui frémit à la vue d'un fer et prêche la paix, témoignerait pourtant mépris et aversion à l'époux ou à l'amant, le plus vertueux d'ailleurs, qui ne serait pas prêt à tirer l'épée au premier mot pour l'amour d'elle. (*de St. Cyr.*)

➻ On parait aussi dupe de sa femme à la louer qu'à en être loué. (*Naudé de St. Maurice.*)

➻ Du moment qu'une jeune femme entre dans le monde, tout conspire contre elle et contre sa vertu ; on dirait que toute la société est intéressée à sa perte, et ce n'est que par le plus grand des miracles qu'elle échappe aux pièges tendus de tous les cotés à sa simplicité et à son innocence. (*Grimm.*)

➻ L'histoire des femmes, si elle était écrite, serait l'histoire générale du monde. (*Condorcet.*)

➻ Les hommes sont cause que les femmes ne s'aiment point. (*La Bruyère.*)

➻ Ce qui est modération dans un homme serait incontinence dans une femme. (*Rivarol.*)

➻ La pudeur doit défendre la beauté comme l'épine defend la rose. (*V. J. Rosati.*)

➻ Le vieillard qui parle d'amour à une jeune fille est comme le vent d'automne qui flétrit la rose sans l'épanouir. (*Mme Ch. de Latour.*)

➻ Les femmes doivent la connaissance des hommes à la nécessité de leur plaire. (*St. Lambert.*)

➻ Les femmes polissent les manières ; elles donnent le sentiment des bienséances ; elles sont les vrais précepteurs du gout. (*Legouvé.*)

➻ Il y a des femmes qui se font aimer presque sans efforts : c'est avoir du bonheur. D'autres ont plus de roideur dans le caractère, il leur faut du travail et de la contrariété, mais aussi on doit être plus indulgent envers elle et leur savoir gré de leurs efforts. Elles sont cependant bien malheureuses les personnes qui ont des efforts à faire pour être bonnes ! Elles n'ont de ressource que dans leur esprit et dans leur beauté. (*Mistriss Gillet.*)

➻ Les lois nous (les femmes) laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défére dans la société tous les petits honneurs : nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tous pour représenter. (*Mme Roland.*)

➳ Il ne réussit plus d'être romanesque, disait Mme d'Esparbelle ; cela rend ridicule et voilà tout : la perte d'une femme peut toujours être réparée par une autre.

➳ L'amitié ne suffit pas long-tems au cœur d'une femme née avec une ame ardente et une imagination inflammable. (*Marmontel.*)

➳ Les femmes se trompent beaucoup quaud elles pensent se faire estimer de nous par leur indifférence sur la religion. Les hommes mêmes qui sont infidèles désapprouvent l'infidélité dans les autres. Tout homme qui connait la nature humaine infère de leur gout pour la religion la douceur et la sensibilité du cœur. (*Le docteur Grégory.*)

➳ Le général Thiébault compare une coquette à une ariette que l'on applaudit alors même qu'on ne lui doit aucun plaisir.

➳ Chez l'homme, l'amabilité serait une qualité particulière ; mais, chez beaucoup de femmes, c'est le naturel tout entier! (*de Sénancourt.*)

➳ L'âge des fortes passions et de les éprouver n'est pas toujours pour les femmes celui de la jeunesse et de la première beauté ; d'autres attraits succèdent à l'éblouissant éclat des fleurs du printems. (*Retif de la Bretonne.*)

➳ Nous autres femmes, le ciel ne nous fit point naître pour régenter les humains, mais pour les adoucir, leur plaire, leur donner, non des préceptes, non des volumes, mais des jours de bonheur, mais des exemples de vertu. (*Mme Fanny de Bauharnais.*)

➳ Celui qui méprise les femmes, disait le pasteur Fordice, deshonore sa propre mère.

➳ Si le matérialisme est odieux dans les hommes, combien il en est encore plus déplacé et plus hideux dans les femmes ! Tous les pédantismes déparent un sexe fait pour plaire ; mais le pédantisme philosophique plus que tous les autres. En effet, la profession de l'athéisme dans la beauté en détruit tout le charme, en dissipe toute la magie. (*Grégoire, de Nantes.*)

➳ Les femmes remplissent les intervalles de la conversation et de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine ; on les compte pour rien, et tout se briserait sans elles. (*Mme Necker,*)

➳ La triste mère qui a perdu son enfant pleure et ne veut pas être consolée. (*Jérémie.*)

➳ L'ambition, l'injustice et la tyrannie des hommes ont usurpé ce qui appartient de droit naturel à la femme ; l'esclave est devenu maître, et la maîtresse légitime est tombée en servitude *(Charles ***.)*

➳ La coquetterie est un dérèglement de l'esprit souvent aussi dangereux qu'un vice du cœur. *(Duclos.)*

➳ Dans tout ce qui est du ressort de l'amour, les femmes doivent être les souveraines : c'est d'elles que nous devons attendre notre bonheur ; elles le seront infailliblement dès qu'elles sauront gouverner nos cœurs avec intelligence, modérer leur propre penchant et maintenir leur autorité sans la compromettre et sans en abuser. *(St Evremont.)*

➳ La beauté ne déplait jamais ; mais elle peut être dépourvue de ce charme secret qui invite à la regarder, qui attire, qui remplit l'ame d'un sentiment doux. *(Voltaire.)*

➳ *Femme !* Ce nom seul touche l'ame ; mais il ne l'élève pas toujours : il ne fait naître que des idées agréables, qui deviennent un moment après des sensations inquiètes ou des sentimens tendres ; et le philosophe qui croit contempler n'est bientôt plus qu'un homme qui désire ou qu'un amant qui rêve. *(Desmahis.)*

➳ On a loué certains hommes de ce qu'ils pouvaient parler des heures entières sur quelque chose ; mais on doit convenir, à l'honneur des dames, qu'il y en a plusieurs entr'elles qui peuvent parler des heures entières sur rien. *(Addison.)*

➳ L'empire des femmes s'étend sur tous les cœurs, et sa durée n'a d'autre terme que leur existence. *(Le chevalier de Visien.)*

➳ Parler aux hommes d'arts, de sciences, de gloire de fortune, de liberté même, c'est n'en intéresser qu'un petit nombre ; mais leur parler de ce sexe qui partage avec eux le poids des besoins de la vie, et porte seul celui de leur enfance ; de ce sexe qu'ils auraient appelé du nom d'industrieux, de consolateur, de nourricier, s'ils ne lui avaient donné par excellence celui de beau, et qui, naissant en nombre égal au leur, par toute la terre, paraît le seul bien que la nature ait réparti à chacun d'eux en particulier, c'est s'adresser à tout le genre humain. *(Bernardin de Saint-Pierre.)*

[*La suite au prochain cahier.*]

LE

LYCÉE ARMORICAIN.

MÉMOIRE

SUR LA VÉRITABLE SITUATION DU *BRIVATES PORTUS* DE PTOLOMÉE, ET SUR LE NOM QUE PORTAIT *BREST*, DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE;

PAR M. ATHENAS.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque les géographes modernes tentent, avec les auteurs anciens sous les yeux, d'assigner à chaque ville de l'antiquité la place qu'elle occupait, ils sont arrêtés par les changemens arrivés pendant les siècles passés. Les peuples qui se sont succédé dans les diverses contrées, y ont apporté des langages différens, et changé ou altéré les noms des villes et des lieux. Les phénomènes de la nature en ont détruit les aspects. Ici un volcan a englouti plusieurs villes et détourné le cours des rivières. Les feux sous-marins soulèvent le fond des abîmes de l'Océan; du sein de la mer bouillonnante et blanchie par le soufre s'élancent des colonnes de fumée, qui se déploient en noirs tourbillons; des torrens de laves enflammées les traversent; elles retombent dans le gouffre des eaux, elles s'y solidifient et en dominent enfin la surface.

Cette marche est naturelle : elle ne peut être intervertie, ni souffrir d'interruption et de déplacement, entre les ports qui sont désignés successivement. Cependant Scaliger a cru que l'ancien *Brivates Portus* était Brest, et que son étymologie dérivait de deux mots Bretons : *Breis*, Bretagne et *Vat* ou *Mat*, bon ; *Breis-Vat*, bonne Bretagne.

Danville et les autres géographes qui sont venus après lui, ont suivi la même opinion. Si cela était, Ptolomée ne l'aurait pas nommé après l'embouchure de la Loire, pour revenir ensuite aux ports intermédiaires. Les degrés de latitude qui y sont joints en sont une preuve complète. Le *Gobœum promontorium* est marqué à 49 degrés 45. Brest, qui n'en est qu'à quatre lieues à l'Est, ne pourrait pas être à 48 degrés 58, désignés pour le *Brivates portus*.

Cette difficulté n'a pas échappé aux géographes modernes ; mais ils étaient tellement emportés par leur préjugé, que, pour sauver la contradiction qui en résultait, ils ont dit, ainsi que Dom Lepeltier, qu'il y avait eu une transposition faite par les copistes dans le texte de Ptolomée ; le *Brivates portus* doit donc être évidemment après l'embouchure de la Loire, *post ligeris ostia fluminis* ; et avant l'embouchure de la Vilaine, *herii fluvii ostia*. *Vindana portus* est le port Navallo, à l'entrée du Morbihan, d'après Danville ; et *Gobœum promontorium* le cap le plus à l'Ouest, connu sous le nom de Saint-Mahé de fine terre, qui a donné son nom au département *Sanctus Mathœus in finibus terrœ* ; en Breton, *Loc'h Mahé pen ar bet* : le logis, l'église de Mathieu sur le bout du monde.

Après ce cap, Ptolomée met à la côte nord, sur l'Océan Britannique, *staliocanus portus*, qui est le *Porsliogan* des Bretons de nos jours. C'est une anse ou rade foraine, entre le cap Saint-Mathieu et le Conquet. Dom Lepeltier pense que c'était autrefois un port, dont la mer a mangé les deux pointes ou promontoires qui le formaient. On le nomme encore aujourd'hui *Porsliogan*, qui est écrit partout dans les anciens titres, *Porsleogan* et *Porsleocan*. Ce port avait un quai maçonné et cimenté de mastic ou de bitume. Les vieilles gens du pays assuraient en 1694, qu'elles y

avaient vu des anneaux où l'on attachait les navires. Dom Lepeltier vit la place d'un de ces anneaux. Ce quai était élevé, au-dessus des plus hautes marées, d'environ trois toises, et les anneaux à environ deux toises. . . .

Liocan ou *Porsliocan* signifie entrée ou port de couleur blanche et brillante; de *Liou*, couleur; et de *Can*, blanc brillant, dont les écrivains auront fait *Portus Saliocanus*, ou *Staliocanus*; parce que ses rochers et le sable de son rivage sont effectivement de couleur blanche. C'est par la même raison que les marins français appellent cette anse, *les blancs sablons*. Il parait donc que c'était, dans les anciens tems, le principal port du pays; et que Brest n'a acquis de la célébrité, comme port, qu'après la ruine de *Staliocanus Portus*, par les Normands, en 878. Brest n'était encore, en 1631, qu'une bourgade dont l'église était succursale de la paroisse de Lambezelec; il n'y avait pas même de communauté de ville. .

Brest est appelé, dans une ancienne carte Romaine, *Goës Ascribata*, et dans les itinéraires Romains, *Gesocribata*.

Ptolomée vivait en l'an 138. Depuis cette époque jusqu'en 383, époque de l'entrée de Maxime et de Conan Mériadec dans l'Armorique, il y a un espace de 245 ans, pendant lequel le château qui existait à *Gesocribate*, avait pris le nom de Brest; car il était appelé ainsi et était gardé par une garnison Romaine, au tems de la conquête de Maxime. Il est donc à présumer que si Ptolomée avait voulu parler de Brest, il l'aurait désigné sous le nom de *Gesocribate*.

Le *Brivates portus* étant nécessairement, comme nous l'avons dit, après l'embouchure de la Loire, et avant celle de la Vilaine; il faut chercher entre ces deux points, les indices qui doivent nous le faire connaître. Nous les trouverons dans deux titres, l'un de la fin du 11.e et l'autre du commencement du 12.e siècle; et dans le nom que porte encore la rivière qui donnait son nom au *Brivates portus*.

Dans la charte d'augmentation pour la fondation du prieuré de Pont-Château, en faveur des moines de Marmoutier, par Helic, seigneur de ladite ville, il est dit: *do eide item unam sclusam, in aqua quæ briva vo-*

catur (1). Ce titre est de l'an 1080 environ, sous l'épiscopat de Benoît, successeur de Quiriac, évêque de Nantes (2).

L'autre titre est du règne de Louis-le-Gros. Brice, évêque de Nantes, demanda à ce roi de France la confirmation de tous les biens de son église, contre les entreprises des comtes de Bretagne. Ce prince lui octroya sa demande, par lettres patentes de l'an 1123, le 16.e de son règne, données à Lourch en Autriche. *Actum Lorriaci* (3).

Tous les biens appartenant à l'église de Nantes y sont décrits dans un grand détail. On y voit entre autres: « l'isle Vidunite de la rivière Brivé. » *Vidunitam insulam brivatæ fluminis*. Quelle était cette isle Vidunite et cette rivière Briva, ou Brivata ?

Grégoire de Tours nous apprend que, sous l'épiscopat de Saint-Félix, trois solitaires, Friard, laboureur; l'abbé Sapaudus et le diacre Secondel, s'étaient retirés à l'isle *Vindunette*, située dans le territoire de Nantes. Friard et Secondel y moururent en odeur de sainteté, vers l'an 577. Cette isle s'appelle actuellement Besné. Elle est dans le marais tourbeux que nous appelons la grande Brière, et arrosée par les eaux du *Brivé*. On voit encore dans l'église paroissiale qui est dédiée à ces saints solitaires, leurs chasses en pierres de taille; auprès du lieu où était leur ermitage, il y a un énorme rocher de granit, dans une des fissures duquel on prétend que couchait Saint-Secondel. Il est très-usé par le grand nombre de Pélerins qui s'y couchent et s'y roulent, pour se guérir des différentes douleurs qu'ils ressentent. On y célèbre leur fête, le 29 d'avril.

La rivière de Brivé prend sa source dans la commune de Guenrouet, un peu au-dessus d'un village qui porte son nom; de là elle coule dans les marais de Saint-Gildas; passe sous le pont de Pont-Château, qui est sur la

---

(1) Je leur donne aussi une écluse dans l'amas des eaux qu'on appelle *Brivé*.

(2) Preuves de l'histoire de Bretagne par Dom Morice, tome 1.er, col. 473.

(3) Idem 547.

grande route de Nantes à Vannes ; traverse tout le marais de la grande Brière ; et se jette dans la Loire, au pont de l'étier de Méan. Ce port reçoit encore des barques de 50 à 60 tonneaux. L'embouchure du *Brivé*, *Brivatæ fluminis*, formait donc le *Brivates portus* de Ptolomée.

Il est bon d'observer, que les deux dénominations de cette rivière, *Briva* et *Brivata*, subsistent encore. On appele dans le pays, *Haut Brivé*, la portion qui est au-dessus du pont de Pont-Château ; et *Bas Brivé*, celle qui est au-dessous. Les marais nommés de Saint-Gildas, sont encore plus connus dans le pays sous le nom de marais de *Brivé*. Ils sont ainsi appelés dans un aveu rendu au roi, par l'abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois, le 4 Mai 1575 (1). Le *Brivates Portus* devait être anciennement bien plus considérable qu'à présent ; car, depuis dix-sept cents ans, cet immense marais a dû nécessairement s'encombrer de matière tourbeuse. On l'y exploite, depuis plusieurs siècles pour le chauffage des habitans de Nantes et des départemens voisins. Cet encombrement a dû aussi être accéléré par les arbres que le courant du fleuve y a accumulés, pendant une longue période d'années.

En effet, en exploitant la tourbe, on en extrait un grand nombre d'arbres de toute grosseur, et surtout des chênes. Le bois de ces derniers est aussi dur et aussi noir que l'ébène.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte de l'embouchure de la Loire on y reconnaîtra aisément, que, depuis l'étier de Méan jusqu'à Montoire, c'est-à-dire, sur une ouverture d'une demi-lieue, les prairies de terre d'alluvion qui sont en avant, et le marais tourbeux qui les suit, formaient dans les tems reculés, un vaste lac, dans lequel entraient les eaux de la Loire. Ce fleuve était alors comme ceux d'Amérique. Son lit s'étendait

---

(1) Aveu rendu au Roi par Révérend père en Dieu, Messire Charles d'Espinay, évêque et comte de Dol, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois et prieuré en dépendant, le 4 mai 1575. Item tiennent lesdits abbés et couvent *les marais de Brivé*, tout à l'endroit (vis-à-vis) des fiefs de ladite abbaye, jusqu'au divisement des paroisses dudit Saint-Guedas, Drefféac, Cambon et Quilly. (Communiqué par M. Bizeul, notaire à Blain).

d'une chaîne à l'autre des collines qui bordent son cours; comme il arrive encore dans les grandes crues; les prairies et les isles qui le rétrécissent n'existaient pas encore. Il roulait ses eaux sur un sol infiniment plus bas qu'il ne le fait actuellement. Les montagnes qui lui fournissaient leurs eaux étaient plus élevées, puisque c'est de leurs débris que son lit s'est successivement comblé, pendant un cours de deux cents lieues. Ces montagnes devaient donc condenser une plus grande quantité de nuages, et fournir une masse d'eau plus considérable qu'à présent. Dans ses inondations, il entraînait alors une grande quantité d'arbres vers la mer; mais, entre la pointe de Saint-Nazaire et celle de Mindin, le fleuve, qui avait une largeur de deux mille toises, se rétrécit subitement de moitié. Les arbres flottans étaient donc refoulés dans ce lac latéral avec le flot: il s'y formait des remoux ou contre-courans, dont l'eau perdait sa force, et déposait au jusan, avec son limon, les matières flottantes qu'elle avait entraînées.

Le même effet devait encore avoir lieu, par une cause plus puissante, parce qu'elle est permanente, dans la saison des crues. Les vents soufflent presque constamment de la partie du sud pendant l'hiver. Sous l'influence de ces vents, tout ce qui flotte à la surface de la Loire, tels que les glaçons quand elle charie, sont poussés vers la rive Nord. Les arbres flottans devaient donc être portés dans la grande Brière, par cette cause active. A mesure qu'elle s'est comblée, il s'y est conservé des canaux, que les eaux des marées et celles de la rivière du Brivé qui s'y rendent des terrains environnans se sont creusés: il s'était donc formé dans ce vaste bassin, qui a une longueur moyenne de trois lieues et demie sur deux lieues de large, un port naturel sans courant violent, où les vaisseaux pouvaient être à l'abri de tous les vents, sous les petites isles dont il est semé; et qui avait pris son nom de la rivière qui le traversait: *Brivata flumen*, *Brivates portus*.

Il se présente ici une objection sur l'interprétation grammaticale de ces mots: « après l'embouchure de la » Loire, le port Brivates. » *Post ligeris ostia fluminis, Brivates portus*. Ils semblent d'abord signifier, qu'après avoir passé devant l'embouchure de la Loire, on trouve plus loin, sur la côte, le port *Brivates*; mais le mot *post*, s'applique aussi bien au chemin que fait le navire qui

continue sa route, après avoir passé devant l'embouchure de la Loire, qu'à celui qui y étant entré la remonte pour aller à Nantes. Ce mot *Post* signifie donc, dans le cas présent, qu'après avoir franchi l'embouchure de la Loire pour la remonter, on rencontre le port *Brivates*.

D'ailleurs, il faut observer que Ptolomée désignant la situation des différents ports, par les dégrés de longitude et de latitude, le centre du *Brivates Portus* se trouve entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine, suivant la latitude ; et qu'ainsi l'expression : *Post ligeris ostia fluminis*, est encore dans l'ordre successif des ports désignés par Ptolomée, non seulement d'après son mode de computation, mais encore d'après celui qui est actuellement usité.

En effet, l'embouchure de la Loire est par la latitude nord, à . . . . 47.° 13.
Le centre de la grande Brière à. . . 47 15.
L'embouchure de la Vilaine à. . . . . 47 22.
L'entrée du Morbihan à. . . . . 47 26.
Le cap Saint-Mathieu à . . . . 48 24.

Ce que j'ai dit de l'accumulation des arbres à l'entrée du fleuve, et de l'exhaussement de son lit, n'est pas une supposition hazardée. Elle est fondée sur le fait même de la stratification des arbres dans la grande Briere, et sur un effet analogue, produit dans tous les grands fleuves qui traversent de vastes pays inhabités, tels que le Mississipi. Les arbres flottans font d'immenses dépôt à son embouchure ; ils y accumulent les vases ; rendent presque toutes ses passes innavigables, et en prolongent continuellement l'entrée vers la haute mer, au milieu de ses alluvions.

Quant à l'exhaussement du lit de la Loire, il y a un fait précieux qui le constate ; et qu'il est important de consigner ici, afin qu'il ne soit pas perdu pour la géologie. Il y a dans notre ville une île connue sous le nom d'île Gloriette. Elle est actuellement couverte en partie de vastes édifices et entre autres d'un hôtel considérable, bâti, il y a environ cinquante ans, par M. D.que Deurbrouck, célèbre négociant de Nantes. L'isle Gloriette, comme les autres isles de la Loire, est formée par un immense banc de sable. M.r Deurbrouck voulut connaître à quelle profondeur on rencontrerait le solide, afin de déterminer la longueur des pilotis ;

On fit une sonde avec le perçoir de montagne, jusqu'à soixante-huit pieds, et à cette profondeur la cuiller ne rapporta que du sable de rivière. Ainsi, il est bien prouvé que la Loire a coulé à Nantes au moins à soixante-huit pieds plus bas qu'elle ne le fait actuellement (1).

On en a encore la preuve dans les constructions des anciens quartiers de la ville, tels que la Saussaie, la rue du Bois-Tortu, etc., où les vieux édifices sont envahis par les moindres crues de la Loire, quoiqu'à l'époque de leur construction, comme à présent, on ait dû avoir soin de se mettre hors de l'atteinte des débordemens moyens.

Il nous reste à rechercher quelle peut être l'étymologie de *Briva* ou *Brivata* et *Brivates*. L'opinion d'Adrien le Vallois est que *Briva* désigne un pont, dans les villes dont il fait le nom en tout ou en partie. Bullet, d'après l'autorité de Strabon, d'Etienne Desvignes et surtout de Baxter, dans son dictionnaire de la langue Galloise, prétend que *Briv*, *Bri*, *Brig*, sont synonymes et signifient ville.

Je suis de la première opinion : on retrouve le radical *Briv.*, dans toutes les langues du nord, qui devaient avoir une grande analogie avec le Celtique; en anglais *Bridge*, en hollandais *Brug*, en allemand *Brücke*, en suédois *Brygga*, en danois *Broe*.

D'ailleurs, on peut, ce me semble, éclaircir facilement ce doute, en examinant si toutes les villes dont les noms prennent la syllabe *Briv* sont sur des rivières qui y supposent naturellement un pont; ainsi nous avons:

Briva Isara, dont Pont-Oise parait être la traduction littérale.

Brivadurum, Briare, sur la Loire.

Brivas, Brionde, sur l'Allier.

Briva Curretia, Brive-la-Gaillarde, sur la Corrèze.

(1) Ces détails m'ont été communiqués par feu M. Groleau, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de notre département, qui, dans sa jeunesse avait dirigé les travaux de cette sonde. Ils m'ont été confirmés, par M. Piter Deurbroucq fils, membre de notre société, présent à la lecture de ce mémoire, le 2 avril 1818.

Samarobriva, Amiens, sur la Somme; en Breton Armoricain, *Sam*, somme, charge, fardeau; *Ar*, sur, près; *Briv*, pont. Mot à mot, Pont-sur-Somme.

Briva et *Brivata* signifient donc un pont, et pour le *Brivé*, la rivière du pont, ou qui passe sous un pont. Le nom de la ville qu'elle traverse y ajoute un nouveau degré de vraisemblance, si l'on observe que, dans les anciens titres, elle s'appelait indifféremment le Pont, ou le château du Pont: *Pons*, *Castrum Pontis*; actuellement Pont-Château. Dans le titre que j'ai cité, Hélie se qualifie de Seigneur du pont: *ego Helias dominus de ponte*, et dans un autre endroit il est appelé: *Helias de pontis Castro*.

Une charte du duc Alain Fergent de l'année 1087, règle le rang des barons aux états de Bretagne. Le baron de Pont-Château y est toujours designé sous le nom de *Dominus de Ponte*. La décision du duc porte: *deindè tùm dictum quòd, prò illâ vice, dominus de ponte sederet et computaretur prò barone* (1). Je crois pouvoir en conclure que le pont a existé long-tems avant le château, autour duquel il s'est formé ensuite une petite ville.

(1) « Il fut dit ensuite que pour cette fois le Seigneur du Pont se séyerait et serait compté au nombre des barons. »

CHATEAUX DE BRETAGNE.

LE CHATEAU DE KERGROADEZ.

Ce château, situé en la paroisse de Plourin, en Bas-Léon, fut bâti en 1602, « et chacun sait que c'est une des plus superbes maisons de Bretagne » (1).

Michel le Nobletz, missionnaire breton, était tombé malade au Conquet, en 1652. Le marquis de Kergroadez l'ayant trouvé logé dans une maisonnette, qui n'avait que quatorze pieds de long sur huit de large, le pria

(1) Vie de le Nobletz.

très-instamment de souffrir qu'on le transportât dans un lieu plus commode, et lui demanda s'il ne serait pas content d'échanger sa petite maison contre le château de Kergroadez. Le saint homme, après l'avoir remercié affectueusement, l'avertit qu'il ne garderait pas long-tems ce riche palais, dans lequel il mettait sa complaisance, et la mort du marquis, arrivée peu après, fut la confirmation de cette prophétie.

C'est au château de Kergroadez que se passa la scène des Trois Fermiers.

M. de Kergroadez était chéri de ses vassaux. Ces derniers ayant appris qu'il allait vendre sa terre, s'assemblèrent et députèrent vers lui les principaux d'entr'eux pour savoir quelle sorte de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné. *Mes amis*, leur dit M. de Kergroadez, *je n'ai point à me plaindre de vous ; mes affaires sont dérangées ; je ne puis plus soutenir mon état, et il faut que je vende pour ne pas laisser de dettes à mes enfans. Vos enfans*, reprirent les vieillards, *ne sauraient être en meilleures mains que les nôtres. Nous savons cependant qu'ils ne sont pas faits pour nous devoir leur subsistance ; il s'agit seulement de rétablir leur maison. Daignez nous confier vos affaires. A combien montent vos dettes ? Ce sont les nôtres. — Votre bonne volonté me perce le cœur*, leur dit M. de Kergroadez ; *mais je dois cent mille écus. Mes enfans, il faut que je vous perde.* A ces mots, les députés se retirèrent, en lui promettant de lui rendre réponse sous peu de jours. Ils revinrent en effet au bout de quelque tems, lui remirent les trois cent mille livres, et signèrent avec lui un acte d'arrangement dont la minute existait encore en 1788. Par cet arrangement, ils laissèrent au seigneur la moitié du revenu de sa terre pour vivre suivant sa condition, et se remboursèrent de leur capital en quarante années sur une portion de leurs redevances. Ensuite, pour ne pas faire les choses comme des syndics de direction, ils finirent par le prier d'accepter un présent de huit beaux chevaux de carosse, *afin que Madame pût venir à la paroisse d'une manière convenable.* Ce fait eut lieu dans l'avant-dernier siècle.

Le château de Kergroadez est actuellement en ruines. Il était encore habité quelques années avant la révolution. On lit cette inscription sur la porte du château : *si non in timore domini temueris te instanter, citò subvertentur domus tuæ.*

LE CHATEAU DE RIVELEN.

Le fondateur de ce château fit des lois pour son petit royaume. Il se nommait Rivelen, et régnait sur la terre de Cornouaille. C'est le prince Riwelen, surnommé *Murmaz-con*, c'est-à-dire, fils aîné de Conan Mériadec.

Les lois qu'il établit portaient ce titre de *coustume et condition de Rivelen*. Elles existaient encore dans le XV.e siècle. Hervé Lochan dépose en 1410 que « le » seigneur de Léon a plusieurs hommes taillifs à motte » selon la condition et coutume de Rivelen en ses terres » de Léon et de Cornouaille, lesquels il peut contraindre » à faire résidence à leurs mottes selon la dite coutume » et les tailler à volonté deux fois par an, en leur lais- » sant provision convenable pour eux, leurs femmes et » leurs enfans. »

Le dépôt des taillis ou motoyers était à Lesneven pour le pays de Léon, et à Château-Lin pour le comté de Cornouaille.

MIORCEC DE KERDANET.



NÉCROLOGIE BRETONNE.

Le *Lycée Armoricain* s'occupant de tout ce qui, dans l'Ancienne Bretagne, tient aux lettres, aux sciences et aux arts, ne peut garder le silence, lorsque la mort nous enlève quelque littérateur, quelque savant ou quelque artiste distingué. Ce journal doit jetter quelques fleurs sur leur tombe, et faire connaître leurs titres à la gloire et à la reconnaissance de leurs concitoyens. L'éditeur invite en consequence les parens et les amis des hommes de lettres qui auront payé le tribut à la nature, à lui faire passer des notices contenant leurs travaux ; il promet de les inserer fidélement dans le Lycée Armoricain et de transmettre leurs titres à la postérité.

Le premier que nous ayons à regretter depuis l'établissement de ce journal est M. le général baron de Pommereul, qui est mort peu de jours après la publication de la première livraison du *Lycée*.

M. Pommereul naquit à Fougères, departement d'Ille et Vilaine, le 11 décembre 1745. Dès sa plus tendre jeunesse les sciences firent son occupation, et il entra de bonne heure dans l'artillerie, où il se distingua par l'étendue et la variété de ses connaissances. Il rendit des

services dans ce corps savant et on le choisit en 1789 pour organiser l'artillerie napolitaine. Ce fut lorsqu'il était occupé de ces fonctions importantes que la revolution éclata. M. Pommereul l'embrassa avec chaleur, et y avait peut être contribué par deux ouvrages qu'il avait publiés quelques années auparavant. Le premier avait pour titre *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France.* Parmi quelques abus réels qu'il y signalait, on remarquait une tendance à une liberté illimitée qui approchait beaucoup de la licence. L'auteur a du regretter plus d'une fois d'avoir composé ce livre. Le titre du second était *Mes Etrennes au Clergé*, et il le publia peu de tems après le précédent. On trouva dans ces étrennes peu flatteuses une exagération de principes qui ne devaient pas seulement deplaire au clergé, mais à tous les hommes honnêtes et religieux.

M. Pommereul, nommé, pendant la révolution, général de division, ne s'est pas borné aux emplois militaires. Il a été chargé de fonctions administratives et civiles. Sous l'empire il a administré les departemens d'Indre et Loire et du Nord. Il exerça les fonctions de préfet avec probité et se fit aimer de ses administrés : sa mémoire est encore vénérée à Lille et à Tours. Quelques années avant la restauration, le chef de l'empire l'avait fait directeur général de la librairie, et la restauration le trouva dans cette place, où il se montra peu partisan de la liberté de la presse.

Il prit une part fort active au gouvernement des cent jours et il en fut puni par un exil qu'il subit pendant quelques années. Quoique sur une terre étrangère, il cultiva les lettres : plus sage que dans sa jeunesse, il laissa de côté la politique, pour se livrer aux sciences et à la littérature. Il s'occupa de la traduction des poëtes anciens et rédigea un *Essai sur l'Architecture.*

Ayant obtenu de la bonté du Roi la permission de rentrer en France, il continua à Paris les recherches litteraires qu'il avait commencées en Belgique.

La mort l'a enlevé à ses travaux le 5 janvier dernier, à l'âge de près de 78 ans. Son fils, ancien sous préfet de Clermont, lui a fermé les yeux.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, M. Pommereul a publié en 1779 une *histoire de Corse*; et, en 1783, une traduction du *Manuel d'Epictète*, dont une seconde édition vient de sortir des presses de Didot.

J. LE BOYER.



LETTRES

SUR DINAN, CORSEUL, S.T-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,

PAR M. NADAUD.

PREMIÈRE LETTRE.

Rennes, le . . . .

J'ARRIVE, madame; et mon premier soin est de prendre la plume pour vous rendre compte de mon voyage; pour vous fournir, sur les observations que j'ai faites, tous les détails que vous êtes dans l'habitude d'exiger de moi. Ils seront longs, minutieux peut-être; cependant je ne retrancherai rien des notes que j'ai recueillies; car je n'ignore point que vous ne repoussez aucune notion de quelque genre qu'elles soient et que l'appareil de la science la plus ardue ne saurait vous épouvanter.

Le pays que j'ai parcouru est extrêmement fertile en souvenirs; aussi la moisson que j'ai recueillie a-t-elle dû être des plus abondantes. J'ai tout vu, tout visité; monumens anciens, monumens modernes, sites, paysages, ruines, tombeaux, rien n'a échappé à mes investigations, rien n'a été à l'abri de la curiosité de mes recherches.

Ne pensez point qu'un plaisir passager ait été l'unique cause de mes courses : elles ont eu un but plus utile que celui de me procurer un pur amusement. Je voulais étudier l'histoire à l'aide des monumens qui en sont le livre le plus certain. J'avais encore l'intention de vérifier l'exactitude des observations de nos écrivains, de reconnaître s'il ne me serait point permis d'en faire de nouvelles et de glaner à leur suite dans le champ qu'ils ont récolté.

Le vulgaire rit souvent de nos travaux et de nos pénibles recherches; il n'en comprend point l'utilité

et s'imagine follement qu'elles ne peuvent être d'aucun avantage réel. Injuste, aveugle prévention ! Quelquefois sur ce point, l'on ne conserve à notre égard aucune espèce de ménagemens et l'ignorance nous prodigue les qualifications les plus ridicules. On croit souvent les comprendre toutes dans un seul mot, et l'on pense nous avoir accablés quand, avec un souris où l'on voit percer tout-à-la-fois et le mépris et la pitié, on laisse tomber sur nous la lourde épithète d'*antiquaire*. A ce mot, qui circule à l'instant de bouche en bouche, on nous toise de la tête aux pieds; les sots se mettent à rire, les enfans s'effrayent, la galerie bat des mains, et, comme le ridicule est mortel en France, on s'imagine que nous ne nous releverons jamais du coup terrible qu'un seul mot nous a porté. O esprits aveugles ! Il est cependant, j'en conviens, des gens qui se livrent à des recherches si minutieuses et dont l'utilité est si peu réelle, que l'on doit facilement verser la dérision sur les vaines élucubrations, résultat des observations qu'ils ont faites. Mais ne confondons point, avec ces hommes à vues étroites et paralysées, les écrivains qui ont rendu, par leurs travaux, les plus grands services à leur pays. C'est en consultant les ruines, en interrogeant les tombeaux que l'on est parvenu à porter de vives lumières dans l'obscurité de l'histoire, vrai dédale où l'on s'est égaré si souvent ! Par leur secours, les révolutions des empires ont été expliquées; les traces de la chûte des états, de la barbarie des conquêtes ou des convulsions de la nature ont été mises à découvert.

L'historien n'est point le seul qui y puise des réflexions. Sur ces débris ridés, qui sentent aussi le poids de l'âge, le philosophe contemple, tracée par la main du tems, la haute leçon du néant des grandeurs et de l'injure des siècles. Ici s'élevait une ville opulente qui dominait sur les contrées d'alentour; le bruit de sa gloire s'étendait jusqu'aux limites du monde; les arts, les sciences y fleurissaient; des palais vastes et magnifiques en faisaient l'ornement; une population nombreuse circulait dans son enceinte...... aujourd'hui la paix des tombeaux y règne tout entière; aucune voix humaine ne trouble la solitude de ces ruines; l'on n'y entend que le croassement prophétique de la corneille centenaire, qui semble vouloir aussi expliquer le passé. Le fer d'un vainqueur, la flamme

dévorante ont détruit pour jamais les palais des rois. Les sanctuaires même des dieux n'ont point été respectés, et un reptile impur dresse, en sifflant, une tête sanglante sur leurs débris amoncelés !!!!

Comme le philosophe et l'historien, l'homme sensible y trouvera encore les émotions les plus vives. Il interrogera également ces savantes ruines et il se fera redire les chroniques des âges passés, par ces témoins fidèles qui, contemporains de nos aïeux, rattachent leur gloire aux siècles anciens, ont vu s'écouler les tems modernes et pourront peut-être encore rappeler des souvenirs dans l'ame de nos derniers neveux. Il gémira sur leurs destinées, et souvent une larme, tribut du sentiment, s'échappera de son humide paupière. Ces débris qu'il a sous les yeux sont ceux d'une antique chapelle, consacrée jadis par la reconnaissance et la religion. Retraite d'un saint hermite, cette cellule rappelle et ses vertus et ses bienfaits...... Ici s'élevait une forteresse immense qui semblait n'avoir rien à redouter des assauts du tems, commandait le respect et inspirait au loin la crainte : le vent de la destruction a soufflé, ses tours qui se perdaient au sein du nuage sont venues mesurer la terre, ses orgueilleux créneaux, qui vomissaient mille trépas, ne menacent plus aujourd'hui que de leur chute ; un limon fangeux remplit ses fossés humiliés, au milieu desquels coule lentement et avec peine une eau verdâtre et bourbeuse. Quelques masses ont encore résisté à la dent meurtrière des siècles et semblent debout défier les injures de l'âge ; mais cette force n'est qu'apparente ; elles ont eu besoin de l'appui de la faiblesse et le lierre aux *cent mains* ne les décore que pour soutenir leur caducité !..... Ailleurs c'est un pacifique manoir où le troubadour et le ménestrel étaient avidemment reçus : on croit entendre encore leurs ballades et leurs sirvantes ; on s'assied sur des décombres tapissés d'une mousse épaisse et on assiste à une cour d'amour ou à un glorieux tournois....... Ces illusions sont douces, cette rêverie est agréable ; elle n'est interrompue que par le bruit que fait en tombant une pierre qui se sépare de quelque partie de l'édifice et qui, roulant à vos pieds, vient vous notifier les arrêts irremédiables du pouvoir absolu des siècles.

Au milieu de ces mélancoliques pensées, combien ne trouve-t-on pas d'idées qui charment, de souvenirs qui consolent et portent quelque adoucissement aux peines d'un cœur ulcéré! Marius, *ce grand débris* de la fortune, se consolait jadis au milieu des débris de Carthage; et plus d'un grand homme, accablé du poids de l'ingratitude de ses concitoyens, a vu s'évanouir l'irritation de ses pensées devant ces restes de la gloire, qui par leur chute lui rappelaient que sur cette terre tout est vain, fugitif et illusoire.

Ce sont surtout les tombeaux qui parlent le plus éloquemment à l'imagination. L'homme n'existe, a dit un écrivain célèbre, que par l'éternelle mélancolie de sa pensée; et qui peut en exciter une plus profonde que la vue d'un monument du trépas, de la dernière demeure des mortels? Ces marbres sont froids, à la vérité, mais ils renferment souvent les restes d'un héros; ils pressent *un je ne sais quoi qui n'est plus même un cadavre;* mais, si la dépouille de celui qui l'anima n'existe plus, la mémoire de ses vertus subsistera dans tous les tems; son souvenir, qui a déjà survécu à des ruines sans nombre, se perpétuera dans l'éternité, ne sera point obscurci par la poussière des siècles qui s'écroulent et dominera sur des âges nouveaux.

N'allez pas craindre, cependant, madame, que ce goût que je manifeste pour les recherches d'antiquités soit entièrement exclusif et qu'il m'empêche de vous entretenir de ce que j'ai pu voir de curieux dans le genre moderne. L'antiquité a son prix, sans doute; mais la *nouveauté* en a aussi un immense et je ne la négligerai certainement point.

Les réflexions que je viens de vous soumettre m'ont entraîné bien loin, aussi, quelque envie que j'aie de me mettre en route, me vois-je forcé de m'arrêter encore ici et de renvoyer à l'ordinaire prochain le commencement du récit de mon voyage. Les chevaux sont prêts, le postillon est plein d'un noble zèle; il pressent le *pour-boire* qu'il recevra; ainsi ne redoutez point de ne pas me voir partir. Une fois en route, nous irons bon train et je ne me livrerai, je vous le promets, à aucune espèce de divagations. Dans ma prochaine lettre nous verrons *Bécherel* et *Evran*, et même, si nous le pouvons, nous prolongerons notre course jusqu'à la ville de *Dinan*.



DE L'INFLUENCE MORALE DU MEDECIN.

De toutes les professions, celle qui exerce l'influence morale la plus étendue, quoique ses fonctions semblent toutes physiques, c'est assurément la médecine. Jamais cette philosophie supérieure, qui agit sur l'ame pour réagir sur les sens, n'a trouvé une application plus directe et plus fréquente.

Il est une influence, pour ainsi dire, vulgaire, qu'exercent tous les médecins, abstraction faite de leurs qualités morales : ils rassurent, ils raffermissent par leur présence ; par la confiance qu'ils inspirent, ils font naître l'espérance dans le cœur de celui qui est prêt à se laisser abattre par le découragement. Mais cette influence, que je ne fais qu'indiquer ici, n'est pas sans dangers : elle rend l'homme plus timide envers le péril ; elle fortifie, elle console, il est vrai ; mais, quand le moment critique est passé, elle rend pusillanime le reste de la vie. C'est là ce qui a fourni à J.-J. Rousseau tant d'argumens contre la médecine.

Il est une manière moins commune de considérer l'influence morale du médecin, et cette manière est à l'abri de toutes les objections.

L'état de maladie développe dans l'homme un mode de perception et de sensibilité qui est du domaine de la psychologie plus encore que de celui de la médecine. Réduit à chercher la vie en lui-même, désabusé des sens qui l'abandonnent et dont le témoignage ne peut plus l'abuser, l'homme, dans les intervalles lucides que lui laisse sa maladie, est plus porté que jamais à cet attendrissement secret qui annonce le réveil de la conscience. L'amour, l'amitié, tout ce qui tient à la partie aimante de notre ame, revient avec plus de force, et les images à demi-effacées de nos premiers sentimens errent dans la mémoire. Quelques instans de cette volupté céleste, à laquelle les sens n'ont point eu de part, se retracent alors dans notre esprit comme une sorte de garantie de l'avenir, et ce que dans l'état de santé nous appelons les fantômes de l'imagination, semble prendre

de la consistance pour nous prouver qu'il y a encore de l'homme en nous quand le sang se ralentit dans nos veines et que la vie nous échappe.

Cette sensibilité exquise a besoin d'être réglée, soutenue dans ses brillantes apparitions, et le médecin exerce, à son insçu, souvent autant d'influence sur l'ame que sur le corps. Est-ce l'homme frivole, préoccupé des intérêts passagers d'un vain monde, qui soulagera cette ame inquiète qui ne tient plus à la vie que par l'amour? Ira-t-il parler des illusions de la terre à celui pour qui le songe va finir? Hélas! Rien de ce qui sympathise avec l'intérieur de notre être ne s'échappe de ses lèvres distraites.

Que sera-ce, si celui qui doit exercer la plus importante des fonctions de la société, a tari en lui la source des sentimens consolateurs, si son cœur ne bat plus pour aimer, si sa raison ne croit point à l'invisible, si son espoir d'un jour a cessé de s'élancer jusqu'à l'infini. Par les secrets de son art, il peut procurer quelques instans de plus à un fantôme à qui il ôte la conscience de lui-même; mais il a mis pour jamais un voile entre l'éternité et la vie: il a pu guérir le corps; mais il a porté à l'ame un coup mortel.

Celui qui doit nous secourir et nous consoler tout-à-la-fois est devant nos yeux. Il nous considère, il nous interroge et on dirait qu'il souffre avec nous. Ses regards pensifs se fixent sur la terre, et l'attention qu'il donne à nos maux nous rassure avant même que sa bouche ait proféré une parole. Ce n'est plus ici cette conversation oiseuse qui cherche à tromper l'homme qui souffre ou qui veut soi-même se dérober à la pensée du malheur d'autrui; c'est encore moins cette philosophie stoïque, qui consiste à retrancher toutes les affections comme autant d'occasions de souffrance; c'est un entretien aimable, dont la vérité nous dérobe la profondeur, qui tire son charme de sa sensibilité, son éloquence de sa persuasion, qui encourage l'espérance loin de la flétrir, qui donne à l'homme accablé par la douleur de nouveaux droits pour se respecter lui-même et de nouveaux motifs pour aimer encore.

EDOUARD RICHER.

ERRATUM. = Page 120 du dernier cahier, 8e ligne, au lieu de *Volaterran cité* par Strabon, lisez: *Strabon cité par Volaterran.*



LES MÉDECINS FRANÇAIS
A BARCELONE.

A M. PARIZET, DE NANTES.

Crevit in adversis virtus (LUCAIN).

Tortose tu n'es plus..... Sur ses funestes bords,
L'Ebre roule à travers un désert et des morts.
Barcelone, frémis! vois ce sombre nuage
S'avancer lentement. Plus affreux que l'orage,
Il recèle en son sein le poison destructeur:
Il plane, il va s'ouvrir..... Pardonne, dieu vengeur!
Ton peuple est à genoux, le front dans la poussière;
Il t'invoque en pleurant, écoute sa prière....
Ciel! les chants ont cessé..... Tout se tait, tout s'endort
Dans un calme effrayant..... le calme de la mort!
La mort..... ce cri fatal s'élève, se propage,
Fend les airs; de la France il frappe le rivage,
Porte avec lui l'effroi, retentit dans les cœurs.
Hélas! ils vont périr, où seront leurs sauveurs?....
Qu'entends-je? quels accens? quelle foule héroïque
Du palais de nos rois assiége le portique?
« Nous sommes tous français, frères des malheureux,
» Sauvons-les, sauvons-les, ou mourons avec eux.
» Nous voulons tous partir. » Arrêtez, la patrie
Réclame vos secours, l'infortuné vous crie:
» Et moi je suis français, et moi je vais mourir,
» Si vous m'abandonnez qui doit me secourir? »
Tout un peuple se lève. A sa voix, en leur ame
De ces nobles désirs ils étouffent la flamme,
Contemplent leurs vainqueurs, cèdent avec effort
La gloire du danger, l'avenir de la mort.
Les voilà, ces vainqueurs, étonnantes victimes!
Du courage en leurs yeux brillent les traits sublimes:
Le front calme, serein, l'honneur guide leurs pas;
Comme on marche au triomphe ils volent au trépas.
Rome, de ta splendeur soulève la poussière,

De ses enfans aussi notre patrie est fière !
Modernes Régulus, comme lui, dans un jour,
Ils bravent l'amitié, la nature et l'amour ;
De ton héros chéri nous retrouvons l'image :
Barcelone pour eux est une autre Carthage.
Eh ! quoi, si jeune encore, hélas ! il les suivra ?...
O Mazet ! la pitié peut-être t'égara ;
Peut-être tu n'as point leur triste expérience ?
Ils ont de tous les maux épuisé la science ;
Leurs cœurs, pour soutenir cette austère vertu,
Pour s'endurcir, pour vaincre, ont long-tems combattu.
Mais toi, jeune Mazet, de la terre étrangère
Tu rêves les périls sur le sein de ta mère ;
Tu vas fuir ses baisers, les larmes d'une sœur,
Le toit qui t'a vu naître et vingt ans de bonheur !
Je l'entends, cette mère : « Au nom de ma tendresse,
» Au nom de ton amour, grâce pour ma vieillesse !
» J'ai guidé ton enfance, accompli tes désirs ;
» J'ai partagé tes maux, ta gloire, tes plaisirs ;
» Et tu veux me quitter, quand j'adorais d'avance
» De mourir en tes bras la douce jouissance.
» Adieu, mon avenir.... peut être le trépas.....
» Mes yeux se fermeront et ne te verront pas ! »
— » Je reviendrai, ma mère ; oui, j'en ai le présage,
» Je reverrai ces lieux si chers à mon jeune âge ;
» Espérez..... » Malheureux, tu répétais tout bas :
» Adieu ma mère, adieu, je ne reviendrai pas ! »
Il fuit..... et son regard salue encor la France ;
Il tend les bras vers elle, il s'écrie, il s'élance....
Il fuit..... et pour toujours s'évanouit l'espoir,
Ce ciel, ces champs heureux qu'il ne doit plus revoir.
Espagne, le Très-Haut exauce tes prières ;
Du sommet de tes monts, éternelles barrières,
Descendent tes sauveurs et la paix avec eux.
Ils ont touché ce sol, objet de tous leurs vœux.
Barcelone parait.... La cloche funéraire
S'ébranle lentement, sonne l'heure dernière,
Gémit encore, meurt..... Pressentiment fatal !
De la destruction serait-ce le signal ?
Ils ne sont plus peut-être ? O ciel l'enceinte s'ouvre !
Quel spectacle effroyable à leurs yeux se découvre.
Près des corps expirans quelques spectres épars
Promènent leur douleur et leurs sombres regards,
Expirent à leur tour..... L'amant, près de l'amante

Cherche un dernier baiser sur sa bouche brûlante,
Ferme l'œil, et l'écho de ces murs odieux
Murmure leurs soupirs et leurs derniers adieux.
Là, succombe une mère et sa douce espérance;
Son enfant sur son sein cherche en vain l'existence,
Sur ce corps sans chaleur, qu'il presse entre ses bras,
Aux sources de la vie il puise le trépas.
Le mal sous mille aspects porte au loin son ravage.
Ici, j'entends les cris d'une impuissante rage;
Là, l'œil morne, abattu, sans prévoir le réveil,
L'un s'endort en riant pour l'éternel sommeil;
Debout, au sein des morts, le front sombre, farouche,
L'autre cède au poison, le blasphême à la bouche,
Et le ministre saint, qui consolait son cœur,
Frappé lui-même, expire et bénit le Seigneur.
Le char funèbre roule en cette enceinte immense,
Enlève la victime et s'éloigne en silence.
Infortunés, ce char, que vous fuyez en vain,
Dans le même tombeau vous conduira demain.
Le flambeau du bonheur, éteint dans la souffrance,
Brille encor, va renaître! On dit que de la France
Quatre enfans généreux accourent sur ces bords
De leur art bienfaisant prodiguer les trésors.
La foule transportée au-devant d'eux s'empresse;
L'écho reporte aux cieux les cris de l'allégresse;
Devant ces chants s'enfuit l'image de la mort;
Le mourant se réveille et la douleur s'endort.
Ainsi, dans le désert, sur l'arène brûlante,
Le coursier que consume une soif dévorante,
Fait retentir les airs de ses hennissemens,
Courbe la tête, tombe et cède à ses tourmens;
Mais, du moindre ruisseau si le lointain murmure
A frappé son oreille, il dompte la nature,
Et d'un corps desséché ranimant la vigueur,
Au-devant de la vie il s'élance en vainqueur.
Ainsi quatre français, Providence sublime,
De ce vaste cercueil ont refermé l'abîme;
Leur voix a suspendu le cantique des morts,
Arrêté le beffroi, ranimé les transports;
L'infortuné sourit et leur tendre langage
En calmant son délire appelle son courage.
Au milieu des succès tu rêves le malheur:
Quoi! Mazet, le poison s'est glissé dans ton cœur?
Dans ce cœur sans espoir d'une vie aussi belle

L'affreux pressentiment étouffe l'étincelle :
Ses amis éperdus soutiennent vainement
Sa force chancelante à son dernier moment ;
C'en est fait il expire...... Il s'écrie : « O, ma mère !
» Votre fils va périr sur la terre étrangère.
» Vous me l'aviez prédit. O regrets superflus !
» Adieu, ma mère, adieu, je ne vous verrai plus !...
» Hélas ! qui prendra soin de sa triste vieillesse ?
» Mes amis.... écoutez.... j'espère.... douce ivresse !
» Si mon Roi....! » La mort frappe et ses tendres adieux
Avec son ame pure ont volé vers les cieux.
Ah ! puissent ses regards de la voûte éternelle,
Voir la patrie en deuil, à son devoir fidelle,
Acquitter par ses pleurs, par ses nobles bienfaits
Le tribut d'un grand peuple et le vœu d'un français.
Mais quel autre rival, impatient, s'avance ?
Audouard, comme lui l'orgueil de notre France,
Digne de succéder au fils qu'elle a perdu....
Vous pleuriez un ami, le ciel vous l'a rendu.
Vous l'avez vu, Français, jaloux de tant de gloire,
Fier de reconquérir tous vos jours de victoire,
Dans ce vaste tombeau s'élancer tout entier,
Combattre et s'indigner de vaincre le dernier !
Le dernier !..... Qu'ai-je dit ! noble et sublime exemple ;
Deux anges du Seigneur ont déserté son temple ;
Au cri de l'infortune on les voit accourir
Sans secours, sans espoir que celui de souffrir !
O vierges du Très Haut, comment votre courage
Pourra-t-il de la mort braver l'affreuse image ?
Sans doute il a voulu, ce Dieu qui vous guidait,
Offrir de la vertu le modèle parfait ?
De la reconnaissance écoutez le langage....
Mais non ; votre vertu, repoussant cet hommage,
Modeste en son triomphe, humble en sa charité,
Rentre avec le Seigneur dans son obscurité.
De talens, d'héroïsme une lutte s'engage.
Audouard du venin ose affronter la rage,
Le poursuit, le saisit, le scalpel à la main,
L'arrache à la victime et l'étouffe en son sein.
Au milieu de la nuit, là, Parizet sommeille,
Un songe heureux l'éclaire ; il s'agite, il s'éveille,
Et faible, haletant, inondé de sueur,
Court tracer un secret qu'avait rêvé son cœur.
Sur des restes sanglans, méditant en silence,

Près de lui Bally veille au salut de la France ;
Pour sauver l'avenir prépare ses travaux ;
Oubliant à la fois ses besoins et ses maux,
Il s'anime, il combat le tourment qu'il endure :
L'amour de la patrie a vaincu la nature.
Vain triomphe !... Le mal, comme un reptile affreux,
Enveloppe leurs corps et s'acharne contre eux.
Ce mal, qu'ils combattaient, à leur tour les déchire :
A leur lit de douleur le spectre du délire
Apporte des mourans les longs gémissemens,
Rit de leur impuissance et double leurs tourmens.
Seul, au milieu de tous, François invulnérable
Attaque l'hydre affreuse, il la presse, il l'accable ;
Sa tête, en vain renait, lance son dard vengeur :
Le bras d'un autre Alcide enchaîne sa fureur.
Jouarry, leur digne émule, vient aux fleurs du jeune âge
Mêler le noir cyprès qui croît sur ce rivage ;
Et je vois des Français, spectres pâles, hideux,
Épuisés, sans espoir, mais toujours généreux,
A des corps repoussés même de la nature
Donner en expirant l'horrible sépulture.
Fidèles à la gloire, en tous lieux le malheur
Les retrouve au sentier du danger, de l'honneur.
Déroule à nos regards tes célestes annales,
France, prépare encor tes pompes triomphales ;
Lève-toi, tendre mère, espère le retour
De ces fils glorieux ravis à ton amour.
Ils reportent leurs yeux vers ta rive chérie :
J'entends les cris d'amour de l'heureuse Ibérie.
Tout un peuple à genoux proclame ses sauveurs
Cherche à les retenir et les baigne de pleurs.
Ah ! revolez vers nous dans le sein de vos frères ;
Venez trouver l'oubli de vos longues misères,
Le prix de vos vertus, la palme du vainqueur.
Des charmes du bienfait, du repos, du bonheur
Goûtez la douce ivresse, et si l'hydre en furie
De son souffle odieux menaçait la patrie,
Levez-vous ; paraissez, que l'aspect d'un Français
Dans la nuit du néant la replonge à jamais !

LUDOVIC.



DESCRIPTION
DE
LA PESTE DE BARCELONE.
ET DE SES RAVAGES.

FRAGMENS D'UN POEME INÉDIT.

. . . .

D'abord l'abattement, des frissons douloureux,
L'effroyable couleur d'un cadavre livide,
Sont les avant-coureurs de la fièvre homicide.
Le corps qu'elle envahit avec rapidité,
De son venin mortel est soudain infecté:
Il court, de veine en veine et le sang qu'il allume
Dans ses canaux brûlans bouillonne et se consume.
Quel état déplorable! aux moindres mouvemens,
Les membres sont rompus, brisés par les tourmens,
Et la poitrine en feu, ne s'ouvrant qu'avec peine,
Chasse péniblement une fétide haleine.
Qui pourrait soutenir ces yeux étincelans,
Ces yeux toujours ouverts, baignés de pleurs sanglans;
Voir le sang aux sueurs mêler sa source impure,
Et, pour crise dernière, un noir vomissement
De ce sang, à grands flots, presser l'épuisement?
C'est la fin des douleurs; l'horrible hémorragie
Rompt les derniers liens qui retenaient la vie;
Et l'ange de la mort leur vient fermer les yeux,
Quand la cinquième aurore apparaît dans les cieux.
Mais la Parque souvent, plus cruelle et moins lente,
Dévore, en un seul jour, la victime tremblante.
Combien n'en voit-on pas frissonner sous sa main,
Chanceler, se débattre et succomber soudain?
De supplices divers exécrable assemblage!
L'un expire en langueur, l'autre meurt dans la rage
Tel, plein d'espoir, périt dans un accès nouveau,
Et tel qu'on a cru mort s'échappe du tombeau.
Nul n'est sûr d'un instant. La pénible existence
S'éteint dans le tourment inventé par Mézence:
Aux cadavres infects les vivans enchaînés

Se sentent dans la tombe avec eux entraînés.
Ici, du comble obscur où pleure la misère,
Des corps, que voile à peine un lambeau mortuaire,
Avec de vils grabats tombent précipités;
Là, des riches lambris promptement rejetés,
Les restes effrayans de l'altière opulence
Vont presser sans orgueil ceux de l'humble indigence,
Offrant dans ce malheur, l'un sur l'autre étendus,
Tous les âges, les rangs, les sexes confondus.
Sur le pavé s'écoule un sang noir et fétide;
Et de spectres hagards une foule stupide,
Errant sans but parmi ces horribles débris,
Epouvante les airs de ses lugubres cris.

. . . .

. . . .

Depuis long-tems le son du sinistre beffroi
Epargne les mourans qu'il remplissait d'effroi.
Sœur de la piété, la fervente prière
N'ose porter au ciel l'espérance dernière,
Et des temples déserts les murs silencieux
Ne retentissent plus des chants religieux.
Sans suite, sans honneurs, conduit hors des murailles,
Roule, chargé de morts, le char des funérailles:
La grève les dévore, et ses flancs sablonneux
Pendant trois mois entiers seront ouverts pour eux.
Nul ami, nul parent, à ces fosses profondes,
N'accompagne des siens les dépouilles immondes:
La douleur ne va plus, les mains pleines de fleurs,
Visiter les tombeaux qu'elle arrosait de pleurs...

. . . .

Tout reste suspendu dans la ville flétrie.
Le travail se refuse à l'active industrie.
Plus de rassemblemens, de spectacles, de jeux,
Plus d'amour, et l'hymen voit éteindre ses feux.
Immobile, Thémis, sans glaive, sans balance,
Laisse le crime en paix et les lois sans défense,
L'indigent repoussé tombe et meurt sans appui,
L'égoïsme endurci ne tremble que pour lui.
L'ami fuit son ami, le frère fuit son frère;
Le fils, le fils lui-même, abandonnant son père,
Sous le poids de la crainte étouffe le remord.

. . . .

. . . .

CITERNE JEUNE.

STANCES A THALIARQUE.

Laisse-là les chagrins d'une vaine prudence,
Thaliarque, et n'en crois qu'à ton joyeux désir;
Le présent est pour le plaisir,
Et l'avenir pour l'espérance.

Le présent est à toi, l'avenir est aux Dieux;
Ne les outrage pas en t'affligeant d'avance;
Jouis de leurs bienfaits, crois en leur indulgence,
Et contente-toi d'être heureux.

Celui-là seul, Mortels, comprend sa destinée,
Qui, tout le long du jour, assis dans un festin,
Jouit gaîment de sa journée,
Sans nul souci du lendemain.

Vois ce stoïcien malheureux qu'on admire;
Il nous regarde, armé d'un œil indifférent;
Il nous insulte d'un sourire,
Et se détourne en soupirant.

Te verrons-nous toujours, avec un soin frivole,
Epargner ces trésors par ton père amassés,
Lycus? quoi! Crains-tu donc qu'il ne t'en reste assez
Pour payer la fatale obole?

Buvons, rions, chantons; soyons des fous heureux;
N'attendons pas, amis, que la pâle vieillesse,
Vienne, ridant nos fronts joyeux,
Nous condamner à la sagesse.

Pour moi, toujours fidèle au doux dieu des chansons,
Je veux de la mort même égayer l'arrivée,
Et parer en riant de mes derniers festons
Sa faulx sur ma tête levée.

EUGÈNE HUGO.

LA PRÉCAUTION INUTILE.

Je fuis les sots, dit *Claude*, oui tel est mon système
Que bêtise avec eux se gagne promptement.
— L'ami *Claude* sans doute en agit prudemment;
Mais pourra-t-il se fuir lui-même?

BLANCHARD DE LA MUSSE.



J'AI PERDU MES BEAUX JOURS.

Je te revois, solitude chérie,
Témoin discret de mes premiers amours;
Je te revois; mais mon ame est flétrie
Et je demande : où sont-ils mes beaux jours?

Sans murmurer, fuyant vers la prairie,
Comme autrefois l'onde poursuit son cours,
Le ciel est pur et la plaine est fleurie,
Pourtant je dis : où sont-ils mes beaux jours?

Le rossignol, cherchant celle qu'il aime,
Ici, le soir, soupirait ses amours......
Il chante encor.... non, ce n'est plus le même
Avec l'oiseau, j'ai vu fuir mes beaux jours!

Sombre et rêveur, dans ma tristesse amère,
Je viens chercher Zélie et mes amours,
J'appelle en vain..... la rive est solitaire,
Et je me dis : j'ai perdu mes beaux jours.

Ces doux momens, que ma douleur regrette,
Dans le passé sont perdus pour toujours,
Mon cœur se trouble et ma lyre est muette:
Ah! je le sens, j'ai perdu mes beaux jours.

J. BOUTEILLER.



TRADUCTION DE LA 33.e ODE D'HORACE.

Tu m'évites Chloé, semblable au faon tremblant,
Qui, cherchant sa timide mère,
Court à travers les monts et craint le sifflement
Des arbres que balance une brise légère :
Alors que des zéphyrs le souffle printanier
Fait mouvoir la feuille naissante,
Ou que le vert lézard agite l'églantier,
Son cœur et ses genoux frisonnent d'épouvante.
Des lions africains ai-je donc les fureurs?
Quoi! suis-je un tigre sanguinaire?
Il est tems qu'un époux obtienne tes faveurs.
Ah! quitte enfin, Chloé, les côtés de ta mère.

L. PONT.



VOYAGE EN EGYPTE.

MM. Cailliaud et Letorzec sont de retour de leur voyage d'Egypte. Le public attend impatiemment la relation de ce second voyage, qu'on dit être d'un plus grand intérêt encore que le premier. Tandis que la curiosité générale accueillera avec avidité le récit des dangers qu'ont courus nos voyageurs, dans l'antique patrie de la civilisation redevenue barbare, les savans et les érudits, justes appréciateurs d'une entreprise qu'on peut appeler nationale, trouveront dans cet ouvrage un supplément nécessaire à celui que le Gouvernement a fait publier sur l'Egypte. Il ne nous appartient pas de devancer l'opinion publique sur le travail de nos compatriotes; mais nous espérons pouvoir en donner une analyse dans un des numéros du *Lycée*. C'est alors que nous pourrons, en comparant ce qui a été fait et ce qui restait à faire, juger du mérite et de l'importance de cette production, dans laquelle les connaissances mathématiques de M. Letorzec sont venues s'associer à la science d'observation de M. Cailliaud. L'antiquaire y trouvera de nouveaux sujets d'étude, et le philosophe en admirant le dévouement et la persévérance de deux amis des arts, s'étonnera qu'ils aient pu recueillir une moisson si abondante, dans un pays que s'étaient proposé de peindre le génie sévère de M. de Volney, la belle imagination de M. de Châteaubriant, tous deux Bretons, et où avait séjourné une académie illustre à laquelle une armée entière avait frayé le chemin par ses victoires.



ÉPIGRAMME.

PAUL est riche du bien d'autrui;
Comme un Crésus on le renomme;
Mais on ne parle plus de lui,
Alorsqu'on cite un honnête homme.

J. PICART.



A M. L'EDITEUR DU *LYCÉE ARMORICAIN*.

J'habite, Monsieur, une petite ville de la Basse-Bretagne, voisine de Quimper-Corentin. Bien que ce soit au bout du monde, comme l'exprime le nom moitié français, moitié latin de notre département, et malgré les mauvais chemins de notre canton, justement appréciés, comme vous le savez, par la Fontaine, le 1.er numéro de votre recueil m'y est parvenu.

J'aurais voulu vous annoncer la sensation qu'il a causée à notre *chambre de lecture*; mais je l'ai déposé vainement pendant plusieurs jours sur la table aux journaux, et, à l'exception du greffier de la justice de paix, personne n'y a fait attention. Nos sociétaires sont de grands politiques et ne font guères de cas que de ce qui cadre avec leurs idées. D'ailleurs, vos collaborateurs n'ont point ajouté de titres à leurs noms, et vous savez qu'on ne juge guères les gens que d'après cela. S'il en est qui soient membres de quelques *sociétés d'agriculture*, qu'ils le disent franchement et la réputation de votre *Lycée* est assurée dans notre endroit.

Nous sommes trois ici qui, liés par les mêmes goûts, faisons société à part. Nous avons conservé la bonne habitude de nos pères de dîner à midi. Le matin est consacré à nos travaux particuliers. Nous employons notre soirée à la promenade; vous savez que c'était l'exercice de Platon et de ses disciples: c'est une ressemblance que nous avons avec eux et dont nous nous honorons beaucoup. Les ouvrages nouveaux que nous recevons sont le sujet ordinaire de notre conversation, et le vôtre, comme vous devez bien le penser, a eu son tour.

Le plus âgé de nous est un antiquaire, le second un poëte, et le plus jeune, qui a l'honneur de vous écrire aujourd'hui, n'a pas encore donné à ses études une direction bien déterminée.

Je me bornerai donc à vous donner les opinions de mes deux amis, en vous faisant le récit de la promenade dans laquelle il a été question de votre *Lycée*.

C'était par une des plus belles après-midi que nous

avions encore eues cet hiver. Nous nous dirigions vers les bords de la mer, et à peine avions-nous dépassé les dernières maisons des faubourgs et le puits où les servantes de la ville, de même que les filles des rois dans l'Odyssée, vont chercher la seule eau potable des environs, que l'antiquaire, tirant de sa poche votre cahier: « Où est le tems, nous dit-il, où une comtesse d'Anjou, achetait un recueil d'homélies deux cents brebis, trois muids de blé, et cent peaux de martes. Aujourd'hui, moyennant la plus faible somme, les ouvrages les plus importans sont mis à la portée de toutes les fortunes. »

Nous commencions à nous extasier, le poëte et moi, sur les progrès incontestables des connaissances humaines, quand l'antiquaire commença la lecture de votre prospectus. Nous vous louâmes tous trois unanimement d'avoir eu la bonne idée d'en bannir la politique. Nous étions convenus nous-mêmes de l'exclure de nos conversations : c'est ainsi que les grands esprits se rencontrent. Nous ne nous disputerons pas sur la priorité de la découverte, comme jadis Leibnitz et Newton sur celle du calcul différentiel : nous vous en laissons l'honneur si vous en êtes jaloux.

Cet article de nos réglemens a fait dire à quelques personnes que nous ne prenions aucun intérêt à notre pays. Voilà notre histoire : nous mettions autrefois toute notre ame dans ces sortes de conversations ; mais les événemens nous ont trompés tant de fois, qu'aujourd'hui nous ne voulons plus en entendre parler. Il est impossible, dans ce monde là, de ne pas bâtir des châteaux en Espagne ; l'imagination échauffée élève un brillant édifice, et le journal du lendemain détruit tout. L'araignée recommence sa toile quand elle a été balayée; mais nous n'avons pas cette constance là.

Ce que vous dites des sciences naturelles nous a fait un égal plaisir. Vous saurez que dans notre petit pays, nous sommes obligés de suppléer à ce qui nous manque ; et, de même qu'autrefois les chirurgiens joignaient à leur emploi celui de barbier, nous réunissons plusieurs talens sur une seule tête. L'antiquaire et le poëte se piquent de s'entendre en histoire naturelle. Le premier, qui est d'une humeur naturellement douce, fait ses délices de la botanique ; le second, qui a quelque chose de vagabond dans ses goûts, porte presque toujours un fusil avec lui, et, tout en scandant des vers, il

abat les courlis et les mouettes, qu'il empaille assez proprement.

Mais ne croyez pas que ces connaissances soient perdues pour la Bretagne. Non, Monsieur, tous les objets recueillis sont inscrits sur des catalogues qui portent les titres de *Flore*, d'*Ornithologie* Bretonnes, ce qui vous sera, comme vous voyez, d'un grand secours dans la suite. Ils ont eu l'heureuse idée de compter aussi comme Bretons les oiseaux de passage qui touchent seulement de l'aile ou de la queue les rochers de notre presqu'île, et vous pensez qu'avec cette méthode, la liste de nos productions indigènes sera considérablement augmentée.

La promesse que vous leur faites de donner sur cette matière des détails de mœurs, et de ne pas vous borner à une sèche nomenclature, leur a causé un plaisir extrême. Depuis long-tems, disaient-ils, nos ouvrages d'histoire naturelle ne sont que des classifications; la science ne consiste que dans des noms. Comme je suis très-superficiel dans cette partie, je ne puis vous reproduire fidèlement leur conversation; je crus seulement les entendre vanter Buffon et décrier Linné, contre l'ordinaire de nos savans modernes: Il faut qu'il y ait là-dessous quelque chose que vous devinerez mieux que moi.

Vous avez bien fait de parler avec ménagement et respect des littératures étrangères. Notre poëte, qui a voyagé hors de sa patrie, en est revenu avec un engouement tel pour les Allemands et les Anglais, que vous vous seriez attiré une dispute sérieuse avec lui en les critiquant. Imaginez-vous qu'il admire Lord Byron au-delà de toute mesure. Ce jour là j'eus le malheur de dire que quelques-uns aiment autant Homère: ce blasphême le fit entrer en fureur.

Votre Homère, s'écria-t-il, qui présente un Achille faisant cuire lui-même un gigot de mouton dans une marmite! Quels détails ignobles! Je voulais lui faire quelques objections; mais il était dans un flux de paroles qui ne me permit pas de placer un mot. Savez-vous, ajouta-t-il, ce qui a fait tout son mérite! Ce sont nos fables bretonnes. Sa Circé est une des vierges de l'île de Saine.

Son Elysée, où il fait descendre Ulysse, n'est autre chose qu'une des îles de nos côtes, et Procope, venu

après lui, nous a restitué ces précieux souvenirs, consignés aujourd'hui dans le procès-verbal de l'une des séances publiques de la Société Académique de Nantes.

Mais lord Byron, grand Dieu! digne descendant de nos bardes armoricains, il fait entendre des chants plus solennels encore! Quelque chose de cette ame divine, qui agite l'univers et qui circule inaperçue sous l'enveloppe des choses, se dévoile en lui. Il donne un corps à ces idées que toute l'attention du vulgaire saisit à peine, il.... Ici l'antiquaire tira doucement notre ami par le bras. Votre zèle vous emporte trop loin, lui dit-il. Je conviens avec vous qu'Homère a puisé tout le merveilleux de son poëme dans l'Armorique; mais songez combien ces emprunts incontestables l'élèvent au-dessus de lord Byron. Celui-ci, je le veux bien, a tout le vague de nos anciens bardes: il chante comme eux l'Océan et les tempêtes, l'hiver et ses fureurs: il va sur les champs de bataille respirer l'odeur des cadavres; mais cette belle mythologie, si douce, si ingénieuse dans les chants de nos bardes, il ne la connaît pas.

Voyez, au contraire, quel parti l'Arioste en a tiré! Sa belle fée Morgane est bien plus attrayante que la Circé d'Homère, et l'une et l'autre cependant ne sont que la même chose. Ce sont toujours des Druïdesses qui en font le sujet. Comptez-vous pour rien les enchantemens de Merlin, le château de la Joyeuse Garde, les faits d'armes de Lancelot, le berceau d'Amadis flottant sur ces mêmes vagues qui se déroulent à nos pieds, les amours enfin de Tristan le Lionnais et d'Iseult de Cornouaille? Quels souvenirs! Quelle nation pourra jamais s'enorgueillir aussi justement que la nôtre d'avoir fourni le merveilleux de l'Arioste et d'Homère, c'est-à-dire celui de la Grèce antique, et celui de l'Europe du moyen âge!

Ne savez-vous pas que c'est dans notre patrie que se trouvent la fontaine de *Baranton*, la forêt de *Brocéliande* et le *Val-sans-retour*? Je veux vous dire quelque chose de ce Val, pour vous donner une idée de notre mythologie: vous y verrez une fiction plus ingénieuse qu'aucune de celles d'Homère. Le bon roi Meliadus s'y était aventuré et avait disparu. Son écuyer alla crier vengeance. Tous les chevaliers entrent l'un après l'autre dans ce Val dont aucun ne revient. Enfin il est donné à Lancelot de rompre le charme, il est vainqueur des

dragons et des géants qui en défendaient l'entrée ; mais tout à coup, à un lac, noir comme l'Averne, succède une forêt magique,

Il y pénètre...... ô prodige soudain!
A son approche, agitant son feuillage,
Sans loyauté, chaque chêne voisin,
S'est rapproché pour le prendre au passage.
Tantôt tout droit, tantôt par un détour,
A droite à gauche, il saute tour-à-tour
Pour échapper aux arbres qu'il redoute.
Malgré ces soins, ce valeureux guerrier
Etait perdu, sans un gros marronnier
Qui s'était mis trop lentement en route.
Voilà pourtant qu'il aperçoit la fin
De la forêt singulière et funeste,
Courant plus vite, il la franchit enfin,
Presque saisi par un frêne assez leste
Qui le voulait presser contre un sapin.

(Creuzé de Lesser — *Table ronde.*)

Pour moi, dit le poëte après avoir entendu ces vers, je vous avoue que j'aime mieux la nature dans sa réalité qu'ornée de tous ces colifichets de l'imagination ; voilà pourquoi c'est mon homme que lord Byron.... L'antiquaire insista, le poëte tint bon. Mes deux amis entrèrent alors dans une discussion métaphysique que je ne vous rendrais qu'imparfaitement. Quelques idées lumineuses me frappaient bien de tems en tems, mais faute de quelque chose qui les unît entr'elles, je les laissais aller, et je rentrais aussitôt dans mes premières ténèbres. Je comparais leur science à cette colonne qui guidait la marche des Israélites dans le désert, et qui était obscure le jour et éclatante pendant la nuit.

Mais ce qui nous a mis tous au comble de la joie, c'est le projet que vous avez de traiter longuement de l'histoire et des antiquités bretonnes. J'ai une centaine d'étymologies, nous dit l'antiquaire qui, si j'écrivais sur ce sujet, bouleverseraient toutes les idées reçues. Je montrerais que c'est de notre patrie que sont sorties toutes les langues de la tour de Babel. Je ferais voir... , . Bah! dit le poëte, interrompant l'antiquaire à son tour : c'est l'idée de le Brigand. Vous voilà vous autres savans, vous ajoutez des mots les uns à la suite des autres, et vous croyez que c'est là de l'histoire. Il n'y a de véritable histoire que celle qui juge les actions des hommes et qui en

tire des conséquences morales. L'érudition n'est que l'échafaudage de l'édifice : elle fait des plans, mais elle ne met rien en œuvre.

L'Antiquaire.

Vous en parlez bien à votre aise, mon cher ami : soyez philosophe tant qu'il vous plaira dans une histoire moderne, dans une histoire ancienne même, pourvu qu'elle soit approfondie ; mais quant à celle qui ne l'est pas encore, sans érudition vous ne ferez rien qui vaille. Or, il ne faut pas une grande connaissance de celle de notre pays pour se convaincre qu'elle ne peut être écrite comme vous le désireriez.

Le Poëte.

Partout où il y a des vertus et des crimes à peindre, il y a des sujets de réflexion : c'est la faute de l'écrivain s'il n'en trouve pas.

L'Antiquaire.

Fort bien ; mais il est certain que ces vertus et ces crimes se rattachent à des noms qui sont contestés et qu'il faut tirer du chaos auparavant. Les surnoms étaient en vogue chez nos bons aïeux. Quand un prince était pieux, sage et magnifique, c'était un Salomon. N'a-t-on pas besoin d'une critique prudente pour voir si réellement il a existé plusieurs Salomon, et dans ce cas il ne faut pas, comme Ogée, attribuer à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre.

Le Poëte.

Au fond qu'importent ces noms, pourvu que les règnes se suivent exactement.

L'Antiquaire.

Qu'importent ces noms ! il importe si bien que vous créez des personnages qui n'ont pas existé. En voilà un exemple : Les Venètes s'appelaient *Albins*, parce qu'ils ne se peignaient jamais le corps. Les Romains désignèrent quelquefois les peuples de l'Armorique sous le nom d'*Albini*, soit qu'ils prissent la partie pour le tout, soit que, quand le pays se fût soulevé contre eux, ils n'eussent conservé que le territoire de Nantes et de Rennes. Le roi Grallon donc étant en guerre contre eux, était appelé *Albinus*, comme nous dirions aujourd'hui *le Breton*. Le diacre Léon, qu'on attendait à Rome pour le placer sur la chaire de S.t-Pierre, vint dans les Gaules pour reconcilier entr'eux les Romains et Albinus. Les historiens, entre autres l'abbé Dubos, n'ont-ils pas

fait de cet Albinus un puissant citoyen de Vannes, qui sans doute faisait la guerre pour son propre compte.

Le Poëte.

Tout le monde ne sera pas de votre avis sur Albinus, et j'ai lu quelque part que c'était réellement un ambassadeur Vannetais du bon roi Grallon. Au surplus, je vous l'ai dit, vous pouvez passer tout cela sous silence, pourvu que vous donniez une chronologie exacte.

L'Antiquaire.

Les règnes de nos princes se rangent sous des dates sur lesquelles il faut se mettre d'accord. Or, avant le neuvième siècle tout ce qui concerne notre patrie est enveloppé de tant de circonstances merveilleuses qu'il faut toute l'attention d'un critique consommé et toute la science de l'érudit pour s'y guider. Lisez le savant abbé Gallet, et vous vous en convaincrez. Dans le 9.e siècle les Normands ravagèrent la Bretagne, et il est nécessaire d'avoir une érudition bien sûre pour découvrir ce qui leur a échappé. Les princes de la maison d'Angleterre sont venus après. Vous connaissez leurs habitudes rapaces, et il y a gros à parier que ce Richard *Cœur-de-lion*, qui emporta avec lui dans la tour de Londres le chartrier de Philippe-Auguste, a placé à côté les papiers qui auraient pu nous éclairer sur la Bretagne. Les descendans de Pierre-de-Dreux ont coulé dans la paix quelques règnes sans gloire, et vous savez que quand il n'y a pas de bataille ou de sang répandu d'une manière quelconque, l'histoire n'a rien à dire.

Le Poëte.

Ainsi celui qui voudrait s'occuper de l'histoire de Bretagne, doit mettre de côté toutes les connaissances utiles au publiciste, pour éplucher quelques étymologies dont tout le monde se moque.

L'Antiquaire.

Chaque chose donne lieu à des abus. On rira, je le sais bien, de Bullet et de Déric; mais on respectera la vaste science de La Tour d'Auvergne. Quant au côté utile de notre histoire, j'y arrivais; mais vous ne m'avez pas laissé le tems de finir. Après un peu plus de cent ans, les successeurs de Pierre-de-Dreux commencèrent à se quereller. Vous avez entendu parler de la dispute de Jean-de-Montfort et de Charles-de-Blois; c'est là le côté moral et philosophique de notre histoire. Elle date de 1341. Depuis cette époque jusqu'en 1491, où fut conclu le

mariage d'Anne avec Charles VIII, l'histoire bretonne est susceptible d'être aussi intéressante que celle de toute autre nation.

Le Poëte.

Mais ce n'est qu'une période d'un siècle et demi tout juste, et comment voulez-vous qu'un vaste génie ait la complaisance de s'y renfermer.

L'Antiquaire.

Vous vous trompez étrangement, mon cher ami. Plus le cadre est resserré, mieux l'écrivain fait connaître les personnages, démêle les ressorts secrets qui les font agir et captive la curiosité du lecteur. Ce long espace de 150 années, durant lequel sept souverains ont passé l'un après l'autre sur le trône, est encore trop long pour l'historien philosophe. S'il veut un tableau susceptible de l'instruction la plus complète et de l'intérêt le plus vif, qu'il choisisse le plus court et le plus important de de tous ces règnes, celui d'Anne. Cette princesse n'a été duchesse de Bretagne que pendant deux ans et demi; mais que d'événemens intéressans à débrouiller dans ce peu de tems! Au dehors, c'est Maximilien, roi des Romains, et Henri VII, roi d'Angleterre, joués par une femme, l'habile régente de France. Au-dedans ce sont les Bretons divisés entr'eux sur le choix de l'époux qu'ils veulent donner à leur souveraine. C'est le maréchal de Rieux employant la force, et le cauteleux Comminge, la ruse pour favoriser le gascon d'Albret: c'est le sage Montauban, sujet dévoué plutôt que patriote entêté, n'envisageant dans l'héritier des Césars que l'éclat extérieur qui rejaillit sur la duchesse; ce sont les Bretons, jaloux de conserver leur existence politique, voulant marier Anne à un prince de Rohan, pour que les enfans qui proviendront d'un pareil hymenée soient encore des Bretons. C'est enfin une nation presque asservie, commandée par une princesse enfant sur laquelle toute l'Europe a les yeux qui est le sujet de toutes les négociations et qui résiste encore à toutes les forces de la France.

Le Poëte.

Mais il me semble que l'ouvrage dont vous me parlez là est tout fait..... l'abbé Irail.....

L'Antiquaire.

Votre abbé Irail, tout élégant qu'il est, n'est qu'un

anecdotier. Pour moi je lui préfère de beaucoup dom Taillandier. Il a d'ailleurs un défaut capital : il est trop Français....

Le Poëte.

Pour le coup, notre antiquaire, vous voilà revenu à vos moutons... Brisons là-dessus. Nous en parlerons quand vous serez de sens rassis.

L'Antiquaire.

Mon jeune ami, vous savez combien je hais les banalités. Je m'étonne de trouver dans votre bouche une opinion que je pardonnerais à peine au cordonnier du coin. Oui, sans doute, je suis Français comme vous ; nous avons trop de raisons de nous enorgueillir d'un tel nom pour ne pas nous féliciter de le porter ; mais, pour Dieu ! qu'on nous laisse le passé ; qu'on nous permette d'y être Bretons tout à notre aise. Ce mal-adroit d'abbé Irail ne nous présente-t-il pas le mariage d'Anne avec Charles VIII et Louis XII comme un événement désiré par les deux peuples ; et moi je vous dis qu'Anne de Bretagne, dans les bras de Louis XII, se félicitait comme femme, mais qu'elle a gémi plus d'une fois comme reine. Elle voulait laisser la Bretagne à sa fille cadète, comme on en était convenu par le contrat, et pour empêcher que cette princesse épousât un Breton, on la maria malgré elle et malgré sa mère à un Italien qui l'enmena avec lui à Ferrare. Voilà ce que l'historien ne devait pas taire ; je veux qu'avant tout l'histoire soit vraie et qu'elle ne se plie pas à toutes les circonstances comme un discours académique.

Le Poëte.

Il n'y a rien à objecter à tout ce que vous dites : seulement, je trouve cette époque dont vous parlez avec tant d'emphase, un peu trop prosaïque pour un écrivain élégant. Il faut quelque chose qui flatte l'imagination pour qu'on écrive avec chaleur et qu'on se fasse lire avec plaisir. Tous les peuples sont d'accord là-dessus. Quand la pensée devoye hors des limites qu'on lui trace, elle est plus à elle-même, elle s'abandonne à je ne sais quelle rêverie poëtique qui la séduit et qu'elle fait passer dans l'ame de ses lecteurs. En résumé, je ne sors pas de cet axiome, plus le sujet est clairement énoncé plus l'imagination est circonscrite. Quand vous vous promenez dans le jardin de notre commandant de place, que vous

en examinez les murs élevés et l'espalier tout neuf, vous avez tout vu d'un coup-d'œil. Au contraire, sur le sommet d'une colline, vous laissez errer vos regards dans un lointain où vous ne découvrez que confusément tous les objets; votre imagination supplée à ce que vos yeux n'aperçoivent pas : vous êtes ravi, enchanté! il se passe en vous quelque chose que vous ne pouvez définir; mais qui est si réel que vous descendez de ce lieu à pas précipités comme pour répondre par un violent mouvement physique à la grande agitation de votre ame.

L'Antiquaire.

C'est-à-dire que vous voulez du vague en histoire comme en poësie. Puisque vous avez de si belles inclinations, je vais vous faire connaître, d'après Geoffroi de Montmouth, une histoire de Bretagne beaucoup plus merveilleuse et surtout beaucoup plus ancienne, puisqu'elle commence à l'an du monde 2872, et qu'elle nous conduit, sans lacune, jusqu'au 6.e siècle, au règne heureux des Hoël et des Artur. Notre mythologie, comme je l'ai dit, se rattache à Homère. Virgile nous a donné la préface de notre histoire. Vous avez lu chez lui les aventures de ce brave Troyen, qui fonda l'empire Romain. Le pieux Enée eut un fils appelé Brutus. Ce nom est de mauvais augure. Ce Brutus fut un assassin comme celui qu'avait adopté César, et qui, pour le dire en passant, vainquit les Venètes dans ce fameux combat naval livré près de nos côtes. Le premier Brutus donc, ayant tué son père, fut banni d'Italie et partit avec les Troyens qu'Enée avait oubliés dans la Grèce. Après avoir occis des monstres et pourfendu des géants dans la Gaule, où son neveu Turnus fonda la ville de Tours, il passa dans l'île d'Albion qui, depuis ce tems, prit le nom de *Bretagne* Il faudrait écrire un volume, si je voulais relater les actions éclatantes de ces héros troyens. On vante Duguesclin; mais qu'était-ce, je vous prie, que ce petit Breton à grosse tête, si vous le comparez à ce *Corineus*, qui vainquit à la lutte le géant Goëmagot, qui avait douze coudées de haut.

Le Poëte.

Vous nous comptez là de belles merveilles. Je ne connaissais que de nom votre Geoffroi de Montmouth, et je vous assure que, depuis que j'ai lu son étonnante histoire, dans des quatrains très-bien tournés, qui

accompagnent le livre de notre historien. La Baud, je n'ai guères d'envie de marcher avec lui dans une route si scabreuse et si difficile.

L'Antiquaire.

Je n'achèverai donc pas le récit des hauts faits de la lignée Troyenne, dont nos princes Bretons se sont honorés jusqu'au XVIe siècle. Vous la regardez comme une fable et vous avez raison. J'ai voulu jouer un tour à votre belle imagination, qui, toujours mécontente de ce qu'elle aperçoit distinctement, s'imagine qu'il y a quelque chose de mieux dans les siècles qu'elle ne connaît pas.

La dispute se termina entre mes deux amis, et votre prospectus fut repris de nouveau. On arrêta à l'endroit où vous dites que vous donnerez une Nécrologie Bretonne. Vous ne pouviez mieux flatter leur amour propre. Persuadé, d'après Boileau, *qu'un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme*, notre poëte n'a pas voulu perdre son tems à composer une épopée. Puisque l'un et l'autre revenaient au même, il a choisi le sonnet comme plus expéditif, et il en a fait un à la louange de Conan-Mériadec. Ces quatorse vers, enrichis de vingt pages de notes savantes sur le règne de ce prince qui fit couper la langue aux femmes de ses soldats, afin sans doute qu'elles ne parlassent pas des secrets du ménage, ont été déposés à la préfecture de notre département et annoncés dans le *journal de la librairie*. Il espère ainsi que son nom vous parviendra, et il compte d'avance sur l'article nécrologique qui le fera vivre chez les races futures.

Pour l'antiquaire, il fonde sa renommée à venir sur une dissertation à laquelle il travaille depuis vingt ans, et qu'il vous expédiera dans autant d'années. Elle a pour titre : *Des tems qui ont précédé le déluge dans l'Armorique.*

Ne croyez pas, Monsieur, que ce soit une plaisanterie. Vous seriez émerveillé si vous entendiez notre antiquaire disserter là-dessus. Il appuie ses raisonnemens sur des considérations géologiques qui remontent à l'origine du globe. Il le prend dans les airs, à l'instant où la comète de Buffon le détache avec sa queue d'un point de la circonférence du soleil. Quand la terre est tombée à sa place, il fait voir avec la pointe

du compas, les rochers de la Bretagne élevant leurs sommets au-dessus des eaux qui couvraient tout le continent voisin. Il dessine ensuite la forme primitive des rivages de la Bretagne, qui sont actuellement, comme chacun sait, cachés sous la mer. Il fait ensuite l'histoire complète d'Adam et d'Eve, qui étaient des Bas-Bretons. Enfin, que vous dirai-je! rien de plus satisfaisant que ces lumineux systêmes. Je ne sais pas, cependant comment il fait coïncider Buffon et la Genèse; mais tout cela se lie sans confusion dans l'esprit de son auteur. Son épigraphe est tirée d'un ouvrage d'un certain M. Le Brigand; je la transcris pour qu'elle vous donne une idée du livre: *Dieu prononça le* FIAT LUX *en Bas-Breton.*

J'ai pris la liberté de vous donner notre avis sur le *prospectus*. Il ne serait pas convenable de juger de la même manière les autres pièces insérées dans ce premier cahier. Il en est cependant deux qui, ayant rapport à nos antiquités Bretonnes, ont essuyé une petite critique de notre part. Je vous l'envoie avec le reste, et vous la ferez imprimer, si vous l'en jugez digne et surtout si vous obtenez l'agrément de ceux de vos collaborateurs qu'elle concerne.

Notre antiquaire a trouvé à gloser sur ce que dit M. Le Boyer des *Corisopiti*, qui occupaient jadis notre territoire. L'Armorique, dit-il, avant la conquête des Romains n'était habitée que par six peuples principaux: ce sont ceux qu'a très-bien désignés et distingués M. Le Boyer; mais les *Corisopiti* ne sont pas du même tems.

Après s'être emparés de l'Armorique, les Romains donnèrent à l'un des points principaux de ce pays le nom de l'aigle qui avait guidé leurs légions. Ils nommèrent ce lieu *Campus-Aquilæ*, dont la traduction bretonne est *Quimp-er*. Cette ville devint la capitale d'un peuple auquel ses conquérans donnèrent le nom de *Corisopiti*; ceux-ci ne commencèrent à être cités pour la première fois qu'à l'époque où fut rédigée la *Notice de l'Empire*.

Vous devez voir, Monsieur, par ces détails scientifiques, que je ne fais que vous rapporter textuellement les expressions de l'antiquaire. Mais, s'il s'est emporté contre M. Le Boyer, il n'a pas mieux traité M. Ed. Richer. Quoi! s'est-il écrié, pas un mot de Quimper

dans une pièce qu'on intitule *les Souvenirs de l'Armorique*! On n'y parle pas davantage de la célèbre ville de *Tolente*, qui conserva ses rois quand toute la Gaule était soumise, et qui vit naître dans ses murs cette féerie, qui de là s'est répandue dans toute l'Europe.

Notre antiquaire s'entend assez bien à cadencer une phrase savante, toute hérissée qu'elle soit d'étymologies; mais, pour les vers, il a beaucoup de peine à en venir à bout. Il a même sur la rime des opinions singulières, dont je vous ferais part, si ma lettre n'était pas déjà trop longue. Le poëte nous tira d'embarras, et voici quatre vers qu'il improvisa, en tâchant d'imiter la manière de l'auteur. Nous souhaitons qu'ils réparent l'omission dont se plaint notre respectable ami. Voyez page 18, vers 30.me

> Mais l'antique Tolente, au fond de ces déserts,
> Remplaça par ses Dieux les Dieux de l'univers,
> Et l'aigle des vainqueurs, pour attester sa gloire,
> En quittant ces rochers leur légua sa mémoire.

J'oubliais de vous dire que l'antiquaire a trouvé à redire au nom d'Armoricains que ces deux Messieurs donnent aux anciens habitans de notre patrie. Les Latins, dit-il, les appelaient *Armorici*; or, la traduction doit être les Armoriques. Nous ne formons en *ains* que les noms terminés en *ani*, et aucun des bons auteurs, l'abbé Dubos, Montesquieu et autres, n'a dit *les Armoricains*. L'usage, a-t-il ajouté, autorise ce dernier nom; mais est-ce assez pour la vérité de l'histoire? D'Argentré, si peu lu et si digne de l'être, dit que c'était chez les anciens un adjectif qui supposait toujours sous-entendu le mot *civitates*, et qui ne se prenait pas substantivement : c'était simplement une épithète qui signifiait *maritime*.

Cet entretien conduisit notre ami à une très-curieuse digression sur la ville d'*Is*, engloutie sous le règne du roi Grallon, mais qui était si fameuse de son tems, que nous avons appelé Paris, c'est-à-dire la rivale d'*Is*, la capitale de la France.

Il ajouta à ces détails si nouveaux pour nous des renseignemens plus curieux encore sur les Druides. Savez-vous bien, nous dit-il, qu'ils furent jadis les précepteurs de Pythagore. On croit que l'Egypte a été

la patrie des sciences ; c'est une erreur. Bailly a fait voir que le monde s'était éclairé par le Nord.

Mais vos Druïdes, lui objectâmes-nous, qui immolaient des victimes humaines, voilà de beaux philosophes! A ce mot vous eussiez vu la figure de notre antiquaire se décomposer. Vous êtes encore à savoir, nous dit-il, que c'est un conte de bonne femme. Les *Armoriques*, qui ne reculaient pas devant le flot prêt à les engloutir, méprisaient trop la vie pour ne pas la sacrifier d'eux-mêmes dans les cérémonies augustes. Ces dévouemens sublimes ont été appelés des meurtres, et voilà comment s'accréditent les erreurs. Au surplus, ajouta-t-il, un auteur de l'*Histoire de l'Orléannais* a mis cette opinion si plausible hors de toute contestation. Elle commence actuellement à faire fortune chez nos savans, et vous montrez bien par votre étonnement, que vous n'êtes pas au niveau de votre siècle.... Il se fit alors une petite pause. Le poëte et moi nous ne savions que penser de tout cela, quand l'antiquaire reprit: Puisque j'en suis sur les Druides, je veux bien vous faire part d'une découverte qu'ignorent encore les membres de l'Académie des Inscriptions. Croyant que les inscriptions seules sont de leur ressort, ils témoignent un mépris superbe pour nos monumens celtiques, sur lesquels ils n'en ont pas trouvé. Les pauvres gens! ils vont chercher bien loin les hiéroglyphes de l'Egypte et les runes des Scandinaves et passent dans des voitures fermées au milieu de nos *peulrven*, de nos *Dolmen*, de nos *menhir* et de nos *tumulus*.

Couchez-vous donc sous quelques-uns de nos dolmen quand vous en trouverez, et vous y verrez gravés des hiéroglyphes dont le sens me paraît moins mystérieux que ceux de l'Égypte. En disant ces mots, il traça avec sa canne sur le sable l'une de ces figures, dont je ne vous envoie pas de copie, dans l'incertitude où je suis si vous voudriez faire la dépense de la faire lithographier.

Le poëte ne trouva rien à dire à cela. Il avait été conduit dans un monde nouveau pour lui; seulement, il observa, avec beaucoup de sagacité, que l'antiquaire, en parlant de ces monumens devait dire des *tumuli*, parce que les noms latins en *us* prennent l'*i* au pluriel.

L'antiquaire leva les épaules. Vous n'êtes pas encore assez habile, mon bon ami, lui dit-il avec une douceur qui fit entrer le remords dans l'ame du pauvre poëte,

ne savez-vous pas que ce mot actuellement est francisé, et que nos meilleurs écrivains ne lui donnent jamais la terminaison latine. C'est une erreur à relever aux notes qui accompagnent les *Souvenirs de l'Armorique*.

Puisq[illegible] suis à l'article des étymologies, reprit-il, je vais [illegible]r les cinq origines du mot Bretagne, que l'on fa[illegible]er : 1.° du nom de *Britanus*, roi des Gaulois, qui vivait vers l'an du monde 3100; 2.° de *Brutus*, fils d'Enée; 3.° du mot celtique *Brith*, qui signifie *peint*; 4.° du même mot qu'on traduit par blanc; ce qui ne se ressemble pas, comme vous voyez; 5.° enfin de *Bratannac* qui, dans la langue Phénicienne, veut dire *Etain*.

Nous demandâmes à l'antiquaire à laquelle de ces étymologies il donnait la préférence. Il nous répondit que, pour lui, il adoptait le mot celtique *Brith*. En effet, nous dit-il, tous les voyageurs ont retrouvé chez les nations sauvages l'usage de se tatouer le corps, usage qui a dû être celui des Européens encore barbares, comme l'attestent ce grand nombre de peuples désignés chez les anciens sous le nom de *Picti*, entr'autres ceux de l'Aquitaine, nos voisins, et ceux du nord de l'Angleterre qui ont forcé les neveux de Conan Mériadec de chercher des secours dans notre pays.

Je fus enchanté de cette dernière preuve qui me fit comprendre pourquoi les matelots de mon pays conservent toujours l'habitude de se tatouer le bras et d'y peindre diverses figures. Notre curiosité était vivement excitée. Nous aurions voulu que le jour se fût prolongé pour que l'antiquaire eût continué de nous apprendre tant de détails surprenans que nous ignorions; mais il était lassé de pérorer et de disputer. Il consentit seulement à nous dire ce que c'étaient que les *pierres de Carnac*.

Les uns croient que ce sont des tombeaux, d'autres pensent que c'est le fameux temple des *Carnutes* si célèbre dans les Gaules ; mais les sentimens communs ne sont pas du goût de notre antiquaire, et il établit, d'après je ne sais quel savant, que ce sont *les colonnes d'Hercule*. Cette opinion nous fit sourire, il s'en aperçut. Ne prononcez pas ; nous dit-il, avant de m'avoir entendu. Alors il tira de sa poche un papier contenant les extraits des livres qu'il avait consultés dans la matinée, et nous lut ce qui suit :

« Les Phéniciens disaient que les colonnes d'Hercule » étaient de grandes pierres droites alignées. Quinte-

» Curce ajoute que les *termes de Bachus*, dans la Sog-
» diane, sont des pierres disposées par des intervalles très-
» rapprochés. Strabon assure positivement que quelques-
» uns entendent par les colonnes d'Hercule des lieux
» situés *au-delà* de Cadix et non pas le d[illegible] même
» de Gibraltar comme on le croit vulgai[illegible]Or, le
» conquérant de l'Occident doit avoir éle[illegible]rme de
» sa course un monument semblable à celui que Bacchus,
» le conquérant de l'Orient, érigea au terme de la
» sienne ; et quand bien même les Phéniciens ne le
» diraient pas, l'analogie serait suffisante pour en
» déduire cette conclusion. On sait d'ailleurs que les
» patriarches dressaient des piliers en commémora-
» tion des grands événemens. Hérodote rapporte que
» Sésostris fit bâtir des colonnes au retour de ses ex-
» péditions. C'est de là que les Romains ont pris
» dans la suite l'usage des colonnes militaires en signe de
» trophée. De là la colonne de Pompée à Alexandrie.
» De là encore celle qui décore la place Vendôme à
» Paris. Enfin, qu'on médite cette dernière preuve,
» Diodore de Sicile désigne les colonnes d'Hercule par
» un mot grec qui signifie *Armée rangée en bataille.* »

Pardonnez-moi, Monsieur, la longueur de ma lettre. Elle roule tout entière sur la Bretagne et sur votre Lycée. J'ai pensé qu'elle aurait des droits à votre indulgence, et qu'elle pourrait offrir quelque aliment à la curiosité de vos lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MÊRIADEC,

Habitant de la Cornouaille Bretonne.

P. S. J'allais fermer ma lettre, commencée depuis un mois, quand votre second numéro nous est parvenu. *Quel scandale dans Landerneau* ! L'antiquité de la langue Bretonne attaquée, son identité avec le Celtique niée formellement, voilà ce que nous ne pouvons concevoir de la part d'un éditeur qui donne le nom d'Armoricain à son ouvrage. Pardonnez-moi, Monsieur, ces reproches : vous avez touché la corde sensible. Refutez bien vîte cette attaque, ou attendez-vous à quelque chose de terrible de notre part. L'antiquaire ne peut sortir de son étonnement ; le poëte est si agité qu'il ne dort plus ! Ah Monsieur ! excusez une douleur si légitime ; car nous sommes non-seulement des Bretons, mais encore des Bretons de la Bretagne Bretonnante.



SUR LA NAVIGATION DE LA LOIRE.

NÉCESSITÉ DE SON RÉTRÉCISSEMENT.

Tandis que le physicien, en parcourant la surface du globe, remonte aux causes, par l'observation des effets, et cherche à étayer ses systêmes sur l'origine des fleuves, la chaleur centrale, ranimant sans cesse la nature, s'élève jusqu'au sommet du Jura ; c'est là que ces vapeurs bienfaisantes, pénétrant ces masses immenses de glaces, constamment détruites et renouvelées, font tomber parmi les débris des montagnes, ces cascades aussi vieilles que le monde, dont les eaux, parvenues dans les vallons, y creusent le lit des fleuves qui doivent les conduire dans les abîmes de l'Océan.

Mais, entraînant presque toujours dans leur cours rapide, les ruines des terrains entr'ouverts, ils forment au moindre obstacle des dépôts, qui, exhaussant leur lit, diminuent par une même conséquence leur pente et leur vitesse ; ainsi le Pô, tombant des Alpes comme un torrent à la fonte des neiges, eût bientôt converti en marais les plaines fertiles du Milanais et de la Lombardie, si l'art ne l'eût encaissé entre des digues, qui dominent le pays de plus de trente pieds, dans certains endroits.

Mais il en est qui, resserrés comme le Rhône entre des bornes fixes et solides, entraînent tout ce qui s'oppose à leur cours jusqu'au sein des mers. La Loire, au contraire, n'a pour lit qu'une plaine rétrécie dans quelques parties, mais qu'elle a parcourue d'un rivage à l'autre, pendant une longue série de siècles.

L'Histoire des Gaules, qui ne commença à être connue que du tems des Romains, n'a conservé aucun monument qui puisse rappeler à notre souvenir si les Indigènes qui habitaient les bords de la Loire, furent obligés d'employer des levées, pour arracher aux débordemens les campagnes fertiles qui s'étendent entre le fleuve et les hauteurs voisines.

On trouve partout les traces des travaux entrepris

par les armées romaines, sous *Marius* ; en Provence, en Languedoc, sous *Agrippa* ; partout on voit les légions marcher en flotte sur la Sambre, la Saône et le Rhône.

Mais, si *César* descendit la Loire avec son armée pour aller attaquer les Venètes, qu'il vainquit presque à la vue de leurs remparts, dans la baie de Morbihan, il ne nous a rien laissé, dans ses célèbres mémoires, qui puisse nous aider à soulever le voile dont l'antiquité a couvert le berceau de nos aïeux. Qu'on ne pense pas cependant qu'il soit impossible de déterminer cette époque: tout ici-bas est soumis aux lois invariables de la nature, qui abaisse les montagnes, et, formant des bancs à l'embouchure des fleuves, force les flots à reculer devant eux.

Il n'est point de rivière qui n'ait quelques parties de rivages marécageuses et stériles, lorsque l'été n'est pas très-sec ; ce sont ces terrains qu'il faut employer à former les réservoirs pendant les accrues, pour la saison brûlante.

Si un homme attentif parcourt les bords de la Loire et de ses affluentes, il trouvera quantité de terrains bas derrière les digues, et qui sont comme encaissés par la nature tant par les hauteurs voisines, que par les terres cultivées ; c'est là qu'il faut s'arrêter, c'est là que l'art doit élever des contre-digues du côté des terres, à la hauteur des levées, pour y recevoir le trop plein du fleuve, et en disposer au besoin.

Faut-il appuyer cette idée si simple en elle-même de l'autorité de l'expérience consacrée par des siècles de succès, que n'ont pu détruire entièrement la barbarie des Arabes et le despotisme des Turcs ?

Ouvrons l'histoire de l'Egypte, et, rendant hommage au sublime *Hérodote*, voyons quels moyens employa *Pharaon*-*Mœris*, pour remédier aux inondations trop fréquentes du Nil, et se servir de cet excès même pour fertiliser ses Etats.

Il reconnut que vers la gauche du fleuve, par la latitude d'Arsinoë, c'est-à-dire, à 130 lieues au-dessous de Sienne, la première ville d'Egypte en venant d'Ethiopie, il se trouvait un terrain bas, d'environ 75 lieues de périmètre. Il forma le projet le plus hardi que pût concevoir un grand Roi, pour le bonheur de ses peuples ; il fit construire un canal de cinquante toises de largeur, et de quarante lieues de longeur, qui, recevant les eaux

du Nil, les portait dans le lac, et l'élevait de trente pieds.

Ce réservoir immense, formé par des montagnes à l'ouest et au nord, et des digues des deux autres côtés, n'était ouvert que pendant les six mois de sécheresse, et fournissait par un canal de dérivation, l'eau qui manquait au fleuve pour la navigation, en même-tems que, par mille artères, il allait rafraîchir les campagnes, et y porter la fécondité.

Parmi les monumens de génie que laissa *Sémiramis*, on peut compter ces digues superbes qu'elle fit construire pour encaisser l'Euphrate et préserver Babylone des inondations, tandis que, recevant le trop plein dans des lacs artificiels, elle en disposait à son gré, pour arroser des plaines immenses qui se couvraient de moissons.

Quel exemple nous citez-vous, dira-t-on, peut-être? Quoi! comparer la Loire au Nil, à l'Euphrate! eh! pourquoi pas? Le cours du premier de ces fleuves lointains, depuis la dernière cataracte jusqu'au Delta, est de la même longueur, 175 lieues. Si les torrens qui, fuyant de l'Ethiopie, viennent de cataracte en cataracte former le lit du Nil, la nature qui ne fait rien en vain, le destina à arroser une surface d'environ 1500 lieues carrées, dans un pays brûlant. L'Euphrate coule dans l'Asie presque sous la même parallèle; mais la France, placée sous un climat tempéré, n'avait pas besoin d'un si vaste arrosement pour être fécondée: ses fleuves, destinés à porter à la mer l'excès des pluies et des neiges fondues, devaient lui procurer une source nouvelle de richesses pour l'Etat.

Les digues que nous proposons, ne recevant que la pression latérale des eaux, n'ont besoin que d'une très-petite épaisseur pour résister à cet effort: c'est donc leur en donner beaucoup, que de leur supposer six pieds de largeur, dans les endroits les plus profonds, tandis que, dans beaucoup d'autres, de simples fascinages suffiront.

On ne proposera même de leur donner dans le commencement, que dix-huit pouces au-dessus des basses-eaux; l'objet est de laisser aux sables jetés par les courans, des endroits stagnans, où ils se déposeront, sauf à élever la digue en raison de l'exhaussement

du terrain; il faut suivre la marche de la nature, qui opère lentement, mais qui opère toujours.

Quand on a suivi, avec des yeux observateurs, le cours de la Loire, on sait combien il faut peu de travail pour y former des îles nouvelles, quoique au milieu des courans, le balisage ordonné par les réglemens en est une preuve toujours renaissante, les intervalles entre les îles se remplissant, des plantations d'osier en faciliteront l'exhaussement et formeront bientôt un produit immense, dont une partie étant employée à rembourser les frais de construction des premières digues, en proportion du terrain qu'elles défendront, et renforcer leurs bornes à mesure que le lit s'approfondira, établira un rapport constant entre l'entreprise des ouvrages du fleuve et ses attérissemens.

Alors toutes les eaux réunies dans un seul lit augmentant de vitesse, en raison de la résistance des rivages et de la masse des eaux supérieures, travailleront sur le fond, et chasseront vers la mer, tous les sables qui obstruaient le lit.

Telle est la marche de la nature, qui dépouille les montagnes pour faire, suivant l'expression d'un écrivain célèbre, *des conquêtes sur le cahos*. Il faut donc d'abord réunir toutes les eaux du fleuve dans un lit unique, par la jonction de toutes les îles, au moyen de petites digues parallèles au courant.

Il est constant et de principe que la vitesse d'un fleuve, coulant dans un seul lit, est toujours en raison carrée de la hauteur des colonnes pressantes, ou, ce qui revient au même, de la masse d'eau qui lui donne l'impulsion (abstraction faite de la mobilité de ses rivages et de son fond). Or, si on suppose un fleuve recevant des rivières affluentes, qui lui porteraient la moitié des eaux qui forment son cours, il s'en suivra que la force d'impulsion étant proportionnée à la masse, la vitesse doit l'être dans la même raison.

Une conséquence nécessaire nous conduit donc à penser que les fleuves qui ont plusieurs bras, perdent de leur vitesse par l'étendue de leur surface, et sont plus sujets aux inondations; ceci paraîtra peut-être un paradoxe (1); mais l'expérience qui se joint ici, à la théorie, va lever tous les doutes.

---

(1) Nous n'ignorons pas que d'habiles Ingénieurs ont cru remédier, par des saignées, aux inondations de la Hollande; mais heureusement leurs projets n'ont pas été exécutés.

Le Danube absorbe l'Inn à Passaw, le Rhin reçoit le Mein à Mayence, sans élévation de leurs eaux, sans élargissement de leur lit. Le Pô, de Venise, reçoit la branche de Ferrare et le Panaro; la Loire, après avoir confondu les eaux de douze rivières, dont plusieurs très-considérables, se débouche à une lieue au-dessous de Nantes, par un lit resserré entre des îles, qui ne lui laissent pas *deux cents toises*, tandis que, vers Tours, elle a la même largeur et sept grandes rivières de moins; ainsi un fleuve peut en absorber plusieurs autres, sans augmenter sa largeur ni sa hauteur, tout sera compensé par la vîtesse.

Je conclus donc qu'il faut tirer parti de ce que la nature a fait pour nous, et procurer à la Loire, pendant l'été, une masse d'eau suffisante pour réparer ses pertes. Nous avons de grands exemples, c'est à nous de les suivre.

Nous ne croyons pas qu'il y ait d'autres moyens, et surtout de plus utiles que la réunion des différens bras de ce fleuve dans un seul lit, qui n'aura jamais au-delà de *deux cents toises* dans sa plus grande largeur, et qui, alimenté par les différens réservoirs que nous proposons, entretiendra une navigation indépendante des saisons.

Ainsi, le lit du fleuve approfondi, et sa superficie acquérant une plus grande rapidité, les accrues s'élèveront beaucoup moins, et glisseront, sans danger, le long des talus des digues qui résisteront.

Mais, si le fleuve devient plus profond, il sera plus rapide, comment le remonter? Souvent un train de bateaux chargés de sucre pour les raffineries d'Orléans, a été plus long-tems à s'y rendre, qu'un navire parti de l'embouchure de la Loire n'en employa pour aller aux Antilles, et rentrer dans le port de son départ.

La réponse à cette objection se tire de la nature même du fleuve (1). Resserrée dans son cours par des

---

(1) Les historiens rapportent qu'au commencement du seizième siècle, le flux de la mer montait jusques sous les murailles d'Ancenis, à sept lieues au-dessus de Nantes; mais l'exhaussement du lit du fleuve, depuis ce tems, a forcé la marée de se retirer, de manière qu'elle ne passe pas aujourd'hui le bourg de Mauves, à quatre lieues au-dessous d'Ancenis.

Il en résulte donc que le lit s'est élevé de *six pieds* dans un espace d'environ trois siècles; ainsi, en calculant par analogie, on trouve que, depuis Charlemagne jusqu'à nous, l'exhaussement a été d'environ *vingt pieds*. Ce qui paraît s'accorder avec l'élévation

digues, la masse d'eau sera réunie dans un seul point et les hateaux en trouvant également partout, s'approcheront des levées, qui faciliteront le halage. On pourra alors faire en *quinze jours* le trajet qui exigeait souvent plusieurs mois.

R**** D. L. M.



actuelle des levées, qui selon moi, ne peuvent avoir une époque plus reculée, que le règne de ce Prince.

Au reste, sans vouloir ici interpréter le silence de l'histoire, contentons-nous des monumens qui sont sous nos yeux, et disons, comme ce Philosophe grec qui voyait un triangle tracé sur le sable au rivage des mers : *Il y a donc ici des hommes.*

TROISIÈME REVUE BRETONNE.



LES SOIRÉES D'AUJOURD'HUI ET LES BALS D'AUTREFOIS.

> Le passé fuit chargé de nos regrets,
> Et le présent est l'objet de nos plaintes.
> (M. ******).
>
> C'est vivre deux fois que de se rappeler avoir vécu. (Martial).

Les plaisirs ont fui..... la gaîté, la folie ont perdu leur empire. Hélas ! leur règne n'a duré que trois jours, et trop souvent le tems des réflexions et des regrets ne finit pas au bout de quarante ! Pourquoi cette inégale répartition de la joie et du repentir ?.... Dans le cours de notre vie, le bonheur n'entrerait-il que pour une si faible portion ? Qu'importe, ne comptons point avec le chagrin, saisissons le plaisir ; au bout du grand voyage, si l'un est oublié, si l'autre parle encore à notre ame, les regrets cessent, la balance se rétablit et tout revient au grand systême des compensations.

C'est ce que je me disais hier, étendu dans mon fauteuil, en pensant aux jours qui viennent de s'écouler. Vous serez sans doute de mon avis, Messieurs, et vous surtout, Mesdames, vous qui placés sous l'influence du Carnaval, lui avez sacrifié votre repos, et ressentez ses effets plus ou moins funestes ; vous, Monsieur qui, victime de ce dieu bizarre, avez plus d'une fois dormi sur les registres de votre administration ; vous, Madame, qui trouvez votre ménage si triste, vos enfans si maussades, votre mari si grondeur, depuis que vous ne recevez plus les hommages empressés de nos aimables Nantais. Comme moi vous réfléchissez aux jouissances passagères de ce monde, au souvenir plus ou moins amer qu'elles laissent après elles ; car, il faut vous l'avouer, je n'ai pas été plus sage que vous, j'ai voulu faire le jeune homme, et la goutte, cette ennemie jurée des folies

humaines, est venue me rappeler mon âge et ma faiblesse. — « Vous au bal ; vont-ils s'écrier ? » — Pourquoi pas ? — Vous dansez donc ? — Non, mais j'ai eu vingt ans comme vous. Si j'ai cessé d'être acteur dans cette lice ouverte aux grâces et à la jeunesse, ne puis-je encore une fois y descendre comme spectateur, applaudir aux jeux que j'ai partagés, et renouveler connaissance avec le plaisir ?

Vous ne croyez peut-être pas, en voyant ma démarche pénible et mes jambes tremblantes que j'ai été un des premiers danseurs de mon tems ? Parbleu ! pour vous en convaincre, puisque nous sommes ensemble, venez assister avec moi à un bal d'autrefois. J'ai inscrit sur mon journal toutes les époques remarquables de ma vie. Justement, je tombe sur celle dont je viens de fêter si tristement l'anniversaire : le mardi gras ! Je ne vous indiquerai pas précisément l'année : qu'il vous suffise de savoir qu'il y a plus de 40 ans.

« Mardi. = A dix heures du matin, par extraor-
» dinaire, quittant l'étude sombre et poudreuse de mon
» procureur, et laissant son déjeûner frugal, je me
» suis hâté de gagner ma mansarde, qu'il veut bien ho-
» norer du nom de chambre, et d'échanger la veste mo-
» deste de premier clerc contre l'habit de velours doublé
» de soie, dont mon oncle l'Echevin m'a fait présent ;
» j'y ai joint la fine chemise à jabot de dentelle, le ca-
» togan, l'épée, etc. ; et, mon chapeau sous le bras, on
» m'aurait pris pour un auditeur de la Chambre des
» Comptes. J'ai parcouru les plus beaux quartiers de la
» ville, la Grande-Rue, le Change, le carrefour St.-
» Nicolas, etc. Il y avait des toilettes magnifiques, des
» parties superbes. A midi précis, je me suis rendu au
» grand dîner de famille, qui a lieu tous les ans, à pareil
» jour, chez mon grand-père, ancien consul des mar-
» chands. Là, j'ai trouvé tous mes parens et cousins,
» depuis le 1.er jusqu'au 5.e degré. Mon oncle à la mode
» de Bretagne était dans son nouvel uniforme d'officier
» de la milice bourgeoise. J'ai fait connaissance avec le
» prétendu de ma cousine : il est premier commis au pré-
» sidial, et gagne jusqu'à trente écus par mois ; c'est un
» jeune homme qui fera son chemin. Après le dîner, qui
» n'a fini qu'à trois heures et demie, nous avons été nous
» promener sur le Cours des États ; la foule commençait

» à venir. Ma belle-sœur, dont le mari voyage avec
» l'inspecteur des Eaux-et-Forêts, est venue me prier
» d'être son chevalier pour l'accompagner au *Cadeau*
» de M. Blaireau, marchand de draps en gros, dans la
» rue de la Poissonnerie. C'est un de mes amis; il est
» marié depuis peu avec une femme charmante. J'ai ac-
» cepté dans l'espérance de voir Hortense D**** Voilà
» trois ans que je lui fais la cour; je n'ai pu encore trouver
» le moment favorable de lui adresser ma déclaration. Il
» était tems de se rendre : j'ai fait avancer une chaise à
» porteurs, et cinq heures sonnaient comme nous ar-
» rivions devant le magasin de Blaireau. Il était sur le
» seuil de sa porte. Il nous présenta à son épouse, qui se
» trouvait alors dans un grand embarras, étant obligée
» de recevoir son monde, d'arranger le dessert et d'ins-
» pecter la cuisine. Nous fîmes une entrée brillante : le
» bal était commencé. La femme du secrétaire de la
» Mairie et un conseiller du Roi à l'amirauté, ve-
» naient de l'ouvrir par un menuet qu'ils dansaient avec
» une gravité imposante et majestueuse; ils osaient à
» peine se toucher du bout du doigt, dans la crainte
» de déranger leurs coiffures. Les grands parens étaient
» installés aux tables de jeu : il y avait un trictrac, un
» reversi, un vingt-et-un et un domino. J'avais aperçu
» Hortense : j'allai me placer près d'elle. Sa robe de
» satin rose, ses cheveux bouclés lui allaient à mer-
» veille. Nous avons dansé ensemble une allemande, qui
» a été très-applaudie, il est vrai que je suis un des élèves
» les plus distingués de *Malter*. Loin d'avoir les pré-
» tentions de nos amateurs, qui dansent comme à l'Opéra,
» et écartent leurs danseuses pour briller à leur aise, je
» ne songeais qu'à faire valoir les grâces de ma jeune
» compagne. Quel joli pied, quel corps parfait, quelle
» taille enchanteresse! Égaré par un sentiment dont je
» ne pouvais me rendre compte, dans une passe volup-
» tueuse, pendant que sa mère plaçait son *Quinola*,
» j'ai osé lui dérober un baiser qu'elle a reçu en rougis-
» sant. Le plus aimable entretien suivit cette délicieuse
» allemande. Que les heures s'écoulaient rapidement!...
» J'avais oublié le bal, la danse.... quand on est venu an-
» noncer le souper. C'était superbe : cinq services complets;
» le vin échauffait l'imagination; placé à côté d'Hortense,
» je me sentais en verve : on a parlé des nouvelles du

» jour, spectacle..... — Avez-vous vu M.me Dumenil dans
» *Andromaque* ? — Admirable ! sublime ! — Elle nous
» quitte, elle retourne à Paris.—Quel dommage!—*Dorsay*
» l'a bien secondée. — Et Granger ?.... — C'est un
» premier talent! —Ma foi, disait un bon bourgeois, moi
» j'aime les ballets, et je préfère à toutes vos tragédies
» *le Suisse dupé* que j'ai vu à sa trentième représentation.
» — Que parlez-vous de ballets, s'écrie un jeune homme
» qui arrive de la Capitale et qu'on écoute avec une
» respectueuse admiration: c'est à Paris qu'il faut les
» voir ; c'est à l'Opéra qu'il faut admirer M.lle Niel,
» M. Simonin; à la Comédie française, Molé, Brizard,
» Préville : c'est un véritable enchantement. Pendant cet
» entretien on plaçait le dessert dans toutes les règles
» de la symétrie et après avoir pris les conseils des ex-
» perts. Alors tout le monde parla à la fois : les papas
» riaient à gorge déployée, les jeunes gens faisaient des
» bons mots, les demoiselles causaient toilette, et les
» mamans ménage. Tout à coup, il se fit un grand si-
» lence. Un professeur du collége, qui envoie des énigmes
» au *Mercure*, chanta des couplets en l'honneur des deux
» époux ; chacun suivit l'exemple, en entonnant des
» chansons de Pannard et de Laujon. Notre tour est
» arrivé, j'ai prié Hortense de chanter avec moi le joli duo
» de *la Fausse Magie*; c'est tout nouveau : il a produit
» beaucoup d'effet : nous étions si bien dans l'esprit des
» personnages !.... Soirée charmante pourquoi as-tu fui
» si promptement ? Onze heures ont sonné, il a fallu
» songer au départ, et le bal s'est terminé par une ronde
» joyeuse ; les bonnes ont paru avec leurs lanternes,
» chacun est rentré chez soi, j'ai reconduit Hortènse,
» elle m'a serré la main.... j'espère la revoir. . . . . . »

Ici, Messieurs, l'auteur s'endormit en pensant à sa danseuse, si vous n'en faites pas autant et que vous me demandiez quelle fut la suite de cette petite intrigue, je vous en instruirai plus tard.

Sautons maintenant le demi-siècle qui nous sépare et revenons au mardi-gras de l'année 1823. Il était dix heures du matin, je venais de prendre mon chocolat, et je réfléchissais en moi-même où je devais aller passer la soirée. J'ai deux invitations : chez mon neveu Vernon, on jouera la bouillotte à dix sous ; ses demoiselles feront de la musique et danseront avec leurs amies au son du

piano ; un petit souper impromptu ; c'est au mieux ; mais on s'en revient à minuit. Dois-je donner la préférence à mes voisines du quatrième étage ? Là, je suis sûr de trouver tous les vieux habitans du quartier ; intrépides amateurs du Boston, depuis trente ans ils n'ont pas manqué un seul jour de faire leur partie. Aujourd'hui, par extraordinaire, on restera jusqu'à neuf heures et demie, après avoir pris la tasse de thé et la brioche. C'est fort engageant..... Toinette vint m'interrompre, en m'apportant un billet. Tenez, me dit-elle, il y a huit jours qu'on me l'a donné, j'avais oublié de vous le remettre. C'était une invitation de la part de ce même M. Blaireau, jadis marchand de draps et à présent négociant. Nous avions cessé de nous voir ; mais, ayant appris que j'avais des fonds à placer, il s'était souvenu de moi et m'invitait à lui faire l'honneur d'assister au bal que donnait son fils, marié depuis peu. Allons, j'irai, m'écriai-je ; je suis curieux d'établir la comparaison. Pour ne point paraître ignorer les usages, après avoir pris mes instructions, je me mis en route à l'heure prescrite. Depuis long-tems le paisible et modeste comptoir de notre ex-marchand avait été abandonné, et je dirigeai mes pas vers la place Graslin. Déjà les voitures obstruaient l'entrée de la maison, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à me glisser entre la berline d'un administrateur et le cabriolet d'un médecin. Le bal allait s'ouvrir ; mais madame se désolait : à peine était-il 8 heures, et chacun s'empressait d'arriver comme chez une petite bourgeoise. C'est vraiment contrariant.... Pourquoi y a-t-il encore en province des gens qui ne savent pas vivre !

Quel bruit confus ! quel tumulte ! La foule augmente, bientôt les salons seront trop petits. Les musiciens préludent, les danseurs se précipitent.... où fuir ?....

Parmi les mamans complaisantes, qui font tapisserie et sont condamnées à passer huit grandes heures en contemplation, je remarque une dame âgée, dont la physionomie riante et gracieuse aurait fait dire encore à Fontenelle que *l'amour avait passé par là*. Elle regardait avec émotion une jeune personne danser dans le groupe. Entraîné par je ne sais quel attrait, j'allai m'asseoir près d'elle et j'engageai la conversation. Nous parlâmes de notre jeune tems, de nos plaisirs passés. Les questions se multiplièrent ; mais jugez de notre surprise

quand nous nous apprîmes que nous avions chanté ensemble le duo de *la Fausse-Magie*. Quoi, c'est vous!.... Cette exclamation fut suivie d'un moment de silence, pendant lequel nous cherchions de l'œil à retrouver dans l'image qui nous était offerte l'objet de nos premières affections. Ce n'était plus la jeune et belle Hortense, mais c'était encore son regard et son aimable sourire; nous ne parlions plus le langage de l'amour, mais un sentiment plus doux, plus tendre lui avait succédé! Comme deux pèlerins, partis ensemble le matin et que l'orage a séparés, se retrouvent le soir assis au terme du voyage, nous remontions à nos beaux jours, et ceux qui les avaient suivis se perdaient dans notre souvenir.

Hortense avait été forcée de quitter Nantes; on l'avait mariée, et c'était sa fille qu'elle regardait danser. — Notre tour est passé, dit-elle en riant, d'autres acteurs nous remplacent. — Valent-ils les anciens, examinons..... J'allais résoudre cette question, lorsque Edouard, mon neveu, vint nous aborder.... — Vous ici, mon cher oncle, c'est un miracle! Qu'y venez-vous faire? Vous rappeler les soirées de votre jeune tems; étaient-elles aussi gaies. — Elles étaient peut-être moins bruyantes. — Oh! ce n'est rien ici; le bal est assez mesquin..... cent cinquante personnes, tout au plus. Je sors de chez Lormont; on étouffe, impossible de danser, on s'amuse *délicieusement*. Je puis vous aider dans vos observations, et vous montrer combien notre siècle l'emporte sur le vôtre. Je ne vous parlerai pas des toilettes, tout l'avantage est pour nous; ces robes transparentes et légères valent bien les falbalas et les paniers de vos danseuses. — Mais vos jeunes gens en pantalon? — Est-il rien de plus agréable, on revient de la promenade, un coup de brosse, et vous voilà prêt à entrer dans le bal. La contre-danse commence. — Quel est ce danseur? Il attire tous les regards — Mauvais genre! il se tue à faire des pas, il ignore que la danse dans un bal n'est plus qu'un très-mince accessoire. — Bientôt peut-être on ne dansera plus du tout? — Cela se pourrait bien. Vous reconnaîtrez nos élégans qui ont vu Paris; ils se contentent de marcher et d'adresser quelques jolis mots à leurs voisines. A propos de leurs voisines, comment les trouvez-vous? Quel abandon!

quel enjouement ! point de gêne ; elles causent sur tout, elles répondent à tout. Oh ! l'éducation a bien perfectionné le beau sexe. — Cette perfection ne s'est pas étendue jusqu'à la galanterie : pourquoi laissez-vous cette jeune personne isolée ? — Comment voulez-vous qu'on danse avec *ça* ? physionomie sans expression, tournure gauche, maintien embarrassé. — Et pour n'avoir pas l'air léger et évaporé de ses compagnes, vous l'obligez à souffrir toute une soirée ? Qui sait, peut-être cette figure sans expression cache un cœur sensible, un esprit droit. — Du sentiment, mon cher oncle, c'est charmant chez une jolie femme. Continuons : voyez-vous cette grosse maman, qui compte déjà avec douleur quarante-trois printems ; elle ne manque pas une fête. Costumée en danseuse, elle attend vainement une invitation ; personne ne se présente : elle est furieuse, et elle dira demain à tout le monde que c'était du dernier maussade. Derrière sa chaise, son mari dort du sommeil du juste, malgré le bruit affreux que l'on fait ; il a ses petites habitudes, et se couche tous les soirs à 9 heures ; mais, depuis huit jours, madame le traîne dans tous les bals, et le pauvre homme rêve qu'il s'amuse. Voici de bons commerçans, qui parlent de leurs spéculations comme à la bourse..... Les plaisirs et les affaires..... Heureux siècle ! où tout se traite à la fois.

Quel est donc ce jeune homme qui se donne tant de mouvemens ? — C'est l'ami de la maison, le conseiller de madame, l'intendant-général des plaisirs ; il distribue les fiches du boston, les cartes de la bouillotte et les numéros des contre-danses. C'est un homme très-utile à la société ; aussi croit-il fermement que tout languirait sans lui. Acceptez les bonbons qu'il vous présente. — Non, je me réserve pour le souper. — N'y comptez pas, c'est bon dans les soirées bourgeoises ; rien n'est plus ridicule. — Je ne pense pas ainsi, dis-je, en laissant échapper un soupir, qui fut répété par ma voisine. — Passons dans la salle de jeu. Nos danseurs entourent maintenant les tables de bouillotte et d'écarté ; les paris s'engagent, ces Messieurs sont sans doute....? — Des commis à douze et quinze cents francs. — Comment peut-on....? — Ce n'est point mon affaire.

Place à la bouillotte, crie-t-on! Le maître de la maison me la propose. Je crois en être quitte pour mon petit écu..... On se cave de trente francs: ma dépense d'une semaine! Le bonheur me poursuit, ma mise est quintuplée, il est tard, je veux me retirer: mon neveu me dit que cela ne se peut; qu'il serait de la dernière inconvenance de faire *Charlemagne* lorsqu'on joue avec l'épouse d'un directeur. Me voilà donc forcé de rester pendant trois grandes heures, par déférence pour madame qui prend pitié de ma peine et trouve moyen de me débarrasser du soin de faire *Charlemagne* et même de mes pauvres dix écus!

Libre de partir alors, je tire ma montre..... Six heures dans la minute, le jour va paraître; et moi qui depuis trente ans n'ai jamais passé une nuit hors de ma maison! Je meurs de lassitude et de faim..... Qu'allais-je faire à cette fête? Y chercher le plaisir, et comme tant d'autres je n'ai rapporté que l'ennui.... et la souffrance! Ah! jeunesse, que vous êtes heureuse! les regrets chez vous ne durent pas plus d'un jour, vous rêvez déjà l'espoir du lendemain..... Et moi..... Je vais me coucher. Dieu vous garde, Messieurs, de la goutte, des soirées sans souper et des bouillottes à trente francs!

LE FLANEUR BRETON.



BÉLISAIRE,

Tragédie en 5 actes, par M. DUFAY DE LINOYS.

Bélisaire vient de sauver l'empire de la fureur des barbares. Il est rentré dans Bysance aux acclamations du peuple et porté en triomphe par ses soldats. Bessas, favori de Justinien et ennemi caché de Bélisaire, qui lui a refusé la main de Joannina, sa fille, s'ouvre à Azarès, son confident, sur ses desseins secrets. Il veut profiter de l'éclat même du triomphe de ce héros, pour achever de le perdre dans l'esprit du jaloux et soupçonneux empereur. Mais ce prince, en faisant périr Bélisaire, deviendra l'horreur du peuple, dont il est déjà haï, et Bessas, qui, à force d'intrigues et de trésors, s'est fait un parti puissant, saura saisir les moindres événemens et les tourner au succès de ses vues ambitieuses......

Azarès.

Quoi ! seigneur, à régner aspireraient vos vœux ?

Bessas.

Serais-je le premier qui, né d'humbles aïeux,
Aurait ceint des Césars l'incertaine couronne ?
Le plus souvent enfin qui voit-on sur leur trône ?
Des fantômes de rois, des despotes d'un jour,
Que d'inconstans soldats font, défont tour à tour,
Qu'un caprice produit, que le hazard fait naître ;
Adorés un moment, pour soudain disparaître,
Et dont le nom, tiré tout à coup de l'oubli,
Dans l'oubli tout à coup retombe enseveli,
. . . .
Tout fait luire à mes yeux un fortuné présage:
De l'Etat, dès long-tems fatigué par l'orage,
Le timon de lui-même aujourd'hui vient s'offrir
A la première main qui voudra le saisir.
Le nom Romain n'est plus : sans vertus, sans courage,
Le peuple-roi, flétri par un long esclavage,
N'a plus de dieu que l'or ; l'or seul sait le flatter,
Et l'empire est à moi, si je peux l'acheter.
. . . .
Je sais que les Césars, rarement de leurs jours
Ont vu paisiblement se terminer le cours ;
Que je pourrai grossir le nombre des victimes
Et que je cours au trône, à travers les abîmes ;
Mais ce trône, Azarès, a de quoi me tenter
Et de quelque péril je veux bien l'acheter.

Mon projet est hardi, sans être téméraire ;
Et, dût le sort enfin me devenir contraire,
S'il est plus d'un écueil, en me brisant contre eux,
L'éclat du premier rang les dérobe à mes yeux.

Mais la prompte obéissance de Bélisaire aux ordres de Justinien qui, aveuglé par ses jalouses préventions, avait ordonné son retour à Bysance, semble un moment désarmer les soupçons de ce prince, qui lui fait un honorable accueil et l'élève au consulat. Le héros lui demande son assentiment à l'hymen de sa fille avec Pharas, hésule du sang royal, qui s'était fait un nom dans ses armées. L'empereur y accède, et Bessas, plus irrité que jamais d'une union qui lui ôte tout espoir de posséder Jouannina, contraint sa fureur, et pour mieux parvenir à son but, se voile aux yeux de sa victime de tous les dehors de l'amitié et du dévouement.

Cependant Bélisaire se trouve au milieu de sa famille. Sa fille, éblouie d'un si beau triomphe, fait éclater tous ses transports. Mais Antonine, son épouse, à qui l'expérience et ses propres erreurs n'ont que trop ouvert les yeux :

Loin d'en être éblouis, redoutons tant d'éclat.
Souvent la grandeur cache un précipice horrible ;
Plus on est élevé, plus la chute est terrible
Et le sort quelquefois nous vend cher ses faveurs.

Jouannina.

Qui pourrait de mon père altérer le bonheur ?
Soutien d'un roi puissant, dont les bontés l'honorent,
Du peuple il est l'idole et les soldats l'adorent.

Antonine.

Ce peuple vain, léger, que l'on voit tour à tour
Prodiguer au hasard sa haine et son amour,
Mobile comme l'onde, en a la perfidie :
Sur ce peuple volage insensé qui s'appuie !

Jouannina.

Mais ces amis nombreux qu'en tous les tems j'ai vus
A l'entour de mon père empressés, assidus ?

Antonine.

Ces amis, dont l'assiége une foule importune,
S'évanouiront tous, au jour de l'infortune.

. . . .

Le prince est entouré d'indignes favoris,
De tout ce qui s'élève envieux ennemis ;
Ne pouvant ni sortir de leur propre bassesse,
Ni souffrir dans un autre un éclat qui les blesse,
Je la connais trop bien, cette perfide cour :
C'est là que tout est faux, c'est là que chaque jour
Dans l'art si raffiné de tromper et de nuire

Tous les cœurs à l'envi s'empressent de s'instruire ;
Malheur à la vertu que l'on y veut flétrir !

. . . .

Parmi ceux que la haine a ligués contre vous,
Aucun mieux que Bessas ne dirige ses coups.

Bélisaire.

L'amitié nous unit.

Antonine.

Il veut votre ruine :
En vous flattant, seigneur, sa main vous assassine.

. . . .

Pharas survient, demande à Bélisaire un entretien particulier, et lui apprend qu'on vient de découvrir un complot contre les jours de l'Empereur, et qu'un de ses propres serviteurs est au nombre des conjurés ; que tous sont arrêtés, et que ses ennemis, à leur tête Bessas, l'eunuque Narsès et Théodora même, ont réuni leurs coups et tourné tous les soupçons de Justinien contre lui :

De tous les points, seigneur, le danger se déclare :

. . . .

Est-il un seul guerrier, qui pour votre défense,
Prêt à mourir pour vous, soudain n'arme son bras ?
Des milliers de vengeurs voleront sur vos pas,
Et l'empire indigné contre un tyran barbare,
A votre nom.....

Bélisaire (indigné).

Ton zèle et t'aveugle et t'égare,
Oses-tu ?....

Pharas (vivement).

Dans vos mains vous tenez votre sort :
Vous n'avez qu'un seul choix, ou le sceptre ou la mort.

Bélisaire.

Moi, porter à ce point la fureur et l'audace !
Moi, détrôner mon prince et m'asseoir à sa place !

. . . .

Sur mes soldats je sais que je pourrais compter ;
Je sais qu'en égarant leur aveugle délire,
Partageant les Romains et déchirant l'empire,
Nouveau Maximien, comme lui je pourrais
M'élever à la pourpre, à force de forfaits.
Mais de tels sentimens n'entrent point dans mon ame,
Et d'un plus noble feu l'ambition m'enflamme.
Je veux, par mon exemple et par mon dévouement,
De ce peuple inquiet, ami du changement,
Fixer le cœur volage, éclairer l'imprudence,
Pour jamais l'affermir dans son obéissance.

. . . .

Un officier des gardes de Justinien se présente,

au nom de l'Empereur, arrête Bélisaire. Antonine et Jouannina surviennent et se précipitent dans les bras de Bélisaire qu'elles veulent retenir. Azarès paraît, lui demande un secret entretien, montre la foudre près d'éclater sur sa tête, lui dit que Bessas seul peut la détourner; mais qu'il veut un prix de son dévouement, la main de sa fille. Bélisaire rejette cette offre avec mépris; Jouannina, étouffant son amour pour Pharas et son horreur pour Bessas, se jette aux genoux de son père et le supplie de consentir à son union avec ce monstre, puisque c'est le seul moyen de sauver ses jours. Antonine se joint à sa fille, et Pharas lui-même, faisant le sacrifice de son bonheur, rend à Bélisaire sa promesse. Le héros inflexible unit Jouannina et Pharas à la face des cieux, et s'arrache de leurs bras, pour suivre l'officier.

Bélisaire est traîné devant l'Empereur furieux, qui l'accuse d'être le chef du complot découvert et d'en vouloir à ses propres jours.

Bélisaire. (levant au ciel ses mains chargées de fers).

Toi qu'on ne peut tromper, toi qui lis dans mon âme,
Ciel! tu connais l'amour qui pour mon roi m'enflamme.
Ah! bien loin de vouloir attenter à ses jours,
Puissé-je, au prix des miens, en prolonger le cours!

Il entre, avec une noble fierté, dans tous les détails de sa justification et termine ainsi:

L'âge, qui met enfin quelque terme aux travaux,
N'a point pour Bélisaire amené le repos.
Ce bras, quoique affaibli, toujours craint des barbares,
A rappelé sa force et chassé les Bulgares;
Ce bras, chargé de fers, vient de sauver l'État.....
. . . .
Vainement l'on prétend, au déclin de ma vie,
Sur mes jours presque éteints verser l'ignominie,
Dans mon cœur, dès long-tems, j'ai su trouver un prix
Que ne m'ôteront point d'injustes ennemis;
J'ai toujours sur l'honneur appuyé la victoire;
Je puis être immolé; mais non perdre ma gloire.
. . . .
Ma vie est en vos mains: s'il faut que je périsse,
Je verrai sans murmure apprêter mon supplice;
De tout ressentiment je défendrai mon cœur,
Et mourant de vos coups, je plaindrai votre erreur.

Bélisaire se retire. Bessas survient et travaille à détruire les impressions favorables que les discours de Bélisaire ont laissées dans l'ame de l'Empereur. Azarès

survient, remet une lettre (1) trouvée sur un esclave, arrêté hors des murs de Bysance, et par laquelle les partisans de Bélisaire semblent s'entendre avec l'ennemi même, pour renverser Justinien du trône et mettre Bélisaire à sa place.

Justinien ne doute plus de la perfidie de Bélisaire, et se retire outré. Cependant les Bulgares et les Huns, rassurés par l'éloignement de leur vainqueur et rappelés par le traître Bessas lui-même, se sont ralliés, ont franchi L'Hémus, ravagé la Thrace, et marchent de nouveau sur Bysance. Le peuple épouvanté et furieux de l'arrestation de Bélisaire, redemande avec des cris menaçans le héros de l'empire. Pharas, à la tête du sénat et des principaux officiers de l'armée de Bélisaire, se présente devant l'Empereur.

Le consul (au nom de tous) :

Organes du sénat et du peuple à la fois,
Souffrez que jusqu'à vous nous élevions nos voix,
Seigneur.

Justinien.

Si vous m'ouvrez un avis salutaire,
Je ne repousse point le flambeau qui m'éclaire.

Le Consul.

Oui, César, nous savons ce que l'on doit aux rois;
Fidèles et soumis, nous révérons leurs droits;
Mais, sans nous éloigner d'un respect légitime,
Nous taire en ces dangers serait bassesse et crime.
Nous parlerons sans crainte et nous nous montrerons
Dignes de ce sénat que nous représentons,
De ce sénat, garant des libertés romaines,
Qui toujours de l'Etat dut partager les rênes;
Dont le droit le plus saint et le moins contesté
Est d'oser à vos yeux offrir la vérité.

Justinien (avec dignité).

Je suis prêt à l'entendre.

Le Consul.

Ah! seigneur, pourra-t-elle,
Pour arriver au trône où votre vœu l'appelle,
Ecarter ces flatteurs, contre elle conjurés?...

Justinien.

Ces flatteurs, dont mes pas vous semblent entourés,
Dévoués serviteurs, soutiens de ma puissance,
Ont tous, plus que jamais, droit à ma confiance.

---

(1) Le fait est historique, il y eut une lettre supposée.

Le Consul.

Combien il l'ont trompée ! Oui, ce sont eux, seigneur,
Dont la haine a juré la perte d'un vainqueur
A qui seul vous devez votre salut peut-être.

Justinien.

Le voile est déchiré, Bélisaire est un traître.

Tous les guerriers (par acclamation).

C'est un héros.

Pharas.

C'est lui qui, par trente ans d'exploits,
A de la renommée épuisé les cent voix,
Et, du Tibre à l'Euphrate entraînant la victoire,
Du nom Romain flétri fait revivre la gloire ;
C'est lui qui des brigands du couchant et du nord
Par-delà le Danube a repoussé l'effort ;
Qui grand par ses vertus plus que par son courage,
De foi, de dévouement héroïque assemblage,
Au premier mot, seigneur, accourait à vos pieds,
D'un front respectueux, déposer ses lauriers.
Voilà, voilà celui qu'on ose, ô calomnie !
Accuser de trahir son prince et la patrie ;
Que l'on charge de fers, pour prix de ses travaux,
Et dont la tête auguste est promise aux bourreaux.

Justinien, toujours trompé, reste inflexible. Antonine accourt demander justice à l'Empereur ; Jouannina, embrasse ses genoux. Justinien, pour toute réponse, présente la lettre fatale, Antonine demeure écrasée. Pharas accuse Bessas d'en être lui-même l'auteur. L'Empereur irrité lui ordonne de sortir de sa présence. Antonine, avec tout l'emportement du désespoir :

Hélas ! pour Bélisaire il n'est plus d'espérance.
Hé bien ! de son supplice épouvantez Bysance.
Dans ces mêmes remparts, sauvés par sa valeur
Que l'on traîne à la mort ce malheureux vainqueur ;
Et toi, cruel Bessas, laisse éclater ta joie ;
On va te la livrer, viens dévorer ta proie ;
Viens de tes propres mains lui déchirer le flanc ;
Viens sous mes propres yeux t'abreuver de son sang ;
Vois sur son corps glacé son épouse expirante,
Entends les cris plaintifs de sa fille mourante ;
D'une famille entière exécrable bourreau,
Confonds-nous tous les trois dans un même tombeau ;
Mais tremble : il est au ciel, il est une justice
Qui démasque le crime et confond l'artifice ;
Tremble : ton heure approche et l'arrêt est porté.

(A Justinien).

Vous, que je plains, seigneur, trop tard la vérité
Fera luire à vos yeux son horrible lumière,
Et bientôt vos remords vengeront Bélisaire.

Justinien, dans la plus extrême agitation, rassemble

son conseil. Bessas lui annonce que le peuple et l'armée sont soulevés, que Pharas est à leur tête, que les mutins ont renversé ses statues et marchent vers la prison des Sept-Tours, pour délivrer Bélisaire; Justinien laisse à Bessas toute liberté d'agir, pour étouffer la révolte, en lui enjoignant néanmoins d'épargner les jours de Bélisaire. Bessas vole à la prison du héros et lui fait passer un fer rouge sur les yeux. Cependant la sédition est à son comble, la prison est forcée, les gardes de Justinien fuient en désordre, poursuivis par le peuple et les soldats qui entrent tumultueusement sur la scène. Paraît ensuite Pharas, le glaive d'une main et de l'autre conduisant Bélisaire aveugle. Il excite les siens à la vengeance....

Bélisaire.

Ah ! calmez ces fureurs. J'ai dans mon innocence
Un bien qui me suffit, sans aucune vengeance.
D'un prince trop crédule on a surpris la foi :
Il est dans son erreur plus à plaindre que moi.

Pharas.

. . . .
Brisons enfin ce joug, faisons renaître Rome;
Qu'au trône des Césars enfin s'élève un homme,
Qui ramène avec lui les beaux jours de Titus,
Et que le règne heureux des lois et des vertus
Rende à l'État vieilli son antique jeunesse.
Ils n'ont pu vous priver des yeux de la sagesse,
Ils n'ont pu de votre âme affaiblir la vigueur :
Régnez et de l'empire assurez le bonheur.

(Au peuple et aux soldats.)

Répétons d'une voix unanime et sincère :

(tous s'écrient)

Périsse le tyran et vive Bélisaire !

Bélisaire.

Quel transport vous égare ! ah ! cessez, mes amis,
Cessez de troubler l'air de ces indignes cris.
Songez quel est celui que votre bouche outrage.
Offrons-lui de concert un légitime hommage.
D'un règne que son nom rend célèbre à jamais
L'équitable avenir comptera les bienfaits :
L'État, à son aspect, sortant de ses ruines,
Les germes étouffés des fureurs intestines,
Les autels relevés, ses immortelles lois :
A notre juste amour, peuple, voilà ses droits,
Oui, jusqu'au dernier jour je lui serai fidelle:
Qui vécut dévoué ne peut mourir rebelle.
Tout s'efface pour moi : dans mon triste destin
Il ne me reste plus qu'à finir en Romain.
Déjà s'ouvre la tombe, où mes pas vont descendre ;
Je veux que sans reproche y sommeille ma cendre.

(En élevant la voix.)

Guerriers, dont tant de fois, dans les champs de l'honneur,
J'ai dirigé les pas, j'ai gouverné l'ardeur;
Vous, peuple, qui devez à leur seule vaillance
De vos murs investis l'heureuse délivrance;
Aujourd'hui qu'à vos yeux, par un cruel affront,
S'obscurcit tout l'éclat qui brillait sur mon front,
Et que privé d'espoir, dans mon malheur extrême,
Je ne suis plus, hélas! que l'ombre de moi-même,
Aux accens affaiblis de ma mourante voix
Obéissez encor pour la dernière fois...

. . . .

Cependant Bessas a rallié les gardes de Justinien et s'avance à leur tête. Pharas laisse une partie des siens auprès de Bélisaire, et vole, avec les autres, à la rencontre de Bessas.

Bélisaire.

. . . .

La fortune long-tems me combla de faveurs:
Une heure a tout détruit..... ô néant des grandeurs?
Que je serve à jamais d'exemple pour la terre!
Qu'on tremble d'être heureux, au nom de Bélisaire!

Antonine et sa fille, qui ignorent le dernier malheur de Bélisaire, accourent; à cette horrible vue, elles s'abandonnent à tout leur désespoir..... Pharas revient avec ses guerriers.

Bessas n'est plus. Ce glaive a vengé votre injure;
Mais le sang de ce monstre est peu pour ma fureur:
Qu'aux pieds de sa victime on traîne l'empereur,
Et que sous mille coups.....

Bélisaire.

Qu'entends-je? ô barbarie!

(Pharas et ses guerriers levant le glaive.)

Frappons.

Bélisaire (découvrant sa poitrine.)

Des mêmes coups vous trancherez ma vie.

(Les glaives restent suspendus.)

Amis, n'ajoutez point ce crime à mon malheur.
Ah! de Justinien connaissez mieux le cœur,
Et bien loin d'écouter une injuste vengeance,
Pour vous-mêmes plutôt implorez sa clémence.
Guerriers, peuple; avec moi jurez tous aujourd'hui,
Jurez, jurez de vivre et de mourir pour lui.
Que la soumission succède à tant d'alarmes;
Aux pieds de votre roi, déposez tous les armes.

(Tous baissent le glaive et la toile tombe.)



LETTRE SUR LE THÉATRE ET LA MUSIQUE.

Nantes, le 28 février 1823.

A défaut de salle de concert, nos artistes se font entendre dans celle de la Mairie, qui n'est rien moins que favorable à la musique; aussi M. Chapuis fils, en obtenant de nombreux applaudissemens dans le concert qu'il y a donné à la fin du mois dernier, a-t-il doublement mérité les suffrages des amateurs. Vous étiez encore à Nantes, mon cher Alphonse, lorsque M. Chapuis fils s'y fit connaître. La harpe, qui manque de cette expression entraînante que vous recherchez dans la musique, vous rendit injuste envers ce très-jeune artiste. Cependant, avouez avec moi, que s'il est une circonstance où une femme semble ajouter aux grâces qu'elle possède déjà, c'est sans doute lorsqu'elle chante en s'accompagnant sur ce bel instrument. Ne vous étonnez donc plus des succès de M. Chapuis; il est professeur dans notre ville, et nos dames, avant de lui demander des leçons, étaient bien aises de juger, par elles-mêmes de ses progrès. Ils sont très-remarquables. A la hardiesse et à la facilité que vous étiez forcé de louer en lui, il a joint de l'à-plomb, de l'élégance, de la correction. Cependant il a besoin de moins sacrifier à la difficulté pour s'abandonner davantage à la grâce.

Tous les morceaux qu'il a exécutés sont de M. Bochsa, charmant compositeur fait pour se distinguer un jour parmi les plus célèbres musiciens de la Capitale; mais qui, par une fugue peu musicale, et pour des motifs totalement étrangers à son art, a porté sur les bords de la Tamise sa harpe et ses chants.

M. Ponchard a chanté dans ce même concert une romance de sa composition d'un style très-aimable.

On ne peut parler de cet artiste sans penser à M.me Ponchard. Après une tournée, qui n'a été pour elle qu'une suite de triomphes, dans plusieurs départemens voisins du nôtre, elle est revenue à Nantes chargée de vers et de couronnes. Où cette délicieuse cantatrice pourrait-elle, en effet, trouver des êtres indifférens aux

touchans accens d'une voix qui subjugue toutes les facultés de l'ame? N'est-ce pas en écoutant M.me Ponchard qu'on reconnait tout le pouvoir de «cet art enchanteur qui, suivant un de nos meilleurs écrivains, dont j'emprunte ici les paroles, se lie à tous les sentimens, se marie à toutes les situations, se fond dans toutes les pensées, entretient la mélancolie, ajoute à la joie, n'importune point la douleur, qui perdrait de son charme s'il gagnait en précision, qui grâce à ce vague répandu dans ses expressions, se trouve en rapport, dans le même moment, avec les caractères les plus divers, avec les opinions les plus opposées.»

Un mélodrame intitulé *la Pauvre Famille*, a été joué, au Grand-Théâtre, au *bénéfice des pauvres*. Il m'a rappelé cette épigramme si connue, faite à l'occasion de la 1.re représentation du *Coriolan* de Laharpe:

Pour les pauvres la Comédie
Donne une pauvre tragédie,
C'est bien le cas, en vérité,
De l'applaudir par charité.

Je vous donnerai l'analyse des mélodrames lorsqu'ils en vaudront la peine: vous voyez que je ne prends pas un engagement difficile à remplir.

Tous nos amateurs de théâtre parlent de la nouvelle troupe de M. Bouzigues. Cependant, que le futur directeur y prenne garde: on vante ses acteurs; ils doivent faire des merveilles: jamais théâtre n'aura été mieux composé. Pour moi j'aime mieux celui,

Qui pour donner beaucoup ne nous promet que peu.

M. Bouzigues donne pourtant plus que des promesses. Son prospectus offre des noms d'acteurs avantageusement connus en province. Ce Prospectus est court, et néanmoins il contient tout ce qu'il pouvait contenir. Dans une seule phrase le directeur se trace tous les engagemens qu'il contracte envers le public: «Combiner avec soin, dit-il, la composition et la marche du répertoire, y faire concourir tous les genres qui peuvent contribuer à sa variété, activer les études, surveiller et soigner la mise en scène, tels sont les moyens que je m'empresserai de mettre en œuvre pour arriver à un ensemble satisfaisant, principal charme des représentations théâtrales. Trop heureux, si, par des efforts constans et une vigilance assidue, je parviens à mériter du public cette bienveillance sans laquelle un directeur ne peut rien, quelques moyens qu'il prenne pour l'obtenir.»

Vous voyez, mon ami, que M. Bouzigue va au-devant même de tout ce que le public pourrait lui demander. Que par la suite il ne perde jamais de vue ce qu'il a écrit lui-même, et j'ose lui garantir plus de succès que ses devanciers.

FRANCIS.

L'ALBUM D'UN BRETON.

DES FEMMES.

➻ Une femme se persuade beaucoup mieux qu'elle est aimée par ce qu'elle devine que par ce qu'on lui dit. (*Ninon de l'Enclos.*)

➻ Comment y a-t-il dans le monde des hommes assez vils pour acheter de la misère un prix que le cœur seul doit payer, et recevoir, d'une bouche affamée les tendres baisers de l'amour. (*J.-J. Rousseau.*)

➻ C'est aux hommes à faire les grandes choses ; c'est aux femmes à les inspirer. (*De Ségur.*)

➻ Les femmes font la réputation des hommes comme les hommes font celle des femmes. (*Mme. de Lambert.*)

➻ Les femmes savent enchaîner par des éloges qu'on mérite ; elles savent faire rougir par des éloges qu'on ne mérite pas. (*Thomas.*)

➻ Il faut avouer que les femmes valent leur pesant d'or. (*Mme. de Sévigné.*)

➻ Femme ! femme ! créature faible et décevante ! nul animal ne peut manquer à son instinct, le tien est-il donc de tromper ? (*Beaumarchais.*)

➻ Aux yeux des femmes du monde le prestige de la frivolité est tel, qu'à leurs yeux les ridicules deviennent des agrémens, et souvent les vertus des ridicules. (*Demoustier.*)

➻ La raison vient peut-être un peu tard chez les femmes ; mais elle y arrive (quand elle y arrive) escortée d'un jugement si prompt et si juste, d'une volonté si persévérante, d'une éloquence si persuasive, qu'elle exerce un empire d'autant plus absolu qu'on ne songe plus à s'y soustraire. (*De Jouy.*)

➻ Une jeune personne est innocente de l'empire qu'elle obtient : sa séduction est dans son innocence. (*Lacretelle.*)

→ Quand on est la fille d'un homme opulent on a le droit malheureux de ne jamais se croire aimée.

(*Florian.*)

→ Les caprices et le changement sont toujours à craindre dans une femme. (*Virgile.*)

→ Quelque vertueuse que soit une femme, elle entend avec plaisir l'éloge de sa beauté. (*Ovide.*)

→ Quel avantage ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés.

(*Mme. de Sévigné.*)

→ Le bonheur des femmes perd à toute espèce d'ambition personnelle. (*Mme. de Staël.*)

→ En thèse général, l'amour et la femme, c'est ce qu'il y a de meilleur et de pire. (*Dumeilard.*)

→ N'est-ce pas à nous de veiller sur les vieux ans de celle qui passait des nuits à côté de notre berceau.

(*Lacretelle.*)

→ On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie. (*La Bruyère.*)

→ La privation des grâces est un défaut que les femmes ne pardonnent point. (*J.-J. Rousseau.*)

→ L'imagination des hommes a tout conquis en étant aimé : le cœur des femmes est inépuisable en regrets.

(*Mme. de Staël.*)

→ Il semble que le besoin de vivre pour les autres soit le complément de l'existence des femmes.

(*De Ségur.*)

→ Il n'y a personne pour qui la vengeance ait plus d'attraits que pour une femme. (*Juvénal.*)

→ Tout chez les femmes est amour ou vanité.

(*M.me de Staël.*)

→ La coquetterie est le fond et l'humeur des femmes ; mais toutes ne la mettent pas en pratique ; parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte et par la raison. (*De la Rochefoucault.*)

→ Les vertus et les agrémens des femmes, semblables à des fleurs et à des fruits délicats, ont besoin de l'ombre et se flétrissent à l'éclat du jour. On aime mieux le deviner que le voir, et la ceinture même de Vénus n'a de charmes que sous le voile de la pudeur.

(*C. de P.*)

→ Quand les hommes ont tort, c'est par dûreté ; quand les femmes ont tort, c'est par faiblesse.

(*Mme. de Staël.*)

LE

LYCÉE ARMORICAIN.



MÉMOIRE

SUR LA VÉRITABLE SITUATION DU *BRIVATES PORTUS* DE PTOLOMÉE, ET SUR LE NOM QUE PORTAIT *BREST*, DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE;

PAR M. ATHENAS.

SECONDE PARTIE.

Après avoir prouvé que le *Brivates Portus* n'était pas à Brest, je vais essayer quelques conjectures sur le nom que portait autrefois ce port célèbre.

Nous avons vu qu'il était appelé dans les cartes et les itinéraires romains, *Goës Ascribate* et *Gœsocribate*. Ces deux noms ne diffèrent que par la prononciation de la première syllabe, en faisant sentir les deux voyelles, ou en les confondant dans une seule dyphtongue. Ils indiquent que c'était une forteresse défendue par une garnison de soldats enrôlés pour de l'argent : *Gesates;* et qu'elle était située sur une élévation : *Crib*.

Polybe, au livre second de son histoire, nous a conservé ce premier mot gaulois. Voici ses paroles :

« Les Insubriens et les Boyens, les deux plus grands » peuples (de la nation Gauloise Cisalpine), se » liguent ensemble (contre les Romains) et envoient sur » le champ chez les Gaulois qui habitent au-delà des

« Alpes, au bord du Rhône, et qui sont appelés » Gesates, à cause qu'ils portent les armes pour de » l'argent ; c'est ce que signifie ce terme. »

Il raconte ensuite la bataille de Telamon, où les Gaulois se trouvèrent entre deux armées Romaines ; l'une commandée par L. Emilius Papus, qui suivait les Gaulois dans leur retraite ; et l'autre par M. Atilius, qui leur avait coupé le chemin de leur patrie. « Dans » l'armée des Gaulois, dit Polybe, les Gésates, et » après eux les Insubriens, faisaient face du côté de la » queue qu'Emilius devait attaquer.................. Les Ge» sates, aux premiers rangs, soit par vanité, soit par » bravoure, avaient jeté bas leurs sayes, et ne gardaient » que leurs armes, de peur que les buissons ne les arrê» tassent et ne les empêchassent d'agir. »

Sur quoi le chevalier Follard, dans ses commentaires sur Polybe, observe d'après Strada, qu'à la bataille des Malines, en 1578, on fut surpris de voir les Ecossais se dépouiller de leurs vêtemens et quelques-uns même combattre nus jusqu'à la ceinture, sans qu'ils parussent moins assurés que ceux qui étaient couverts de leurs armes.

Nous voyons les restes de cet usage de nos ancêtres, parmi les militaires qui se livrent des combats singuliers.

On lit dans un ancien glossaire : *Gesates*, soldats mercenaires ; soldats enrôlés pour de l'argent.

Cependant l'étymologie de *Gesates* n'est pas dans la nature du service mercénaire de ces sortes de soldats ; mais dans celle des armes dont ils se servaient.

Servius Honoratus, grammairien, qui suivant les uns vivait dans le second siècle, et selon d'autres à la fin du quatrième, a fait un commentaire sur Virgile. Il dit sur ce vers du 7.e livre de l'Enéide

Pila manu, sævos que gerunt in bella dolones.

« Un bois creusé lançant le poignard qu'il recèle, » distingue ses soldats. »

Pilum proprié est hasta romana, ut gessa Gallorum, sarissa Macedonum ; undé et viros fortes Galli Gœsos vocant ; quod hujus modi hastis in prœlio uterentur.

« L'épieu est, à proprement parler, la lance Romaine, » comme le gesse est celle des Gaulois ; la sarisse celle » des Macédoniens ; de là les Gaulois appellent gèses « leurs guerriers les plus courageux, parce qu'ils se ser» vent de cette arme dans les combats. »

Ceci explique pourquoi les Gesates s'étaient mis sur la première ligne à la bataille de Telamon. C'est que leur poste était, comme celui de nos grenadiers, en avant pendant l'attaque ; et en arrière pendant la retraite. Ainsi, ils occupaient la ligne dont parle Polybe, par point d'honneur et par bravoure.

On lit aussi dans les auteurs *Gessum* et *Gesum*. Servius doit être cru sur la signification d'un mot Celtique ; parce que cette langue était encore en usage de son tems. Il parle en cette occasion comme témoin.

Suivant les commentateurs, le *Gæsum* des Gaulois était une espèce de lance longue ; mais légère et menue, dont la hampe était toute de fer.

Varron et d'autres auteurs anciens en font mention ; mais César et Virgile en parlent comme d'une arme particulière aux Gaulois transalpins.

César, au 3.e livre de la guerre des Gaules, rapporte qu'il fut attaqué, dans son camp retranché, à Martignac dans le bas Valais : *in vico Veragrorum qui appellatur Octodurus*. Il ajoute : *hostes, ex omnibus partibus, signo dato, decurrere, lapides Gæsa, que in vallum conjicere*.

« A un signal donné, les ennemis accourent de toutes » parts, et lancent dans le camp des pierres et des gèses. »

Il est à remarquer que la ville de Gex, en latin *Gesium*, est la capitale du pays de ce nom, qui fait partie du Valais, et borde le Rhône, au-dessous du lac de Genève.

Virgile, en décrivant, au 8.e livre de l'Enéide, le bouclier d'Enée, fait mention de l'attaque du Capitole par les Gaulois, que Vulcain avait ciselée sur cette armure céleste. Le poëte les dépeint, par les traits qui étaient propres à leur nation et par leurs armes :

Aurea cæsaries ollis, atque aurea vestis :
Virgatis lucent sagulis : tum lactea colla.
Auro innectuntur : duo quisque alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.

Dans ce vivant tableau l'art avait figuré
Leur chevelure d'or, leur vêtement doré,
Et de leurs colliers d'or la parure flottante,
Qui couvrait de leur cou la blancheur éclatante ;
Leurs sayons ondoyans, dont les pans bigarrés,
Sont rayés de rubans richement colorés.
Deux traits qu'avait fournis à leur main aguérie
Le chêne vigoureux des Alpes, leur patrie,
Sont leur arme légère, et de longs boucliers,
D'un airain protecteur les couvrent tout entiers.

Il est remarquable que l'épithète *alpina*, donnée par Virgile à *Gæsa*, prouve que c'était l'arme des *Gésates* de Polybe, dont on trouve encore, comme nous l'avons dit, l'étymologie, dans le nom d'une de leurs principales villes ; *Gésium*, Gex.

On voit enfin, avec intérêt, le trait caractéristique de l'habillement de ces peuples décrit par le poëte qui dit : « qu'ils sont remarquables par de petites sayes rayées, » ou passementées en long ; » costume encore usité par leurs descendans ; et que nous retrouvons dans le grand uniforme des Cent-Suisses de la garde (1).

Quant à l'autre radical de *Gæsocribate*, *Crib*, il signifie, en langue Armoricaine, crête, sommet, peigne ; parce que la crête est la partie la plus haute de tout le coq, et qu'elle est dentelée. On a appliqué ce nom à la cime des maisons et des montagnes : *cribti*, sommet de maison ; *crib mynid*, sommet de montagne ; parce que

---

(1) Un grand nombre de communes et de lieux remarquables portent des noms dérivés du mot *Gesum*, tels que deux communes appelées :

	départemens.
Gex,	Hautes-Pyrénées.
Gesdao,	Hautes-Alpes.
Gesia,	Jura.
Gesincourt,	Haute-Saône.
Gesoriacum, Boulogne,	Pas-de-Calais.
Gesoriacus pagus, son territoire,	idem.
Gesancourt,	idem.
Gesures ou Gesvres,	Orne.
Deux du même nom,	Seine-et-Marne.
Gevresin,	Doubs.
Gevry,	idem.
Gezier,	idem.
Gevrai,	Côte-d'Or.
Gevraysaiaz,	Rhône.
Geyson,	Mont-d'Or.
Gezainville,	Meuse.
Gezoncourt,	idem.
Gezancourt,	Somme.
Gezouville,	Meurthe.

Gesonia, sur la rive gauche du Rhin, qu'on croit être Zons au-dessus de Cologne.

Cette identité du même radical, dans un grand nombre de noms de lieux, très-éloignés les uns des autres, annonce un motif de dénomination commune ; on peut donc présumer que ce *Gesum* étant une arme très-usitée chez les Gaulois, ces divers bourgs devaient leurs noms à des dépôts ou à des fabriques de cette espèce de lances, qui y étaient établis.

le profil d'une chaîne de montagnes présente à la vue une suite de pointes et d'enfoncemens, comme la crête d'un coq.

Nous disons nous-mêmes, en français, la crête d'un rocher, d'un fossé, d'un glacis de retranchement.

Les Espagnols rendent la même idée par l'expression de scie, *sierra*. C'est ainsi qu'ils nomment *sierra Morena* (scie de la ceinture de pierres), une chaîne de montagnes sur les confins de l'Estramadure, de la Castille et de l'Andalousie.

Gæsocribate est donc composé des radicaux *Gæso* et *Crib*, qui signifient le sommet des Gesates, c'est-à-dire, le sommet gardé par des soldats armés de lances gauloises.

Le passage de Polybe, qui se rapporte à l'an 225 avant l'ère chrétienne, prouve que bien avant ce tems là, les Gaulois de l'Helvétie s'enrôlaient, comme à présent, pour de l'argent, au service des puissances étrangères; et que l'habitude de voir ces soldats mercenaires, très-braves et avec des armes particulières, avait fait confondre dans une seule dénomination les idées de la nature de leur service, de leurs armes et de leur bravoure.

C'est ainsi que, dans nos armées, les grenadiers qui ont originairement tiré leur nom des grenades qu'ils lançaient, désignent actuellement des braves choisis parmi les braves, quoiqu'ils ne combattent plus avec ces projectiles.

On dira sans doute qu'il n'y a pas de vraisemblance que les Gesates, Gaulois des Alpes, soient venus occuper un poste militaire, à l'extrémité de l'Armorique, et lui aient donné leur nom.

Cette objection ne peut paraître spécieuse qu'à ceux qui ignorent que la politique des Romains était de maintenir les peuples conquis, les uns par les autres, en les envoyant dans des garnisons éloignées de leur patrie respective; et même par les peuples barbares qui leur fournissaient des soldats mercenaires. La notice de l'Empire désigne, dans le 5.e siècle, des garnisons de Maures à Vannes et à Saint-Paul-de-Léon; des Dalmates à Avranches, à Bayeux; des Sueves à Coutance et au Mans; des Sarmates à Carré-les-Tombes en Bourgogne, en Auvergne, à Rheims, à Amiens; des Francs à Rennes; des Teutons à Chartres; des Scytes de la tribu

des Teyfales, établis en 409, par l'empereur Honorius, dans les communes connues depuis sous le nom de Marches communes de la Bretagne et du Poitou, pour s'opposer aux incursions des Visigots de l'Aquitaine. Ce sont ces Teyfales qui ont donné leur nom au bourg de Tiffauges, où était leur quartier-général. Il n'est donc pas plus extraordinaire de voir à Brest, sous la domination Romaine, le fort des Gesates, qu'il ne l'est de nos jours de voir dans le château de Versailles, une cour dite des Suisses, qui sont encore les Gesates du tems de Polybe; et à Nantes une tour qui, jusqu'au moment de sa démolition, a été appelée la tour des Espagnols.

Quant au nom actuel du port de Brest, il est probable qu'il lui a été donné par les navigateurs qui venaient du large. Comme il est situé à la pointe occidentale de la Bretagne, on peut présumer que, dès que les marins voyaient un des deux caps de Saint-Mathieu ou du Raz, qui forment l'entrée de la baie de l'Iroise, c'est-à-dire, des Irlandais, au fond de laquelle se trouve Brest, les matelots qui étaient en vigie, criaient: *Breis*! Bretagne; comme les marins de nos jours crient: terre! dès qu'ils l'aperçoivent. Le nom de *Breis* ou *Brest*, sera donc resté au port le plus proche du point où l'on commençait à voir la Bretagne.

Virgile nous donne dans l'Enéide, un exemple de l'usage qu'avaient les matelots, d'appeler à grands cris le pays qu'ils commençaient à apercevoir :

Italiam! Italiam! magnus conclamat Achates;
Italiam! Italiam! socii clamore salutant.

C'était le Latium : partout la joie éclate :
Latium! Latium! crie aussitôt Achate;
Latium! Latium! disent nos cris joyeux;
Tous, d'un commun accord nous saluons ces lieux.

Tout ce qui a rapport dans ce mémoire à la partie étymologique a été regardé comme trop hasardé par quelques personnes. Cependant, comme leur jugement n'est appuyé sur aucune discussion, mais plutôt sur la crainte d'autoriser les erreurs fondées sur les étymologies Celtiques, dont on a fait (il faut l'avouer) un étrange abus, je crois pouvoir persister dans mon opinion, sauf la preuve contraire.

Je n'attache pas, sans doute, une aussi grande force aux preuves étymologiques qu'à celles qui résultent des faits et des localités; mais il me semble que lorsque celles-ci

sont fortifiées par les premières, appuyées du témoignage des auteurs anciens les plus recommandables, et qu'elles sont tirées de la langue encore usitée, dans le pays où sont situés les lieux dont on parle, elles peuvent être produites avec confiance, sans que les critiques soient fondés à les rejeter, par cela seulement qu'elles sont des preuves étymologiques.

J'ai toujours pensé que les anciens ont donné aux montagnes, aux rivières, aux villes et aux habitations qu'ils fondaient, des noms dérivés ou de leur position, ou de la nature des lieux, ou des peuples, ou des hommes et des événemens les plus remarquables, à l'époque de leur fondation, etc., ainsi que le font encore les modernes.

Il suffit d'ouvrir l'histoire et les cartes de géographie pour se convaincre de cette vérité. Un grand nombre des noms de lieux de la France ont une signification bien intelligible pour tous ses habitans, tels que Beaulieu, Belle-Isle, Haute-Fontaine, etc.; parce que leur fondation est moderne. D'autres ne sont compris que par les hommes instruits; parce que les mots usités à l'époque de leur établissement ont vieilli et ne sont plus en usage; tels sont Le Plessis, Le Menil, La Ferté, Mar-Moutier, etc. D'autres, enfin, n'ont leur étymologie que dans la langue des Gaulois leurs premiers appellateurs et ne sont plus compris. Le mode de dénomination des lieux, d'après leurs attributs ou les circonstances qui les font remarquer, est général et de tous les tems; parce que la marche de l'esprit humain est la même partout, chez les peuples civilisés comme chez les sauvages. Nous n'attachons aucun sens au nom du fleuve que nous appelons Mississipy; mais dans la langue des sauvages qui le nomment *Meschacébé*, ce mot signifie le père des fleuves; parce qu'effectivement il porte à la mer le tribut des eaux d'un pays plus étendu que toute l'Europe.

La décomposition monosyllabique des noms propres des lieux est donc indispensable et fondée sur l'esprit analytique. Quoi qu'on en puisse dire, si dans vingt siècles les savans veulent connaître l'étymologie des noms des rues de Paris, il faudra bien qu'ils les réduisent en monosyllabes et dissyllabes, depuis la rue du Pet-au-Diable et celle de la Femme-sans-Tête, jusqu'aux rues

du Boût-du-Monde, du Pas-de-la-Mulle et Trop-vá-qui-Dure, etc..

Si nous appliquons ce procédé analytique aux noms de lieux de l'Armorique, nous verrons que ce mode d'appellation y a été constamment suivi, et peut-être plus rigoureusement qu'ailleurs. La presque totalité des noms des communes y commencent par un des six monosyllabes suivans :

Lan ou *Lann*, territoire : c'est le *Land* des peuples du Nord : *Ir-Land*, *Holl-Land*, *Got-Land* etc.

Plo ou *Plou*, peuplade.

Lochhk ou *Log*, loge, cabane, cellule, chapelle.

Tref, *Trev*, *Treö*, *Tré*, territoire dépendant d'une succursale.

Ros, tertre, terrain en pente couvert de verdure.

Gwik, ou *Gouik*, dont on a fait *Goui*, ou *Gui*, château, forteresse.

Ainsi, l'ancienne paroisse de Brest, *Lanbézélec* ou *Lan-Mézélec*, est le territoire des lépreux : *Lamber* ou *Lan-ber*, le territoire de Pierre ou de Saint-Pierre : *Lan-Baol*, le territoire de Paul ou de Saint-Paul : *Langoat*, le territoire de la forêt : *Lanmur*, le grand territoire : *Landévéneck*, ou *Lantewenek*, le territoire exposé au soleil, à l'abri des vents : *Landernau*, le territoire de Ternau, nom d'un saint : *Landivisiau*, le territoire de Tivisiau ou Turiau, nom du patron du lieu : *Laniliz*, le territoire de l'église : *Lan-du-Nevez* le territoire noir nouveau : *Lanildut*, *Lanhouarn*, le territoire de Saint-Ildut ; de Saint-Hervé : *Lanvern*, le territoire du Monceau, de l'Elévation.

Plounevez, la peuplade neuve : *Plou Banaleck*, la peuplade couverte de genets : *Plou Meur*, la grande peuplade : *Plou Bihan*, la petite peuplade : *Plou Zané*, *Plou Danyel*, *Plou Nevanter*, *Plou Ber*, *Plou Jann*, *Plestin*, contraction de *Plégestin*, la peuplade de Saint-Sané, de Danyel, de Saint-Nevanter, de Saint-Pierre, de Saint-Jean, de Saint-Gestin : *Plouneourmenez*, la peuplade du fileur de la montagne : *Plourhin*, la peuplade du mystère ; des choses secrètes : *Plouezock*, la peuplade du saumon ; parce qu'on en pêche beaucoup dans cet endroit.

On disait autrefois *Esoch : ad primum jactum, reti per modico, esocem diaconus extraxit, etc.*

Vie de Saint-Martin par Sulpice Sévère. *Mox ingentem esocem, modico sub rete coercet* (Fortunat : vie de Saint-Martin). On dit actuellement *Eäug*, *Eäog* et *Eog*.

Le mot *Lock*, *Log*, dans les noms de lieux, sert à désigner les premières habitations des ermites et autres saints personnages, qui se cachaient dans les lieux inhabités, sous de petites loges, cabanes ou cellules. *Lockronan*, *Lockéguiner*, *Locktudi*, *Lockharn*, *Loggwenolé*, sont des noms de paroisses, ou de chapelles, dont les patrons sont Saint-Ronan, Saint-Guiner ou Eguiner, Saint-Tudi, Saint-Harn ou Hernin, Saint-Gwenolé ; etc. Tous désignés dans la légende comme des ermites, dont les ermitages ont été transformés en églises après leur mort. *Lockchrist*, la chapelle du *Christ* ; *Lockmaria*, *la chapelle de Marie* ; *Lominé ou Lockmenech* la chapelle des moines.

Trefléan, la succursale du moine.

Tréménéch, la succursale des moines.

Trélaouenan, la succursale du roitelet.

Trélévénez la succursale de la liesse, ou de la joie.

Tréflez, la succursale de la cour ou du palais.

Roslann, le tertre de la lande.

Rosmadec, le tertre fertile.

Roskoff, le tertre du forgeron.

Rostrenen, le tertre de la rouce.

Kerros, l'habitation du tertre.

Gwineventer, la forteresse de Saint-Neventer. *Gwiseni*, la forteresse de Saint-Seni. *Gwinevez*, la forteresse neuve. *Gwiklann*, la forteresse de la lande. *Gwiker*, la forteresse du cuir. *Guipri*, la forteresse de briques. *Guichaleth*, actuellement Saint-Servan, de *Guich Al'lech*, la forteresse de pierre, de la roche.

On a remarqué que dans beaucoup de lieux, dont la syllabe *Gwi* fait partie, on reconnait encore des restes de fortifications.

Les noms d'habitations commencent presque tous par la syllabe *Ker*, qui répond au mot *villa* des Latins, dont nous avons fait le mot ville.

Kerléan, l'habitation du moine. *Kerdu* l'habitation noire. *Carentoir*, en Breton *Ker-an-toer*, la ville, l'habitation du couvreur, parce qu'on y exploite beaucoup d'ardoisières. *Keranter*, l'habitation à moitié ou partagée en deux.

Un autre mot initial très-fréquent est *Coet* ou *Coat*, qui signifie bois ou forêt. Les *Coets*, près de Nantes, les bois.

Coet en faô, la forêt du fau ou du hêtre. *Coatelez*, le bois aux anges, près de Lezneven. *Coetmen*, la forêt des pierres. *Coetlosket*, la forêt brûlée. *Coatreven*, la forêt d'Even. *Coatascorn*, la forêt des os. *Coetlogon* la forêt du corbeau, etc.

Lezneven, la cour d'Even comte de Léon.

Lezneraek, la cour du roi Erack ou Ereck.

Laz, le meurtre. *Daoulaz*, deux meurtres, en mémoire de Tadeck et de Judulus, deux frères qui y furent tués par le seigneur du Faou.

Faou et *faouet*, de *faô*, hêtre; arbre très-commun dans les environs.

Beúzik, de *Beúzi*, noyer: ce lieu est fort près de la mer. *Beuzecq*, qui a failli de se noyer, et peut-être *Beuzet*, noyé. Il y a trois communes de ce nom proche de la mer; savoir: *Beuzecq-cap-caval*, c'est-à-dire, près le cap du chameau.

Beuzecq-cap-Sizun, près le cap du détroit, du courant d'eau.

Beuzécq-Conk, ce dernier mot signifie piqué, taillé au marteau, ce qui indique des édifices en pierres de taille.

Il y a deux petits ports qui portent le nom de *Conk*, l'un dans le pays de Léon, le *Conquet*, en Breton *Conk*; l'autre dans le pays de Cornouaille, *Conkarneau*, en Breton *Conk Kernaw*; c'est-à-dire de Cornouaille, ou des Cornes.

Châtelaudren, en Breton *Kastelaudren*, château d'Audren, roi de Bretagne.

Moléne, isle près du Conquet, de *Moal*, chauve et de *Enez*, isle, l'isle-chauve.

Moelan, le pays chauve, c'est-à-dire sans arbres.

Douarnenez, terre de l'isle, de *Douar*, terre et *Enez* isle; parce que le territoire de cette ville dépendait d'une abbaye située dans une isle voisine.

Penthièvre, en Breton *Pentréô*, de *pen*, tête et de *tréô*, nom d'une rivière, en français *trieux*.

Pontrieux, en Breton, *Pontréô*, de *pont*, pont, et de *tréô*, rivière ci-dessus.

Lezardrieux, en Breton, *Lezardréô*; de *lez*, cour *ar* pour *war*, dessus, *tréô*, la même rivière.

Paimpaul et *Paimpol*, de *pen*, tête, cap, bout, pointe; et de *Poull*, fosse, Mare, rade : le cap de la fosse.

Poultaniou, la fosse des feux ; c'est le quartier des forges à Brest.

Poulawen, la fosse de la rivière.

Poulpicket, ou *Poulpickel*, la fosse de la lance ; *Poulguen*, la fosse blanche, hâvre près des marais salans du bourg de Batz : son nom vient des mulons de sel blanc dont il est entouré pendant la saunaison.

Poullbeuzanenale et par contraction *Poullbeunzual*, c'est-à-dire la fosse où fut noyée la bête, en la paroisse de *Plouneourtrez*; la peuplade de la Trève, ou succursale du Fileur.

Penmarch, le cap du cheval; à cause de la forme du rocher, au bord de la mer, qui porte ce nom.

Paimbœuf, en Breton *Penochen*, le cap du bœuf.

Penbron, le cap de la mamelle.

Penbez, le cap du tombeau.

Penesten, le cap de l'étain.

Aber, hâvre, embouchure d'une rivière dans la mer.

Aber Ildut, *Aber Benoit*, *Aber Vrach*, le hâvre de Saint-Ildut, de Saint-Benoît, de la rivière de Vrack.

Kemper, confluent; de *Kem*, ensemble ; et de *Bera* couler : il y a trois endroits portant le même nom : *Quimper-Corentin*, au confluent de l'Odet et du Their ; *Quimperlé*, au confluent de l'Ellé et de l'Issole ; et *Quimper-Guezennec*, à la réunion de plusieurs ruisseaux ; ce qu'indique la seconde partie du mot.

Gué-mené-pen-faô; *Gué* le gué, *mené* de la montagne, *pen* à tête, *faô* de fau, ou hêtre : en effet, on passe à gué le Don, rivière qui coule au pied du coteau, au sommet duquel est situé ce bourg, dont les environs sont bien boisés.

Harzal, obstacle, défense ; *Relec*, nom d'une abbaye, la relique. *Merzer-salaün*, le martyr Salomon, en mémoire du meurtre du roi Salomon III, commis en cet endroit, par son gendre. Pasquiten, comte de Vannes, et par Gurvan, comte de Rennes.

Audiern, le rivage du Prince, de *Aut* rivage, et *Tiern* Prince. *Beus*, le buis. La ville, la forêt du *Gâvre*, c'est-à-dire, de la chèvre ; *Gavr*, en vannetais ; *Gafr*, en léonais, Chèvre.

Le coin de *Curun*, ou du Tonnerre, dans la forêt du Gâvre.

La rivière de *Bruc* ou de la Bruière. *Derval*, le Val des Chênes ; *Derw*, nom de cet arbre.

Le port de la *Marhchaussi*, sur la rive gauche de la Loire, vis-à-vis de l'isle d'Indret, c'est-à-dire, la maison des chevaux. De là notre mot maréchaussée.

La rivière de *Scorff*; ce mot signifie le courant d'eau qui sort par le trop plein d'un étang. Cette rivière sort de l'étang de Tronscorff, dans la commune de Guémené. *Tron*, Trône.

La rivière du *Blavet* ; de *Blav*, Bleu ; la rivière Bleuâtre. *Blavet*, Bleuet, fleur qui vient dans les blés.

Guenrouet, de *Guen*, Blanc, et *Rouet*, le roi. Le roi blanc. L'opinion commune est que cette paroisse fut fondée par Alain *Rebré* ou le grand, proclamé duc de Bretagne, l'an 889.

Menesbré, de *Menez*, montagne, et de *Bré*, peine, affliction. C'est une des plus hautes montagnes de la Bretagne. *Menehom*, montagne de Côme ; la rivière du *Blaison*, de *Blais*, Loup ; la rivière du loup. La rivière *l'Elorn*, à Landerneau, fut ainsi appelée parce qu'un seigneur de ce nom s'y précipita. Elle s'appelait auparavant *Dour Doun*, eau profonde. C'est aussi l'étymologie de la Dordogne, qui se joint à la Garonne au-dessous de Bordeaux. *Traoun Guévrac*; le val de Guevrac. Notre dame de *Cres-Ker*, ou du milieu de la ville, à Saint-Paul-de-Léon. *Enez-Baz*, l'isle de Baz ou du bâton ; parce que Saint Paul Aurelien y fit sourdre une fontaine en y enfonçant son bâton. *Croas Almil Guern*, la croix des mille mâts de navires : *Ker-gour-na-dech*, l'habitation de celui qui ne sait fuir ; parce que ce chevalier fut le seul qui resta avec Saint-Paul, lorsqu'il détruisit un dragon. *Kastel Joaeus er Goard*, dans la rivière de Landerneau. Les français l'appelent château de Joyeuse Garde. L'étymologie vient de ce que la garnison ayant jeté de grands cris de joie, en voyant arriver le navire de Saint-Tenenan, leurs compagnons qui étaient cachés dans les bois voisins se dirent les uns aux autres ; *merbet à joa à eus er goard*; c'est-à-dire, ils mènent une grande rejouissance dans la garnison. *Kastel goulet forest* ; château situé dans une forêt. *Lez Quelen*,

la cour ou siége de justice des enseignes. *Land Carvanan*, le territoire des cerfs.

Guestel Guervet, le champ des cerfs.

Creck-Mikel, colline de Michel en Treguer; *Becherel*, petite ville sur une pointe escarpée, de *Beç* pointe *Herel* rapide. *Dinan*, ville.; *Dinard* promontoire, vis-à-vis de Saint-Servan; *Dinault*, autre promontoire des montagnes de *Menehom*; de *Dina-ou*, pente abrupte; *Kever* le journal, ou champ d'un journal; chemins de *l'Estrac*, de *Stread*, nom qu'on donne aux voies Romaines; de là en français battre l'estrade, batteurs d'estrade, éclaireurs envoyés en avant, pour connaitre le pays. L'abbaye de *Nazareth*, de *Lazerez* tuerie, égorgement; la rivière *d'Arguenon*, *Ar Guen Avon* ou *Aôn*, la blanche rivière; le château de *Kaercuz*, de belle retraite; *Crehen* bourg, de *Crech Henn*, le tertre vieux; *Corseul*, de *Corr seul*, petit, chétif sol; *Bourseul* de *Baour seul* pauvre sol; *Dol* lieu bas et fertile; l'abbaye de *Bosquen* de *Bos Kein*, le dos ou le revers de la forêt; le bourg de *Megritz*, de *Men Greiz* pierre de grès, à cause de ses carrières; la ville de *Josselin*, de *Coz Alain*; vieil Alain, *antiquitas Alani*; la Rance, de *Rann* division, séparation, rivière qui se bifurque, depuis Saint-Servan j'usqu'à Pleudihen.

Le clos-Poulet, de *Cloz*, *Poullic*, clos du petit lac; près de Cancale; le fort *Durumen*, de *Ru* rouge, et *Men* pierre; *Cancale*, était appelé autrefois *Can-Cavan*, c'est-à-dire blanches corneilles ou mantelées: il y en a beaucoup dans la baie qui vivent de coquillages; *Brasparts* de *Bras*, grand, et *Paras* paroisse; *Cozgue Audet*, le vieux gué de la rivière Jaudi; *Plancoët* planche, pont, passage de la forêt. *Noit*, autrefois *Henor*, honneur. *Languen*, le territoire blanc, dans la même paroisse. Les maisons y sont bâties en argille blanche. *Kestanbert*, la belle Ruche (1).

Je pourrais multiplier indéfiniment ces citations étymologiques, peut-être déjà trop longues; mais qu'on me pardonnera sans doute, parce que j'ai désiré prouver que mon assertion n'était pas fondée sur quelques exceptions seulement, mais sur un usage généralement adopté par les Armoricains.

---

(1) Une partie de ces étymologies est d'Albert de Morlaix, Le Peltier, Grégoire de Rosternen et Poignaut.



LETTRES
SUR DINAN, CORSEUL, ST.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,

PAR M. NADAUD.

SECONDE LETTRE.

BÉCHEREL = EVRAN = DINAN.

« Le fouet hâtif est déployé :
» . . . .
» Nos coursiers, ce bruit entendu,
» Connaissant la verge ennemie,
» Rappellent leur force endormie ;
» Ils tirent, nous les excitons ;
» Le cocher jure : nous partons. »

Je me mets en route sans préambule, Madame. Je veux faire du chemin aujourd'hui, et je tiens d'ailleurs à vous porter à oublier les dissertations auxquelles j'ai eu l'indiscrétion de me livrer dans ma dernière lettre. Aussi, ne vous attendez pas à trouver ici le minutieux détail des particularités qui précèdent ordinairement un départ. Je vous ferai grâce encore des petits événemens du voyage, et je me garderai même de me plaindre des cahots fréquens et des soubresauts continuels que faisait éprouver à mon carrosse sexagénaire une route que l'on oublie d'entretenir. Félicitez-vous de cette détermination, et, sans plus de retard, arrivez avec moi aux portes de Bécherel.......... *Aux portes de Bécherel*, direz-vous !!!! Veuillez supprimer le léger sourire que vous arrache l'expression que j'ai employée, lisez les lignes que ma plume va tracer, et vous reconnaîtrez que ces mots ne sont point purement poëtiques et employés dans l'unique intention de rendre ma phrase plus ampoulée.

Bécherel est un gros bourg du département d'Ille-et-Vilaine. Son nom vient du Celtique (c'est l'expression par laquelle dans mon entêtement je continue de désigner le Bas-Breton).

Il est composé, m'a-t-on dit, des mots *bec* et *hérel*, dont le premier signifie *pointe* et le second *rapide*. La position de cette cité justifie parfaitement la dénomination qu'elle a reçue. Elle est située sur le point le plus élevé de la Bretagne : de sa plate-forme, la vue s'étend jusqu'à 10 ou 12 lieues. Elle a soutenu divers siéges. Ce fut sous ses murs, m'a dit mon savant ami M****** de K******* qu'en 1341 on se servit pour la première fois du canon en Bretagne. Henri II, roi d'Angleterre la prit en 1168, lors de la guerre qu'il fit à Eudon, comte de Vannes, dont il avait déshonoré la fille. En 1183, elle fut brûlée par Geoffroi II, fils du monarque anglais, qui, comme vous le savez, eut de longs démêlés avec son père. Les murs de Bécherel furent abattus en 1400. il n'en reste qu'une vieille porte, sur laquelle on ne voit ni inscriptions, ni millésime. L'église est de 1624 : elle est petite et obscure.

C'est près de Bécherel que se trouve la terre de Caradeuc, qui, sous Louis XV, fut érigée en marquisat en faveur du fameux procureur-général de *la Chalotais*, dont je vous entretiendrai plus longuement dans ma lettre sur Saint-Malo.

C'est encore à peu de distance de ce bourg que l'on aperçoit la lande où, en 1360, fut passé un traité entre *Charles-de-Blois* et le comte de *Montfort*, traité par lequel le duché de Bretagne devait être également partagé entre les deux prétendans. Enfin l'on remarque aussi dans son voisinage le champ où, en 1382, le grand connétable *Bertrand-Duguesclin* se vit attaqué par un corps de troupes anglaises. Cet immortel guerrier fut forcé de céder au nombre et de remettre son épée au chef des ennemis. Avant la révolution les habitans révéraient tellement ce champ de bataille qu'ils ne voulaient pas y faire passer la charrue par respect pour le grand capitaine qui y avait combattu, par respect encore pour les braves qui y trouvèrent un tombeau. Cet hommage honorable tout-à-la-fois et pour ceux qui le rendaient et pour la mémoire des guerriers qui en étaient l'objet devait disparaître, et il a disparu au milieu de la tourmente révolutionnaire ; dans ce tems de délire et de crime, où l'on voulait nous déshériter de tous nos souvenirs historiques et effacer les plus belles pages des annales de notre patrie !

Je vis encore, avant d'arriver à *Evran*, les canaux que l'on ouvre pour faire communiquer ensemble *la Rance* et *la Vilaine*; projet imaginé par Vauban et à l'exécution duquel on travaille depuis plusieurs années.

Enfin, j'entrai dans le village que je viens de nommer. Ce fut là que j'appris que je me trouvais à un demi-kilomètre du château de *Beaumanoir*. A peine cette indication m'eut-elle été donnée, que je m'élançai avec rapidité vers la route qui devait me conduire à l'antique demeure du fameux maréchal de Bretagne. Chemin faisant, mon imagination me porta tout entier dans les siècles antérieurs; une puissante voix, celle du passé, vint réveiller toutes mes sensations. Combien ne devais-je pas trouver de souvenirs et d'émotions au milieu des vieux murs, des pierres dispersées du gothique monument vers lequel je dirigeais ma course! Immortels soldats de *Mi-Voie*, je vous voyais encore aux prises avec vos ennemis. J'admirais vos hauts faits et vos grands coups de lance; je comptais les blessures dont vous étiez couverts. Sur les ruines du château qu'habita votre chef, j'évoquais sa grande ombre et je le voyais vidant, sans frémir, jusqu'à la dernière goutte, ce casque plein du sang généreux qui devait étancher sa soif! Je te voyais aussi, *Bembro*, répandant autour de toi le deuil et le carnage, et frappé enfin d'un coup mortel, mesurant l'arène que tu venais d'ensanglanter. Je voyais........ *Quand aura-t-il tout vu?* direz-vous, Madame! Cette exclamation ne m'étonnera point; car je la fis moi-même, lorsqu'au détour de la route, au lieu de ruines respirant l'antiquité, de vieilles tours à machicoulis, de remparts gothiques qui eussent rempli mon imagination des plus grands souvenirs, j'aperçus un château bâti à la moderne. Jugez de mon désappointement, je devrais dire de ma honte. Je parcourus quelques parties de cette habitation: je blâmai tout, et je ne fis même pas grâce à quelques jolies charmilles; car à leur place, j'aurais voulu voir s'élever le marronnier aux larges feuilles ou le chêne séculaire, à l'ombre duquel les chevaliers se rassemblaient jadis pour *déviser* sur l'amour et la gloire et où se plaçaient les juges du camp lorsqu'on rompait des lances pour décider qui avait la plus belle amie. J'eus cependant le bonheur

de ne point passer devant la galerie qui se trouve sur le grand portail de la cour sans y jeter les yeux. Je reconnus qu'elle n'appartient point au même siècle que le château et qu'elle a dû être élevée bien plus anciennement.

Je revins à Evran, et, avant la sixième heure du soir, j'entrai dans les murs de Dinan. Cette ville est jolie : on y compte de 6 à 7000 habitans. Elle est le siége d'un tribunal de première instance et chef-lieu d'une sous-préfecture. La société en est bien composée ; mais on se réunit peu, grâce aux divisions politiques, qui se font sentir là peut-être plus fortement que partout ailleurs.

Dinan est situé aux bords de la Rance, sur une montagne escarpée. Cette cité se présente au voyageur sous l'aspect le plus pittoresque. Elle est entourée de murs flanqués de grosses tours. Ces murs défendent l'entrée de plusieurs beaux jardins. Ils étaient autrefois si forts et si épais qu'on aurait pu diriger, sur leur couronnement, une voiture à quatre roues.

Cette ville a soutenu plusieurs siéges célèbres. En 1373, elle fut prise par le connétable Duguesclin ; et, en 1379, par Olivier de Clisson, qui avait hérité des titres et de la valeur de son illustre compatriote. Le 13 février 1598, elle se rendit au maréchal Brissac. Elle était lasse de la domination du duc de Mercœur à qui elle avait été livrée par Henri III, en 1585, comme place de sûreté. Il est à remarquer que ce chef de la ligue en Bretagne transporta à Dinan le siége du présidial de Rennes, et qu'il y fit battre monnaie.

J'ai omis de vous parler de l'époque de sa fondation. Les savans ne sont point d'accord à cet égard. Cependant on la regarde généralement comme une des plus anciennes cités de Bretagne. On a prétendu pendant longtems qu'elle avait été la capitale des *Diablintes* ou *Diaulites*, dont parle César. C'était une erreur manifeste. Cette ville est bâtie sur le territoire attribué aujourd'hui aux curiosolites dont je vous entretiendrai dans ma 4.me lettre.

Dinan a deux églises : l'une sous l'invocation de *Saint-Sauveur*, et l'autre, sous celle de *Saint-Malo*. Ces deux édifices appartiennent au genre gothique.

Comme dans tous les monumens qui remontent à l'époque où ces temples furent élevés, l'on y trouve un singulier mélange du sacré et du profane, et même des images, qui ne peuvent que révolter la pudeur. À Saint-Sauveur on remarque parmi les divers morceaux de sculpture, les amours de Psyché, et à Saint-Malo on aperçoit un personnage placé dans une posture tellement grossière que ma plume se refuse à vous l'indiquer. Les piliers des deux édifices sont chargés d'inscriptions entièrement illisibles.

C'est à Saint-Sauveur que fut transféré, en 1810, le cœur du Connétable Duguesclin. Cet illustre guerrier mourut le 13 juillet 1380, au siége du château de Randan. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, dans les tombeaux des rois de France, récompense que méritait bien les services du héros Breton; et son cœur, conformément à ses dernières volontés, fut placé à Dinan dans l'église des dominicains auprès de Tiphaine Raguenel, sa première femme. Cette église ayant été détruite, la translation dont je vous ai parlé devint nécéssaire. Une simple épitaphe annonce que le cœur de l'un de ces hommes qui font la destinée des nations gît sous le marbre qui le couvre et le dérobe à tous les yeux. L'on n'y lit point une énumération fastueuse des titres et des vertus du héros; ne suffisait-il pas de le nommer pour rappeler à l'esprit des idées de gloire et d'honneur, pour réveiller le souvenir impérissable des services signalés que ce grand homme a rendus à notre patrie. *Ci-gît le cœur de messire Bertrand-Duguesclin, en son vivant connétable de France, qui trépassa, etc, dont le corps repose avec celui des rois à Saint-Denis en France.* Telle est l'inscription que l'on aperçoit sur une table de marbre qui n'est pas détachée du mur de l'église et qui présente une forme pyramidale. On voit au haut une urne funéraire et, sur un blason, deux aigles dans le genre des armes d'Autriche, ainsi que les portait la maison Duguesclin. Je suis surpris que, lors de la translation, on n'ait point érigé un monument plus digne de ce grand capitaine et qui sût mieux répondre à la confiance qu'il mettait lui-même dans l'amour et la reconnaissance des Français, lorsqu'il disait fièrement à Edouard avec lequel il

traitait pour sa liberté : *Si j'avais le moyen d'aller dans mon pays ; il n'est pas de simple fileresse en France qui ne filât sa quenouille pour aider à ma rançon.* Mais les torts que l'on eut alors, on les répare aujourd'hui. De tous côtés dans cette province, les ateliers sont ouverts, l'enclume retentit, l'airain se modèle, le marbre prend des formes et l'on s'empresse d'élever en l'honneur du grand connétable de nobles monumens sur lesquels la postérité la plus reculée contemplera son image, en même-tems qu'elle parcourra dans nos annales le glorieux récit de ses hauts faits.

On montre aux étrangers sur l'une des places de Dinan qui porte le nom de Duguesclin le puits que franchit ce guerrier lors de son combat singulier avec *Thomas de Kantorbery.*

On visite avec plaisir et curiosité l'ancien château qui faisait partie des fortifications de la ville. Il fut construit ou dans tous les cas habité par la reine *Anne.* M. Poignand, dans ses antiquités historiques et monumentales, commet une grave erreur en disant que ce château a été élevé sous le règne de Louis XIV. L'on voit dans la chapelle le fauteuil où s'asseyait la duchesse, cette souveraine dont la mémoire est encore si chère aux Bretons et qui, deux fois reine de France, stipula en faveur de ses anciens sujets le pacte politique par lequel ils ont été gouvernés jusqu'à l'époque de nos troubles révolutionnaires. Ce château est aujourd'hui converti en prison. *Ainsi passe la gloire de ce monde!!!!* On peut facilement se promener sur la plate-forme qui encouronne le faîte : l'on y jouit d'une vue immense et l'on est élevé de près de 200 pieds au-dessus du sol.

Près de la place *Duguesclin* se trouve une promenade vaste et parfaitement plantée ; mais la plus remarquable est celle qui entoure la ville : elle a été élevée sur les anciens fossés par les soins d'un homme de lettres justement célèbre, *Duclos,* qui fut maire de Dinan, où il avait reçu le jour. C'est aussi dans cette cité qu'est né Mahé de la Bourdonnaye (rival infortuné de Dupleix), dont l'histoire se lie à celle de nos conquêtes et de nos revers dans les Indes orientales.

Adieu. Dans ma prochaine lettre nous parcourrons les environs de Dinan.



DISSERTATION SUR L'IDENTITÉ DU CELTIQUE ET DU BAS-BRETON.

Amicus plato, sed magis amica veritas.

Je n'ai pas parlé dans les *Souvenirs de l'Armorique* de l'un des titres les mieux constatés de la gloire de ce pays, parce que je ne regardais pas l'existence de la langue celtique qui y est parlée comme un souvenir, mais bien comme une preuve vivante encore. S'il y a quelque chose de démontré en histoire, c'est assurément l'opinion qui regarde comme identiques le celtique et le bas-breton.

Aussi, on peut juger de l'étonnement qu'a dû causer à la Société Académique de Nantes la lecture d'un ouvrage de M. Simonin, professeur d'hydrographie au Croisic. Cet écrit commençait par ces mots : *actuellement qu'il est prouvé que le bas-breton n'est pas le celtique.* M. Le Boyer s'est chargé de soutenir ce que M. Simonin avait avancé sans preuves, et c'est là l'occasion du mémoire qu'il a fait imprimer dans le second numéro du *Lycée.*

Je n'entrerai pas dans les détails qui confirment le point contesté. Je me contenterai d'énumérer l'une après l'autre les objections de M Le Boyer, et de répondre à chacune d'elles, aussi brièvement que possible, car un volume entier suffirait à peine pour traiter cette question comme elle mériterait de l'être.

1.° « Les preuves tirées des étymologies sont souvent assez forcées à en juger par les trois suivantes extraites de D. Lobineau. Si l'on s'en rapporte à lui, la Dordogne vient de *dour*, eau; *doun*, profonde; Arles vient de *ar-la-th*, lieu humide. Toulon dérive de *telen*, une harpe. On est forcé d'avouer que ces mots *ont bien changé sur la route.* »

Quand je conviendrais que ces étymologies sont fautives, qu'en résulterait-il? Que D. Lobineau s'est trompé. J'ajouterai, si l'on veut, à ces trois étymologies un catalogue de plus de cent, tirées de Bullet et de Déric, qui ne sont pas meilleures. La maladresse de quelques érudits n'in-

firmerait nullement le témoignage unanime des historiens. Bien loin de là : de ce que ces érudits s'opiniâtrent à chercher dans le breton la racine de tous les mots connus, on doit conclure, ce me semble, qu'ils rendent hommage par leurs fautes même à cette opinion si universellement accréditée, que c'est en vain qu'on chercherait ailleurs que dans cet idiome les noms d'origine celtique qui restent encore aujourd'hui dans la plupart des langues européennes.

Ainsi, je suppose que les trois étymologies citées soient fausses, il me serait facile de répondre que M. Eloi Johanneau, dans un fragment inséré à la suite des *Monumens celtiques* de M. de Cambry, en a donné plus de trois cents qui sont incontestables. Si je les objectais l'une après l'autre à M. Le Boyer, il lui serait toujours permis de dire que, par suite des relations commerciales qui ont existé entre l'Angleterre et la Gaule, les colonies bretonnes venues dans l'Armorique ont pu apporter avec elles *quelques* mots gaulois. Ceci ne touche donc en rien à la question principale.

La science des étymologies, sur laquelle on s'appuie, fournira nécessairement des argumens innombrables aux partisans des deux opinions. Car je suis loin de nier que, par suite des migrations des peuples, depuis le troisième jusqu'au sixième siècle, la langue celtique n'ait pas été altérée dans une infinité de lieux et que les mots n'aient pas changé sur la route.

Autant la science des étymologies est précieuse à l'historien d'une critique sévère, autant elle est nuisible entre les mains des enthousiastes et des mal-adroits. Les étymologies hasardées sont presque toujours avancées et adoptées par des hommes sans jugement, et M. Le Boyer, qui a tant de raisons de croire à la solidité du sien, a pensé en toute sûreté de conscience qu'il lui était permis de faire main-basse sur celles qu'on lui objectait. Mais, pour résoudre la difficulté, il ne fallait pas couper le nœud gordien, il fallait le délier.

2.° « La meilleure étymologie est celle de la rivière qui passe à Bayonne, elle s'appelle *Adour*, l'eau. Il est malheureux pour nos étymologistes qu'elle soit située dans la Gaule Aquitanique; car, suivant Strabon et César la langue des Aquitains était différente de celle des Celtes. Comment donc peut-on penser à trouver dans ce pays des étymologies celtiques ? »

Mais la vérité m'oblige à combattre ici ce système, bien qu'il confirme ce que je défends. J'ai dit ailleurs que la Phénicie elle-même, dans des tems bien antérieurs à ceux où l'opulente ville de Tyr envoyait ses vaisseaux dans l'Atlantique, avait pu recevoir des colonies celtiques.

Les Celtes étaient dans l'usage d'envoyer chaque année au printems des colonies hors de leur pays. L'une d'elle, s'est fixée en Asie, comme l'atteste le nom de *Galatie*, donné à une province de l'Asie-Mineure. La langue de ces peuples, dit Saint-Jérôme, ressemblait à celle qui était parlée à Trèves dans le nord de la Gaule. Varron, cité par le même, dit que les Phocéens peuple d'Ionie, parlaient la langue celtique, qu'ils apportèrent en Europe, quand ils vinrent fonder Marseille, 600 ans avant J. C. La langue des Scytes et celle des Cimbres ou Cimmériens était la même, au rapport de Diodore de Sicile que celle des Gaulois; ce qui ne serait pas, si ces derniers n'avaient pas envoyé des colonies en Asie. Ainsi, si les Phocéens sont venus apporter en Europe la langue de leurs ancêtres, il pourrait bien en être de même des Phéniciens.

Mais, quand cette proposition ne serait pas vraie pour Tyr, il resterait toujours à peu près hors de doute que l'Armorique parlait la langue celtique avant le moment où les Carthaginois y ont porté leur commerce. Sans cela, comment expliquerait-on les noms celtiques des lieux où les Carthaginois n'ont jamais pénétré et dont les racines se trouvent dans le bas-brèton. Ainsi, je ne croirai jamais qu'on puisse gratifier les Bretons de la langue, pas plus que de la foi punique.

5.° « March a pu être exprimé en Gaulois par les Bretons.

M. Le Boyer cite ici une foule de mots Gaulois que Dom Lobineau dit être des mots Bretons. Je pourrais observer que depuis ce savant Bénédictin, nos érudits ont fait des découvertes nouvelles dans la science des étymologies. Au lieu de combattre cet auteur, M. Le Boyer aurait pu examiner le glossaire polyglotte de La Tour d'Auvergne, ou le fragment de M. Eloi Johanneau, que j'ai indiqué plus haut. Mais je ne m'attendais pas à voir citer un mot que les Bretons dit-on, ont emprunté aux Gaulois. Je prends acte de cette preuve en ma faveur. Car la question n'est pas de savoir quel est celui qui a

emprunté à l'autre du gaulois ou du bas-breton, c'est de s'assurer si les deux langues n'en font qu'une.

M. Le Boyer explique par le français le mot *cecos*, prononcé, suivant Servius, à César fait prisonnier par un Gaulois. Ce mot, selon M. Eloi Johanneau, est tout entier dans le Breton. On sait, dit-il, que le C en latin se prononcerait K : *cecos* est donc pour *kekos* ; il est composé du verbe *ke* va-t-en, et de *cos*, épithète injurieuse placée d'ordinaire *avant le substantif et que les Bretons emploient à tout propos.*

6.° « Il parait que les Carthaginois ont donné leurs caractères aux anciens Gaulois, puisque César assure qu'ils se servaient de lettres grecques, et on sait que les Grecs avaient tiré leurs caractères de la Phénicie. »

Cette remarque, étrangère à la question, ne combat en rien l'identité du celtique et du bas-breton ; mais elle semblerait fortifier le système de l'origine phénicienne que j'ai rejetée, et je crois nécessaire de renvoyer le lecteur à ce qu'en dit d'Argentré, au livre 1.er, chapitre 12 de son *Histoire de Bretagne* ; je ne vois rien à y objecter.

7.° « De ce que les Druides, au rapport de César, allaient dans la *Bretagne* s'initier aux mystères de leur religion, je ne vois pas qu'on puisse en tirer la conséquence que la langue des Bretons de l'île et celle des Gaulois était la même. »

Je pourrais observer ici que le mot *Britannia*, selon l'opinion de quelques érudits, doit s'entendre, dans le passage du livre 6 de César, de la Bretagne armoricaine, et non de l'île d'Albion. C'était dans l'Armorique et non dans l'île qu'accouraient les Druides de tous les points de la Gaule. César, en effet, déclare ailleurs que l'île était peu connue des Gaulois. L'auteur de la *Parthénie* assure que par Bretagne, dans le passage de César, il faut entendre l'Armorique. Pour abréger, je renvoie le lecteur aux origines gauloises de La Tour d'Auvergne et aux *Monumens Celtiques* de M. de Cambry.

La question est de savoir si la langue des Bretons insulaires était la même que celle des Gaulois. C'est le point important. Je m'étaye ici du sentiment de Pelloutier que j'ai déjà cité, et j'établis avec César que les Bretons de l'île sont sortis de la Gaule. Or, la colonie a dû conserver la langue de la mère-patrie,

Quand l'histoire ne serait pas là pour attester que les Venètes ont imposé le nom de *Britannia* à l'île d'Albion, quand on dirait que les Belges seuls ont porté leur langue dans cette île, il s'ensuivrait toujours que les Belges parlant Gaulois n'ont pu y répandre que leur langue maternelle. L'assemblée générale de tous les Druides de la Gaule chez les Carnutes, suppose qu'ils parlaient tous le même langage. L'usage dans lequel étaient les Druides de ne rien écrire, de tout confier à la mémoire, de ne pas se servir d'interprète, ajoute un nouveau degré de vraisemblance à cette preuve.

8.° « Tacite, en disant que les habitans des parties de l'île voisine de la Gaule parlaient une langue qui ne différait pas beaucoup de la Gauloise, laisse entendre que dans le reste de l'île, la langue était bien différente; or, d'où sont venus Conan, Maxime et les Bretons qu'ils amenèrent? Ils venaient sans doute de l'intérieur et non pas seulement du littoral, et quand ils en seraient venus, quoique Tacite ne trouve pas une grande différence dans la langue, il est cependant certain qu'il en trouve une, la différence était peut-être comme entre l'Anglais et le Français. »

De ce que Tacite ne parle que des habitans de la côte, il ne doit pas être permis, je crois, d'inférer de son silence que ceux de l'intérieur de l'île parlaient une autre langue. Si l'on interprétait ainsi le silence des auteurs anciens, que de choses ne leur ferait-on pas dire? Les historiens anglais n'ont pas entendu de cette manière le passage de Tacite, puisqu'il n'y en a pas un qui dise que la langue du littoral de leur île était une autre que celle de l'intérieur. Bien loin de là, les lois des anciens Bretons de l'île, au rapport de Daviez, défendaient à leurs savans de rien innover dans la langue: on leur décernait même des récompenses pour la conserver dans sa pureté.

Quant à la différence qui existait entre le gaulois et le breton de l'île, cette différence était si légère qu'on pouvait sans doute considérer ce dernier comme un dialecte de l'autre. L'éloignement, le changement de climat amènent toujours quelque variation dans une langue que parlent deux peuples séparés par la mer. Parce que le patois des paysans de la Vendée s'écarte par la prononciation et l'orthographe de la langue française, pourrait-on le considérer comme une langue parti-

culière. Si un latin, habitué à l'accent du midi, trouve entre le gaulois et le breton de l'île une différence si peu considérable qu'il se sert de ces expressions : *sermo haud multùm diversus*, on ne peut pas en conclure que ces deux dialectes différaient entr'eux comme l'anglais et le français d'aujourd'hui.

Au surplus, l'opinion que je soutiens est si bien accréditée qu'elle appartient à l'histoire et qu'elle n'est plus du domaine incertain de l'érudition. Le judicieux W. Temple dit expressément, dans son excellente *introduction à l'histoire d'Angleterre*, « Que la langue, les coutumes » et la religion des Bretons de l'île étaient généralement » les mêmes que celles des Gaulois avant la conquête de » leur pays par les Romains. »

De plus, au rapport de Ptolémée, les noms propres des Bretons, des Gaulois étaient encore les mêmes de son tems, et cette conformité de noms s'étendait aux cités et aux habitations des deux peuples (Histoire de la langue des Gaulois, pag. 5).

9.° « Le vénérable Bède, dit dans son histoire d'Angleterre : que la Bretagne insulaire a été vraisemblablement habitée par une colonie de Gaulois. Son sentiment est puisé dans Tacite, et n'a pas plus de force que le passage de cet historien. D'ailleurs Bède ne dit pas de quelle contrée de la Gaule étaient venus ces peuples. S'ils étaient venus de la Gaule belgique leur langue était différente de celle des Celtes, son témoignage ne prouverait pas l'identité du celtique et du bas-breton. »

Nous venons de voir de quel poids est le sentiment de Tacite, ainsi quand le vénérable Bède l'aurait copié, ce serait toujours un historien qui aurait interprété comme nous le passage de cet auteur latin. Mais il ne laisse aucun doute sur la contrée de la Gaule dont étaient issus les insulaires : « Les Bretons, dit-il, qui ont donné » leur nom à cette île en ont été les seuls habitans. Ils » vinrent d'Armorique en Albion et s'emparèrent des » parties méridionales de cette île. C'est la tradition du » pays. » (Voyez l'histoire ecclésiastique de Bretagne liv. 1.er pag. 131).

Au reste, on peut appliquer à la Gaule Belgique ce que j'ai dit de l'Aquitaine, sous le n.° 2. Quand bien même les colonies gauloises qui ont peuplé l'Angleterre

seraient toutes parties de là, elles n'y auraient pas porté une autre langue que la langue celtique.

» On cite un passage de Malmesbury qui dit que Constantin, au commencement du quatrième siècle, allant de l'île de Bretagne à Rome, débarqua dans l'Armorique près de Saint Pol-de-Léon, et que sa suite et lui virent avec étonnement qu'on y parlait la même langue que dans l'île. On pourrait expliquer cela par les colonies phéniciennes dont nous avons déjà parlé. »

Sous le n.° 4, j'ai refuté, je pense, l'origine phénicienne; et le passage cité ici, devient l'une des plus fortes preuves en faveur de mon opinion.

11.° En bas-breton, on appelle la France Gall. La Basse-Bretagne n'est donc pas la Gaule pour les Bretons. La langue française est nommée par eux *Gallek*, pendant qu'ils appellent leur propre langue *Brezonec*. Cette seule considération prouve la différence des deux langues.

L'Armorique a été conquise dans le 4.e siècle par les Bretons insulaires : il n'est pas surprenant que ceux-ci ne se considèrent plus comme Gaulois après tant d'événemens qui se sont passés depuis l'époque inconnue, où leur mère-patrie a reçu les premières colonies celtiques. Il n'est pas étonnant non plus qu'ils donnent un nouveau nom à leur langue.

12.° « Si le bas-breton avait été la langue des anciens Gaulois, pourquoi y dirait-on *hoguillané*, ce qui est visiblement le mot AU GUY L'AN NEUF mal orthographié : les Bretons devraient dire, dans leur langue, *uhel varr ar bloaz nevez*.

On croit communément chez les antiquaires que la fête du Guy, conservée encore dans nos campagnes, a donné naissance à ces mots : *au gay l'an neuf*. Mais il paraît, par un passage du dictionnaire de D. Le Pelletier, que ces mots sont une traduction très-défectueuse de celui d'*hoguillané*, qu'on prononce encore en Bretagne. Ce terme, loin d'être du français mal orthographié, est au contraire un mot Breton et se rattache à une croyance très-différente de celle du Guy.

On sait que le christianisme, en s'établissant dans les Gaules, chercha à substituer les cérémonies de son culte à celles du druidisme. Ainsi, on changea les peulvens en calvaires. Ainsi on donna à des

Cromlehs les noms de chaudron du diable, chaudron d'enfer, pour convertir, aux yeux du peuple, les objets de son ancien culte en objets d'horreur. De même, pour effacer les souvenirs de la fête du Guy, on y substitua celle qui est exprimée par le mot *hoguillané*. C'est ce qu'explique le passage de D. Le Pelletier.

« Dans le pays de Léon, on se sert du terme *Eghinat*, pour demander ses étrennes. Les jeunes garçons de la campagne vont le dernier jour de l'an, par les bourgs et villages où, après avoir chanté quelques cantiques en honneur du Sauveur né de la Vierge, ils crient par trois fois : *ma Eguinat*. C'est sans doute pour représenter les pasteurs auxquels les anges annoncèrent cette grande nouvelle exprimée par le mot *évangile*; mais la bourgeoisie de Morlaix fait de cette simplicité comme des Bacchanales, par l'excès d'une réjouissance publique, en chantant des chansons profanes, et criant à pleine tête : *Enghin au eit*, le blé germe ; répété plusieurs fois, comme le refrain de leur chanson.

(Enghin-au-eit. Germe-le-grain.)

» De là vient que cette espèce de fête est nommée l'*Eghinat* et l'*Eghin-au-eit*, d'où est venu, par altération l'*Aguilan neuf*, *Aguilanneu*, et *Aguilauleu* dans les provinces voisines de la Bretagne, et ailleurs, même chez les Espagnols, qui disent *Aguinaldo*, qu'Antoine de Nébrisse, en son dictionnaire, explique par *Albricias*, *Strœnœ*, *arum*, et encore *Albricias por la bona nueva*, *strenœ*, *arum*. *Abricias demandar las*. *Evangelizo*, *as*.

» C'est justement ce que demandent nos Bretons par *ma Eghinat*, y ajoutant la nouvelle qu'ils publient, qui est *Eghin-au-eit*, le blé germe ; faisant apparamment allusion à ces paroles prophétiques, chantées tous les jours de l'avent, et qui sont accomplies à la nativité de J.-C. : *Aperiatur terrœ et germinet Salvatorem*. Voilà, si je ne me trompe, l'origine de notre terme vulgaire *Aguil'anneuf*, que l'on s'est imaginé venir de ces paroles latines : *Ad viscum annus novus*, lesquelles ne sont point du langage des Druides, et ne peuvent signifier la récompense que demande celui qui annonce une bonne nouvelle ; mais sont un appel à la cérémonie Gauloise de la récolte du

Gui de chêne. Il a été aussi facile de corrompre le Breton, que de le diversifier en tant de manières. Les bas Normans, selon Ménage, l'ont encore plus déguisé, en le faisant presque latin. *Hoguinano, quasi hoc in anno novo.* Il faut remarquer que ceux de Morlaix prononcent *éguinannée*, d'où Ménage à fait *Guinannée.*

» Je ne saurais deviner la raison qu'on a dans le pays du Maine, de ne vouloir pas chanter les cantiques vulgaires sur la naissance du sauveur, qui sont nommés *Noëls*, avant que le blé ait poussé son germe hors de terre; si ce n'est pas la même qui fait que les Bas-Bretons chantent après la fête de Noël; d'où vient qu'ils disent aussi *Noüelat* pour *Eghinat*, et l'un et l'autre pour demander leurs étrennes. »

M. Athenas ajoute l'observation suivante au passage de D. Le Pelletier :

» Je crois que l'article précédent est bien propre à refuter celui de M. Le Boyer sur l'*hoguillané* de la Bretagne. Je crois cependant que l'opinion de Dom Le Pelletier n'est pas tout-à-fait exacte lorsqu'il dit que le cri *au guil'an neuf* ne peut être accompagné de la demande des étrennes. Je crois avoir vu quelque part que le jour auquel les Druides coupaient le gui de chêne, les Gaulois se faisaient des visites de félicitation et mutuellement des présens. Au reste cela ne change rien au fond de la question.

13.° « Passons à des preuves historiques qui ne soient plus conjecturales. Le Baud, d'après Geoffroi de Montmouth, l'auteur de l'histoire de Saint-Gueznou, nous dit Conan Mériadec fit occire les habitans de l'Armorique qui étaient tous payens. Les soldats ne gardèrent que les femmes auxquelles néanmoins ils coupèrent la langue, afin que le langage Breton ne fût pas changé. La langue Gauloise a donc été proscrite dans l'endroit où les Bretons se sont établis. »

Sans doute il est permis d'invoquer le témoignage des légendaires, quand ils sont l'écho fidèle de leur siècle : leurs erreurs, leurs préjugés même instruisent. Ils servent au peintre des mœurs ; mais l'historien, tout en traçant un portrait ressemblant, doit juger ce qu'il

peint. On ne peut donc faire passer ces préjugés pour des autorités.

Les légendaires ont réuni tant de circonstances merveilleuses sur les saints dont ils nous ont laissé la vie, que l'église elle-même a été forcée de les désavouer. Ainsi, elle a approuvé le culte qu'on rend en Bretagne à Sainte-Ursule et à ses compagnes, destinées pour épouse à Conan et à ses guerriers, mais elle n'autorise point les histoires fabuleuses qu'on en a débitées.

D. Lobineau a dit, d'après Le Baud, que si les Bretons insulaires firent couper les langues aux femmes qu'ils prirent dans leur nouvelle patrie, c'était dans la crainte que leurs enfans ne fussent élevés dans le druidisme, qui régnait encore dans la plupart des cités armoricaines. Cette explication serait plus plausible que celle qui ne prête à Conan que le désir de conserver la langue de son pays; mais elle n'est pas admissible parce qu'elle suppose que réellement Conan et ses compagnons se sont portés à un acte de barbarie qui n'a pas d'excuse aux yeux de la raison et qui ne soutient pas même l'examen. M. Le Boyer a donc eu raison de la rejeter.

L'abbé Déric dit que c'est la conformité même entre la langue de l'Armorique et celle des Bretons insulaires qui donna lieu à cette fable. Un étranger, dit-il, se serait effectivement persuadé en entendant parler les Bretons et les Armoricains, qu'ils avaient toujours formé le même peuple, ou du moins que les hommes avaient disparu de leurs demeures, et que leurs femmes avaient perdu leur langue en conversant avec leurs nouveaux hôtes.

Cette explication morale me paraît satisfaisante; mais nos ancêtres ont copié plutôt qu'imaginé cette fable. Cette gentillesse, comme l'appelle M. de Kerdanet, s'est plus d'une fois reproduite dans l'histoire fabuleuse. Hérodote la rapporte au livre 2 de son ouvrage. Or, pour celui qui sait que l'histoire écrite par les légendaires et les chroniqueurs du moyen-âge n'est autre chose qu'une compilation des faits les plus remarquables de l'écriture sainte ou des annales de la Grèce et de Rome, cette explication acquerra un plus grand degré de vraisemblance.

On sait que ceux qui ont écrit les premières vies

de Duguesclin ont réuni sur ce héros tout ce que Plutarque dit de plus mémorable des guerriers de l'antiquité. On sait qu'on a attribué à Guillaume-le-Conquérant, au moment de son débarquement en Angleterre, des événemens de la vie de Constance Chlore et de Jules-César. On sait enfin que plus près de nous, on a raconté l'engloutissement de la cité d'Herbauges avec les circonstances qui ont accompagné la punition de Sodome. Il n'y a pas jusqu'à la femme curieuse, changée dans l'écriture en une statue de sel, qui ne se retrouve dans une pierre qui porte encore aujourd'hui le nom de la *Vieille du Pont Saint-Martin*. L'historien Gaillard dans sa *rivalité de la France et de l'Angleterre*, avertit à chaque instant le lecteur des emprunts que nos anciens chroniqueurs ont faits aux écrivains les plus connus de l'antiquité. Il n'est pas étonnant que le roman du Brut, qui a transformé le gog et le magog de l'écriture en un géant appelé Goémagot, ait emprunté à Hérodote la fable dont il est question.

Quand on n'aurait pas ces raisons à alléguer pour expliquer ce fait, il suffit qu'il soit si incroyable, si moralement impossible, si complètement inutile pour qu'on soit en droit de le rejeter. L'église en a désavoué plus de cent dans nos anciennes vies des saints, dont un grand nombre n'est pas plus invraisemblable.

14.° « Il faut bien qu'on ait employé des moyens violens pour que la langue de l'île se fût établie dans la presqu'île. Jamais vainqueur, à moins d'employer les moyens attribués à Conan, ne parvint à changer la langue des vaincus. »

Et voilà ce qui prouve que cette langue n'a pas été changée, car jamais vainqueur, en effet, ne fera couper la langue à cent mille femmes, uniquement pour que l'idiome de son pays natal se conserve pur chez ses descendans. Il faut ajouter encore qu'il aurait été forcé de massacrer les enfans et les vieillards, tout ce qui n'était pas sexe féminin. Il faut accumuler mille cruautés les unes sur les autres : le jugement du lecteur se trouble en songeant à tout ce qu'il faut admettre pour arriver à un pareil résultat. Le 4.e et le 5.e siècle n'étaient pas les plus beaux tems de l'histoire, j'en conviens ; mais l'historien qui rapporterait aujourd'hui sérieusement un pareil

fait, pourrait bien trouver des lecteurs plus difficiles que ceux qui ont accueilli le livre de Geoffroi de Montmouth.

15.° « On me dira que les écrits de Geoffroi de Montmouth, qui cite Le Baud, ne sont que des romans. Je conviendrai qu'il s'y trouve beaucoup de fables mêlées à l'histoire. Mais on conviendra aussi que c'est à ces ouvrages qu'on a été obligé d'avoir recours pour trouver les commencemens de notre histoire. »

S'il y a beaucoup de fables dans Geoffroi de Montmouth, pourquoi ne veut-on pas ranger du nombre celle qui attribue à Conan une cruauté si inouie? Quant aux commencemens de notre histoire on est si peu obligé d'avoir recours au roman du Brut, que l'abbé Gallet s'en est parfaitement passé, et qu'à l'exception de quelques faits consignés dans les écrivains Gallois inconnus à cet abbé, il est impossible d'écrire l'histoire bretonne sans avoir recours à ses excellens mémoires.

16.° « J'ai prouvé que César, Tacite et Strabon avaient avancé des faits qui m'étaient favorables. Le vénérable Bède et Guillaume de Malmesbury ne me sont pas opposés. Les légendaires qui ont écrit quatre à cinq siècles après les événemens établissent mon opinion par des faits incontestables. »

J'ai interprété à mon tour, d'une manière que je crois plus vraie, les passages de César, de Tacite et de Strabon. Je me suis étayé de la citation de Bède et du même fragment de Guillaume de Malmesbury; je crois avoir démontré l'impossibilité de se rendre à l'opinion qu'appuient les fables de nos légendaires. Que le lecteur impartial prononce actuellement entre M. Le Boyer et moi. Je me résume.

Il a existé dans une grande partie de l'Europe une langue originairement la même : c'était la langue celtique. Elle a été parlée dans la Bretagne insulaire comme dans la Gaule.

Le séjour des Romains dans ces deux pays ne changea pas cette langue. Les garnisons que les vainqueurs placèrent dans leur conquête ne datent que du troisième siècle. Dans le siècle suivant, les familles nobles, pour parvenir aux honneurs, apprirent le latin; mais le peuple continua de conserver sa langue maternelle.

Au cinquième siècle, la Gaule fut inondée des peuples barbares qui altérèrent la langue celtique et y substituèrent

la leur. La Grande-Bretagne fut envahie aussi ; mais ses colonies, en se réfugiant dans l'Armorique où n'avaient pas pénétré ces peuples, y trouvèrent leur langue.

Partout où les anciens Celtes n'ont pas été entièrement exterminés par les barbares, on retrouve avec eux la langue de leurs ancêtres. Le peuple du pays de Galles, les habitans de la Cornouaille insulaire, les Cantabres, quelques familles de l'Irlande, de l'Ecosse, des Hébrides, de l'île d'Anglesey, de l'île de Man ont conservé, comme les Bretons et les Gallois, un celtique plus ou moins pur, selon que ces pays se sont préservés plus ou moins de la fréquentation des étrangers. C'est ainsi que l'exploitation des mines, dans la Cornouaille anglaise, a fait dégénérer dans ce pays la langue primitive qui s'y est enfin totalement éteinte aujourd'hui.

Telles sont les vérités que l'histoire démontre. Les étymologies confirment ces assertions en expliquant par le bas-breton la plupart des noms des lieux qu'ont occupés les anciens Celtes. On pourrait errer sur ces étymologies que la vérité historique n'en souffrirait aucune atteinte. Enfin, il faudrait ajouter foi à la fable que rapporte Geoffroi de Montmouth, pour dire avec certitude comment le celtique a été éteint dans la Bretagne.

Si cette fusion d'une nation conquérante et d'une nation subjuguée fut si complète que rien ne put faire discerner aux écrivains des tems postérieurs les Bretons insulaires des anciens armoricains, il faut en conclure, ce me semble, que ce phénomène, qui serait unique dans l'histoire, ne peut s'expliquer que par l'idendité des deux langues.

ED. RICHER.





CHATEAUX DE BRETAGNE.



LE CHATEAU D'AUSOCHE.

Dans le pays d'Aginense, « au chef du rivage de la » grande mer, en la partie occidentale ez fins de » Légionense, en la tribu de Lysie, commendation » d'Ili (1) ». C'est notre bas-Léon.

Deux reines de Bretagne ont vu le jour dans ce château, les princesses Pritelle et Morone.

En 590, Juthaël, prince de la Domnonée, s'égare dans une partie de chasse. Le hasard le conduit au château d'Ausoche, son tributaire. Il y trouve la jeune Pritelle, princesse d'une rare beauté (2); il en devient amoureux, la demande en mariage, l'obtient, et les noces se célèbrent au château, où Pritelle accoucha, l'année suivante, d'un garçon qui reçut au baptême le nom de Judicaël. Ce jeune prince fut élevé dans le pays d'Aginense jusqu'à l'âge de trois ans. Il monta sur le trône en 630, et épousa la princesse Morone.

Le barde Tholosin, fils d'Onis le Satyrique, avait prédit les hautes destinées du grand Judicaël. « Aucun » roi de la terre, disait-il, ne sera mis en parallèle avec » ce prince. » En effet, bien que Judicaël n'ait jamais tiré l'épée, des auteurs vous diront que dans son tems il enlevait les plus braves au combat comme l'hirondelle enlève au vol les moucherons, et même encore, *sicut verris robustus inter porcos, ità rex Judicaëlus.*

LE CHATEAU DU PENHOAT.

Une tour solitaire près d'un petit ruisseau, des douves à moitié comblées, quelques débris de murs, le lierre naissant sur ces ruines, voilà tout ce qui reste du vieux château du Penhoat (3).

---

(1) Le Baud. In capite littoris magni, à parte occidentali, in Tribu Lysiæ, in commendatione. Ili ingomar ap. Moricium, pr. hist. Brit. 1.er col. 204.

(2) Ausochus qui, Domino dispensante, habebat filiam speciosam Pritellam nomine. Ibid.

(3) En Thaulé, près de Morlaix.

Il fut fondé, vers l'an 512, par le tribun Witur, qui y demeurait avec Aliénor, sa compagne (1). Le château était situé sur les limites d'une grande forêt, où le tribun prenait le plaisir de la chasse, et le soir, au retour, méditait l'évangile qu'il copia de sa main, et dont on a conservé long-tems le manuscrit dans les archives de Léon.

Le château de Penhoat, a peu figuré dans l'histoire. En 1488, François de Lesquelen eut ordre de s'y renfermer avec six ou huit gentilshommes. En 1590, le château fut pris par les ligueurs, qui l'incendièrent et en démolirent les fortifications.

Quelques guerriers célèbres ont vu le jour dans ce château : Penhoat le boiteux, gouverneur de Rennes en 1356, et Jean de Penhoat amiral de Bretagne, qui rendit de si grands services au duc Jean V, que ce prince, pour le récompenser, lui accorda le droit de manger à sa table, toutes les fois qu'il le voudrait, et, quand il n'y mangerait pas, d'avoir, à son dîner, ou bien à son souper, un pot du meilleur vin de la cave ducale.

Les ruines du Penhoat appartiennent à M. le comte de Kerouârtz, chevalier de Saint-Louis, demeurant à sa terre de Lezarazien.

LE CHATEAU DE CARMAN (2).

Il fut un tems jadis, où tout petit châtelain, dont le donjon se trouvait sur une route, où dominait une rivière, s'arrogeait le droit de piller les marchands, de rançonner les voyageurs et d'enlever les jolies femmes. Ce fut alors qu'il se trouva des chevaliers généreux, qui, par leurs statuts, s'obligèrent à courir les campagnes pour détruire ces petits tyranneaux. De là l'ordre des chevaliers errans et les riantes fictions des romanciers.

Carman fut un de ces donjons redoutables et l'on ne passe encore qu'en tremblant auprès de ses ruines. Plus tard, il devint l'asile des vertus, de la vaillance et de la courtoisie. Pendant la ligue il fut fidèle à Henri IV (3). En 1620, il était habité par Charles de Maillé, un des beaux génies et solides jugemens de la Bretagne (4).

(1) Le p. Albert. D. Mor., hist. 1., pag. 768
(2) En Kernilis, près de Lesneven.
(3) Il pouvait contenir alors 150 hommes de garnison.
(4) Cyrille Pennec.

Ce seigneur mourut à son château de l'Islette, près de Tours, le 24 juin 1628. Le pays de Léon le pleura.

Mœsta gemit Turonnia, flet que Leonia mortem,
Carle, tuam, Armoricæ gloria, lux patriæ.
Heu! quantos nobis mors contulit ista dolores!
Lumen, amor, pietas, te moriente, obeunt.

Enfin le château de Carman était, en 1689, la demeure d'une amie de M.me de Sévigné. « C'est bien dommage, » écrivait-elle à sa fille, que Madame de Carman (1) » ait son établissement au fond de la Basse-Bretagne. » C'est une liseuse; elle sait un peu de tout: j'ai aussi » quelque petite teinture, de sorte que nos superficies » s'accommodent fort bien ensemble. »

Que reste-t-il aujourd'hui de ce château? Une tour en ruines, au milieu d'un désert.

LE CHATEAU DE TEVENEC.

Le roi Grallon avait régné dans la superbe ville d'Ys; ainsi l'assure la légende : *ar Roé glaz ren zo en Ys bez*, le roi Grallon est dans le tombeau d'Ys (2).

Cette ville fut engloutie par un déluge vers l'an 431, en punition des crimes de ses habitans. On assure que l'imagination la plus audacieuse ne parviendrait jamais à retracer les écarts auxquels on se livra dans cette coupable cité. L'infante, elle-même, oubliant la pudeur et la modération si naturelles à son sexe, y donnait l'exemple de tout genre de dépravations. L'heure de la vengeance arriva. L'Océan sortit de ses abîmes, et dans peu d'instans Ys fut submergée. Le lendemain, le voyageur n'aperçut qu'une mer paisible (3), et demanda en vain où était la ville d'Ys (4).

---

(1) Cette dame de Carman, était une demoiselle de Marinais. Le cardinal Othoboni, qui l'avait connue autrefois à Rome, adorait son mérite joint à une beauté de 18 ans. [M.me de Sévigné].

(2) Vie bret. de Saint-Guenolé.

(3) La baie de Douarnenez.

(4) Ys était la capitale des anciens *Corisopitis*, dont le nom veut dire habitans de la ville d'Ys, *Kor* ou *Ker-Ys-Opiti*. Il est fait mention de cette ville dans l'anonyme de Ravenne sous le nom de *Kris*, qui est évidemment une abréviation de *Ker-Ys*, ville d'Ys; abréviation qui donnerait à penser que le *K* barré des Bretons, était connu des Romains comme il l'est aujourd'hui des Français et des Allemands. Au reste, quelqu'un promet de démontrer que le *Portus icius* ou *itius* n'est que l'ancien port d'Ys, et c'est de là que César, après le combat des Vénètes, s'embarqua pour Albion.

Le roi Grallon, sauvé seul du désastre, alla fixer sa demeure dans le pays d'Argol, au château de Tévénec, qui était alors un séjour enchanteur : la mer y venait mourir aux pieds de jardins délicieux. Là se trouvaient des roses et des fleurs de toute espèce, et en telle abondance, que si on y eût apporté un mourant pour lui faire respirer le baume qu'elles exhalaient, elles l'eussent à l'instant rappelé à la vie. Mais, en outre, c'est qu'on ne mourait jamais dans ce château. Le roi Grallon devait y vivre toujours ; mais il donna son palais pour y fonder un monastère, et voilà justement pourquoi le roi Grallon mourut en 445.

LE CHATEAU DE CARNOET.

Sur la rive droite du Laïta (1), non loin de la jolie ville de Quimperlé sont les ruines du vieux château de Carnoët. Des pans de mur couvert de mousse, de lierre et d'épines ne laissent apercevoir que sa grandeur passée. Des fossés remplis d'eau vive l'entouraient, des tours le protégeaient.

« Autrefois fut un duc et prince, en ce païs de Bre-
» taigne, qui avait nom le duc Caignart, lequel fit faire
» et édifier le parc de Carnoët (2) et la duchesse com-
» paigne d'iceluy avait nom Usette. Ne scait-on en quel
» tems ils furent, regnirent et resquirent. » Alain Caignart et Judith, sa femme, vivaient en 1029.

En 1375, Jean d'Evreux s'était cantonné au château de Carnoët. Il y fut assiégé par Rohan, Clisson et Beaumanoir. Le duc Jean IV vint à son secours, et sa présence fit fuir les assiégeans.

Le parc de Carnoët avait plus de deux lieues de tour ; d'autres disent sept lieues. Il était environné de douves profondes et de murs de quatre pieds d'épaisseur sur 15 d'élévation (3).

MIORCEC DE KERDANET.

---

[1] C'est le nom que les rivières d'Ellé et d'Izole prennent après leur réunion.

[2] D. Morice dit que ce fut le duc Jean 1.er vers l'an 1240. Preuve tom. 1.er col. 411.

[3] Expilli, v.o Quimperlé.



ESCOUBLAC.

Extrait d'un voyage inédit à Guérande et ses environs.

La route qui conduit de St.-Nazaire à Escoublac est monotone, et n'offre rien qui soit digne de fixer l'attention de l'observateur curieux. En suivant cette route, on aperçoit à l'horizon une longue ligne jaunâtre, et l'on découvre bientôt une montagne de sable : c'est là qu'est enseveli l'ancien bourg d'Escoublac. Ce bourg, qui était situé sur le penchant d'une colline baignée par la mer, a été englouti par l'immense quantité de sables que l'Océan jette sans cesse sur le rivage, dans cette partie de la côte. Je gravis avec peine la hauteur. Arrivé sur le sommet, je ne voyais autour de moi que des sables arides, que le vent soulevait et transportait au loin, et je n'entendais que le bruissement des vagues agitées qui venaient expirer sur la plage déserte. La colline est couverte de pierres, seuls vestiges de ce qui fut autrefois habité ; on y voit encore un arbre, et, auprès, deux vieilles murailles : ce sont les restes de l'église, ou plutôt de l'ancien prieuré de St.-Pierre d'Escoublac, qui long-tems avant notre funeste révolution, était en ruines et déjà enfoui en grande partie sous les sables. L'arbre que l'on trouve dans ces tristes lieux, n'a plus que quelques branches ; son existence parait extraordinaire sur cette terre frappée de stérilité qui n'offre de toutes parts ni ombrage ni végétation ; il disparaîtra bientôt avec les vieux murs qui l'avoisinent, et dans quelques années peut-être, le voyageur cherchera en vain la place de ce malheureux village.

Si l'on n'y prend garde, ces sables finiront par envahir tous les terrains voisins. Déjà même ils s'avancent et ne sont plus arrêtés que par un large fossé qui, une fois comblé, leur laissera un libre passage. M. le comte Donatien de Sesmaisons, dont la famille (1) possédait

(1) Cette famille est une des plus anciennes de la Bretagne. L'an 1250, Normand du Marchis, donna, par testament, à Jean de Sesmaisons, demeurant à Nantes, la terre de la Sausinière, dans la paroisse de St.-Similien. David de Sesmaisons, fils de celui-ci fut grand bailli de l'Anjou et du Maine.

de tems immémorial la seigneurie d'Escoublac, a obtenu l'autorisation de faire des plantations dans cette terre mouvante, pour arrêter les progrès de l'envahissement que l'on redoute ; mais il est à craindre que cette utile entreprise, ne puisse réussir, et je crois même qu'on a tenté vainement plusieurs de ces plantations.

Escoublac est appelé en breton, dans les vieilles chroniques, *Escop-lac*, lac de l'évêque : il était très-ancien. On sait que, le 5 juillet 1073, l'évêque de Nantes céda aux religieux de l'abbaye de Saint-Florent, l'Eglise d'Escoublac, qui fut érigée en prieuré. En 1426 on y comptait 164 *feux* ou familles, ainsi que le constate le recensement de la population, fait à cette époque, pour asseoir l'impôt du *fouage* qui fut levé en Bretagne, à raison de 42 sols par *feu*, somme assez importante eu égard à la valeur de l'argent, dont le marc était alors à neuf livres.

Le phénomène qui a détruit l'ancien bourg d'Escoublac et qui menace le second du même sort, n'est pas le seul que l'on puisse citer en Bretagne. Poussé continuellement par les vents violens du nord-ouest, l'Océan frappe avec fureur nos rivages, surtout depuis la pointe de *Roscoff* jusqu'à la pointe de *Penmarck*; il s'enfonce dans les terres, creuse des baies (1), ou jette ses sables sur les champs cultivés. A une petite distance de St.-Pol-de-Léon, près de la Roche-Méan, on voit une plage de sable blanc d'une grande étendue, contrée stérile et pourtant habitée. Les habitans de ce triste climat, sont vêtus de toile, même au milieu de l'hiver; leurs cheveux noirs tombent sur leurs épaules, et une barbe épaisse donne à leur visage un air dur et sauvage; ils vivent de panais et de quelques choux qu'ils obtiennent, par les plus rudes travaux, sur ce terrain inculte ; leur demeure est établie dans les rochers. Buffon décrit l'affreux événement qui couvrit de sables ce pays autrefois cultivé et fit disparaître pour jamais des campagnes fertiles. Un ouragan terrible engloutit, dans une nuit, sous un déluge de sable, les villages et leurs habitans. Le lendemain, tout était anéanti. On considérait avec effroi cette plaine aride et immense, qui avait remplacé des champs rians

(1) La baie de *Douarnenez* occupe l'emplacement où jadis était située la ville *d'Is*, engloutie sous les eaux, à la fin du quatrième siècle, et que les Légendaires et la tradition représentent comme grande et opulente.

et féconds. La jolie ville de St.-Pol-de-Léon, sera elle-même bientôt détruite, si l'on ne s'empresse d'élever une digue qui présente une barrière puissante aux flots de sable qui s'amoncèlent et s'avancent chaque année. Sur la même côte, en se dirigeant vers l'ouest, on trouve, non loin du hâvre d'Abbrevrak, les sables de Sentec qui couvrent presque en entier l'Eglise de Tremenach, dont on se servait, il y a environ cinquante ans.

ADOLPHE T...... T.

TRADUCTION DE LA 7.e ODE D'HORACE.

LIVRE IV.

A L. MANLIUS TORQUATUS.

Les neiges ont fondu, le gazon reparait,
Déjà zéphyr fait verdir les bocages;
Le triste hiver s'enfuit, le doux printems renaît,
Et les ruisseaux rentrent dans leurs rivages.
Les grâces sans ceinture et les nymphes en chœur
D'un pied léger s'animent à la danse;
Mais le tems qui s'envole entraîne le bonheur,
Ne forme point une longue espérance.
Le froid cède à zéphyr, après le doux printems
Viendra d'été la chaleur accablante,
La pâle automne ensuite épandra ses présens,
Puis reviendra la froidure attristante.
Du moins le cours du tems ramène les saisons;
Pour nous, hélas! pour nous, malheureux hommes,
Une fois descendus dans les sombres maisons,
Poudre, ombre enfin, voilà ce que nous sommes!
Qui sait, cher Torquatus, si peut-être demain
Tu n'iras pas dans la barque fatale?
D'un avare héritier trompe l'avide main
En nous montrant une ame libérale.
Sitôt qu'après ta mort, Minos, aux yeux perçans,
Aura porté sa sévère sentence;
Ni ta noblesse alors, ni vertus, ni talens
Ne te rendront ta première existence:
Pour soustraire Hyppolite à l'empire des morts,
Diane n'eut qu'une puissance vaine;
Et Thésée aux enfers, malgré tous ses efforts,
De son ami ne put rompre la chaîne.

L. PONT.



ACHÉMÉNIDE.

(Extrait d'une traduction inédite de l'Enéide).

Interea fessos ventus cum sole reliquit, etc.

(Liv. III).

Le jour meurt : l'Aquilon s'endort au sein des nues.
Nous abordons d'Enna les rives inconnues ;
Un grand port loin des vents nous offrait ses abris,
Mais l'Etna sur ces bords vomit d'affreux débris.
Tantôt s'ouvre en tonnant son immense cratère,
De longs torrens de cendre il inonde la terre ;
Tantôt ses rocs aux cieux roulent en tourbillons,
Tombent, et sur ses flancs tracent d'ardens sillons ;
Le gouffre en feu mugit : sous sa voûte qui fume
La lave enfle en grondant ses flots noirs de bitume.
  Encelade, dit-on, sous ces rocs obscurcis,
Cache ses vastes flancs, que la foudre a noircis ;
Le poids du mont l'écrase ; et sa brûlante haleine
Chasse au loin les rochers qu'il soulève avec peine :
Si, las de ses douleurs, il retourne son corps,
Le ciel fume, et l'Etna tremble de ses efforts.
  Effrayés de ce bruit, sans le comprendre encore,
Tremblans, dans les forêts nous attendons l'aurore.
La nuit qui règne aux cieux, ce fracas plein d'horreur,
Ce prodige, en nos sens tout verse la terreur.
Des nuages obscurs nous cachent les étoiles,
Et la lune pâlit en roulant sous leurs voiles.
  L'Olympe enfin se dore : effacée à son tour,
L'ombre humide s'enfuit devant l'astre du jour.
Soudain, hors des forêts, une ombre à face humaine,
Pâle, les bras tendus, vers la plage se traîne ;
Ses cheveux hérissés, son front sombre et maigri,
Tout annonce un mortel par le malheur flétri.
Son corps faible est couvert de joncs tressés d'épine ;
Mais c'est un Grec, de Troie il hâta la ruine.

Lui-même, il voit de loin nos armes, nos soldats,
Il recule ; et la peur semble arrêter ses pas.
Bientôt, vers le rivage accourant tout en larmes :
« Par ces astres brillans, témoins de mes alarmes,
» Par les Dieux, par ce jour qui luit encor pour moi,
» Arrachez-moi, Troyens, de ces lieux pleins d'effroi !
» Que je fuie ! il suffit. Jadis sous vos murailles,
» Sur les vaisseaux des Grecs j'apportai les batailles ;
» Je le sais trop : eh bien ! fils de Laomédon,
» Si mon crime ne peut espérer de pardon,
» Frappez, ou plongez-moi dans ces mers où nous sommes ;
» Si je meurs, je mourrai du moins des mains des hommes. »
Il dit, tombe à nos pieds sans force et sans chaleur,
Les embrasse, et d'un Grec nous pleurons le malheur.
Quel est, lui disons-nous, le sujet de vos plaintes ?
Votre nom ? vos aïeux ? Qui peut causer vos craintes ?
Anchise le premier, pour gage de sa foi,
Lui tend sa main sacrée et calme son effroi.
« Ithaque est ma patrie : Adamaste, mon père
» Vécut pauvre (que n'ai-je estimé sa misère !) ;
» Mais son Achéménide, aux pieds de vos remparts,
» Voulut auprès d'Ulysse affronter les hasards.
» Ici nos Grecs, fuyant un Cyclope terrible,
» M'oublièrent, errant sous sa caverne horrible ;
» C'est là que Polyphême étend son corps pesant,
» S'enivre de carnage et regorge de sang.
» S'il sort (Dieux, sauvez-nous de ce monstre difforme !),
» Ce géant jusqu'aux cieux lève sa tête énorme ;
» Tout fuit, tout s'épouvante à son aspect affreux,
» Et sa gorge engloutit les chairs des malheureux.
» Je l'ai vu dans son antre, apprêtant leur supplice,
» Prendre en sa vaste main deux des soldats d'Ulysse,
» J'ai vu leurs corps brisés sur un roc tressaillir,
» Leurs crânes sur le seuil en mille éclats jaillir,
» Et le monstre, broyant leurs entrailles fumantes,
» Faire crier leurs os sous ses dents dévorantes.
» Témoin de leur trépas, brûlant de les venger,
» Ulysse se souvint d'Ulysse en ce danger,
» Dès qu'enivré de sang, sur son bras redoutable,
» Le géant courbe enfin sa tête épouvantable,
» Dès que, parmi les chairs et les vins qu'il vomit,
» Immense, il couvre au loin son antre qui gémit,
» En cercles rassemblés autour de ses victimes,

» Le sort marque tous ceux qui vont punir ses crimes;
» Nous l'entourons : des Dieux nous implorons l'appui;
» Nous approchons du monstre, et nous fondons sur lui.
» Un tronc d'arbre noueux, qu'un fer aigu prolonge,
» Dans son œil effroyable au même instant se plonge.
» Cet œil étincelait sur son front menaçant;
» D'un bouclier d'Argos tel brille le croissant;
» Telle Phébé rayonne en l'horreur des nuits sombres.
» Du moins de nos amis nous vengeâmes les ombres.
» Fuyez ces bords; fuyez, trop malheureux nochers!
» Cent cyclopes hideux errent sur ces rochers.
» Tous, tels que Polyphême, habitant ces rivages,
» Renferment leurs troupeaux dans leurs antres sauvages.
» Phébé m'a vu trois fois, en finissant son cours,
» Traîner dans ces forêts mes misérables jours;
» Là, j'entends des géants tonner la voix bruyante;
» Là, je tremble au fracas de leur marche effrayante.
» Nourri d'herbes, de glands, de quelques fruits amers,
» Le jour fuit, et ma vue erre encor sur les mers....
» J'aperçois vos vaisseaux; sans les connaître encore,
» Je vole; heureux de fuir ces rives que j'abhorre!
» Frappez : je meurs content, quel que soit mon trépas;
» Mais sur ces bords cruels ne m'abandonnez pas. »
A peine il a parlé, nous voyons vers la plage,
Appuyant son grand corps sur un pin sans feuillage,
S'avancer hors d'un roc, son ténébreux séjour,
Un monstre informe, affreux, vaste et privé du jour.
Son troupeau qui le suit charme seul sa souffrance;
Son chalumeau pesant pend à son col immense;
Il touche enfin les flots : il s'y plonge en hurlant,
Se courbe, et dans leur sein lave son œil sanglant.
Au milieu de leur gouffre il fend les mers profondes,
Marche, et ses flancs encor s'élèvent sur les ondes.
Nous nous hâtons de fuir : tout se tait; nos vaisseaux
S'ouvrent au suppliant et volent sur les eaux.
La rame entre nos mains monte et tombe en cadence;
Polyphême l'entend, se retourne, s'élance,
Etend ses vastes bras, rechasse au loin les flots,
Et poursuit, mais en vain, nos pâles matelots.
Il élève un grand cri.... l'Italie agitée
Voit trembler à ce bruit sa rive épouvantée.
La mer au loin bondit : de longs ébranlemens
Font mugir de l'Etna les abymes fumans.

Soudain sortent des bois les cyclopes sauvages,
Ils descendent des monts et couvrent les rivages;
Mais ces enfans d'Etna, portant leurs fronts aux cieux,
Nous menacent en vain de regards furieux.
Race horrible! On croit voir dans un bois solitaire
Le cyprès de Diane ou l'arbre du tonnerre.
La voile est déployée au souffle heureux des vents,
On fatigue à l'envi les cordages mouvans,
Mais les rocs de Scylla montrent de loin leurs cîmes,
Et Charibde près d'eux fait gronder ses abymes:
La mort est là; fuyons, ou redoublant d'efforts,
Suivons l'étroit canal sans toucher les deux bords.
Du détroit de Pélore accourt soudain Borée,
Du Pantage écumant nous franchissons l'entrée;
Achéménide alors, vers Mégare et Tapsos,
Sur ces mers qu'il connait dirige nos vaisseaux.
Ainsi de tant d'écueils, dont elle était la proie,
Un compagnon d'Ulysse, un Grec a sauvé Troie.

VICTOR HUGO.



LA NUIT.

Retire-toi, mortel, dont l'aveugle démence
Au joug des passions soumet ton existence;
Mes chants ne sauraient plaire aux esprits corrompus;
Poursuis d'un vain plaisir la bruyante folie;
Les charmes séducteurs de la mélancolie
Aux cœurs voluptueux sont des biens inconnus.

Prépare à mes pinceaux des nuances plus sombres,
A mes pâles couleurs, nuit, viens mêler tes ombres;
De tes voiles épais entoure mon esprit.
Tout repose; au milieu de ce vaste silence,
Je sens battre mon cœur et mon ame s'élance....
Obéis, ma pensée, au Dieu qui te conduit.

Par cent tableaux mouvans le jour vient nous séduire;
Notre ame cède alors au charme qui l'attire,
Et la raison s'endort dans les bras du plaisir.
La nuit vient-elle en deuil planer sur notre tête?

Le génie a brisé le lien qui l'arrête ;
De ce vaste univers les secrets vont s'ouvrir.

Dans l'ombre de la nuit, errant sur le rivage,
Tu méditais, ô toi, des mortels le plus sage,
Toi qui sus enseigner un frein aux passions;
Oui, vertueux Platon, c'est dans la solitude
Que ton génie ardent se livrait à l'étude,
Qu'il puisait dans les cieux tes sublimes leçons.

Parmi ces écrivains que ton esprit admire,
Viens prendre ton essor, toi qu'une muse inspire;
Viens émouvoir, comme eux, le monde par tes chants;
Mais que tes vers, dictés au sein de l'innocence,
De ce monde orageux évitent l'influence,
Que la tranquillité préside à tes accens.

Tu fais frémir en vain les cordes de ta lyre,
Toi, qui des passions entretiens le délire,
Toi, dont l'ambition est la divinité;
Va, de l'homme en crédit mendiant les largesses,
Prostituer ta muse avide de richesses;
Ton nom n'atteindra point à l'immortalité.

Heureux l'homme inspiré par la philosophie,
Dont les pâles soucis n'ombragent point la vie!
Son ame du repos peut goûter les douceurs.
Le juste, que poursuit la fortune rebelle,
Dans le calme des nuits trouve un ami fidèle;
La nature à son deuil semble mêler des pleurs.

L'obscurité souvent donna naissance au crime;
La nuit sous le poignard amena la victime;
Elle guida le fer en cachant l'assassin ;
Mais que ce criminel soupçonne une vengeance,
Sous un ciel ténébreux sonde sa conscience,
La nuit fait naître aussi le remords dans son sein.

Il fixe en frémissant sa main encor sanglante;
A ses regards soudain l'avenir se présente;
Le crime se retrace à son cœur abattu ;
L'erreur s'est dissipée ; il s'accuse lui-même ;
Son œil s'est reporté sur un juge suprême,
Et son esprit calmé renaît à la vertu.

Viens rêver, jeune impie, au milieu du silence;
Partout de l'immortel tu ressens la présence

En vain tu veux parler à ton cœur agité;
Ta bouche a prononcé la prière sacrée,
Le voile se déchire, et ton ame épurée
Va reposer au sein de la divinité.

Quel aspect effrayant a glacé mon courage ?
J'entends du noir cyprès frissonner le feuillage,
Le saule sur ma tête agite ses rameaux;
Le calme de la mort, qui règne en cette enceinte,
Inspire à mes esprits le respect et la crainte;
Je marche, solitaire, au milieu des tombeaux.

O toi que le destin ravit à ma tendresse,
Toi dont les soins touchans guidèrent ma jeunesse,
Ma mère, c'est donc là que repose ton corps!
Le croirai-je, grand Dieu? Cette tête si chère,
Ce front que je baisais n'est plus qu'une poussière!
Tout redevient néant dans le séjour des morts!

Et toi, pour qui mes yeux versent encor des larmes,
Toi qui du tendre amour me fis goûter les charmes,
Tes vertus, tes attraits, que sont-ils devenus?
Jeune fleur, ta beauté soudain s'est effacée;
Ta cendre dort en paix sous la pierre glacée;
Ma voix t'appelle en vain, tu ne me réponds plus.

Sous le nuage épais la lune s'est voilée,
Un silence profond règne dans la vallée;
Le chien l'interrompt seul de ses longs hurlemens.
Quelle est devant mes yeux cette ombre qui voltige?
Est-ce toi, Malvina? N'est-ce qu'un vain prestige?
Ou viendrais-tu renaître au séjour des vivans?

Adieu, plaisirs, grandeurs; de ma folle jeunesse,
Par un frivole éclat, vous nourrissiez l'ivresse;
Mon cœur impétueux fut trop long-tems séduit.
Fortune, j'ai connu ta faveur passagère;
D'un monde corrupteur mon œil fuit la lumière,
Dans la nuit des tombeaux, Malvina me conduit.

HIPPOLYTE.



Le génie a bri
De ce vaste un

Dans l'ombr
Tu méditais,
Toi qui sus
Oui, vertueu
Que ton géni
Qu'il puisait

Parmi ces
Viens prend
Viens émou
Mais que
De ce mon
Que la tran

Tu fais
Toi, qui
Toi, don
Va, de l'
Prostitu
Ton nom

Heure
Dont le
Son am
Le just
Dans l
La nat

L'
La
Elle
Mais
Sous
La

Il
A
Le
L'
So

Il sent sa main le presser tendrement.
On entre enfin dans l'asile du sage :
D'un doux sommeil le charme bienfaisant
A rappelé la force et le courage
De cet objet, hélas ! trop séduisant !
Elle sourit ; et la reconnaissance
Semble animer, embellir tous ses traits,
Ce charme heureux qui pare l'innocence
Ajoute encore à ses divins attraits.
En la voyant si belle, notre ermite,
Redoutant trop les ruses du lutin,
Sans plus tarder, très-poliment l'invite
A vouloir bien poursuivre son chemin.
Mais tout-à-coup une sombre tristesse
Vient obscurcir ce visage enchanteur,
Ses yeux charmans expriment la tendresse,
Puis elle dit d'un ton plein de douceur :
« Cher Azolin, soyez mon protecteur....
» Irza n'a plus de parens, ni d'asile ;
» Ah ! laissez-la vivre heureuse et tranquille
» Auprès de vous, voilà tout son désir ;
» Je veux toujours vous aimer, vous servir. »
Cette demande était bien raisonnable,
L'ermite au fond était fort charitable,
Et puis d'ailleurs secourir son prochain
Lui paraissait très-sage et très-humain.

La belle Irza devient sa ménagère :
Elle reprend une aimable gaîté ;
Vive, enjouée, attentive à lui plaire,
Elle prévoit sa moindre volonté.
Tantôt sa voix flexible et séduisante
Redit gaîment les accens du plaisir ;
Tantôt, légère autant que le zéphyr,
Elle répète une danse charmante.

C'est chaque jour nouvel amusement ;
Plaire à son maître est ce qu'elle désire :
A ses efforts quand il daigne sourire
Rien n'est égal à son ravissement.
Notre Azolin, trop plein de confiance,
Prenait plaisir à ses jeux innocens ;
Mais à la fin un reste de prudence
Vint l'avertir tout bas qu'avec le tems

Ces jeux badins et si pleins d'innocence
Ne seraient pas toujours des jeux d'enfans.

Dès lors chez lui plus de chants, plus de danse
Triste, sévère, il garde le silence,
D'un maître il a la noble gravité:
Adieu plaisirs, adieu franche gaîté.
Plus d'une fois Irza, pâle et tremblante,
Auprès de lui veut prendre un air joyeux;
Plus d'une fois une larme brûlante
En lui parlant s'échappe de ses yeux.

Azolin voit de ce charmant visage
S'enfuir bientôt les roses, la fraîcheur;
Tout de l'amour annonce le ravage:
« Fuyons, dit-il, ce fatal ermitage:
« Je braverai son pouvoir enchanteur!

Qu'aperçoit-il?... Seule, au fond d'un bocage,
Irza mourante, Irza les yeux en pleurs,
En soupirant, à l'écho du rivage
Vient confier son amour, ses douleurs;
Soudain sa voix faiblit, tremble, s'arrête;
Le luth chéri s'échappe de sa main;
Sur son beau sein elle a penché la tête,
En murmurant le doux nom d'Azolin:

» Dieux! elle meurt! il s'élance, il s'écrie:
» Ma chère Irza, grâce; pardonne-moi!
» Qui que tu sois; femme, diable ou génie,
» Tu m'as vaincu, je m'abandonne à toi! »

A ce serment terrible, irrévocable,
Un long éclat de rire a répondu.
Il cherche en vain: la belle a disparu;
Il ne voit plus qu'un monstre épouvantable:
C'est son lutin: « Je triomphe à mon tour,
Dit-il, je vais t'attendre au noir séjour;
Crois-moi, retiens cet avis charitable:
Mon cher, le sage, en affaire semblable,
Ne peut braver le démon et l'amour. »

Pour un amant quelle scène effroyable?
Elle troubla la raison d'Azolin:
Dans chaque femme il croyait voir un diable.
Huit jours après il mourut de chagrin:
Que Dieu nous garde, amis, de son lutin.

Mais qu'ai-je fait? Grand Dieu! quelle imprudence!

J'entends déjà que l'on me dit tout haut :
Votre Azolin, Monsieur, n'était qu'un sot,
Vit-on jamais pareille extravagance ?
Entre une femme et son esprit malin
Peut-on trouver ombre de ressemblance ?
Mesdames, soit; mais ce n'est pas en France :
La scène est dans la Chine, et du tems d'Azolin,
Les femmes ressemblaient peut-être à mon lutin.

LUDOVIC.



LE LANGAGE DU COEUR.

Mes doigts tremblans ont erré sur ma lyre,
L'amour encor me fait croire au bonheur;
J'ai trop pleuré, maintenant je veux rire,
Je vais chanter le langage du cœur.

Ce doux parler sans voix se fait comprendre,
Tout reconnait son pouvoir enchanteur :
On se devine, on est sûr de s'entendre,
Quand on connait le langage du cœur.

A ces accens si vrais, si pleins de charme,
L'amant craintif sent doubler son ardeur;
Un doux regard, un soupir, une larme
Sont quelquefois le langage du cœur.

L'ambition n'a point troublé ma vie,
D'être ignoré je chéris la douceur;
Je sais aimer et, si tu veux, Zélie,
Je t'apprendrai le langage du cœur.

Mais tu rougis, tu gardes le silence :
D'où vient, dis-moi, cette douce langueur.
Tu sembles craindre et chercher ma présence.....
Comprendrais-tu le langage du cœur?

J. BOUTEILLER.



LA JEUNE MOUCHE.

FABLE.

Une mouche, à qui son grand âge,
Ses observations dans maint et maint voyage,

Avaient formé le jugement,
Se chauffait avec sa petite,
Près d'un feu sur lequel bouillait une marmite.
Certaine affaire en ce moment,
(Sans doute affaire d'importance)
Demandant ailleurs sa présence,
Elle crut devoir en partant,
Comme une bonne et tendre mère,
A sa fille donner un conseil salutaire.
Mon enfant, lui dit-elle avant de s'envoler,
Tu vois cette vapeur fumante
Comme un nuage s'élever
De cette source bouillonnante.
(C'était le pot au feu qu'elle appelait ainsi)
N'en approche pas, reste ici;
Autrement une mort certaine,
Aussi terrible que soudaine,
Serait l'effet de ta témérité.
Ceci n'est point conte frivole,
Mais c'est l'exacte vérité,
Tu peux en croire ma parole.
—Mais pourquoi donc maman?—Pourquoi, je n'en sais rien;
Mais voici ce que je sais bien:
Quand une mouche a l'imprudence
De passer au-dessus, elle y tombe et périt.
Jamais aucune n'en sortit.
Va, crois-en mon expérience.
Adieu je crois t'en avoir assez dit.
— A ces mots la mouche s'envole.
— Maman me prend pour une folle,
Dit la fille après un moment,
Moi tomber là dedans! Pourquoi donc? et comment?
En vérité vous m'en contez de belles.
Eh quoi! n'ai-je donc pas des aîles?
Et ne sais-je pas en user?
Bah! ces mamans aiment trop à jaser.
Des vieilles gens c'est le faible ordinaire,
D'un rien ils vous font une affaire.......
Allons, maman, j'y volerai,
Je veux en passer mon envie.
Voyons donc si j'y tomberai.
Mon étourdie y vole, y tombe et perd la vie.
La malheureuse avant que d'expirer,

N'eut que le tems de proférer
Cette maxime et si belle et si sage
Digne de passer d'âge en âge:

Malheur tôt ou tard aux enfans
Sourds aux avis de leurs parens.

A.[te] D.*****



A M. L'ÉDITEUR *DU LYCÉE*.

Monsieur, vous avez bien voulu insérer dans la troisième livraison du *Lycée* quelques fragmens, que j'avais eu l'honneur de vous adresser sur l'horrible fléau qui désola la Catalogne.

En les plaçant immédiatement après une autre pièce, vraiment poëtique, composée sur le même sujet, mais sur un plan différent, vous avez pensé, sans doute, que le rapprochement qu'en pourraient faire vos souscripteurs ne serait pas sans intérêt pour eux. Il n'est pas étonnant qu'un acte aussi sublime que le dévoûment des médecins français et des vénérables sœurs de Sainte-Camille, à l'époque de cette épouvantable calamité, ait trouvé une foule d'apologistes, surtout en France où l'enthousiasme de la reconnaissance et de l'admiration ont, de tout tems, élevé des autels à l'héroïsme et aux vertus.

Ce n'est donc point pour engager une lutte d'amour-propre que j'ai l'honneur de joindre ici quelques nouveaux fragmens, faisant suite aux premiers; mais pour acquitter ma part du tribut que les muses françaises se sont empressées d'offrir aux apôtres de l'humanité dont le courage honore la patrie.

J'ai l'honneur, etc.

CITERNE JEUNE.

Nantes, le 16 mars 1823.

P. S. Je profite de cette occasion pour réparer une omission qui s'est glissée dans la précédente livraison.

Après le treizième vers, celui-ci manque:

Ces cris qu'au désespoir arrache la torture.
Voir le sang, etc.

N. B. L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison les nouveaux fragmens du poëme de M. Citerne, sur Barcelonne.



QUATRIÈME REVUE BRETONNE.



LE DIORAMA.

C'est là que quatre mille personnes se heurtent, se coudoient, s'étouffent de chaleur et de poussière, en croyant se promener, dans un espace de dix pieds de large, rétréci par quatre rangs de chaises.... Quels charmes ou du moins quels avantages trouve-t-on dans cette promenade ? Aucun; mais elle est à la mode. (*M. de Jouy.*)

Qu'avez-vous vu de merveilleux dans la capitale, demande le bon provincial au commis-voyageur qui arrive de Paris ? — J'ai vu, répond le jeune homme enthousiasmé, deux chefs-d'œuvre de l'art, l'expression noble et sublime de la nature : j'ai vu *le Diorama* et *Mademoiselle Mars*, dans *Valérie !* — Diable ! s'écrie le bourgeois, si je pouvais abandonner mon magasin, ma femme et mes enfans, j'irais aussi moi visiter ces deux phénomènes.

Eh bien, mon cher Monsieur, ne quittez point votre famille, continuez de faire prospérer votre commerce, et, en attendant que l'aveugle séduisante du Théâtre-Français daigne s'abaisser à recueillir des larmes de province, venez admirer avec moi un Diorama. — Un Diorama ! — D'après les récits que vous en ont faits les voyageurs, et le compte que le journal du département en a rendu, cela doit vous paraître une des sept merveilles du monde ? Venez; c'est aujourd'hui dimanche, jour de repos, de bonheur, jour qui fait oublier les travaux, les ennuis de la semaine, jour qu'adorent à la fois l'enfant, l'écolier, l'employé et la femme du jour.... Mais le Diorama vous dira mieux que moi ce que c'est; car l'auteur, en traçant le tableau d'une grande ville, a choisi un dimanche, pour rendre les scènes plus amusantes et plus variées. — Quelle est cette ville ? — Je vous avoue que je n'en sais rien, j'ai bien quelques soupçons, mais comme je pourrais me tromper, je laisse à votre sagacité le soin de la reconnaître.

Entrez dans l'enceinte; votre œil découvrira l'intérieur

des maisons ; les habitans agiront comme des personnes naturelles ; et, chose étonnante, vous pourrez juger de leurs mœurs, de leur caractère, passer en revue tous les originaux, ce qui n'est pas le moins intéressant. Si vous ne m'en croyez pas sur parole, suivez-moi.... Le *Cicerone* s'apprête à faire l'explication : écoutons !

Vous voyez devant vous, Messieurs, une grande et belle cité, située sur les rives d'un fleuve majestueux. Cette ville vous est représentée à cinq heures du matin. Admirez les effets de la lumière : le jour va bientôt paraître ; les rues sont encore désertes ; promenez vos regards sur ces campagnes délicieuses que l'on aperçoit à l'horizon ; ces monumens riches et élégans semblent s'élever peu à peu et écarter les ombres qui les environnent. L'aurore vient de luire, le tableau s'anime, les habitans se réveillent ; c'est un dimanche : à ce mot plus d'un jeune homme ouvre les yeux, sourit et retombe sur son lit, en répétant tout bas avec délices : c'est un dimanche !

Voyez-vous les projets se former, les parties se faire ? Voici un bon marchand qui a trouvé moyen de prélever sur son budget de quoi acheter une maisonnette et quatre arpens de terre, qu'il appelle gravement sa campagne ! Il va s'y rendre avec sa famille. La petite voiture d'osier, la vieille jument attendent à la porte ; les provisions paraissent ; la mère, les enfans, les amis, etc., tout cela parvient à se loger dans la modeste carriole du marchand, qui espère bien, grâce à son activité et à la bonne volonté des acheteurs, changer dans quelque tems cette carriole en berline, sa bicoque en maison, son jardin en bonne terre, et troquer son titre d'électeur contre celui d'éligible. Laissons partir ce brave homme.

Vous regardez ces groupes nombreux, qui, comme des tribus errantes, semblent se diriger vers une autre ville, dont vous apercevez dans le lointain les cabanes en bois. — Quelle est cette cité nouvelle ? Cela ne ressemble pas mal à la capitale du Congo, ou à un des faubourgs de Constantinople ? — Vous vous trompez, Messieurs ; c'est la patrie des bons vivans et des amis de la gaîté ; vous deviez vous en douter à cette fumée épaisse qui s'élève au-dessus des toits : elle fait sourire le gastronome, et hâte les pas tardifs des futurs habitans. Ils abordent, en poussant des cris de joie, cette terre promise, qu'ils n'abandonneront qu'à la nuit, si toute-

fois le dieu de la treille, protecteur né de ces murailles leur permet de revoir leurs pénates.

Voici une dame qui se rend au bain, avec un roman de Walter-Scott ; ce jeune homme prend le même chemin, il porte sous le bras le Cours de littérature, dont il a déjà lu le premier chapitre ; car dans ce pays les femmes commencent à se livrer au genre romantique, et les jeunes gens sont fous de la littérature ; voyez-les, en sortant, gagner cette promenade qu'orne un monument d'une belle architecture, destiné, je crois, à rassembler les commerçans de la contrée ; cette promenade est maintenant couverte des plus belles fleurs de la saison. Notre jeune homme va se marier, il commande deux bouquets : l'un est pour la belle-mère, l'autre pour la future : depuis trois ans il ne manque pas un dimanche d'offrir cet hommage à sa belle, et la marchande a intérêt à lui voir filer le parfait amour ; car, après l'hymen, adieu les bouquets ! Cependant, je me trompe : ce Monsieur est marié, mais il est encore galant ; il vient de faire une ample provision de fleurs odoriférantes, que sa chère moitié trouvera sur sa cheminée, en se réveillant : c'est très-sentimental. Près de lui, cet amateur, qui sait par cœur l'almanach du jardinier, se croit un petit Linné : il disserte sur une plante étrangère devant les badauds étonnés, tandis que le bon bourgeois emporte dans son mouchoir des oignons d'œillets et de tulipes pour augmenter les plantations qu'il a établies sur sa fenêtre ; modeste cultivateur, il jouit sans crainte de sa petite propriété, qui a cela d'agréable qu'elle ne paie point d'impositions.

Au milieu, considérez ces promeneurs occupés d'objets plus graves et plus importans : ce sont les politiques du quartier, encore tout pleins de la lecture des journaux de la veille. Voici le théâtre de leurs exploits ! Ils s'animent, ils discutent les intérêts des puissances : vous les croiriez bien terribles, cependant ils n'ont jamais quitté leurs paisibles foyers et n'ont servi que dans la garde nationale de la ville. Ils écoutent avec attention l'orateur en chef : celui-là a fait trois mois de campagne à la suite d'un commissaire des guerres. Laissons-les disputer et suivons ces quais magnifiques. Voyez-vous ces ouvriers et ces paysans endimanchés ? Comme des prisonniers rendus à la lumière, ils jouissent avec délices de la liberté ; après six jours de travail ils sentent mieux le prix d'un dimanche.

Regardez-les admirer le muséum des rues, ou rire aux couplets grivois des chanteurs ambulans. *Flaner* est pour eux le bonheur, plus heureux en cela que cette petite dame faible et souffrante, qui va faire ses visites en équipage : son médecin lui ordonne de prendre de l'exercice, mais on a fait l'acquisition d'une voiture, chose très-importante en ce pays ; et le moyen d'aller à pied, un dimanche, comme une bourgeoise, surtout quand on peut dire : ma voiture et mon cocher !

Suivez-moi ; Messieurs, vous me demanderez où se dirige cette foule nombreuse et brillante ? Tournez les yeux vers cette promenade superbe, ornée de quatre rangées d'arbres, et située entre deux rivières : c'est le rendez-vous général des élégantes et des grisettes, des commis et des gens en place, des bourgeois et des étrangers. Prêtez votre attention à ce tableau : vous y trouverez réunis tous les états, toutes les conditions, tous les ages, toutes les physionomies, toutes les tournures. Au premier coup d'œil vous vous laissez séduire. Quel luxe ! allez-vous vous écrier, quelles toilettes charmantes ! Tous ces promeneurs ont l'air joyeux et satisfait. Un moment, examinons en détail.

Commençons par les femmes : le nombre en est grand ; c'est tout naturel : on veut briller, on veut plaire, éclipser une rivale, trouver un adorateur, un mari. Hélas ! donnez-en un à cette beauté intéressante, qui depuis dix ans n'a pas manqué au rendez-vous ; elle a essayé tous les genres, tous les caractères et n'a pu rencontrer encore une déclaration. Aujourd'hui elle prend le ton sentimental, surtout depuis qu'elle a lu *le Solitaire et le Rénégat* ; mais, moins heureuse que la vierge de la vallée, ou que l'héroïne des Cévennes, son regard romantique n'a pas séduit le cœur de quelque noble inconnu ; c'est une preuve que le sentiment n'est pas en faveur dans ce pays. A propos de sentiment, n'admirez-vous pas cette bonne petite femme qui donne le bras à son mari ? Cela doit faire un excellent ménage ? Par malheur, Monsieur est bourru, Madame est coquette : ils se sont disputés toute la matinée, ils ne s'aiment qu'en public ! Voici un autre couple qui paraît plus franc, et ne prend pas même la peine de dissimuler. Monsieur ne ressemble pas mal à un malheureux captif, et Madame n'a l'air d'avoir pris le bras de ce cher

ami, que pour lui servir de contenance. Vous ne ferez pas le même reproche à ce vieux papa : depuis quarante ans, il promène sa chère moitié, que le tems a un peu flétrie ; issu de bons bourgeois qui de père en fils ont aimé leurs femmes, Monsieur a toujours été près de la sienne ; Madame, de son côté n'a jamais fait jaser dans son quartier. Voyageurs paisibles, ils descendent la vie, sans s'écarter de leur route ; vous ne sauriez trop contempler ces modèles de fidélité conjugale : ils sont rares !... Vous me demanderez quelles sont ces jeunes dames si élégamment parées ?.... — Des épouses d'administrateurs ? — Non, mais de petits marchands. — Quoi ! dans ce pays les femmes de marchands portent des cachemires français ? — Oui, certes, les maris trouvent bien le moyen de les faire payer au pauvre consommateur. Si vous voulez voir les épouses des hommes en place, ne les cherchez point dans la foule, où on pourrait les confondre avec des bourgeoises, ce qui serait très-désagréable. Assises à la galerie, elles reçoivent d'un air noble et imposant les saluts et les hommages des promeneurs : ce que c'est que de savoir tenir son rang. Elles ne quitteront pas leurs siéges : elles appellent cela faire une promenade. Ces dames viennent de rendre bien heureux des jeunes gens placés près d'elles, en daignant leur adresser quelques mots ; ces Messieurs enchantés, s'étalent dans leurs chaises, sourient d'un air protecteur à leurs amis, en cherchant à copier les merveilleux de la capitale. Parcourons la galerie : cette bonne dame qui a soin de placer tous les dimanches sa fille en évidence, voudrait bien lui trouver un mari. Baissez les yeux et tenez-vous droite, lui répète-t-elle souvent. La jeune personne, obéit, et le mari n'arrive pas ; mais elle écoute attentivement ce que dit un jeune homme son voisin. Que pensez-vous de la précaution de la maman ? Elle arrive un peu tard. Voici trois demoiselles qui paraissent engagées dans une conversation bien animée. Hélas ! la médisance en fait le sujet ; furieuses de se voir délaissées à quarante ans, elles se vengent en déchirant à qui mieux mieux les infortunés qui passent devant elles. Ecoutez-les un instant : « Une toilette » semblable, et son mari est surnuméraire ! — Il y a » bien des choses à dire là dessus. — Et cette autre avec » son air de grandeur, elle n'était pas si fière, il y a » cinq ans. — Quelle tournure affectée, quel air de

» prude. — Elle va se marier. — Elle va se marier ?..
» — Avec ce jeune homme qui parait si empressé. —
» Mais il faudrait l'avertir : ce serait un service lui rendre.
» — Vous savez l'aventure.... »

Ah ! Messieurs, éloignons-nous, il ne fait pas bon ici, elles pourraient nous reconnaître ; suivons ces jeunes gens qui arrivent en colonne serrée, causant tout haut, riant aux éclats, sans savoir pourquoi. A leur tête est le modèle de l'élégance, le petit Lovelace du quartier : il sourit à l'une, s'arrête devant l'autre, porte ses jugemens qui deviennent des arrêts pour ses admirateurs. Les étourdis ! Ils ont coudoyé ce bon politique qui se mettait déjà en campagne, et l'ont troublé dans ses calculs ; furieux de voir ses opérations militaires, qu'il traçait sur le sable, envahies par des barbares, il court avec ses amis se réfugier dans une allée solitaire, et il ne les quittera qu'après avoir traversé des rivières, levé des contributions et conquis des provinces. Voyez encore... Ma foi, Messieurs, je vous abandonne le soin de découvrir les autres originaux dont l'énumération serait trop longue. Si vous voulez vous amuser, tâchez de recueillir quelques traits de leur conversation ; le catalogue en serait aussi bizarre que moral, écoutez : — Décidément, je prendrai un chapeau, on m'assure que les bonnets ne me vont plus. — Avez-vous vu les journaux ? Que pense-t-on de la guerre ? — Nous montons à cheval dans l'instant pour nous montrer dans la ville. — Mon mari dit que les affaires vont mal, c'est désolant. — A propos avez-vous vu mon nouveau schall ? Je l'ai eu pour rien : cent louis! — Savez-vous ma chère, que ces jeunes gens sont fort aimables, ils étaient à mon bal — Ah ! Messieurs, quelle soirée charmante : nous étions six : trois bols de punch, des liqueurs, etc. Nous nous sommes amusés comme des dieux. — Ne me parlez donc pas, Monsieur, nous nous reverrons. — Sur les bords de la Bidassoa, vous dis-je, c'est là que nous serons en présence. — Que pense-t-on du prospectus du Grand-Théâtre ? — Voilà une petite femme bien heureuse : elle a un bon mari, de jolies robes et une loge au spectacle. — Ma chère, il ne m'a pas saluée ; c'est affreux ! je ne l'inviterai plus à mon bal. — J'y suis resté quinze jours. Ah ! que la province me paraît maussade ; on se promène bien mieux à Paris : changeons de promenade ; partons ! partons ! — Ce mot est répété par la foule.... Elle dirige ses pas vers le port.

où y fait quelques tours. Bientôt l'heure du dîner arrive, on retourne chez soi pour céder la place à d'autres acteurs : les costumes ont changé, les mœurs sont restées à peu près les mêmes : moins de galanterie chez les hommes, plus de coquetterie chez les femmes ; pour elles la toilette est une affaire, le désir de briller un besoin, auquel on doit tout sacrifier. Fatal calcul de l'amour propre, tu rends la voix de la raison impuissante ; enfant du plaisir, son vol est bien rapide et le tems des regrets est si long !..... Ce bonheur que tu embrasses est un songe, mais ce songe t'enivre et le réveil, dis-tu, est encore bien loin...... Hélas ! chaque minute le rapproche, et.....

J'oublie en vous faisant de la morale que le jour baisse : à peine pouvez-vous maintenant distinguer les promeneurs qui, comme des ombres fugitives, se rapprochent, s'éloignent, disparaissent : prêtez l'oreille, vous n'entendez plus que quelques mots confus ; tout rentre dans l'obscurité et le silence.....

Eh ! bien, Monsieur le bourgeois, que pensez-vous de mon Diorama ? — C'est assez drôle, je vous avouerai que j'ai cru reconnaître quelques-uns de mes voisins. — Cela n'est pas étonnant, il y a des originaux de même espèce dans toutes les villes. — La vôtre est charmante. — Pas trop..... Je vous l'ai représentée du bon côté ; car s'il avait fallu entrer dans des détails philosophiques, critiques, etc., et rembrunir mes tableaux, je ne sais ce que vous auriez dit ; je ne sais même pas si vous auriez voulu habiter cette ville qui vous parait si agréable ; mais je viens de remplir auprès de vous ma mission d'observateur, comme un certain Babouc, qui chargé de rendre compte des mœurs de Persépolis au génie Ituriel, lui présenta une statue composée de tous les métaux, des terres et des pierres les plus précieuses et les plus viles : « briserez-vous » cette jolie statue, lui dit-il, parce que tout n'y est » pas or et diamans ? » L'ange Ituriel entendit à demi-mot ; il résolut de ne pas même songer à corriger Persépolis. Ne soyez pas plus sévère, et dites avec lui qu'il faut laisser aller le monde comme il va ; car si tout n'est pas bien, tout est passable.

LE FLANEUR BRETON.



LE SAGE ET MONTMENIL.

CONTE.

D'où vient que la franchise est si rare aujourd'hui ?
D'où vient que, s'affublant du costume d'autrui,
Nul ne veut, ici-bas, jouer le personnage
Qui convient à son rang, à son sort, à son âge ?
Tel prétend se grandir, qui sur le bout du pié
Se dresse, et semble alors plus petit de moitié :
Tel autre sur ses traits pose un masque mobile,
Courtisan à la Cour et frondeur à la ville;
Mais loin que de sa ruse il recueille le prix,
Il ne trouve partout que honte et que mépris.
. . . .
. . . .
Regardez ce commis, qui, d'un air d'importance,
Affecte à tout venant de parler par sentence.
Le Ministre, un instant, l'a-t-il fait appeler ?
A Monsieur désormais on ne peut plus parler.
A ses plus chers amis sa porte s'est fermée :
Pour sa santé déjà sa mère est alarmée
Et se plaint qu'on enlève un fils à son amour.
Mais ce fils, cependant, qu'a-t-il fait tout le jour ?
Il a lu le journal, il a taillé sa plume,
Et d'un roman nouveau feuilleté le volume....
Oui, l'art de déguiser ses sentimens secrets
Fait encor chaque jour de rapides progrès.
Suivant l'occasion, l'intérêt, ou l'usage,
On se donne un maintien, on se fait un visage,
On cesse d'être soi, souvent pour n'être rien ;
Et chacun, en un mot, se fait comédien.
Pour moi, sur le théâtre, où souvent on s'ennuie
A jouer sans succès le drame de la vie,
Quand je vois un acteur, bouffi de vanité,
Courir par le scandale à la célébrité,
Et, de sa conscience étouffant les scrupules,
N'échapper au mépris que par les ridicules,
Je le dis hautement, j'estime plus cent fois
Celui qui, de l'instinct n'écoutant que la voix,
Et, de nos préjugés franchissant la barrière,

Monte sur les tréteaux ennoblis par Molière.
L'estimer ! direz-vous. Un acteur ! — Pourquoi non ?
Roscius pour ami n'eût-il pas Cicéron ?
Je ne suis point consul ; je n'ai point sauvé Rome ;
Mais du comédien je sais distinguer l'homme ;
Et, sans chercher si loin un exemple à citer,
Il est un autre fait que je vais vous conter.
Dans un pareil débat un conte est peu de chose,
Mais, s'il vous divertit, j'aurai gagné ma cause.
S'il est un livre utile, ingénieux, plaisant,
Où l'on puisse toujours s'instruire en s'amusant,
Un livre dont la France avec raison s'honore,
Qu'on a relu vingt fois, qu'on veut relire encore,
C'est ce roman si vrai, ce chef-d'œuvre immortel
D'esprit et de gaîté, de raison et de sel ;
Où pour nous, pour son siècle et les races futures,
Le Sage de Gilblas conta les aventures.
Un jour, à cet ouvrage encor sur le métier,
L'auteur de *Turcaret* se livrait tout entier ;
Il achevait, dit-on, cette peinture unique,
Où Gilblas, introduit dans un sénat comique,
En raconte gaîment les burlesques arrêts :
Des princes de théâtre il traçait les portraits,
Et, présentant sans fard le tableau de leur vie,
Dans la coulisse encor montrait la comédie ;
Quand l'aîné de ses fils paraît à ses regards.
C'était un avocat, grand amateur des arts,
Qui de Corneille épris, de Molière idolâtre,
Fréquentait le barreau bien moins que le théâtre.
» Mon père, lui dit-il, je vais changer d'état.
» Je ne serais jamais qu'un méchant avocat.
» — Te sentirais-tu né pour être diplomate ?
» — Non : ce poste est brillant, mais n'a rien qui me flatte.
» — Au rang de magistrat voudrais-tu t'élever ?
» — Un juge incorruptible est si rare à trouver !
» — Est-ce donc pour les arts que mon fils se décide ?
» — Oui je sens vers ce but que mon penchant me guide.
» — Est-ce peintre, poëte, ou bien musicien ?
» — Non : je veux.... — Parle donc... — Etre comédien.
» — Mon fils comédien ! Les tréteaux de la foire,
» Voilà donc le théâtre où tu cherches la gloire !
» La gloire ! Il n'en est point pour qui trahit l'honneur ;
» Et la honte jamais ne conduit au bonheur.
» Je ne te parle point de la tache éternelle

» Dont tu prétends couvrir la maison paternelle;
» Mais sais-tu les dégoûts, les tourmens, les rebuts
» Que toujours d'un acteur signalent les débuts ?
» Sais-tu combien d'écueils sont semés sur sa route ?
» Que de chagrins divers un triomphe lui coûte ?
» Que le public ingrat, qu'il veut fléchir en vain,
» L'applaudit aujourd'hui pour le siffler demain ?
» Ah ! Si tous ces périls n'ont rien qui te retienne,
» Immole à ta folie et ma gloire et la tienne.
» Affronte du public le juste châtiment :
» Mais ne crois pas, ingrat, le faire impunément.
» Mes cris s'opposeront à tes destins prospères,
» Et de sifflets vengeurs j'armerai tous les pères ! »
Par ce noble courroux son fils est ébranlé.
Le respect filial, la peur d'être sifflé,
Suspendent quelques tems l'ardeur qui le transporte.
Cependant il succombe et son destin l'emporte.
Il part : un nom d'emprunt a remplacé le sien;
Et, de peur des sifflets, notre comédien,
N'emportant de Paris qu'un bagage assez mince,
Va cacher ses débuts au fond d'une province.
Le plus brillant succès couronna ses efforts :
Accueilli chaque jour par de nouveaux transports,
Partout de ses talens on vantait la merveille.
Mais quand le souvenir des bravos de la veille
Par ses illusions cessait de l'enivrer,
L'inflexible remords venait le déchirer.
Quels succès pour un fils peuvent avoir des charmes,
Lorsqu'il sait qu'à son père ils ont coûté des larmes ?
Et de quel prix peut être un laurier criminel
Dont il ne peut orner le foyer paternel ?
Cependant du mépris et de l'indifférence
Le Sage pour son fils avait pris l'apparence ;
Et le nom de l'ingrat devant lui prononcé
N'en obtenait jamais qu'un silence glacé.
Mais combien de ce fils l'oubli le désespère !
Et qu'il entre d'amour dans le courroux d'un père !
Souvent il se disait : « Me sera-t-il rendu,
» Ce fils qui m'a quitté, ce fils que j'ai perdu ?
» Peut-être qu'en secret le repentir l'accable :
» S'il revenait à moi, s'il s'avouait coupable,
» Resterais-je insensible au cri de sa douleur ?
» Non ; j'oublirais sa faute en voyant son malheur. »

Un jour qu'à cet espoir Le Sage s'abandonne
Et qu'au remords d'un fils en secret il pardonne,
Un ami vient le voir. « J'accours pour t'embrasser,
» Lui dit-il et je pars. — Qui peut tant te presser?
» Reste, ma solitude et m'afflige et m'ennuie.
» — Faisons mieux : avec moi viens à la comédie,
» Un acteur y débute.... — Un acteur ? quel est-il ?
» — Tu ne le connais pas : son nom est Montmenil.
» C'est un garçon d'honneur, que j'estime, que j'aime.
» Quand tu le connaîtras, tu l'aimeras toi-même.
» A ses débuts d'ailleurs tu dois prendre intérêt,
» Car il doit aujourd'hui jouer dans *Turcaret*.
» — Quoi! c'est dans *Turcaret* que ce soir il débute?
» L'entreprise est hardie et je crains une chute.
» — Viens le voir : comme auteur, c'est à toi d'en juger.
» — Tu le veux : j'y consens ; mais c'est pour t'obliger. »
On part : on court en hâte au temple de Thalie.
Déjà de spectateurs la salle était remplie ;
Et jusqu'au paradis, par la foule chassé,
Le Sage s'applaudit d'être si mal placé.
Mais le rideau se lève et *Turcaret* commence.
Quelque tems on écoute en un profond silence :
L'acteur semble d'abord interdit et troublé !
On dirait que, parmi ce public assemblé,
Il est un spectateur qu'il craint de reconnaître,
Et d'un effroi secret son cœur n'est pas le maître ;
Mais au bruit des bravos, la crainte a disparu.
Du trouble qu'il combat son talent s'est accru :
Avec quel art heureux ; rival de la nature,
D'un épais financier empruntant la figure,
Il étale aux regards du public enchanté,
Dans les bruyans éclats de sa lourde gaîté,
Son fol aveuglement pour la beauté qu'il aime !
Ce n'est plus un acteur, c'est Turcaret lui-même.
Le Sage s'écriait : quel merveilleux talent !
» Quel naturel parfait ! et quel masque excellent !
» Comme il a sur le fait saisi le personnage !
» Pour la première fois je crois voir mon ouvrage.
» Tout est vrai ! tout est bien ! j'y trouve à chaque pas
» Des beautés qu'avant lui je ne soupçonnais pas.
» Ah ! si du moins mon fils, qui peut-être m'oublie,
» Eût fait par des succès pardonner sa folie !...
» Mais, non, l'obscurité qui le cache à mes yeux,
» Est sans doute un bonheur dont je rends grâce aux cieux! »

Ainsi, toujours présent à son ame offensée,
Le souvenir d'un fils attristait sa pensée !
Cependant Montmenil, au milieu des bravos,
Marche de scène en scène à des succès nouveaux :
Il triomphe, et les cris du parterre idolâtre
Ebranlent de son nom les voûtes du théâtre.
La pièce est terminée : on veut encor le voir :
On veut que sur la scène il vienne recevoir
Du public enchanté le glorieux suffrage :
C'est peu : de nouveaux cris ont appelé Le Sage ;
On entend une voix : « Qu'il vienne l'embrasser ! »
Le Sage dans la foule en vain veut s'éclipser.
On le presse, on l'entoure, et jusques sur la scène
La foule irrésistible en triomphe l'amène.
Le voilà : c'est Le Sage : et chacun applaudit.
Mais d'où vient qu'il demeure immobile, interdit ?
A l'aspect de l'acteur, dont le talent le charme,
D'où vient que de ses yeux il s'échappe une larme ?
Quel est ce Montmenil, qu'il ne connaissait pas,
Qui tombe à ses genoux, qui se jette en ses bras ?
O surprise ! ô bonheur ! c'est son fils, c'est lui-même.
Le Sage sur son cœur presse l'ingrat qu'il aime.
D'un préjugé sévère il entend moins la voix,
Et l'amour paternel a repris tous ses droits.
Son fils s'enorgueillit d'une double victoire ;
Et le pardon d'un père a consacré sa gloire.

ED. MENNECHET.

Note. = *Le Sage* (Alain René), un de nos meilleurs écrivains bretons, est né à Ruys, dans le Morbihan, vers 1677. Son fils aîné, sous le nom de *Montmenil*, s'est illustré sur le Théâtre-Français. Cet acteur, d'une société douce et aimable, mourut subitement, dans une partie de chasse, le 8 septembre 1743. On a peint Le Sage comme un homme d'un caractère doux, prévenant, toujours égal, ennemi de l'intrigue et de la flatterie. Une maladie violente l'emporta en 1747, à Boulogne, sur mer. Ses principaux ouvrages sont *Gusman d'Alfarache*, *le Bachelier de Salamanque*, et *Giblas de Santillanne*, ce chef-d'œuvre des romans. Il s'est aussi rendu célèbre par ses pièces dramatiques, et n'eût-il fait que *Turcaret* et *Crispin rival de son maître*, ces deux comédies le mettraient à côté des premiers comiques du siècle de Louis XIV.



RÉPUTATION. — CÉLÉBRITÉ. — ILLUSTRATION. RENOMMÉE. — GLOIRE.

Le plus légitime peut-être des désirs de l'homme est celui de se survivre. Le sentiment de la brièveté de la vie est celui qui nous tourmente davantage quand nous sentons en nous la possibilité d'attacher un souvenir à notre nom. Nous avons, en effet, si peu de tems à rester sur ce théâtre où tant d'acteurs ont intérêt à rivaliser avec nous et à nous effacer! Le présent n'est rien comparé aux richesses que nous nous figurons dans l'avenir, et celui qui a une fois connu, dans les jours de la jeunesse, le sentiment impérieux qui pousse tous les hommes à léguer leur mémoire à leurs semblables, est toujours sûr, si le tems lui en laisse les moyens, d'arriver à la réputation, à la célébrité, à l'illustration, à la renommée ou à la gloire.

La réputation, la plus faible des récompenses du génie, est ce bruit vague, qui nait parmi les citoyens d'une même ville ; ce bruit auquel s'attache une estime sans réflexion, une prééminence sans calculs, et que le génie sans prôneurs partage avec l'homme puissant qui a laissé échapper quelques traits heureux dans un cercle, le bel-esprit enrichi de l'esprit des autres, ou l'intrigant qui est parvenu par la bassesse à se faire quelques appuis. Le nom des hommes à réputation est une autorité dans leur ville, dans leur siècle ; mais rarement ce nom parvient-il à la ville voisine ou à la génération suivante. Aussi n'est-il rien que l'homme, sûr de ses forces et qui plus est de son ame, méprise autant que cette réputation passagère et qui confond tant d'hommes ensemble.

La célébrité s'étend parmi tous les citoyens d'un même empire, tous les hommes qui y sont nés à peu près à la même époque. Une chaîne de montagnes, une rivière suffisent pour arrêter cette célébrité dans des bornes qu'elle ne pourra jamais franchir. Un demi-siècle opère une révolution telle dans les idées

que très-souvent il engloutit avec lui toutes les célébrités! dans un pays comme le nôtre, où la foule avide de nouveautés vole au-devant de tout ce qui l'amuse et néglige presque toujours le passé, quels que soient ses titres, pour accueillir le présent, il peut être aisé à celui qui poursuit fixement son but d'arriver à une célébrité quelconque, mais il lui est très-difficile de la conserver.

L'illustration comprend quelque chose de plus. Celui qui y est une fois arrivé, trouve des juges parmi les étrangers aussi bien que parmi ses compatriotes. Les siècles garderont son nom, et malgré le bruit des commotions politiques, malgré les révolutions qui agitent les hommes, il pourra être oublié pendant quelque tems, mais il reparaîtra toujours avec éclat quand le calme aura reparu. C'est ainsi que le soleil obscurci un instant dans les nuages, se montre avec plus de splendeur.

La renommée est plus brillante que l'illustration. Celle-ci quoiqu'immortelle se retranche dans quelques classes de la société. L'autre, au contraire, les frappe toutes à la fois. L'illustration est reléguée souvent dans les livres. La renommée vit toujours dans la bouche du peuple. La première s'accorde plus généralement aux écrits, la seconde aux actions éclatantes. L'une a besoin de la réflexion pour être sentie; l'autre électrise tout à coup, et c'est par l'admiration qu'elle parle aux hommes. La première enfin excite une noble émulation; mais la seconde fait battre le cœur, comme le dit un écrivain qui a déjà acquis une grande renommée, de ceux qui n'en sont que les juges.

La gloire est la dernière passion du sage, disait Tacite, et sans doute il voulait dire que c'était la sienne. La gloire préside à tout ce qui est resté de beau, de grand, des siècles qui nous ont précédés. Elle recommande aux hommes tout ce qui est vertueux et sublime. Le peuple peut se méprendre encore dans la renommée; mais la gloire est entourée d'une auréole qui ne permet pas de la méconnaître; elle fait retentir après trois mille ans les rochers des Thermopyles du nom de Léonidas et les sables de Carthage de celui de Régulus. Pour elle, il n'est point de distinction. Elle arrête un rayon de sa lumière sur le tonneau de Diogène dont elle réprouve le cynisme, et ce rayon ne pâlit pas devant

Alexandre. Elle s'assied sur le trône du monde avec les Antonins et porte des fers avec Socrate et Epictète. Elle est la leçon vivante des siècles, parce qu'il n'y a que les grands exemples qu'elle consacre qui forcent les hommes à la vertu et qui ne les découragent pas des triomphes du crime.

Il y a donc dans l'homme quelque chose qui annonce une noble origine, puisque les récompenses qu'il décerne sont si grandes; puisque, lorsque la nature physique passe continuellement dans un cercle de destructions et de renaissances, il imagine quelque chose qui résiste à ces lois et qui semble participer de l'immutabilité même de l'être qui l'a créé...

Doux charme des lettres! Pendant la vie elles donnent un poids à la mobilité du tems, comme dit M. Fréteau; elles offrent à celui qu'elles instruisent ou qu'elles consolent les moyens de communiquer aux autres les sensations qu'il a éprouvées, les passions dont il a été le jouet. Par elles la vie morale circule dans l'univers d'un être dans un autre; par elles, nous parvenons à connaître le fond du cœur de l'homme qui est un monde; et quand celui qu'elles ont inspiré n'est plus qu'une froide poussière, elles inscrivent sur sa tombe le nom qu'il s'est acquis, et ce nom auquel se rattachent tant d'idées sublimes parvient à la dernière postérité pour y faire naître encore des vertus et des grands hommes.

Ed. RICHER.



INVOCATION.

Toi que l'homme pressent, et que la brute ignore,
Que l'orgueil méconnait et que le cœur adore,
Grand Dieu! Si te prier, c'est m'approcher de toi,
M'élever à ma source est mon plus doux emploi!

Salut Etre incréé; souris à mon hommage!
Tout ce qui sent, végète ou pense est ton ouvrage.
La matière dormait dans l'éternelle nuit,
Ton souffle y pénétra: l'univers fut produit:
Sur le double infini du tems et de l'espace,
Il n'est pas un seul point que ton regard n'embrasse:

Tous les tems sont présens à ta triple unité ;
Tu remplis tous les lieux de ton immensité.
Les soleils que la nuit recèle dans son ombre
Sous ton trône invisible étincèlent sans nombre,
Et les siècles, soumis à la commune loi,
Sans entraîner tes jours s'écoulent devant toi.
Mais tous ces attributs troublent mon ignorance :
Tant d'éclat éblouit ma faible intelligence.
Loin des cieux étoilés, frêle atôme d'un jour,
Si l'homme te conçoit, ce n'est que par l'amour ;
Lui seul, fait pour t'aimer, est ton plus bel ouvrage :
Ton essence est l'amour et l'homme est ton image.
Relegué dans l'exil, échappé de ta main,
Il est sorti de toi, mais tu vis dans son sein :
Le sol que nous foulons n'a rien qui nous réponde :
Hors de nos sens bornés il est un autre monde ;
Cet univers qui passe est un voile jaloux :
Sûrs de vivre à jamais, il n'est pas fait pour nous :
Sous la loi de la mort la terre est asservie
Et la vie ici-bas se comprend par la vie.
Ainsi donc, n'embrassant qu'un étroit horizon,
Pour arriver à toi j'abaisse ma raison ;
Oui, mon cœur accablé de ta grandeur suprême,
Mon cœur, pour t'adorer, se replie en lui-même.
C'est dans ma conscience où tu gravas tes lois :
Dans le calme des sens, j'y reconnais ta voix.
Que sert de te chercher dans la nature entière ?
Il ne faut qu'un cœur pur, pour y voir ta lumière :
Qu'importe qu'un insecte ait mesuré les cieux !
Tout ce savoir frivole est folie à tes yeux.
Tu vis, je vis par toi : voilà mon origine ;
Mon ame est un reflet de ta clarté divine.
Esclave par ses sens et libre par son cœur,
L'homme par la foi seule arrive à son auteur.
Du poids d'un corps mortel son ame embarrassée
D'un mystère sans fin fatigue sa pensée ;
C'est en vain qu'en sa force il place son orgueil :
Sa vie est un chemin du néant au cercueil.
Sa raison qui le trompe atteste sa faiblesse.
L'humilité du cœur est toute sa sagesse.
L'ignorance est pour lui, la vérité pour toi,
Et ta volonté seule est son unique loi.

ED. RICHER.



L'INÉVITABLE.

Il est des importuns qu'on rencontre partout,
Dont la présence vous accable :
Je puis en citer un surtout,
Qu'on surnomme l'*inévitable*,
Enfin *Dalême* !.... On le voit d'une table
Occuper toujours le haut bout.
Il s'y rend nécessaire et même indispensable,
Et de chaque convive il consulte le goût.
Mes amis, il faut voir avec quelle importance,
Il sert une aîle de poulet.
Plus que personne, fin gourmet,
Il fait valoir le *pacaret*,
Le *rivesalte* et le *constance*.
Il parle, ou pour mieux dire, il ne déparle pas,
Fait mille châteaux en *Espagne*,
Et, tout en battant la campagne,
Règle le destin des Etats.
Comme sur un autre soi-même,
La maîtresse de la maison
Peut compter sur Monsieur *Dalême* :
Il offre le café, sans oublier la crême;
Il verse la liqueur, arrange le boston :
Mais il ne jouera pas.... c'est *l'homme du sallon* :
Vrai *protée* il s'y multiplie :
On va danser, soudain on lui confie
Et les cannes et les chapeaux :
Connaissant le terrein toujours il distribue
En homme adroit, les *numéros*.
Bien plus que les danseurs, il se fatigue, il sue,
Et du *bal*, arrivant la fin,
Il va se reposer dans son humble *mansarde*,
En attendant le lendemain ;
Ou chez son plus proche voisin,
Il ira réclamer sa part d'une poularde.
Mais, il est pourtant certains cas
Où *Dalême* peut être utile ;
Pour vous servir, prodigue de ses pas,
Il va courir toute la ville,
Il verra votre procureur,
Votre avocat, votre notaire ;

Près des juges, de votre affaire
Il sera le solliciteur.
Voulez-vous marier la bonne et tendre *Lise* :
Dalême a sous la main un jeune homme très-doux,
Très-riche, fort aimable et tout à fait de mise.
Ce n'est pas tout, il peut consoler *Artemise*
De la perte de son époux :
Son fils n'a point de place ! Eh bien ! un capitaine,
De *Dalême* l'ami, se chargera du soin
De le placer..... ou bien dans le *domaine*,
On peut lui procurer une entrée au besoin.
Ainsi, quelque importun que paraisse *Dalême*,
S'il se montre jaloux d'obliger des amis,
Tout est donc *compensé*.... *Bon* et sage *Azaïs*,
Je combattais autrefois ton système :
Mais il faut tôt ou tard adopter ton avis.

BLANCHARD DE LA MUSSE.



EDMOND, A LA PLUS BELLE.

Amour ! que de douceur, de grâces et d'appas !
Quel ensemble charmant ! La nature peut-elle
Orner de tant d'attraits une simple mortelle ?
Si tel est son pouvoir, amour, n'en doutons pas,
C'est la plus belle.

Mais déjà, malgré moi, tendrement agité,
Mon cœur brûlant palpite et soupire pour elle :
Le feu qui me consume en mes yeux étincelle,
Et je perds, sans retour, repos et liberté,
Pour la plus belle.

Dieu ! Si son ame un jour couronnait mon ardeur.
Enivré de tendresse, à ses amours fidèle,
Edmond de la constance offrirait le modèle ;
Peut-on cesser d'aimer, quand on doit son bonheur
A la plus belle ?

Puissé-je dans ton sein allumant le désir,
Y jeter de ma flamme une vive étincelle ;
Alors, bravant les coups de la parque cruelle,
Mon cœur battrait encore, à son dernier soupir,
Pour la plus belle.

CITERNE JEUNE.



LETTRE SUR LA MUSIQUE.

Nantes, le 10 mars 1828.

Où étiez-vous, mon cher Alphonse, quand une société charmante et une réunion choisie d'amateurs vous appelaient à Nantes ? Parcouriez-vous le bastion des Ormes ? Escaladiez-vous la tour du Connétable ? Lisiez-vous les poëtiques descriptions de M. Richer dans la grotte d'Héloïse ou dans celle d'Ossian ? Assis sur les rochers de la cascade de la forge, le livre de M. Lemot à la main, compariez-vous à leurs modèles quelques-uns des jolis dessins de M. Thiénon ? Etiez-vous occupé à copier un tableau de la galerie de la maison Valentin ? Promeniez-vous vos rêveries sur les bords silencieux de la Moine ou sur les rives bruyantes de la Sèvre ? Pour la première fois je n'ai point envié votre séjour ; car je vivais avec Mozart, Méhul, Paisiello, Cimarosa, Dalayrac, Nicolo, Catel, Berton, Boieldieu, Paër, Rossini ; oui, mon ami, voilà les compositeurs dont les sublimes ou gracieuses productions étaient reproduites par d'aimables interprètes, que j'écoutais hier dans le salon d'un de nos meilleurs professeurs de musique.

Vous serez désolé de n'avoir point assisté à cette soirée, quand je vous aurai dit quels morceaux la composaient, et que j'ajouterai que leur exécution ne pouvait donner lieu à l'application de l'épigramme si connue sur les concerts d'amateurs.

Nous avons exécuté votre ouverture favorite, celle des *Aveugles de Tolède*, dont le rythme mesuré imite d'une manière originale l'instrument des nocturnes amours espagnoles. Celle qui lui a succédé est venue former un contraste bien marqué avec les suaves accords de l'immortel auteur de *Stratonice* et de l'*Irato* ; c'était l'ouverture de *Montano et Stéphanie*. C'est là que M. Berton a réuni ces grands et vigoureux effets d'orchestre, ces imposantes masses d'harmonie qui semblent faire deviner l'admirable final du 1.er acte de cet opéra ; mais une musique aussi éminemment dramatique appartient exclusivement à la scène. Combien on doit regretter, vous

en conviendrez avec moi, qu'un musicien digne d'être offert pour modèle à tous nos jeunes compositeurs, reste aujourd'hui dans le repos. On dit, mais je vous le donne sous le secret, que M. Berton néglige beaucoup la musique pour la poësie, et l'on ajoute que, tandis que l'une des muses lui accorde toutes ses faveurs, sa sœur le traite avec une rigueur désespérante. Il n'a pas le droit de s'en étonner: les muses sont femmes! les dédaignons-nous, elles nous recherchent; soupirons-nous auprès d'elles, nous n'en obtenons que froideurs et dédains. Voilà ce qu'il est douloureux de s'avouer! Ne serait-ce pas, comme l'a dit une femme qui divulguait peut-être le secret du corps, que plus nous montrons de timidité auprès des femmes, plus nous intéressons leur fierté à nous en inspirer.... Mais j'abandonne des réflexions qui m'entraîneraient trop loin, et je reviens à mon sujet.

Un second morceau de Méhul, d'un genre tout-à-fait opposé au premier, et c'était une heureuse idée de l'avoir choisi, nous a mieux fait apprécier encore un des plus grands génies dont s'honore la France. Son *invocation à Minerve*, de l'opéra d'*Euphrosine*, cet air si expressif dans son entraînante simplicité, a donc été écouté avec une religieuse attention, si je puis dire ainsi: je dois ajouter qu'il a été chanté avec une vérité d'intention peu commune au théâtre.

Il ne fallait rien moins que Mozart pour plaire encore après Méhul; aussi avait-on cherché dans ses brillantes *Noces de Figaro*, si riches de mélodie et d'harmonie, l'air où le malin barbier décrit à Chérubin les fatigues et la gloire des combats et lui trace le tableau de la vie des camps. Ici tous les éloges sont inutiles; car il me semble vous entendre fredonner, en me lisant, cet air qu'on répète malgré soi au seul nom de Figaro. Toutefois je vous souhaite, mon cher Alphonse, une voix aussi belle que celle qui faisait résonner notre salle de concert de ses mâles accens, et c'est alors que vous pourrez faire redire à l'écho de la prairie des Guerriers des chants belliqueux.

Je n'oublierai jamais de vous tenir au courant des succès de nos jeunes Bretons, soit dans les lettres, soit dans les beaux-arts. Au nombre des Nantais qui se sont distingués d'une manière si brillante au conservatoire, il faut en ajouter encore un qui promet de suivre leurs

traces dans la musique instrumentale, c'est M. Adolphe Hugot, qui a remporté l'année dernière un prix de clarinette, et dont les nouveaux progrès donnent beaucoup d'espérances pour le prochain concours. Ceci n'arrive point hors de propos ; car c'est une ariette du *Château de Monténéro* qui me le rappelle, et dès-lors vous devinez par qui elle a été chantée. Elle vous fait voir aussi qu'en réunissant les plus célèbres compositeurs dans une même soirée, on n'avait point oublié Dalayrac, le La Fontaine de la musique. Mais on ne songe pas toujours à tout, et nous n'avions point Haydn, dont les symphonies ont fait dire à Grétry : Toutes les fois que j'entends une symphonie d'Haydn, je prononce avec plaisir les paroles qu'elles semblent me demander. Il nous manquait aussi Chérubini, cet autre Mozart, comme dit M. Castil Blaze, qui sait si bien apprécier ce grand maître. Cependant nous avions dans nos cahiers la magnifique ouverture de *l'Hôtellerie Portugaise*, où les folies d'Espagne sont si admirablement reproduites. Quelque bien qu'on puisse faire, on pèche donc toujours par quelque côté.

Je ne mets guères d'ordre dans le compte que je vous rends ; car le second morceau chanté dans cette séance musicale était un duo de *Félicie*, petit opéra où l'on rencontre des motifs agréables quoiqu'un peu maniérés ; mais je m'en voudrais de le passer sous silence, parce que la manière dont il a été rendu annonçait ce que nous pouvions attendre de ceux qui devaient le suivre. En effet, l'une des voix qui, dans cette musique de M. Catruffo, nous avait charmés par son aimable facilité, nous a étonnés plus tard par sa flexibilité, vraiment extraordinaire dans un air du *Maître de Chapelle*, de M. Paër, dont les œuvres abondent d'heureuses inspirations et de brillans accords, et dans un air italien de Paisiello, où l'on s'est plu à retrouver toute la fraîcheur de la séduisante mélodie du compositeur du *Barbier de Séville*.

Le titre seul du *Barbier de Séville* vous fait prononcer le nom du fougueux adversaire de Paisiello. Pour les mettre tous deux en présence, on nous a fait entendre le duo de Rossini entre Almaviva et Figaro. Les exécutans ont parfaitement compris leur auteur, en conservant à ses chants cette grâce originale qui en forme le caractère distinctif. Comme vous devez bien le penser, ce morceau est celui que nos dames ont

écouté avec le plus de plaisir; car elles sont toutes *rossinistes*, au moins si l'on en croit une d'entr'elles, qui faisait devant moi sa profession de foi à cet égard. Mais le cygne de Pezaro, qui jouit de tant de faveurs auprès des dames, et la chose est facile à concevoir, il est le compositeur à la mode, a fort à lutter contre certains hommes qui ne l'admirent pas exclusivement; il y a entr'autres un Monsieur Théobale W...., qui lui a déclaré une guerre à mort dans une très-spirituelle brochure que je vous engage à lire.

Si les opinions diffèrent à l'égard du compositeur à la mode, elles se réunissent toutes quand il est question de celui auquel nous avons dû un de nos plus jolis morceaux, l'air de Martin (*Je ne puis voir sans rire*), dans *l'Auberge de Bagnères*. Au mérite qu'on ne peut contester au musicien qui nous a donné *Sémiramis*, M. Catel joint encore le grand mérite d'être Français; mais il est de l'Académie, et la vertu soporifique du fauteuil a produit son effet accoutumé. Si M. Berton se creuse la tête pour écrire des vers qui restent ignorés, au lieu de laisser son génie enfanter quelques belles partitions que tout le monde voudrait connaître; de son côté, M. Catel, au lieu de chercher d'harmonieux accords, pour les unir à des chants mélodieux, s'occupe, dit-on, d'aligner les carrés de son jardin et de faire des boutures.

Fort heureusement que les grands maîtres, avant de chercher un repos nécessaire après de fatigans travaux, forment des élèves qui, sans les faire oublier, viennent souvent nous les rappeler. Cette réflexion s'offrait d'elle-même en écoutant avec intérêt un morceau de la *Grille du Parc*, de M. Panseron, que nous ne connaissions point encore à Nantes.

A tant de savans compositeurs était venu se joindre M. Moschelès, ce fameux pianiste qui fixait naguères sur lui tous les regards de la capitale par sa fougue improvisatrice. Une fantaisie de sa composition et un air de Boieldieu varié par Riguel ont été joués avec une précision et une expression que vous trouveriez inconcevables, si, oubliant que je vous parle d'une soirée de famille et non d'un concert public, je pouvais vous dire l'âge de l'exécutant. Qu'il vous suffise de savoir que j'étais dans un véritable enthousiasme. Vingt fois j'ai regardé le piano pour m'assurer quelles jeunes mains le faisaient résonner, et vingt fois j'ai cru que mes yeux

me trompaient. Mais je me tais, car je craindrais d'être indiscret.

Vous voyez que la musique italienne et la musique française se sont tour-à-tour partagé les applaudissemens de l'auditoire, et vous vous doutez bien qu'on n'a pas craint de les prodiguer à un duo du *Mariage secret*, de cet opéra qui, fixant la mobilité des Italiens par sa magique mélodie, n'a jamais cessé d'exciter leur enthousiasme pour leur musicien de prédilection, si original dans ses idées, et qui n'a point de rivaux dans le genre bouffon.

Nicolo arrive sans une transition trop brusque après Cimarosa, puisqu'il a, comme ce dernier, enrichi le théâtre d'une foule de productions pleines de verve et de facilité. Dans le nombre, *Cendrillon* tient une assez belle place, si les succès d'un ouvrage en font le mérite, et c'est de cet opéra qu'on avait extrait le duo qui a succédé à celui du *Mariage Secret*.

Un quatuor italien de Fioraventi, qui a fait la musique d'une traduction italienne des *Comédiens ambulans*, de M. Picard, a terminé cette délicieuse soirée. Elle ne m'a laissé qu'un seul regret, celui de n'y avoir pas été à côté de vous; car c'est surtout dans la musique, qui agit si puissamment sur le cœur, qu'on aime à faire partager à un ami toutes les émotions qu'elle fait éprouver.

FRANCIS.



L'ALBUM D'UN BRETON.

DE L'AMOUR.

→ L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir. (*La Bruyère.*)

→ L'amour est une passion qui n'est ni bonne ni mauvaise par elle-même. Il n'y a que les sujets qui l'éprouvent qui la déterminent en mal ou en bien. (*Ninon.*)

→ L'amour est la vie de l'ame. (*Rousseau.*)

→ L'amour, qui vit dans les orages et croît souvent au sein des perfidies, ne résiste pas long-tems au calme de la fidélité. (*Rivarol.*)

→ L'amour tour-à-tour sublime ou sans énergie, s'élève avec la gloire, s'abaisse avec la faiblesse. (*De Ségur.*)

➸ Il n'appartient qu'à l'amour de donner des tristesses agréables. (*Mme. de Lambert.*)

➸ On sent le ridicule d'être amoureux d'une personne ridicule : on s'en défend comme d'un meurtre ; mais les actions vous trahissent. . (*Mme. de Sévigné.*)

➸ L'amour est le plus grand des maux, quand il n'est pas le plus grand des biens. (*De Jouy.*)

➸ Quel est l'effet d'une aveugle passion ? On cherche avec subtilité toutes les raisons qui la favorisent, et on se détourne de peur de voir celles qui la condamnent : on n'est plus ingénieux que pour se tromper et pour étouffer ses remords. (*Fénélon.*)

➸ On dit que l'amour ne peut pas se cacher, mais, quand on cesse d'en avoir cela se cache encore bien moins. (*Florian.*)

➸ Celui qui n'a point connu l'amour souffre difficilement cette passion dans un autre. (*Plaute.*)

➸ Quand on manque du nécessaire on ne songe guères à l'amour (*Térence*) traduction littérale : Vénus, sans Cérès et Bacchus, est transie.

➸ L'amour, quand il est une passion, porte presque toujours à la mélancolie : il y a quelque chose de vague dans ses impressions qui ne s'allie point avec la gaîté. (*Mme. de Staël.*)

➸ Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie. (*De la Rochefoucault.*)

➸ Il n'est pas d'état plus affreux que d'avoir mérité la colère de ce qu'on aime avec excès.
(*Le duc de Lauzun.*)

➸ L'amour est si habile, si ingénieux qu'il a de quoi récompenser tous ceux qui se dévouent à son service. (*Raimond de Miravals.*)

➸ Comme l'année s'embellit par les fleurs du printems et par les fruits de l'automne, le monde entier s'embellit par l'amour.
(*Richard de Barbezieux.*)

➸ Il ne vit pas, il est mort celui dont le cœur est insensible au plaisir de l'amour. Exister sans aimer, n'est-ce pas vivre seulement pour fatiguer les autres ? Ah ! Que le Dieu tout puissant ne me haïsse pas jusqu'à me laisser vivre, je ne dis pas un mois, mais un seul jour, si jamais, ennuyeux et ennuyé, je n'étais plus capable de sentir le bonheur d'aimer. (*De Ventadour.*)

➻ L'amour est-il le fruit de la volonté ?
(*Lord Byron.*)

➻ L'amour, comme le tems, est un fleuve qu'on ne remonte pas. (*De Jouy.*)

➻ Il y a deux choses dans le monde qui ne souffrent pas la médiocrité : *les vers et l'amour.*
(*Melle. de Lespinasse.*)

➻ Quelle est douce cette convention tacite, premier traité de l'amour timide, qui, pour satisfaire le besoin mutuel de se voir, permet aux regards de se succéder en attendant qu'ils se confondent. (*C. de L.*)

➻ L'amour est la plus grande affaire des femmes ; c'est par là qu'elles brillent, et celles-mêmes qui s'en soucient le moins, ne laissent pas d'être sensibles au plaisir d'inspirer des désirs.

➻ L'amour est l'aliment du cœur, comme les mets le sont du corps. (*Ninon de l'Enclos.*)

➻ Celui que l'on aime est l'objet de tout : on s'est transformée en lui ; c'est lui que l'on aime en soi. (*Ninon de l'Enclos.*)

➻ Que l'on a peu dit tout ce que l'on sent pour une amante, lors même qu'on a épuisé les noms les plus chers au cœur de l'homme.

➻ L'amour abandonna Psyché le jour où elle eut l'imprudence de l'examiner à découvert.

DES FEMMES.

➻ A l'aventure est-ce la cause que nous et la Théologie ne réquérons pas beaucoup de sciences aux femmes et que François, duc de Bretaigne, fils de Jean V, comme on lui parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Ecosse, et qu'on lui adjousta qu'elle avoit été nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, respondit qu'il l'en aimait mieux et qu'une femme était assez savante quand elle savait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari. (*Montaigne.*)

➻ On aime quelquefois les femmes à cause des qualités qu'on leur connait et des défauts qu'on leur suppose. (*Beauchêne.*)

➻ Les vertus et les vices des femmes ne sont guères que le reflet de nos vices et de nos vertus.
(*Aignan.*)

➻ Il y a une certaine fausseté que les femmes peuvent avouer même avec grâce : celle qui les affermit dans le devoir. (*St. Prosper.*)

➳ Pour les femmes, en général, le siége de la pensée est dans le cœur; pour beaucoup d'hommes, celui du sentiment est dans la tête. (*De C.*)

➳ Les femmes font habituellement de la confidence le premier besoin de l'amitié, et ce n'est plus alors qu'une conséquence de l'amour. (*M.me de Staël.*)

➳ Les femmes ne seraient pas ce qu'elles sont si les hommes étaient ce qu'ils doivent être. (*Soret.*)

➳ Notre sexe est physiquement et moralement si faible, notre éducation si négligée; nos toilettes, nos passions, nos petites intrigues nous prennent tant de tems; que j'ai toujours envie de rire, lorsque je vois une femme afficher l'esprit fort. Il nous est permis sans doute, de réfléchir; la grandeur, le courage peuvent se trouver en nous au point le plus éminent; mais les grandes questions de métaphysique sont infiniment au-dessus de nos lumières et de nos forces. Notre partage est l'honnêteté, la douceur, l'humanité, les grâces; les connaissances aimables sont les seules que nous devons rechercher. (*Melle. Clairon.*)



ESSAIS LITHOGRAPHIQUES.

Des améliorations s'introduisent dans l'agriculture, des procédés plus simples, des méthodes plus sûres sont indiquées par nos savans agronomes, et nos landes stériles sont déjà changées en un sol productif. Dans nos cités, les sciences et les arts semblent depuis quelques années jouir d'une nouvelle faveur, y prendre un nouvel essor. Des ouvrages remarquables sortent de nos presses et sont couronnés par les sociétés académiques; l'histoire de la contrée célèbre que nous habitons se dégage du double voile dont la couvrait la poudre des siècles et des livres presque ignorés qui gardaient nos annales; la langue que parlaient nos ancêtres devient l'objet de discussions éloquemment soutenues; des recherches utiles et précieuses déroulent à nos yeux les phénomènes célestes, et, unissant l'astronomie aux fastes du globe, nous offrent des guides dans le dédale des âges, et rapprochent de nos époques nationales les époques étrangères; nos sites, qui le disputent à l'Italie,

sont décrits avec cette couleur poétique qui, seule, peint avec vérité les richesses de la nature et fait tomber l'ame dans une rêverie qui l'élève. Heureux accord de la science et du goût ! Clisson, Arthur, Duguesclin sont évoqués, et au milieu des bocages dont nous foulons les fleurs, on nous découvre les lieux où ces héros ont imprimé une trace immortelle.

Nous pourrions continuer cette revue à peine commencée ; mais cette dissertation nous éloignerait du but que nous nous sommes proposé : il nous suffisait de faire remarquer l'impulsion donnée à tous les talens. Jusqu'à présent des plumes savantes avaient seules pu soutenir cette impulsion, et le crayon habile des artistes bretons avait forcément renfermé ses productions dans les porte-feuilles où déjà étaient amassées tant d'œuvres remarquables. Il appartenait au *Lycée Armoricain*, qui a réuni de si honorables suffrages, d'ouvrir la barrière aux beaux-arts. L'Éditeur, jaloux de donner à ce recueil tout l'éclat dont il est susceptible, avait d'abord voulu joindre aux livraisons quelques gravures, et les ouvrages des Bretons sortis de ses presses en taille-douces, lui en donnaient la facilité ; mais il n'aurait pu répandre dans les sujets assez de variété ; il a donc cherché dans la *lithographie*, que tous les dessinateurs peuvent traiter, les moyens de justifier les encouragemens que son entreprise a reçus. Ses essais ont été heureux : on en jugera en ouvrant ce cahier, par le dessin échappé au crayon de l'un de nos professeurs les plus distingués. L'impression a rendu toute la pureté de la touche de l'auteur. Néanmoins, quelqu'espérance fondée qu'on ait acquise d'obtenir en lithographie des résultats satisfaisans, il est nécessaire que ces essais (*car ce n'est qu'un essai que nous offrons*) se multiplient pour lever toutes les incertitudes.

Ce serait méconnaître l'intérêt qu'a inspiré notre journal littéraire que de penser que les Nantais qui cultivent avec tant de supériorité l'art du dessin, manqueront de fournir leur tribut pour ajouter à l'ornement du *Lycée*. Loin de nous ces doutes. Les rives de l'Erdre où Théocrite eût placé ses bergers, les aspects pittoresques de Clisson, les bords magnifiques de la Loire, les antiques manoirs des preux, nos ruines, nos monumens modernes, viendront, grâce au talent, se reproduire dans un recueil destiné à réunir tout ce qui est beau, utile et agréable.





LE LYCÉE ARMORICAIN.



LANGUE BRETONNE.

Lorsque j'ai publié, dans le *Lycée Armoricain*, mes réflexions contre l'identité de la langue bretonne et de la langue des anciens Gaulois, je me suis attendu à trouver dans la Bretagne un grand nombre de contradicteurs. Ainsi je ne suis pas étonné que le *scandale soit dans Landerneau*, dans Quimper et ailleurs, comme l'assure un des correspondans du *Lycée*. Les *poëtes*, et surtout les *antiquaires bretons*, doivent m'en vouloir de faire disparaître le voile brillant dont ils aimaient à se couvrir. Mais j'ai déjà dit que je préférais la vérité à toute autre considération. Je la cherche de bonne foi; aussi je me réjouis de voir les réponses qu'on peut me faire accueillies par l'Editeur de ce journal. Je l'invite à y insérer tout ce qu'on pourra dire dans la suite sur ce sujet. Je ne montrerai aucun entêtement, et je me rendrai aussitôt que l'on me donnera des raisons satisfaisantes. Cette question, sur laquelle on a déjà fait des volumes, n'est pas encore éclaircie; peut-être le sera-t-elle dans cette circonstance. Du choc des opinions naîtra peut-être la vérité que nous cherchons.

Un des collaborateurs du *Lycée* s'est chargé de soutenir l'honneur du Breton et s'est efforcé de détruire quelques-unes de mes preuves, dans le 4.e n.o. Dès le 2.e, le même, en répondant à une lettre de M. Daru, a avancé quelques faits qui me sont directement opposés. Je me vois, par conséquent, obligé d'examiner ces deux articles; et tout en témoignant à l'auteur mon admiration pour ses talens dans l'art d'écrire, je ne puis m'empêcher de faire voir le peu de solidité des preuves qu'il emploie,

et qu'il a, je pense, tirées de l'abbé Déric, de Cambry et d'autres, en les adoptant de confiance.

Je me propose ici de prouver trois choses : 1.° La Grande-Bretagne n'a point été peuplée par la petite, comme l'avancent M.rs de Cambry, Miorcet de Kerdanet et Richer; c'est au contraire la grande qui s'est répandue dans la petite et lui a donné son nom. 2.° Les anciens n'ont pas dit que les Albionais sont originaires de la Gaule Celtique, ils ont au contraire assuré que la grande majorité des habitans des îles britanniques avaient une langue et des mœurs très-différentes des Gaulois; qu'il y avait seulement quelques peuples du littoral qui s'en rapprochaient un peu par les usages et le langage, et encore que c'était avec les Belges et non avec les Celtes qu'ils avaient quelques rapports. 3.° Je ferai voir que l'histoire établit partout ma thèse, et, sans m'attacher précisément à prouver que Conan et ses compagnons ont coupé la langue aux femmes celtes, je donnerai quelque vraisemblance à cet événement, qui cependant ne m'est pas nécessaire; les autres points historiques me suffisent.

Je commencerai par établir un fait historique important, c'est que les îles britanniques ne tirent point leur nom de prétendus *Britanni* de la Gaule. Il me suffira, pour mettre en évidence cette vérité, de prouver que toutes les raisons apportées en faveur de l'existence de ces *Britanni*, sont tirées de passages faux, tronqués ou mal interprétés des auteurs anciens; et de prouver ensuite que la partie de l'Armorique qui porte le nom de Bretagne, ne l'a reçu que postérieurement aux émigrations des Bretons de l'île.

M. Richer assure qu'une partie de l'Armorique a porté originairement le nom de *Britannia*; il a sans doute lu dans l'abbé Déric ce fait, qu'il ne prouve en aucune manière; je puis le nier simplement, comme il l'affirme, sans donner de raisons. Suivant lui, Strabon, cité par Volaterran (1), a placé une ville de ce nom dans l'Aquitaine. J'avoue que je ne vois pas ce que fait ici Volaterran, toscan qui vivait dans le 15.e siècle; je ne sais

(1) Le mémoire de M. Richer portait, Volaterran cité par Strabon, ce qui aurait été un anachronisme très-grand; car Volaterran vivait dans le 15.e siècle et Strabon dans le 1.er; mais c'était une faute d'impression, comme on le voit au n.o suivant du *Lycée*.

pourquoi on cite un passage qu'il a tiré de Strabon ; lorsque nous avons les ouvrages de Strabon lui-même. Hé bien ! consultons-les. Voici le passage de cet auteur :

Liger vero inter Pictones et Namnitas excurrit. Super hunc fluvium prius emporium aderat Corbilo, de quâ Polybius mentionem fecit ; cum Pitheæ fabulamentorum memoriam faceret ; quod congredientibus quidem Scipioni Massiliensibus nemo rem ullam memoratu dignam, cum à Scipione interrogaretur, referre potuit, neque de Britannia, neque de Narbone, neque de Corbilone ; quæ omnium eo in tractu urbium celeberrimæ fuerant. Tanta sanè Pytheas mentiri ausus est.

Il paraît que Volaterran, et ceux qui citent ce passage, font rapporter *urbium* à *Britannia*, aussi bien qu'à *Narbone* et *Corbilone*. Il y a, à la vérité, dans le texte une construction qui n'est pas régulière et qui pourrait produire une petite confusion, si tout le reste de la description de la Gaule de Strabon n'était en opposition avec le sens qu'on veut y attacher. Au reste, voici la traduction de ce passage par Laporte du Theil :

« La Loire se décharge entre les Pictones et les Namnètes. Autrefois il y avait sur ce fleuve une place de commerce nommée Corbilo. Polybe en parle à l'occasion des fables qu'avait débitées Pithéas au sujet de l'île de Bretagne. Les Marseillais, dit-il, dans un entretien qu'ils eurent avec Scipion, ayant été questionnés sur cette île, aucun d'eux n'eut rien à dire de remarquable. Il en fut de même des habitans de Narbone et de Corbilo ; ils n'en étaient pas plus instruits que ces derniers, quoique ces deux villes fussent les plus considérables de ce canton. Pithéas osa débiter beaucoup de mensonges sur l'île de Bretagne. »

Puisque nous sommes à Strabon, je dois encore faire remarquer une erreur dans les ouvrages de Cambry et de M. Miorcet de Kerdanet. Ils disent que Strabon a placé l'île des Samnites (près Nantes) contre la Bretagne. Le fait est de toute fausseté. Voici ce passage :

In Oceano autem insulam parvam non longè in pelago exitu ligeris amnis præjacentem esse inquit, eam inhabitare samnitarum mulieres, Bacchi numine afflatas, ipsas quidem deum istum propitiantes et festis ritibus et aliis sacrorum formis exorantes. Virum nullum insulam ingredi, cæterum mulieres ipsas trajicientes viris com-

miscibri, rursus que reverti. Annuum moris esse, ut templum eodem die detegant, denuoque, tegant ante solis occasum, unaquaque pondus afferente: cujus vero pondus exciderit, eam ab reliquis dilacerari. Particulas autem bajulantes, non ante cessare, quam rabies ipsa cessaverit. Semper autem evenire, ut aliqua id passura cadat. « Dans l'Océan, en face de l'embouchure de la Loire et non loin de la côte, il existe, dit-on, une île habitée par des femmes de la nation des Namnètes (1). Ces femmes sont des Bacchantes; leur culte consiste dans des initiations et des cérémonies étranges, par lesquelles elles cherchent à se rendre propice le dieu Bacchus. Il n'est permis à aucun homme de mettre le pied dans l'île. Ce sont elles qui traversent la mer quand elles veulent avoir commerce avec les hommes, et qui s'en retournent ensuite. Elles ont la coutume de défaire une fois par an le toit de leur temple et de le reconstruire le même jour avant le coucher du soleil, avec les matériaux que chacune d'elles apporte. Si par malheur quelqu'une les laisse tomber, ses compagnes la mettent en pièces et promènent ses membres déchirés autour du temple, en jetant des cris de joie qui ne finissent qu'avec l'excès de leur rage. On ajoute qu'il y en a toujours quelqu'une à qui ce malheur arrive (*Traduction de Laporte du Theil*). »

On voit que la citation est fausse, et je suis forcé d'avouer que presque toutes étant comme celle-là, les partisans de l'opinion qui m'est contraire montrent peu de bonne foi. Examinons tous les autres passages cités.

Lucrèce a parlé de la Bretagne environ un siècle avant J. C. Alors les Romains n'avaient point encore pénétré dans l'île; ainsi, suivant M. Richer, il ne pouvait parler que des Bretons du continent. Je ne sais dans quelle logique ce raisonnement est pris. Quoi! faut-il avoir subjugué un pays pour en parler? Les Romains n'avaient-ils fait mention des Gaules qu'après s'y être introduits

---

(1) Le texte grec porte *Samnitæ*, mais Laporte pense qu'il y a eu erreur de copiste et qu'il faut lire *Namnitæ*. On ne sait où était cette île. Il se pourrait que ce fût le Croisic, dont le territoire, joint au bourg de Batz, a été autrefois entouré par la mer; et alors rien n'empêcherait de mettre le *Brivates Portus* à Guerande.

ses vainqueurs ? M. Richer n'a donc pas lu l'histoire naturelle de Pline, qu'il cite. Ce savant vivait un siècle et demi après Lucrèce, et il dit en parlant des Bretons de l'île : *Britannia insula clara Græcis nostrisque monumentis*. Cette île était célèbre du tems de Pline par les monumens grecs et latins, et l'on voudrait que Lucrèce l'eut ignorée, lui qui avait été instruit à Athènes !

Cornélius-Népos dit que les Bretons étaient avec Hercule au ravissement d'Hésione. Pourquoi vouloir encore que cet historien n'ait pas eu en vue les habitans de l'île ? On trouve dans Tacite (*Mœurs* des Germains) que dans le nord de la Frise on voyait de son tems des colonnes d'Hercule. Ainsi la fable d'Hercule s'étend partout, et si ce demi-dieu est allé sur les bords de la mer baltique, il aura fort bien pu être accompagné des Bretons, qui n'étaient pas tellement confinés dans leurs îles qu'ils n'en pussent sortir. J'éprouve, en vérité, une espèce de confusion d'en être réduit à refuter de pareilles preuves.

Plusieurs de mes adversaires ont avancé que Tacite a dit que l'île d'Albion a été nommée *Britannia* des *Britanni* de la Gaule. J'ai lu ses œuvres sans y rien trouver de semblable ; et je suis fondé à le nier jusqu'à ce qu'on m'ait indiqué l'endroit où se trouve ce passage. Tacite a donné, dans sa vie d'Agricola, une description très-détaillée des îles britanniques; il a fait connaître avec soin leurs mœurs, et nulle part je ne trouve la phrase alléguée. Comme cette description, que j'ai donnée dans mon premier mémoire est en opposition avec ce qu'on lui fait dire ici, pour ne pas mettre cet historien en contradiction avec lui-même, je suis fondé à nier ce qu'on lui prête jusqu'à ce qu'on me le fasse voir.

César dit que les Venètes faisaient le commerce *in Britanniam insulam*, dans l'île de Bretagne. MM. Cambry, Kerdanet et Richer, en concluent qu'il y avait une autre Bretagne. Pourquoi, disent-ils, le mot île, s'il n'y avait pas eu une Bretagne continentale ? C'est ici qu'on est confondu. La faiblesse de ce raisonnement étonne, et on ne sait comment y répondre. Je me contenterai d'une retorsion. Si je disais : M. Richer fait honneur à l'île de Noirmoutier, donnerais-je à entendre qu'il y a un Noir-

moutier sur le continent? Nous disons tous les jours : l'île de Cube. Il serait plaisant qu'un antiquaire vînt dans deux mille ans d'ici en conclure qu'il y avait une Cube continentale. On prouverait plus directement qu'il n'y avait pas de Bretagne sur le continent, en citant Pomponius Mela et Dion Cassius qui disent toujours *Britannia* seulement en parlant de l'île, ce qu'ils n'auraient pu faire, s'il y en avait eu deux.

M. Richer invoque le témoignage d'un *Pomponius Gallus*, qui a dit que les Bretons de la Gaule ont peuplé l'île d'Albion. Je ne connais point d'auteur de ce nom. Pomponius Mela a fait une géographie; mais il ne dit rien de ce qu'on prête à Pomponius Gallus. M. Cambry parle de Pomponius Lætus; mais, comme cet auteur est mort en Calabre, sa patrie, en 1490, c'est un moderne, dont l'opinion a peu de poids. Ainsi, jusqu'à ce qu'on me fasse connaître les œuvres de Pomponius Gallus, on me permettra de garder le silence et de regarder cette preuve comme non avenue.

César dit que les Venètes faisaient le commerce de l'étain dans l'île d'Albion. Ce fait n'est point opposé à notre sentiment. Mais M. Richer rapproche cette phrase d'un passage de Pline qui dit, d'après Timée, qu'il faut six jours pour se rendre de la Bretagne à l'île où se trouve l'étain. Alors plus de doute que Pline ne veuille parler de la Bretagne continentale; car sans cela sa phrase aurait dû s'expliquer ainsi, il faut six jours pour aller de la Bretagne dans la même Bretagne. Il suffira, pour éclaircir tout cela et prouver que le passage de Pline ne signifie pas ce qu'on veut lui faire signifier, de le copier, en supprimant cependant quelques choses qui l'allongeraient inutilement.

Ex adverso hujus situs (Rheni ostii) Britannia insula, clara Græcis nostrisque monumentis, inter septentrionem et occidentem jacet..... Albion ipsi nomen fuit, cum Britanniæ vocarentur omnes de quibus mox paulo dicemus..... Hybernia, ... Orcades, Acmodæ, ... Hœbudes, Mona, etc..... Timæus historicus à Britannia introrsus sex dierum navigatione abesse dicit insulam Mictim in quâ candidum plumbum proveniat, ad eam Britannos vitilibus navigiis corio circumsutis navigare.

J'avouerai qu'il y a quelque confusion dans le passage de Pline, sous le rapport géographique; mais on voit

aisément qu'il a intention de parler de la Bretagne insulaire. On ne sait où Timée plaçait cette île appelée Mictis, que fréquentaient les Bretons pour y chercher l'étain. Il est possible que Timée fit une faute de géographie; mais dans tous les cas, ce passage de Pline pourrait très-bien se concilier avec celui de César, sans nécessiter une Bretagne continentale. Les Venètes allaient dans l'île d'Albion chercher l'étain. Cet étain, que les Bretons allaient chercher eux-mêmes dans l'île Mictis, était placé par eux en entrepôt dans l'île d'Albion, où le prenaient les Venètes. Je donne ici la fin du passage cité, traduit par Dupinet.

« Timæus, historien, dit qu'entre les isles de la mer d'Angleterre et d'Ecosse, il y en a une nommée Mictis, où sont les mines d'estain, et qu'on met six jours à y aller; et que néantmoins les Anglais et les Ecossais y vont querre l'estain avec des esquifs d'osier cousus en cuir. »

On cite un autre passage de Pline. Dans le chap. 17 du livre 4, ce géographe nomme des *Britanni* parmi les peuples de la Belgique; mais tous les éditeurs ne sont pas d'accord, plusieurs lisent Brinanni, d'autres mettent Britannia. Voici au reste ce passage, tiré de l'édition de Francfort 1608:

A Schaldi incolunt extrà Toxandri pluribus nominibus, deinde, Menapii, Morini, Oromansaci juncti pago qui Gessoriacus vocatur, Britanni (ou *Brinanni* en marge), *Ambiani, Bellovaci et Hassi.*

« A partir de l'Escaut, on trouve la Toxandrie qui a diverses dénominations (c'est le Brabant), ensuite viennent les Menapii (Gueldres), les Morini, les Oromansaci qui joignent le pays appelé Gessoriacus, les Britanni ou les Brinanni. (M. Dupinet a traduit comme s'il y avait *Britannia*. Ainsi, après avoir mis les Oromansaci qui joignent le pays appelé Gessoriacus, il ajoute et voisins de la Bretagne, ce sens est peut-être le meilleur), ensuite les Ambiens (Amiens), les Bellovaci (Beauvais) les Hassi (le Vermandois). »

Au reste, quand il serait vrai, comme le veut Sanson, qu'il y ait eu une ville appelée *Britannia*, (dont les habitans étaient des *Britanni*) dans la Gaule Belgique, comme à Abbeville, cela prouverait seulement que quelques échappés d'Albion auraient fondé une ville dans le voisinage de Boulogne ou de Calais; mais cela

ne prouverait pas plus que les *Britanni* viennent de la Gaule, que le nom de Troyes donné à une ville de France ne prouve que les habitans de l'ancienne Troie sont venus des Gaules.

M. Kerdanet dit que Dion l'Africain appelle *Britanniens* les peuples de l'Armorique. Je ne sais ce qu'il entend par Dion l'Africain; à moins que ce ne soit Dion Cassius de Nice en Bitynie, qui a écrit une histoire romaine dont il ne nous reste que peu de livres; M. Cambry dit que c'est Denys l'Africain (1) qui s'est servi de ces expressions. Sans doute que M. Cambry a voulu désigner Denys-le-Periegete; mais il assure qu'il est plus ancien que Pline; et je pense qu'il se trompe. Suivant le sentiment le plus probable, il a vécu sous Sevère ou Marc-Aurèle. Je n'ai pu vérifier le fait cité; mais je crains bien qu'il ne soit controuvé, comme tous les autres.

On dit encore que Martial et Ausonne appellent *Britones*, les Bretons gaulois. Martial n'a employé dans toutes ses épigrammes qu'une seule fois le mot Brito. C'est dans la 22.e épigramme du 11.e livre. Il y compare une certaine Lydie aux vieilles chausses d'un pauvre breton. Je ne puis citer toute cette épigramme qui est une de ses plus obscènes. Voici comme il s'exprime :

Lydia tam. . . . .

. . . .

. . . .

Quam veteres Braccæ Britonis pauperis.

Il faut avoir bien envie de trouver des Bretons armoricains, pour penser qu'il s'agit d'eux dans ce passage. Il y avait, à la vérité, une *Gallia Braccata*, une Gaule

(1) Il est singulier que ceux qui soutiennent cette thèse tronquent tous les passages et les interprètent mal. Il est encore plus singulier qu'ils dénaturent les noms des auteurs; on dirait que c'est pour éviter les recherches qu'on pourrait faire. Les noms de Pomponius Gallus, de Dion l'Africain, de Denys l'Africain, ne se trouvent nulle part.

aux grandes culottes ; mais on ne supposera pas sans doute que les habitans de l'île fussent sans en avoir.

Les passages tirés d'Ausonne, que cite Cambry, ne prouvent rien. Ce poëte appelle quelques-uns des professeurs de Bordeaux, *descendans des druides armoricains*, dans des pièces de vers qu'il leur adresse. Je ne sais comment on en peut conclure qu'il y avait des Bretons dans la Gaule.

Le vénérable Bède, dans son Histoire Ecclésiastique, dit que les premiers habitans de cette île furent les seuls Bretons qui lui donnèrent leur nom. *On dit*, ajoute-t-il, qu'arrivés des côtes de l'Armorique en Bretagne, ils s'en approprièrent les contrées méridionales. Je ne m'attendais pas à voir Bède cité par ceux qui rejettent les vieux légendaires. Son témoignage ne devrait pas être de plus de poids que ceux que j'ai cités relativement au passage de Conan dans les Gaules, et à Sainte-Ursule. Voici comment les auteurs du Dictionnaire historique jugent cet auteur. « Ses histoires manquent de » critique et d'exactitude, et on ne peut le consulter » que pour ce qui s'est passé sous ses yeux. » Moreri dit qu'il est exact pour ce qui s'est passé de son tems ; mais que, pour le reste, il ne faut pas s'y fier ; parce qu'il s'est servi de faux mémoires. Je ferai remarquer d'ailleurs qu'il n'assure rien : il sentait lui-même que les témoignages sur lesquels il s'appuyait n'étaient rien moins que certains. Il emploie cette expression : *On dit*, *fertur*, ce qui fait voir que, malgré sa crédulité accoutumée, il sentait qu'il n'y avait que des bruits vagues auxquels il ne pouvait se fier. Je ne puis passer cet article sans faire remarquer un singulier anachronisme qui est échappé à M. de Kerdanet. Il dit, page 32 de son Histoire de la langue des Gaulois, que Pomponius Lœtus a été suivi par Bède. Le premier vivait dans le 15.e siècle, et le second dans le 8.e. Il donnerait donc à Bède le don admirable de la prescience.

M.rs Cambry et de Kerdanet citent encore contre moi la Notice de l'Empire. Si on les en croit, on y lit *Aletha, civitas maritima Britanniæ celticæ*. Je ne sais dans quel exemplaire ils ont vu ce passage, ainsi que l'inscription : *invicti Britones*. Peut-être est-ce dans une de ces notices dont parle le célèbre Danville, *qui ont subi des altérations ou interpollations dans un siècle postérieur à la*

domination romaine. Voici ce qu'on lit dans l'édition de cette notice faite à Basle en 1552 (1), et dans celle qui est en tête du premier volume de l'Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, par l'abbé Dubos :

Sub dispositione viri spectabilis ducis tractus Armoricani et Nervicani.

Tribunus cohortis primæ novæ Armoricæ Grannona in littore Saxonico (Guerande). *Præfectus militum Carronensium Blabia* (entrée du Blavet). *Præfectus militum Maurorum Venetorum Venetis* (à Vannes). *Præfectus militum Maurorum Osismiacorum Osismiis* (chez les Ossismiens). *Præfectus militum superventorum, Mannatias* (Poul-Manach près de Peros). *Præfectus militum Martensium Aleto* (Saint-Malo). *Præfectus militum primæ Flaviæ, Constantia* (à Coutances). *Præfectus militum Ursariensium Rotomago* (à Rouen). *Præfectus militum Dalmatarum Abrincatis* (à Avranche). *Præfectus militum Grannonensium Grannono* (à Granville).

On voit que le passage cité ne s'y trouve pas. On lit aussi *Aleto* au lieu d'*Aletha.*

Je pense avoir refuté tous les passages d'auteurs anciens que l'on allègue pour prouver qu'il y avait des Bretons dans les Gaules avant l'arrivée de Conan.

Il est facile maintenant de prouver que, s'il a passé quelques colonies de Gaulois dans l'île d'Albion, ces colonies s'étaient fixées sur les côtes méridionales et n'avaient point pénétré dans l'intérieur. Il suffit, pour cela de copier deux passages, l'un de César, et l'autre de Tacite. Voici celui de César :

Britanniæ pars interior ab iis incolitur quos natos in insula memoriæ proditum dicunt : maritima pars ab iis qui præda ac belli inferendi causâ ex Belgio transierant.

On voit que, suivant lui, l'intérieur de l'île était habité par des peuples qui passaient pour en être pos-

(1) Je dois faire remarquer ici une erreur qu'a commise Danville dans sa préface, au sujet de la notice de l'Empire. Il dit que le père Sirmond l'a rendue publique. Il semblerait qu'elle n'aurait paru que par les soins de ce père. Ce fait n'est pas exact; car j'en possède une édition in-f.° de Basle 1552.

sesseurs de toute antiquité, et que les parties maritimes l'étaient par des Belges.

Le passage de Tacite est cité tout au long à la page 89 du *Lycée*, j'y renvoie. On y verra que l'opinion de cet historien est que les habitans des îles britanniques y ont passé du continent; que ceux de la Calédonie venaient de la Germanie, ceux de l'intérieur qu'il appelle Silures, venaient de l'Ibérie, et que ceux qui habitaient le littoral de la Manche ressemblaient à des Gaulois, et avaient une langue qui n'en différait pas beaucoup. Comme Tacite ne dit pas à quels Gaulois ils ressemblaient, si l'on rapproche ce passage de celui de César, on verra aisément qu'il veut parler des Gaulois de la Belgique.

Aucun auteur ancien n'a aussi bien décrit les Gaules et la Bretagne que ces deux historiens, aucun ne peut nous donner de renseignemens plus sûrs qu'eux. Ammien-Marcellin, qui est venu après eux, fait des Gaulois de son tems un portrait qui ne me parait pas convenir aux Bretons. Les Gaulois, dit-il, sont blancs et de haute taille; ils ont les cheveux blonds, et ils font le plus grand cas de la propreté.

Il assure, comme César, que les Celtes, les Belges et les Aquitains différaient par les mœurs, les lois et le langage. Il est donc démontré, autant qu'on peut le faire historiquement, que les seules parties de l'île d'Albion, habitées par des Gaulois Belges, étaient les côtes maritimes qui avoisinent la Manche.

Il nous sera maintenant facile d'en conclure que la langue bretonne est différente du gaulois armoricain; car, pour soutenir cette identité, il faudrait être certain que l'on parlait dans les îles britanniques la même langue que dans la Gaule celtique. Au contraire l'histoire nous apprend que toute l'île parlait une langue très-différente des trois langues parlées en Gaule; que les seules côtes méridionales parlaient une langue qui approchait du belgique; et le belgique était différent du celtique. Ainsi, en releguant aux fables les légendaires que j'ai cités dans mon mémoire, ma proposition n'en serait pas moins établie sur des preuves irrécusables; mais je suis loin de convenir que ces pièces soient sans autorité. Le Baud est le premier qui ait écrit l'histoire de Bretagne. C'est en 1498 qu'il l'a composée par ordre

de la duchesse Anne. Les chapitres, les abbayes, les communautés avaient ordre de lui communiquer tous leurs titres et papiers. Toutes les archives de la Bretagne lui étaient ouvertes. Il s'acquitta avec exactitude et fidélité des fonctions d'historien, et toutes les histoires de Bretagne, faites depuis, sont tirées de la sienne. Il est possible qu'il ait erré sur quelques faits; mais quel est l'historien qui peut se vanter de ne l'avoir jamais fait? Cet auteur mérite donc notre confiance, surtout lorsqu'il cite un événement rapporté par un légendaire qui vivait peu de siècles après. Je pense que le légendaire a fait Conan trop cruel; mais il voulait expliquer le changement de langue lors de son passage dans l'Armorique, et il était nécessaire d'en chasser tous les habitans. D'ailleurs l'histoire de Sainte-Ursule portée au Martyrologe romain, et dont on ne peut douter, prouve qu'effectivement il n'était point resté même de femmes; puisqu'ils se virent forcés d'en faire venir de l'île. Tout le monde connait les cruautés et les barbaries qui s'exerçaient dans les 4.e, 5.e et 6.e siècles. Les Bretons viennent s'établir dans la presqu'île, en chassent les habitans et changent la langue. Un ou deux siècles après, les Angles, les Saxons, etc., viennent s'emparer des îles britanniques, en chassent les habitans et en changent aussi la langue. Ce dernier fait historique ne peut être nié, pourquoi le premier le serait-il?

Venons maintenant à la dissertation insérée dans le numéro 4 du *Lycée*. J'aurai peu de chose à en dire, parce que j'y trouve peu de choses nouvelles. Cependant l'auteur commence par assurer d'un ton imposant que, *s'il y a quelque chose de démontré en histoire, c'est l'opinion qui regarde comme identiques le celtique et le bas-breton;* il ajoute un peu plus loin que *l'opinion qu'il soutient est si bien accréditée qu'elle appartient à l'histoire et qu'elle n'est plus du domaine incertain de l'érudition.* On me croirait foudroyé par ces terribles sentences qui semblent anéantir tout ce que je pourrai dire; mais le lecteur qui veut des preuves ne s'en laissera pas imposer. Il dira en lui-même: « nous allons voir si ces assertions sont vraies », et s'il les trouve dénuées de fondement, il rira sous cape de ce ton tranchant.

Je ne parlerai point des étymologies; ce que j'en ai

dit reste intact et n'est point refuté. M. Richer convient que plusieurs érudits mal-adroits en ont donné qui ne supportent pas la critique. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que ces mauvaises étymologies puissent servir à soutenir sa thèse. Quoi! quelques auteurs bretons, croyant donner du relief à leur langue, auront, dans leur intérêt, avancé des faits faux, pour faire croire qu'elle est l'ancien celtique, et ces faits faux prouveront leur thèse! En vérité je ne puis comprendre ce raisonnement.

M. Richer me renvoie aux étymologies d'Eloy Johanneau, qu'il dit meilleures. Mais je pense qu'on doit y attacher si peu d'importance relativement aux faits historiques, que je ne puis me résoudre à les lire.

M. Richer me suit pas à pas et répond à tout; mais je doute que ses réponses paraissent satisfaisantes.

J'ai dit que les Bretons ont deux mots différens pour exprimer leur langue et la langue gauloise; ce qui n'aurait pas lieu si c'était la même. Cette difficulté me semble faiblement résolue.

J'ai dit que dans plusieurs cantons de la Basse-Bretagne on prononce en vieux français *à guy l'an neuf*, la veille du premier de l'an, ce qui est un reste du druidisme. Ces mots n'étant pas bretons, prouvent que les druides ne parlaient pas cette langue. C'est ici que M. Richer fait véritablement ce qu'il me reproche, *il coupe le nœud gordien* et ne le dénoue pas. Ne trouvant pas de réponse, il embrasse une opinion qui détruit toutes les notions des antiquaires bretons. Selon lui ces paroles ne sont pas un reste de la religion des Celtes; elles sont au contraire relatives à une fête que les premiers chrétiens substituèrent à la fête du guy, pour la faire oublier. S'il en était ainsi, pourquoi les mandemens des évêques, qui défendent ces cris superstitieux? Pourquoi ces arrêts du parlement qui les interdisent?

M. Richer sent bien que sa cause serait perdue, s'il était certain que les langues belgique, aquitanique et celtique étaient différentes. Il s'efforce, en conséquence, de faire croire que ce n'étaient que trois dialectes d'une même langue; mais il aura beau faire, il ne parviendra jamais à détruire les témoignages positifs de César, de Strabon et d'Ammien-Marcellin, qui assurent que ces trois parties de la Gaule parlaient des langues qui ne se

ressemblaient pas. Ces assertions ne sont d'ailleurs contredites par aucun autre auteur ancien. Ainsi, sur quoi se fonderait-on pour faire croire qu'elles ne différaient que comme des dialectes de la même langue? L'auteur que je combats dit, comme preuve, qu'avant la conquête des Gaules par César, elles portaient toutes le nom commun de celtiques. J'irai plus loin que lui, et j'accorderai que très-anciennement presque toute l'Europe était appelée Galatie, Celtique, etc.; mais doit-on en conclure que ces vastes pays compris sous une même dénomination avaient la même langue? Non. On doit seulement en conclure que les Grecs et les Latins, qui seuls nous ont parlé de ces pays, ne les connaissaient pas suffisamment pour nous donner des détails sur leur intérieur. Lorsqu'on a fait les premières découvertes du nouveau monde, on a donné à tout ce vaste continent le nom commun d'Amérique. Faudrait-il en tirer la conséquence qu'on y parlait la même langue? On a su depuis que celles des Péruviens et des Mexicains n'avaient aucune ressemblance.

Je vais résumer en peu de mots les conséquences des preuves que je crois avoir bien établies.

Du tems de César et avant son entrée dans les Gaules, les îles britanniques étaient habitées par des peuples dont on ne connait pas trop l'origine; les côtes seules de l'île d'Albion l'étaient par des colonies belges. Tacite pense que ces îles avaient été peuplées par des colonies de Germains, d'Ibériens et de Gaulois. Il est à présumer qu'il s'est formé une langue mixte, qui était parlée dans ces îles et qui pouvait varier un peu d'un lieu à un autre. A la même époque la Gaule celtique et par conséquent les Armoriques parlaient une langue qui devait en différer beaucoup, puisqu'elle différait de la belgique qui seule avait dû se mêler avec la germanique et l'ibérienne pour former celle de l'île. Ce qui avait lieu du tems de César existait encore du tems d'Ammien-Marcellin et dans les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Dans le 4.e, Conan Mériadec et Maxime débarquèrent dans notre presqu'île avec une armée nombreuse. Ils en chassèrent les habitans, s'y établirent et y portèrent leur langue. Quelque tems après, les Juttes, les Saxons et les Angles s'emparèrent des îles britanniques et, suivant l'usage de ces tems barbares,

en chassèrent les habitans. Les Bretons se sauvèrent en partie dans les montagnes de la principauté de Galles, où les vainqueurs ne purent les poursuivre, et en partie dans la presqu'île, où leurs compatriotes les reçurent; et le breton ne fut plus parlé que dans la Basse-Bretagne et dans la principauté de Galles. Les nouveaux peuples qui vinrent se fixer en Angleterre y apportèrent la langue qui est peu à peu devenue la langue anglaise actuelle. Le celtique ou gaulois, parlé par tout le reste de la Gaule celtique, est devenu par degrés le français actuel, en se mêlant au latin et à la langue franque. Il a pu se mêler au français des mots bretons, parce que des peuples voisins qui commercent ensemble se donnent mutuellement des mots. C'est ainsi que les Carthaginois en auront aussi donné anciennement aux Gaulois et aux habitans de la Grande-Bretagne; mais lorsque j'ai dit que des expressions carthaginoises se sont vraisemblablement introduites dans les langues bretonnes et gauloises, j'ai été bien loin de penser, comme semble le dire M. Richer, que le breton et le gaulois fussent des dialectes carthaginois. Je sais que quelques auteurs l'ont cru et ont voulu le prouver; mais je n'admets pas plus leurs preuves que M. Richer.

J. LE BOYER.



NECROLOGIE BRETONNE.

La ville de Nantes vient de perdre un des hommes les plus savans du département. En attendant qu'une plume plus exercée que la mienne fasse l'éloge historique qui lui est dû, je vais retracer quelques circonstances de sa vie, et indiquer les ouvrages utiles qu'il a publiés.

M. Freteau, docteur-médecin, ancien chirurgien des hôpitaux militaires, membre-correspondant de la Société de Médecine de Paris, membre-résidant de la Société Académique de Nantes et de plusieurs autres Sociétés, est né à Bain, département d'Ille-et-Vilaine, en 1765. Ses parens, jouissant d'une honnête aisance, le pla-

cèrent de bonne heure au collége de Rennes, où il fit ses humanités avec la plus grande distinction. C'est là qu'il s'appropria ce style élégant dont il a orné, depuis, ses écrits.

Désirant se consacrer aux belles fonctions de l'art de guérir, il en commença l'étude sous un habile chirurgien de Rennes. Après s'être exercé sous lui pendant deux ans, il alla dans la capitale suivre les cours des savans qui y professent; et ce ne fut qu'après de longues études et après être consommé dans son art difficile, qu'il vint se fixer à Nantes, où ses talens, son zèle et ses connaissances ne tardèrent pas à attirer l'attention. Bientôt il se classa au rang des plus habiles médecins. Je ne rappellerai point ici les soins zélés qu'il prenait des malades qui se confiaient à lui. Un grand nombre de personnes pourraient dire comme M. de Tollenare, dans le discours qu'il a prononcé sur sa tombe, sinon avec la même éloquence, du moins avec autant de vérité, qu'elles doivent à M. Freteau leur propre conservation et celles *des êtres qui leur sont le plus chers*. S'il soignait les riches avec zèle, le pauvre n'obtenait pas des soins moins empressés, et sa générosité le portait même jusqu'à aider de sa bourse ceux qui lui auraient dû des honoraires.

Plusieurs mémoires envoyés à la Société de Médecine de Paris, dont il était associé, non-seulement ont été imprimés par elle; mais ils ont été récompensés. Cette Société, digne juge des ouvrages de médecine, lui a décerné des couronnes et des médailles.

Il aidait ses confrères de ses conseils, il encourageait les jeunes médecins. Sa bibliothèque et ses vastes connaissances étaient à leur service. On lui a reproché quelquefois un certain esprit de domination, un désir trop vif de la gloire et des honneurs. C'est un faible qu'il avait, peut-être; mais quel est l'homme sans défaut.

Membre de la Société Académique de Nantes, et l'un des fondateurs de l'institut départemental qui l'avait précédée, il s'y est distingué par ses travaux. Plusieurs mémoires intéressans de lui ornent ses procès-verbaux. Il a occupé une fois le sécrétariat et trois fois la présidence. Dans des tems difficiles, il a soutenu l'honneur de cette Société, et c'est à lui qu'on doit sa nouvelle organisation.

Ses connaissances ne se bornaient pas à celles qui constituent l'habile médecin. Les lettres et l'agriculture lui doivent beaucoup. Un discours sur l'agriculture, plein de choses utiles, écrit d'un style élégant, s'est fait remarquer dans une des Séances publiques de la Société Académique, et il y a peu de ses programmes annuels qui ne renferment quelque chose de lui.

C'est le 9 avril que M. Freteau a été enlevé à ses amis. Il a été frappé d'une espèce d'apoplexie foudroyante qui l'a fait périr en un instant.

Je me bornerai ici à donner la nomenclature de ses ouvrages; je laisserai à un médecin le soin de les apprécier et d'en faire ressortir le mérite.

Ouvrages de M. Freteau.

1.° Un grand nombre de Mémoires lus à la Société Académique de Nantes, insérés en tout ou en parties dans ses procès-verbaux.

2.° Le Procès-Verbal de cette Société pour les années 1814 et 1815. Trois Discours prononcés aux séances de 1818, 1819 et 1820.

3.° Plusieurs Mémoires insérés dans le Recueil que publie la Société de Médecine de Paris.

4.° Considérations sur l'Asphixie de l'enfant nouveau né.

5.° Considérations Pratiques sur le Traitement de la maladie vénérienne. Paris, 1813, 1 vol. in-8.°

6.° Traité Élémentaire sur l'Emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir. Paris, 1816, 1 vol. in-8.°

J. LE BOYER.





LETTRES SUR DINAN, CORSEUL, ST.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.

PAR M. NADAUD.

TROISIÈME LETTRE.

ENVIRONS DE DINAN.

EAUX MINÉRALES. — LÉHON. — S.-T ESPRIT. — LA GARAYE. LA TIEUBLAY.

Les campagnes qui entourent Dinan sont délicieuses; elles offrent des sites variés et extrêmement pittoresques, surtout dans la partie située vers les bords de la Rance. On voit là des bois, des rochers, des vallons, des collines et tous les accidens de terrain que l'on rencontre dans les pays de montagnes. J'y désirerais des eaux plus abondantes et surtout des cascades; car, selon moi, il n'est pas de paysage parfait sans le murmure des ruisseaux et le bruit des cataractes.

A un quart de lieue de Dinan, on trouve une fontaine minérale, ferrugineuse et vitriolique, dont les eaux sont, dit-on, très-salutaires pour les maladies de l'estomac. J'en ai goûté, et leur saveur ne m'a pas paru différente de celle que l'on donne à l'eau ordinaire à l'aide de la boule connue en médecine sous le nom de *boule de mars*.

Les eaux de Dinan sont assez fréquentées. On y vient de tous les points de la Bretagne; leur réputation ne s'étend pas plus loin. Mais, quoique les réunions ne soient ni très-nombreuses ni brillantes, et que sous le rapport des plaisirs que l'on y trouve, des liaisons que l'on peut y établir, elles se placent infiniment au-dessous de celles de *Spa*, *Vichy*, *Bagnères*, le *Mont-d'Or*, etc., on y a cependant quelque agrément, et la ville, à l'approche de la saison, recherchée par les buveurs,

prend un aspect riant et animé. L'on se réunit assez communément alors dans la salle de bal, que l'on a construite près de la fontaine ; et là les habitans de Dinan, oubliant leurs divisions, les malades oubliant aussi de leur côté un mauvais état de santé, que l'aspect des eaux réparatrices devrait cependant leur rappeler, se livrent avec ardeur et effusion au plaisir de la danse. La joie, le bonheur animent toutes ces physionomies qui se rembruniront bien vîte lorsque la saison des fêtes champêtres sera passée.

La salle de bal est loin d'être jolie. Elle est petite, écrasée, et l'on n'y voit aucunes décorations. On a eu l'étrange idée d'en faire un bâtiment parfaitement clos et fermé. Ne vaudrait-il pas mieux l'ouvrir et former un salon champêtre qui, d'un côté, serait abrité par les beaux arbres qui ombragent la petite promenade, où circulent les buveurs. Il aurait en face l'esplanade et la fontaine, que l'on pourrait convertir en grotte, en supprimant la lourde et mesquine maçonnerie dont elle est entourée. Le moulin qui se trouve tout près disparaîtrait, ou du moins on le remplacerait par un bâtiment, qui, plus propre et plus soigné, n'en serait pas moins agréable à la vue. D'un autre côté, l'on dominerait sur le joli réservoir destiné à retenir l'eau consacrée aux usages de ce moulin, réservoir alimenté lui-même par une petite cascade qui produirait un charmant effet. Enfin, sur le derrière, on serait abrité par une masse de rochers grisâtres qui, s'élevant au-dessus de l'étroite vallée, semblent vouloir la dérober à tous les yeux. On a planté quelques arbres entre ces rochers ; pourquoi ne les fait-on pas dominer par une chapelle, un ermitage ou même un moulin à vent ? L'on me montra le roc sur lequel la *légende* assure que l'on voit l'empreinte de l'un des pieds de *Saint-Vallée*. C'est ainsi que l'on prétend voir celui de l'archange *Michel* sur le *Mont Dol*, celui de *Roland* dans les *Pyrenées*, et celui du roi *Grallon* près du lieu où l'on suppose qu'a existé la fameuse, et quelques-uns disent la fabuleuse ville d'*Is*. L'empreinte que j'ai examinée ressemble parfaitement à celle du pied ; aussi ne suis-je point surpris que l'on ait regardé comme certaine l'origine miraculeuse que la *légende* lui attribue. Les hommes ont toujours aimé le merveilleux : que de fables n'ont-ils

pas créées par cet élan en quelque sorte naturel qui les porte vers les objets extraordinaires et les lance dans la sphère immense des mensonges et des illusions!

Les chemins qui conduisent aux eaux sont tous très-jolis. Depuis quelques années, on y pénètre à travers une promenade charmante, coupée d'après toutes les règles de l'art, et ménagée de manière à rendre moins fatigante qu'elle ne l'était autrefois l'*ascension* des buveurs, pour lesquels le retour à Dinan était très-pénible. Cette promenade est bien plantée, parsemée de rosiers et de divers arbustes. En partant de la ville, on trouve une allée en tilleuls qui conduit à la descente des eaux: elle est beaucoup trop étroite, et a été faite avec une parcimonie qui étonne de la part d'une cité dont les revenus sont, m'a-t-on dit, assez considérables.

Les historiens de Bretagne parlent souvent de l'ancien fort de *Léhon*, dont il ne reste aujourd'hui que des débris. J'allai le visiter, et ce ne fut qu'avec un respect religieux que je m'introduisis au milieu de ses ruines. Ce fort a été construit par les Romains. Il servait à loger le poste préposé à la garde de la Rance. Plusieurs fois il a été abattu et réédifié. En 1169 il fut détruit par suite d'un accord fait entre *Louis-le-Jeune* et le roi d'Angleterre *Henri II*, qui l'avait pris en 1168 et y avait exercé de grandes cruautés. Il fut rebâti, et existait encore en 1402. Les fondations ont toujours été les mêmes; ce sont toujours celles qui furent jetées par le peuple, qui étendit sa puissance colossale sur une grande partie du monde connu. La position en est très-forte: le monticule sur lequel la citadelle a été construite est en partie naturel et en partie artificiel. La plate-forme est vaste; elle est encore flanquée de huit tours qui s'élèvent avec orgueil au-dessus des campagnes voisines. Je remarquai dans l'une de ces tours un souterrain qui communique, selon la tradition populaire, avec le château de Dinan.

Vous me connaissez, Madame; vous savez avec quelle facilité ma tête s'exalte, et vous n'ignorez point combien je suis susceptible d'être entraîné par la force de mes émotions; aussi n'ai-je pas besoin de vous dire tout ce que j'éprouvai au milieu de ces restes augustes de la puissance du peuple-roi qui me rappelaient tout à la fois ses conquêtes dans la sauvage Armorique et les

combats nombreux qui, dans ces tems, que l'on peut appeler les tems héroïques de notre histoire moderne, furent livrés sous les murs et dans l'enceinte de la forteresse que je parcourais en ce moment. Il me semblait entendre du haut de la principale tour la sentinelle donner l'alarme, ou le nain sonner du cor. Les cris de bataille frappaient mon oreille. A mes yeux l'aigle romaine s'élevait sur les remparts; diverses bannières lui succédaient, et enfin je voyais flotter l'étendard ducal parsemé d'hermines.

Quelques chèvres éparses *pendaient* sur ces ruines guerrières. Un pâtre indolent, ignorant qu'il foulait une terre en bataille féconde, mêlait aux bêlemens plaintifs de son troupeau le son aigre et criard de sa flûte champêtre. Il ne s'inquiétait point lui des vicissitudes des empires! Ces ruines, au milieu desquelles il promenait sa nonchalance, il les avait vues la veille, il les verra encore le lendemain; cela lui suffit. Il n'ira point les interroger et leur demander quelles furent leurs destinées passées. Il se gardera bien également de porter sur l'avenir un regard curieux; chez lui la pensée n'est point comme ce fleuve rapide qui dévaste ses rivages...... Je m'arrête et supprime les réflexions nombreuses que ce sujet fait naitre dans mon esprit.

Je visitai aussi le monastère; il a été bâti en 850 par *Nominoë*, roi de Bretagne, et construit avec les pierres provenant de l'une des démolitions de la citadelle. Le cloître en est assez bien conservé. Je remarquai dans le réfectoire une tribune où se plaçait jadis le moine chargé de faire la lecture pendant les repas. L'église a été entièrement découverte; cependant une partie de la voûte existe encore et se soutient comme par enchantement. Une chapelle particulière appartenant à la famille *Beaumanoir* était adossée à cette église; elle a été entièrement ruinée. Deux pierres tumulaires en marbre ont néanmoins échappé à l'influence du tems et à la main, encore plus destructive des vandales modernes. Nous les découvrîmes dans des décombres. Sur l'une d'elles on voit un chevalier armé de toutes pièces portant la main droite à l'épée; un lévrier est à ses pieds qui, comme sa tête, reposent sur un coussin. Aucune inscription n'annonce à qui appartenait le tombeau que recouvrait cette table. Ne serait-ce point celui du fameux

maréchal de Bretagne, de *Robert de Beaumanoir* dont je vous ai parlé dans une de mes précédentes lettres. Cet illustre guerrier mourut assassiné. L'histoire ne dit point quel fut le lieu de son inhumation. Nous devons présumer qu'elle fut faite dans la chapelle qui appartenait à sa famille, et où l'on était dans l'habitude de déposer les restes mortels des seigneurs d'Evran. Dans tous les cas, *si ce n'est lui*, comme dit la fable, il est au moins certain que *c'est quelqu'un des siens*. Sur la deuxième table de marbre on voit aussi un personnage; mais celui-ci n'est point armé; il est sans lévrier, et ses deux mains sont jointes.

On trouve près de *Léhon* quelques restes de la voie romaine qui conduisait au village du *Saint-Esprit* et à *Montasilan*, en la commune de *Corseul*.

Le village du *Saint-Esprit*, dont je viens de parler, est situé sur la route de *Quévert*, à 1/4 de lieue de *Dinan*. Quelques historiens supposent que cette ville était bâtie autrefois sur le lieu où se trouve aujourd'hui le village. *Ogée*, dans son dictionnaire, combat cette assertion qui cependant se trouve appuyée par l'existence au hâmeau du *Saint-Esprit*, d'un monument auquel, à ce qu'il paraît, l'on n'a point assez fait attention, dont personne ne parle et qui est extrêmement curieux. Le style de sa sculpture m'a porté à penser qu'il remonte au 11.e ou 12.e siècle (le tems a rongé les inscriptions) et que, par conséquent, il est antérieur à l'époque où l'on peut supposer que Dinan ait été fondé dans le lieu où cette ville se trouve aujourd'hui. C'est un calvaire en granit d'une hauteur de 30 à 40 pieds; il est formé de diverses pierres taillées et réunies par des pitons en fer. On voit au haut l'Être Suprême; dans ses bras il tient la croix de son fils; le divin esprit est audessus. On remarque aussi diverses autres figures que je n'ai pu parfaitement examiner à cause de leur élévation. Trois bras s'étendent à côté de la grande branche de la croix et s'y réunissent comme pour la soutenir. Sur chacun d'eux étaient placées trois statues colossales d'évêques. Des hommes qui s'imaginaient, dans leur folie, qu'ils pourraient renverser une religion éternelle en détruisant ses signes extérieurs, se transportèrent en 1793 au village du *Saint-Esprit*, et abattirent les trois statues dont je viens de parler. La dernière en tombant frappa la cuisse d'un des satellites,

il mourut le lendemain des suites de sa blessure, et cet événement fit une telle impression, que l'on renonça à abattre le calvaire, qui, par conséquent, est toujours demeuré sur pied.

Ce monument me porte à penser ou que *Dinan* a existé sur le lieu même où est bâti le village, ou que quelque considérable établissement y fut formé jadis ; car, pour un misérable hameau composé de peu de maisons, l'on n'eût point élevé un calvaire aussi beau et d'un prix aussi considérable que celui dont je viens de parler.

On trouve encore aux environs de *Dinan* la *Garaye*, château gothique en ruines, et qui bientôt disparaîtra vraisemblablement, car le propriétaire en fait abattre tous les jours quelque partie. Ce château fut bâti vers le 11.e ou 12.e siècle. L'un de ses possesseurs y avait établi un hospice, qu'il fonda pour expier des erreurs de sa jeunesse.

Nous avons visité maintenant tout ce qu'il y a de curieux à l'entour de *Dinan*, moins cependant un monument druidique, en forme d'obélisque, qui a à peu près 26 pieds d'élévation. Il est dans les champs qui dépendent d'une terre nommée *la Tieublay*. Je voulais aller le voir la veille de mon départ ; des engagemens antérieurs m'en empêchèrent, et le monument druidique fut négligé, malgré le respect profond que je professe pour tout ce qui sent l'antiquité.

Pour réparer ce tort, dont cependant je me rendrais encore volontiers coupable, je vous conduirai dans ma première lettre à Corseul, capitale des anciens Curiosolites. Cette indication suffit pour vous faire entendre que nous nous occuperons uniquement d'antiquités et que nous entreprendrons une nouvelle course à travers les siècles.





CHATEAUX DE BRETAGNE.



LE CHATEAU DE MERIADEC (1).

Ce château touche au berceau de la monarchie bretonne, puisqu'il fut fondé par Conan I.er, roi d'Armorique.

« Conan, dit Le Baud, construisit un noble chastel » en la fin du peuple que la langue britannique appelle » Ploccolm, jouxte le fleuve de Ginllidou, lequel il in- » terrompt jusqu'à la moitié, et est ce chastel encores » de son nom appellé le *chastel Meriadoch*, auquel, si » comme dict l'histoire de S.-Goueznon, il fit sa pre- » mière résidence, puis après alla Conan à la forte et » ancienne cité des Légions. »

Cette ville était située au-dessus de Sibéril, à deux lieues de Saint-Pol-de-Léon. Elle fut prise et détruite en 513 par le Roi Hoël-le-Grand, à son retour en Armorique. *Pervenerunt ad urbem Legionum quæ suprà siberim sita erat, et eam nihil caventem destruxerunt* (2).

LE CHATEAU DE BLASCON.

Le poëte Avrinus en a donné la description : *Blascon, vereti formâ cespes editur salo* (3).

« M. Roussel m'a appris qu'en son pays de Roscoff » sont les restes du vieux château de *Castel Blascoun*, » nom qui, à la lettre, signifie *goût des chiens*. Dupleix, » en son histoire, t. 1.er, p. 65, parle d'un Jupiter » *Cambo-Blascon* (4). »

En 1727, on découvrit, dans ces ruines, à trente pieds sous terre, une petite statue. C'était un enfant

(1) En Plougoulm.
(2) Henric. Huntingt, ad varinum.
(3) De oris maritimis.
(4) D. Pelletier.

d'une figure assez douce, dont les cheveux ondulés tombaient jusqu'au bas du visage, séparés sur la tête à la manière des Étrusques. Il était vêtu d'une tunique à franges, qui descendait jusqu'à la moitié du corps. Il portait une espèce de mantelet, tel qu'on en voit encore dans le pays de Léon. Il avait un oiseau sur la main gauche. Jadis on l'honora sous le nom de Pyriec, saint fabuleux (1).

Quand on apprit à Charles-de-Blois, en 1346, la prise de son château de Blascon, il rendit grâces à Dieu, se résignant ainsi à la volonté du ciel : *Deo gratias* (2).

DU PARADIS DE TÉVÉNEC,

A M. EDOUARD RICHER.

Ne voilà-t-il pas, mon cher ami, qu'on m'accuse de n'avoir pas dit vrai sur le château de Tévénec. On ne veut pas qu'Adam ait parlé bas-breton ni que le paradis terrestre ait été à Quimper-Corentin : *ideòque perturbantur Quimpercorentinopolitanenses*.

Je ne dirai rien aujourd'hui du bas-breton ; mais je tiens beaucoup à parler du paradis, qui se trouvait autrefois près de Landévénec, au milieu d'un vallon entrecoupé de montagnes, de défilés ; borné d'un côté par la mer et par une rivière, abritée de toutes parts, si ce n'est dans la partie de l'est ; lieu charmant, vrai paradis, jardin délicieux où, tous les printems, on voyait éclore les roses, les violettes et toute espèce de fleurs (3) ; ajoutez à cela qu'on ne mourait jamais dans ce petit

(1) Monumens singul. 1739.
(2) Lob. Pr., t. 2, col. 555.

(3) Ad oram littoris... Lustrantes vallem invenerunt quemdam fundum in medio, armatis utrimque montibus et saltibus quasi intercisum, ex unâ parte mari et fluvio terminatum ; locus erat amœnissimus ab omni vento intangibilis nisi ab orientali, velut quidam PARADISUS ad ortum solis conspicuus, primum per annos singulos in flores prorumpens... hortus omnigeno florum colore decoratus... Mais je n'ajoute pas avec l'historien : hujus loci hoc privilegium fuit ut fœmineus illum nunquam temerarit introïtus. Cela n'est pas galant. Cet auteur est Gurdestin, abbé de Landévénec, qui écrivit la vie de Saint Guenolé, vers l'an 860 : cette légende est dans le recueil de Bollandus, au tome 1.er de mars, p. 256--261.

pays, qu'on y voyait souvent les anges descendre du ciel, qu'on entendait tous les jours une harmonie céleste... (1)

Tout cela aurait dû plaire au Roi Grallon; mais ce bon prince, qui se souciait peu de l'immortalité, quitta la terre de délices et donna son palais à Saint-Guenolé, pour y fonder une abbaye. Le Saint s'y établit avec tous ses disciples; mais ceux-ci, peu satisfaits de ne plus voir un terme à leurs austérités, s'en plaignirent à leur abbé, qui eut avis du ciel de transférer son habitation un peu plus loin, vers l'orient (2), à l'endroit où s'est trouvée depuis l'abbaye de Landévénec. Là, nos religieux moururent comme le commun des hommes, à cela près que les plus vieux mouraient toujours avant les jeunes, *nec minor natu majorem unquàm procederet* (3) : ce qui, dit-on, ayant causé, de la part des jeunes moines, du relâchement dans l'observance, le ciel remit les choses dans l'état naturel (4) : c'est depuis ce tems-là seulement que la mort prend les Religieux de Landévénec, jeunes et vieux, sans ordre et sans égard à l'âge, comme elle fait les autres mortels...

Avouez, mon ami, que, si, de nos jours, il existait un semblable pays, bien des gens n'imiteraient pas le roi Grallon, ni les anachorètes. Que ce canton serait peuplé! que d'immortels on compterait alors dans la terre de Cornouaille!..

J'avais cru d'abord que l'immortalité, dont parle l'historien, était fondée sur l'étymologie du nom de *Landévénec* qu'on aurait pu écrire et prononcer anciennement *Lambévénec*, pour désigner une terre immortelle; mais non, j'ai vu, à mon grand regret, que les vieux titres de l'abbaye ne variaient sur ce point que du T au D, et que nulle part on ne lisait

(1) In eo loco mori non poterant.... multoties à sanctis viris auditum est se vidisse cœlum apertum super illum priorem locum tantum quantum terræ spatium ille occuparet, visos ibi angelos descendentes, auditamque ibi musicam cœlestem, *ibid.*, 260.

(2) Rogato itaque super his S. Guingaloëo transierunt in alium locum ad ortum solis, *ibid.*

(3) Ex tunc vero inceperunt assumi à Domino è senioribus fratribus qui primi erant ità ut qui ætate præcellerent primi semper assumerentur, etc, *ibid.*

(4) Qui ordo diù servatus est, quoesquè permutatus est tandem, volent deo, ne in minori ætate positis fratribus indè desidia nasceretur, *ibid.*

Lambèvénec au lieu de *Lamtévénec* ou *Lamdévénec* (1). Je n'ai donc plus songé à l'étymologie.

Mais, au moins, me disais-je serait-ce, quelque jeu de mots qu'aurait voulu faire notre auteur. On sait que souvent on a parlé de lieux où l'on ne mourait pas; telle que cette rue de Reims qu'on appelait la *Rue des Immortels*. Un archevêque, passant un jour dans cette rue, s'étonna que, portant un si beau nom, elle fût une des moins peuplées de la ville. Il en demanda la raison, et on lui dit qu'elle n'était habitée que par des gens si pauvres, que dès qu'ils étaient malades, ils se faisaient porter à l'Hôtel-Dieu, de sorte que communément on ne voyait mourir personne dans la rue des Immortels.

Il se pourrait faire encore que dans notre petit canton, on vécût plus long-tems qu'ailleurs, et que l'auteur eût pris de là occasion de dire qu'on n'y mourait jamais (2).

Au reste, quelle qu'ait été l'origine de ce récit, qui me paraît imité du chap. 2 de la Génèse, je dirai que ce n'est pas la première fois que les hommes se sont flattés de trouver ici-bas l'immortalité: nous lisons dans l'histoire ancienne que des bergers d'Arcadie, s'imaginant qu'on ne mourait dans leur pays qu'à cause de quelque intempérie de l'air, et qu'il y avait d'autres contrées où l'on ne mourait pas, en parcoururent plusieurs et s'arrêtèrent enfin en Egypte, où la beauté du climat leur fit croire qu'on ne devait pas y mourir; mais ils furent bientôt désabusés à la vue des pyramides dont les hiéroglyphes funèbres leur apprirent que c'était la sépulture des rois mêmes:

Ce qui leur fit conclure en somme
Qu'ils avaient à grand tort leur village quitté.

Je quitte aussi mon paradis.... Adieu.

MIORCEC DE KERDANET.

---

(1) D. Le Pelletier, au mot *teven*; « le lieu où je travaille à ce Dictionnaire Breton, de tems immémorial, le nom de *Landévénec* qui s'écrit à *lantewenec* et signifie territoire à l'abri; aussi l'est-il de tous les mauvais vents, situé au pied d'une hauteur et exposé au soleil d'orient et du midi. » *Landevenecense* (*monasterium*) *quod apricum et à ventis rectum significat*, est-il dit dans les annales bened. par D. J. Mabillon, t. 1. p. 15. Il est écrit dans l'ancien cartulaire de l'abbaye *Lantewenec*, *Lantewenoc* et *Lantegwenoc*, et dans la charte de Louis-le-Débonnaire *Landewinnock*. »

(2) C'est ainsi qu'un autre auteur breton, dans son *histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles et qui ont rajeuni*, soutient que le médecin Asclépiade, qui vécut 150 ans, vivrait encore sans une chute qui termina ses jours.



A LA MUSE DE L'HISTOIRE.

Des nobles filles de mémoire
Magnanime et savante sœur,
Muse, du temple de l'histoire
Viens me révéler la splendeur ;
Ecarte à mes yeux les nuages,
Remontons le fleuve des âges ;
Du passé redis-moi le sort ;
Que ta voix instruise la terre,
Marchons, que ton flambeau m'éclaire
Dans les abîmes de la mort.

O Tyr ! je parcours ton rivage...
Où sont tes richesses, tes arts ?
Je redemande en vain Carthage
Et Rome aux enfans des Césars.
Mon œil se promène en silence...
Tout a fui .... de votre puissance
Tout me ravit le souvenir.
Quoi ! vous ne pouvez plus renaître ?
Quoi ! ce feu qui vous donna l'être
S'est donc éteint pour l'avenir ?

Non, non, vos célestes annales
Se déroulent à mes regards,
Au bruit des pompes triomphales
Je vois s'élever vos remparts.
Comme le soir, sur le rivage,
Le nocher, du sein de l'orage,
Voit l'éclair s'échapper, mourir...
Devant moi, de l'espace immense
Chaque siècle à son tour s'élance
Pour briller, s'écrouler et fuir.

Carthage, Tyr, allez reprendre
Le scèptre glorieux des mers,
La Grèce contemple Alexandre
A l'Asie apportant des fers.
Ne dis plus que Rome sommeille :
La reine du monde s'éveille,

Mortel, ses cris frappent les airs ;
L'Europe entière s'épouvante
Et la bannière triomphante
S'arrête au bout de l'univers.

Je vous revois, peuple d'Athènes,
Vainqueur aux champs de Marathon,
Tremblant aux pieds de Démosthènes,
En silence écoutant Platon.
Ilion, aux accens d'Homère,
Se lève.... déjà sur la terre
Brille le règne des Césars,
Déjà de Virgile, d'Horace
La palme croit et s'entrelace
Aux lauriers des enfans de Mars.

Parfois sur la stérile plage,
Où dorment de pompeux débris,
L'oiseau, précurseur de l'orage,
Pousse de lamentables cris ;
Le voyageur, pour les entendre,
S'assied, interroge la cendre
Dispersée au loin par le tems ;
Aux chants de l'oiseau des ténèbres
Il croit voir de ces lieux funèbres
Se réveiller les habitans.

Du néant troublant le silence,
O muse ; ainsi vers l'avenir
Tu dis le siècle qui s'avance
Au siècle qui vient de finir.
En vain le puissant de la terre
Oppose une gloire éphémère
A l'éclat de la vérité,
Ta main a soulevé sa tombe,
Et son orgueil se brise, tombe
Aux portes de l'éternité.

Quoi ! ta redoutable balance,
Juge suprême des humains
Des rois, des héros de la France
A-t-elle pesé les destins ?
Pour moi s'ouvre le sanctuaire :
Un jour brillant au loin éclaire
Le noble sentier de l'honneur ;

Une foule ardente et guerrière,
Des tems secouant la poussière
Sort des débris de sa grandeur.

Oui, la France se renouvelle.
Triomphante, sur le pavois,
Aux chants d'une race immortelle
Elle va proclamer ses rois.
De son sol antique et sauvage
Elle a repoussé l'esclavage :
Rome frémit à ses clameurs,
Dieu puissant, ta bonté suprême
Verse l'eau sainte du baptême
Sur le front des triomphateurs.

Guerriers, déployez l'oriflamme,
Du Sarrasin j'entends la voix ;
Le sang du vainqueur d'Abdhérame
Enfante le vainqueur des Rois.
L'univers est-il sa conquête ?
Les fils du nord courbent la tête,
L'occident vient fermer sa cour.
Flambeau des arts, à ta naissance,
Chasse la nuit de l'ignorance,
Sois l'aurore d'un nouveau jour.

Dieu redempteur, sors de ta tombe :
L'Europe s'élance vers toi ;
L'Infidèle tremble, succombe
Devant le signe de la foi.
Du Nil il va fuir le rivage ;
Un ange a renversé sa rage
De son souffle victorieux :
Il tombe... à son heure dernière,
Cet astre éclatant de lumière
A pris sa route vers les cieux.

Le Breton chante la victoire
Du protecteur de ses remparts.
D'Albion aux bords de la Loire
En vain flottent les étendards ;
La vierge du Seigneur s'avance,
Aux vainqueurs arrache la France.
Nos champs deviennent leurs tombeaux.
Sur le bûcher elle s'écrie :

« Gloire au Très-Haut, à la patrie !... »
Honte éternelle à ses bourreaux !

Ton père a fermé la paupière,
Peuple, entends ce cri de l'honneur...
Il a révélé l'ame altière
De l'ami du héros sans peur.
Le ligueur a posé les armes,
O mon pays, séche tes larmes,
Tu vas revoir le Béarnais ;
Aux accens de sa voix chérie
Tout un grand peuple se rallie
Et vole à de nouveaux succès.

Où suis-je ?... Au séjour du tonnerre ?
Suis-je dans le sacré vallon ?
Est-ce Mars enchaînant la terre,
Chanté par les fils d'Apollon :
Oui, des âges c'est la merveille :
C'est Louis, Molière, Corneille,
C'est Condé, Racine, Villars....
Le siècle a passé.... Sa lumière
Pâlit, s'éteint.... sur sa poussière
Croît encor la palme des arts.

....

....

Oh ! qui transmettra d'âge en âge
Nos succès, nos nobles revers,
Les monumens d'un grand courage
Dispersés sur tout l'univers ?
Les tombeaux s'ouvriront encore,
Des cieux la trompette sonore
Dira jusqu'au jour redouté :
Les fils chéris de la victoire
On inscrit leurs titres de gloire
Au temple d'immortalité !

LUDOVIC.



IMITATION

DU CANTIQUE DE MOYSE. (*EXODE XV.*)

Célébrons du Très-Haut la puissance infinie !
Il vient de montrer sa grandeur :
Il a détruit d'un bras vengeur
Des tyrans de Memphis la cohorte ennemie !...
Peuple accourez ; célébrons le Seigneur !

Seul, il est mon espoir, ma force en mes misères.
Que ma voix chante en son honneur !
Il est devenu mon sauveur.
Seul il sera mon dieu ; c'est celui de mes pères.
Peuple accourez ; célébrons le Seigneur !

L'Eternel est son nom !... Conquérant invincible,
Il a, dans sa juste rigueur,
Puni ce roi dont la fureur
Opprimait Israël de son sceptre terrible.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Ses soldats ne sont plus... Et la mer homicide
De son trône engloutit l'honneur.
L'abîme ouvre sa profondeur :
Ils tombent... Un caillou tombe ainsi dans le vide.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Grand Dieu ! Tel est ton bras !... Ta divine colère
A brisé ce superbe cœur,
Comme la flamme en son ardeur
Devore dans nos champs une paille légère.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Ta voix ferme l'abîme. Alors sur son rivage
La mer lève son flot vengeur,
Trouble Pharaon de stupeur,
Laisse à Jacob fidèle un tranquille passage.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Oui, je le poursuivrai dans sa marche rapide,

En vain sa fugitive ardeur
Veut se dérober au malheur.
J'éteindrai mon courroux dans le sang du perfide.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Je courberai son front au joug de ma vengeance,
La mort réjouira mon cœur......
Ainsi parlait en son erreur
Ce tyran qu'aveuglait l'orgueil de la puissance.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Ton esprit a soufflé... De la vague profonde
Aussitôt coule la hauteur
Sur le prince profanateur
Ainsi le plomb fondu murmure au fond de l'onde.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Oh! Qui parmi les forts égale ta vaillance,
De Memphis terrible vainqueur?
Ton nom saint ranime mon cœur.
Tes miracles nouveaux lui disent ta puissance.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

De ton peuple chéri tu soutiens la faiblesse...
Encore aux jours de son malheur,
Ton bras, appui de sa valeur,
De l'Egypte trompait la stupide sagesse.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Roi d'Edom, de Moab qui connus la victoire,
Pourquoi ce cri de la douleur?
Ton ame frémit de terreur,
En voyant ton rival, en contemplant sa gloire!
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Renonce à tes projets, renonce à ta vengeance.
Oui, c'en est fait de ta grandeur....
Mais quelle subite stupeur
Glace tes sens?... L'effroi remplace l'arrogance.
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Il efface ton nom aux lieux de ta demeure.
De Jacob guide protecteur,
Il place son adorateur
Sur tes fertiles monts... Edom, gémis et pleure!
Peuple, accourez; célébrons le Seigneur!

Pharaon et ses chars ensevelis dans l'onde !...
Grand Dieu ! ton peuple voyageur
Suivant ta céleste lueur
Et marchant à pied sec dans la plaine profonde !..
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Je m'incline... j'adore... et mon ame tremblante
Tressaille au sein de son bonheur.
Toujours je louerai dans mon cœur
Le dieu qui m'a comblé de joie et d'épouvante.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Sa main s'est étendue et la vague docile
A couvert le dominateur....
A jamais règne mon Sauveur;
Il précéda les tems dans leur fuite mobile.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

Célébrons du Très-Haut la puissance infinie !
Il vient de montrer sa grandeur:
Il a détruit d'un bras vengeur
Des tyrans de Memphis la cohorte ennemie.
Peuple, accourez ; célébrons le Seigneur !

F. CH. DE LAROUSSIÈRE, *profess.r*



FRAGMENS D'UN POËME INÉDIT
SUR
LA PESTE DE BARCELONE.
(SUITE.)

La mort s'étend, moissonne au-delà du rivage.
Que sert au nautonnier qu'épargna le naufrage
De chercher un asile au sein de ses vaisseaux ?
Le mal contagieux le poursuit sur les eaux.
Ah ! qu'il voudrait encore affronter la tempête
Dont les feux, tant de fois, ont sillonné sa tête,
S'élancer sur l'abîme, y dut-il s'engloutir.....
Vœux impuissans ! Du port il ne peut plus sortir ;

Le bronze le menace, et de meurtres avide,
N'attend pour éclater qu'une flamme homicide.

Au fond de ce réduit, quel horrible tableau!
Une femme, en mourant, à son fils au berceau
En vain présente encor sa mamelle flétrie:
Le lait ne coule plus; la source en est tarie.
O fureur d'un enfant par la faim tourmenté!
Nature, couvre-toi d'un crèpe ensanglanté!
D'une dent parricide, et pourtant innocente,
Il déchire le sein de sa mère expirante;
Et sur ce sein meurtri, déjà presque glacé,
Par les bras maternels se sent encor pressé.
. . . .

Sur ces calamités, de toutes parts offertes
L'humanité gémit, et, déplorant ses pertes,
Elle dit: « Quels mortels assez audacieux
» Oseront, sur mes pas, dans ce gouffre odieux,
» De la compassion zélés missionnaires,
» S'élancer au secours de leurs malheureux frères,
» Du monstre qui les ronge épier les secrets;
» Et soudain opposant à ses vastes progrès
» Le remède ignoré que l'univers implore,
» De sa vertu certaine enrichir Epidaure. »

France! Tes dignes fils ont entendu sa voix.
La paix n'interrompt point le cours de leurs exploits,
Et vous qu'elle choisit, dont l'étonnant courage
Jusqu'aux siècles derniers passera d'âge en âge,
Vous qu'un saint zèle entraîne à ces nouveaux combats,
Qui courez à la gloire et peut-être au trépas,
Français, je vois déjà le burin de l'histoire
Décorer de vos noms le temple de mémoire.

Cependant les progrès de la contagion
Croissaient avec le trouble et la confusion,
Et pour comble d'horreur, la famine au teint pâle
Sur ces murs désolés étend sa main fatale.
Quel tumulte! Quels cris! D'un peuple furieux
Le fer vient d'arrêter l'élan séditieux.
En refoulant ses pas dans la funeste enceinte,
D'un sang empoisonné plus d'une arme s'est teinte!!!
. . . .
. . . .

Le suicide aussi frappe et rougit ces bords.
Ah ! Peuple, ne suis plus ses aveugles transports :
Renais au doux espoir : vois ce groupe intrépide,
Ces vierges, ces Français que l'humanité guide.
C'est pour des étrangers qu'ils viennent aujourd'hui
Affronter un fléau que tant d'autres ont fui.
Ni les liens du sang, ni l'amitié chérie,
Ni le soleil si doux qui luit sur leur patrie,
Rien dans son noble essor n'arrête leur pitié :
Repos, amis, parens, tout est sacrifié ;
Ils accourent. En vain la garde vigilante
Oppose à leur ardeur une arme encor sanglante,
En vain flotte à leurs yeux l'étendard du trépas ;
Sur les bords de l'abîme affermissant leurs pas,
« Nous sommes, disent-ils, des enfans de la France :
» De tant d'infortunés déplorant la souffrance,
» Nous leur offrons pour elle et ses dons et ses vœux,
» Nous voulons les sauver ou périr avec eux. »
A ces mots, les guerriers attendris jusqu'aux larmes,
En signe de respect ont incliné leurs armes.
Ils ne résistent plus : cet horrible séjour
N'est point fermé pour ceux qu'y mène un saint amour.
Les rangs s'ouvrent : déjà l'effrayante barrière
Sépare ces héros du reste de la terre.

Lorsque, de la détresse arborant le drapeau,
Naguère des Français voyaient sous leur radeau
S'entr'ouvrir le cercueil de la mer africaine,
A l'aspect imprévu d'une voile lointaine,
Leur délire, oubliant les flots dévastateurs,
Accueillait à grands cris ces chers libérateurs.
Tels sont les Catalans...... Que ne peut un saint zèle ?
Déjà pour eux s'élève une cité nouvelle.
Les palais convertis en vastes hôpitaux
Présentent leur enceinte ouverte à tous les maux,
Et l'ordre, fruit tardif d'une heureuse influence,
Révèle des Français l'active intelligence.

....

....

Voyez-les, abordant d'un pied audacieux
Ces cloaques infects, où, seule, dévorée,
L'infortune gémit et meurt désespérée.
O courage inouï ! là, leurs mains, tous les jours,

D'un art philanthropique épanchant les secours,
Osent toucher la lèpre, osent presser l'ulcère !
C'est là qu'ils vont braver la vapeur meurtrière,
Ces miasmes mortels, ce venin dévorant
Qu'exhale avec la vie un cadavre expirant.
Bien plus, (protége, ô ciel, tant d'efforts magnanimes !)
Dans les flancs entr'ouverts des impures victimes,
De l'illustre Guyon ces hommes généreux
Renouvellent cent fois l'examen dangereux,
Et le docile acier dont leur main s'est armée
Dans ses replis affreux poursuit l'hydre affamée.
De gloire et de périls, rivales en tous lieux,
Deux sœurs sur tant de maux ont constamment les yeux.
Quel est donc le pouvoir de ces vierges célestes !
A leur auguste aspect plus de pensers funestes:
Le sombre désespoir des cœurs s'est exilé,
Et qui meurt dans leurs bras, meurt du moins consolé.

Mais quel trouble soudain ! d'où viennent ces alarmes?
Quel intérêt si cher leur fait verser des larmes ?
Des médecins français le visage attristé
Ne brille plus d'espoir et d'intrépidité ;
Et ce jeune Mazet..... La Souffrance auprès d'elle
En vain, depuis deux jours, et le cherche et l'appelle,
Mazet, depuis deux jours, insensible à sa voix,
Parait l'abandonner pour la première fois.
Qui ? lui ! L'abandonner en ce péril extrême !
Pleurons le malheureux, empoisonné lui-même,
Triste pressentiment trop bien justifié !
Volontaire victime, il s'est sacrifié.
L'hydre qu'il combattait déchire ses entrailles,
Et pour lui va sonner l'heure des funérailles.
Ses amis consternés ont reçu ses adieux.
L'art le cède au trépas. Plus d'espoir. Sur l'un d'eux!
Mazet soulève encor sa mourante paupière :
« Je vous quitte à regret... prenez soin de ma mère...,
« La piété d'un fils la lègue à votre cœur.... »
Il dit, ferme les yeux, et le monstre est vainqueur.

Toi qui fus le témoin de son jeune courage,
Tu ne le verras plus, Cadix, sur ton rivage;
Et vous, des bords de l'Oise habitans fortunés,
Dont il sauva les jours, près d'être moissonnés,
Peut-être espérez-vous le posséder encore,

D'un astre bienfaisant, ah ! Regrettez l'aurore :
Dans votre souvenir qu'il vive désormais ;
Il n'apparut qu'un jour, pour s'éteindre à jamais.

Hélas ! quand parmi nous, plaintive et désolée,
L'amitié reviendra d'un long crêpe voilée,
Seule avec sa douleur.... ô souvenir fatal !
Prompte à remplir le vœu de l'amour filial,
La patrie essuîra les larmes d'une mère,
Consolera la sœur de la perte du frère.
Ah ! tout en le pleurant, qui n'envîrait son sort !
Une gloire immortelle est le prix de sa mort....

CITERNE JEUNE.



LA FIDÉLITÉ IMPOSSIBLE.

Vantant l'excès de son ardeur extrême,
Aux pieds d'Isaure, un brave chevalier
Disait un jour : pour sauver ce que j'aime
J'ai de mon sang rougi ce bouclier,
D'un fier rival j'ai puni l'insolence,
De vingt beautés j'ai dédaigné la main ;
Demande peu pour prix de ma constance :
Promettez-moi d'aimer jusqu'à demain.

Vaillant guerrier, répond la jeune Isaure ;
Je vous dois tout, et la vie et l'honneur :
A votre tour, me devez plus encore,
Oui beaucoup plus, car m'avez pris mon cœur !
Des paladins vous êtes le modèle ;
Moi, pour tout bien je n'ai plus que ma main ;
Mais j'aimerai d'une flamme immortelle,
Amour sincère a plus d'un lendemain.

Advint le soir qu'au pied de la tourelle
Un ménestrel s'en vint chanter l'amour.
Le chevalier, pour éprouver la belle,
Par passe-tems s'était fait troubadour.
Sous cet habit, d'un cœur trop peu sévère,
En enrageant, il trouva le chemin ;
Si bien qu'Isaure, ignorant le mystère,
Oublia tout, même le lendemain.

Le chevalier était d'humeur légère,
Et son chagrin fut l'histoire d'un jour.
Peine de cœur chez l'homme est passagère
Dans les plaisirs il oublia l'amour.
Pourtant un soir, aux pieds de l'infidèle,
Voyant languir un noble paladin,
Il dit tout bas : gentille damoiselle,
Tâchez au moins d'aimer jusqu'à demain.

L'on raconta la noire perfidie
De cette belle, et l'on en parle encor;
Mais ce vieux tems de la chevalerie
Pour nous vraiment eût été l'âge d'or.
L'amour, trahi par un sexe frivole,
Passe en un jour, meurt du soir au matin;
Femme aujourd'hui, pour tenir sa parole,
Ne promet plus d'aimer le lendemain.

J. BOUTEILLER.



LE FOU PAR AMOUR.

Oui, j'aime, j'adore *Thémire* ;
Oui, j'en suis fou jusqu'à l'excès ;
Même beaucoup plus qu'un français
Pour son honneur ne doit le dire ;
Mon front devient sombre et chagrin
Lorsque la rose, sur son sein
Appelle l'amoureux zéphyre,
Ou, lorsque sous sa blanche main,
La tendre colombe soupire.
Sa gaîté me met en courroux;
Un rival peut-être l'inspire !
Comment goûter quelque repos
Quand un seul regard de *Thémire*
Peut accroître encor mon délire
Et le nombre de mes rivaux !
Je voudrais, dans mon trouble extrême,
La dérober à tous les yeux ;
Je suis jaloux, jusque des dieux ;
Je le suis enfin de moi-même.

BLANCHARD DE LA MUSSE.



LES FEMMES, COMME IL Y EN A PEU.

Vous, qui jurez tout à votre aise,
Recevez-en mon compliment;
Ce bonheur-là, ne vous déplaise,
Doit se priser infiniment :
Moi, j'éprouve, à chaque moment,
Combien un petit jurement
Rendrait mon sort plus supportable;
Mais, une femme impitoyable,
Qui, nuit et jour me fait souffrir,
Me prive encor de ce plaisir,
Le seul qui reste au misérable!
Le ciel la forma tout exprès
Pour exercer ma patience.
Je perdis naguère un procès;
C'est le cas de jurer, je pense,
De crier à l'iniquité!
Eh bien! elle eut la cruauté
De me condamner au silence.
De *Médor* la fidélité
Allégeait un peu ma misère;
J'avais *un ami* sur la terre!
C'en est assez; mon pauvre chien
Dans les flots, grâce à ma mégère,
Trouve un sort plus doux que le mien.
Mais, lorsque la goutte m'enchaîne
Et me torture sur mon lit;
C'est là, qu'insultant à ma peine,
Ma femme amèrement sourit.
Bien plus heureux que moi sans doute,
Notre poëte *Bois-Robert*
Jurait, quand il avait la goutte;
On peut jurer même en enfer.....
Pour moi, pauvret! quoi qu'il m'arrive,
Je dois souffrir patiemment;
Et, quand ma femme constamment
Retient ma colère captive,
Elle jouit très-amplement
Du bonheur dont elle me prive.

BLANCHARD DE LA MUSSE.



LA VANITÉ.

Faut-il que l'amour propre aveugle les esprits
D'une si terrible manière. (LA FONTAINE.)

Il y a une certaine bonne foi dans les travaux d'imagination, à laquelle la vanité porte une atteinte mortelle. La vanité écrit pour elle ; l'imagination, au contraire, est guidée par une sorte d'instinct qui est un amour désintéressé du beau, du grand et du sublime. Un travail inspiré par la vanité est toujours médiocre : on a devant soi les personnes auxquelles on veut plaire, les esprits caustiques dont on redoute la critique ; on a son cercle particulier hors duquel rien n'existe pour soi : on se renferme volontairement dans un ordre d'idées qui nous fait oublier tout le reste, et l'étude ne devient plus qu'un travail mécanique, le goût une convention, l'imagination une faculté avec laquelle on se permet de jouer agréablement sans y soupçonner rien de sérieux ou de réel.

Le véritable amour trouve en lui-même une jouissance intérieure qui le dédommage bien amplement des faux triomphes de la vanité. Il en est ainsi des lettres. Celui qui les cultive pour s'en faire honneur, ne recueille de ses veilles qu'une satisfaction imparfaite, qui remplit momentanément la tête d'une certaine ivresse, mais qui ne dit rien au cœur. Il arrive au bout de sa carrière entouré d'envieux, d'admirateurs hypocrites, et sans avoir trouvé une ame qui ait répondu à la sienne. Il a tout exprimé, mais il n'a rien senti. Il a attendu sa récompense du suffrage d'un pédant jaloux ou d'un bel esprit indifférent, et sa conscience qu'il a éconduite à force de vivre hors de lui, ne l'a jamais averti de ce qu'il avait fait de bien.

Oh ! combien est différente la volupté de l'étude pour celui qui écrit selon son ame ! Dans les déserts comme au sein d'un monde frivole, il a en lui quelque chose qui l'avertit qu'il n'a pas besoin d'un consentement étranger pour donner un prix à ses travaux. Pour lui

l'étude est un culte et non pas une occupation de quelques heures dont la société dirige l'emploi. Il serait seul juge et témoin de ses travaux chéris qu'il écrirait encore. Le sourire du dédain sur les lèvres de l'envie ne peut l'affecter. Il n'y a rien qui soit en harmonie avec lui dans celui qui le reprouve, et il attache plus de prix à l'admiration de l'enfance elle-même, quand elle répond par une larme au pathétique de ses tableaux, qu'à l'assentiment d'un juge envieux, que l'éducation n'a appris qu'à se renfermer dans la partie mécanique de son art.

Telle est donc la mal-adresse de la vanité qu'elle abandonne la véritable moisson qu'elle devrait recueillir de la culture des lettres, pour glaner, dans ce champ immense, quelques épis dédaignés par le génie. Tel est aussi le charme et la récompense des travaux littéraires qu'ils remplissent la vie d'un sentiment unique par lequel l'homme se suffit à lui-même, par lequel il découvre à chaque instant dans l'univers quelque relation nouvelle, dans ses semblables quelques affections *ignorées* qui répondent aux puissances muettes de son ame. Vivre de la vie des lettres, c'est s'approprier tout ce qu'il y a d'analogue à nous dans le monde moral : c'est anter son existence sur celle des hommes de génie des siècles qui nous ont précédés, c'est s'unir aux générations qui doivent nous suivre par l'espoir de leur léguer l'héritage de nos pensées et de nos impressions, c'est jouir enfin du vrai absolu, du bon, du beau idéal et de tout ce qui n'a pas besoin pour donner le bonheur de tirer son prix des conventions des hommes.

ED. RICHER.



TRADUCTION DE LA 30.e ODE D'HORACE.

LIVRE I.er = A VÉNUS.

De Gnide, de Paphos abandonne la cour ;
Quitte, ô Venus, ton aimable Cythère ;
Reçois les vœux et l'encens de Glycère ;
Viens, viens régner en son riant séjour.
Que le brûlant amour, les grâces sans ceinture,
La jeune Hébé, qui te doit sa douceur,
Les jeux, les ris, les nymphes et Mercure
Suivent tes pas en ce lieu de bonheur.

L. PONT.



DES CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Les hommes, dans l'état de barbarie, n'avaient entr'eux aucune espèce de relations morales. Peu à peu ils se rapprochèrent : le genre humain s'étendit, de nouveaux rapports lièrent les peuples, on inventa l'art de peindre la parole et de tracer la pensée ; l'ignorance se dissipa, l'esprit connut des besoins, et les belles lettres naquirent. Des génies heureux, s'élançant au-delà des bornes ordinaires, étonnèrent le monde par leurs chefs-d'œuvre. Les premiers sentimens qu'on leur accorda furent l'admiration et la reconnaissance ; mais, au bruit de leurs succès, l'envie se réveilla ; ceux qui étaient trop faibles pour s'élever, assez forts pour rabaisser leurs rivaux, s'attachèrent à noircir l'éclat d'une gloire qu'ils ne pouvaient atteindre. Le flambeau de la discorde une fois allumé ne s'éteignit plus et il éclaira trop souvent des scènes scandaleuses.

Plaignons celui que le sort a jeté dans la carrière des lettres (1). Renonçant à tous les avantages de la fortune, fuyant les délassemens de la société, il s'épuise par le travail pour courir après une renommée incertaine. S'il ne réussit point, le ridicule s'attache à ses pas. L'ignorance et la sottise s'arrogent le droit de l'accabler. S'il a le malheur de réussir, la critique s'en empare et, après avoir déchiré les écrits, attaque l'écrivain même. Mais si la critique est quelquefois odieuse, c'est qu'elle s'écarte de son vrai but : c'est la faute de l'homme et non celle de l'art. Souvent le génie s'emporte ; souvent le poëte charge ses portraits, et étouffe les grâces sous un vain luxe d'ornemens ; trop d'esprit peut gâter un bon ouvrage, trop d'abondance nuit à l'effet des plus beaux tableaux et l'on déplaît à force de vouloir plaire. Une censure

(1) Voltaire, qui mieux que personne devait le savoir, a dit que l'homme de lettres marchait sur le bord d'un abîme entre le mépris et la haine.

éclairée peut seule prévenir ou arrêter le mal : elle rétablit l'ordre, bannit le caprice, distingue les faux-brillans des véritables lumières, retient l'imagination qui s'égare et rend au jugement tous ses droits.

Tel est l'utile et noble emploi que firent jadis de leurs talens plusieurs des grands écrivains que Rome et Athènes virent naître. Rendons un juste hommage à ces auteurs didactiques qui s'attachèrent moins à censurer les ouvrages qu'à fixer des principes sûrs qui apprissent à bien écrire. Parmi eux brillent Aristote, qui le premier, réprima l'essor du génie audacieux, en l'assujettissant à la contrainte des règles ; Cicéron, qui présenta sous le point de vue le plus lumineux l'art oratoire dont il était lui-même le plus parfait modèle ; Quintilien qui mérita d'être nommé le restaurateur des lettres et l'honneur de la toge romaine (1) ; et cet infortuné Longin qui a recueilli les traits les plus sublimes des poëtes, des orateurs et des historiens Grecs, pour les offrir à l'admiration des siècles. Avant que Quintilien eût établi les lois de l'éloquence, Horace avait tracé celle de la poësie. Simple, naturel et plein de grâces dans sa négligence même, il sut conduire à la raison par la route la plus aimable. Pour jeter un éclat plus vif et présenter plus de choses à la fois, il négligea les menues analyses et s'éleva tout d'un coup aux principes mêmes. Législateur et gloire du Parnasse, il donna le précepte et l'exemple.

Si la critique ne se fut jamais écartée des bornes où l'avaient resserrée ces hommes célèbres, elle eût porté une lumière sûre dans une carrière difficile, marquée par tant de chutes. Mais que de gens prétendent donner leçon de choses qu'ils ignorent ! que d'autres, avec moins d'esprit que de malignité, habiles à railler et incapables d'instruire, présentent tout sous un jour faux et ridicule : les plus méprisables sont ceux qui, gonflés de fiel, dévorés d'envie, ne pardonnent jamais aux succès des autres. Parmi ceux qui ont porté le plus loin cette rage, il en est un, Zoïle, dont le nom seul est devenu une injure. Mais si le nom du détracteur de Platon

(1) Gloriœ romanœ Quintiliane, togæ. (Martial.)

et d'Homère retrace d'odieux souvenirs ; celui d'Aristarque (1) rappelle un censeur estimable qui n'eut d'autre but que celui d'être utile. Dans le nombre de ceux qui, ainsi que lui, ont bien mérité des lettres, je nommerai avec éloge Asconius Pedranus, qui a écrit d'excellens commentaires sur Cicéron ; Aulugelle, célèbre grammairien, qui a laissé dans ses Nuits Attiques, un recueil précieux de fragmens d'anciens auteurs, dont nous n'avons plus les ouvrages ; le savant Varron, qui composa plus de 500 volumes ; Athénée, le Pline des Grecs, connu par les Deipnosophistes, trésor d'érudition, sans lequel nous ignorerions beaucoup de choses sur l'antiquité ; Macrobe, l'auteur des Saturnales, qui a recueilli tout ce qu'on a écrit sur Virgile ; Denys d'Halicarnasse, recommandable par ses jugemens équitables, et qui a eu pour qualité distinctive l'érudition critique dans le genre de l'histoire.

Il en est d'autres encore, sur lesquels je pourrais m'arrêter ; mais je m'empresse d'arriver au cinquième siècle et d'y tirer la ligne qui sépare les anciens des modernes (2).

Des extrémités de la Tartarie jusqu'aux rives de l'Elbe et du Rhin, des milliers de barbares s'étaient précipités les uns sur les autres ; ils s'arrachaient les lambeaux de l'empire romain, dont la chute entraîna celle des beaux-arts. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Gaules ne formaient qu'une arène sanglante, où vingt peuples, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, se déchiraient avec fureur. On ne connut plus qu'une gloire, celle de tuer avec férocité ; qu'une vertu, celle de mourir avec courage. Le carnage et les dévastations continuèrent pendant plusieurs siècles, le champ de la littérature resta inculte, la langue de Virgile et de Cicéron perdit sa pureté, et, du Celtique, du Tudesque et du Latin corrompu, naquit la langue Romance, d'où se formèrent ensuite l'Italien, l'Espagnol et le Français. Une révolution tira enfin l'Europe de la Barbarie des premiers âges, où elle

(1) Arguet ambigue dictum imitanda notabit.......

(2) C'est à Boëce, auteur du traité de la consolation de la philosophie, que l'on trace ordinairement cette ligne.

était retombée. Le trône de Constantin s'écroula; l'Italie et la France s'enrichirent des dépouilles de l'ancienne Grèce; on commença à rougir de l'ignorance, et l'on vit briller quelques étincelles de cette lumière qui nous éclaira depuis.

Quelle réconnaissance ne doit-on pas aux commentateurs qui, les premiers, portèrent le flambeau de la critique dans la nuit qui avait si long-tems couvert la littérature! Quelle confusion ne durent-ils pas trouver dans cette foule d'ouvrages, monumens précieux du génie des anciens! Que de mots omis, que de passages altérés par d'infidèles copistes! Après tant de siècles et de catastrophes, comment démêler le sens des allégories, la finesse des allusions? Comment sentir la force et les grâces de deux langues qu'avait corrompues le jargon barbare des peuples septentrionaux? Il fallait recueillir et mettre en ordre d'anciens manuscrits, rassembler et dénombrer les productions de chaque auteur, les distinguer avec soin, craindre d'attribuer à l'un ce qui appartenait à l'autre, éclaircir des points obscurs d'histoire, enfin examiner, corriger, expliquer. Que de courage pour labourer avec quelques succès une terre aussi ingrate? Combien, sans consulter leurs forces, ont osé entreprendre cette tâche pénible! Que d'écrits ont été mutilés par des mains inhabiles! On a changé les mots, les phrases mêmes; on a transposé des périodes entières; on a fait disparaître le texte, pour y substituer des conjectures plus ou moins hasardées. Mais si quelques ignorans ont énervé par de froids commentaires, ont gâté, ont défiguré des ouvrages qu'ils ont rendus méconnaissables, que ne doit-on pas à ceux qui, dirigés par un discernement sûr, ont retrouvé le fil de cet obscur labyrinthe! A leur tête marche Erasme, le plus bel esprit et l'homme le plus savant de son siècle: le premier il se dégagea des vaines subtilités et des expressions barbares de l'école, par sa critique ingénieuse répandit le bon goût et contribua plus que personne au rétablissement des belles-lettres. Non moins recommandable qu'Erasme, Juste-Lipse commença presque à écrire, en commençant à vivre. Il avait une connaissance approfondie de l'antiquité romaine, mais son style est justement censuré, et comme plus d'un

écrivain de nos jours, il s'est quelquefois enrichi des pensées des autres. Casaubon, entr'autres ouvrages, a laissé de bons commentaires sur les caractères de Théophraste. Celui de Lambin sur Horace réunit les suffrages de tous les gens de lettres. On doit citer encore Vossius, qui a écrit sur les Latins et sur les Grecs, et Dacier, dont on estime les remarques sur Longin.

Sans parler de Scaliger, un des hommes les plus étonnans du 16.me siècle, du laborieux Saumaise, des deux Gronovius, des savans Heinsius, du docte Turnebe, du judicieux Baillet et de plusieurs critiques distingués de la société des Jésuites, je finirai par une observation qui paraît naturelle. On fait trop peu de cas de ces écrivains utiles, à qui nous devons la restitution de la littérature ancienne. Quel jugement sûr! quelle finesse de tact! quelle patience infatigable, pour suivre, sans se rebuter, une route aussi épineuse et dans laquelle ils étaient à chaque pas arrêtés par de nouvelles difficultés! Si nous possédons quelque chose, nous ne le devons qu'à leurs travaux. Enrichis de leurs veilles, cessons de payer d'ingratitude des savans estimables, qui, fouillant dans des mines si long-tems abandonnées, nous ont transmis tant de richesses précieuses.

Le milieu du 15.me siècle avait vu éclore une découverte importante, celle de l'art typographique, si favorable à l'avancement des connaissances, mais qui, en multipliant les lumières, éternise les erreurs. L'imprimerie fit connaître et étudier les chefs-d'œuvre des Grecs et des Romains. Bientôt on ne se borna plus à une admiration stérile, on s'efforça d'imiter ces beaux modèles. La langue française commençait à s'adoucir, sa marche devenait moins timide et elle annonçait déjà cette noblesse et cette clarté qui devaient la distinguer un jour. Marot lui avait donné la naïveté, de la finesse et de la grâce. Malherbe la rendit pure, coulante, flexible et harmonieuse. Le sceptique Montaigne, libre dans son style, comme dans ses idées, la plia à son génie. Pascal la fixa et eut la gloire d'ouvrir, avec le grand Corneille, ce siècle mémorable qui fera à jamais époque dans les annales de l'esprit humain; alors une foule de rivaux s'élancèrent à la fois dans la carrière, l'émulation devint générale et le goût de

l'instruction se répandit dans toute l'Europe. A cette époque aussi, éclata avec plus de fureur la guerre qui, dès l'origine, avait troublé l'empire des lettres. Ce qui devait adoucir et rapprocher les esprits devint une occasion de discorde. La critique s'érigea un tribunal redoutable; les censeurs furent bientôt plus nombreux que les écrivains; on s'attaqua sans ménagemens, et ceux mêmes qui font profession d'éclairer la raison des autres, amusèrent plus d'une fois à leurs dépens un public malin qui se plait à voir les hommes supérieurs qui ont forcé son estime, exposés eux-mêmes à la risée et aux sarcasmes.

Mais, si ces débats produisirent le désordre et les haines, il en résulta aussi de grands avantages. Je présenterai d'une main impartiale le tableau de la littérature moderne, trop souvent avilie par des querelles ridicules, mais s'avançant triomphante, guidée par la critique même, malgré les clameurs de l'ignorance et les sourdes menées de l'envie.

Les belles-lettres ont des charmes qui attirent les plus rebelles, mais il est beaucoup de personnes qui n'ont ni assez de loisir, ni assez de patience, pour remonter aux sources mêmes et lire les livres tout entiers. Vers le milieu du 17.me siècle on imagina un moyen commode de satisfaire la curiosité et de rendre savant à peu de frais. On donna, dans des feuilles périodiques, l'extrait des productions nouvelles. C'est à M. de Sallo, magistrat respectable et homme de lettres éclairé, qu'on dut cette idée aussi neuve qu'utile, et les services qu'ont rendus les journaux sont incontestables. Ils ont répandu le goût des beaux-arts, en ont hâté les progrès. On y trouve une foule de discussions piquantes sur différens points de littérature. Ils ont indiqué des aperçus échappés aux auteurs, ont approfondi ce qui n'avait été qu'effleuré, ont jeté des vues, présenté des résultats. Si leur sévérité a souvent arrêté, dès les premiers pas, ces gens qui s'élancent sans consulter leurs forces et qui, comme le dit notre satyrique, *prennent pour génie un amour de rimer*, que de fois aussi leurs louanges ont enhardi le mérite modeste, ont encouragé les premiers essais du talent naissant, ont excité cette noble émulation, qui est la mère des arts! Avouons

encore que la crainte de s'exposer à leurs traits, force les auteurs à donner plus de soins à leurs écrits, avouons que souvent ils ont épuré le jugement des lecteurs, et rectifié l'opinion, facile à se laisser surprendre et trop prompte à s'égarer. Mais combien d'inconvéniens balancent tant d'avantages! Que d'esprits stériles, ne pouvant rien produire d'eux-mêmes, se font un mérite odieux d'avilir les travaux des autres. Il est un art de montrer les choses du côté ridicule, de surprendre l'endroit faible, de donner avec intention des éloges perfides, de dépecer un écrit et de n'offrir, au lieu d'un bel ensemble, que des lambeaux et un squelette. C'est de tous les moyens le plus dangereux que puisse employer la malignité, et c'est ainsi que nos meilleurs écrivains ont été traités plus d'une fois par ceux qui s'établissent les juges des réputations littéraires.

Cependant les journaux, dès leur origine, par le but d'utilité qu'ils présentaient, par l'attrait de la nouveauté, enlevèrent tous les suffrages. Le premier de tous, celui des Savans, a duré plus d'un siècle, sans dégénérer de sa perfection; il se montra presque toujours étranger aux cabales, et il compte parmi ses auteurs plusieurs hommes d'un mérite distingué. Il ne tarda pas à donner naissance à une quantité d'autres, dans la foule desquels on remarque les nouvelles de la république des lettres du célèbre Bayle, qui savait égayer toutes ses manières et donner en peu de mots l'idée d'un livre; le Mercure de France, trop décrié par la Bruyère et qui dans la suite eut des rédacteurs estimables, parmi lesquels on distingue Champfort, Marmontel et la Harpe; le journal de Trévoux, qui compta au nombre de ses plus dignes collaborateurs le P. Tournemine, dont la manière était noble, aisée et naturelle, et qui relevait le prix de ses observations par l'ordre et la clarté avec laquelle il exposait ses idées; le P. Castel, célèbre par tant d'ouvrages de mathématiques et de physique; le P. Ducerceau, connu par la hardiesse de ses critiques; le P. Brumoy, remarquable par sa facilité, sa justesse, son élégance et notamment par sa modération; et le P. Berthier qui avait une pureté de goût et une sûreté d'érudition qu'on aimerait à trouver dans tous les critiques.

Parmi les journalistes, qui ont obtenu quelque célébrité, je n'oublierai point l'abbé Desfontaines, qui avec de l'érudition, de l'esprit, de l'enjouement, ne mériterait que des éloges, si l'humeur et la passion n'avaient trop souvent égaré sa plume. Fréron eut le même talent et en fit quelquefois le même abus. Son principal mérite était l'agrément : il manquait de connaissances et de méthode ; mais il avait de la gaieté, de la finesse, il employait heureusement l'ironie, était familiarisé avec toutes les petites ruses du genre polémique et possédait plus que personne un art bien dangereux, celui de faire dégénérer en combat personnel la critique qui cesse dès lors d'être purement littéraire.

Associé à Fréron, l'abbé de la Porte débuta par des journaux. Il sut critiquer sans s'écarter des égards dus à celui même qu'on blâme. Il se distingua par la clarté et la justesse de son esprit, et posséda dans le plus haut degré le talent de l'analyse. Mais, craignant de se faire des ennemis, en disant la vérité avec franchise, ou de mentir à sa conscience, en louant des ouvrages médiocres, il renonça, pour assurer sa tranquillité, au dangereux rôle de critique, dans lequel il serait devenu un excellent modèle. C'est ce que fit aussi l'abbé Prévot, si connu par son Histoire générale des voyages, et qui, à beaucoup d'esprit et de connaissances, joignait un style pur et une facilité étonnante.

Plus hardi et moins ami de son repos que ces deux écrivains, Geoffroi, dans des circonstances difficiles, suivit d'un pas ferme sa carrière. Riche de quarante années d'étude et recommandable par l'austérité de ses principes littéraires, il voulut s'opposer au débordement du mauvais goût, et, religieux appréciateur de Corneille, Racine et Molière, ramener la scène française à l'étude des grands modèles. De si louables intentions, qui devaient l'honorer aux yeux des vrais littérateurs, lui attirèrent, parmi ceux qui semblaient vouloir former une école nouvelle, de dangereux ennemis. Poursuivi par la haine, aigri par les persécutions, il ne fut pas assez maître de ses ressentimens. Il attaqua sans pitié, ne sut rien pardonner, et montra trop souvent de l'acharnement, pour n'être pas

quelquefois injuste. Mais aussi quels services n'a-t-il pas rendus à l'art dramatique, dont il contribua, plus que personne, à retarder la décadence? Geoffroy, sans jamais s'asservir à son sujet, se livre à ses inspirations; toujours précis dans son style et fort de raisonnement, il donne à tout ce qu'il dit un tour vif et original, et il ne lui a manqué que plus de modération, pour être un de nos meilleurs critiques.

Je n'entreprendrai point de passer en revue les autres journaux qui ont bien ou mal mérité de la littérature. Je parlerai moins encore de ceux qui, de nos jours, et sous des formes plus ou moins piquantes, amusent, instruisent ou égarent le public (1).

Mais, si quelques journalistes ont fait de leurs talens même un abus condamnable, il en est aussi qui rendent aux lettres des services qui réclament toute notre reconnaissance. Puissent-ils, toujours exempts d'animosité, éviter, en censurant, les paroles injurieuses qui irritent sans éclairer. Que toujours sévères dans le choix de ce qu'ils insèrent dans leurs feuilles, ils ne les remplissent point d'articles sans utilité ou sans intérêt, propres seulement à distraire un instant l'ennui d'un lecteur oisif, et qu'ils se rappellent surtout qu'ils *ne sont que les rapporteurs du procès* dont le *public seul est le juge.*

Les dictionnaires littéraires offrent quelques-uns des avantages des journaux. Ces recueils que la forme alphabétique rend si favorables à la paresse, sont utiles à l'ignorance que ce moyen commode empêche de l'être tout-à-fait et aux savans mêmes qui n'ont pas tous cette mémoire heureuse à laquelle rien n'échappe. En évitant la satire qui est toujours odieuse, un dictionnaire littéraire ne peut, sans la critique, être ni instructif, ni intéressant. Mais qu'elle soit une discussion fine et délicate et non pas une ironie déplacée ou une censure amère. C'est de ce dernier défaut dont n'est pas toujours exempt l'auteur, d'ailleurs estimable, des trois siècles de notre littérature, qui quelquefois poussant trop loin un zèle louable en lui-même, aurait dû rendre justice au talent, même en combattant de déplorables erreurs.

(1) Je ne parle ici que des feuilles littéraires : les autres sont trangères à mon sujet.

Bayle n'a point encouru le même reproche, et son dictionnaire jouit d'une réputation méritée à beaucoup d'égards. Aussi sceptique, presqu'aussi libre dans son style, Bayle moins énergique que Montaigne, se joue de son lecteur qu'il se plait à embarrasser dans un dédale d'incertitudes. Il est recommandable par une érudition vaste, une pénétration vive, une manière adroite d'offrir ses idées et une grande dextérité de discussion. C'est le plus profond des dialecticiens ; mais après avoir lu son ouvrage, souvent gâté par des longueurs, des incorrections, des négligences, que reste-t-il dans l'esprit? des doutes.

(*La suite au prochain Cahier.*)

DUFAY DE LIVOYS.

VOYAGE PITTORESQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

PAR M. ED. RICHER.

Les livraisons de ce beau travail se succèdent. Les voyages sur l'Erdre, à la forêt du Gâvre, à Clisson et à l'abbaye de la Trappe de Mellersie sont entre les mains des souscripteurs ; celui de Nantes à Paimbœuf est sous presse, et sera suivi d'une excursion à Guerande et au Croisic. Nantes deviendra ensuite le sujet de recherches non moins intéressantes, auxquelles participeront plusieurs littérateurs de cette ville. La statistique, la minéralogie, l'économie politique, le commerce, les sciences, les beaux arts et l'aspect pittoresque seront traités avec un soin et des détails qui ajouteront à l'intérêt de ce grand ouvrage. Les savans mémoires de M. Athenas sur nos antiquités seront publiés avant que la description de Nantes soit terminée. Un dictionnaire biographique des hommes célèbres de notre département, que nous devrons à M. Le Boyer, et enfin l'histoire de Bretagne qui a paru, cette œuvre importante d'une plume habile, achèveront dignement ce vaste tableau, monument national que peu de provinces peuvent offrir à l'instruction des générations, dont la nôtre s'enorgueillit à tant de titres, et qui sortira des presses de l'éditeur du *Lycée*.

E. M.



CINQUIÈME REVUE BRETONNE.



LE NOUVEAU GILBLAS.

> Ce n'est point assez que le valet plaise au maître ; il faut, en même-tems, que le maître plaise au valet ; autrement ils sont l'un et l'autre fort mal ensemble. (*Gilblas*, - LE SAGE.)

Mes chers lecteurs, et vous surtout mes chères lectrices, car j'ai la prétention de croire qu'il en est quelques-unes qui daignent s'occuper de moi, quand elles ne pensent pas à leur toilette ou à leur ménage, comme j'ai à cœur de vous entretenir de tous les événemens importans de ma vie privée, je vous dirai que j'ai fait l'acquisition d'un valet de chambre, qui est à la fois mon conducteur et mon conseiller intime. Il se nomme Antoine. C'est un grand gaillard de trente ans, bien planté, d'un caractère jovial, et qui ne manque pas d'un certain jargon. Ce matin il m'a pris fantaisie de connaître ses aventures. Le récit m'en a paru assez amusant, et, si vous n'avez rien de mieux à faire, écoutez mon héros je vais le laisser parler.

« Monsieur, tel que vous me voyez, je suis le plus jeune de douze enfans, que mon père avait eus de ma mère, qui était bien la plus brave femme du quartier! A peine avais-je atteint ma neuvième année que ces bons parens me mirent à la porte de chez eux, en me disant que j'étais assez grand pour gagner mon pain. J'avais, heureusement pour moi, une figure intéressante, j'annonçais une grande intelligence ; aussi les voisins, qui m'avaient pris en amitié, me chargeaient-ils toujours de leurs commissions. En avançant en âge, on m'accorda plus de confiance ; je devins commissionnaire en chef. J'avais l'entrée de plusieurs maisons, et, si je ne craignais de passer pour un indiscret, je vous raconterais des détails...... Qu'il vous suffise de savoir que ma réputation s'était étendue dans tout le quartier.

Fallait-il faire une course pour le commis pressé de s'aller promener, fournir en cachette à la jeune marchande le roman du jour, aller à la provision pour la petite dame nouvellement en ménage, porter dans la mansarde le déjeûner frugal du surnuméraire, ou servir à la table de l'employé qui donnait un repas de corps, c'était toujours Antoine que l'on demandait. J'étais de toutes les noces, de tous les baptêmes, et je portais aussi les billets d'enterrement. Mon sort était fort agréable; mais l'ambition s'empara de moi : je me dégoûtai de mon état, et j'entrai au service d'un jeune homme qui commençait les affaires avec la dot d'une femme charmante qu'il venait d'épouser. Jamais couple ne s'aima plus tendrement. Monsieur ne pouvait rien refuser à Madame; On eut un pavillon aux Dervallières, une loge au Grand-Théâtre, et un petit cabriolet. Monsieur se lança dans les spéculations, Madame ouvrit des comptes chez toutes les marchandes de modes. Or, il arriva à la fin de l'année que les spéculations tournèrent mal, que les marchandes apportèrent des mémoires effrayans à Madame, qui trouva plus économique d'aller s'établir à la campagne. Le cher mari, pour se distraire des affaires, voulut faire *incognito* un petit voyage à Paris; de sorte qu'un beau matin je ne fus pas peu surpris de voir entrer chez nous, un juge de paix et son greffier, suivis d'une foule empressée et avide. On *verbalisa*, *on s'empara* de tout ce qu'il y avait dans la maison, pour payer les mémoires oubliés. Comme on avait aussi oublié de me payer mes gages, je voulus réclamer; on me répondit que tout ce que l'on pouvait faire pour moi, c'était de me laisser ce que j'avais : je remerciai ces Messieurs de leur honnêteté, et je me hâtai de déloger.

» Je réfléchissais dans la rue au parti que je devais prendre, lorsqu'un honnête marchand de draps, mon voisin, me proposa d'entrer chez lui; j'acceptai avec plaisir. Quel digne homme! C'était la probité même. Il usait bien parfois des petits secrets du métier, mais on n'est pas marchand pour rien. Sa douce moitié, sage et discrète, s'entendait parfaitement à amener les pratiques. Malheur à qui se serait écarté de la vie sage et réglée que l'on menait chez lui depuis trois générations au moins. Levé dès l'aurore, couché à 9 heures, la

petite conversation entre voisins, le cent de piquet avec l'ami de la maison, quelques soirées chez les bons parens, voilà quelle était notre existence, que je fus forcé d'abandonner par ma faute. Mon maître était sergent dans la garde nationale ; il n'y avait personne qui fît son service plus exactement. Lorsqu'il était de garde, j'avais soin de lui porter son dîné, il venait seulement souper régulièrement à 8 heures précises. Un soir, *c'était au tems du carnaval*, il était au poste, Madame faisait la partie chez une de ses amies : elle m'avait bien recommandé d'aller la chercher à 7 heures 1/2. Il y avait ce soir là, par extraordinaire, une dinde aux truffes qui promettait un souper délicieux. En attendant l'heure prescrite, je me mets à lire le Guide du parfait négociant ; je m'endors et ne me réveille qu'à près de 8 heures ! Jugez de mon effroi. Je me hâte d'aller au rendez-vous. Mais déjà notre bourgeois, fidèle à ses habitudes, était à nous attendre. Il fallut à notre retour essuyer une scène épouvantable. Pour comble de malheur, Madame avait perdu trois livres dix sous au boston, la dinde était trop cuite, Monsieur mangea de mauvaise humeur, eut une indigestion dans la nuit, et le lendemain matin me pria de sortir de chez lui.

» Me voilà de nouveau sur le pavé, maudissant mon étoile, quand je fus accosté par un officier de la garde nationale, avec lequel j'avais fait connaissance lorsque j'allais au poste. Voyant que j'étais sans place, il voulut m'employer dans le corps. J'y fus admis, grâce à sa protection. On me chargea de porter les délibérations des juges du conseil de discipline et de toucher les amendes des délinquans condamnés. Cet emploi ne suffisant pas à mon ambition, je voulus cumuler et je me fis nommer remplaçant. Moyennant une petite rétribution par mois, je figurais au poste pour les *bizets* qui préféraient leur lit à celui du corps de garde. Puis je savais me rendre utile et agréable en allant chercher le souper de l'un, le matelas de l'autre, en préparant le vin chaud et le punch, en excusant nos jeunes gens qui allaient se promener, ou en montant la garde pour eux.

» Un jour, ou plutôt un soir, l'officier annonça qu'il allait voir sa femme qui était très-malade, disait-il ; le sergent voulut aller souper ; le caporal partit avec la patrouille et ne revint plus. Mes compagnons se voyant sans chefs, désertèrent et me laissèrent seul. Je tins bon

pendant quelque tems, mais bientôt mes yeux se fermèrent, je m'endormis.... Je rêvais que j'étais colonel, lorsque l'officier de ronde me réveilla brusquement. On instruisit l'affaire ; tous les soldats du poste étaient des jeunes gens de famille, excepté moi, et l'on décida que puisque je montais la garde pour ces Messieurs, je devais aussi aller en prison pour eux. Chacun applaudit à l'équité de ce jugement, et je fus incarcéré pendant trois jours, au nom de toute la compagnie. Mon nouveau domicile n'était pas aussi désagréable que j'aurais pu le croire : je trouvai là de bons vivans ; on y riait, on y chantait, et, à cela près de la liberté, on aurait dit un hôtel-garni. Un habitué de la maison, jeune homme de bonne humeur, se prit d'amitié pour moi, et me nomma son valet de chambre. Nous menions une vie charmante, faisant bonne chère, et régalant les nouveaux venus avec un luxe qui aurait fait honneur aux plus anciens pensionnaires de *Sainte Pélagie*. Mais comme les plaisirs ne sauraient être éternels, notre tems fini, on nous mit à la porte. Je suivis mon jeune maître ; il profita de sa liberté en homme qui savait vivre. La chasse, la salle d'armes, les cafés, le spectacle occupaient tous ses momens. *Le rocher de Cancale* nous voyait souvent aussi, et Dieu sait si nous manquions d'amis chauds et dévoués ! Mais un jour, une querelle s'engagea, sur le mérite d'une cantatrice, entre mon maître et l'un de ces bons amis : ce dernier trouva moyen d'avoir raison en donnant à mon maître deux coups d'épée dont il mourut trois heures après, sans avoir eu le tems de faire son testament. Comme il n'avait que des dettes, la succession ne fut pas difficile à régler. J'abandonnai ma part, et me sauvai, craignant qu'on ne me réclamât quelque chose pour les frais de justice.

» Que devenir ?... J'allais périr infailliblement, lorsque je m'avisai d'aller trouver cette cantatrice, cause innocente de mon malheur. Je lui fis un récit pathétique de la fin tragique de mon maître ; elle en parut attendrie, et, tout en finissant une ariette qu'elle avait commencée, elle promit de songer à moi. En effet, le lendemain je fus nommé garçon de théâtre. Alors, Monsieur, le bonheur sembla s'être fixé près de moi. J'oubliai toutes les vicissitudes de la fortune pour prendre cette gaieté folâtre, cette aimable insouciance qui caractérisent si bien les artistes, et surtout ceux de la province. Il n'est

pas, en effet, d'existence plus heureuse : nous jouissions d'une grande indépendance, à cela près des petites tribulations qu'il fallait supporter de tems en tems de la part du public. Cela me tourmentait peu : je n'avais affaire à lui que lorsque je paraissais dans les jambes du chameau de la *Caravane*, ou dans le rôle de l'Ours *des chasseurs et la laitière*, ou bien encore parmi les combattans de *Charles-le-Téméraire* et autres chefs-d'œuvre. Mais je défiais la critique de m'atteindre, car j'étais d'une adresse, d'une agilité qui me valurent les suffrages de plusieurs de nos Messieurs et de nos Dames, et la protection du machiniste en chef. En peu de tems, je devins le confident du jeune premier, de la grande coquette, du père-noble et même du directeur. Ah ! Monsieur, que d'intrigues ! que de menées sourdes ! Non, les cabinets de Saint James et des Tuileries réunis n'ont pas une politique plus compliquée. Je me formai aisément sous ces grands maîtres, et je devins bientôt un diplomate dramatique assez habile. Les services que je rendais aux uns, mes complaisances auprès des autres, me valaient toujours quelques petits cadeaux ; car on peut dire que la générosité semble s'être refugiée chez les acteurs. J'imitai leurs nobles manières, et, pendant qu'à défaut des maisons de plaisance de leurs confrères de la capitale, ces Messieurs allaient se divertir à la campagne, les jours de relâche ; de mon côté, je régalais les machinistes et les habilleuses. Lorsque l'argent du mois avait passé, suivant encore l'exemple de mes modèles, je payais mes créanciers avec des billets de comédie. Un mélodrame appaisait le boucher, un opéra faisait taire le boulanger : ils n'avaient rien à dire ; nous les amusions pour leur argent. A force d'entendre déclamer, j'avais retenu quelques bouts de rôles, que je m'amusais à réciter devant mes camarades ; ils me persuadèrent que j'étais né pour le théâtre. Ce diable d'amour propre, qui va se nicher partout, m'inspira l'idée de monter sur la scène. Dès lors, plus de repos pour moi ; je ne rêvais qu'applaudissemens, couronnes, etc. Le directeur, voyant mes bonnes dispositions, me chargea du rôle de l'alcade du *Barbier de Séville*. Comme Figaro, j'avais rempli la salle des plus excellens claqueurs. O douleur ! au moment de paraître, la peur s'empara de moi ; il me fut impossible de prononcer un mot ; le public se facha, un bruit aigu, assez semblable à celui de plusieurs sifflets, vint

frapper mon oreille.... honteux, désespéré, je sortis pour me précipiter dans la Loire, et laver l'affront mortel que je croyais avoir reçu, lorsqu'un homme charitable m'arrêta et m'emmena chez lui. C'était ce qu'on appelle dans le monde un homme de lettres. Je l'avais vu souvent au foyer, où il dissertait sur la littérature avec beaucoup de talent. Il n'avait qu'un petit défaut : c'était d'être de la province. Il voulait à toute force illustrer son pays, et ce pays ingrat laissait son nom dans l'oubli ainsi que ses ouvrages. Je fus employé chez lui à copier ses vers et sa prose, qu'il voulait, disait-il, léguer à ses neveux, plus justes appréciateurs du mérite, sans doute, que ses contemporains. Vingt fois nous adressions nos manuscrits aux libraires par excellence, nos comédies à tous les directeurs de la capitale. Soins inutiles ! le seul nom de provincial lui fermait la porte des succès. Las de courir après la gloire, il s'avisa de mourir pour attendrir l'inconstance déesse. Quelques instans avant sa mort, il m'appela près de lui. « Mon ami, me dit-il, » j'ai travaillé quarante ans pour l'illustration de mon » pays et l'honneur de mon siècle; mais il n'est pas » donné à l'homme de génie de jouir de la plénitude » de sa gloire. La sottise, l'envie, s'attachent sans cesse » à ses pas. Pour être un grand homme, il faut cesser » de vivre: c'est ce que je vais faire, emportant avec » moi la douce espérance que mon nom ne sera pas » perdu pour la postérité. Comme tu m'as servi fidèlement, » je veux te donner une preuve de ma reconnaissance, » en te léguant un trésor.... » A ce mot de trésor, je crus que le bon homme avait quelque somme cachée dont il allait me faire légataire, je souriais d'avance à ce doux espoir, lorsqu'il ajouta en me montrant un énorme manuscrit : « Le voilà, ce trésor, fruit de vingt » ans de travaux ; il doit te rapporter beaucoup d'argent; » car un tel chef-d'œuvre est impayable. Adieu, mon » ami, prends bien soin de ma renommée, et si jamais » tu étais tenté d'écrire, ne reste pas en province :

» On vit seul à Paris et l'on végète ailleurs. »

» En prononçant ce dernier vers, il s'endormit pour toujours. A peine, eut-on appris la nouvelle de sa mort, que tout le monde s'accorda à faire l'éloge du défunt ; chacun parla avec admiration de ses ouvrages, qu'il n'avait jamais lus ; le lendemain on ne pensait plus à lui. Dès le premier jour, pour profiter de l'en-

thousiasme, et, comptant sur les promesses de l'auteur, j'allai proposer mon legs à tous les libraires. Le premier ne voulut pas même le voir; le second me dit qu'il se chargerait de l'imprimer, si je pouvais trouver deux cents souscripteurs. Je me mis en course : après huit jours de recherches j'avais réussi à en avoir quatre; mais les finances baissaient; avec mon trésor, je me voyais au moment de mourir de faim; un troisième libraire, plus raisonnable, me proposa de me prendre chez lui, si je voulais lui abandonner mon manuscrit; il fallut bien y consentir, et me voilà installé au milieu de la littérature et de la politique. J'étais d'une attention sans égale pour nos vieux habitués, qui venaient le matin *prendre langue*.. Dès qu'ils entraient, je présentais à chacun d'eux, avec adresse, le journal de prédilection, que je repassais ensuite en cachette aux petits marchands, mes voisins. A force de commenter ces feuilles, je devins d'une telle force sur la politique, que j'étonnais parfois nos plus anciens abonnés. Un d'eux m'enleva à mon patron, et me fit nommer garçon d'une chambre de lecture, dont il venait d'être reçu membre. Je m'instruisis bientôt du casuel de mon nouvel emploi; l'argent qu'on abandonnait sur la table, les raffraîchissemens, les cartes que je faisais servir jusqu'à trois fois, me donnaient quelques petits profits, qui étaient néanmoins loin de suffire à mon entretien. Voyant que le caissier ne parlait point de me donner de gages, je m'avisai d'avoir recours à un bon expédient. J'avais remarqué que personne n'entrait dans la salle où était la bibliothèque. Les meilleurs auteurs restaient oubliés; je voulus leur faire voir le grand jour, et j'en cédai à des amateurs. Le jeu me plut : déjà tous les auteurs anciens avaient pris la volée; j'attaquai les modernes. Corneille, Montesquieu, Racine, étaient partis, lorsque, par hasard, un abonné vint chercher un livre qu'il ne trouva pas. Il s'aperçut du vide effrayant causé par l'absence des auteurs en voyage; moi, craignant d'être inquiété pour ces Messieurs, je m'esquivai au plus vîte. Voulant alors avoir un état conforme à mes nobles idées, je me lançai dans les honneurs, et j'obtins, par l'entremise de la cuisinière du premier commis d'un fonctionnaire, l'emploi de garçon de bureau. Ma petite vanité fut agréablement satisfaite, lorsque je me vis, dans l'anti-chambre

entouré de solliciteurs, qui recherchaient mon entretien et mes conseils. Je lisais leurs mémoires, leurs pétitions, et d'un air important, je leur indiquais, les moyens de réussir. J'avais mon tarif de protections, tout comme un secrétaire intime. Né pour être courtisan, je connaissais aussi parfaitement mon échelle de proportions pour les courbettes. Rampant avec le chef, humble et soumis avec le secrétaire, respectueux avec les premiers commis, poli avec les autres, familier avec les surnuméraires, on aurait cru que j'eusse fait mon apprentissage à Paris.

« J'avais toujours mon couvert mis dans la cuisine du chef, qui daignait quelquefois me faire monter derrière sa voiture, lorsqu'il renvoyait ses laquais. De cette manière j'aurais pu parvenir, mais une séance de la chambre des députés détruisit mes espérances ! — Eh ! monsieur Antoine, qu'à de commun ici la chambre des députés ? — Voici ce que c'est, Monsieur, elle fit une réduction dans le budget de notre ministère ; cette réduction rejaillit sur le chef, qui la fit supporter à son secrétaire ; lequel à son tour, voulut la reporter sur un petit commis, qui trouva moyen de se faire donner mes appointemens. Adieu mes rêves de gloire ! J'abandonnai l'état de courtisan, pour courir le monde. Nouveau Gil-Blas, j'ai fait vingt conditions. J'ai été chez un médecin qui, un peu plus heureux que le docteur Sangrado, ne tuait que la moitié de ses malades ; chez un artiste, où l'on faisait bonne chère un jour, et où l'on mourait de faim le lendemain ; chez un avocat, chez un notaire, chez... qui vous dirai-je ? Je suis arrivé jusqu'ici, tantôt heureux, tantôt misérable ; chéri de l'un, chassé par l'autre, et comme dit le *Barbier*, toujours supérieur aux événemens. On m'a parlé de vous, je me suis présenté ; vous avez accepté mes services, dont je l'espère vous aurez lieu d'être content, ainsi que le public. — Comment ? avez-vous la prétention.... — De vous aider dans vos observations : j'ai des détails curieux, de bonnes vérités, un peu de médisance : voilà plus qu'il n'en faut pour réussir. — Oui, mais le danger des applications... ? — Vous mettrez tout sur mon compte.... — Allons, M. Antoine, puisque vous êtes si bien disposé, je vous attends au prochain numéro et vous nomme mon éditeur responsable ».

LE FLANEUR BRETON.



JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Un officier de l'armée française, aujourd'hui capitaine dans un régiment d'infanterie de ligne, a bien voulu me communiquer le journal de ses diverses campagnes. L'analyse seule que j'en ai faite me semblant devoir exciter l'intérêt au plus haut degré, j'ai pensé qu'on me saurait gré de la donner par extraits dans le *Lycée*.

Cet officier a parcouru une carrière militaire telle que, s'il n'était pas aussi connu dans l'armée, peut-être traiterait-on de fables les moindres détails de son journal. Cependant je ne le nommerai pas; je laisse à ses compagnons d'armes, qui le reconnaîtront facilement, le soin d'attester la vérité des faits qu'il rapporte.

Depuis le 20 septembre 1792, notre officier français n'a pas cessé un seul instant de servir. Au licenciement de l'armée, un aussi brave militaire ne pouvait rester sans emploi; il entra dans une légion départementale commandée par M. le comte d'Arbaud-Jouques, et c'est de ce colonel lui-même, aujourd'hui maréchal de camp, qui en faisait un cas tout particulier, que j'ai commencé à connaître une partie des événemens inconcevables qui font l'objet de cette note.

Déjà décoré de l'étoile de la Légion-d'Honneur, cet officier, qui veut rester caché sous le voile de l'anonyme, a reçu du Roi la croix de St.-Louis et a été confirmé dans le grade d'officier de la Légion-d'Honneur, qu'il avait obtenu en 1813, mais dont les hasards de la guerre ne lui avaient pas permis de réclamer le brevet.

Venu en garnison à Nantes et à Rennes, il y a quelques années, il s'est marié dans cette dernière ville et est presque devenu breton en choisissant une compagne dans notre province. Pendant son séjour à Nantes, il a su faire apprécier toute la franchise de son caractère; aussi y a-t-il laissé de vrais amis: c'est à ce titre qu'il a daigné me confier ses mémoires, après avoir résisté à un grand nombre d'autres solliciteurs qui le pressaient de donner à son journal une publicité que redoutait sa modestie.

Ce journal forme une vingtaine de cahiers de plus

de 100 pages chacun : j'ai été forcé d'en retrancher au moins les trois-quarts; mais, en tâchant d'en extraire ce qu'ils renferment de plus intéressant, j'ai conservé toute la simplicité du style du narrateur et je l'ai le plus souvent laissé parler lui-même. C. M.

Premier Extrait.

L'auteur de ces mémoires est né en Picardie, le 19 juin 1777, commune de Guinchy, canton de Péronne département de la Somme. Son père était brigadier dans les fermes et gabelles du Roi, et sa mère était d'une ancienne famille de Picardie.

Entraîné par l'attrait qu'offre à tous les jeunes gens le métier des armes, il s'enrôle à quinze ans, et quinze jours après, le 20 septembre 1792, il reçoit sa première blessure à la bataille de Valmy : une balle lui effleure l'oreille droite et traverse son chapeau, qu'il conserve long-tems comme un souvenir de sa première campagne.

Le 26 octobre, il entre en Belgique avec le premier corps de l'armée française commandée par le général Valence et est témoin actif de la bataille de Jemmapes.

Il se trouve à la prise de Bruxelles, au siége d'Anvers, au siége de Namur; de là il pénétre dans l'Allemagne, où il ne quitte pas un seul instant son corps d'armée.

Le 3 décembre 1793, il est nommé caporal.

Nous ne donnerons point de détails sur les diverses batailles auxquelles se trouve notre jeune caporal; ce serait faire l'histoire des guerres de l'armée française, tandis que nous ne voulons faire que celle de l'officier dont nous analysons *le journal.*

Le 16 mars 1793, il reçoit une seconde blessure, aussi légère que la première, à la bataille de Nervienden, et peu de tems après il est nommé fourrier. Il fait, avec ce nouveau grade, la campagne de 1794. Dès ce moment le corps d'armée dans lequel il était en Hollande, eut à souffrir des privations de toute espèce; les soldats marchaient presque nu-pieds, et n'avaient aucuns vêtemens pour se garantir du froid.

Depuis le mois de janvier 1795 jusqu'au mois de juin de la même année, notre fourrier continue de suivre l'armée du Nord; en juin, il passe dans celle de Sambre et Meuse, avec laquelle il traverse le Rhin. Quoique exposé à des fatigues inconcevables, il marche

de succès en succès jusqu'au mois de juillet 1796. Dans cette campagne, il se fait remarquer par un trait de cette témérité française, qui ne connait aucun obstacle. Il désirait avoir un cheval pour en faire présent à une jeune cantinière de sa compagnie, et sa bourse n'était pas assez garnie pour lui permettre un semblable achat. D'accord avec un hussard de Chamborand, qui devait se trouver en vedette vis-à-vis une vedette autrichienne, il se rend en faction pendant la nuit auprès du hussard, prend ensuite des chemins détournés pour surprendre la sentinelle ennemie, tombe dessus à l'improviste, la tue avant qu'elle ait le tems de jeter un cri et revient sur le cheval de son adversaire. Il offre sa prise à la jeune vivandière; mais le hussard de Chamborand en demande sa part. Notre fourrier, dont cette réclamation dérange le calcul, lui promet qu'il lui aura un autre cheval par le même moyen. Il réussit en effet, mais seulement après deux tentatives inutiles. Cet acte de bravoure, ayant été connu à l'état-major, le jeune fourrier fut noté à l'ordre du jour.

Des marches forcées jour et nuit, des besoins de tout genre auraient dû fatiguer des soldats qui n'avaient pas un seul instant de repos et ce fut précisément le contraire qui arriva. La brigade de Bastoul, où était notre fourrier, occupait la ville de Francfort en juillet 1796; le repos ennuyait à un tel point tous les militaires français que ce ne fut qu'un seul cri de joie quand l'armée quitta cette ville.

Le 24 juillet 1796, il est grièvement blessé à l'œil auprès de Sulzback: il ne quitte cependant point sa compagnie; mais il ne doit qu'aux soins empressés du chirurgien de sa demi-brigade de conserver son œil droit qui, depuis cet instant, est resté presque immobile.

Lors de la retraite de l'armée des bords de la Nab sur Schwinfurt, il est fait prisonnier après avoir partagé le courage et les dangers de son bataillon, qui, au commencement du combat, était de 700 hommes, et, en se rendant, n'était plus que de 200.

Sans avoir reçu des blessures très-graves, notre fourrier était couvert de contusions; son habit avait été coupé en plusieurs endroits par les atteintes des sabres de la cavalerie ennemie. Il était dans un état de

souffrance insupportable, et pourtant il réunit assez de forces pour suivre ses camarades, dont plusieurs tombent auprès de lui de lassitude et de faim, et expirent sous ses yeux. Après trois jours d'une marche pénible, les prisonniers arrivent à Bamberg, le 16 août 1796. Le lendemain ils sont passés en revue. Notre fourrier se dit employé dans les bureaux du quartier-maître, et grâce à cette supercherie, il rejoint heureusement son corps.

Le 13 janvier 1797, la 9.e demi-brigade dont il fait partie, se dirige vers l'Italie. Il parcourt ainsi la Savoie, examine avec intérêt ce pays remarquable par ses hautes montagnes, ses profondes vallées; sa route est bordée de précipices. Le 1.er février, il passe le Rhône; le 4, il traverse Chambéry, puis les montagnes du Mont-de-l'Echelle, dont il admire la bruyante cascade; le 9, il arrive au pied du mont Cenis, avec le général Bernadotte; le 10, il franchit le mont Cenis, le 18, il arrive à Milan. Il se dirige ensuite du côté de Padoue; il assiste au combat du Tagliamento et suit tous les succès de la division Bernadotte.

Incorporé à Tortonne dans une colonne mobile, notre fourrier part sous les ordres du général Lannes. Il était alors, dans son grade, le plus ancien de la 9.e demi-brigade; il revient avec elle en France et retourne en Italie, en octobre 1797. Il va à Rome en février 1798, de-là il rentre encore en France.

Le 10 mai 1798, il s'embarque à Toulon, à bord de la bombarde *l'Hirondelle*, où il est chargé de la distribution en qualité de cambusier...... Mais laissons-le parler lui même, tout en supprimant les détails que les bornes de ce recueil nous empêcheront de rapporter.

« Le 12 mai, notre escadre, sous le commandement de l'amiral Brueys, sort de Toulon. Cette expédition majestueuse offrait l'aspect d'une grande ville flottante, s'avançant dans le plus imposant appareil.

» Pendant ce voyage, j'aperçois l'île de Sardaigne et les côtes de Sicile. L'île de Malte est prise par l'armée française : j'y reste quelques instans. Je me rembarque le 19 juin. Le 13e jour de mon départ, la bombarde *l'Hirondelle* s'arrête non loin d'Alexandrie, et déjà je découvre les minarets de cette ville.

» Nous débarquons en face de la Tour-des-Arabes. A notre approche, une troupe de cavaliers Bedouins, armés de longues lances et parfaitement montés, fuit en grande hâte ; quelques soldats français, qui ont l'imprudence de les poursuivre, sont faits prisonniers et emmenés par eux.

» Le 2 juillet, nous entrons à Alexandrie. Dès le lendemain, accompagné de quelques-uns de mes camarades, je parcours avec empressement une ville où tout est nouveau pour moi, rien ne m'y rappelant les mœurs et les usages de mon pays.

» La division dont je fais partie quitte Alexandrie pour se rendre à Damanhour, distant de 15 lieues. Pendant cette route, nous sommes exposés à tous les périls, suite inévitable d'une expédition aussi aventureuse, en proie à une soif ardente et continuelle. »

(*La suite au prochain cahier.*)



LETTRE SUR LE THÉATRE ET LA MUSIQUE.

Nantes, le 1.er mai 1823.

J'ai à vous rendre compte, mon cher Alphonse, de plusieurs concerts qui ont eu lieu dans le courant du mois dernier. Le premier a été donné par MM. Demonchy et Bley. Il me parait peu nécessaire de vous parler de M. Demonchy, dont je vous ai déjà fait l'éloge : son talent est trop généralement apprécié pour que la louange ne devienne pas inutile. Quant à M. Bley, que vous n'avez point encore entendu, je ne crains pas de vous assurer que vous connaissez peu de violons qui lui soient comparables. Il a réuni tous les suffrages dans un concerto de Kreutzer, d'une délicieuse composition. M. Bley suit les principes de la bonne école. Son exécution est extrêmement correcte. Une justesse parfaite, une manière de phraser bien sentie, qui ne dégénère point en affectation ; une conception raisonnée de ces petits détails qui indiquent que l'artiste a étudié son auteur et qu'il le connaît ; un archet ferme, brillant et bien développé ; telles sont les qualités qu'a montrées M. Bley, surtout dans un charmant air varié de Lafont.

L'intérêt public, dans ce même concert, s'est particulièrement fixé sur une très-jeune personne qui se livre à l'enseignement de la musique, M.lle Larré. Elle a exécuté avec beaucoup de précision un morceau sur la harpe. M.lle Larré, en entrant dans le monde, est riche de son seul talent : dès lors vous concevez tout l'intérêt dont elle a été l'objet ; aussi ne doute-t-on point qu'elle n'ait bientôt un grand nombre d'élèves.

Un nouvel artiste, engagé comme première flûte au Grand-Théâtre, M. Courtenay, a donné le second concert. Une belle qualité de son et une grande facilité d'exécution, voilà ce qui distingue M. Courtenay sur l'instrument des Drouet et des Tulou.

M. Leduc fils, dont le concert a suivi celui de M. Courtenay, a appelé d'autant plus vivement l'attention que c'est dans notre ville qu'il a acquis sur la flûte et sur la guitare un talent qui, avec des études suivies, lui fera justifier les applaudissemens qui *l'ont* accueilli.

L'ouverture du *Barbier de Séville*, de Rossini, a été jouée trois fois dans ces diverses séances musicales. Elle a produit beaucoup d'effet. J'y ai remarqué une foule de détails enchanteurs, mais aucune liaison dans les idées. Figurez-vous un discours où rien n'est développé, mais qui est composé de pensées détachées, pétillantes d'esprit et d'amabilité. Quelle différence entre cette ouverture et celles des *Noces de Figaro* et de *Joseph*, qui l'ont suivie. Que de beautés naissent là d'un seul motif : avec quelle habileté, toujours reproduit, il reparait sans cesse sous une nouvelle forme et fait désirer de le voir reparaître encore.

Nos amateurs n'ont pas gardé le silence dans ces concerts, et si les convenances me le permettaient, j'aimerais à vous en faire un éloge qui prouverait que peu de villes en France sont aussi riches que la nôtre ; je me bornerai à vous citer des chœurs chantés avec beaucoup d'ensemble. Ils étaient extraits d'une messe de Masker, compositeur auquel le *programme* donnait l'épithète de célèbre et dont j'ai vainement cherché le nom dans les biographies musicales. Ces chœurs ont de la grâce et de la fraîcheur ; mais ils ne sont point écrits dans le genre qui convient à la musique sacrée.

J'arrive maintenant, mon cher ami, à un talent du

premier ordre, à M.me Montano, qui possède une voix de *contralto* peu commune en France; car cette cantatrice est française malgré son nom, et cependant elle prononce l'italien mieux que beaucoup d'italiennes.

M.me Montano embellit la musique sans la défigurer; et si les ornemens qu'elle y ajoute sont quelquefois prodigués, ils sont placés avec tant de délicatesse, ils sont d'une si heureuse improvisation, que le goût le plus sévère ne trouverait rien à y reprendre. Ce n'est point, d'ailleurs, une fatigante prétention à la difficulté vaincue; c'est de l'élégance sans recherche, de la grâce sans afféterie; c'est une observation continuelle de ces nuances et de ces contrastes qui constituent l'expression musicale.

Sa voix est pleine de ce charme indéfinissable, de cette mélodie enchanteresse qui, connaissant le chemin du cœur, s'emparent de toutes les routes qui y conduisent. Tour-à-tour elle émeut, attendrit, étonne, et procure à celui qui l'entend des sensations qu'en vain l'esprit veut s'expliquer, mais auxquelles on aime à s'abandonner.

En écoutant dans un profond silence, les auditeurs craignaient de troubler le plaisir qu'ils éprouvaient, et cependant des murmures approbateurs interrompaient la cantatrice, objet de cet enchantement. C'est là, selon moi, le suffrage le plus flatteur pour un artiste: c'est celui qu'ont obtenu dans notre ville les Bohrer et Lafont; c'est celui que vient d'obtenir M.me Montano, dont la véritable place est à *l'Opéra-Buffa*.

Suivant la mode, elle avait choisi tous ses morceaux dans Rossini: c'était *la Dame du Lac*, *Otello*, *Tancrède*, *le Barbier de Séville*, opéras de ce fécond compositeur qui n'a que des admirateurs exclusifs ou d'injustes détracteurs. Je connais fort peu de chose de Rossini; mais, si j'ose asseoir mon opinion sur ce que je connais, je vous dirai qu'à l'imagination la plus riche, à la facilité de conception la plus rapide, à ce talent enfin qui enfante les motifs les plus enchanteurs, il ne me paraît pas joindre cette raison dramatique qui ordonne, dispose et assortit les divers morceaux d'une partition au caractère et à la situation des personnages, pour mieux faire comprendre les sentimens qu'ils expriment. J'aime que le musicien s'identifie avec le poëte, et non qu'il fasse chanter le Maure de Venise comme la Servante de Pa-

laiseau, ou l'amant d'Amenaïde comme la pupille de Bartholo. Rossini ne me paraît point doué de cette opiniâtreté qui revoit et corrige sans cesse ; de ce goût difficile, qui écarte tout ce qui n'est pas avoué par les convenances. C'est un homme de génie, car ses productions abondent d'idées originales ; mais n'a-t-il pas à redouter que la science musicale continuant de faire des progrès, ses ouvrages ne survivent pas à une vogue passagère. Ce n'est pas ainsi que se sont immortalisés les Haydn, les Mozart et les Méhul. L'admiration n'est point l'engouement.

Revenons à M.me Montano. Je ne la suivrai point dans les différens airs de Rossini ; je vous dirai que celui que chantait cette délicieuse cantatrice était toujours ce qu'on croyait avoir entendu de mieux. Mais, de quelques expressions que je me serve, je ne vous donnerai pas l'idée de la beauté de ses sons, de la pureté de sa prononciation : c'est, si j'ose dire ainsi, une suavité d'exécution qui ne laisse rien à désirer, parce que la sûreté d'intonation s'y unit constamment.

Toutefois, s'il ne m'est pas permis de trouver des mots pour vous transmettre tout ce que j'ai ressenti, j'emprunterai à une femme célèbre une de ces phrases qu'elle écrivait sous la dictée de son ame et dans l'enthousiasme que lui inspiraient les beaux arts. Alors vous comprendrez le talent de M.me Montano.

« Il semble qu'en écoutant des sons purs et délicieux,
» on est prêt à saisir le secret du créateur, à pénétrer
» le mystère de la vie. Aucune parole ne peut exprimer
» cette impression ; car les paroles se traînent après les
» impressions primitives, comme les traducteurs en prose
» sur les pas des poëtes. Il n'y a que le regard qui puisse
» en donner quelque idée ; le regard de ce qu'on aime
» long-tems attaché sur vous, et pénétrant par degrés
» tellement dans votre cœur, qu'il faut à la fin baisser
» les yeux pour se dérober à un bonheur si grand. »

Il me reste à vous annoncer l'ouverture du Grand-Théâtre de Nantes, sous la direction de M. Bousigues. Elle s'est faite le 25 avril, en présence d'une nombreuse réunion. Le nouveau directeur, suivant l'ancien usage, a réclamé l'indulgence et les encouragemens du public. Cet usage m'a rappelé un discours prononcé par le plus célèbre des comédiens français, par celui dont le nom seul est un éloge, par Talma enfin, dans une circonstance à-peu-près semblable. Ce discours abonde de

belles et grandes pensées, et il m'a paru trop remarquable pour que vous ne me sachiez pas gré de vous en citer quelques fragmens. Ils ne s'offriront pas ici, ce me semble, hors de propos. Les voici :

« S'il est vrai, Messieurs, que les productions dramatiques dont s'honore la France soient une acquisition précieuse pour toute l'Europe ; s'il est vrai qu'elles fassent une partie de l'éducation publique et même une branche de la gloire nationale, avec quelle ardeur ne devons-nous pas cultiver un art qui nous appelle à vous procurer le plus noble et le plus utile des plaisirs de l'esprit humain; un art qui nous associe, en quelque sorte, à tout ce que le génie inspira de plus grand et de plus heureux, à ces hommes extraordinaires qui vous parlent par notre organe, qui semblent se ranimer encore sur la scène et *sentir l'immortalité* au bruit de vos acclamations et de vos suffrages!..... Quel fardeau nous est imposé! nous ne l'ignorons pas; mais cette sûreté de goût et de jugement qui appartient aux hommes rassemblés ; ce noble privilége d'être, pour ainsi dire, la raison vivante qui s'explique au lieu de nous effrayer, nous rassurent, parce que l'étendue des lumières n'est jamais séparée de l'indulgence..... Nous ne le savons que trop, Messieurs, des talens dignes de vous sont rares.... Mais, combien de fois, en daignant attendre l'effet de vos leçons et de votre indulgence, n'avez-vous pas créé et développé des talens faibles ou timides, et n'avez-vous pas fini par applaudir vous-mêmes à votre ouvrage, quand nous n'avions que le bonheur de vous faire jouir de vos propres leçons.... »

Ces phrases seules suffisaient pour faire deviner alors le talent du jeune comédien, qui devait être un jour l'honneur de la scène française.

M. Perlet a paru sur le Grand-Théâtre le jour même de *l'ouverture*, et il ne succède pas à Talma, dans ma lettre, par une transition trop brusque; car, depuis Talma, nous n'avions point vu à Nantes un acteur qui conçût avec autant de vérité le caractère de chacun de ses rôles, et il n'y a d'autre différence que celle du tragique au comique. J'ai vu M. Perlet dans diverses pièces, j'ai vu autant de personnages et n'ai plus reconnu l'acteur. Son talent rendait l'illusion complète. On peut dire qu'il est né comédien. M.me de Staël a dit de Talma que, hors de la scène, il lui suffisait de

passer sa main sur ses cheveux et de froncer le sourcil pour être le maure de Venise. Il suffit à M. Perlet, sur la scène, de passer aussi sa main sur ses cheveux pour transformer un jeune élégant en un vieillard cacochyme, et cette mobile physionomie n'est pas un de ses moindres avantages. S'il vous parait ridicule d'établir une comparaison entre un tragédien et un comique, je vous demanderai si vous avez lu les mémoires de Préville. Si vous répondez affirmativement, vous connaissez le talent de M. Perlet. Il doit faire revivre ce grand comédien. S'il est des gens qui trouvent cet éloge exagéré, qu'ils suivent ses représentations. Ils croiront voir pour la première fois les scènes qu'ils connaîtront et dans lesquelles il paraîtra. C'est que, comme Préville la nature, l'étude et l'observation ont doué M. Perlet de cette conception dramatique, au moyen de laquelle l'acteur donne de suite au personnage qu'il représente un caractère original et le met à-même de s'exprimer avec une sorte de nouveauté, en se servant de mots qui n'ont rien de nouveau. C'est alors qu'on reconnaît le mérite de ce jeu muet qui imprime sur la figure du comédien l'esprit de son rôle et exprime mille choses que l'auteur n'a pu développer. De là naissent ces scènes charmantes qui doivent tout à l'art et au génie de l'artiste et qui ne seraient qu'une faible ébauche si elles n'avaient que les paroles. Continuez de suivre avec moi M. Perlet, en lisant les mémoires de Préville, et vous trouverez en lui cet esprit juste et prompt, par lequel l'acteur s'approprie toutes sortes d'impressions avec la facilité de les faire éprouver aux autres; ce je ne sais quel sens qui juge, au premier abord, sans le secours de l'analyse et du raisonnement; ces gradations, habilement ménagées quoique rapides, de l'expression d'un sentiment à un autre; enfin ce don heureux d'attacher le spectateur le plus inattentif.

Le public a reconnu toutes ces qualités en se portant en foule aux représentations de M. Perlet et en l'accueillant avec des acclamations et des applaudissemens continuels.

Adieu, mon cher Alphonse, tâchez d'abandonner Clisson pendant quelques jours, et venez applaudir l'artiste dont j'essaie de vous faire l'éloge

FRANCIS.



L'ALBUM D'UN BRETON.



DE L'AMOUR.

➸ C'est un des miracles de l'amour de nous faire trouver du plaisir à souffrir.

➸ La gaîté, en amour, doit briller de ses propres grâces et non de la parure du bel esprit.

➸ Malgré l'absence, les privations, les alarmes, les puissans élancemens de deux cœurs l'un vers l'autre entraînés ont toujours une volupté secrète ignorée des ames tranquilles.

➸ Pourquoi l'amour est-il toujours si mécontent de lui, et pourquoi l'amour-propre est-il toujours si content? C'est que tout est recette pour l'un et que tout est dépense pour l'autre. (*Rivarol.*)

➸ L'amant cesse d'être lui : son ame tout entière a passé dans un autre, et l'instant où il se retrouve en lui-même est l'instant où il n'aime plus. (*De Ségur.*)

➸ Le revenu de la beauté, c'est l'amour.
(*M.me de Lambert.*)

➸ Amour et repos peuvent-ils habiter en même cœur? La pauvre jeunesse est si malheureuse aujourd'hui, qu'elle n'a que ce terrible choix : amour sans repos ou repos sans amour. (*De Beaumarchais.*)

➸ Il est difficile de sentir le prix de l'amitié, sans apprécier les charmes du véritable amour. (*Demoustier.*)

➸ On ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant : contre un tel ennemi, le vrai courage consiste à craindre et à fuir; mais à fuir sans délibérer, et sans se donner à soi-même le tems de regarder jamais derrière soi.
(*Fénélon.*)

➸ « Il est un sûr moyen de plaire, disait Florian, c'est de savoir aimer. » Pauvre moyen!

➸ Quel sentiment que l'amour! quelle autre vie dans la vie! (*M.me de Staël.*)

➸ Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus. (*De la Rochefoucault.*)

➸ O quel bonheur! quand le cœur entend le cœur, lui répond et lui accorde un retour et des bienfaits qui n'ont pas été sollicités. (*Peyrols.*)

➸ Les hommes sévères ont des sentimens plus vifs qu'on ne croit, et, lorsqu'ils aiment, peut-on mettre en doute les tendres émotions de leurs cœurs, parce que leurs bouches sont avares de paroles. (*Lord Byron.*)

➸ Si la timidité, comme l'ont dit quelques observateurs, est une preuve d'amour auprès des femmes, elles sont bien injustes envers les amans timides, car ils ne réussissent guères d'habitude auprès d'elles.

➸ Tout attachement vrai a des droits, sinon au retour, du moins à l'indulgence de celle qu'on aime, et il n'y a que de petites ames qui rougissent d'avouer ce qu'il est glorieux de sentir. (*Dorat.*)

➸ C'est par les yeux que commence l'amour, mais l'ame finit par chercher une ame; et les femmes les plus jolies, quand elles n'ont pas d'autres qualités, sont presque toujours celles qui nous apprennent à aimer les laides.

DES FEMMES.

➸ Comment concevoir qu'une femme soit athée? qui appuiera ce roseau, si la religion n'en soutient la fragilité. (*de Chateaubriant.*)

➸ Le cœur des femmes est comme bien des instrumens, il dépend de celui qui le touche. (*St. Prosper.*)

➸ Pour avoir une histoire complète du beau sexe, il faudrait que l'historien fût une femme; et encore si celle qui se charge de tenir la plume n'a que de l'esprit, qu'aura-t-elle à nous dire? si elle a reçu la grâce et la beauté en partage voudra-t-elle tout nous dire? L'une péchera par ignorance et l'autre par réticence. (*Mély Jeannin.*)

➸ Le grand malheur de la laideur, c'est qu'elle éteint et qu'elle ensevelit le mérite des femmes.
(*M.me de Lambert.*)

➸ Les femmes aiment cent fois mieux souffrir que déplaire et bravent bien plutôt la douleur que l'opinion.
(*Thomas.*)

➸ Il n'y a rien de si aimable que d'être belle; c'est un présent des cieux qu'il faut conserver.
(*M.me de Sévigné.*)

➸ Il n'y a que celui qui aime qui peut savoir tout ce que le cœur d'une femme peut renfermer de tendresse, et toute la distance que la nature a laissée, sur ce point, entre les affections des deux sexes.



LE LYCÉE ARMORICAIN.



NOTICE SUR LES MOEURS, USAGES ET COUTUMES DES BAS-BRETONS.

LE Bas-Breton est un être tout particulier : il diffère des autres peuples par son costume, par son langage, par ses habitudes. Sous sa grossière enveloppe il demande à être étudié.

Le caractère de l'habitant de l'Armorique est franc, enjoué même. Cette franchise est souvent poussée jusqu'à la rudesse, mais jamais le Breton ne violera la parole donnée, la foi jurée.

La taille des Bretons armoricains est médiocre, mais ils sont forts et nerveux. Jamais le travail ne les rebute ; ils ont une tenacité, une patience qui leur fait surmonter tous les obstacles.

Braves et courageux, on en fait facilement de bons soldats, des marins intrépides : avec de la douceur on obtient tout d'eux. Irrités, ce sont des lions furieux contre lesquels échoue toute discipline. La mort est à leurs yeux préférable à l'injure.

Le Breton de l'Armorique est bon père, bon fils, bon parent, bon ami : il a toutes les qualités sociales. C'est une pierre brute qu'un habile ouvrier met facilement en œuvre.

Attaché à son pays, les lieux qui l'ont vu naître sont tout pour lui. Transportez sur un autre sol l'habitant de nos campagnes, il regrettera son ciel nébuleux, la terre ingrate qu'il a labourée de ses mains, et il voudra venir mourir au lieu où reposent ses pères.

L'ivrognerie est le vice auquel le Bas-Breton est le plus enclin. Pris de vin, ne le contrariez jamais, où vous le mettrez hors de lui. Rien ne le retient alors; la contrariété qu'il éprouverait le pousserait jusqu'à commettre les plus horribles actions. A peine est-il rendu à la raison, qu'il est honteux de sa conduite; il se repent avec amertume des fautes qu'il a commises, mais si l'occasion se représente d'en commettre de nouvelles le lendemain, il se gardera de la laisser échapper.

L'économie est chez le Bas-Breton poussée presque jusqu'à l'avarice; il aime l'argent, non pour satisfaire aux besoins de la vie, mais pour le plaisir d'entasser. Il est capable de tromperie pour essayer de retenir une très-modique portion de ce qu'il doit; mais, en le lui faisant apercevoir, le rouge de la honte lui couvre le visage, et il satisfait promptement à sa dette en laissant croire qu'il se trompait.

Sur les côtes, les hommes sont plus forts, plus robustes, que dans l'intérieur des terres. Cette différence provient de la fertilité des communes riveraines de la mer, qui rendent avec usure tout ce que l'on confie au sol. Les produits entretiennent l'aisance, et l'aisance la santé, première condition pour rendre l'homme robuste: dans l'intérieur de l'Armorique, un sol ingrat, pierreux, dépourvu d'engrais, ne paie pas au cultivateur le prix de ses sueurs; de là la misère, les maladies et la dégénérescence des habitans.

Le paysan Breton est attaché à la religion de ses pères: sa foi est vive. Aux pieds des autels il se console de toutes les tribulations, des misères attachées à l'humanité: un prêtre est vraiment pour lui une émanation de la divinité.

Il est superstitieux au dernier point, sa crédulité n'a pas de bornes; les pratiques les plus ridicules deviennent son partage, les contes les plus absurdes sont pour lui des articles de foi.

L'éducation est presque nulle dans les campagnes de l'Armorique: l'Armoricain croupit en quelque façon dans l'ignorance. Le savoir d'un Bas-Breton riche, s'étend à savoir signer son nom et à lire dans un *contrat*. Quand il est parvenu à ce point d'instruction, il passe dans son village pour un savant. Quelques uns, élevés par les curés, d'abord enfans de chœur, apprennent leur rudiment, entrent au séminaire, et viennent mourir

dans leurs familles, curés de la paroisse où vivent leurs parens. Le père regarde alors son fils comme un être qui lui est bien supérieur, et n'aborde *monsieur le Recteur* que respectueusement et le chapeau à la main.

La foi conjugale est religieusement gardée par l'Armoricain : il est très-peu d'exceptions, car le déshonneur suit dans nos villages l'infidélité.

Nos paysannes ont une analogie parfaite avec leurs maris. Elles sont généralement brunes et hâlées. Les travaux auxquels elles se livrent, les entretiennent dans une parfaite santé, mais les usent avant le tems. L'absence de toute coquetterie, souvent même celle de la propreté, flétrit leurs charmes à leur naissance, et les rend décrépites avant l'âge de la décrépitude.

Il est cependant quelques exceptions. Des cantons offrent à l'observateur des femmes jolies, d'une grande propreté, et dont le costume pittoresque approche de celui de quelques portions de la Suisse. Les environs de Quimper et de Morlaix sont peuplés de jolies paysannes, auxquelles il ne manque pour plaire que *ce je ne sais quoi* que le village ne peut donner.

Simples et ménagères, nos paysannes font le bonheur de leurs maris. Leur fécondité est très-grande : dans l'Armorique cette fécondité est le bonheur du mariage ; aussi les femmes stériles y sont-elles presque méprisées.

Le respect pour la vieillesse est un trait saillant de la physionomie morale du Breton de l'Armorique. Le vieux père, la mère infirme, sont des objets sacrés. Ils sont pour nos paysans des objets de vénération. Rien ne se fait sans les avoir consultés, sans avoir pris leur avis. Si l'on manquait à cette honorable coutume, l'Armoricain croirait avoir oublié ses devoirs ; cet oubli attirerait sur lui la malédiction du ciel.

Si l'on juge d'un peuple par ses usages, aux yeux de l'observateur l'un des plus singuliers doit être le peuple breton. Il n'est pas une seule circonstance de la vie où les usages du Bas-Breton ne soient en contradiction avec ceux reçus dans la société.

Le mariage est presque toujours en Basse-Bretagne un pur jeu de hasard. On se prend sans se connaître, sans s'être vus fort souvent. Les parens règlent l'affaire, et préviennent après leurs enfans. Un mariage se traite comme un marché, et l'on chicane jusques sur les objets

de la plus mince value. On a vu rompre des mariages presque conclus pour quelques écus de plus, qu'offraient des tiers non intéressés dans les premiers marchés.

Quand les parens sont d'accord, on fixe le jour des noces; on y invite quelquefois cinq à six cents personnes. Des discoureurs, éspèces de Trouvères, font, avant de se rendre à l'église, des discours en vers sur la sainteté du lien conjugal, le bonheur d'un ménage sincèrement uni. la félicité promise aux époux, leurs devoirs respectifs. On s'attendrit, on pleure. Après la bénédiction du curé, on revient à pied, et à cheval chez les conjoins. Les tables sont dressées; on mange, on boit surtout, et l'on ne quitte la table que quand on est prêt à tomber dessous. Le Bigniou, espèce de musette, d'un usage général dans l'Armorique, le haut-bois, le tambourin attirent la jeunesse; on frappe l'aire d'un pied lourd, mais cependant en cadence. La nuit arrive, on couche les mariés. On prépare alors une soupe au lait, on la présente aux époux qui la goûtent, et toutes les personnes de la noce se passent le vase qui la contient et en prennent une cuillerée. Le lendemain on se rend à la paroisse, où une messe des morts est célébrée en mémoire des vieux parens. On mange les restes de la veille, et chacun retourne à son domicile. Si pourtant il reste encore du vin ou de l'eau-de-vie, on n'abandonne la noce que quand les futailles sont vides.

La première nuit des noces était jadis consacrée à Dieu, la seconde à la Vierge; la troisième seulement, le mari jouissait de ses droits.

Dans quelques cantons du Finistère, le premier garçon et la première fille de la noce sont obligés, quand les époux sont entrés au lit, de tenir chacun, le dos tourné au lit, une chandelle entre leurs doigts: ils ne doivent l'abandonner que quand le feu de la mèche commence à se faire sentir.

On bénit un pain à l'église après la cérémonie nuptiale, et à la signature de l'acte on en distribue un morceau à chaque assistant.

Les cérémonies du Baptême sont à peu près les mêmes. Les dépenses se font en commun entre le parrain et la marraine. Le compte se règle au cabaret, car c'est toujours là que se terminent pour le Bas-Breton toutes les affaires de la vie.

Dans les cérémonies funèbres, tout le monde marche à l'enterrement; la femme suit le corps de son mari jusqu'au cimetière, le fils celui de son père. Ils seraient deshonorés en ne les accompagnant pas à leur dernière demeure. Les Bretons ne mettent pas d'ostentation dans leur douleur, mais ils se conforment à l'usage. Ils font dire des messes pour leurs parens défunts, font au bout de l'an célébrer un service solennel, qui se termine toujours par un repas à l'auberge du bourg, d'où l'on ne sort habituellement qu'à moitié ivre.

L'Armoricain est joueur. Les jours du carnaval se passent les cartes à la main. Ses jeux favoris sont la brisque et le brelan. Il se passionne au jeu, et les coups de poing sont très-souvent le résultat de ses parties.

Les exercices du corps charment les Bas-Bretons : un habile lutteur est un homme considéré par eux. Deux, trois communes se réunissent pour voir jouter les lutteurs en réputation. Le jeu de boule, celui des quilles et celui des palets sont aussi leurs amusemens favoris.

Il est difficile d'être plus mal logés que le sont les paysans armoricains. Leurs maisons sont petites, infectes. Elles sont généralement bâties dans des lieux bas ; les appartemens en sont humides et mal-sains. Devant la porte d'entrée s'écoulent les eaux de crèche ; on y trouve habituellement un bourbier nommé *Vaux*, où l'on jette toutes les immondices, qui s'y corrompent et produisent un fumier abondant. Les fenêtres des maisons ont à peine un pied de hauteur, aussi l'air y circule difficilement. Il ne s'y trouve ordinairement qu'un seul foyer d'une dimension hors de proportion avec l'édifice ; ce qui y occasionne une fumée continuelle. Les lits des Bretons sont des espèces de coffres clos dans lesquels il est presque impossible de respirer, et souvent les crèches et les étables ne sont séparées de l'habitation principale que par des planches mises en travers.

La délicatesse dans le choix des mets n'est pas le défaut de l'habitant de l'Armorique. Il se nourrit presque de bouillie, de far, de galettes. Son pain est composé de seigle et d'orge, souvent d'orge pur. Aux jours de fête, il mange du bœuf salé, du lard, qu'il conserve dans de vastes charniers. Depuis quelques années l'usage de la pomme de terre s'est répandu dans nos campagnes : il est même aujourd'hui peu de cultivateurs qui n'en sème une quantité suffisante à ses besoins.

Tous les Bas-Bretons mangent au même plat, maîtres et valets, mais nul ne touche à ce qui est sur la table avant que le maître de la maison y ait porté la main; après lui viennent ses enfans mâles, et les valets de ferme; les femmes les suivent en commençant par l'épouse du chef de la famille. Cette primatie des hommes a lieu dans tous les usages de la vie : à l'église, aux processions, les femmes les suivent toujours. Protecteurs nés d'un sexe faible, cette protection est payée aux Armoricains par un respect, une soumission sans bornes, auxquels s'assujettissent dès l'enfance les femmes de nos campagnes.

Chez quelques paysans riches on trouve du vin; mais, hors du cabaret, l'eau est la seule boisson du paysan bas-breton : il dédaigne la piquette et méprise la bierre.

Pour le Breton de l'Armorique, la Bretagne est le premier des pays. C'est le séjour des fées, des revenans et des saints. Dans ses veillées tout cela marche sur la même ligne. Dans son extrême crédulité, il mélange le roi Artur et les prouesses de ses chevaliers, avec les nombreux miracles de la légende d'Albert-le-Grand; il explique les songes; il est frappé du mauvais air. Le *Buguel nos*, l'enfant de la nuit, lui prédit des malheurs; il entend le *Car'hiel an Nankou*, le char des trépassés; il voit le feu follet, croit aux intersignes. Il défend de balayer sa maison après minuit: c'est l'heure où reviennent les ames de ses pères. Le jour où il tire le gâteau des Rois, il met de côté la part des absens, persuadé que s'il ne moisit pas ils sont en bonne santé; s'il moisit sur les bords, la maladie les atteint; si le gâteau se corrompt, leur mort est certaine. Il fait des neuvaines à des chapelles éloignées pour réclamer l'intercession des saints. Il a dans le paradis des saints qu'il invoque pour tous les maux : il met même ses bestiaux sous leur protection.

Si les usages de l'Armoricain sont singuliers, si sa superstition est extrême, sa bonne foi dans les transactions est unique. Il est long à contracter un marché, une vente, mais une fois qu'il a frappé dans la main de celui qui traite avec lui, rien ne le fait départir de ses conventions. Offrez-lui un prix meilleur, l'appât du gain ne le fera pas se rétracter: bonne ou mauvaise

l'affaire est consommée, rien ne peut empêcher qu'elle se termine à la satisfaction des parties contractantes.

Le costume des Bretons de l'Armorique varie de commune à commune. Ici l'on porte la *bragere bras*, la grande culotte; là, la culotte étroite; ici le gilet rond; là l'habit carré de nos élégans de 1795. Dans un lieu le grand chapeau à la Bazile sert de coiffure, dans un autre c'est le bonnet phrygien. Dans presque tous les cantons, les hommes se ceignent les reins d'une ceinture très-longue qui fait plusieurs tours sur le corps. Les paysans riches s'habillent en ratine, en molleton; les autres en berlinge, sorte d'étoffe confectionnée dans le pays.

La même diversité règne dans le costume des femmes. Celles des environs de Quimper et de Morlaix sont plus élégamment vêtues que dans les autres cantons de l'Armorique. Leur habillement laisse deviner les formes: la gorge est libre sous une camisole recouverte d'un simple fichu d'un blanc éclatant. Les juppes laissent voir des jambes qui ne sont pas celles de la Vénus du palais Pitty, mais qui sont couvertes, les jours de fête d'un bas très-blanc. Les juppes sont étagées, de diverses couleurs, et souvent garnies d'un galon d'or ou d'argent.

Le Bas-Breton fume et mâche le tabac par habitude. Cette habitude est contractée dès la jeunesse et se perpétue jusqu'à la mort. Toutes les femmes prennent du tabac en poudre; beaucoup d'entr'elles usent aussi de la pipe. . . . .

Si vous voulez, après une discussion avec un habitant de l'Armorique, lui prouver que vous ne gardez pas de rancune contre lui, il vous faut boire au même verre; si vous le refusez il ne vous croit pas digne de son amitié. C'est le calumet de paix des peuplades du nord de l'Amérique.

La langue que parle le Bas-Breton n'a presque aucune analogie avec les autres langues vivantes. Je la crois très-ancienne; mais je laisse aux Cambry, aux Latour d'Auvergne, aux Le Brigant, à affirmer et prouver sa prééminence. Elle est rude, les sons gutturaux fatiguent l'oreille et produisent des sifflemens qui détruisent toute harmonie. Elle ne manque cependant ni de force, ni d'énergie: elle se corrompt et se *francise* tous les jours davantage. Rien n'a contribué à la fixer: ses principes,

ses règles, sont incertains, et nul auteur marquant ne l'a illustrée, aussi disparaîtra-t-elle à la longue. Une singularité de ce dialecte, c'est qu'il a un terme pour désigner chaque nation, chaque peuple, et qu'il n'a que celui générique d'ennemi *ar-saoz*, pour nommer un Anglais. La haîne la plus constante, la plus invétérée contre les Anglais règne chez l'Armoricain. Tout enfant des Iles Britanniques est à ses yeux un homme indigne du jour. Il pourrait être curieux de rechercher les motifs de cette haîne entre deux peuples qui semblent avoir une origine commune. B********* (*de Brest.*)

PARALLÈLE DES MONUMENS CELTIQUES, AVEC LES MONUMENS GRECS OU ROMAINS.

Naturellement enclin à la recherche des monumens antiques, et plus zélé que connaisseur, je ne suis point enthousiaste de ceux des Celtes et n'affecte point de les exalter en déprimant ceux des Grecs et des Romains; mon but est seulement de faire voir que les premiers ne méritent pas l'abjection dont quelques personnes préoccupées s'obstinent à vouloir les couvrir : je crois même qu'il leur est dû certaine préférence, sous le rapport de *l'antiquité* et sous le rapport du *merveilleux* de l'exécution.

Il doit encore se trouver aujourd'hui à *Arles* des restes de l'amphithéâtre qu'y avaient fait construire les Romains, et des débris de magnifiques tombeaux qu'ils avaient consacrés à la mémoire de leurs concitoyens, dans un cimetière destiné aux inhumations de leur culte. C'étaient des monumens propres à perpétuer le souvenir de l'architecture usitée à cette époque; mais presque tout en a été, dit-on, détruit et dispersé comme vestige dangereux des tems du paganisme. Ce débordement d'un fanastisme stupide me semble prouver bien mieux la barbarie du moyen âge que n'a jamais été prouvée la prétendue barbarie du tems des *Celtes*.

L'histoire porte qu'il fallut à l'archevêque *Gaspard*

du Laurens, employer toute son autorité ecclésiastique et prononcer même la peine d'excommunication, au commencement du 17.e siècle, pour arrêter ce vandalisme destructeur. Il fut forcé d'en venir à ce moyen extrême pour conserver à la postérité quelques fragmens de ces antiquités historiques. Certainement l'amphithéâtre et le cimetière payen de la ville *d'Arles* méritaient la sollicitude éclairée de l'archevêque du Laurens, et il lui est dû de la reconnaissance pour en avoir empêché l'entière destruction; mais toujours est-il vrai que cet ouvrage des Romains ne remonte pas au-delà des premiers siècles de notre ère, tandis que le monument de *Curnac* et tous les autres monumens druidiques que j'ai mentionnés, dans un ouvrage dont ceci est extrait, remontent pour le moins à quatre ou cinq cents ans plus loin: ceux-ci l'emportent donc vraiment de beaucoup, pour ce qui est de *l'antiquité*.

Mais j'ajoute qu'ils l'emportent encore par le *merveilleux* de l'exécution. Sans doute les édifices, les statues, les tableaux de la Grèce et de Rome, doivent sembler intéressans aux architectes, aux sculpteurs, et aux peintres, qui ont besoin de modèles pratiques pour des enjolivemens. Il n'en est pas moins vrai que la simplicité cyclopéene, le grandiose gigantesque des monumens druidiques, sont plus curieux pour l'antiquaire, l'ingénieur, et en général pour tout studieux méditatif, qui s'occupe à rechercher la vicissitude, le moyen d'exécution et l'origine des arts, au travers de la profondeur des siècles.

Les Grecs et les Romains font admirer la *dextérité* du travail et la *solidité* de la durée; mais les Celtes étonnent par la *force* des moyens qui vont jusqu'à figurer *l'indestructibilité* de la nature. En examinant l'ouvrage des uns, l'on est conduit à dire: « *difficiles nugæ, varius que labor mutabilis ævi.* » Tandis que, si l'on médite sur l'ouvrage des autres, l'on est porté à dire: « *Moles* » *procera colossi! his ego nec metor rerum, nec tempora* » *pono.* »

En dernière analyse, l'un est joli et grand; mais l'autre est beau et immense; l'un est admirable, et l'autre est étonnant.

POIGNAND.



CHATEAUX

DU BOUFFAI, DE NANTES ET DE CHATEAUBRIANT.

CHATEAU DU BOUFFAI (1).

François II, dernier duc de Bretagne, aimait la magnificence et les plaisirs. Il donnait souvent des fêtes et des jeux publics dans lesquels les seigneurs Bretons disputaient les prix de l'adresse et du courage, et les recevaient des mains de la beauté. On cite particulièrement un tournois brillant qui eut lieu à Nantes en 1486, sur la place du Bouffai, et dans lequel le maréchal de Rieux fut proclamé vainqueur. Un siècle auparavant, on vit, sur cette même place, alors d'une grande étendue, un duel public, rapporté dans nos annales bretonnes avec des circonstances fort curieuses. Robert, sire de Beaumanoir, accusa le chevalier Pierre de Tournemine d'avoir fait assassiner son frère, Jean de Beaumanoir. Il demanda à Jean IV, duc de Bretagne, la permission de combattre en champ clos Tournemine, et de prouver son crime par la force des armes (2). Le 20 décembre

(1) Suivant l'abbé Déric (Histoire Ecclésiastique de Bretagne, tom. 6), le Bouffai se nomme, dans les anciennes Chartes, *Bufeum*, lieu au bord de l'eau.

(2) L'usage barbare de soutenir, par des combats singuliers, les accusations de meurtres, de vols, de trahisons, fut introduit, dans la Gaule, par les Francs et par les autres peuples du Nord qui y pénétrèrent lors de la décadence de l'empire romain. Ces sortes de combats n'avaient lieu qu'après une procédure instruite. Si l'accusé paraissait justement soupçonné, et pourtant s'il ne pouvait être convaincu par des preuves, les juges autorisaient le duel, et en indiquaient le lieu et le jour. Le vaincu était déclaré coupable. On était persuadé que la Providence ne laisserait pas impuni un crime ou un parjure, et qu'elle ne permettrait pas que l'innocence pérît. C'est pourquoi, dans ces tems reculés, les épreuves par l'eau, le feu et les duels publics, furent appelées *jugemens de Dieu*.

1385, Jean IV, accompagné des seigneurs de sa cour, se rendit au lieu assigné pour le combat. Une foule immense de peuple y était déjà réunie. Les deux rivaux parurent bientôt montés sur de superbes chevaux, et armés de dagues et d'épées. Après les sermens et les formalités d'usage, les héraults ouvrirent la lice et donnèrent le signal. Le combat fut long et opiniâtre. Tournemine fut vaincu et emporté mourant hors du champ. Beaumanoir, qui lui avait généreusement laissé la vie, supplia le duc de lui faire grâce, et de ne pas le livrer au bourreau pour être pendu, ainsi que le portait la loi contre tous ceux qui, accusés d'un crime capital, succombaient dans le combat singulier.

C'est sur la place du Bouffai qu'on voyait le château qui lui a donné son nom, et dont il ne reste plus que la haute muraille et la tour ruinée qui dominent la rivière. Ce château fut bâti dans l'année 990, par Conan I.er, dit le Tort, au confluent de la Loire et de l'Erdre. Selon plusieurs chroniques, on trouva, en creusant les fondemens de l'édifice, une tête de mort renfermée dans une cassette. Quelques indices firent croire que c'était la tête de Saint-Pol-de-Léon, qui avait été cachée dans ce lieu, à l'époque des irruptions des Normands : elle fut donnée par Conan, comme une relique précieuse, à l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil.

Le Bouffai a servi de palais à plusieurs de nos ducs; c'était aussi un château très-fort, à-peu-près carré et flanqué de quatre tours; l'approche en était défendue au sud et à l'ouest par deux rivières. L'Erdre, qui passait alors où sont maintenant la rue des Carmes, la place du Change et la rue de la Poissonnerie, baignait ses murs, avant de se jeter dans la Loire. Budic, comte de Nantes, renfermé dans le Bouffai, y fut vainement assiégé, pendant deux ans, par Geoffroy, duc de Bretagne, qui, désespérant de le vaincre, conclut la paix avec lui.

Suivant le père Albert, d'Argentré et d'autres historiens bretons, Jourdain Faure, abbé de Saint-Jean-d'Angely, fut conduit et détenu au château du Bouffai, vers l'année 1472; il était accusé d'avoir empoisonné le duc de Guyenne, frère de Louis XI et allié du duc de Bretagne. Pendant l'instruction de son procès, des bruits extraordinaires, dont on ne put dé-

couvrir la cause, disent les mêmes historiens, se firent entendre dans la prison. Enfin, au milieu d'un orage violent, la foudre tomba sur le Bouffai, pénétra dans le cachot du meurtrier, et le tua avant que la justice ait pu parvenir à connaître ses complices et les véritables motifs de son crime.

Ce fut dans le même tems que François II fit construire le bâtiment donnant sur la place, pour servir d'auditoire ou de palais de justice, destination qu'il a conservée jusqu'ici. La tour polygone et élevée qu'on y voit aujourd'hui, fut bâtie en 1662 ; elle renferme l'horloge, dont la cloche pèse 16,500 livres. Cette cloche, qui a toujours servi de beffroi, sonne l'alarme et annonce les grands événemens.

CHATEAU DE NANTES.

Le château de Nantes est célèbre dans nos annales, par les siéges qu'il a soutenus et les événemens mémorables qui s'y sont passés. Je laisse à une plume habile et exercée le soin de les décrire. Je dirai seulement que le fameux Landais, ministre et favori de François II, y fut arrêté en 1485, dans la chambre même de ce prince, qui voulait le sauver, mais qui fut obligé, pour appaiser le peuple qui entourait le château et demandait sa mort, de le livrer au chancelier de Bretagne : « Faites justice, lui dit-il, mais souvenez-vous que vous lui êtes redevable de votre charge. » J'ajouterai encore que le cardinal de Retz, homme d'un esprit vaste et délié, dont la vie agitée est retracée par lui dans des mémoires pleins d'intérêt, fut renfermé dans ce même château, par les ordres du roi : il parvint à tromper la vigilance de ses gardiens et à s'évader de sa prison. Un jour, pendant que son domestique faisait boire la sentinelle, placée sur la terrasse du bastion de Mercœur, et qu'il détournait son attention, le cardinal, qui s'était rendu sur cette terrasse, et dont la fuite était préparée d'avance, descendit précipitamment au moyen d'une corde qu'il s'était procurée ; il fut reçu dans un bateau qu'on avait conduit au bas du bastion et se sauva dans l'Anjou.

C'est aussi dans le château de Nantes qu'Anne de Bretagne, dont la mémoire sera toujours chère aux Bretons, reçut le jour et passa ses premières années. C'est là encore que fut célébré, avec une pompe extraordinaire, son mariage avec Louis XII.

Cet antique monument fut bâti par Alain Barbe-Torte en 938, lorsqu'il eut chassé les Normands qui, depuis près d'un siècle ravageaient la Bretagne, et avaient plusieurs fois incendié la ville de Nantes. Cette ville, abandonnée et déserte, ne présentait plus qu'un monceau de décombres, lorsque le duc Alain y entra ; il fut obligé, pour pénétrer dans la cathédrale, où il fut rendre grâce à Dieu de ses victoires, de marcher sur des ruines et de se frayer un passage au milieu des ronces, avec son épée teinte encore du sang des barbares. Ce prince ne put retenir ses larmes à l'aspect de tant de dévastations.

On croit que le château fut élevé sur l'emplacement de celui fondé, en 896, par Fulchérius, évêque de Nantes, et rasé, peu après par les Normands. De là, sans doute le nom de *Tour neuve*, qui lui fut donné par Alain. Il fut successivement agrandi par les ducs Conan II, Gui de Thouars, Pierre de Dreux, François II et de Mercœur. Défendu par sept courtines, six tours et un bastion ; protégé par un large fossé et par la Loire qui en baignait les murs du côté du sud, ce château devait être imprenable ; aussi Henri IV, en voyant cette masse imposante de fortifications, s'écria : *Ventre saint gris, les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons*!

CHATEAU DE CHATEAUBRIANT.

Le vieux château, dont on ne voit plus qu'une partie, fut bâti, vers l'an 1015, par *Brient*, sixième fils d'Eudon, frère d'Alain III, duc de Bretagne. La ville perdit alors son ancien nom, qui était *Cadetes*, pour prendre celui de *Château-Brient*. Ce château fut dementelé par Louis de la Trimouille, qui s'en empara en 1488. On y voit encore la tour du Donjon et deux autres tours fort élevées. L'antique chapelle de cette forteresse et la salle des gardes, autrefois décorée de trophées, rappellent la piété et les occupations guerrières de nos aïeux.

Le nouveau bâtiment, appelé le *Château Neuf*, fut construit en 1524, par Jean de Laval et la belle Françoise de Foix. On y admire une magnifique galerie composée de quarante arcades, le grand escalier voûté en pierres, et un autre escalier merveilleusement exécuté en colimaçon.

C'est dans le Château Neuf qu'on fait voir l'appartement qu'occupait Françoise de Foix. C'est une grande pièce lambrissée et séparée en deux par une balustrade

travaillée avec goût ; les vitraux sont petits et laissent apercevoir quelques restes de peintures ; la cheminée, soutenue par des cariatides, est sculptée en entier, suivant le goût du tems. De cette pièce on entre, par une double porte basse et étroite, dans une tour qui était entièrement dorée et où se trouve une alcove : on l'appelle *le Cabinet doré*. La boiserie est couverte de sculptures et offre encore des dorures d'une grande fraîcheur. C'est dans ce lieu que, suivant les bruits fabuleux, madame de Châteaubriant aurait été mise à mort par son mari qui la croyait coupable d'infidélité.

L'histoire tragique de Françoise de Foix ne se trouve rapportée par aucun historien breton. Brantôme et Varillas (1) prétendent qu'elle fut la maîtresse de François I.er et que son mari, pour se venger de l'affront qu'il éprouvait, l'enferma dans une chambre de son château tendue de noir, entourée d'objets lugubres, et qu'au bout de six mois de cette affreuse captivité, il lui fit ouvrir les veines des bras et des jambes.

Tous les titres, tous les manuscrits du tems ont été compulsés, et rien ne s'y est trouvé de relatif à cet assassinat. M. Hevin, avocat distingué, désirant détruire une imputation aussi odieuse pour une des plus grandes maisons de Bretagne, s'est livré aux recherches les plus longues, pour découvrir la vérité. Il a publié en 1686, sur cet objet intéressant, une lettre qui existe encore à la bibliothèque du Roi, et qui démontre clairement la fausseté du récit de la mort cruelle de Françoise de Foix.

1.° L'époque de ce meurtre est fixée en 1526, et M.me de Châteaubriant ne mourut que dans l'année 1537 ;

2.° Son frère, en 1527, choisit *Jean de Laval, baron de Châteaubriand*, mari de Françoise de Foix, pour être tuteur de ses enfans ; et François I.er, en 1531, nomma le même Jean de Laval, gouverneur de Bretagne. Est-il possible que quelques années après un tel crime, l'assassin ait reçu des témoignages d'estime, de confiance et d'amitié de la part de l'amant et du frère de la victime ?

---

(1) *Histoire de François Ier*. Deux romans ont été faits d'après cette histoire ; l'un intitulé : *La comtesse de Châteaubriant, ou les effets de la jalousie* ; Paris 1724 ; l'autre, plus ancien, imprimé en 1695, a pour titre : *Intrigues amoureuses de François I.er*

3.° En 1535, madame de Châteaubriand maria sa nièce, Claude de Foix, avec Guy de Laval. Des fêtes brillantes, auxquelles elle assista, eurent lieu à l'occasion de ce mariage; et le contrat, qui est revêtu de sa signature, prouve évidemment qu'alors elle existait.

4.° Enfin, *au mois d'octobre* 1537, Françoise de Foix mourut à Châteaubriant. Elle fut enterrée dans l'Eglise de la Trinité, où son mari lui érigea un tombeau, sous une arcade. Ce tombeau a été détruit; mais la pierre sur laquelle est gravée l'épitaphe a été conservée.

Voici cette épitaphe, avec sa vieille orthographe; elle est de *Clément Marot*, qui avait beaucoup connu Françoise de Foix:

PEV DE TELLES.

PROV DE MOINS

Sovbs ce tombeav gist Françoise de Foix
De qvi tovt bien tovt chacvn sovlait dire
Et le disant oncq vne sevlle voex
Ne s'avancza d'y vovloir contredire
De grant beavlté de grace qui attire
De bon sçavoir d'intelligence prompte
De bien d'honnevrs et mievlx qvi ne racompte
Diev éternel richement l'étoffa
O viatevr povr t'abréger le compte
Ci gist vncq rien là ov tovt trymupha.

POINT DE PLVS.

Cette épitaphe, faite par les ordres de Jean de Laval, est un témoignage incontestable de son amour et de ses regrets, des vertus et de la beauté de sa femme.

La conservation du château de Châteaubriant, auquel se rattache tant de souvenirs, est due à M. Connesson, maire de cette commune. Il en avait acquis la presque totalité en 1807. Après en avoir relevé les ruines, il en a fait l'abandon à S. A. S. le prince de Condé, qui lui en a donné la jouissance viagère. M. Bernard-du-Treil, ancien sous-préfet de Châteaubriant, a aussi fait la remise au prince, de la portion dont il avait également fait l'acquisition.

Lorsque la révolution éclata, la baronnie de Châteaubriant était dans la famille des Condé depuis l'année 1632, époque du mariage de Henri, duc de Bourbon avec Marguerite de Montmorency, héritière de cette baronnie.

TREBUCHET.



CHATEAUX DE BRETAGNE.



LE MANOIR DE KERLIVER (1).

Il était connu dès le tems du roi Grallon, qui en donna ou loua la moitié au B. Saint-Guenolé; ce château portait alors le nom de *Caerliver*, nom modeste, qui signifie la *maison du teinturier*, ou plutôt *l'atelier du peintre:* car la peinture, la musique et les beaux-arts étaient seuls en honneur dans les Etats du roi Grallon.

C'est près de Kerliver que vécurent, au V.e siècle, et de la vie des anges, l'ermite Biabil et Saint-Martin, son hôte, tous deux nés dans le pays d'Irvillac, *in plebe Ermel-iac.*

LE MANOIR DU HIRGARZ (2).

La tradition populaire en fait une forteresse anciennement occupée par des géans. Un seigneur de Hirgarz avait, dit-on, huit à neuf pieds de haut.

Un de ses amis se trouvait assiégé par des paysans dans un château du voisinage; Hirgarz vole à son secours, et les met en fuite à coups de poing et de massue. A peine s'était-il retiré, que les rustaux revinrent à la charge. Il revint aussi sur ses pas, mais trop tard; son ami n'était plus! il voulut le venger, et tomba percé de mille coups.

On parlait aux Etats d'établir un impôt sur les communes de Bretagne. Corentin de Hirgarz se présente à l'assemblée avec un faisceau de fougère, et s'adressant aux membres des trois ordres: *voilà*, dit-il, *ce que produit mon pays, devez-vous l'imposer?*

LE MANOIR DE GUIQUELLEAU (3).

Un seigneur de Guiquelleau, nommé Marheuc, enlève la fille du baron de Penmarch. Ce dernier assiége le ravisseur dans son château, qui devient une nouvelle Ilion. Plusieurs assauts se donnent, et Marheuc, fait prisonnier, est pendu à un vieux chêne, vis-à-vis de son donjon. Ses descendans devaient remplacer le chêne toutes les fois qu'il tombait de vétusté.

MIORCEC DE KERDANET.

---

(1) Sur la route du Faou à Landerneau (Finistère).
(2) En Queménéven, près de Châteaulin.
(3) A une lieue de Lesneven.



LANGUE BRETONNE.

La réponse que j'ai faite à M. Le Boyer ne lui a pas paru péremptoire : mes argumens lui ont semblé faibles ; mais cette imputation sans preuves n'est pas une réplique. Après avoir lu ce qu'il vient d'écrire, je persiste plus que jamais dans mon opinion. Rien de ce que j'ai objecté à M. Le Boyer n'a été refuté. Les difficultés que je lui ai opposées, article par article, existent encore dans leur entier. Les lecteurs du *Lycée* ont sous les yeux mon mémoire et le sien : c'est à eux de prononcer.

M. Le Boyer relève, dans ce nouvel écrit, plusieurs passages daus lesquels je cherchais à prouver que la Bretagne continentale avait imposé son nom à la Bretagne insulaire. Quand il serait vrai que sur ce point tous mes argumens tomberaient d'eux-mêmes, cela n'infirmerait en rien les preuves que j'ai données de l'identité du celtique et du bas-breton. L'une de ces questions ne touche nullement à l'autre. Quand on admettrait que les Bretons de l'Ile ont donné le nom de Bretagne à l'Armorique, vers la fin du 4.e et dans le courant du 5.e siècle, s'ensuivrait-il que la mère-patrie et sa colonie, issues l'une et l'autre de nations celtiques, parlaient une langue différente.

La philosophie, l'histoire naturelle, le bon sens démontrent que les îles ont dû être peuplées par le continent dont elles sont proches. Ainsi, la partie qui avoisinait l'île d'Albion étant habitée par des Celtes, ceux-ci n'ont pu porter que leur langue maternelle dans cette île. Les auteurs qui n'ont écrit peut-être que deux mille ans après cet événement, ne détruisent pas ce raisonnement si simple. Ils ont parlé des modifications que le tems avait amenées dans la nation première ; mais ils n'ont point combattu cette origine. Quand on dirait, d'après César, que les Celtes étaient confinés dans l'occident de la Gaule, que la Bretagne insulaire, dans sa partie maritime, aurait été peuplée par des Belges ; quand on ajouterait, avec Tacite,

que d'autres habitans de l'île venaient de la Germanie ou de l'Ibérie ; il ne s'ensuivrait pas moins, avec Pelloutier, que les Belges, les Germains ou les Ibères, à une époque antérieure étant Celtes, n'ont pu porter dans le pays dont ils se sont emparés que la langue celtique. M. Le Boyer n'a pas vu ou n'a pas voulu voir les preuves que j'ai données de l'adoption d'une même langue chez toutes les nations européennes.

Ainsi, les Bretons insulaires parlant le celtique, ou un dialecte peu différent du celtique, comme le dit Tacite, *sermo haud multùm diversus*, ont rapporté avec eux dans l'Armorique cette langue qui y était déjà parlée. C'est par là, et par là seulement qu'on peut expliquer le mélange complet des deux nations au cinquième siècle ; c'est par là que, malgré les conquêtes, l'Armorique n'a point présenté aux historiens les traces de deux langues, dont l'une aurait cherché à remplacer l'autre. Pour que le Breton de l'île fût une autre langue que le celtique, il faudrait expliquer comment celui-ci a disparu de l'Armorique ; or, c'est ce qu'on ne fera jamais d'une manière satisfaisante.

En vain César et Strabon parlent de plusieurs langues dans la Gaule, tous les commentateurs, tous les historiens entendent par là des dialectes. Un étranger qui écouterait successivement des habitans de Vannes, de Quimper, de Saint-Pol-de-Léon et de Tréguier, ne trouverait-il pas autant de langues dans ces quatre dialectes ? Si M. le Boyer a une manière différente d'interpréter les auteurs sur lesquels il s'appuie, on sent que les meilleures raisons possibles ne tiendront pas contre des *interprétations*. Celui qui voit dans le passage de Tacite, que je viens de citer, l'expression d'une différence telle qu'il la compare au français et à l'anglais d'aujourd'hui, n'est pas prêt à s'entendre avec ceux qui traduisent ce même passage comme il doit l'être.

Si la question ne roule plus aujourd'hui que sur la manière d'interpréter César, Tacite et Strabon, que M. Le Boyer me cite un seul historien qui les traduise comme il l'a fait ? Les modernes ne sont point des autorités aux yeux de M. Le Boyer. Je le veux bien ; mais du moins les raisons qui les ont portés à donner un sens unanime à ces passages d'auteurs anciens

entrent pour quelque chose dans la balance. Or, tous s'accordent dans l'opinion que je soutiens. Les Anglais, plus intéressés que nous encore dans cette dispute, n'ont pas un auteur qui ne soit de cet avis. En relegant Bède parmi les légendaires, j'ai pour moi W. Temple et Hume. Des auteurs plus modernes, et que je n'ai pas encore cités, confirmeront les premiers. Gibbon, (*Ducline and fall*, t. 2, p. 60, id. in-8.°) dit que la langue de la Grande-Bretagne était un idiome celtique. M. Hallam, en parlant dans *l'Europe au moyen âge*, t. 4, p. 90 de l'histoire d'Angleterre, avant l'invasion des Saxons, dit que cet indomptable idiome breton, qui a survécu à deux conquêtes, était un dialecte celtique.

Je n'entreprendrai pas de répondre ici aux nouvelles objections de mon adversaire. Ces objections tiennent à une question totalement distincte de la première, et je n'ai pas pris à tâche de rectifier toutes les idées de M. Le Boyer sur nos antiquités. J'avoue que quelques-uns des points critiqués le sont avec justice. D'Argentré, l'abbé Déric, Cambry ont accumulé mille preuves où il n'en fallait qu'une, et, dans ce grand nombre de preuves, il en est qu'un amour de la patrie ou un entêtement déplacé a fait adopter trop légèrement. Je pourrais facilement défendre le sens que j'ai attaché à celles qui m'ont paru les plus spécieuses. Je ne craindrais pas que le public les trouvât ou trop faibles ou trop invraisemblables, comme parait l'insinuer M. Le Boyer avec son système d'interprétations ; mais je laisse ceci à traiter à M. de Kerdanet, qui m'adresse aujourd'hui, à l'appui de la question de l'identité du celtique et du bas-breton, des preuves qui confirment celles que j'ai avancées. Je me retire de la lutte avec l'entière conviction que cette question est désormais à l'abri de toute objection.

ED. RICHER.

A M. RICHER.

Qui feriet tibi erit Carthaginiensis.
(ENNIUS.)

J'AI lu avec bien de l'intérêt votre réponse à M. Le Boyer. Il vous réserve, me dites-vous, une attaque foudroyante. S'il en est ainsi, de grâce priez-le de ne parler plus de *Gallec*, *Brezonnec*, *Guilanneuf*, trois mots avec lesquels il a trop fait de merveilles, ni des noms *d'Arelate* et de *Telo*, qu'il a cités en français, pour démontrer qu'ils viennent du celtique *Arlaith* et *Telen*, comme ALPHANA vient D'EQUUS. Qu'il oublie aussi pour toujours les mots *marc'h*, *kecoz Cœsar* et *pezaurum*; car, s'ils nous sont veuus du français *maréchal*, *secoue Cœsar* et *pese-or*, on dira qu'ils ont été sur la route à reculons. Quant à la langue et à la foi puniques, nous en causerons une autre fois. Aujourd'hui, j'essaierai de prouver que les Bretons armoriques faisaient partie des Celtes ou des Gaulois; qu'ils avaient la même langue que ces peuples, et que cette langue est notre bas-breton.

Mais, avant de parler des Celtes ou des Gaulois, je dois dire quelle différence il y avait entr'eux pour le nom.

Dans l'origine, suivant Strabon, on donnait le nom de *Celtes* à tous les peuples de la Gaule : *Quondàm nomen Celtarum universis Galliis inditum, ob gentis claritatem* (1).

Le nom de Gaulois qu'on leur donne, ajoute Pausanias, n'a prévalu que fort tard; car anciennement eux-mêmes se disaient *Celtes*, nom que leur donnaient aussi les étrangers; *Verum ut Galli appellarentur, non nisi serò usus obtinuit, Celtas enim quùm ipsi se antiquitùs, tùm alii eos nominabant* (2).

Mais, par la suite, toute la Gaule fut divisée en trois grands peuples, les Aquitains, les Belges et les Celtes; et le beau nom de *Celtes* n'appartint plus qu'au troisième de ces peuples (3). C'est ce qu'apprend César en tête de ses Commentaires : « Toute la Gaule, dit-il, est divisée

---

(1) Lib. 4.
(2) In atticis, l. 1, c. 3.
(3) Celtarum quæ pars Galliæ tertia est, Tite-Live, l. 5, c. 34.

» en trois parties ; l'une, habitée par les Belges, l'autre » par les Aquitains, et la *troisième* par ceux qui se » nomment CELTES *dans leur* LANGUE et que nous » nommons GAULOIS dans LA NOTRE : *Qui* IPSORUM » LINGUA CELTÆ, NOSTRA GALLI *appellantur.* »

D'où la conséquence, 1.° que le même peuple avait deux noms, l'un Celte, l'autre Latin (1) ; 2.° que la même langue était nommée *Celtique* par les Celtes, et Gauloise par les Romains.

Mais cette langue celtique ou gauloise, que César semble indiquer comme particulière aux Celtes, *ipsorum linguá*, était-elle différente de celle des Aquitains et des Belges ?

César, après avoir parlé de ces trois peuples, ajoute qu'ils diffèrent entre eux de langage, *hi homnes linguá.... inter se differunt* (2).

Grande dispute sur le mot *lingua* : les uns voulant qu'il signifie langue ; d'autres, simplement *langage* ou *dialecte*, vu que ces deux mots peuvent se rendre en latin par celui de *lingua ;* mais il paraît que César lui-même a reconnu que la langue gauloise était commune à tous les peuples des Gaules, lorsqu'il a dit, sans distinguer entre les Belges, les Celtes ou les Aquitains, qu'Arioviste, roi des Germains, avait appris cette langue par un long commerce avec les Gaulois, par un long séjour dans les Gaules : *Lingua gallicà......... quâ MULTA jàm Ariovistus, LONGINQUA CONSUETUDINE utebatur* (3).

Ulpien reconnait également que le Gaulois était la langue *nationale* des Gaules. « Les fidéi-commis, dit ce » jurisconsulte, peuvent être faits en grec, en latin, » *en gaulois* ou dans *la langue de toute autre nation* » : Non solùm latinâ, vel grœcâ, sed etiàm GALLICA, VEL ALTERIUS CUJUSCUMQUE GENTIS (4).

Au surplus, si le passage de César n'était pas aussi précis qu'on pourrait le désirer, Strabon s'est exprimé

---

(1) Ou plutôt grec et latin : Galliâ à candore populi nuncupata est : Galla enim Grœcè *lac* dicitur. Isidor, liv. 14. Lactant. apud S. Hyeron. Epist. ad Galat. comm. l. 2, c. 3. Festus prétend que les Gaulois s'étaient aussi appelés *Murmullones :* Murmullones anteà Galli appellabantur.

(2) Cœs., l. 1, c. 10.

(3) Cœs., l. 1, c. 47. Arioviste y avait passé 14 ans.

(4) Lege 11, ff. de legat, et fideicomm., lib. 3.

d'une manière plus franche, du moins, à l'égard des Belges et des Celtes : on sait qu'ordinairement il interprète César pour tout ce qui regarde les Gaules.

Strabon nous avertit « qu'il y a des auteurs (et c'est » évidemment de César qu'il est ici question) qui » divisent la Gaule en trois parties occupées par les » Aquitains, les Belges et les Celtes. Les Aquitains, » ajoute-t-il, diffèrent absolument des autres (des Celtes » et des Belges), non-seulement par rapport à la » langue, mais encore pour la physionomie ; ils res- » semblent plus aux Ibères (1) qu'aux Gaulois. Les » Belges et les Celtes, au contraire, ont tout l'air Gaulois : » cependant ils ne parlent pas tout-à-fait la même » langue, les dialectes sont un peu différens : *eâdem* » *non usquequaquè linguâ utuntur omnes, sed* PAU- » LULUM VARIATA (2). »

C'est dire, à la lettre, que les Celtes et les Belges parlaient la même langue, *eadem*, mais pas en tous lieux la même, *non usquequaquè ;* elle variait *un peu* d'une contrée à l'autre, *paululùm variata.*

On conçoit, en effet, qu'une langue commune à trois cents petits peuples, que contenaient alors les Gaules (3), devait nécessairement varier, avoir plusieurs dialectes dont chacun avait ses mots propres et différens, ne fût-ce que dans leurs inflexions : car, ainsi que le remarque Pline, *est sua cuique lingua sicut facies : hinc tot cantus et moduli, flexionesque* (4) ; mais c'était toujours la même langue au fond ou les dialectes de la même langue :

. . . . . . Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum. (5)

A l'opinion de Strabon, je pourrais joindre celle de quelques autres auteurs. Je me borne à citer St.-Jérôme, Etienne de Byzance et Lucien.

---

(1) Les Espagnols.

(2) Strab., l. 4.

(3) Plutarch in Cœsare : Gentes subegit trecentas. C'est aussi des dialectes de tous ces petits peuples qu'aura voulu parler César dans le passage cité ; car autrement je trouverais ses expressions *hi omnes* trop générales pour indiquer seulement les trois grandes nations, *les Belges, les Celtes et les Aquitains*, et s'il s'agit de trois cents peuples, comment imaginer une langue particulière pour chacun ?

(4) Plin., lib. XI.

(5) Ovid.

Saint-Jérôme, qui avait habité Trèves, de son tems la métropole des églises gauloises, et qui ensuite avait séjourné dans la Galatie, avait pu comparer la langue des deux contrées, et c'est après un mûr examen qu'il se décide à dire que *la langue nationale* des Galates était peu différente de celle des *Trevires* : *Unum est quod inferimus et promissum in exordio reddimus; Galatas, excepto sermone græco quod omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem penè habere quam* TREVIROS, *nec referre si aliqua exindè corruperint* (1).

Or, les Trevires étaient Belges; et si l'on prouve que les Galates qui avaient la langue des Belges, avaient également la même langue que les Celtes, on aura démontré que les Belges parlaient le pur celtique. Et c'est précisement ce que Saint-Jérôme donne à penser lorsqu'il apprend que les Galates étaient sortis, non des Belges, comme on pourrait le croire d'abord, mais des plus féroces des *Celtes*, *de ferocioribus Celtis sunt profecti* (2).

Etienne de Byzance : *galatæ à galatis celticæ, qui vagi et errantes multùm temporis, et regionem potiti sic eam nominavere* (3).

Tolistobii, urbs gallorum occidentalium, qui ex celto-galatiâ in Bithyniam sedes transtulerunt. Eratosthenes, primo Galaticorum, Tolistobrogios eos vocat. (4)

Et Lucien déclare en termes exprès que les Galates d'Asie parlaient la langue des Celtes (5), ce qui démontre que les Galates, les Celtes et les Belges n'avaient pas une langue différente.

Faut-il prouver aussi que ce n'était qu'un dialecte et non pas une langue particulière qu'avaient les Celtes ? Je puis citer Saint-Irénée, premier évêque de Lyon, témoin digne de foi (6).

« Depuis que je vis parmi les *Celtes*, dit ce saint prélat, dans la préface de ses œuvres, j'ai été obligé d'apprendre leur *dialecte barbare*.

Le nom de *Lugdunum* (Lyon) est formé des mots *lug et dun*, qui, dans le *dialecte des Celtes*, dit Cli-

(1) S. Hyeron. in prolog. lib. 2. epist. ad galat., c. 3.
(2) Ibid.
(3) V.° Galatæ.
(4) V.° Ancyra.
(5) Pseudom. p. 494.
(6) S.t-Irénée mourut l'an 202 ou 208.

tophon, signifient *éminence du corbeau* : *lugum* DIALECTO SUA CELTÆ *corvum vocant, dunum verò locum eminentem, ut refert Clitophon, lib.* 13, *de œdificationibus* (1).

Il ne me reste donc plus qu'à refuter ce qu'avance Strabon à l'égard des Aquitains, qu'il prétend avoir eu une autre langue que celle des Belges et des Celtes.

Strabon convient lui-même, et c'est déjà beaucoup contre sa proposition générale, que les Bituriges (2) et les Santons (3), nations aquitaniques, étaient gaulois d'origine (4).

Isidore ajoute que la capitale de ces Bituriges était Burdigal (Bordeaux) que les Celtes avaient jadis habitée : *Burdigalim appellatam ferunt quòd gallos primum colonos habuerit* (5).

Et le poëte Ausone n'a pas cru que la langue gauloise eût toujours été étrangère aux Bituriges, lorsqu'il a dit en parlant d'une fontaine, voisine de leur cité :

Divona, CELTARUM LINGUA, *fons addite divis.*

Les Bituriges étaient les peuples les plus puissans de l'Aquitaine : ils régnaient sur toute la Celtique, à laquelle ils fournissaient des rois : *Celtarum, quœ pars Galliœ tertia est, penès Bituriges summa imperii fuit : ii reges celtico dabant* (6).

J'accorde à Strabon que la partie de l'Aquitaine qui approchait des Pyrennées, pouvait parler la langue des Ibères. J'ajoute même que son opinion est confirmée par le nom de *Vasques* ou *Vascons*, commun depuis long-tems aux peuples des deux revers des Pyrennées, mais je me crois en droit de soutenir que chez les Arvernes (7), autre peuple fameux d'Aquitaine, on parlait encore le Gaulois au V.e siècle; qu'il n'y avait même à cette époque que ceux qu'il nous a plu d'appeler les honnêtes gens, qui se fussent décidés à quitter les rudes *écailles du celtique* pour adopter la langue des orateurs et des muses romaines; j'en ai pour sûr garant un auteur Celte-Lyonnais,

---

(1) Apud Plutarch. de fluviis.
(2) Les habitans du Bordelais.
(3) Les Saintôngeois.
(4) Strab. l. 4, c. 2.
(5) Ibid., l. 15.
(6) Tite-Live, l. 5, c. 34.
(7) Les Auvergnats.

Sydoine-Apollinaire, évêque de Clermont, qui écrivait en 473 au célèbre Ecdicius, son ami : *mitto istic ob gratiam pueritiæ tuæ undique gentium confluxisse studia litterarum, tuæque personæ quondàm debitum, quòd* SERMONIS CELTICI SQUAMAS *depositura nobilitas, nùnc oratorio stylò, nùnc etiam camœnalibus modis imbuebatur* (1).

Sulpice-Sévère, natif d'Agen, atteste aussi que, de son tems, les villageois d'Aquitaine ne parlaient pas la langue de la molle Ionie, encore bien que les Aquitains du bon ton se vantassent, on ne sait trop pourquoi, mais enfin ils se vantaient, d'être Grecs pour l'origine et pour la langue (2). Sulpice leur en a fait même son humble compliment, et cela, qui l'aurait cru? au sujet d'un trépied, ou de je ne sais quel escabeau : *sellula rusticana . . . Quas nos Galli tripetias, vos scholastici, aut certè tu qui de* GRÆCIA, *venis tripodas nuncupatis* (3).

Sulpice parle d'un orateur, *gurdonicus homo*, qui voulant prononcer certain discours celtique devant les Aquitains, leur demandait très-humblement pardon pour son langage : « Quand je pense, disait cet orateur, quand » je pense que moi, Gaulois, je vais parler devant des » Aquitains, j'appréhende que mon jargon rustique ne » choque vos oreilles délicates. . . . (4) » et malgré cela les Aquitains lui répondent : parlez donc celtique ou gaulois : *tu verò celticè aut gallicè loquere.*

Ce *tu verò* annonce assez le dédain qu'ils témoignaient pour cette pauvre langue celtique, mais il prouve en même-tems qu'ils ne l'avaient pas eux-mêmes oubliée puisqu'ils consentaient à écouter le modeste orateur.

On a vu jusqu'ici que le gaulois, autrement dit le celtique, avait été la langue des habitans de Trèves, de Lyon et de Bordeaux. Je n'oublierai pas les autres villes où l'on a parlé cette langue.

---

(1) Lib. 3, epist. 3. Ces mots *celtici sermonis squamas* expriment bien encore l'âpreté de notre bas-breton, *c'houec'h merc'h gwerc'h, war c'houec'h sac'h kerc'h, war c'houec'h marc'h kalloc'h* : ce qui veut dire en bon français : *six filles vierges, sur six sacs d'avoine sur six chevaux entiers.* C'est aussi la phrase la plus dure qu'on puisse imaginer dans le doux idiome leonique.

(2) Aquitania græca se jactat origine. S. Hyeron. loc. cit.

(3) Dialog. 2.

(4) Vereor ne offendat vestras nimiùm urbanas aures sermo rusticior, dialog. 1, n.° 20.

On la parlait à Chartres, chez les Celtes, et c'est là que les Gaulois armoriques, Belges et autres venaient plaider leurs procès (1).

On la parlait à Autun, dans la Celtique. Le Druide Divitiac et ses compatriotes les Eduens ne savaient que leur bonne langue gauloise; nous le verrons bientôt.

On parlait le gaulois à Toulouse, où le général Antonius Primus avait reçu dans son enfance, et de ses jeunes camarades, le sobriquet de *becco*, bec de coq, parce qu'il avait le nez crochu (2).

On parlait le gaulois à Arles. L'orateur Favorin s'étonnait qu'étant né dans cette ville, il eût appris les langues (3).

On parlait le gaulois même à Marseille (4). Varron l'a dit : *Massiliam phocoei condiderunt quos ait Varro trilingues esse quòd et groecè loquantur et latinè et gallicè* (5).

On parlait le gaulois et le latin à Narbonne : ce qui a valu aux Narbonnais la qualification de *Semi-barbari gallorum* (6).

Valerius Procillus, jeune prince narbonien, possédait parfaitement la langue gauloise (7) : il servit deux fois d'interprète à César près d'Arioviste et de Divitiac (8).

Il n'est pas inutile de dire que ces deux villes de Marseille et de Narbonne, où l'on faisait usage du gaulois, étaient en relations de commerce avec Corbilo, cité de nos Namnètes (9) : ce qui m'amène à parler des peuples armoriques.

Les cités armoriques, que remplacent aujourd'hui les Bretons, étaient les Ossismiens, les Leonices, les Venètes, les Namnètes, les Rhedones, les Curiosolites, les Unelles (10), etc.

---

(1) Cesar l. 6, c. 13.
(2) Suet. in vitell. c. 20.
(3) Gellius.
(4) Dans cette ville, dit Tacite, régnait un heureux mélange de l'urbanité grecque et de la simplicité provinciale.
(5) S. Hyeron. loc. cit. Isidor, l. 15.
(6) Suet, in cœs. c. 76. Strabon place Narbonne dans la Celtique; l. 4, c. 1.
(7) Cœs. l. 1, c. 47.
(8) Ibid. c. 19, l. 47.
(9) Strab. l. 4, c. 2.
(10) Cœs. l. 2, c. 34. et l. 7, c. 75, etc. etc.

On demande si ces peuples faisaient partie des Celtes ?

César, en parlant de la révolte des Venètes, peuple armorique, annonce *qu'une guerre subite se ralluma dans la Gaule* (1).

Dans la Gaule ! et cette guerre était celle même des Venètes.

Plus bas, au chapitre 8, il ajoute que les Venètes avaient engagé dans leur querelle les AUTRES *cités gauloises* (2). Et pourquoi les AUTRES *cités* ; si celles d'Armorique n'avaient pas été du nombre de ces cités gauloises ?

Au même endroit, en parlant de la démarche des Curiosolites et des Eusébiens, qui soudainement avaient arrêté Terrasidius et Trebius, ses députés, il remarque que *les résolutions des Gaulois sont toujours promptes et subites* : UT SUNT GALLORUM SUBITA ET REPENTINA CONSILIA. Le nom de *Gaulois*, employé à l'égard des Curiosolites, prouve assez que César les comprenait dans la nation gauloise.

Enfin, au livre 5, chapitre 53, il avertit que Roscius, son lieutenant, venait de lui apprendre que plusieurs nations *gauloises*, qu'on appelait *armoriques*, s'étaient réunies pour l'attaquer : *magnas* GALLORUM *copias* EARUM CIVITATUM *quæ* ARMORICÆ *appellantur*.

Hirtius, continuateur de César, dit aussi : *cæteræque civitates positæ in ultimis* GALLIÆ *finibus, oceano conjunctæ, quæ* ARMORICÆ *appellantur*.

Julius Celsus, dans sa vie de César : *urbes aliæ* GALLORUM *oceanum accolentes, quæ dicuntur armoricæ*.

Ainsi, nul doute, d'après tous ces passages, que les armoriques en général ne fussent incorporés dans la Gaule ou la Celtique ; mais je veux faire cette preuve pour les Venètes et les Ossismiens en particulier, par la raison que ces deux peuples sont positivement ceux que représentent aujourd'hui nos Bretons-bretonnans.

Les Venètes occupaient le pays actuel de Vannes, depuis la Vilaine jusqu'à la rivière d'Ellé.

Après eux, venaient les Ossismiens (3) qui habitaient

(1) Subitum bellum in GALLIA coortum est.
(2) Reliquas civitates.
(3) Post Venetos sunt Ossismii ; Strab. l. 4.

la Cornouaille, le Léonais et une partie du pays de Tréguier; ces deux nations étaient les plus puissantes des Armoriques : l'une avait fondé une colonie, celle des Venitiens, sur les bords de l'Adria; l'autre avait fondé la colonie des Ostyens, près de la mer Suévique.

Pline met dans la Gaule les Venètes et les Ossismiens d'Armorique : GALLIA *habet Venetos et Ossismios, clarum flumen Ligerim* (1).

Les îles des Venètes, dit-il plus bas, sont dans l'Océan GALLIQUE : *insulæ complures* VENETORUM *quæ* VENETICÆ *appellantur in oceano* GALLICO (2).

Artémidore place les Agnotes, peuple Ossismien, dans la Celtique, sur les bords de l'Océan : *Agnotes populi* CELTICÆ, *juxtà oceanum* (3)

Suivant Méla, l'île de Sein ou de Saine, à l'opposite des côtes ossismiennes, est célèbre par l'oracle d'une divinité *gauloise* : *Sena Ossismicis adversa littoribus*, GALLICI *numinis oraculo insignis* (4); partout, les noms de *gaulois* et de *celtes* appliqués aux Armoriques...

Après cela, quelle devait être la langue de ces peuples qui vivaient parmi les Celtes ou les Gaulois qui avaient la même religion, les mêmes mœurs, le même costume, le même Gouvernement que les Celtes?

Assez ordinairement, les mêmes mœurs supposent la même langue; mais il faut des preuves plus concluantes, et c'est encore aux auteurs anciens que je dois recourir.

On a vu que les Gaulois avaient une langue commune, soumise seulement à quelques dialectes, et que cette langue était à peu près répandue sur tous les points de la Gaule, qu'on la parlait dans les villes mêmes les plus policées de ce pays. Cette langue était celle des Armoriques : on le prouve de plus d'une manière.

1.re *Preuve*. C'est dans leur langue que les Gaulois avaient donné le nom d'*Armoriques* aux cités bretonnes voisines de l'Océan : *civitates quæ oceanum attingunt, quæque* EORUM (*Gallorum*) *consuetudine* ARMORICÆ *appellantur* (5).

---

[1] Strab., liv. 4.
[2] Ibid.
[3] Apud Steph. Bysantin, v.° Agnotes.
[4] L. 3, c. 6.
[5] Cæs. l. 7, c. 75.

C'est du gaulois qu'est venu le nom de *Vénètes*, peuple armorique :

Est urbs fixa maris, Ligeris quo fluminis unda
Æquor arat latè, ingrediturque rapax :
VENEDA CUI NOMEN GALLI DIXERE PRIORES
Pisce repleta, salis est quoque dives ope (1).

C'est de la même source qu'est venu le nom de l'île de Sein, *Sena*, île des Ossismiens.

Quâ SENA *relictum*
GALLORUM A POPULIS *servat per sæcula* NOMEN (2).

Et tous ces noms gaulois se retrouvent dans la langue actuelle des Venètes et des Ossismiens.

ARMORIS, dont les Latins avaient fait ARMORISSI ou ARMORICI, signifie en breton, *habitans de la mer*, riverains de l'Océan : ARMORICÆ *quæ sunt* MARITIMÆ *civitates, oceanumque attingunt* (3).

VENNET, en latin VENETI, peuples blancs. *Gens habitat cana,* dit Lucain. Suidas les nomme ALBANI (4) : ALBANI *nomen* GENTIS GALLORUM : *horum agrum aiunt esse uberrimum et aptum ad fruges ferendas, vinoque multo et suavi abundantem* (5).

OSSISMII, OCCISMORII, du breton OC'H-IS-MOR, *contre ou vis-à-vis la mer basse, Excurentes in Oceanum* (6).

SENA, du celtique SEN, *vieux, vénérable*, d'où sont venus les noms de *Senani*, *Senates* et *Sennothees* que Diogène-Laërce donne aux Druides. Les Druidesses de Sein, *quas* GALLI SENAS *vocant* (7), étaient appelées *vénérables*, parce qu'elles étaient *perpetuâ virginitate sanctæ*..... Voilà déjà l'identité du bas-breton et du celtique.

---

[1] Nigellus.
[2] Sil. italic.
[3] Cæs, l. 2, c. 34.
[4] Ainsi nommés pour les distinguer de certains peuples qui se peignaient le corps : on a vu que le nom de *Gaulois* avait la même origine, qu'on le faisait venir du grec *gala*, *lait*, peuples blancs comme le lait.
Une famille illustre de Vannes portait le nom d'Albina. Albinus, noble venète, fut plénipotentiaire de sa patrie au fameux traité des Armoriques avec Valentinien III.
[5] Le vin, dont parle Suidas, est sans doute le nectar de Sarzeau.
[6] Plin., lib. 4, c. 17.
[7] Mela, l. 3, c. 6.

2.° *Preuve.* Les Venètes et les Ossismiens parlaient la langue gauloise, puisqu'ils l'avaient donnée aux Vénitiens et aux Ostyens, leurs colonies.

Polybe reconnait que les Vénitiens d'Adria étaient sortis des Celtes, auxquels ils ressemblaient pour les mœurs et le costume.

Strabon ajoute que les Vénitiens avaient été fondés par les Venètes d'Armorique. « Je crois, dit-il, que ce » sont ici les fondateurs de la colonie des Venètes qui » habitent sur le bord de la mer Adriatique ; je le crois » d'autant plus que leurs voisins les Boiens et les » Senones vinrent d'au-delà des Alpes (1). »

L'opinion de Polybe et de Strabon s'accorde avec ce qu'avance Tite-Live, que les Bituriges, les Avernes, les Senones, les Eduens, les Carnutes et les Aulerces qu'il met tous dans la Celtique, avaient passé les Alpes sous Bellovèse, pour aller s'établir en Italie (2). Si, en outre, on jette les yeux sur la carte ancienne des deux pays, on remarquera chez les Venètes Bretons une petite contrée nommée *Carnac*, et chez les Vénitiens d'Adria une ville du nom de *Carnicum*, des peuples du nom de *Carni*, et les Alpes *Carnices*.

Mais quelle était la langue des Vénitiens d'Adria ? Strabon ne le dit point. Il est probable que les Venètes Celtes ou Bretonnans, allant fonder une colonie sur le golfe adriatique, y avaient porté leur langue naturelle, le Celtique ; car il est assez d'usage qu'un peuple, qui quitte son pays pour aller en habiter un autre, n'oublie pas sa langue ni ses lares à son vieux domicile. Mais, établis en Italie, séparés désormais du reste des Celtes, riverains d'une mer qui les mettait en relation avec les étrangers, leur première langue dut s'affaiblir insensiblement, éprouver même de grands changemens ; aussi n'était-elle presque plus reconnaissable du tems de Polybe, et cet auteur, tout en convenant que les Vénitiens d'Adria avaient les mœurs et les habitudes des Celtes, ajoute qu'ils différaient de ceux-ci pour le langage (3) ; mais l

[1] Strab., l. 2 et 4 ; et la langue d'au-delà des Alpes était le doux celtique que Pacatus appelle *inculcum transalpini sermonis horrorem*, l'horrible âpreté du langage transalpin.
[2] Tite-Live, l. 1, 5, c. 34.
[3] Polyb. L. 3.

n'eût ici question que d'un langage altéré : car Tite-Live, plus jeune que Polybe, et de plus, né et mort à Padoue, chez les Vénitiens, trouvait encore, de son tems, dans la langue de son pays quelques traces du celtique ; elles étaient bien faibles, il est vrai ; mais enfin c'était toujours le son de la langue : *ex antiquo nihil præter sonum linguæ, nec eum incorruptum retinuerunt* (1).

D'où je conclus que les Vénitiens d'Adria avaient dans l'origine, la même langue que les Venètes d'Armorique, et que cette langue était celle des Gaulois, dont les Vénitiens avaient les mœurs et le costume.

Les Ostyens de Germanie descendaient des Ossismiens d'Armorique (2). Voici comment je le démontre :

Strabon, d'après Eratosthène, donne le nom d'Ostidamiens aux Ossismiens d'Armorique et aux Ostyens de Germanie ; il accuse Pythéas de Marseille d'avoir rapporté les mêmes fables sur leur compte. Les Ostyens avaient la même langue et les mêmes mœurs que ceux d'Armorique ; ils parlaient la langue *bretonne*, habitaient les rivages de la mer, aimaient la pêche, l'agriculture, le jardinage. Comme nos Ossismiens, ils faisaient un fréquent usage du bâton, qui est encore comme on sait, l'arme chérie des Bas-Bretons : *Ostyorum gentes quibus lingua britannicæ propior rarus ferri, frequens fustium usus* (3).

Tacite dit aussi que les Ostiens de Germanie se déguisaient quelquefois en sangliers (4), pratique bizarre qu'ils retenaient sans doute des prêtresses de Sein, qui, suivant Mela, se métamorphosaient en

---

(1) Tite-Live, l. 5, c. 33. Chose assez remarquable, c'est que l'altération qu'on remarquait du tems de Polybe et de Tite-Live, dans la langue des Vénitiens d'Adria se rencontre encore aujourd'hui dans l'idiome des Venètes comparé aux dialectes de Léon, Cornouailles et Tréguier. Les habitans de ces derniers cantons ne comprennent que faiblement ceux de Vannes. Cependant, la langue est la même : elle ne diffère que pour les terminaisons et la prononciation, le *sonus linguæ*, de sorte qu'un étranger pourrait très-bien s'y méprendre, et dire aussi que les Venètes ont un langage différent des autres Bretons : ce qui n'est pas.

(2) Les Ossismiens d'Armorique sont appelés, par les auteurs, Ostrymniens, Ostyens, Ostiens, Ostydamiens, Sismiens, Timiens.

(3) Tacit, in Germ., p. 45.

(4) Tacit, *ibid.*

fonte espèce d'animaux (1). On lit, en outre, dans l'encyclopédie que la plupart des villes ostyennes portent encore des noms qui désignent leur origine gauloise (2).

Près des Ostyens étaient les Venèdes (3), qui avaient les mœurs et la langue des Cimbres (4), dont les Gallois ou les Welches anglais se prétendent issus. La langue usuelle des Cimbres était celle des Scythes. suivant Macrobe et Philémon (5). Les Scythes, dit Macrobe, donnaient le nom de *mor marus* à la Mer-Morte ; MOR-MARUS, vox verè cimbrica : *nam scythæ, quibus Cimbrica lingua fuit* VERNACULA *hanc vocem habuerunt.* MOR-MARU, en gallois ; MOR-MARO, en breton ; MOR-MARHUE, en Vannetais, signifie *la mer-morte.*

Les Gothins, autre peuple de Germanie, dépendaient des nations ostyennes (6). Les Gothins parlaient la langue gauloise : *Gothinos* GALLICA LINGUA *coarguit non esse germanos* (7) ; mais la langue des Ostyens en général approchait plus de celle des Bretons insulaires, *Britannicæ proprior*, différence qui n'en était pas une ; puisqu'il est reconnu que la langue des Bretons insulaires et celle des Gaulois étaient peu différentes, comme le Gallois et le Breton de nos jours, *Britannorum, Gallorumque sermo haud multum diversus* (8). Ceci sera l'objet d'un autre numéro.

MIORCEC DE KERDANET.

---

[1] Mela, l. 3, c. 6.
[2] V.o Celtes.
[3] Même nom que les Venètes armoriques, même costume, les larges brayes, même position sur le bord de la mer. Ils avaient donné au golfe de Dantzick le nom de CODANUS, COD ou GOD, en breton, signifie *golfe, sein*, SINUS : une rivière de leur pays s'appelait *Rodaune*, nom celte et breton comme celui du Rhône, *Rodanus.*
[4] Appien. Suivant Tacite, ils ressemblaient en tout aux Sarmates. In Germ. c. 46. Les Sarmates étaient les Scythes, ayant la langue des Cimbres. Tacite dit de ces Cimbres germains : *Parva nunc civitas, sed gloriâ ingens, veterisque famæ latè vestigia manent.* Ibid, c. 57.
[5] Hic apud Plin.
[6] Pytheas ap. Plin., l. 37.
[7] Tacit., in Germ., c. 43.
[8] Tacite. *in agric. Trogus in frag.*



LETTRES SUR DINAN, CORSEUL, St.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.

PAR M. NADAUD.

QUATRIÈME LETTRE.

CORSEUL.

C'est donc ici qu'un peuple belliqueux venait, dans sa colère, jurer haine et mort aux nations épouvantées ! C'est ici qu'il suspendait ces trophées sanglans ravis au milieu des horreurs du carnage et des débris fumans des cités ! C'est ici encore que le Salien levait le bouclier sacré et transmettait au dieu des batailles les vœux homicides de la vengeance et de la fureur ! Il a péri par le fer, le peuple qui n'invoquait que le glaive..... il a péri !!!.. Le sanctuaire même de la farouche divinité, objet de son culte le plus cher et le plus assidu, ce sanctuaire orgueilleux qui semblait se regarder comme éternel, a disparu aussi au milieu de la tourmente, et si quelques vestiges restent encore sur pied, s'ils ont traversé les siècles pour attester à nos yeux l'antique existence du monument, ce n'est point aux efforts du courage, à la protection même du dieu qu'il faut attribuer leur miraculeuse conservation : une plante faible, souple et rampante a étendu ses longs bras sur leurs ruines qu'elle tapisse de sa verdure, elle a réuni ce que l'âge tendait à diviser et transmis ainsi jusqu'à nous des restes frappés de mort, sur lesquels, sans son secours, s'exercerait aujourd'hui la pacifique charrue du laboureur.

Telle fut, madame, l'exclamation que m'arracha la vue de ce que l'on appelle aux environs de *Corseul: la tour du haut Bécherel.* Ce sont des restes d'un ancien édifice qui était, à ce qu'il paraît, le *fanum Martis* (temple de Mars), dont fait mention la table théodosienne et qu'elle place à 25 milles de *Condates* (Rennes) et 14 milles de *Reginea* (Ergurf) sur une route qui traversait la cité des Curiosolites. Des

fouilles, entreprises en ce lieu il y a quelques années, y ont fait découvrir d'anciens murs, une mosaïque et quelques médailles romaines. On y voit encore les vestiges d'une voie considérable, qui conduisait à Corseul. Aux côtés du temple on reconnait l'existence d'une espèce de parvis, construit en pierres sèches de 7 à huit pieds de largeur. Au bout de ce parvis se trouve un pan de muraille, qui annonce que tout le bâtiment avait la forme octogone, et la partie qui subsiste présente encore 31 pieds de hauteur. Ce mur est formé de petites pierres placées par assise réglées. On voit à la partie inférieure des *écorchures* qui ont porté à penser qu'il y a eu jadis une bâse, une corniche et quelque incrustation. Je ne partage point cette opinion, et l'examen que j'ai fait m'en a donné une absolument opposée. Je suis resté convaincu qu'il n'y a jamais eu aucune incrustation; que les écorchures que l'on remarque proviennent tout simplement de la chute d'une assise perpendiculaire des petites pierres qui forment la maçonnerie. Quoique par suite de cette destruction, le mur soit moins épais dans la partie inférieure qu'à la portion plus élevée, la solidité n'en est cependant pas compromise, car il est soutenu par d'énormes tiges de lierre commun. Cet arbuste, qui semble avoir lié ses destinées à celles de l'antique édifice, l'a protégé contre les injures de l'âge, et il transmettra intacts à la postérité la plus reculée ces restes précieux auxquels il associe ses rameaux.

Dans les pans de l'octogone on aperçoit plusieurs trous, qui traversent d'outre en outre et semblent avoir été pratiqués au moment de la construction. Le temple doit avoir été un *subdiale* ou *hypètre*, dans le genre des Grecs, c'est-à-dire un lieu en plein air et sans aucune espèce de couverture. Les Gaulois pensaient, comme vous le savez, qu'ils n'avaient point besoin d'être enfermés pour rendre leurs hommages à la divinité. Obligés par les usages romains de construire des oratoires, ils les laissèrent vraisemblablement découverts pour se rapprocher, autant que possible, des habitudes primitives de leur contrée.

J'avais eu le bonheur de rencontrer L****** à Dinan. Il fut assez complaisant pour m'accompagner dans la course que j'avais entreprise. Grâces à lui, rien n'échappa à mes observations; il me fit remarquer tout ce qui

méritait d'être noté et me servit de guide au milieu de l'antique pays des Curiosolites qui, pour lui, a bien peu de secrets.

Nous parcourûmes ensemble toute la portion du *Fanum Martis*, qui se trouve limitée par le parvis dont je vous ai parlé. Nous cherchions un tronçon de colonne que l'on dit y avoir été découvert.

Voyant que notre peine était vaine, nous nous déterminâmes à gagner Corseul, où nous savions que nous devions trouver à faire une abondante moisson.

Ce bourg est situé sur un coteau fertile, à 2 lieues et demie de Dinan. On pense qu'il était jadis la capitale des Curiosolites, l'un des sept peuples qui occupaient, dès le tems de César, le territoire de l'Armorique. Ce point historique a cependant été contesté pendant longtems, et plusieurs écrivains, notamment Ogée, dans son dictionnaire, ont avancé que la cité (1) des Curiosolites n'occupait point le pays que j'ai parcouru, mais bien celui qui forme actuellement le diocèse de Quimper. L'on a déjà démontré que les historiens dont je viens de vous parler étaient dans l'erreur, que les Curiosolites tenaient le pays qui est situé sur les bords de la Manche et qui confine aux contrées occupées jadis par les *Redones*, les *Venètes*, les *Ossismiens* et les *Diablintes*, et que ce qui forme aujourd'hui le diocèse de Quimper appartenait autrefois aux *Corisopitiens*, peuple subordonné aux Ossismiens. Ainsi quelques réclamations que l'on élève à cet égard nous devons tenir pour constant que Corseul était, sinon la capitale, du moins l'une des villes principales du peuple connu dans l'Armorique sous le nom de Curiosolites.

Le bourg est couvert de ruines qui attestent son antique splendeur. Quelque part que l'on ouvre la terre, dans les environs, on rencontre des murs qui se croisent dans tous les sens, des restes d'édifices, des tronçons de colonnes, des médailles et des tombeaux.

---

(1) Remarquez que j'emploie ici le mot cité dans le sens que lui donnent César, Pline et Tacite qui désignent habituellement par cette expression le territoire de tout un peuple et donnent aux villes la dénomination d'*urbs* ou *oppidum*.

» Un jour le laboureur, dans ces mêmes sillons,
» Où dorment les débris de tant de bataillons,
» Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
» Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
» Entendra retentir les casques des héros
» Et d'un œil effrayé contemplera leurs os. »

Je répétais ces vers de l'un de nos plus grands poëtes, en me rendant à la demeure de M. le maire de Corseul, qui possède une collection des médailles et des objets curieux que les fouilles font découvrir. Nous lui manifestâmes le désir d'examiner son cabinet, et, avec la plus grande complaisance, il mit sous nos yeux tout ce qu'il a pu parvenir à se procurer.

Nous nous occupâmes d'abord des médailles, dont quelques-unes sont en argent, d'autres en bronze enduites d'un beau vernis qui s'est parfaitement conservé. Ces médailles portent les noms de *Volusianus*, *Adrianus*, *Tetricus*, *Constantinus magnus*, *Vespasianus*, *Victorinus*, *Maximanus*, *Commodus*, *Constantinus II*, *Probus*, *Nero*, *Titus*, *Venus*, *etc.* J'en remarquai particulièrement deux, l'une intitulée *urbs Roma* (ville de Rome) : elle est en argent; sur la face on voit la figure d'un guerrier, et sur le revers la louve allaitant Romulus et Rémus. La seconde présente l'image de la liberté tenant derrière elle la foudre à la main ! Nous vîmes également un petit animal en bronze; un grand clou, jadis doré, de 4 pouces de largeur; une *Romaine* ou croc à peser, en cuivre; un reste de statue de femme en terre de pipe; de petites pierres polies, en cône d'un bout et applaties de l'autre, dont les Curiosolites devaient se servir pour broyer leurs alimens; du verre plat transparent.

Les anciens possédaient aussi, à ce qu'il paraît, l'art de la vitrification : les découvertes faites à *Herculanum* n'ont d'ailleurs laissé aucun doute à cet égard. Ce qui nous surprit le plus ce fut une pipe en terre rouge, trouvée il y a peu de tems dans la démolition d'un bâtiment souterrain, sous les décombres de murs à 15 pieds du sol. Les Gaulois ne connaissaient point le tabac, mais il est à présumer qu'ils fumaient quelque plante forte, âcre et aromatique. Dans tous les tems l'homme a recherché les parfums qui, agissant sur les nerfs, donnent plus d'énergie et de vivacité aux passions, et toujours, comme l'a dit *Bernardin de St.-Pierre*, il a été disposé à altérer sa constitution physique pour renforcer en lui le sentiment intellectuel.

M. le maire nous parla de diverses fouilles faites avant la révolution, lors desquelles on trouva une petite statue du dieu du silence. Il nous montra dans son jardin des briques de diverses espèces et des morceaux de vase d'une terre très-fine couverte d'un beau vernis. On voit sur ces débris des moulures parfaitement faites, de très-jolis dessins et des caractères hiéroglyphiques. Sur l'un nous aperçûmes un croissant, qui nous rappela les fêtes de la nouvelle lune.

Nous examinâmes, dans le même jardin, une colonne trouvée dans un fossé du chemin vicinal de Dinan. Cette colonne est œuvrée. Elle a 2 mètres 57 millimètres de long. Elle est d'une seule pièce et chantournée en fraise à 109 millimètres du chapiteau. Enfin, nous remarquâmes encore une pierre qui a été retirée depuis peu d'une des tours de l'église. Elle est chargée d'une inscription illisible, sur laquelle cependant j'ai cru reconnaître le mot *ædificavit.*

M. le maire nous dit avoir découvert, il y a près de deux ans, un bâtiment souterrain très-vaste, partagé en trois grandes divisions contenant, chacune cinq pièces. Il était construit en pierres de granit. A l'une des encoignures se trouvait un très-bel aqueduc parfaitement conservé qui avait 868 millimètres de hauteur sur 810 de largeur. On ne voyait au rez-de-chaussée de ce bâtiment aucune porte de communication entre les trois divisions. Il parait que l'on y parvenait par des escaliers descendant du premier étage. On marchait dans les appartemens sur une couche de ciment qui couvrait le sol, au-dessous duquel cependant on avait pratiqué des trous en maçonnerie, pour absorber l'humidité. On trouve de ces sortes de parquet partout où l'on fouille et, sur leur surface, on aperçoit des dessins de diverses couleurs qui ont conservé un grand éclat. La plupart ressemblent à-peu-près à l'aire d'un damier.

M. le maire nous entretint enfin des tombeaux qu'il découvrit en 1820. Ils étaient en briques et contenaient des ossemens plus longs et plus gros que ceux qui se trouvent dans le reliquaire de Corseul, avec lesquels on les a comparés. Les anciens croyaient que les hommes dégénéraient de siècle en siècle. On serait tenté de partager leur opinion lorsqu'on songe que la plupart des découvertes d'ossemens humains que nous avons faites,

nous ont démontré qu'ils étaient d'une plus grande dimension que ceux de nos contemporains.

Nous visitâmes le bourg et les champs des environs. Nous trouvâmes partout une grande quantité de briques; ce qui nous rappela que, lorsque l'on fortifia St.-Malo, on recueillit dans les ruines de Corseul tout le ciment nécessaire pour les diverses constructions.

Les anciens murs que l'on découvre sont flanqués d'une quantité considérable de valves d'huitres. Il existe diverses opinions sur la présence de ce coquillage. L****** croit que les Curiosolites s'en servaient pour couvrir leurs maisons. D'autres pensent qu'ils l'employaient pour faire de la chaux. Quant à moi, comme j'en ai vu partout et que j'ai surtout remarqué que l'on en trouve le plus habituellement le long du parement extérieur des murailles, je suis assez porté à penser qu'on les employait pour faire écouler les eaux et les empêcher de miner la maçonnerie.

Nous remarquâmes, dans nos recherches, une grande pierre plate et percée, dans le genre de celles dont les Gaulois se servaient pour leurs sacrifices.

Nous entrâmes enfin dans l'église. Ce bâtiment ne mérite nullement l'honneur d'être cité. Il est loin d'offrir la magnificence par laquelle se recommandaient, sans doute, les anciens temples de Corseul, mais du moins l'on y adore le vrai Dieu et l'on n'y fait plus fumer l'encens pour des êtres chimériques divinisés par les passions des hommes. On y voit une colonne tumulaire, formant un pilier octogone, sur laquelle on lit une inscription figurée dans la copie que je vous en donne :

D. M. S.
SILICIANA.
M. GID. DE DO
MO AFRKA
EXIMIA PIETATE
FILIVM SECVTA.
HIC SITA EST.
VIXIT. AN. LXV.
C. Ft IANVARI.
VS. t II POSVIT.

On s'est évertué pour expliquer cette épitaphe, dont

on conçoit facilement le sens ; mais que l'on ne peut cependant exactement interpréter, attendu qu'elle a, sans doute, été altérée par le tems ou par la main des hommes. Je l'ai copiée dans cette lettre pour vous démontrer que les auteurs qui l'ont donnée, l'ont faite d'une manière incomplète et inexacte, et que tous ont omis surtout de figurer les deux cœurs surmontés d'une croix que vous apercevez entre les trois lettres qui servent de dédicace ou d'invocation. Vous verrez cependant, par ce que je vous dirai bientôt, qu'il était important de ne pas les oublier; mais beaucoup de gens voyagent sans quitter leur cabinet.

On nous montra encore au-dessus de la chaire une pierre sur laquelle on aperçoit une tête que nous pensons être celle de *Bélénus*, dieu du jour chez les Gaulois, et un gui de chêne qui, comme vous le savez, était un des symboles de la religion de ce peuple.

Ce sont les seuls vestiges d'antiquités que l'on retrouve dans l'édifice de l'église moderne.

Quatre routes principales aboutissaient jadis à Corseul. L'une se dirigeait vers Rennes, une autre sur Vannes, la 3.e sur Quintin et enfin la 4.e vers Languenau. On peut les suivre facilement et on les reconnaît, sans peine, pour des ouvrages du peuple romain. La 2.e qui traverse l'étang de Jugon et les landes du Mené, est large d'environ 23 pieds dans les lieux où l'on n'a pas commis d'empiétemens. Celle de Quintin, qui a 35 pieds de largeur, est pavée à trois rangs de pierres les unes sur les autres ; elle passe par *Cambœuf*, éloigné aujourd'hui d'une lieue du rivage de la mer et qui jadis formait un port. On y a trouvé, sous terre, des ancres et un quai construit en pierres de taille. Ce fait a été attesté à L****** par les maçons qui ont travaillé aux fouilles. Cette route traverse aussi *Iffiniac*, que l'on est convenu de regarder comme la limite du territoire des Curiosolites. A Saint-Méloir qui est situé sur l'une de ces voies, on a découvert un monument antique formé de 4 piliers ronds chargés d'une inscription rappelant le souvenir de *Marcus Piavonius Victorinus*, que *Posthume*, tyran des Gaules, associa à l'empire en 265. Dom Lobineau regardait cet ouvrage comme un autel. On pense aujourd'hui

que c'était simplement une colonne milliaire, destinée à marquer les distances. Il existait aussi, jadis, près de Languenau, où passe, comme je vous l'ai dit, la 4.e route de Corseul, un autre monument qui avait la même destination. Il était composé de deux piliers de 11 pieds d'élévation, placés à une distance de 6 pouces l'un de l'autre et monté sur un piédestal commun. A la face droite de chaque côté était représentée une tête d'homme et, à la gauche, une tête de femme. Il fut détruit par la foudre en 1769.

(La suite au prochain cahier.)



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LE COMTE DE LA GARAYE.

Monsieur Nadaud, dans sa lettre sur Dinan, Corseul, etc., cinquième livraison du *Lycée* ne dit qu'un mot du château de la Garaye et ajoute : « L'un » de ses possesseurs y avait établi un hospice, qu'il » fonda pour expier des erreurs de sa jeunesse. »

L'hospice de la Garaye ne fut donc qu'un acte expiatoire, et ceux qui ne connaîtront le fondateur que par ce passage pourront se rappeler ce fripon de Nicolas Raulin, chancelier de Philippe, duc de Bourgogne, qui avait aussi fondé un hôpital, et dont Louis XI disait qu'il était bien juste qu'après avoir fait tant de pauvres pendant sa vie, il leur donnât un logement après sa mort.

Cet odieux rapprochement, que m'a fait faire, malgré moi, la phrase de M. Nadaud, je me le reproche comme une profanation et, pour l'effacer, je vais essayer de réparer l'étonnant oubli dans lequel tous nos biographes bretons ont laissé l'homme qui, sans contredit, honore le plus la Bretagne, si les hommes doivent être appréciés d'après leurs talens, les qualités de leur cœur et les services qu'ils ont rendus à leurs semblables.

Je vais parler de M. le comte de la Garaye, d'après des faits incontestables, et j'espère que cette notice

prouvera que, comme homme du monde, il n'eût point d'erreurs à expier; que, comme chrétien, il serait le héros de la charité, si Vincent de Paul, avant lui, n'en eut été le modèle.

Claude-Toussaint Marot, second fils de Guillaume Marot, comte de la Garaye, et de dame Françoise-Marie de Marbœuf, naquit à Rennes le 27 octobre 1675. Il fit ses études au collége d'Harcourt avec distinction et n'obtint pas moins des succès dans ses différens exercices à l'académie. A la danse, à l'escrime, à l'équitation, il surpassa tous ceux de son âge. Orphelin à dix-sept ans, il fut incorporé dans les mousquetaires, se trouva au siége de Namur et fit plusieurs campagnes. Il avait une ardeur singulière pour tous les exercices du corps; mais il était surtout passionné pour la chasse, et, se trouvant souvent à celle du roi, il se mettait presque toujours à la tête des piqueurs et faisait admirer son intrépidité, au passage des étangs et des rivières, quand le cerf s'y était jeté.

On se figure aisément la vie d'un jeune mousquetaire qui réunit tous les avantages que peuvent donner la nature, l'éducation, la naissance et la fortune: Cependant la phrase de M. Nadaud, qui a donné lieu à cet article, ferait conclure, bien à tort, que M. de la Garaye se livra avec emportement aux excès qu'on a souvent lieu de reprocher à la jeunesse. D'abord l'importance qu'il avait attachée de bonne heure à se mettre hors de la foule, dans ses études et dans ses divers exercices, lui avaient fait une habitude de distribuer avec quelque méthode l'usage de son tems, et cette habitude avait placé trop haut la direction de ses idées pour qu'il pût descendre aux distractions que l'ennui, suite infaillible de l'ignorance et du désœuvrement, fait chercher dans le vice. D'un autre côté, une migraine violente et presque périodique, à laquelle il fut sujet dès l'âge de huit ans, le mit dans l'heureuse impossibilité de prendre part à ce que la dissipation, l'amour des plaisirs ou la complaisance pour des camarades peuvent offrir de plus dangereux.

La mort de son aîné le mit à la tête de sa maison et l'obligea de séjourner plus long-tems en Bretagne. Il s'y maria, à l'âge de vingt-six ans, à M.lle Marie-Marguerite De la Motte-Picquet. Jamais union ne fut

mieux assortie sous tous les rapports ; jamais époux, dans le cours entier de leur union, ne montrèrent une plus parfaite conformité de goûts et de vues.

Pour complaire à son beau-père, M. de la Garaye avait acheté une charge de conseiller au parlement de Bretagne. Il l'exerça quelque tems et s'en défit au bout d'un petit nombre d'années, par la crainte de n'en pas remplir assez parfaitement tous les devoirs. Peut-être sa passion pour la chasse entra-t-elle pour quelque chose dans cette détermination. Quoi qu'il en soit, il alla demeurer alors à son château, qui devint le rendez-vous de la bonne compagnie et de tous les plaisirs ; parmi lesquels la chasse tenait le premier rang. M. de la Garaye avait toujours vingt ou trente chevaux à l'écurie pour cet amusement et une des plus belles meutes qui fût en France. Cette vie dissipée fut interrompue par un voyage de Paris en 1704.

Ce fut vers cette époque que les habitudes du comte prirent une direction nouvelle. Un de ses amis, homme du monde, riche, zélé partisan des plaisirs, s'était retiré à la Trappe et venait d'y mourir saintement. Cette nouvelle opéra une révolution dans ses idées et réveilla dans son ame les impressions religieuses et les inclinations charitables, qu'y avait gravées l'exemple de son père. Il sentit qu'il était sur la terre pour autre chose que pour forcer des cerfs, tuer des loups et des sangliers et faire la guerre aux habitans de l'air. Il rougit de l'emploi qu'il avait fait, jusqu'alors, de son tems et de ses revenus. La mort prématurée d'un beau-frère qu'il aimait, les émotions inséparables d'un pareil événement et surtout la vue de cinq orphelins, qui ignoraient encore leur perte et qui demandaient avec des cris à voir leur père, au moment où ses restes furent déposés à leurs yeux, pour le convoi, fixèrent irrévocablement la vocation nouvelle de M. de la Garaye. Lui et sa compagne, comme s'ils s'étaient donné le mot, avaient voué en secret le reste de leur existence au service des malheureux, et quand l'époux en fit la proposition, elle fut accueillie avec l'empressement qu'on met à saisir un objet désiré long-tems.

Pour faire le bien, ce n'est pas assez de le vouloir et de posséder une grande fortune ; ce n'est pas assez de répandre de l'argent : il y a loin de l'ostention et même

d'une charité qui sème au hasard à la véritable bienfaisance. Celle-ci est éclairée, prudente, combine ses opérations avec les intérêts généraux de la société, cherche des résultats et veut fonder dans le présent des garanties pour l'avenir. C'est ce que jugea M. de la Garaye : il ne vit dans ses richesses qu'un moyen, un agent, pour ainsi dire une matière première dont son travail personnel, ses soins, son active surveillance pouvaient centupler la valeur. Aussi, allons-nous le voir devenir apothicaire, chimiste, chirurgien, médecin et se placer par son savoir dans ces différentes branches à côté des praticiens les plus distingués de son tems.

Du moment où, comme je viens de le dire, les deux époux se furent dévoués au service des pauvres, toutes leurs idées, toutes leurs actions se dirigèrent vers ce but. Résolus d'établir un hôpital dans leur château, ils en arrêtèrent le plan et firent travailler de suite à son exécution. Les chevaux et la meute furent vendus : on ne conserva de celle-ci que quelques chiens pour la chasse du loup, dans le dessein de garantir le voisinage de ce fléau des campagnes. On se défit des ornemens mondains, des bijoux, de l'argenterie ; d'une grande partie des meubles, et tout l'attirail de luxe servit à orner leur chapelle et les pauvres paroisses d'alentour ou à grossir le fond de bienfaisance.

Ils débutèrent par placer dans le château des tables propres à contenir deux à trois cents personnes. Vassaux, habitans de Dinan, étrangers, tous les malheureux y étaient admis avec une bonté prévenante. Les deux époux coupaient le pain, arrangeaient les portions et les servaient eux-mêmes. Une instruction en forme de catéchisme accompagnait chaque repas et une fois la semaine des secours en argent étaient distribués à tous les indigens qui se présentaient munis d'un certificat de leur curé.

Il se trouvait, dans ce tems-là, à Dinan, un grand nombre de prisonniers anglais attaqués d'une fièvre devenue contagieuse. Le lieutenant de Roi de la ville et plusieurs des médecins étaient morts de cette maladie. Le comte de la Garaye courut visiter ces prisonniers. Il vit que le défaut de linge et la mal-propreté étaient la principale cause des progrès du mal. Il écrivit au ministre et fit attacher au service de ces étrangers un médecin qui parlait

leur langue, un irlandais qui habitait la ville. De son côté, il leur distribua des chemises, des draps, les fit mettre dans des lits séparés, leur procura tous les remèdes nécessaires, et par-là, sauva beaucoup de ces prisonniers. L'un d'eux, frère d'un lord, ayant rendu compte à sa famille des soins dont lui et ses compagnons d'infortune avaient été l'objet et de tout ce qu'ils devaient au zèle d'un seigneur, qu'ils peignaient comme un grand chasseur, le milord pour témoigner sa reconnaissance envoya à M. de la Garaye six des plus beaux chiens de chasse avec un piqueur; et la reine Anne, instruite des procédés du gentilhomme breton, voulut ajouter à ce présent deux chiens de sa meute, avec des colliers d'argent sur lesquels étaient gravées ses armes. M. de la Garaye obtint la permission du roi pour accepter ce don honorable; mais, de peur qu'il ne réveillât une passion longtems chérie, il le partagea aussitôt entre deux de ses amis.

Après avoir organisé dans leur château un asile provisoire pour les pauvres malades et s'être fait remplacer auprès d'eux par un médecin et un chirurgien appointés pour cet objet, M. et M.me de la Garaye sortirent de leur retraite, animés d'un nouveau zèle, et allèrent à Paris faire des cours de chirurgie, d'anatomie, de botanique et de chimie. Continuellement à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, assidu à toutes les opérations qu'on y faisait et toujours accompagné d'un habile médecin, l'époux perfectionna ses connaissances sur cette matière, au point qu'il devint, dans la suite, en état de conduire ses chirurgiens et d'entreprendre lui-même les opérations les plus délicates. Il était suivi partout de son épouse, qui, partageant ses vues, tirait les plus grands fruits de tout ce qu'elle voyait.

Revenus de Paris, ils donnèrent une organisation définitive à leur hôpital: ils en arrêtèrent les réglemens et, pour en assurer la constante exécution, ils s'en firent eux-mêmes les plus fidèles observateurs. Levés tous les jours à 5 heures, ils s'occupaient d'abord de devoirs pieux, consacraient jusqu'à 7 heures aux soins de leurs affaires, et le reste du tems appartenait aux malades. Les visiter, les panser, faire les opérations, administrer les remèdes, donner des consultations,

leur distribuer les portions aux heures des repas, diriger les lectures et les instructions religieuses, c'étaient les occupations qui se succédaient avec un ordre admirable, et au milieu desquelles Madame dérobait quelques instans pour faire de la musique et pour peindre, pendant que Monsieur montait à cheval et allait visiter les nombreux ouvriers qu'il employait pour soulager les indigens valides, en leur fournissant du travail.

C'est dans la fleur de leur jeunesse, c'est au milieu de toutes les jouissances de la vie, que ce plan de conduite fut conçu et embrassé par M. et M.me de la Garaye; ils le suivirent pendant quarante ans, et les visites mêmes les plus respectables ne purent jamais les distraire des obligations qu'ils s'étaient imposées.

Un chirurgien-major et trois autres chirurgiens résidaient à la Garaye, pour aider le maître de la maison et pour traiter les malades des environs; de jeunes élèves y faisaient leurs études, en suivaient le service, et le tems qu'ils y passaient leur comptait pour un tems d'apprentissage, lorsqu'ils voulaient être reçus maîtres: on en a vu jusqu'à vingt-huit à la fois à cette école du savoir et de l'humanité, et tous les ans il en sortait au moins dix ou douze chirurgiens pour le service de terre et de mer ou qui se répandaient dans les provinces et dans les îles françaises.

Quoiqu'aidé par les gens de l'art, M. de la Garaye, formé sous les maîtres les plus habiles de Paris faisait lui-même les cours aux élèves et pratiquait les opérations les plus difficiles ou guidait les autres lorsqu'il les en chargeait. Il ne se contentait pas d'être le premier médecin et le premier chirugien de ses malades, il s'établissait encore leur gardien et leur infirmier, quand leur état avait quelque chose d'alarmant.

L'hôpital de la Garaye devint si célèbre, qu'il y venait de tous côtés, des extrémités du royaume et des pays étrangers, des malades presqu'entièrement désespérés: tous étaient reçus avec joie, nourris, habillés, soignés, jusqu'à leur parfaite guérison, sans que les ulcères les plus dégoûtans pussent affaiblir l'intérêt qu'ils avaient besoin d'inspirer.

Louis XV fit compter à plusieurs reprises d'assez fortes sommes à M. le comte de la Garaye pour ses découvertes en chimie, et la reine ayant voulu que M.me de la Garaye

lui fût présentée dans le costume extrêmement simple qu'elle avait adopté, lui fit l'accueil le plus flatteur et lui remit son portrait.

Je viens d'esquisser faiblement la conduite de M.r et de M.me de la Garaye dans leur château, et je n'ai indiqué qu'une partie des services qu'ils rendirent à la classe indigente. Les prisons, les hospices d'incurables, les petites écoles, tous les établissemens de bienfaisance à Rennes, à Dinan, à Taden et à Etable reçurent de M.r et de M.me de la Garaye des constitutions de rente perpétuelle pour un capital de plus de cent mille francs.

Il n'y a point d'éloge qui ne parut superflu et déplacé après ce qu'on vient de lire.

La vie de M.r et de M.me de la Garaye a été imprimée à Rennes en 1782, 1 vol. in-8.°, ayant pour titre : *Les Époux charitables*.

Cet ouvrage, dont ma notice n'est qu'une analyse, fut le premier de M.r l'abbé Carron. On ne peut prononcer ce nom sans se rappeler aussi de nombreux services rendus à la jeunesse et au malheur. C'est cet abbé Carron qui, simple vicaire d'une paroisse et sans autre fortune que le talent d'émouvoir les riches, était parvenu à établir à Rennes deux manufactures, l'une de coton et l'autre de toiles à voile, au profit des pauvres, quand il fut déporté; qui, sur la terre d'exil, fut, suivant l'expression de l'illustre abbé Delille, la seconde providence de ses compagnons d'infortune ; qui fonda des établissemens d'éducation et de bienfaisance, justement admirés, chez le peuple qui en possède en ce genre un plus grand nombre que le reste de l'Europe.

GUILLET, Bib.





IMITATION LIBRE DU PSAUME 127.

Heureux le mortel dont la crainte
N'a d'autre objet que le seigneur;
Qui, dès ses premiers ans, a marché sans contrainte
Dans les sentiers du Dieu Sauveur!
De longs travaux, à la saison nouvelle,
Sa main toujours peut recueillir les fruits,
Et tout présage à ses esprits
Dans l'avenir riant, que la foi lui révèle,
Des pieuses vertus l'inestimable prix.
Du toit de ses aïeux ornement domestique,
Belle comme la rose au matin d'un beau jour,
Sa jeune épouse, en paix, jouit de son amour;
Esther, ainsi, d'un prince magnifique
Jadis embellissait la cour.
D'enfans nombreux mère adorée,
Oh! qu'à bon droit tu peux t'énorgueillir!
Telle, sur le penchant du superbe Séir,
Sur les coteaux de l'Iturée,
La jeune vigne étale avec plaisir
Le fruit vermeil dont sa branche est parée.
Chéri de la nature, embelli de ses dons,
Tel un riche olivier, dans les champs d'Assyrie,
De sa tête fleurie
Ombrage mille rejetons.
O toi que révère Solyme,
Du Mont Sacré, ton éternel séjour,
Descends, mon Dieu, viens; que ta droite imprime
Sur l'homme vertueux le sceau de ton amour.
Jérusalem, ville chérie,
Qu'il n'ait jamais à plaindre tes malheurs!
Combien, hélas! coûtent les pleurs
Que l'on répand sur la patrie!
Loin d'Israël les guerres, les combats !!!
Et quand la tranquille vieillesse,
Mortel béni, rallentira tes pas,
Que les fils de tes fils présentent à ton bras
Le doux appui de leur jeunesse!
Heureux le mortel dont la crainte

N'a d'autre objet que le seigneur ;
Qui dès ses premiers ans, a marché sans contrainte
Dans les sentiers du Dieu Sauveur.

L'HERMITE.



FRAGMENT TRADUIT DE SOLON.

Du maître du tonnerre, ô malheureuse Athène,
Lorsque tu périras, n'accuse point la haine.
Ce ne sont point les dieux qui sapent tes remparts.
Pallas, sur toi, sans cesse, abaissant ses regards,
Oppose à tes dangers son immortelle égide.
Mais, à l'appât de l'or livrant leur ame avide,
D'indignes citoyens, des magistrats pervers
Attendent un bonheur fondé sur tes revers.
Insensés, dont l'erreur se creuse un précipice !
C'est en vain que Plutus, flattant leur avarice,
Leur promettait, pour prix du repos de l'état,
Au sein d'un doux loisir, l'opulence et l'éclat :
Pour leur orgueil, lassé des grandeurs légitimes,
Tant de bonheur n'est rien, s'il n'est le fruit des crimes.
L'or des temples ravi, les peuples dépouillés,
Du faible au désespoir les droits foulés aux pieds,
De leurs honteux trésors voilà la source impie.
Tremblez, traîtres, Thémis, en secret vous épie.
Au jour des châtimens comment fuir son courroux ?
Le passé, le présent, tout parle contre vous.
Sur nos têtes déjà j'entends gronder l'orage.
De fléaux dévorans quel funeste assemblage !
La liberté s'enfuit : la fleur de nos guerriers
S'arme et teint de son sang nos malheureux foyers,
Et l'excès des affronts enfante des rebelles
Qui déchirent l'état de leurs mains criminelles.
Quel rang, quelle fortune échappe à ces horreurs ?
Je vois le pauvre en proie à ses fiers oppresseurs
Vendu honteusement et sous le poids des chaînes
A gémir condamné sur des rives lointaines.
Partout des maux publics naît le malheur privé :
Le riche vainement s'en croirait préservé ;
Rien ne peut arrêter leur fougue impétueuse.

Elle assiége des grands la demeure orgueilleuse,
Rompt les portes de fer et les épais remparts
Où la mollesse oisive échappait aux regards.
Tels sont les fruits amers que produit l'injustice.
  Prêtez donc à ma voix une oreille propice ;
Magistrats, consultez la sévère équité,
Ses ornemens sont l'ordre et la simplicité ;
Du plus cruel despote elle enchaîne la rage,
Console l'innocent, le dérobe à l'outrage,
Etouffe des fléaux les germes renaissans
Et, parmi les écueils, soutient nos pas glissans.
A son aspect s'enfuit la révolte homicide ;
La politique abjure une marche perfide :
Tous les cœurs sont sans fiel ; l'orgueil même est vaincu
Et la société fleurit par la vertu.

P. U****.



LES BALS D'AUJOURD'HUI.

EPITRE A UN AMI.

Mon cher Arthur, j'arrive : tu le sais,
Depuis long-tems j'étais loin de la France ;
Je la quittai, plaignant son inconstance :
A mon retour j'ai de nouveaux regrets.
O mon ami, quelle fut ma surprise,
Quand cet hiver, en paraissant au bal,
Des jeunes gens je remarquai la mise !
L'air suffisant et le ton doctoral,
L'accent gêné de la pédanterie,
Auraient-ils donc envahi ma patrie ?
N'est-elle plus l'asile du bon goût,
Le temple heureux de la galanterie ?...
Et cependant je la vantais partout.
  A cet habit d'une coupe étrangère,
Etroit devant, long et pincé derrière,
Collet saillant, revers à vingt boutons ;
A ces chapeaux, que d'outrageux soupçons
Semblent clouer à la main qui les porte,
Je m'écriai d'une voix un peu forte :

Well Gentlemen! mais, hélas! à ce mot,
Qu'un souvenir arracha de ma bouche,
(J'en tressaillis) certain regard farouche
De mon erreur m'avertit aussitôt.
Hélas! j'ai vu mes chers compatriotes,
Sur un parquet traînant de lourdes bottes,
Que recouvrait un large pantalon,
Près d'une dame élégamment parée,
Etudier du léger papillon
Le vol facile et la grâce dorée.
Je les ai vus pesamment essayer
Des pas bruyans ébauchés avec peine:
Dans leur prison leurs pieds mis à la gêne
Au mouvement craignaient de se plier.
Par un cordon, qu'on dit être à la mode,
Le cou lié, souffrans et malheureux;
Je les ai vus, dans leur tourment affreux,
Etreindre encor ce nœud trop incommode.
Je les ai vus jeunes, à dix-huit ans,
Nonchalemment jetés sur une chaise;
Ils étaient las, accablés, haletans,
Et tout en eux respirait le mal-aise.
Même en dansant ils étaient sans gaîté:
C'était pour eux un pénible exercice;
Aussi bientôt, évitant le supplice,
Je les ai vus aux tables d'*Ecarté*,
Pour se distraire, enflammés d'avarice,
Traîner l'ennui de l'inutilité.
Pour eux le tems avait perdu ses ailes:
A leur désir les heures infidèles,
En poursuivant leur cours toujours égal,
De la retraite enchaînaient le signal.
Sur le cadran leur œil vingt fois s'abaisse;
Près de céder au penchant qui le presse,
Un long effort l'arrache à sa langueur.
Las de combattre un sommeil délateur,
Je les ai vus, vaincus par la mollesse,
Plaindre du tems la coupable lenteur.
O de l'exemple irrésistible empire!
N'ai-je pas vu les femmes imiter
Des jeunes gens le funeste délire?
A leur dépit cessant de résister,
Dans l'abandon n'ai-je pas vu nos belles
Chercher au jeu des conquêtes nouvelles?

Sexe charmant, qui règnes sur les cœurs,
Veux-tu toujours conserver ta puissance?
Ah! fuis les yeux où le hasard dispense
Ses dons vendus, ses perfides faveurs.
Lorsque du gain le fol amour l'anime,
Pour la beauté l'homme n'a plus d'égard;
Son égoïsme attend tout du hasard:
Il te maudit si tu n'es sa victime.

C. D******.

APOLOGUE

IMITÉ DE L'ANGLAIS.

Sur les bords d'une eau croupissante,
On voyait de jeunes enfans
S'amuser, pour passer le tems,
A troubler le repos de la gent coassante:
Si quelque grenouille imprudente
Venait à montrer le museau,
Pierres de l'assaillir, et la bête tremblante
De se tapir au fond de l'eau.
Cessez, enfans, leur dit la plus hardie,
Cessez des jeux
Trop dangereux,
Puisqu'il y va de notre vie.
Réprimons notre goût pour la plaisanterie:
Souvent l'effet en est cruel;
On croit railler.... on porte un coup mortel.

BLANCHARD-DE-LA-MUSSE.

NÉCROLOGIE BRETONNE.

Addition à la page 158 du Lycée.

Parmi les écrits du général Pommereul, nous avons omis une traduction de l'Italien, accompagnée de notes de lui. Elle porte pour titre: Voyages Physiques et Lythologiques dans la Campanie, suivis d'un mémoire sur la constitution physique de Rome; avec cartes et plans, composé par Scipion Breislak, traduit et accompagné de notes par le général Pommereul. Paris, 1801. 2 vol. in-8.°



DES CRITIQUES LITTÉRAIRES.

SUITE. = *Voir la page* 339.

Depuis l'Imprimerie, le goût et les abus de la critique se sont tellement multipliés, elle a emprunté tant de formes, qu'il serait difficile de la suivre pas à pas dans sa marche souvent tortueuse; je ne parlerai plus que de quelques hommes qui, dans cette partie importante de la littérature, se sont fait un nom mérité; mais parmi ceux qu'on peut citer comme modèles il en est peu qui n'aient franchi quelquefois les bornes. Boileau, le sage Boileau lui-même a-t-il été exempt de tout reproche, et dans la distribution de l'éloge et du blâme, ne fut-il coupable d'aucune injustice? Pourquoi accabler Chapelain, mauvais poëte à la vérité, mais assez bon écrivain en prose et recommandable par sa vaste érudition? Pourquoi sacrifier à la rime ou à la mesure du vers l'abbé Cotin qui méritait plus d'égards? Pourquoi parler si froidement de l'immortel auteur du *Cid* et de *Cinna*? Pourquoi, en censurant avec raison un genre de poësie qui énerve l'âme, ne pas rendre justice à Quinault, le modèle du drame lyrique, à Quinault qui s'exprime avec tant de pureté et de grâces? Pourquoi juger si sévèrement Le Tasse dont tant de beautés effacent les taches? Pourquoi louer Ségrais, exalter Voiture et ne rien dire du naïf et inimitable La Fontaine? voilà ce que reprochent à Boileau ses plus grands admirateurs. Mais les services qu'il a rendus font oublier ses torts, et sa gloire est liée à celle des lettres. Réformateur et législateur du Parnasse français, il développa tous les principes du goût, dans son art poëtique, chef-d'œuvre de raison et de versification, qu'on ne cesse de lire et d'admirer. Quelle régularité dans le plan! quelles transitions heureuses! quel style toujours soutenu, harmonieux, serré, plein de choses! Avec quel art il cache sous les fleurs l'aridité des préceptes! la poëtique d'Aristote est le sommaire d'un excellent traité; mais il se borne à l'épopée et à la tragédie. Sa manière

a quelque chose d'austère, et ses plus habiles interprètes ont souvent bien de la peine à l'entendre. Horace a donné des principes généraux, solides et lumineux; mais il ne s'est occupé que de la tragédie, et son style est très-simple. Vida, né avec un esprit facile et une imagination riante, a parlé trop en poëte et chercha plus à plaire qu'à instruire. Boileau, aidé des travaux de ceux qui l'avaient précédé, réunissant leurs différens mérites et embrassant tous les genrès, a dit d'excellentes choses et a fait de beaux vers. Malgré les vaines clameurs de ses détracteurs, il sera toujours l'oracle du goût. Il est le seul que Racine, à qui il apprit à rimer difficilement, n'ait pas surpassé dans le bel art de la poësie.

Ces deux rivaux de gloire furent liés d'une amitié qui rappelle celle d'Horace et de Virgile. Boileau vécut aussi dans la plus intime familiarité avec La Fontaine et Molière. On aime a voir régner cette douce fraternité entre les hommes d'un talent supérieur. Mais combien ces exemples sont rares! Trop souvent ceux qui parcourent la même carrière, au lieu de s'aider mutuellement, s'attaquent, se déchirent avec la dernière fureur.

Si Boileau a trouvé parmi ses compatriotes des ennemis qui ont cherché à ternir sa gloire, il a obtenu plus de justice chez une nation rivale. Pope, le poëte le plus élégant de l'Angleterre, lui a rendu un éclatant témoignage dans son *Essai sur la critique*, ouvrage qu'on peut comparer à l'Art Poëtique et qui est une excellente source où peuvent puiser également et ceux qui veulent écrire et ceux qui se bornent au talent moins honoré et aussi difficile de juger ceux qui écrivent.

Avant que l'Horace français eût perfectionné la langue et réformé le Parnasse, avait paru le judicieux et modéré Vaugelas. Il ne se borna pas à donner des leçons de langage, il en donna de bien plus essentielles, de douceur et de procédés. Il a censuré une foule d'auteurs, sans en jamais nommer, ni même désigner aucun; il craignait encore plus d'offenser, qu'il n'avait à cœur d'instruire.

On peut encore citer La Mothe, comme un modèle de cette urbanité et de cette sage retenue, dans la dispute poussée trop loin et devenue presque ridicule sur la prééminence entre les anciens et les modernes. Quelques enthousiastes avaient tellement exalté les anciens que

leurs éloges outrés avaient paru une satyre des modernes. La Mothe, froid traducteur d'Homère, s'épuisa en efforts pour le rabaisser et ne craignit pas de mettre au-dessus du chef-d'œuvre de ce prince des poëtes, le Clovis de Desmarets et le Saint-Louis du P. Le Moine. Madame Dacier soutint avec zèle le parti de la vérité; mais, oubliant que la modération est le plus bel apanage d'une femme et que le premier principe de l'éducation est de ne rien dire d'offensant à personne, elle répondit par quelques bonnes raisons, mêlées de beaucoup d'injures et de grossièretés pédantesques. La Mothe défendit son opinion avec esprit, décence et politesse, sans jamais s'écarter des égards qu'il devait au sexe et au mérite de M.me Dacier. Il doit servir d'exemple à ceux qui se livrent à des discussions littéraires. Ces débats, contenus dans de justes bornes, retournent au profit des lettres : la lueur jaillit de ce choc même, et le public s'éclaire.

Dans le grand nombre de nos critiques, on remarque encore Ménage, connu par quelques bons écrits sur la langue française; ses querelles avec des gens de lettres et sa requête des dictionnaires, production satyrique qui lui ferma l'entrée à l'Académie Française; Barbier d'Ancourt, dont l'ouvrage intitulé : les *Sentimens de Cléanthe*, est un modèle de la critique la plus juste et la plus ingénieuse; Basnage de Beauval, censeur sans fiel et sans fadeur, dont les jugemens ont presque toujours été sanctionnés par le public; Olivet, grammairien consommé, qui joignait à beaucoup de savoir la plus louable modestie. Mais à qui appartenait-il plus qu'à Fénélon de donner des préceptes sur l'art d'écrire. Ses dialogues sur l'éloquence de la chaire et sa lettre à l'Académie Française respirent le bon goût, quoique jetés sur le papier, avec la facilité rapide d'un homme occupé d'objets plus essentiels, et qui n'attachait à ces compositions qu'assez peu d'importance.

La nature semblait s'être épuisée à former le siècle de Louis XIV. Cependant l'âge suivant vit s'élever encore un de ces hommes nés pour éclairer ou égarer la terre. S'élançant sur les traces d'Homère, sans pouvoir l'atteindre; moins sublime que Corneille, moins près de la nature et de la vérité que Racine, mais habile à remuer les grands ressorts du cœur humain; égalant Boileau dans l'épître, avec autant de finesse et plus de grâce

dans la satyre; modèle dans la manière de traiter l'histoire, s'il ne l'eut presque toujours fait servir au triomphe de ses propres opinions; sans rival dans la poésie légère, Voltaire, doué d'un coup d'œil prompt et du tact le plus fin, saisissant et peignant d'un trait le ridicule, ayant une manière particulière et piquante de présenter les moindres choses, aidé d'une lecture prodigieuse, réunissant d'immenses connaissances qui embrassaient toutes les parties de la littérature, avec la plus heureuse mémoire et une facilité extraordinaire de travail, Voltaire aurait pu se placer à côté de nos plus grands critiques, si, plus maître de son extrême irascibilité, il ne se fut pas livré aux plus blâmables emportemens contre des ennemis dont il devait dédaigner les coups ou contre des rivaux dont il aurait dû le premier reconnaître et admirer les talens; si une envie secrète, l'orgueil de régner seul, l'esprit de parti ne l'eussent trop souvent égaré dans ses jugemens; si la plaisanterie, qu'il maniait avec tant d'adresse, ne fut devenue entre ses mains une arme dangereuse qu'il retournait contre d'augustes vérités qu'il aurait dû respecter, parce qu'elles sont le fondement de tout et que sans elles il n'y a plus que désordre et malheurs sur la terre.

Voltaire n'est pas le seul qui ait oublié que la censure qui offense, fut-elle juste, n'est plus qu'une satire condamnable. La Harpe a quelquefois encouru le même reproche. Sa plume, trempée dans le fiel, ne sait plus faire grâce; il attaque sans pitié, revient sans cesse à la charge et ne laisse sa victime qu'après l'avoir accablée. Je ne lui reprocherai point sa prédilection pour Voltaire; mais le troisième de nos tragiques brille assez de sa propre gloire, et il ne fallait pas, pour la relever, prendre à tâche d'obscurcir celle du père de la tragédie française. Corneille ressemble à ces antiques et beaux monumens que le tems a respectés, dont l'on n'approche qu'avec respect et qu'on doit honorer jusque dans leurs imperfections mêmes. Tels sont les torts qu'on peut reprocher à La Harpe, mais ils sont effacés par les agrémens sans nombre dont il a parsemé ses leçons, et son *Lycée*, recueil immense qui renferme tous les genres de littérature, est une des plus belles productions de notre âge. La Harpe cause familièrement avec ses lecteurs, plait malgré ses négligences et sa diffusion, amuse et instruit

à la fois, développe avec clarté les principes, présente les abus, prévoit et résout les objections, offre le tableau exact des beautés et des défauts, motive tous ses jugemens et porte au plus haut degré le rare talent de l'analyse.

J'ai remonté à l'origine de la critique et j'ai fait mention des anciens et des modernes qui s'y étaient le plus distingués. De l'ensemble des faits, il résulte qu'on peut la regarder comme un de ces remèdes utiles, dans la composition desquels il entre quelque poison et qu'on doit administrer avec précaution (1). On a dit que l'amour propre est un *ballon gonflé de vent, dont la moindre piqure fait sortir des tempêtes*. En effet, l'homme revient avec plaisir sur lui-même, se regarde d'un œil de complaisance et recherche avidement tout ce qui peut nourrir l'idée qu'il a de ses perfections; mais il est moins flatté de mille éloges qu'il n'est blessé d'un seul outrage. Nous n'aimons point qu'on nous blâme, nous craignons la honte, souffrons difficilement la raillerie et ne pardonnons jamais le mépris. L'auteur qui publie ses ouvrages a compté sur ses forces, s'attend au succès et mendie en quelque sorte le suffrage du public. Mais, par une contradiction bizarre, nous sommes jaloux des efforts même qu'on fait pour nous plaire, et c'est mal connaître les hommes que de paraître trop désirer leur estime. Plus l'amour propre semble avide de louanges, plus on se plait à les lui refuser, et il est difficile alors que la censure ne s'écarte pas des bornes. Mais les abus inséparables de la critique ne prouvent rien contre son utilité réelle.

Deux manières d'envisager l'art d'écrire semblent partager les gens de lettres et, blamables par l'exagération, elles pourraient entraîner la perte du goût. Les uns, n'osant rien hasarder, n'offrent que des tableaux sans chaleur, et des images décolorées. Les autres, prodigues de métaphores et d'expressions nouvelles, substituent le faux, le déplacé, le gigantesque à la marche simple et noble des Fénélon et des Bossuet. Il est encore un défaut qui semble plus particulier à notre siècle, c'est le mélange indiscret des styles, qui bientôt rendrait méconnaissable une langue consacrée par tant de chefs-d'œuvre. Une sage critique est le seul remède au mal. Placée à

(1) Zoroastre.

l'entrée du temple du goût, elle pèse les droits de ceux qui se présentent, proscrit sans pitié l'audacieux néologisme, les froides antithèses, la vaine pompe des mots, la recherche des idées, l'étalage déplacé de l'érudition, les abus du genre descriptif et, pardonnant quelques écarts au génie, repousse d'un bras d'airain le demi-savoir et le faux bel-esprit.

Mais quelles sont les qualités qu'il faudrait réunir, pour remplir une tâche aussi difficile? c'est ce que je vais essayer de crayonner.

L'art nécessaire de la critique n'a point pour but d'amuser la malignité; elle doit se proposer une plus noble fin, le progrès des lettres et la vérité. Quoique l'enjouement ne lui soit pas défendu, elle ne sème les agrémens qu'à propos, d'une main légère, et vise toujours à l'utile; elle demande un jugement solide, un coup d'œil sûr, un goût épuré, de la pénétration, de la clarté, beaucoup d'érudition, une grande variété de connaissances, l'amour et la facilité du travail, surtout une impartialité sévère et une exacte probité. De ces vues générales, passons au portrait du critique même.

Considéré comme écrivain, il doit connaître toutes les propriétés du style. Le sien sera pur sans roideur, châtié sans afféterie, noble sans bouffissure, nerveux sans rudesse, varié sans être inégal. Ennemi de toute charlatanerie et s'attachant à la simplicité didactique, il ne se permet jamais de froids lieux communs, ni des tirades vides.

Il doit être versé dans l'histoire littéraire et, à la connaissance parfaite des langues anciennes, joindre une teinture au moins légère des langues vivantes; sévère dans le choix des ouvrages qu'il soumet à sa censure, il laisse les auteurs médiocres s'enivrer en paix de mensonges flatteurs et, ne s'appesantissant pas sur des productions inconnues, méprisées ou frivoles, il se réserve pour des matières dignes de l'attention du public, sans rejeter néanmoins toutes les poésies fugitives. Parmi les jolies bagatelles, fruits heureux de cet esprit aimable et délicat qui distingue notre nation, il en est qui, réunissant la raison et la gaieté, peuvent quelquefois orner un journal sérieux. Le même pays, illustré par Homère, se glorifiait d'avoir produit Anacréon.

En s'appuyant sur les vrais principes qui ne sont

autre chose que le sentiment du beau, réduit en méthode; un critique éclairé ne prétend point fixer le goût et donner pour règle de ses jugemens ses idées particulières. Quand il loue, il ne se livre point à un fol enthousiasme, à des exagérations ridicules. Quand il condamne, il ne prend pas le ton dur et décisif, qui n'est que celui de l'humeur et du faux savoir. S'il se permet quelquefois ces railleries douces qui n'offensent pas même celui qui en est l'objet, il s'interdit avec soin les quolibets, les épigrammes, et ne se sert de l'arme du ridicule qu'avec la plus extrême circonspection.

Il est des esprits, renfermés dans une sphère étroite, pour lesquels tout ce qui est hardi semble hasardé, et ce qui est grand gigantesque; mais le génie se crée un monde à part, et quelquefois ce n'est qu'en s'écartant des routes battues, qu'il produit ses chefs-d'œuvre. Dans les beaux-arts, on ne réussit guère que par d'heureuses témérités. Racine, le meilleur de nos poëtes, emploie souvent des expressions dont la hardiesse étonne. On a dit d'un de nos plus éloquens écrivains que, *dans ses écrits, quelques mots bizarres, quand ils sont isolés, sont tout puissans quand on les met à leur place.* Il est des choses sur lesquelles la censure n'a point de prise, parce qu'on les sent mieux qu'on ne les explique. Laissons donc au génie quelque liberté, et, sans trop arrêter son essor, ne lui demandons que de grandes choses. Mais que le critique s'arme de toute sa sévérité contre les productions viles ou dangereuses; qu'il ne fasse aucune grâce à ces hommes sans pudeur, qui cherchent dans des obscénités infâmes un remède à leur stérilité; à ces corrupteurs publics, qui tournent la vertu en ridicule et rendent le vice aimable; à ces prétendus esprits forts, qui, sous prétexte de nous éclairer, ébranlent la société humaine jusque dans ses premiers fondemens, et répandent une doctrine désolante qui ôte à l'homme puissant ou malheureux la seule espérance qui l'aide à supporter l'injustice ou le seul frein capable de l'arrêter, lorsqu'il peut être impunément injuste.

On exige encore du critique qu'il dépose l'orgueil et le ton du maître. Nous aimons l'ami qui nous éclaire, nous haïssons le censeur qui nous blesse. Où trouver celui qui soit ferme dans ses avis, sans être entier dans ses sentimens? celui dont le jugement équitable donne la mesure certaine du vrai et du faux, du bon et du mauvais, et qui, évitant deux excès également blâ-

mables, ne sache ni médire, ni flatter ? celui qui, assez sincère pour dire la vérité à son ami, sacrifie tous ses ressentimens à la justice qu'on doit même à son ennemi. Il faut encore que celui qui prétend marquer les bornes de la capacité des autres connaisse aussi les siennes, et que sa modestie relève l'éclat de ses talens. Enfin, quels que soient son esprit, ses connaissances, son mérite, il ne remplira qu'imparfaitement sa tâche, si, à ces avantages, il ne joint encore les dons inestimables du cœur.

DUFAY DE LIVOYS.

JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Deuxième Extrait.

Le 10 juillet, notre fourrier s'éloigne de Damahour. Il se bat plusieurs fois contre les mameloucks, qu'il désirait vivement voir de près. Malgré toutes les peines qu'il lui fallait supporter, il se trouvait heureux au milieu des déserts de l'Egypte : cette expédition extraordinaire lui plaisait. Mais, plus tard, lui qui avait un si vif désir de rencontrer des événemens extraordinaires, pour les raconter un jour en France ; il devait en éprouver de tels que son courage aurait peine à ne pas succomber sous le poids qui devait l'accabler.

Nous ne répéterons point les détails connus des divers combats qui eurent lieu en Egypte : ce n'est pas l'histoire de cette campagne que nous nous sommes proposé de faire connaître. Nous nous bornerons à dire que notre fourrier assista à une grande partie des batailles qui y furent livrées et qu'il s'y distingua de la manière la plus brillante.

Dans un de ces combats, il remarque la supériorité des sabres des mameloucks sur ceux de notre cavalerie. « J'ai vu, dit-il, plusieurs de nos cavaliers étendus morts sur le sable et dont la tête était entièrement séparée du tronc ; d'autres dont les bras et les cuisses avaient été tout-à-fait coupés, et enfin le corps d'un chasseur du 22.e fendu en deux. On peut juger d'après cela de la trempe des sabres des mameloucks. J'en ai un, et plusieurs fois j'ai coupé en deux une chèvre, un mouton, un chien d'un seul coup sans

frapper, mais en coulant mon damas sur les reins de l'animal. »

Notre fourrier suit tous les mouvemens de la division du général Reynier. Le 29 août, il se rend, avec le 2.e bataillon de la 9.e, à Belbies, capitale de la province de Scharkier.

« La moitié de notre division, continue-t-il, bivouaque dans un enclos formé d'un mur de terre, à un quart de lieue de la ville, sur le bord du désert, dans un des plus beaux villages de l'Egypte. Bientôt nous formons une petite ville, où nous rassemblons toutes les commodités qu'on peut réunir dans un semblable pays. De la terre séchée au soleil nous fournit des briques avec lesquelles nous bâtissons des maisonnettes : chacune de ces habitations peut contenir une escouade ; elle est entourée d'orangers, de citroniers, de grenadiers ; elle a sa cour, où sont des chèvres, des ânes, et son colombier rempli de pigeons et de poules. La nouvelle *cité française* renferme plusieurs citernes, qui nous donnent une eau pure et abondante ; nous la puisons avec une roue qui fait monter et descendre des pots. Cette même eau, à l'aide de conduits que nous pratiquons nous-mêmes, nous sert à arroser nos rues et nos jardins. Ainsi nous employions tous les moyens de rendre ce séjour le plus agréable possible, comme si nous devions y terminer nos jours.

» Les habitans des villages voisins nous apportaient de la viande de chameau, de buffle, de mouton et de chèvre, des pigeons, des poules, des œufs, et tout cela leur était payé avec exactitude ; ils nous vendaient également des galettes excellentes, à la propreté près : les Turcs étant en général très-sales; mais nous n'y regardions pas si attentivement, car nous n'espérions plus revoir notre chère patrie et nous nous attendions à être un jour plus misérables que les habitans de ces contrées arides.

» A l'exception de quelques alertes pendant la nuit, nous vivions dans le repos, l'armée se livrait beaucoup à l'exercice de l'escrime, que j'aimais à la passion ; aussi me regardait-on comme un des forts tireurs. On voulut me donner une carte de maître, mais j'aimais mieux conserver le modeste titre *d'amateur*, et je la refusai.

» Un grand nombre d'autres jeux étaient établis dans le camp. Quoique sans solde, la plus grande partie de nos soldats avait de l'argent pris sur les morts ennemis dans

divers combats ; et il s'était établi dans notre ville des pâtissiers et des limonadiers.

» Le 29 octobre, le général Reignier part du camp de Belbies, avec les 2.e et 3.e bataillons de la 9.e, un bataillon de la 25.e, deux pièces de canon et 50 chasseurs à cheval du 22.e, pour le village de Cafr-Chair, province de Delta, dans l'intention de délivrer cette province d'un chef fameux par ses brigandages. Ce scheik, nommé Abou-Chair, était retranché dans un château fort, d'où il faisait de fréquentes excursions sur les contrées voisines. Nous attaquons sa citadelle à l'improviste, et il est tué en voulant traverser un canal qui entourait sa demeure. Nous trouvons dans le château un très-grand nombre de caisses remplies d'argenterie, d'or et d'argent monnoyés, beaucoup d'effets volés aux troupes françaises, une immense quantité d'armes de toute espèce et trente chevaux. Les habitans des villages sous sa domination se réjouissent de la mort de leur tyran et sa tête est promenée par un turc, dans les pays que nous parcourons. Les trésors d'Abou-Chair sont envoyés au Caire par le 2.e bataillon de mon régiment. Nous y arrivons le 1.er novembre : mon bataillon repart le 2 pour Belbies ; mais j'obtiens une permission de 8 jours pour rester au Caire.

» Le 4 novembre, je me rends avec quelques-uns de mes camarades sur la place Ebekief, pour aller trouver aux Pyramides les savans qui y étaient déjà réunis. A 9 heures du matin, nous partons, tous montés sur des ânes, et nous arrivons à midi aux Pyramides (notre fourrier en donne la description d'après M. Denon). Je contemple ces vieux monumens avec une attention mêlée d'un étonnement indéfinissable et j'écris mon nom, le lieu de ma naissance et mon grade dans la 2.e pyramide, chambre du Roi, à droite du sarcophage, ainsi que sur une pierre extérieure au midi, près l'angle, à la 50.e assise de pierres. Nous revenons dans la soirée au Caire.

» Le 5, je parcours différens quartiers du Caire, les Bazars, la Citadelle ; je descends dans le puits de Jacob, taillé dans le roc.

» Le 6, je profite d'un détachement chargé d'escorter des munitions à Salahief, pour me rendre à Belbies.

» Le lendemain, mon colonel me propose le grade de sergent, que j'avais déjà refusé quatre fois, me

trouvant bien de celui de fourrier ; j'hésite encore, mais mon chef m'observe que je nuis à mon avancement, et je suis nommé sergent dans la 8.e compagnie du 3.e bataillon.

» Le 12 décembre, on forme un corps de dromadaires composé de 400 hommes, choisis parmi les plus braves de l'armée.

» Une expédition est ordonnée en Syrie. La division du général Reynier, dont je fais partie, doit former l'avant-garde de l'armée.

» Il est ordonné de distribuer à chaque soldat un bidon ou une bouteille contenant au moins deux pots d'eau ; mais nous bivouaquions sur le bord du désert et les ordres, donnés trop tard, deviennent inutiles. On se borne à nous charger de biscuits pour quatre jours. Cependant un grand nombre de chameaux portent du bois, du fourrage et des outres remplies d'eau, dans lesquelles nous pouvions boire à l'aide de chalumeaux, dont chaque soldat s'était muni.

» En outre de nos armes ordinaires, nous avions chacun une lance longue de cinq pieds, à laquelle étaient attachées deux chaînes. Ces lances devaient servir à renfermer la division, pour la mettre à l'abri des poursuites des Arabes. Pendant la nuit elles étaient destinées à être attachées, la pointe en l'air, les unes aux autres ; mais par suite, on reconnut l'inutilité d'une arme qui surchargeait les hommes et les gênait dans l'attaque en s'attachant partout. »

Les détails de l'expédition de Syrie, donnés par notre sergent de la 9.e, sont effrayans. Écoutons-le :

» Le 23 janvier 1799, la division Reynier quitte Salahief, dernier village habité sur le bord de l'Isthme de Suez. Les géographes, avec la boussole, dirigent notre marche dans un désert immense, couvert d'un sable enflammé, formant des montagnes d'intervalles à intervalles. Aucune route tracée ne s'offre à nos yeux. Le premier jour nous faisons cinq lieues. Nous arrivons harassés dans une vallée occupée par un camp d'Arabes, qui disparaissent à notre approche ; mais nous arrivons sans une seule goutte d'eau : tout ce que les chameaux en portaient avait été consommé dans la marche, les soldats allant à chaque minute puiser aux outres avec leurs chalumeaux. Cependant c'est là que nous bivouaquons.

» Le second jour, pas un de nous n'a d'eau. Il est

aisé de concevoir ce que chacun de nous souffre de l'horrible soif qui le tourmente, et néanmoins nous faisons neuf lieues, neuf lieues dans un pays brûlant sans pouvoir raffraîchir notre poitrine enflammée. Le soir, bivouaquant à Kantara, dans une vallée, nous creusons dans le sable et nous trouvons de l'eau saumâtre que nous buvons avec délices.

» La journée du 25 est encore plus affreuse que les deux précédentes. L'artillérie ne peut avancer dans des sables mouvans où les roues s'enfoncent jusqu'à l'essieu, et nous traînons les canons à force de bras. Après la marche la plus pénible pendant dix heures, exposés à toute l'ardeur du soleil, nous arrivons aux ruines de Katieh, mourans de fatigue, de besoin et principalement du manque d'eau..... Mais nous en trouvons en abondance dans les citernes du village, nous faisons de la soupe avec nos biscuits, et les fatigues sont déjà oubliées.

» Katieh est entièrement en ruines; on y voit des vestiges de minarets, quelques citernes et une ligne de murs où tiennent encore plusieurs anneaux, ce qui semble indiquer que ce village était un port sur le bord d'un canal. Les environs sont couverts de dattiers et inondés d'Arabes.

» Nous séjournons à Katieh, en attendant les autres divisions. Pour nous éviter tous les maux que nous avions soufferts, nous nettoyons avec soin les boyaux des moutons et des chèvres qui nous ont servi de nourriture et nous les remplissons d'eau, la veille de notre départ.

» Le 6 février, jour de départ de notre division, formant toujours l'avant-garde, tous les soldats s'entourent le corps avec les boyaux remplis d'eau, et nous nous préparons à traverser le désert d'El-Ar-Ryck. Nous partons; mais, après quelques heures de marche, nous sommes forcés de jeter notre eau, qui, échauffée par le soleil et gâtée par l'odeur des boyaux, ne peut être bue. Le soir nous bivouaquons au pied de Bir-El-Abd, montagne de sable, après quatre lieues d'une marche fatigante: nous y trouvons de l'eau saumâtre.

» Le 7 février, nous nous remettons en route de grand matin. Après huit heures de marche dans une plaine sablonneuse, sur laquelle se perdaient nos regards et qui était comme un brasier ardent, nous faisons une halte de deux heures. Chaque homme

emploie ce tems à boire aux outres, avec son chalumeau; mais l'eau est tellement corrompue par l'ardeur du soleil et par l'odeur des peaux, que nous essayons vainement d'étancher notre soif. Pour ajouter à tant de maux, un vent brûlant suffoquait les plus robustes : plusieurs expirent sur le sable ou plutôt sur la cendre chaude; d'autres, ne pouvant trouver le moyen de satisfaire la soif qui les dévore, se donnent la mort avec leurs fusils.

» La division ne pouvant continuer sa route, bivouaque dans cette plaine jusqu'à deux heures du matin. Alors nous repartons, et, après deux heures de marche nous cotoyons la mer. Des soldats s'y jettent pour étancher cette soif insupportable qui les embrâse et y périssent; d'autres boivent beaucoup d'eau de mer, et, ne pouvant résister au feu qui les consume avec plus de force qu'auparavant, se donnent la mort. Les haltes fréquentes sont marquées par les soldats qui tombent asphyxiés sur le sable.

» Deux frères, soldats de ma compagnie, se tuent ensemble pour terminer leurs maux.

» Le soir, cependant, nous trouvons un puits occupé par des Arabes. Nous nous jetons dessus comme des lions, ils s'enfuient et nous courons au puits. J'y arrive un des premiers. Ne pouvant étancher ma soif, je bois avec une avidité qui devait me coûter la vie. Deux de nos soldats avaient été blessés grièvement par les Arabes, ils se tuent dans le désespoir de ne pouvoir se traîner jusqu'au puits...... Il est bientôt tari, et pourtant la foule se précipite à l'entour avec tant de fureur que trente soldats sont étouffés dans la mêlée.

» Un bien petit nombre avait pu satisfaire sa soif. Tous ceux qui voyaient leur espoir déçu, demandent avec des cris de rage à continuer la marche. Le général Reynier, pour répondre à leur impatience, ordonne le départ; mais les soldats, couchés sur le sable, n'ayant plus la force de se tenir debout, essaient en vain de se lever. Le général cherche à ranimer leur courage et leurs espérances; ils ne l'entendent point; ils veulent expirer au lieu même où ils sont couchés.... Le désert va-t-il engloutir tant de Français......

(*La suite au prochain cahier.*)



SIXIÈME REVUE BRETONNE.



UN DIMANCHE AU GRAND-THÉATRE.

Dieu ! quels flots d'amateurs ! quel bruit ! quelle recette !
Si le spectacle tient, la chambrée est complète.
Notre affiche, sans bande, étale à tous les yeux
D'un ouvrage nouveau le titre radieux......
(*Les Comédiens.* — CASIMIR DELAVIGNE.)

J'aime le théâtre. Cette image noble et vraie de notre rapide existence plait à tous les âges, anime tous les cœurs, interrompt la triste uniformité de nos jours, fait naître de nouvelles sensations, ou, chassant de pénibles réalités, réveille en nous d'heureux souvenirs, et nous entoure, du moins pour quelque tems, de son prestige enchanteur. Plus aimable qu'un beau songe, elle a parfois le charme du bonheur même : c'est le repos de l'ame; c'est, suivant l'expression bizarre d'un ancien scalde, une halte dans le désert de la vie. Qui de nous ne s'est pas transporté plus d'une fois en idée sur cette scène imposante et animée, pour exprimer avec l'acteur le langage de l'amour, les accens du plaisir ou les cris de la douleur ? On a repris un nouvel être, on revoit vivans les objets de son admiration ; aux récits de nos poëtes, comme aux chants sublimes de nos compositeurs, l'ame s'élève et abandonne son triste séjour. Hélas ! après quelques heures, l'erreur s'est dissipée, on retombe avec chagrin dans la vie, pour reprendre de funestes vérités et quitter d'agréables mensonges ;

Et chacun redevient gros Jean comme devant.
Oui, mais chacun du moins fut heureux en rêvant.

L'homme aux Châteaux a raison, et je me rappelle toujours avec un charme nouveau la douce influence que ces nobles délassemens exercèrent sur ma vie entière. Dès mon enfance, comme je saisissais avec avidité ces impressions si vives et si fortes pour un jeune cœur ! Comme mon imagination s'enflammait en écoutant les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres ! Le

souvenir de ce que j'avais vu me poursuivait long-tems ; je me croyais un rival de Corneille, de Racine; je voulais m'illustrer comme eux, ou, cherchant à imiter leurs dignes interprètes, je déclamais avec ivresse leurs vers gravés dans ma mémoire.

Depuis long-tems l'âge et les infirmités m'ont éloigné de ce séjour des plaisirs : je veux encore une fois me réchauffer au feu du génie, comme le vieillard malade aux rayons du soleil qui bientôt ne doit plus luire pour lui.

— Antoine, je forme un projet. — Quel est-il, monsieur? — C'est d'aller ce soir au spectacle : tu m'y accompagneras. — Très-volontiers. Monsieur ne pouvait pas mieux arriver : il y aura du monde, l'affiche est d'une longueur démesurée, et le régisseur a mis à contribution les répertoires du Théâtre-Français, de l'Opéra-Comique, du Vaudeville, et même des boulevards. — Tous les genres à la fois! Mais c'est une bonne fortune pour un vieil amateur qui veut revoir d'anciens amis. — Oh! monsieur, vos anciens amis ne se montrent plus que de tems en tems sur la semaine, comme de bonnes gens qu'on est obligé de garder pour leur mérite. Vous verrez nos nouveaux venus ; ceux-là sont bons à connaître, et, si monsieur veut le permettre, j'aurai l'honneur de lui faire tout voir en observateur. Pendant que j'étais garçon de théâtre, j'en ai appris en six mois, autant que nos plus anciens abonnés en trente ans. — Allons, monsieur Antoine, je m'abandonne à vous. — Si vous m'en croyez, nous partirons de suite ; nous aurons le tems de faire nos observations. — Eh bien, partons.

Ma foi, Monsieur, avouez-le franchement : ce beau bâtiment d'une architecture noble et imposante vaut bien vos petites salles enfumées de la *rue Rubens* et du *Chapeau-Rouge* ? — J'en conviens ; mais l'acteur de mon tems honorait la salle, et ici, le talent des desservans du temple répondra-t-il à la majesté de l'édifice ? — C'est ce que nous allons voir. En attendant, remarquez cette foule qui se presse à la porte avant qu'elle ne soit ouverte. Voyez-vous ce chef de maison avec toute sa famille, à laquelle se sont joints des amis et des voisins. Chacun d'eux se promet bien du plaisir ; car, depuis trois semaines au moins,

cette partie a été projetée. On a dîné à la hâte pour se parer dignement et arriver une heure avant l'ouverture de la salle ; la grand'maman s'est chargée de nombreuses provisions, qu'elle aura soin de distribuer dans les entr'actes ; le père calcule le montant des places, rassemble les fonds et les remet à son gendre futur, qui s'établit à la grille, pour s'emparer le premier des billets. Mais la porte s'ouvre, la foule se précipite ; suivons-là..... Grande discussion sur la loge que l'on doit prendre, sur le rang que chacun doit occuper ; tout le monde parle à la fois ; on rit, on se fâche, on se cherche dans l'obscurité, on se reconnait, on s'appelle, on s'injurie ; les saluts, les bons mots circulent avec accompagnement de sifflets, passe-tems innocens de nos jeunes gens, qui arrivent par groupes au parterre ; le lustre descend majestueusement et vient éclairer cette première scène : on examine son voisin, la galerie, les loges ; l'abonné se montre, la lorgnette à l'œil, déclare hautement qu'il y aura du monde ce soir, et sort, parce qu'il n'est pas du bon ton d'attendre le lever du rideau. — Mais je crois que sa prédiction va s'accomplir : toutes les loges sont occupées ; je vois qu'on aime encore les beaux-arts, que les dames se plaisent à orner par leur présence, cet agréable séjour. Le directeur doit faire de brillantes affaires et...... — Doucement, Monsieur, ne prodiguez point les éloges à vos compatriotes ; c'est fort bien aujourd'hui, mais demain, après-demain...... ce parterre, qui présente à vos regards une masse noire et imposante comme les flots d'une mer agitée, ne sera plus qu'une vaste solitude, couverte de banquettes sur lesquelles seront semées au hasard quelques figures plus ou moins ennuyées, plus ou moins distraites. Ces jolies femmes, que vous vous plaisez à admirer à la galerie, disparaîtront ; à peine en restera-t-il quelques-unes dont l'esprit indocile brave le préjugé provincial qui ordonne aux dames de ne se montrer en public qu'aux grands jours. Mais, en revanche, la présence des officiers de la garnison donne à la salle l'aspect d'une place forte, ce qui est très-agréable. Aux secondes, plus de ces sociétés nombreuses et brillantes, de ces familles entières ; mais quelques abonnés sommeillant paisiblement au fond d'une loge ou lisant le

journal : possédant l'art d'allier le goût de la politique à celui des beaux-arts, ils suivent à la fois la marche d'une pièce et celle d'une armée ; plus haut, des gendarmes, des soldats, des domestiques, les ouvreuses de loges et autres spectateurs de la même espèce qui pourraient remplir la salle, sans remplir pour cela la caisse du directeur.

Au parquet...... charmant petit tableau, digne de l'observateur : là, toujours mêmes physionomies, toujours mêmes habitudes ; ce lieu présente à vos regards trois parties bien distinctes. Au centre sont ces vieux habitués, vrais piliers de spectacle, soutiens de la république dramatique ; ils n'ont pas manqué une seule représentation, et se croient aussi nécessaires à la prospérité du théâtre que s'ils composaient à eux seuls tout le public. Témoins calmes et paisibles de toutes les révolutions qui se sont opérées dans le gouvernement théatral, ils en ont médité les causes, suivi les effets, et designé les vices ; ils sont dans le cas de vous faire l'analyse de toutes les pièces comme l'historique de tous les acteurs qui ont passé sous leurs yeux. La grande habitude équivalant chez eux au génie de l'observation, ils jugent par comparaison, louent sans enthousiasme, critiquent sans aigreur, et très-souvent rencontrent juste. Doués du reste d'un naturel fort accommodant, pourvu qu'ils aient un spectacle ils se trouvent heureux, et, semblables à cet ancien amateur, qui soutenait qu'on devait prendre autant de plaisir à la centième représentation de *Cinna* qu'à la première, depuis trente ans ils entendent l'éternelle symphonie, ou pour la cinquantème fois le grand air des *Prétendus*, avec le même calme que leurs compagnes habituelles, dont les remarques aussi sont souvent prises en considération par leurs galans chevaliers. Rien de plus aimable que ce petit cercle d'amis. Malheur à l'indiscret étranger qui viendrait se placer au milieu d'eux, il troublerait leur douce familiarité. Les voyez-vous aujourd'hui paraître et rester stupéfaits en contemplant leurs places occupées par des inconnus ; ils vont passer une soirée bien triste et voudraient de bon cœur qu'il n'y eût jamais de dimanche. Joli souhait pour un directeur ! Au côté droit, vous verrez pour l'ordinaire nos com-

merçans qui, non contens d'avoir parlé affaires toute une journée, s'en entretiennent encore au milieu d'une tragédie. La prose de ces messieurs, assez semblable à celle de M.r Jourdain, vient se mêler parfois aux vers harmonieux de Corneille et de Racine ; ce mélange bizarre devrait effrayer une oreille tant soit peu dramatique, mais il ne produit nul effet sur nos spéculateurs, qui, préférant la littérature commerciale à toutes les autres, n'echangeraient pas leur correspondance pour celle de M.me de Sevigné, et apportent au spectacle le même esprit qu'ils avaient à la bourse. Au côté gauche.... ah ! c'est différent.... voilà les juges suprêmes, dont les arrêts sont redoutés de l'acteur, sanctionnés par le parterre et repoussés par les vieux abonnés, qui prétendent que la jeunesse n'est pas compétente en pareille matière. Les membres du tribunal, debout, serrés, foulés dans un couloir étroit, parce qu'il n'est pas du bon ton d'être à l'aise au spectacle, parlent tous à la fois, expriment leurs pensées hautement ou se réunissent pour prendre les avis de l'orateur en chef, qui prononce en dernier ressort et a le droit de s'entretenir avec les acteurs en scène ou d'établir un petit dialogue entre lui et le directeur, quand l'occasion l'exige. Malheur à l'artiste qui n'a pas su gagner les bonnes grâces de ces juges sévères et terribles. Eut-il pour lui tout le parterre du dimanche et les galeries, tôt ou tard il faut qu'il succombe, lorsque ce tribunal redoutable a rendu sa sentence. Voulez-vous entendre le spectacle ? Je vous conseille de ne pas rester près d'eux, et, si vous m'en croyez, en attendant le lever du rideau, nous irons visiter le théâtre, nous y trouverons ample matière à nos observations. L'entrée du sanctuaire est interdite aux profanes, mais la protection du portier va lever les obstacles.

Nous voici sur la scène. Tout se prépare pour la grande affaire. Que de bruit, que de mouvement, que de travail, afin d'amuser un public indolent, qui ne se doute même pas de toutes les peines qu'il faut se donner, des études et des répétitions sans nombre qu'il faut faire pour lui procurer quelques heures de jouissance. Ne dirait-on pas, en entendant ce tumulte, qu'il s'agit du salut d'un état ? A la voix

du machiniste en chef, qui ressemble au grand créateur de l'univers, les arbres sortent de dessous terre, les maisons s'avancent, les montagnes s'élèvent; plus loin le chef des combats, devenu capitaine instructeur, enseigne les évolutions théâtrales aux soldats de la garnison, qui s'essaient à remporter d'assaut des places fortes sans blesser les assiégés, à renverser des murailles de carton, ou à se noyer dans des flots de gaze et de papier huilé. La cloche se fait entendre : c'est le 3.e signal; aussitôt les loges s'ouvrent le tyran du mélodrame descend au foyer en donnant le bras à la princesse infortunée qu'il doit persecuter pendant deux grandes heures; la princesse, à son tour, sourit aux agaceries d'un colin qui la quitte pour adresser quelques mots à l'ingénue, en grande conversation avec un prince turc. On coure à la glace examiner sa toilette ou lire le programme du lendemain que le régisseur vient d'afficher : grandes réclamations ! Celui-ci a joué toute la semaine et veut se reposer; celui-là ne sait pas le rôle indiqué, mais il ne demande que quinze jours pour l'apprendre. Ici, deux chefs d'emploi se disputent un personnage important d'une pièce nouvelle. Le régisseur ne sait auquel entendre, tous crient à la fois à qui mieux mieux; les femmes se mêlent de la partie, le tumulte est à son comble. Calmes au sein de l'orage, les modestes dames des chœurs, rangées en cercle et transformées pour le moment en dames de cour, s'occupent, comme de bonnes mères de famille, à quelques petits ouvrages, et attendent qu'elles puissent célébrer les vertus de leur princesse. Derrière elles, les honnêtes figurans parlent des affaires du tems, de la police du pain, sans s'inquiéter s'ils devront chanter en mesure ou toujours juste.

Enfin six heures ont sonné : le grand mot est prononcé : *à l'orchestre* ! Les musiciens descendent, le chef va les suivre la partition à la main; mais trois chanteurs l'arrêtent; l'un veut qu'on passe son grand air, celui-ci qu'on baisse son duo d'un ton, l'autre désire qu'on l'accompagne *pianissimo* dans les bas et *forte* dans les hauts. Le maître de musique se fâche et soutient que c'est vouloir massacrer une partition; mais nos chanteurs s'embarrassent fort peu de la responsabilité du chef d'orchestre et de la gloire du

compositeur : leur intérêt doit passer avant tout. L'ouverture se fait entendre ; on quitte le foyer, et le théâtre, se remplit d'habilleuses, de garçons, de pompiers ; les acteurs se pressent autour du trou du rideau pour juger du coup d'œil, et le directeur y arrive le premier pour évaluer le montant de la recette. *Place au théâtre !* Le ri deau se lève, chacun rentre dans les coulisses ; les conversations continuent à voix basses ; telle actrice vient de se fâcher sérieusement, qui entre sur la scène en riant aux éclats ; tel acteur interrompt une anecdote plaisante pour prendre devant le public un air sombre et rêveur. Quel tableau ! C'est le monde vu avec un microscope. Allons retrouver nos illusions, rentrons dans la salle. — Volontiers : c'est en vain qu'on en chercherait ici. — Eh bien, monsieur, à propos d'illusions, celle-ci n'est-elle pas complète ? De rians paysages, des arbres, des édifices, ont remplacé ces toiles peintes et ces planches grossières. Plus d'acteurs, plus d'intrigues, voilà un prince, une héroïne, voilà la vérité. — Quel changement !

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

— D'où je conclus que tout est illusion dans ce monde. L'amour, la gloire, le plaisir, vivent par elle et pour elle seule, et le grand homme et la coquette perdent beaucoup à se faire voir en déshabillé ; mais, trève de morale, le dénouement du mélodrame approche ; ces bonnes gens, que l'éducation n'a point encore civilisés, se désolent de bonne foi, sans s'inquiéter si l'usage veut qu'on pleure au mélodrame ; la nature est leur guide et la meilleure pièce pour eux est celle qui les amuse. Pauvres gens ! ils font hausser les épaules à cet amateur furieux contre un genre qui, lui a-t-on dit, menace d'envahir la scène. — Monsieur est un auteur ? — Pas du tout : il ne sait pas même ce que c'est que la littérature romantique ; du reste, admirateur enthousiaste des chefs-d'œuvre de nos grands maîtres, il les redemande hautement, et demain il dormira au *Misanthrope*. Pourquoi son voisin se détourne-t-il pour essuyer une larme qu'il n'ose avouer ? Eh ! quoi ! rougissez-vous de vous laisser attendrir, parce que vous ignorez si la pièce est fidèle aux règles d'Aristote ! Eh ! monsieur, chez Racine, comme chez M. Guilbert de Pixérécourt, la nature ne perd jamais ses droits, et dites avec mon héros : *Va te promener, la honte ! Je veux*

rire et pleurer à la fois.. Mais les accens de la folie succèdent aux imprécations des tyrans et aux plaintes des princesses infortunées ; ils ont séché les larmes. Bientôt les chants délicieux de Boyeldieu se font entendre et communiquent à tous les cœurs une impression vive et profonde. O vous, qu'un secret penchant, dont vous n'osez encore vous rendre compte, entraîne vers l'objet de vos premières affections, gardez-vous de vous livrer près de lui aux charmes de cette musique enchanteresse... Elle vous arrache un soupir.... Et ma foi...

Silence donc, Monsieur Antoine, ne voyez-vous pas que le spectacle va finir : la foule s'apprête à partir ; votre bourgeois et sa famille semblent abandonner avec bien de la peine ce lieu enchanteur. — Je le crois, ils se plaignent de la brièveté du spectacle, qu'ils ne voudraient jamais voir terminé. Ce n'est pas comme ce jeune abonné, que l'habitude a déjà blasé. Il a examiné sans jouir, et n'a pensé qu'à ajouter une soirée au compte insipide d'une vie oisive et monotone ; mécontent des acteurs et de lui-même, il va rentrer chez lui sans songer à ce qu'il a vu ou à ce qu'il verra demain ; mais de nouveaux plaisirs attendent notre famille : le souvenir de ceux qu'on a goûtés va long-tems occuper nos jeunes gens ; on se plaira à redire, à imiter le jeu et le chant des acteurs, chez eux le souvenir du bonheur passé devient par fois ce bonheur même, tant il est vrai que l'art de doubler ses jouissances est de savoir les ménager. Si vous voulez assister à un autre spectacle regardez autour de vous. — Que vois-je, quelle triste métamorphose, la foule a disparu. Cette salle brillante n'est plus qu'une solitude affreuse, le lustre est remonté, et la lueur pâle et vacillante d'un reverbère l'a seule remplacé. Cette scène, tout-à-l'heure vivante et animée, reparaît à mes regards ; mais c'est pour me laisser entrevoir les pompiers faisant leur visite, ou les garçons éteignant les lumières. Tristes sujets de réflexions. Ainsi finira bientôt pour moi la grande représentation du drame de la vie..... Fuyons : ce nouveau tableau détruit le charme du premier. Allons goûter un doux repos, que je souhaite à tous les spectateurs, particulièrement à cette dame qui paraissait furieuse de voir la salle faiblement éclairée, et cela pour cause ; à cette jeune

enfant, qui sent battre son cœur en se rappelant le tableau d'une union formée par l'amour; à cet acteur qui, entendant encore à son oreille des applaudissemens de province, se transporte en idée au Théâtre-Français; au directeur, qui voit en songe tous les jours de la semaine se changer en dimanches, le public se porter en foule aux chefs-d'œuvre de la scène française, juger avec sang-froid, ne plus prodiguer au gré de son caprice la honte ou les succès, relever par de justes égards un état qu'ennoblissait Molière, encourager un talent jeune encore qui n'attend qu'un sourire de ses juges pour s'élancer et briller dans la carrière; plus galant envers les dames, les ramener à la galerie, en écartant les *orages* dramatiques; enfin il se voit lui-même, venant aux acclamations du parterre réciter son second compliment, entouré du caissier qui sourit et de ses pensionnaires qui sont tous d'accord et n'ont pas une dette.... — Halte-là, monsieur, ce tableau est charmant. — Mais.... — Mais ce n'est qu'un rêve! — Il est beau, du moins? — Oh! très-beau, demandez plutôt au directeur lui-même.

LE FLANEUR BRETON.



LETTRE SUR LE THÉATRE.

Nantes, le 25 mai 1823.

Valérie.

« D'où vient que l'on rit si librement au théâtre et que l'on a honte d'y pleurer? » C'est cette question de La Bruyère que je me faisais, il y a quelques jours, au Grand-Théâtre, mon cher Alphonse, en assistant à la première représentation de *Valérie*. Chaque spectateur se cachait pour essuyer quelques larmes. La question reste donc encore indécise; car, si l'on répondait que c'est par la crainte du ridicule, je demanderais pourquoi le ridicule s'attache-t-il plutôt à la sensibilité qu'à la gaîté? Quoi qu'il en soit, accoutumés, en France, à veiller sur nous-mêmes, à nous défier

de nos propres impressions, pour que les idées qui expriment de tendres sentimens nous laissent manifester tout ce qui se passe dans notre ame, il faut que ces idées soient rendues avec une vérité entraînante, et c'est ce mérite qu'on ne contestera point à MM. Scribe et Mélesville. Ce n'est pas, cependant, qu'on ne trouve quelques invraisemblances dans leur ouvrage; mais l'imagination, captivée par un intérêt toujours croissant, s'identifie avec les personnages et ne s'occupe pas de chercher les défauts des auteurs. Pour vous faire comprendre cette émotion universelle, je vais essayer de vous tracer l'analyse de la nouvelle production qui promet d'abondantes recettes à notre directeur.

La scène se passe en Allemagne. Valérie, aveugle et orpheline dès son bas âge, a été élevée à Olbruck, dans la maison et avec la fille de la comtesse de Rimsberg. Elle ignore tout le malheur de sa situation, quand ces mots, prononcés devant elle : *Pauvre enfant! quel dommage!* lui font supposer qu'elle doit être malheureuse; car, jusques-là, elle ne demandait rien, ne désirait rien.... elle ne pensait pas.

Elle avait à peine seize ans, lorsqu'à une fête publique s'étant éloignée du reste de la société, seule avec Emilie de Rimsberg, elles sont entourées de quelques jeunes gens qui ne craignent pas de les insulter. Emilie s'évanouit; Valérie est presque morte d'effroi, lorsqu'un jeune homme, s'élançant auprès d'elles, prend leur défense. Il défie ses adversaires, leur parle d'un ton menaçant. Tout-à-coup, après un instant de silence, Valérie entend une espèce de cliquetis qui la glace de frayeur. En ce moment, un instinct secret semble l'avertir qu'un grand danger menace son défenseur; elle se jette vers lui, en lui tendant les bras et elle tombe sous le coup qu'il destinait à son adversaire. Cet événement met fin à leur combat. Ernest de Halzbourg, c'était le nom du jeune homme, prodigue les secours les plus prompts à l'infortunée qu'il a blessée involontairement. Emilie, revenue de son évanouissement, fait transporter sa malheureuse amie chez elle. Au bout de quelques semaines, Valérie, convalescente, apprend qu'Ernest est installé chez la comtesse et qu'il donne des leçons de français et d'italien à Emilie. Elle partage ces leçons. L'enthousiasme d'Ernest en parlant des beaux-arts, le

feu de ses discours, sa brillante imagination portent dans le cœur de Valérie de nouvelles émotions. Elle commence à comprendre l'existence, un monde nouveau s'ouvre devant elle. Les objets inconnus dont Ernest lui retrace l'image deviennent animés pour elle; elle croit voir ces ruisseaux écumeux, ces tapis de verdure, dont lui parle son jeune maître, qui devient son guide et son ami. La comtesse s'effraie d'un si tendre attachement et, ainsi que sa fille, elle ne quitte plus Valérie d'un seul instant.

Valérie et Ernest ne pouvaient plus s'entendre; mais, chaque matin, en signe d'amitié, le maître donnait à sa jeune élève un bouquet qu'elle lui rendait le soir, après l'avoir porté toute la journée.

Un jour, Ernest vient prévenir son amie que l'honneur l'oblige à la quitter; mais il lui promet de revenir, car sa vie appartient à Valérie. Pauvre Valérie! C'est alors qu'elle sent avec désespoir la nuit éternelle qui couvre ses yeux... Ernest part, sans lui laisser même son image. En vain elle s'égare dans les allées qu'elle a parcourues naguères avec lui, elle ne voit plus ces ombrages, ces ruisseaux, dont les discours de son maître lui offraient le séduisant tableau.

A cette époque, Caroline de Blomfield, jeune veuve, qui s'est intéressée à Valérie, en lui vouant la plus tendre amitié, l'emmène à son château, peu éloigné d'Olbruck. Mais l'infortunée n'y retrouve pas la tranquillité. Ses regrets et ses souvenirs ne l'abandonnent pas.

Tandis que la jeune aveugle ne cesse de gémir sur l'absence de son ami, Ernest, qui n'avait pas oublié qu'il lui devait la vie et qui n'existait que pour l'aimer, s'était éloigné de l'Allemagne, avec l'idée de chercher tous les moyens de rendre la lumière à Valérie, de lui faire partager les douceurs de ce jour dont il ne jouissait que par elle. Dernier héritier d'une famille très-nombreuse, n'attendant sa fortune que de lui-même, il avait fait de brillantes études. Il traverse à pied l'Allemagne, la France, arrive à Paris et y cherche le plus habile oculiste. Il se présente chez lui, lui offre son tems, ses soins, sa peine et ne lui demande que de l'initier dans son art. Il devient non pas son élève, mais son apprenti, son serviteur, son valet!....

Trop heureux encore si celui dont il s'était rendu volontairement l'esclave eut payé ses services du prix qu'il y avait mis; mais, bien différent de ces savans généreux, qui croiraient trahir la cause de l'humanité en croyant cacher une découverte utile, son maître spéculait sur ses talens; il ne voyait que la fortune, les trésors, et, avare de la science qui les lui procurait, il aurait cru s'appauvrir en la partageant.... Cette science, Ernest la dérobe à cet homme indigne de sa belle profession : la nuit, il étudie furtivement ses livres et ses manuscrits; le jour, témoin assidu des prodiges de son art, il suit sa main habile, et, malgré lui, surprend ses secrets. Mauvais traitemens, humiliations, rien ne le rebute.... Enfin, au bout de deux années de ruses et de travaux continuels, il se croit sûr de lui. Un vieillard se présente : c'est un allemand, un compatriote! Il était trop indigent pour que l'habile maître daignât le secourir, Ernest lui prodigue ses soins... Ah! le jour de cette première opération, comme l'ami de Valérie était ému, comme son cœur palpitait, comme le souvenir de celle qu'il aime était présent à ses esprits.... Il réussit. Mille épreuves nouvelles, toutes couronnées du succès, ne tardent point à attester ses talens. Plein de confiance et d'espoir, il reporte ses pas vers sa patrie. Il y trouve ce qu'il n'y attendait pas, des titres, des dignités et un riche héritage: Valérie sera donc heureuse! Ici commence l'action :

..Ernest arrive au château de la comtesse de Blomfield, ignorant qu'il est habité par Valérie; mais il est pressé de finir un procès avec la comtesse, une clause du testament qui l'a rendu possesseur de sa brillante fortune lui ordonnant d'épouser Caroline, pour terminer toutes discussions entre les deux familles.

La première personne qu'il rencontre est ce vieil allemand qu'il a opéré à Paris. Il est domestique dans le château. Il apprend à Ernest que Valérie est sous le même toit que lui et, dans cet instant même, Valérie l'appelle pour lui servir de guide. Elle s'avance, et croyant prendre la main du vieux serviteur, c'est celle d'Ernest qu'elle saisit.... Ernest presse cette main avec ravissement, il la mouille de ses pleurs, et Valérie, agitée par la plus vive émotion, assaillie par tous les souvenirs de son bonheur passé, reconnait Ernest, Ernest qui, fidèle à sa promesse, vient pour être encore son guide et son ami. Elle a le

besoin de l'entendre, elle veut savoir tout ce qui lui est arrivé depuis trois ans, ses peines ses chagrins, ses dangers : il y a si long-tems que cette voix n'a retenti à son oreille, n'est arrivée jusqu'à son cœur. — *Et vous, Valérie*, dit Ernest, *pendant ces trois années d'absence que faisiez-vous ? — J'attendais !...*

L'arrivée du nouveau baron de Halzbourg a éveillé la jalousie du jeune Henri Millner, qui aime Caroline sans avoir osé le lui dire; et une foule de circonstances donnent quelques vraisemblances aux soupçons du timide amant. Il connait la clause du fatal testament qui a conduit au château celui qu'il croit son rival. Il en fait part à Valérie, qui a toute sa confiance; mais l'infortunée ne peut croire à la perfidie dont on accuse Ernest; en effet, il n'a nulle envie de conclure un mariage que son cœur désavoue. Il fait part à Caroline du but de son voyage; il abandonne le procès, renonce à tous ses droits et ne réclame que l'amitié de l'amie de Valérie. Comment celle-ci ne la lui accorderait-elle pas ? Il faut qu'elle l'aide dans ses projets. Il faut qu'elle détermine Valérie à l'opération qu'il va tenter pour la rendre à une nouvelle vie, mais sans lui dire que cette opération sera faite par lui, car un pareil moment exige le calme le plus absolu. Valérie a tout entendu d'un cabinet voisin, où elle s'était cachée pour écouter l'entretien que devait avoir Ernest avec Caroline. Elle ne résiste point à tant d'amour. Elle revient auprès de ses amis, et, sans leur avouer qu'elle a entendu leur conversation, elle leur dit qu'elle est décidée à ce qu'on exige d'elle, à ce qu'Ernest lui a déjà proposé. On la conduit dans une chambre voisine. Ernest, resté avec Caroline, ne peut se rendre compte de ce qu'il éprouve. Arrivé au moment qu'il a tant désiré, toute sa résolution l'abandonne; mais il songe à Valérie et son courage renait. Il quitte donc Caroline pour se rendre auprès de son amie...

Pendant ces momens d'anxiété, Caroline apprend à Henri qu'Ernest doit épouser Valérie. Henri retrouve sa tranquillité; il fait plus, il aime et admire celui qu'il a cru son rival. Celui-ci rentre bientôt : il ne sait s'il a réussi, sa tête s'égare.... Tout-à-coup Valérie paraît, elle s'écrie : *Laissez-moi, laissez-moi; Je vois ! je vois !... où suis-je ?... Quel est ce monde nouveau ? Ces objets inconnus qui m'environnent, qui me touchent et que je ne puis saisir.... ô spectacle éblouis-*

sant qui confond ma raison... oui, c'est le jour !... c'est la lumière !... c'est la vie !.... ô mon Dieu, je te rends grâce... je sors de ma prison... J'existe !

Elle reconnaît Caroline et se précipite dans ses bras. Elle se retourne, aperçoit Eruest et Henri, qui sont l'un à côté de l'autre, elle jette un cri, les regarde, hésite un instant, va droit à Ernest, s'arrête, détache son bouquet et le lui donne : *Tiens, Ernest* !.... et Ernest se jette à ses genoux.

Un valet présente à l'heureuse Valérie le bandeau qui doit la rendre aveugle encore pendant quelques jours ; elle le refuse ; mais son ami l'engage à souffrir quelques instans encore : *Ah!* dit Valérie en le regardant, *je n'avais pas vu !*

Je ne me sens pas la force de critiquer *Valérie*. On l'a dit, et certes on a eu raison, qu'il serait malheureux que MM. Scribe et Mélesville eussent des imitateurs ; mais, mon cher Alphonse, j'ai été ému comme tous les spectateurs, car je plains celui qui ne fera pas un aveu aussi franc que le mien, et il y a tant de bonheur dans cette mélancolie qui vous arrache à l'idée du monde au sein même d'une assemblée nombreuse, qui vous fait *retrouver votre ame entière sensible*, que je ne puis recuser ce bonheur. Irai-je donc vous parler contre mes propres sentimens pour satisfaire quelques froids critiques ? Un jeune et spirituel auteur, M. Léon Thiessé, disait naguères que le but d'un auteur était de rendre les hommes meilleurs en excitant leur sensibilité, de féconder leur intelligence en touchant leur ame. Ne lisez-vous pas là le plus bel éloge de *Valérie*.

Ce charmant rôle a été joué alternativement par M.me Lami-Grassau et par M.me Matis-Callault, après une discussion dans laquelle chacune de ces deux actrices réclamait le privilége de représenter la touchante Valérie. Elles y ont toutes deux obtenu un succès complet. L'une l'a rendu avec une aimable simplicité, l'autre avec une naïveté attendrissante ; la première entraînait l'ame vers elle, on oubliait la scène pour devenir Ernest ; l'autre remplissait le cœur d'une tendre pitié, on la plaignait, on plaignait plus son amant ; toutes deux ont arraché des larmes à leurs auditeurs, toutes deux ont obtenu plus que des applaudissemens, ce suffrage du cœur qui se manifeste par un profond silence, tant on craint de dissiper une séduisante illusion.

M. Colson, dans Ernest, avait oublié qu'il était acteur. C'était le personnage lui-même, c'était le véritable amant de Valérie : son émotion n'était pas moins vraie que celle du public. FRANCIS.



L'ALBUM D'UN BRETON.

DE L'AMOUR.

➻ Avec un cœur tendre et un caractère timide, on sent bien mieux qu'un autre le bonheur d'être aimé. (*Florian.*)

➻ Que les consolations de l'amitié sont faibles où manquent celles de l'amour. (*Rousseau.*)

➻ Souvent la bouche est muette, le regard contraint, mais le cœur se fait entendre.

➻ Les amans ne voient jamais qu'eux, ne s'occupent incessamment que d'eux, et la seule chose qu'ils sachent faire est de s'aimer.

➻ Trop d'amour ôte la gaîté.

➻ Pour les amans, le monde n'est jamais divisé qu'en deux portions : celle où est l'objet qu'ils aiment et celle où il n'est pas.

➻ Que de choses on se dit sans ouvrir la bouche ! Que de sentimens se communiquent sans la froide entremise de la parole.

➻ Le cœur étant fait pour aimer : il est sans vie dès que vous lui refusez le plaisir d'aimer et d'être aimé. (*M.me de Lambert.*)

➻ Il est toujours bien doux de dépendre de ce qu'on aime et souvent bien triste de ne dépendre que de soi. (*Demoustier.*)

➻ Les doux regards que deux jeunes amans échangent à la dérobée sont les premiers signes de la vie nouvelle qui vient de commencer pour eux. (*De Jouy.*)

➻ Heureux l'homme qu'un doux hymen unit à celle qu'il aime ! Il n'a rien à craindre que de la perdre et de lui survivre. (*Fénelon.*)

➻ L'amour ne serait pas la plus pure, la plus céleste des affections du cœur, s'il était donné à la puissance de la volonté d'imiter son charme suprême. (*M.me de Staël.*)

➳ Quel enchantement que la première lueur d'intelligence avec ce qu'on aime.

➳ Quelle émotion tendre remplit le cœur d'un homme, lorsqu'il s'est chargé du bonheur d'un autre.

(*M.*[me] *de Staël.*)

➳ Le pur amour se fait entendre des êtres les plus simples : il porte avec lui un charme qui trouble leur indifférence ; et les yeux de deux jeunes amans ont un langage dont la douceur pénètre ceux-mêmes qui n'ont jamais aimé. (*M.*[me] *Valmore.*)

➳ Qu'on devient cher à soi-même quand on se voit chéri d'un autre. (*De Lingrée.*)

DES FEMMES.

➳ Vous êtes bien singuliers, vous autres hommes, vous vous tenez pour offensés dès qu'une femme ne répond pas avec empressement aux regards que vous daignez jeter sur elle ; votre orgueil révolté l'accuse sur le champ d'injustice, comme si c'était sa faute si la tête vous tourne ; comme si elle était obligée de se trouver à point nommé saisie du même mal que vous.

(*Ninon de l'Enclos.*)

➳ Un jeune auteur, M. Chasles, nomme les femmes les fondatrices de la société en qualité de mères, conservatrices de tous les amours, les inspiratrices de tout ce qu'il y a de beau et de touchant dans les arts, les juges irrévocables de tout ce qui est exalté, beau, décent, héroïque.....

➳ Il y a des femmes qui ne disent jamais ce qu'*elles* pensent, mais ce qu'il leur convient de faire penser à autrui.

➳ Quel homme de bon sens voudrait s'associer une compagne impie. (*De Châteaubriand.*)

➳ Diogène n'eût point calomnié les femmes, s'il y eût eu place pour deux dans son tonneau.

(*Demoustier.*)

➳ Les mères ne sont heureuses que quand les enfans sont contens. (*Florian.*)

➳ Une femme qui plait à son amant n'a pas besoin de parure. (*Properce.*)

ERRATUM.

Page 69, lisez ainsi le 16.[e] vers :

« Jouarry, leur émule, ose aux fleurs du jeune âge »

FIN DU 1.[er] VOLUME.

TABLE DU PREMIER VOLUME.

SUR LA BRETAGNE.

POESIE.

VARIÉTÉS.





